This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

IIC
62
.B548
V.1

Digitized by Google

Digitized by Google

Bertrand, Alexandre Louis Joseph.
= Nos origines, v.1

ARCHÉOLOGIE

CELTIQUE ET GAULOISE

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

7-11°/5-4

RELATIFS AUX PREMIERS TEMPS DE NOTRE HISTOIRE NATIONALE

PAR

ALEXANDRE BERTRAND

MEMBRE DE L'INSTITUT

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

Illustrée de dessins, de planches hors texte et de cartes en couleur, etc.

C'est ici un livre de bonne foy.
(MONTAIGNE).

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1889

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

A MON FRÈRE

JOSEPH BERTRAND

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le présent recueil des articles publiés par nous pendant une période de quinze années, 1861-1876, ne porte point sans motif le titre d'*Archéologie Celtique* et *Gauloise*. Un des principaux résultats de nos études est de nous avoir démontré, vérité encore contestée, mais admise déjà par de fort bons esprits, que l'époque anté-romaine, comme les suivantes, doit se subdiviser en plusieurs périodes distinctes et nettement tranchées. Pour les temps postérieurs à la conquête, personne ne confond plus la période romaine, la période franque, la féodalité, la renaissance, les temps modernes. Des divisions analogues sont nécessaires à établir dans notre histoire primitive. A cette condition seule pourront être résolues les questions relatives aux Ibères, aux Ligures, aux Celtes, aux Galates, aux Cimbres et aux Belges. A cette condition seule s'éclairciront les problèmes si obscurs encore des monuments dits celtiques, du druidisme, de l'introduction en Gaule des animaux domestiques, des métaux ; ceux qui touchent aux *oppida*, c'est-à-dire à l'établissement de centres d'habitations fixes et fortifiés ;

Digitized by Google

ceux que soulève l'étude du type physique des populations, de la mythologie, de la céramique, de l'émaillerie, de la numismatique et de l'art gaulois en général.

La civilisation n'a point pénétré en Gaule d'un seul coup : elle n'y est pas indigène ; elle ne s'y est point développée à la manière d'un germe déposé en terre ; elle y a été apportée par des courants successifs et venant de points opposés de l'horizon. Il faut étudier à part chaque courant, pour en découvrir la source. Sans cela, il n'y a que confusion dans l'histoire de nos origines.

Cette tâche, inabordable autrefois, faute de documents précis, le moment nous paraît venu de l'entreprendre avec courage. Le terrain est déblayé, on peut en dresser la carte. Depuis vingt ans, le nombre des faits acquis à la science s'est accru dans une proportion à peine croyable. L'existence de plusieurs groupes de monuments inconnus jusque-là nous a été révélée ; les monuments connus ont été étudiés et classés avec plus d'ensemble et de soin. Boucher de Perthes, en 1847, inaugurait cette série de découvertes par la publication de ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*[1]. En 1854, le docteur Keller, de Zurich, découvrait les stations lacustres et étalait à nos yeux mille curieux détails de la vie de nos pères avant et après l'introduction des métaux[2]. Quelques années plus tard, MM. Pigorini et Strobel signalaient dans les *terramares* de véritables palafittes artificielles[3], construites en Cisalpine, la Celtique de Polybe[4], par les populations primitives de l'Italie septentrionale, à une époque antérieure de plusieurs

1. Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 3 vol. in-8, avec 128 planches. Paris, 1847.

2. Keller, *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, 1857-1863. — Desor : *Les palafittes et constructions lacustres du lac de Neuchâtel*. Paris, 1865.

3. *Palafitte* est le nom donné par les Italiens aux habitations sur pilotis.

4. Polyb., II, 9, 32 ; III, 77.

Digitized by Google

siècles, peut-être, à la fondation de Rome. Édouard Lartet et Christy, pendant ce temps, fouillaient les cavernes habitées de la Gaule méridionale et publiaient leur beau mémoire sur les figures d'animaux gravées et sculptées, et divers produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine [1]. De toutes parts ainsi, vers 1860, sortaient de terre des débris du passé le plus lointain. L'attention publique était éveillée ; le gouvernement d'alors n'y resta pas insensible : dès 1858, Napoléon III avait créé la Commission de la topographie des Gaules. En 1862 était décrétée la fondation du musée archéologique de Saint-Germain. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, de son côté, mettait au concours la question des monuments celtiques [2] ; enfin, des associations privées se formaient pour aider à l'avancement de ces intéressantes études [3].

L'établissement des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique couronna cette première phase de développement d'une science nouvelle [4].

Appelé par nos fonctions à prendre une part active à ce grand mouvement scientifique, nous en avons suivi le développement avec un intérêt croissant, nous oserions dire avec passion, cherchant sans précipitation, sans esprit de système l'interprétation des faits nouveaux et surtout quel lien pouvait les rattacher à l'histoire écrite. Depuis dix ans nous n'avons cessé de classer, de diviser, de subdiviser ces antiquités, afin de les placer sous leur véritable

1. *Revue archéol.*, nouv. série, t. IX, p. 233 (1864).

2. Voir p. 82, note 1, les termes dans lesquels la question avait été posée par l'Académie.

3. Sous l'impulsion du Dr Broca prenait naissance, en 1859, la Société d'anthropologie de Paris, reconnue d'utilité publique dix ans plus tard.

4. Le premier congrès se réunit à Neuchâtel, en 1866, sous la présidence de M. E. Desor.

Digitized by Google

jour. Sur de nombreuses cartes[1] ont été dessinés par nous les contours de chaque groupe matériellement figuré, œuvre longue et ingrate jusqu'au jour où la lumière se fait et où de ces divisions se dégage une vérité nouvelle.

Ce travail de statistique est très avancé. Sur les points essentiels notre conviction est faite, et nous ne craignons pas de dire que chaque découverte vient confirmer les résultats obtenus.

Ces résultats sont-ils en désacord avec les données générales de l'histoire? Nous ne le pensons pas. L'archéologie explore sans doute en ce moment des contrées où les Grecs et les Romains ont pénétré fort tard, qu'ils connurent mal, où nous rencontrons un état social dont ils ne nous ont point parlé. Les tribus qui habitaient ces vastes régions n'avaient point livré à leurs vainqueurs le secret d'un passé probablement ignoré d'elles-mêmes. Ce que nous découvrons aujourd'hui est donc un supplément à l'histoire. Nous y puisons l'explication de grands événements mal connus, jusqu'ici, dans leurs causes premières. Nous n'y apprenons rien qui eût été de nature à causer quelque surprise à un Hérodote, à un Thucydide, à un Polybe, à un Strabon.

Hérodote raconte, sans réflexions, que les Massagètes en étaient encore, de son temps, à ce que nous appelons *l'âge du bronze*[2]. Il constate, sans y attacher plus d'impor-

1. Nous réclamons l'honneur d'avoir dressé, dans notre Mémoire couronné par l'Institut, la première carte de ce genre.

2. Hérod., I, 215 : « Les Massagètes s'habillent comme les Scythes; ils combattent à pied et à cheval et y réussissent également. Ils emploient à toutes sortes d'usages l'or et le bronze. Ils se servent de bronze pour les piques, les pointes de flèches et les sagares (haches), et réservent l'or pour orner les casques, les baudriers et les larges ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les plastrons dont est garni le poitrail de leurs chevaux sont aussi de bronze. Le fer et l'argent ne sont point en usage parmi eux et on n'en trouve point dans leur pays; mais l'or et le bronze y sont abondants. »

Digitized by Google

tance, que les flèches des Éthiopiens étaient armées d'une pierre pointue au lieu de fer[1] ; ailleurs il décrit, en détail, une station lacustre[2]. Les Scandinaves de l'âge de la pierre et du bronze, les Celtes des lacs de Bienne ou de Neuchâtel ne lui eussent pas causé plus d'étonnement.

Les vieilles légendes, les vieux mythes, les logographies relatives à la partie septentrionale et occidentale du monde connu des anciens, rapprochés et mis en regard des faits archéologiques nouveaux, ne sont point en désaccord avec eux. L'étude des temps fabuleux tire même de ce rapprochement une vivacité d'intérêt que l'on n'a point accoutumé d'y rencontrer. Les progrès de l'archéologie n'empiètent pas sur le domaine de l'histoire ; ils l'agrandissent.

Le rôle de l'archéologie est d'apporter à l'histoire écrite un supplément et un contrôle : l'archéologue est un auxiliaire de l'historien. L'histoire ne nous a pas tout dit sur les temps passés ; ce qu'elle nous a dit, elle nous l'a dit d'une façon souvent obscure et voilée, toujours incomplète. Les mythographes et les logographes parlent un langage dont nous avons rarement la clef. Les poètes épiques et lyriques ont couvert les faits d'un voile magique éblouissant l'esprit, mais qui n'est pas toujours assez transparent. Enfin, si nous remontons plus haut vers le passé, il est un temps où manquent à la fois les mythographes, les logographes et les poètes. La parole est alors à l'archéologie seule, l'archéologie devient notre guide unique, de même que dans la période mythique elle seule peut fournir un point d'appui solide, autour duquel viennent se grouper les éléments réels contenus dans les fables antiques.

Quand nous abordons les temps plus rapprochés de nous, où les monuments historiques se multiplient, il est encore

1. Hérod., VII, 67.
2. Hérod., V, 16.

Digitized by Google

une foule de renseignements que les historiens, les orateurs, les poètes ne nous donnent pas. A ces lacunes, l'archéologie supplée par la découverte incessamment renouvelée de monuments, d'ustensiles, d'armes, de bijoux qui comblent les *desiderata* de la science. Elle éclaire les textes obscurs, comme les textes servent souvent, en retour, à expliquer les objets eux-mêmes, leurs usages, leur signification, et à en fixer la date.

Mais l'archéologie est appelée à jouer un rôle encore plus important. Un des problèmes les plus difficiles a toujours été la détermination des courants divers ayant porté dans les diverses contrées de l'Europe les éléments de la grande civilisation. Les origines des civilisations grecque, étrusque, celtique et romaine sont encore inconnues ou mal connues. L'origine même et le caractère des races occupant ces pays sont discutés [1]. L'archéologie se prépare à résoudre ces difficiles questions.

Les questions celtiques, surtout, ont fait d'immenses progrès. Un livre d'ensemble pourra sous peu s'écrire, appuyé de données précises, sur les temps primitifs de la Gaule et des pays du Nord. Un volume entier suffira à peine à résumer les faits vaguement renfermés autrefois dans la première page des histoires de France. Les articles présentement offerts au public sont comme la préparation, le préambule de cette œuvre plus importante. On y verra, nous l'espérons, sur quelles bases larges et solides pourra s'élever l'édifice nouveau. Nous nous hasarderons même à en tracer ici les principales lignes. Le lien qui unit entre eux nos divers articles en deviendra plus sensible.

1. Depuis la publication de notre première édition, a paru sur ce sujet un livre plein d'une saine érudition dont nous ne saurions trop recommander la lecture : *Les premiers habitants de l'Europe*, par M. d'Arbois de Jubainville.

Digitized by Google

LA GAULE AVANT ET APRÈS LES MÉTAUX

La Gaule, antérieurement à la conquête romaine, a traversé deux phases de développement distinctes : *la Gaule avant les métaux*, *la Gaule après les métaux*, chacune de ces phases se subdivisant d'ailleurs en plusieurs périodes.

La Gaule avant les métaux. — La France et les pays septentrionaux de l'Europe présentent dans leur passé un phénomène dont aucun auteur ancien n'a parlé : un état social très développé à bien des égards, antérieurement à l'usage des métaux[1]. Nous savions que dans certaines îles de l'Océan Pacifique, les indigènes étaient arrivés, avant tout rapport avec le monde civilisé, à une grande habileté en l'art de polir la pierre, de ciseler le bois, de tisser les étoffes. Nous possédions depuis longtemps, dans nos musées ethnographiques, de magnifiques armes de pierre dure et des sceptres de bois sculpté du plus beau travail. Nous n'avions jamais pensé que plusieurs contrées de l'Europe avaient traversé jadis la même période de développement et que nos pères pouvaient être comparés, sur bien des points, aux sauvages de la Nouvelle-Guinée ou des îles Fidji.

Le fait est cependant certain. L'Angleterre, l'Irlande, les pays scandinaves, l'Allemagne du Nord et la France ont eu, comme les îles du Pacifique, leur âge de la pierre. Cet âge a duré longtemps, et a pris fin seulement, chez nos pères comme dans les îles du Sud, à la suite d'une influence étrangère. Si la Gaule était restée isolée et sans communi-

1. Voir plus loin notre *Rapport sur les questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm.*

Digitized by Google

cation avec les grands centres civilisés de l'Asie, ou leurs annexes, la Grèce et l'Italie, elle en serait probablement encore à cet âge de pierre dont nos pères se sont contentés si longtemps et dont ils semblent avoir abandonné les usages à grand'peine.

Les archéologues du Nord placent vers l'an 1000 avant notre ère la date de l'introduction du bronze en Scandinavie[1]. Au moment où s'élevait en Judée le temple de Salomon, six ou sept cents ans après Sésostris, deux ou trois mille ans après l'érection des grandes Pyramides, on ne connaissait encore que les armes et les instruments de pierre sur les bords de la Baltique et de la Manche, on n'y élevait d'autres monuments que les monuments mégalithiques. La Gaule était aussi peu avancée. L'usage de la chambre sépulcrale dolménique paraît s'être conservé sur quelques-uns de nos hauts plateaux jusqu'à une époque voisine de César. Or, la Gaule a été peuplée de très bonne heure. L'âge de la pierre y a donc été très long. Rien ne prouve que cinq ou six cents ans avant notre ère, non seulement la Lozère, l'Aveyron, le Lot, mais nos principales provinces du nord-ouest, en fussent complètement sortis. Il est certain, du moins, que l'influence des comptoirs de Tyr et de Marseille fut pendant plusieurs siècles à peu près nulle au nord des Cévennes. Les populations éprouvaient évidemment la plus grande répugnance à rompre avec leurs anciennes coutumes. Il faut atteindre l'an 250 ou 200 avant J.-C., sinon une date encore plus récente, pour trouver, dans les *oppida* ou les tombeaux de nos départements non méridionaux, des traces sensibles du commerce méditerranéen. La civilisation qui pénétrait en Gaule à cette époque sortait d'une autre source.

1. Voir Oscar Montelius, *la Suède préhistorique*, p. 40.

Digitized by Google

D'où venait cette résistance de la Gaule à l'introduction, chez elle, des civilisations du Midi ? Du fait même signalé plus haut : l'existence dans le Nord d'un état social inférieur, sans doute, et de beaucoup, à la civilisation grecque, mais *sui generis* et complet à sa manière.

Avant même de connaître le bronze, les peuplades que j'appellerai hyperboréennes, à défaut d'autre nom pour indiquer leur étendue vers le septentrion[1], jouissaient déjà d'une civilisation générale à laquelle il n'est pas étonnant qu'elles attachassent du prix. Ces populations devaient être prospères. Le tableau de la vie des hommes de l'âge de la pierre polie, tracé d'après les documents révélés par l'exploration des palafittes[2], des sépultures mégalithiques et des *oppida* déjà occupés avant l'ère des métaux, donne idée d'un état social bien au-dessus de la sauvagerie. Ces populations possédaient des troupeaux. Le cheval, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien vivaient au milieu d'elles à l'état domestique ; la plupart des céréales leur étaient connues, elles cultivaient le lin et savaient le travailler ; les arbres fruitiers, du moins en Gaule, ne leur faisaient pas défaut. Des vases de terre, dont quelques-uns sont élégants, servaient à leurs usages journaliers. On a des raisons de croire que le beurre et le fromage comptaient parmi leurs aliments. La vie pouvait leur être facile, car la chasse et la pêche leur offraient des ressources abondantes.

A ces éléments de bien-être matériel s'en ajoutaient d'autres d'un ordre supérieur. Ces populations avaient un gouvernement, des chefs, des traditions, une religion, des relations extérieures étendues. L'étude attentive des habi-

1. Voir les teintes roses de notre carte de l'Europe au IVe siècle avant notre ère.
2. Voir Desor, *les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel*, ornées de 95 gravures sur bois. Paris, 1865.

Digitized by Google

tations lacustres, des sépultures et des *oppida* du temps de la pierre polie ne laisse aucun doute à cet égard. On ne construit pas, on n'entretient pas des stations sur pilotis sans une forte organisation communale[1]. On n'élève pas des tombeaux comme ceux du Mont-Saint-Michel ou du Mané-er-Hroeck en Locmariaker à l'usage d'un mort unique, si ce mort n'est pas un chef respecté. L'existence de caveaux de famille ou de tribu démontre quelle était la force des liens de parenté et de clan. La présence du jade, de la jadéite, de la calaïs, de l'ambre, dans des pays qui ne produisent aucune de ces matières, prouve l'étendue du commerce, attestée d'ailleurs par l'existence à cette époque, en Gaule et en Danemark, de graines et d'animaux domestiques inconnus aux temps antérieurs. Ces animaux, ces graines, avaient été apportés d'Orient. La force des traditions éclate dans l'analogie des monuments et dans la constance de certains détails retrouvés partout où un des groupes appartenant à l'âge de la pierre polie a été constaté. Enfin, le respect pour les morts, la persistance à n'admettre dans la construction des sépultures que des pierres non taillées[2], des objets sur lesquels n'étaient figurés aucun être animé, aucune plante,

1. Hérodote, liv. V, c. XVI, nous fait connaître le règlement établi chez les Pæoniens du lac Prasias en vue de cet entretien des pilotis. « Les habitants, dit-il, plantaient autrefois ces pilotis à frais communs; mais, dans la suite, il fut réglé qu'on en apporterait trois du mont Orbelus à chaque femme que l'on épouserait. La pluralité des femmes est permise dans ce pays. » Le détail concernant les pieux dus par les citoyens à chaque nouveau mariage est d'autant plus curieux qu'encore aujourd'hui, dans la vallée de Luchon, existe en France un usage analogue. L'arbre de la Saint-Jean est dû par le dernier marié de l'année, qui est tenu d'aller le chercher dans la montagne et de le dresser à ses frais sur la place publique.

2. Il n'est pas inutile de rapprocher ces faits des prescriptions contenues dans la Bible, *Exode*, ch. XX, v. 25 : « Quod si altare lapideum feceris mihi non ædificabis illud de sectis lapidibus. » — *Deutér.*, XXVII, v. 31 : « Altare Domino Deo tuo de lapidibus quos ferrum non tetigit et de saxis informibus et impolitis. » — *Josué*, VIII, v. 31 : « Altare vero de lapidibus impolitis. »

Digitized by Google

contrairement aux habitudes constatées chez les nomades des cavernes qui, antérieurement, dessinaient et sculptaient avec art [1], ne portent-ils pas témoignage, pour les hommes de la pierre polie, de leur attachement à certains rites, de leur soumission à un culte consacré ?

Il y a là un monde à part. Tandis que l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, l'Asie centrale, sans parler de l'Égypte, étaient depuis longtemps en plein épanouissement de la civilisation des métaux, les contrées du nord, y compris la Gaule, vivaient encore huit ou neuf cents ans avant notre ère d'une vie traditionnelle et ignorée.

On a cru que l'âge de la pierre polie représentait une des phases normales et nécessaires du développement de l'humanité dans la voie du progrès, quelque chose d'analogue à ce qu'est en géologie un étage bien tranché dans la succession des terrains antérieurs à l'ère récente. Ce point de vue ne peut qu'égarer. Le perfectionnement du travail de la pierre, chez les populations septentrionales et occidentales de l'Europe, tient uniquement à leur isolement. Il est synchronique et même postérieur au développement bien supérieur d'autres populations du Midi qui n'ont point traversé d'étape semblable. L'âge de la pierre polie, si l'on entend par ces mots un état relativement avancé antérieurement à la connaissance des métaux, n'existe point en Égypte, quoi qu'on en ait dit, c'est-à-dire là où nous touchons du doigt les strates les plus anciennes de l'humanité civilisée. L'âge de la pierre n'est réellement développé ni en Grèce, ni en Italie. Au moment où dans ces pays s'élèvent des monuments analogues aux monuments mégalithiques, les monuments dits pélasgiques [2] et cyclopéens, les métaux bronze et or, sinon le fer, y avaient

1. Voir plus loin notre article : *Le Renne de Thaingen.*
2. Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens.* Paris, 1841.

Digitized by Google

déjà pénétré. Ces pays, comme l'Australie ou la Nouvelle-Calédonie, doivent avoir passé brusquement, presque sans transition, de l'état sauvage à l'âge des métaux. Ce fut le bénéfice de leur situation géographique et de leur climat qui attira d'abord les colons. Ainsi s'explique pourquoi les Grecs et les Romains ne parlent point de cette civilisation de la pierre que leurs ancêtres avaient à peine connue [1].

La remarquable civilisation de la pierre polie constatée sur les bords de la Baltique et de la Manche prouve sans doute l'énergie de ces primitives races du Nord que leur isolement n'empêcha pas de progresser; mais n'est-elle pas aussi le signe, chez elles, d'une inaptitude profonde à des travaux d'un ordre plus élevé? Ces races s'avancèrent d'elles-mêmes jusqu'à la pierre polie sans pouvoir aller plus loin.

Le problème est donc un problème local, non général, ethnographique plutôt que philosophique et humain. Les questions à résoudre à cet égard sont les suivantes :

1° Quelles causes ont prolongé jusqu'à l'an mille avant Jésus-Christ et au delà l'isolement des contrées scandinaves, des îles Britanniques, de l'Allemagne du Nord et de la Gaule [2]?

2° Où faut-il placer le centre de civilisation de la pierre polie?

3° Comment s'est opéré le rayonnement de cette civilisation?

4° Quel était, dans chaque contrée particulière, l'état

1. Voir dans : *Les premiers habitants de l'Europe*, de M. d'Arbois de Jubainville les textes qui peuvent se rapporter à cette civilisation primitive. (Note de la seconde édition.)

2. Il ne suffit pas que quelques comptoirs soient établis sur les côtes d'un grand pays pour que le pays ne soit pas *isolé* au sens où nous l'entendons. Nous avons depuis longtemps l'accès des ports de la Chine. La Chine n'en est pas moins un pays fermé.

Digitized by Google

des populations indigènes au moment où la civilisation de la pierre polie y a pénétré?

5° A quoi tient-il que les populations de la pierre polie n'ont pas pu, sans secours étranger, s'élever jusqu'à la civilisation des métaux?

Ces questions sont toujours à l'étude.

La Gaule après les métaux : Les armes de bronze. — A une date impossible à déterminer, mais qui vraisemblablement ne remonte pas au delà du xe ou xiie siècle avant notre ère, des armes de bronze, des ustensiles et des bijoux de même métal commencèrent à pénétrer dans ce monde septentrional où dominait exclusivement la civilisation de la pierre polie [1]. L'or travaillé en feuille au repoussé, ou fondu avec art à cire perdue, fait à la même époque son apparition sur plusieurs points privilégiés de ces mêmes contrées. Ces bijoux, ces ustensiles, ces armes sont fabriqués avec un métal composé partout des mêmes éléments, du même alliage [2]. Les formes, sans être identiques, ont toutes un air de famille. Les motifs d'ornementation ont un caractère uniforme. Les différences d'un pays à l'autre constituent, en un mot, des variétés plutôt que des types distincts.

Les nouveaux courants, fécondant ainsi les régions longtemps déshéritées du monde ancien, sortaient donc d'une source unique. Les archéologues sont d'accord à cet égard. Il est également démontré que le point de départ de cette civilisation doit être cherché non au nord-est, en Sibérie et au delà, mais au midi, du côté du Caucase ou de la Méditerranée [3]. Nous n'hésitons point à considérer le

1. Il ne faut pas oublier que l'usage du métal était commun, dans certaines contrées, deux ou trois mille ans avant notre ère.
2. Voir notre article : *Le Bronze dans les pays transalpins.*
3. Voir plus loin notre article : *Le Bronze dans les pays transalpins.*

Digitized by Google

Caucase et le fond de la mer Noire comme le foyer central, en Europe, de ce grand mouvement[1]. Les teintes jaunes de la carte annexée à ce volume permettent de suivre les effets de ces courants au nord et au sud, où la nouvelle culture sociale s'est répandue par deux voies nettement tracées : le Dniéper, la Vistule et l'Oder d'un côté, le Danube de l'autre.

Dans le Nord, principalement dans les pays scandinaves, Suède et Danemark, l'introduction des métaux, à quelque cause qu'elle soit due, fut suivie d'une révolution complète. La civilisation, sous cette influence, change de face ; les rites religieux, les conditions générales de la vie, s'y modifient. A l'inhumation succède l'incinération. L'usage des monuments sépulcraux mégalithiques est délaissé; la demeure dernière des chefs, ou plutôt de leurs cendres, est un tumulus de forme et de construction nouvelles[2].

Les dépouilles de la guerre les plus riches sont sacrifiées aux dieux, déposées dans les lacs, enfouies sous des tertres ou des pierres consacrées. On a le soupçon qu'une aristocratie théocratique et guerrière à la fois préside à cette transformation. La poignée des glaives étincelle d'or; la coupe des dieux, le bracelet du chef, sont en or également. La richesse s'unit à la force.

Les débris des navires de cette époque ne nous ont point été conservés[3], mais l'image de ces navires est gravée sur

1. Worsaae, *la Colonisation de la Russie et du Nord scandinave, et leur plus ancien état de civilisation* (Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord, 1873 et 1874), traduit par E. Beauvois. Copenhague, 1875.

2. Il ne faut pas croire, toutefois, que cette révolution ait été brusque. Entre l'époque de la pierre polie et l'époque du bronze pur a existé une période de transition, mais, comme nous le disons, la révolution a fini par être complète bien avant l'introduction du fer en Scandinavie. (Note de la seconde édition.)

3. Les navires les plus anciens découverts dans le Nord datent du IIe ou IIIe siècle après notre ère.

Digitized by Google

les couteaux et les rasoirs du temps : ces navires sont de forme élégante ; on les sent rapides (fig. *a* et *b*).

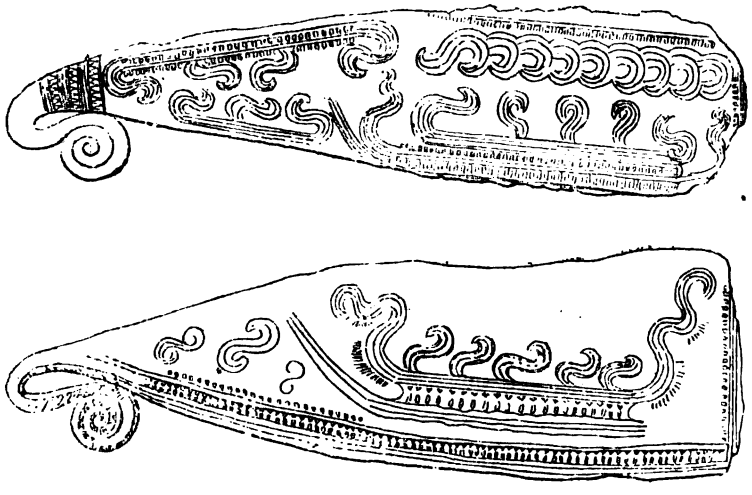

Fig. *a* et *b*. — Rasoirs de l'âge du bronze.

Les rochers du Bohuslan (Suède) portent des représentations semblables[1]. L'organisation sociale est stable, car elle durera jusqu'au delà de l'ère chrétienne chez ces énergiques populations, avec un dédain et une répulsion de plus en plus marqués pour les mœurs étrangères[2].

Au sud et le long du Danube, la civilisation du bronze a pour théâtre principal la Hongrie d'abord, puis la Savoie et la Suisse. Nous ne parlerons pas de la Hongrie, encore imparfaitement étudiée[3] ; nous devons nous arrêter à la Suisse et à la Savoie, car en Suisse et en Savoie nous sommes en Gaule.

1. Voir p. 61.
2. Voir Worsaae, *la Colonisation de la Russie*, etc.
3. Le huitième congrès archéologique, depuis la publication de notre première édition, s'est réuni à Pesth. L'existence d'une *province hongroise* du bronze, suivant l'heureuse expression de M. Worsaae, y a été nettement constatée. On a même cru pouvoir établir celle d'un *âge du cuivre* ayant précédé l'âge du bronze. Voir le mémoire de M. Pulsky.

Digitized by Google

Les palafittes des lacs de Genève, de Neufchâtel, de Bienne et du Bourget semblent, à considérer la similitude seule des objets, une colonie scandinave. Les armes ont la même dimension, la même forme, les mêmes poignées étroites[1]. Les bijoux ont les mêmes motifs de décoration, les couteaux la même forme. La Suisse est, sous ce rapport, beaucoup plus près du Danemark que la Hongrie. L'or y est toutefois moins abondant que dans le nord. On s'aperçoit que les populations ne sont plus à portée de l'Oural. Il y a une autre distinction à faire : nous ne trouvons point en Suisse de tumulus de l'âge du bronze pur, de l'âge du bronze scandinave. Dans les tumulus helvétiques, le fer apparaît presque toujours. Au fond des lacs, d'ailleurs, point de squelettes. Quel rite funéraire ces populations avaient-elles? Il est à croire qu'elles pratiquaient l'incinération, comme leurs pères du nord. Des inhumations auraient, ce semble, laissé plus de traces[2]. Mais on ne peut faire, à cet égard, que des conjectures. Ayons de la patience. Les archéolognes suisses veillent : attendons qu'ils aient parlé.

Si la situation de la Suisse ne comportait pas le développement d'une marine comme en Suède et en Danemark, les habitants des palafittes avaient des chars de guerre ou de parade. Les chevaux, de petite taille, sont harnachés avec luxe et couverts de plaques étincelantes[3].

Jusqu'où cette civilisation rayonnait-elle au sud et à l'ouest? Au sud nous la retrouvons à Ronzano, près Bo-

1. Voir Desor, *le Bel âge du bronze lacustre en Suisse*, 1874.

2. La coïncidence des objets du type de l'âge de bronze et du rite de l'incinération dans tous les pays du Nord rend cette hypothèse probable. Le fait que les cimetières les plus anciens de la haute Italie sont des cimetières à incinération est un nouvel et puissant argument en faveur de la même thèse. Voir plus loin notre article : *L'Incinération dans la haute Italie pendant l'ère celtique.*

3. Voir notre article : *Deux mors de bronze*, etc.

Digitized by Google

logne[1] (Italie). A l'ouest, très accentuée dans les Alpes et dans la vallée du Rhône, elle est faiblement représentée dans le reste de la Gaule. Un fait est surtout à remarquer : pas plus en France qu'en Suisse nous ne trouvons de tombeaux de l'époque dite *âge du bronze;* nous n'en trouvons pas davantage en Italie. Les objets typiques de cette époque conservés dans nos musées ne proviennent point de monuments sépulcraux ; ils sortent du lit des rivières, de la fente des rochers, ou étaient enfouis sous des amoncellements de pierres et de terre, sans aucune trace de restes humains; on peut conjecturer que ces armes et ces bijoux sont des offrandes : *la part des dieux*. Nous ne connaissons point à ce fait singulier d'explication plus plausible.

La civilisation du bronze pur a donc très peu pénétré en Italie, très peu pénétré en Gaule[2]? Doit-on s'en étonner? En Italie la civilisation du bronze, telle que nous la trouvons dans le nord, avait été devancée par la civilisation pélasgique et tyrrhénienne, d'un tout autre esprit[3], et qui de bonne heure connut le fer. Les deux civilisations se heurtèrent en Cisalpine : la civilisation méridionale devait l'emporter; les tribus des palafittes ne pouvaient lutter contre l'Étrurie.

En Gaule, l'obstacle véritable fut la civilisation mégalithique dont nous avons présenté plus haut le tableau abrégé. Les chefs acceptèrent le nouveau métal sans changer de mœurs. Quelques-uns des objets de bronze de style primitif ont été trouvés sous des dolmens[4]. Dans le

1. Gozzadini, *De quelques mors de cheval italiques*. Bologne, 1875.

2. Nous faisons toujours exception pour les cités lacustres.

3. La civilisation pélasgico-tyrrhénienne acceptait et développa les arts plastiques proscrits par la civilisation septentrionale. Voir, *Les premiers habitants de l'Europe*, de M. d'Arbois de Jubainville.

4. Voir la belle épée de bronze découverte sous un dolmen du Lot et publiée par M. de Bonstetten, dans son *Essai sur les dolmens*, p. 36 et pl. II, fig. 3.

Digitized by Google

Lot, l'Aveyron, la Lozère, les populations se faisaient enterrer encore suivant les anciens rites, bien après l'introduction du fer.

La réunion de ces faits et d'autres semblables porte à penser que la France ne traversa pas, à l'époque de l'introduction première des métaux, la révolution dont les contrées plus septentrionales nous offrent le spectacle. La transformation fut chez nous plus lente et moins complète. Les objets de bronze de type primitif sont, en effet, moins nombreux en Gaule qu'en Danemark ou en Irlande, en Mecklembourg ou en Hanovre, même en Hongrie; ils y forment un groupe moins homogène et se divisent en séries moins originales. Certaines lames de poignard, toute une catégorie de perles de bronze et de verre, semblent de provenance méditerranéenne; d'autres objets, surtout des armes, paraissent importés d'Irlande ou d'Angleterre[1]. Nous possédons une cuirasse de type grec. Enfin, même dans les stations lacustres, le fer, inconnu dans le Nord, est mêlé au mobilier de bronze du type le plus pur. La proximité de l'Italie pélasgique et tyrrhénienne s'y accuse nettement. Ajoutons à ces considétations l'absence bien constatée de tout monument funéraire spécial à l'âge du bronze pur, la rareté des incinérations, et l'on comprendra combien peu est justifié le préjugé de l'existence d'un âge et surtout de plusieurs âges de bronze en Gaule[2].

Nous ne doutons point qu'à l'époque où les Phocéens vinrent fonder sur nos côtes des établissements durables, au VIe siècle avant notre ère, le centre, le nord et l'ouest

1. Voir plus loin, p. 202, la représentation d'une épée irlandaise rapprochée d'une épée de Gaule.

2. Voir ce que nous avons dit sur cette question au Congrès de Stockholm. *Congrès de Stockholm*, p. 423.

Digitized by Google

de la Gaule fussent encore en plein âge de la pierre polie, mitigé seulement par l'usage restreint des métaux chez les chefs[1]. Les régions voisines de l'Italie étaient seules plus civilisées. Cette civilisation était surtout développée chez les tribus celtiques des Alpes[2], dont une partie débordait en Cisalpine. Mais déjà le fer se montrait partout autour de nous et allait nous envahir. La période du bronze, si l'on veut absolument qu'il y en ait eu une, n'a donc été ni longue, ni générale en Gaule. Il ne faut jamais perdre de vue cette vérité : la civilisation du bronze a touché la France; elle n'y a jamais complètement pénétré. Les faits archéologiques n'indiquent d'ailleurs aucune modification sensible ou changement dans l'ensemble des populations durant ces deux premières périodes. Une couche indigène d'origine inconnue, au-dessus de laquelle sont superposées les tribus de type septentrional, selon toute probabilité, qui enterraient leurs chefs sous les dolmens, tel paraît avoir été en Gaule, jusqu'à l'invasion des bandes armées de l'épée de fer, le *substratum* humain. Il faut faire exception pour les seules contrées connues plus tard sous le nom d'Helvétie et de Narbonnaise, où des groupes plus civilisés s'étaient établis de bonne heure. Ces groupes semblent avoir formé en France une aristocratie restreinte. C'est dans la haute Italie qu'il faut aller étudier les éléments de cette civilisation[3].

En somme, l'époque de transition séparant, en Gaule, l'âge de la pierre polie de l'âge définitif du fer, deux âges

1. Cette conjecture a été pleinement confirmée par les belles découvertes de M. René Kerviler dans la baie de Saint-Nazaire. Voir dans la *Revue archéologique*, numéros de mars, avril et mai 1877, l'article intitulé : *L'âge du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire-sur-Loire.* (Note de la seconde édition.)

2. Voir plus loin l'article intitulé : *Premières tribus celtiques connues des Grecs.*

3. Voir notre article : *L'Incinération en Italie pendant l'ère celtique.*

Digitized by Google

très nettement caractérisés par un ensemble de faits archéologiques incontestables, est à la fois très obscure, mal définie, mal limitée. La science a beaucoup à faire pour y porter la lumière et la précision[1].

Les armes de fer. — Autant les monuments funéraires où le bronze se rencontre seul sont rares en Gaule, autant sont fréquents les cimetières pré-romains où domine le fer[2]. Avec l'introduction du fer s'ouvre pour la Gaule une ère véritablement nouvelle.

L'origine de cette troisième civilisation n'est plus un mystère pour nous. De nombreuses découvertes archéologiques permettent de suivre à la piste les traces de ceux à qui nous la devons et qui ne venaient ni d'Italie, ni de Grèce par voie de mer, comme on l'a cru à tort si longtemps, mais des contrées qu'arrose l'Ister, c'est-à-dire le Danube. Les teintes vertes de notre seconde carte rendent sensible aux yeux la direction suivie d'Orient en Occident par ce nouveau flot humain. Les objets contenus dans ces tombeaux d'un caractère tout spécial permettent de fixer avec approximation suffisante la date de ce grand événement. Les sépultures les plus anciennes peuvent être du IVe ou Ve siècle avant notre ère[3]; les plus récentes sont du IIe[4]. Nous sommes en pleine ère historique : c'est l'époque où les Grecs et les Romains ont commencé à

1. Sur cette seconde période, comme sur la première, les textes historiques remontant à une époque antérieure à l'ère chrétienne, c'est-à-dire les textes relativement contemporains, ne nous apprennent presque rien. Les légendes elles-mêmes font presque totalement défaut : elles ont, d'ailleurs, uniquement rapport à des faits relatifs aux côtes de la Méditerranée. Un seul nom de ville, celui d'*Alésia, fondée par Hercule*, paraît appartenir à l'intérieur du pays; mais sait-on bien où était l'Alésia de la légende ?

2. Le seul département de la Marne contient quatre-vingt-quinze cimetières gaulois de l'époque anté-romaine. Voir notre article : *Le Casque de Berru.*

3. Voir plus loin l'article : *Græchwyl.*

4. Voir plus loin l'article : *Vases étrusques au nord des Alpes.*

Digitized by Google

entrer véritablement en rapport avec nous[1]. Les premiers mercenaires de race celtique signalés par l'histoire sont ceux qui se mirent vers l'an 370 au service de Denys l'Ancien[2]. Il y a là des dates parfaitement concordantes.

L'étude de ces cimetières est des plus instructives et des plus curieuses. On y lit pour ainsi dire imprimées dans le sol, les annales de notre première grande révolution sociale. Cette révolution qui fit la Gaule ce qu'elle était au temps de César fut le résultat d'une invasion, d'une conquête. Le commerce antérieur du bronze, le contact des populations avec les Celtes du Midi et du Nord avait sans doute quelque peu modifié les mœurs primitives. Des foyers de lumière, de petits centres religieux avaient pu s'établir çà et là, mais leur action n'avait pas, ce semble, profondément pénétré dans le pays. Les traces en sont disséminées et sans étendue. Une semence féconde avait été déposée en terre fertile, elle n'avait pas encore germé.

Avec les tribus guerrières qui nous apportent l'usage général des armes de fer, tout change et se transforme. La population, de ce jour, est divisée en classes distinctes : la population armée, la population pastorale et agricole[3]. Les tribus guerrières, les conquérants occupent surtout

1. Ils n'ont jamais rien su de notre histoire antérieure. M. d'Arbois de Jubainville a très bien dégagé cette vérité de l'étude seule des textes. Nos idées ne diffèrent des siennes, à cet égard, qu'en un seul point, concernant la civilisation celtique, civilisation orientale et très ancienne, qui a joué un grand rôle dans l'histoire de notre développement moral et dont notre savant confrère ne nous semble pas tenir un compte suffisant. Il est vrai que c'est encore le côté de notre histoire primitive le moins bien élucidé. Voir notre article : *Celtes*.

2. Niebuhr a déjà fait remarquer (t. IV, p. 271 de la traduction française) que le nom des Celtes ou Gaulois n'est point cité dans l'énumération des mercenaires levés par Hamilcar contre Gélon (480 av. J.-C.). Hérodote, VII, 165, ne parle que de Ligures, de Cyrniens, de Sordes et d'Hélisyces.

3. Strabon nous décrit très clairement cet état de choses comme étant celui d'une partie des pays barbares de l'Europe (Strab., liv. II, c. IV, § 26, trad. Tardieu, I, p. 206).

Digitized by Google

les régions orientales du pays, les rives du Rhin, les plaines de la Champagne, les plateaux où la Seine prend sa source, les vallées des Alpes. Chaque membre de ces grandes associations militaires a dans la tombe, près de lui, comme plus tard le Franc, son épée, son couteau, sa lance, son javelot, souvent son bouclier. Les chefs se font ensevelir sur leur char de guerre[1], ornés parfois de bijoux d'or et entourés d'un mobilier funéraire rappelant leurs hauts faits, leurs victoires lointaines[2]; quelques-uns portent le torques.

Dans ces cimetières, point de mélanges : chez tous, le costume, plus ou moins riche, est le même; les armes ont la même forme, la vaisselle mortuaire le même caractère. Ces objets, classés par séries au musée de Saint-Germain, se distinguent à peine les uns des autres; tous semblent sortis de la même fabrique, façonnés par les mêmes mains, inspirés par la même pensée.

Quand au milieu de cette uniformité se détache un vase, un bijou de caractère nettement tranché, ce bijou, ce vase se fait reconnaître immédiatement pour un étranger; c'est un vase, un bijou grec, italien ou étrusque, rapporté en Gaule des bords de la mer Noire ou des rives du Pô[3]. Nous sommes manifestement en présence de clans fermés à tout ce qui n'est pas de leur sang, de leur religion, de leurs traditions. Sur cinq ou six mille tombes déjà remuées dans le département de la Marne, une seule incinération a été signalée : l'urne cinéraire indique une date très voisine de la conquête romaine[4]. Une tombe contient une épée de bronze; cette tombe porte tous les caractères d'une tombe

1. Voir l'article : *Casque de Berru.*
2. Voir l'article *Græchwyl.*
3. Voir l'article : *Vases étrusques en Gaule.*
4. Urne de Saint-Remy-sur-Bussy (communication de M. Morel au Comité des Sociétés savantes).

Digitized by Google

étrangère : le couteau, l'épée, le bracelet, ont le type des armes d'outre Manche[1].

Ces tribus armées sont d'ailleurs inégalement réparties sur le sol français. Plus nous avançons vers l'ouest, plus ces groupes compacts et uniquement composés de frères d'armes deviennent rares. Bourges d'un côté[2], Cussy-la-Colonne de l'autre[3], marquent jusqu'ici la limite occidentale de ces établissements fixes[4]. Au delà sont signalées des sépultures isolées. Cependant les contrées centrales et armoricaines du pays ne restent pas immobiles. Sans subir l'invasion au même degré, elles en reçoivent le contre-coup. Chaque citoyen n'y porte pas les armes comme en Champagne, mais ceux qui jouissent de ce privilège abandonnent, à l'imitation du vainqueur, l'épée de bronze pour l'épée de fer. Nous retrouvons cette épée de fer sur les bords du Rhône, dans le Doubs, le Lot, l'Aveyron, le Tarn et au fond de l'Armorique, chez des populations agricoles, à une époque bien antérieure à la conquête romaine. La céramique se transforme également, le costume se modifie ; une nouvelle industrie se répand partout : l'usage des bijoux émaillés pénètre jusque sur les rives de notre Océan. La croupe de certaines collines est fortifiée, suivant un système particulier et original que César n'a pas dédaigné de décrire[5]. A Vertault[6], à la

1. Tombe de Barbuise (Aube), localité très voisine des cimetières de la Marne. Une seconde épée semblable a été trouvée depuis dans la même contrée. Voyez Société des antiquaires de France, *Bulletin* du 1er trimestre de 1877, p. 44. (Note de la seconde édition.)

2. Cimetière gaulois de Sainte-Solange.

3. Cimetières gaulois des Chaumes d'Auvenay, de Créancey et de Méloisey.

4. Depuis la publication de notre première édition, des épées en fer, du type de la Marne, ont été découvertes dans un oppidum de la commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Voir notre rapport au Comité des Sociétés savantes (12 février 1877) sur une communication de M. Paul du Chatellier. (*Revue des Sociétés savantes*, sixième série, t. V, p. 267). Ce fait constitue toujours une exception.

5. Jules César, *B. G.*, VII, 23.

6. Côte-d'Or.

Digitized by Google

Ségourie [1], à Murseins, à Luzech [2], au mont Beuvray [3], ces retranchements sont encore presque intacts. Il n'est pas défendu d'y voir un signe de la résistance des vieilles races à l'approche des conquérants. Le fait est remarquable, car à la même époque, Marseille, Antibes et plusieurs autres villes du littoral étaient déjà fortifiées à la grecque. Les contrées du centre n'avaient point imité cet art étranger.

Nous ne doutons point qu'un mouvement religieux ait été la conséquence de cette activité multiple et générale de la Gaule surexcitée par les menaces du dehors. Les germes précédemment déposés se développent; le grand éclat du druidisme, dont le principal foyer paraît avoir été la Grande-Bretagne [4] et l'Irlande, date probablement de cette époque. Malheureusement, l'archéologie ne donne à cet égard aucun renseignement nouveau.

Nous pourrions signaler de nombreux faits de détail ayant trait à cette période féconde de notre histoire, essayer de les rattacher par un lien logique et en former un tableau. Ce serait sortir de notre cadre : une préface n'est pas un livre. On peut voir dans les articles réunis par nous quels rapports étroits unissaient alors la Gaule, l'Italie [5], la vallée du Danube, les rives de la mer Noire et de la Baltique [6]. Vouloir faire plus serait compromettre la science par un empressement prématuré. Nous croyons en avoir assez dit d'ailleurs pour faire ressortir l'intérêt national de pareilles recherches et la possibilité de les mener à bonne fin.

Nous n'avons pas craint d'être sur deux points très affir-

1. Maine-et-Loire.
2. Lot.
3. Saône-et-Loire.
4. César, *B. G.*, VI, 13.
5. Voir notre article : *Vases étrusques au delà des Alpes.*
6. Voir notre *Mémoire sur les Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert.*

Digitized by Google

matif. Nous sommes convaincu que deux forces principales ayant agi isolément d'abord, puis de concert, ont contribué à l'organisation sociale définitive du pays avant les Romains : l'association militaire ou compagnonnage des Galates conquérants d'un côté, le druidisme de l'autre[1]. Ces deux forces étaient différentes d'origine comme de nature. Le druidisme relève des Celtes. Il nous venait du Nord[2]. Ses racines plongent dans les plus vieux cultes orientaux; la Grande-Bretagne en avait reçu le dépôt, comme l'Arcadie celui des mystères après l'invasion des Hellènes. Le compagnonnage armé, d'origine galatique, sortait d'une ruche dont il faut chercher le centre dans la vallée du Danube, du côté des Balkans ou des Carpathes.

Que le druidisme vînt de la Grande-Bretagne, César nous le dit; nous n'avons pas le droit de récuser son témoignage. Que le point d'impulsion des mouvements militaires qui transformèrent la Gaule vers le ve siècle ait été le Danube, mille preuves archéologiques le démontrent. Les sépultures, les cimetières caractérisant cette phase de notre histoire, comme plus tard les cimetières mérovingiens caractériseront la conquête franque, se retrouvent à la fois sur la rive gauche du Rhin, dans la Hesse, en Bavière, en Wurtemberg, en Bohême, en Autriche jusqu'à Salzbourg, et dans une partie de la Hongrie. Le midi et l'ouest de la France ne les connaissent pas. Le haut Rhin, la haute Seine, les plaines de la Champagne, la Bourgogne, la Suisse sont chez nous leur vrai domaine. Ces faits n'ont-ils pas leur éloquence aussi persuasive que des textes?

Il y a plus : si, faisant table rase d'hypothèses trop facilement accueillies depuis le commencement du siècle, nous mettons, en face des données acquises par l'archéo-

1. Voir notre article : *Gaulois*.
2. Où il avait été directement importé d'Asie.

Digitized by Google

logie, les textes à nous transmis par les anciens, classés chronologiquement, ces textes, vagues et décousus, empruntent à cette comparaison une clarté nouvelle; nous comprenons mieux ce qu'ils disent; nous nous expliquons mieux ce qu'ils taisent.

L'absence de tout renseignement sur le centre et le nord de la Gaule, sur le centre et le nord de la Germanie antérieurement au IIIe siècle avant notre ère, nous paraît naturelle. Les Grecs et les Romains ne pouvaient parler de contrées où ils n'avaient pas pénétré, où leur commerce même ne pénétrait pas. Nous comprenons mieux la valeur de leurs aveux réitérés d'ignorance[1]. L'état social de la Gaule jusqu'au IVe siècle, tel que l'archéologie nous le dévoile, était de ceux dont l'histoire ne s'occupe pas. Nous nous rendons mieux compte de la difficulté qu'il y avait à faire pénétrer dans un pareil milieu la grande civilisation. Quelques comptoirs phéniciens ou grecs, sur les côtes, y devaient être impuissants. Le voisinage de la Narbonnaise, soumise à Rome, n'eût pas suffi davantage. Les pays barbares ne se civilisent pas, ne s'organisent pas si facilement, uniquement par influence.

Une invasion, une conquête entraînant après soi des groupes compacts, groupes religieux et groupes militaires, d'autant plus puissants que vainqueurs et vaincus paraissent avoir été de même race, étaient nécessaires pour faire sortir de leur état rudimentaire des populations vigoureuses, mais volontairement fermées jusque-là aux souffles plus civilisés du dehors. Ces groupes actifs, régénérateurs, nous les saisissons maintenant. Ce sont les Celtes du Nord et du Midi, les hommes du bronze, d'un côté ; de l'autre, les Galates, les hommes du fer.

Cf. Polyb., III, 38; Strab., l. II, c. IV. § 3, 12, 26.

Digitized by Google

La tâche des archéologues et des historiens paraît donc désormais tracée. L'archéologie permet de dessiner le contour des cadres à remplir. Il s'agit de composer les tableaux : notre ambition serait d'exciter quelques jeunes esprits à entreprendre cette œuvre. En pareil terrain, toute exploration faite de bonne foi est profitable à la science. Sans doute, on sera longtemps encore en danger de s'égarer à la recherche de routes non encore frayées; mais oser s'exposer à l'erreur est une des vertus de l'archéologue : nous donnons l'exemple.

Saint-Germain, 21 juin 1876.

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

Bien que plus de dix ans séparent cette seconde édition de la première et que durant ce laps de temps nous n'ayons négligé aucune occasion de contrôler nos premiers aperçus par l'étude des faits et des publications nouvelles, nos convictions sont restées les mêmes. Nous n'avons donc point à remanier notre œuvre, comme nous l'aurions fait sans hésitation si la confiance en la justesse de nos idées avait été ébranlée. Nous n'avons eu à y apporter que des améliorations de détail. Le texte a été révisé avec le plus grand soin. Trois articles ont été ajoutés : *deux*, en tête du volume, l'un sous le titre de : ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, *quel sens doit-on donner à*

Digitized by Google

cette expression? l'autre sous celui de : LES TROIS AGES; *âge de pierre*, *âge de bronze*, *âge de fer*. Nombre d'idées fausses se sont répandues dans le public à l'ombre de ces termes mal définis : nous avons cru nécessaire de les préciser. *Le troisième* article nouveau est une annexe : STATISTIQUE DES RASOIRS DE BRONZE avec carte. Cette carte montre quel fruit on peut tirer des statistiques de ce genre. Nous souhaitons que cet essai trouve des imitateurs. Enfin, et ce n'est pas la moindre amélioration, cette seconde édition est accompagnée d'une table des matières qui rendra faciles toutes les recherches de détail. D'un autre coté, le nombre des bois a été augmenté; les cartes soigneusement revues. La belle carte des dolmens de MM. Erhard frères a été, avec leur autorisation, substituée à la carte primitive. Nous espérons que cette seconde édition, qui nous est demandée depuis longtemps, sera accueillie avec la même faveur que la première.

ALEXANDRE BERTRAND.

15 janvier 1889.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE ET GAULOISE

I

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE[1]

QUEL SENS DOIT-ON DONNER A CETTE EXPRESSION?

PRÉAMBULE

Cet article et le suivant ne faisaient point partie de la première édition. Ils ont été rédigés en 1885 pour la *Grande Encyclopédie*. L'article : *Les trois âges* a été lu devant l'Académie des inscriptions. Nous avons pensé que ces généralités seraient bien placées en tête de nos études d'archéologie celtique et gauloise. On ne saurait trop combattre les idées fausses, surtout quand il s'agit d'une science nouvelle.

Le Dictionnaire de l'Académie fait suivre le mot *Archéologie* de la définition suivante : *Science des monuments de l'antiquité*. Littré le définit : *Connaissance*, *étude de l'antiquité*, de l'antiquité au sens absolu du mot. C'est ainsi que tout le monde le comprend. On dit tous les jours : ce monument, cet objet, ce fait remonte à la plus haute antiquité, à l'antiquité la plus reculée, sans que ces termes impliquent dans l'esprit de personne que les faits, les monuments, les objets ainsi désignés appartiennent à des temps placés en dehors ou au delà de l'histoire. L'étude de ces objets, de ces monuments, quelque date reculée que l'on puisse leur assigner, a toujours été considérée comme étant du domaine de l'archéologie sans

1. Extrait de la *Grande Encyclopédie*, t. III (1886). — Deuxième édition.

Digitized by Google

épithète. Quel sens peut donc avoir ce terme de *préhistorique* accolé à celui d'archéologie, terme tout récent qui ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie, et qui, dans Littré qui l'a recueilli, équivaut à : *antérieur à l'histoire?* Y aurait-il donc une antiquité, des monuments antérieurs à la plus haute antiquité, à l'histoire même la plus reculée?

Ceci demande explication. Le terme Histoire a dans ce sens évidemment besoin d'être défini. Les limites de l'histoire, au sens vulgaire du mot, varient, en effet, suivant les pays, ces limites pour chaque pays étant marquées par les limites de nos connaissances actuelles. Les limites de l'histoire romaine sont autres que celles de l'histoire grecque, celles de l'histoire grecque autres que celles de l'histoire d'Égypte. De plus, au delà de l'histoire positive, existe pour tous les pays une histoire légendaire destinée, avec le temps, à sortir, plus ou moins vite, de la pénombre pour entrer en pleine lumière, grâce aux efforts persévérants des linguistes et des mythographes. Personne, aujourd'hui, n'a plus le droit de considérer les légendes comme des fables. Les légendes sont la forme primitive de l'histoire chez presque tous les peuples, à la naissance des sociétés. Le langage des légendes est obscur; il n'est pas inexplicable. L'histoire légendaire d'un pays fait donc partie intégrante de l'histoire de ce pays. C'est de l'histoire en préparation, si l'on veut, de l'histoire non encore dégagée de l'enveloppe mythique qui la dissimule. Il n'y a là rien de véritablement préhistorique. On ne peut, dans ce cas, se servir de cette expression sans donner lieu à de nombreux malentendus. Prenons un exemple : la légende des Atrides, même pour ceux qui regardent les légendes comme des fables, rentrera-t-elle dans le cadre des temps préhistoriques? Mais alors, quelle confusion! Des monuments existent se rattachant à cette légende : le trésor d'Atrée, les murs pélasgiques de Mycènes, la porte des Lions. Ces monuments sont contemporains de monuments asiatiques analogues appartenant à une période notoirement historique. Comment les uns seraient-ils historiques, les autres préhistoriques? Nous en dirions

Digitized by Google

autant des monuments concernant les légendes de Pelasgus et de Persée. Transportons-nous en Égypte, aux temps de Menès et des grandes Pyramides (4,000 ans environ avant notre ère); dirons-nous qu'au delà de Menès, qui est considéré par tous les historiens comme un roi historique, nous entrons dans une période préhistorique? nullement. Non seulement des fouilles heureuses, M. Maspero nous en donne l'espoir, peuvent d'un jour à l'autre jeter sur ces temps reculés et actuellement dans l'ombre une pleine lumière, mais les prédécesseurs de ceux qui ont fait une œuvre aussi colossale que celle des Pyramides ne peuvent, à aucun égard, être considérés comme ayant vécu au delà de l'histoire. Menès marque seulement la limite de nos connaissances actuelles. Ainsi, en Égypte, plus de 4,000 ans avant notre ère nous sommes en pleine période historique. Les découvertes nouvellement faites en Chaldée montrent qu'à cette époque la haute Asie, sous le rapport du développement des sociétés humaines, n'était pas en arrière de l'Égypte. Dans toutes ces contrées, à partir du cinquantième siècle avant notre ère, quelque peu de chose que nous puissions savoir de ces temps si éloignés de nous, nous sommes dans les temps historiques.

Si l'on reste placé à ce point de vue, l'épithète de préhistorique, appliquée à une période obscure du développement d'un peuple et équivalant à : *Période sur laquelle tout renseignement nous manque actuellement*, est une épithète, un néologisme, dont l'utilité paraît contestable; car, dès qu'un monument nouveau se révèle, relatif à cette période dite préhistorique, du fait même de cette découverte la période rentre logiquement dans le domaine de l'histoire, et si la période rentre dans l'histoire, comment le terme de préhistorique conviendrait-il à ce monument? On peut concevoir, il est vrai, et il existe des pays sans histoire. Les Esquimaux n'ont pas d'histoire, pas plus que les Australiens et les nègres. Faudra-t-il qualifier de préhistorique tout ce que ces contrées renferment de souvenirs du passé?

N'y a-t-il donc point d'archéologie préhistorique? Cette ex-

Digitized by Google

pression est-elle vide de sens? Une pareille conclusion est loin de notre pensée. Le terme de préhistorique répond à une idée juste et a une valeur scientifique réelle pourvu qu'il ne soit pas détourné de son sens primitif et rationnel. Ce terme doit être pris dans son sens absolu, signifiant : *antérieur à toute histoire, période précédant l'organisation des races humaines en sociétés constituées*, telles que nous les connaissons aujourd'hui, et dont l'histoire nous permet de suivre le développement à partir de plus de 4,000 ans avant notre ère. Antérieurement à cette époque, antérieurement même à l'apparition de l'homme, les annales de la terre ont été reconstituées par la géologie. L'archéologie préhistorique, à proprement parler, est la science des époques intermédiaires entre l'apparition de l'homme qui marque la fin des temps géologiques et les premiers documents, de quelque nature qu'ils soient, marquant le commencement de l'histoire. Les conditions dans lesquelles cette science nouvelle est née en expliquent d'ailleurs suffisamment le caractère véritable.

L'archéologie préhistorique, comme branche nouvelle des sciences archéologiques, est née, en effet, du mouvement imprimé aux études des temps primitifs par les découvertes de Boucher de Perthes dans les alluvions quaternaires de la Somme, de Lartet et de Christy dans les grottes du Périgord, suivies de la publication du célèbre livre de Lyell, l'*Antiquité de l'homme*. Des questions furent alors posées et discutées qui n'avaient pu l'être jusque-là, ou que l'on croyait insolubles. Cuvier, qui ne niait pas la haute antiquité de l'homme, qui croyait à ce que l'on appelait alors l'homme antédiluvien, était persuadé que ses restes étaient engloutis au fond des mers actuelles et qu'on n'en retrouverait aucune trace sur notre continent. Boucher de Perthes a démontré l'erreur de Cuvier. Nous savons aujourd'hui que l'homme a vécu dans nos contrées, à côté d'un certain nombre d'espèces éteintes, en pleine époque quaternaire, c'est-à-dire à l'époque des grandes alluvions et d'une extension considérable des glaciers des Pyrénées et des Alpes, l'époque glaciaire des géologues.

Digitized by Google

L'abbé Bourgeois a même cru trouver, bien au-dessous de ces alluvions quaternaires, dans des couches appartenant, sans conteste, aux terrains tertiaires, des silex où se reconnaîtrait le travail humain. Ces recherches réclamant, pour être menées à bonne fin, diverses connaissances scientifiques spéciales, relevant de l'anthropologie, de la géologie, de la paléontologie (faune et flore), de la minéralogie, de l'ethnologie, ont donné naissance à un groupe de travailleurs pris en dehors des archéologues de profession qui ont constitué une science véritablement nouvelle. Des congrès ont été créés sous le nom de *Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique* pour la discussion des problèmes nouvellement proposés à l'activité humaine : antiquité de l'homme; distribution des diverses races primitives sur la surface du globe; lois du progrès dans l'humanité primitive; conditions physiques et climatériques au milieu desquelles l'homme a apparu sur la terre.

A l'ouverture du congrès de Paris, en 1867, Longpérier, élu président, caractérisait avec sa sagacité ordinaire et de la manière la plus heureuse la science naissante : « Si, comme je n'en doute pas, disait-il, nous pouvons éclaircir les questions proposées, il en résultera une remarquable extension de nos connaissances, un immense supplément à l'histoire, bien fait pour exciter la plus grande et la plus légitime curiosité. » Quelles étaient, en effet, les questions proposées? Elles donneront une idée de ce qu'est, dans son essence, l'archéologie préhistorique. — 1° Dans quelles conditions géologiques, au milieu de quelle faune et de quelle flore a-t-on constaté, dans les différentes contrées du globe, les traces les plus anciennes de l'existence de l'homme? Quels sont les changements qui ont pu s'opérer, depuis lors, dans la distribution des terres et des mers? 2° L'habitation des cavernes a-t-elle été générale? Est-elle le fait d'une seule et même race et se rapporte-t-elle à une même époque? 3° Quelles sont les notions acquises touchant le caractère anatomique de l'homme dans les temps préhistoriques? Peut-on constater dans l'Europe, et particu-

Digitized by Google

lièrement dans l'Europe occidentale, la succession de plusieurs races et caractériser ces races?

A ces questions est lié le problème si délicat et si obscur encore de l'unité ou de la variété de l'espèce humaine, du monogénisme ou du polygénisme. Il y a là assurément un champ assez vaste ouvert aux travaux des adeptes de la science nouvelle. Il y a donc lieu de reconnaître l'existence d'une science dite archéologie préhistorique, mais il est utile aussi d'en circonscrire nettement les limites et d'arrêter ses empiètements sur l'archéologie historique. On s'est servi trop souvent, dans ces derniers temps, du terme de préhistorique pris dans le sens relatif et non dans le sens absolu, signifiant simplement : *recherches concernant des temps sur lesquels l'histoire de tel ou tel pays est muette*, quelque rapprochés de nous que ces temps puissent être. Certains adeptes du préhistorique ont même érigé cette manière de voir en doctrine. « Il est bien entendu, écrivait M. Arcelin en 1873, dans un travail sur l'âge de la pierre en Gaule, qu'il n'y a pas de préhistorique absolu; que, suivant les peuples, le moment où ce terme cesse d'être applicable se recule ou se rapproche dans des proportions qui peuvent se mesurer par des siècles, le préhistorique des uns correspondant au plus complet développement de la civilisation des autres. » Très bien, répondrons-nous avec un éminent égyptologue, M. Chabas, mais est-ce bien ainsi que ce terme de préhistorique est compris par les personnes étrangères à cette science spéciale? Quoi que l'on fasse, ce terme ne soulève-t-il pas, dans l'esprit du public, l'idée d'une antiquité profonde pour laquelle les bornes de la chronologie classique sont loin de suffire? N'est-on pas, par la force même des expressions, naturellement transporté bien au delà des temps où vivaient Abraham ou même les pharaons les plus anciens? Et cependant, plus d'un objet s'étale dans certains musées, faisant partie des salles dites préhistoriques, qui est non seulement contemporain de Moïse ou de Salomon, mais même d'époques bien plus rapprochées de nous. N'y a-t-il pas là de quoi jeter le trouble dans l'esprit des visiteurs? Il serait désirable que le

Digitized by Google

terme de préhistorique ne fût jamais employé dans la science qu'au sens absolu. Le public, en tout cas, doit être mis en garde contre cette épithète à signification vague et élastique. L'archéologie préhistorique n'en est pas moins une science de grand avenir; mais cet avenir sera d'autant plus assuré qu'elle restera sur le terrain qui lui est propre.

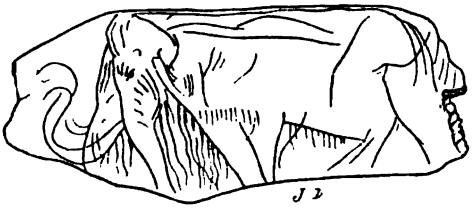

1. — Mammouth gravé sur un fragment de défense. (Collection du Muséum.) Grotte de la Madeleine (Dordogne).

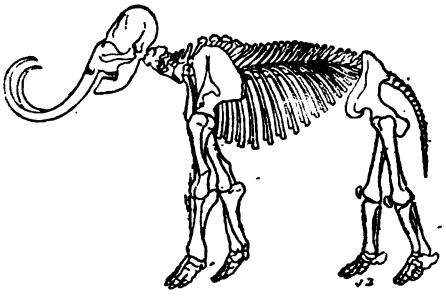

2. — Squelette de mammouth reconstitué au musée de Lyon.

Fig. 1 et 2. — Spécimens de la faune préhistorique (époque quaternaire).

Digitized by Google

II

LES TROIS AGES[1]

AGE DE LA PIERRE, AGE DU BRONZE, AGE DU FER
HISTORIQUE DE LA QUESTION
ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La division des temps dits préhistoriques en trois âges, en *âge de la pierre, âge du bronze* et *âge du fer*, est d'origine récente. Thomsen, directeur du musée des antiquités du Nord à Copenhague, l'a appliquée le premier au classement des collections dont il avait la garde (1830-1836). J.-J. Worsaae, son successeur, suivit son exemple. Ce classement méthodique fit sensation. Les différentes phases par lesquelles la civilisation avait passé en Danemark, avant la conversion des Danois au christianisme, étaient exposées aux yeux des visiteurs du musée dans un ordre à la fois logique et lumineux. La simplicité et la clarté de cette classification frappèrent tous les esprits. Elle n'était pas seulement simple et d'une application facile, elle répondait exactement aux faits observés dans les pays scandinaves. En Suède, en effet, comme en Danemark, l'étude des antiquités avait conduit à constater l'existence de trois périodes préchrétiennes distinctes : une période, la plus ancienne, durant laquelle l'usage des métaux était inconnu et les morts inhumés sous des monuments funéraires composés de grandes pierres (les dolmens et allées couvertes); une seconde période, caractérisée à la

1. Extrait de la *Grande Encyclopédie*, tome Ier (article *Ages*), 1886. — Deuxième édition.

Digitized by Google

fois par l'introduction de la métallurgie, l'abandon des monuments mégalithiques comme sépultures et la substitution du rite de l'incinération au rite de l'inhumation. Toutefois, durant cette seconde période, deux métaux seulement, le bronze et l'or, se rencontrent dans les sépultures. L'argent et le fer ne s'y montrent qu'à la période suivante, la troisième période, période contemporaine de l'apparition des flottes romaines sur les côtes scandinaves, vers le milieu du 1er siècle de notre ère. Ce sont là des faits incontestables. Chacune de ces périodes avait été de longue durée et répondait, même la première, la plus ancienne, à un état social relativement avancé. La seconde période n'avait pas seulement duré longtemps, elle s'étalait dans les salles du musée, aux yeux éblouis du visiteur, avec un éclat tout particulier, révélant l'existence, dans le nord, d'une civilisation préromaine des plus brillantes. Thomsen se crut autorisé à qualifier d'âge chacune de ces périodes. La première, que caractérisaient les monuments mégalithiques et le dépôt exclusif d'armes et objets de pierre ou d'ambre dans les sépultures, devint l'âge de la pierre, la seconde l'âge du bronze, la troisième l'âge du fer. — Ces appellations qui répondent, en Scandinavie, à des réalités saisissables, à des différences de mœurs tranchées, à des états de civilisation successifs et nettement déterminés, étaient légitimes. Age, en ce cas, est synonyme de période ou phase distincte du développement social d'un peuple. Le mot a sa raison d'être. La majorité des archéologues anglais, allemands, français et italiens accepta tout d'abord ces dénominations sans objections, et les collectionneurs s'empressèrent d'appliquer à leurs collections la classification des archéologues du nord, sans se demander si elle était également applicable à tous les pays.

Ce cadre de classification est, en effet, très séduisant. Former des séries d'armes et d'outils de pierre, de corne et d'os ; des séries d'armes et d'outils de bronze associés à quelques rares bijoux d'or d'un style connu; rejeter dans une dernière catégorie les découvertes où le fer se rencontre, tout cela n'exige

Digitized by Google

aucune recherche pénible, presque aucune connaissance étrangère à la nature de la matière employée : l'opération est à la portée des intelligences les moins cultivées. Les séries ainsi formées donnent, de plus, peu de prise à la critique. Mais cette classification, en dehors des pays scandinaves, répond-elle à la vérité historique? Les esprits réfléchis ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'elle n'y répond pas, que cette classification est factice et non naturelle. Le Dr L. Lindenschmit, l'éminent directeur du musée de Mayence, qui avait commencé à classer son musée d'après ces données, qui avait tout d'abord adopté la division des trois âges dans son grand ouvrage, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* (1858), reconnut le premier, après une année d'essais infructueux, qu'il faisait fausse route. Il le déclare sincèrement dans la préface de son second volume en rompant définitivement avec la théorie des trois âges. En Allemagne, en effet, si ce n'est sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique (Oldenbourg, Hanovre, Holstein, Meklembourg), ni les séries de la pierre, ni les séries du bronze ne représentent un état de civilisation analogue à celui dont le Danemark, aux périodes correspondantes, offre le spectacle. Les sépultures mégalithiques font complètement défaut dans tout le centre et le sud de la Germanie; les armes et outils de pierre y sont grossiers et relativement rares; les sépultures où le bronze se rencontre seul, sans aucun mélange d'objets de fer, ou, ce qui est la même chose, d'objets de bronze appartenant notoirement à la période du fer dans les contrées voisines (Italie et Gaule) — y sont une exception. Dans la majorité des contrées germaniques, aucun ensemble de monuments funéraires ou autres, révélant l'existence de ce que l'on est convenu d'appeler un âge dans l'histoire des nations, ne se montre avant l'introduction du fer. En Gaule, où l'âge de la pierre et des monuments mégalithiques est très développé, où même, dans les contrées de l'ouest, il est développé à l'égal, au moins, du Danemark, les traces d'une période où le bronze était seul en usage, à l'exclusion de la pierre et du fer, sont insaisissables, sauf dans

Digitized by Google

les cités lacustres de la Suisse, exception qui ne peut faire loi. Il existe, sans doute, un grand nombre d'objets de bronze recueillis en Gaule. Une salle entière leur est consacrée au musée de Saint-Germain ; mais les circonstances dans lesquelles ces objets ont été recueillis ne fournissent point les éléments nécessaires à l'établissement d'un âge particulier, distinct de l'âge de la pierre et de l'âge du fer. Soutenir qu'il a existé en Gaule un âge du bronze est un abus de mots. Les faits n'autorisent donc, ni en Germanie, ni en Gaule, la division des trois âges.

Cependant, l'élan était donné. La découverte des cités lacustres, se divisant en cités de la pierre et cités du bronze (1854-1860), semblait donner raison aux prétentions des archéologues danois, qui avaient fini par élever les faits observés chez eux à la hauteur d'une théorie philosophique. Un géologue suisse, Morlot, dans une brochure qui eut un grand retentissement sous le titre de : *Études géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse* (Lausanne, 1860), avait formulé avec beaucoup de talent et une conviction communicative la nouvelle thèse. L'existence des trois âges y était définitivement présentée non comme un fait particulier à la Scandinavie ou même européen, mais comme la loi générale du développement de l'humanité. — Une autre cause contribua au succès rapide de la doctrine. Parmi les savants qui, les premiers en France et en Italie, à la suite des Danois et des Suisses, s'étaient livrés aux études préhistoriques, étaient un certain nombre de géologues. Il leur sourit de retrouver dans les trois âges de Thomsen et de Morlot des divisions analogues aux grandes divisions des couches de terrain du globe. La théorie des trois âges devint entre leurs mains une espèce de dogme. Les faits historiques les mieux établis ne les inquiétaient point ; ils se plaçaient systématiquement en dehors de l'histoire ; les disciples ne leur ont pas manqué. Dès 1874, le délégué du ministère de l'instruction publique de France au congrès de Stockholm croyait devoir signaler au ministre ces dangereuses tendances : « L'influence prépondé-

Digitized by Google

rante des géologues dans le mouvement imprimé aux sciences préhistoriques, influence heureuse à tant d'égards, a eu, écrivait-il dans son rapport officiel, ce résultat fâcheux d'introduire dans les faits relatifs au développement des sociétés humaines une méthode et des habitudes d'esprit fort peu applicables aux faits historiques. Il peut y avoir, en géologie, une loi immuable de la succession des terrains de l'écorce terrestre : terrains primaires, terrains secondaires, terrains tertiaires et quaternaires; il n'existe point de loi semblable applicable aux agglomérations humaines, à la succession des couches de la civilisation. Affirmer que toutes les races ont passé nécessairement par les mêmes phases de développement et parcouru toute la série des états sociaux que la théorie des trois âges veut leur imposer est une dangereuse erreur. » Nous sommes toujours dans les mêmes sentiments.

Assurément, l'homme a commencé par se servir des seules armes et instruments que la nature mettait à sa disposition. L'homme n'est pas né une hache de bronze ou de fer à la main. Une vérité aussi simple n'avait pas besoin d'être érigée en axiome. Les anciens avaient constaté bien avant nous ces humbles débuts logiquement imposés à la faiblesse humaine.

Arma antiqua manus, ungues dentesque fuerunt
Et lapides et item sylvarum fragmina rami.
(LUCRÈCE, *De natura rerum*, liv. V, v. 1282.)

« Les premières armes furent les mains, les ongles et les dents, puis les pierres et les branches arrachées aux arbres des forêts. »

Il n'était guère besoin non plus d'affirmer comme une découverte que l'introduction de l'art de la métallurgie dans les sociétés humaines marquait, au sortir de la barbarie primitive, une première et sérieuse étape dans la voie du progrès. Le poète Lucrèce l'avait constaté avant Morlot.

Posterius ferri vis est æris que reperta.
(LUCRÈCE, *loc. cit.*)

« Plus tard, on découvrit les propriétés du fer et de l'airain. »

Digitized by Google

Il est donc naturel et conforme à la réalité des choses, aux données de l'histoire comme à la logique, de diviser les temps primitifs, pour chaque pays, en période prémétallique, ou âge de la pierre si l'on veut, et période ou âge des métaux. On dira, par exemple : *La Gaule avant les métaux, la Gaule après les métaux.* Il n'y a point là de système. Dans quelques contrées, comme en Danemark, placées dans des conditions toutes particulières, une phase intermédiaire, durant laquelle le bronze domine à l'exclusion du fer, peut donner lieu à une sous-division pour laquelle nous ne repousserions pas la qualification d'âge du bronze. Mais en adoptant ces grandes divisions, soit dans la classification d'un musée, soit dans l'arrangement d'un livre, il ne faut jamais oublier qu'en Occident, du moins, entre l'âge de la pierre et l'âge des métaux, il n'y a aucune relation nécessaire, aucun rapport de filiation. L'âge des métaux, qu'il s'agisse du bronze ou du fer, n'est point, en Occident, le développement logique, normal de l'âge de la pierre. C'est une civilisation d'importation. L'introduction du bronze et du fer dans nos contrées est un fait purement commercial ou d'immigration, ne remontant, ni en Gaule, ni en Germanie, ni en Danemark, au delà des temps historiques. Il n'est pas un seul bronze découvert dans ces divers pays que l'on puisse faire remonter au delà du XVIe siècle avant notre ère; accorder cette date est même être très généreux. Les plus hardis parmi les préhistoriciens ne soutiennent pas le contraire. Ils se contentent de ne jamais soulever les questions de date. Les Danois eux-mêmes n'assignent pas à leurs plus anciens bronzes une date antérieure au XIIe ou XIVe siècle av. J.-C., c'est-à-dire une date postérieure au règne du grand Sésostris Rhamsès II et à l'établissement des Hébreux en Palestine. Or, à cette époque, on sait aujourd'hui que l'Assyrie et l'Égypte, probablement aussi la Chine, étaient depuis plus de deux mille ans déjà en pleine civilisation des métaux. Essayer de formuler la loi du développement de l'humanité en s'appuyant sur des faits uniquement observés en Gaule, en Suisse ou même en Danemark, est donc une illusion dont

Digitized by Google

on s'explique difficilement la persistance; sous ces réserves, abordons l'étude particulière des trois grandes périodes désignées sous les titres d'âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer, en tâchant de rendre à chacun de ces termes sa véritable signification.

Age de la pierre. — Toutes les races humaines ont passé par une période plus ou moins longue de leur existence durant laquelle l'usage des métaux leur était inconnu. L'antiquité n'ignorait pas ce fait, mais cet état rudimentaire de l'humanité à son berceau, auquel quelques poètes et géographes grecs et romains avaient fait seulement des allusions passagères, n'avait point attiré, avant le commencement de ce siècle, l'attention des savants et des philosophes. Il ne semblait pas qu'il y eût là matière à recherches fécondes. Les relations des grands voyageurs du siècle dernier, les découvertes archéologiques contemporaines ont complètement modifié les idées à cet égard. Non seulement il a été démontré que l'ignorance de la métallurgie n'excluait pas un certain degré de civilisation sous les climats heureux des mers du sud où de nombreuses populations étaient encore, il y a cent ans, en plein âge de la pierre, mais qu'aux extrémités même de l'Europe, dans les contrées du nord et de l'ouest, en Irlande, en Angleterre, en Danemark, en Suède, en France, et même en Portugal, dans les pays qui semblaient les mieux connus, avaient existé, à une époque dont l'histoire ne parlait pas, des tribus organisées en sociétés, ayant des chefs et des lois respectés, bien qu'elles ne fissent aucun usage d'armes et d'outils en métal. C'est là une des grandes découvertes de ces dernières années. Des monuments funéraires importants et nombreux, les dolmens et allées couvertes, attestent que ces tribus de l'âge de la pierre ont joué, à leur manière, un grand rôle dans nos contrées. L'exploration des monuments fait connaître, en effet, que ces tribus étaient à la fois pastorales et agricoles, que le culte des morts, la plus ancienne forme qu'ait revêtue l'idée religieuse, était chez elles par-

Digitized by Google

ticulièrement développé, qu'elles jouissaient, en un mot, d'une civilisation véritable quoique d'ordre inférieur.

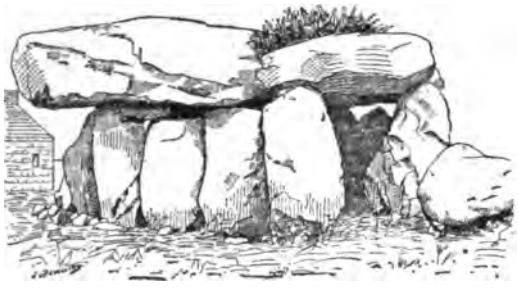

Fig. 3. — Dolmen armoricain (Korkonno).

Si, en Danemark, ces tribus paraissent avoir été les premiers occupants du sol, en Gaule elles avaient été précédées par des nomades s'abritant une partie de l'année dans des cavernes qui leur servaient également de sépulture. Ces nomades, chasseurs de rennes, vivaient dans des conditions sociales tout autres et beaucoup plus grossières que les tribus des constructeurs de dolmens. Ils n'étaient pas cependant à l'état sauvage absolu. Le sentiment de l'art était très développé

Fig. 4. — Bois de renne gravé découvert dans la caverne de Chaffaud (Charente) en 1851[1].

chez eux. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un regard sur les ossements et bois de cervidés recueillis dans leurs ca-

1. Voir musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 22. Cette gravure est la première qui ait été recueillie dans une caverne, à une époque antérieure aux discussions soulevées par les découvertes de Boucher de Perthes. Son authenticité ne peut faire aucun doute. Cfr. *Congrès international de Copenhague*, 1869, p. 114 et 133; *Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 29 avril 1887.

Digitized by Google

vernes et qui, gravés et sculptés avec une rare habileté, font l'admiration de tous les visiteurs de nos musées (Musée de Saint-Germain, salle I, vitr. 20-26). L'étude des cavernes habitées forme aujourd'hui toute une branche de la science des temps préhistoriques.

Bien que nous touchions, avec les hôtes des cavernes, à des temps très éloignés de nous, ces nomades eux-mêmes avaient trouvé l'homme déjà établi en Gaule. Boucher de Perthes, dont cette découverte a illustré le nom, a prouvé que dans une antiquité bien plus reculée encore, à l'époque qualifiée par Cuvier de diluvienne, l'homme vivait, en Gaule, associé aux grands mammifères dont la race est éteinte aujourd'hui : le mammouth, le grand cerf, le rhinocéros tichorinus, le bos primigenius. Des outils ou armes en silex, incontestablement travaillés par l'homme, gisent, en effet, dans les terrains diluviens de la plupart de nos grandes rivières (la Somme, la Seine, la Charente, etc.), mêlés aux ossements de la faune éteinte. Ainsi s'est développé peu à peu, aux yeux des savants étonnés, un âge de la pierre qui, se prolongeant, en Gaule, démesurément dans le passé, peut être suivi dans ses lents progrès jusqu'à l'établissement de l'état social représenté par les monuments mégalitiques, état social qui nous donne, pour la première fois, le spectacle d'une société organisée. — A côté de l'âge de la pierre général et vulgaire, commun à toutes les races à l'origine, et que nous retrouvons encore dans sa grossièreté primitive chez quelques sauvages modernes, a donc existé dans certaines contrées, sous des influences que la science devra déterminer, une civilisation spéciale de la pierre digne de toute l'attention du monde savant.

Divisions de l'âge de la pierre en Gaule. — En France, le pays où l'âge de la pierre se montre dans son plus complet développement, plusieurs subdivisions de cette grande époque ont été proposées; aucune ne paraît complètement satisfaisante. La science est encore en voie de formation. Les divisions qui ressortent des mémoires d'Édouard Lartet, ce sage

Digitized by Google

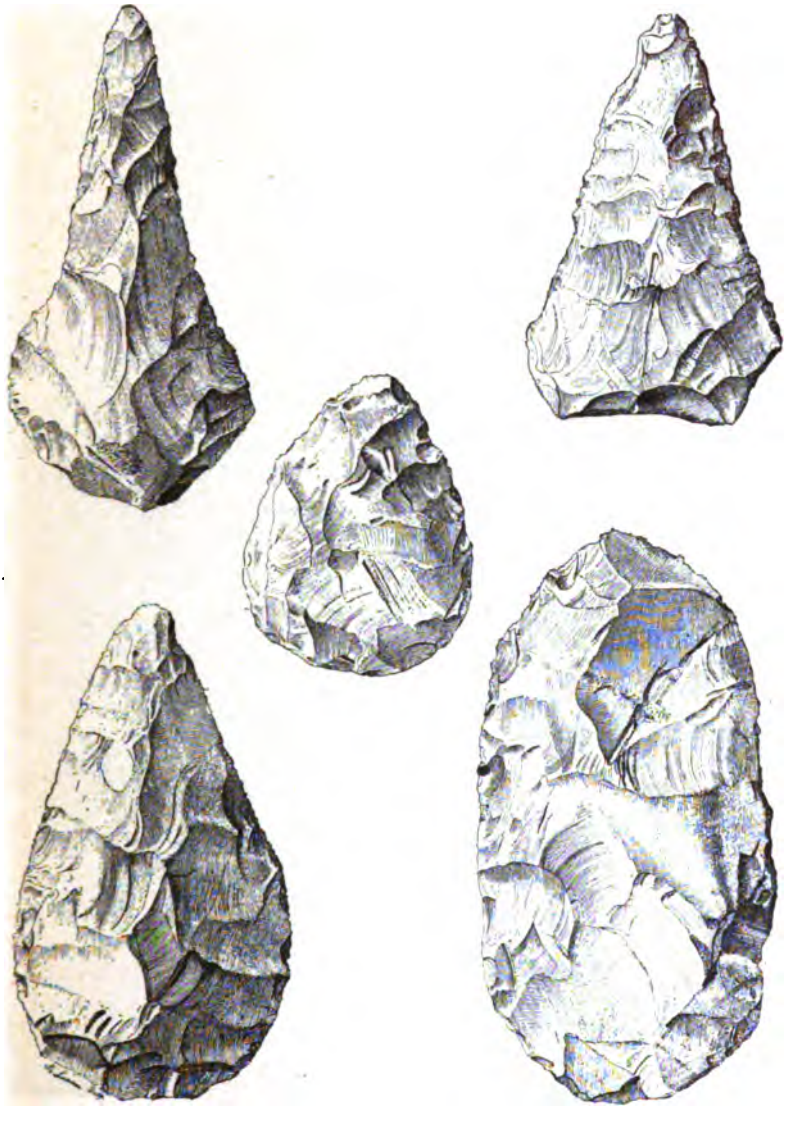

Fig. 5. — Silex quaternaires. Types divers (1/2 grandeur réelle).

Digitized by Google

esprit, si sincère et si réservé, nous semblent encore les mieux fondées : 1° *Age de la pierre éclatée ou paléolithique*, divisé en : (*a*) époque des alluvions ou des animaux éteints ; (*b*) époque des cavernes ou des animaux émigrés, dite aussi époque du renne ; 2° *Age de la pierre polie ou néolithique*, se manifestant sous deux aspects : (*a*) monuments mégalithiques ; (*b*) cités lacustres : c'est la période où apparaissent les animaux domestiques et les céréales. Mais ces divisions et subdivisions sont loin d'être applicables à tous les pays.

Fig. 6. — Habitations lacustres de la Suisse restituées. (Voir Hamy, *Précis de Paléontologie humaine*, p. 30.)

Géographie des âges de la pierre. — La série des âges de la pierre, telle que nous venons de l'exposer en quelques mots, ne se présente jusqu'ici dans tout son développement qu'en Gaule (France, Belgique et Suisse), où tous les anneaux de la chaîne se sont rencontrés, depuis l'époque paléolithique des animaux éteints jusqu'à l'époque des dolmens et des cités lacustres en traversant l'époque des cavernes. Aucun autre pays n'a cet avantage au même degré. En Danemark et en

Digitized by Google

Suède, où l'âge néolithique est si richement représenté, la civilisation dolménique si complète (toutefois sans cités lacustres), l'époque paléolithique tout entière fait défaut. Le pays était inhabité avant l'établissement, dans la contrée, des tribus qui y introduisirent à la fois la pierre polie et les monuments sépulcraux mégalithiques. Ce qui est plus singulier, on ne trouve ni en Danemark, ni en Suède, aucune trace d'un âge du renne. Mêmes observations relativement à l'Irlande. En Grande-Bretagne, l'âge paléolithique est mieux constaté, mais la période des cavernes est loin d'avoir l'importance de la même période en France; elle n'y a point le même caractère et les cités lacustres y sont inconnues. Des lacunes analogues et plus considérables encore se font remarquer en Allemagne. Non seulement l'époque paléolithique y fait pauvre figure et les cavernes habitées y sont d'une grande rareté, mais l'époque néolithique, si ce n'est dans les contrées du nord-ouest, y est également très mal représentée. Les dolmens sont inconnus dans le centre, l'est et le sud de l'ancienne Germanie où, par contre, il est vrai, se rencontrent des cités lacustres de l'âge de la pierre dans les vallées du Danube et de la Save. En Grèce, aucune de ces époques ne s'est révélée jusqu'ici avec quelque ensemble. L'époque paléolithique y manque même complètement, et si des cités lacustres y sont signalées, c'est seulement en Macédoine, à une date relativement récente et par un historien classique, Hérodote. L'Italie est, sous ce rapport, un peu plus favorisée, bien que la majeure partie de la péninsule paraisse être restée dans un état très voisin de l'extrême barbarie jusqu'à l'arrivée des migrations d'origine orientale déjà en possession des métaux. Les cités lacustres du nord de la Cisalpine sont seules à comparer avec notre âge néolithique.

Il n'y a donc pour les âges de la pierre aucun parallélisme à établir entre les diverses contrées européennes. On n'y peut saisir aucune loi générale de développement social. La civilisation n'y a point suivi une marche uniforme; l'homme n'y a pas passé partout par les mêmes phases d'évolution.

Digitized by Google

Il ne paraît pas avoir pris simultanément possession de ces diverses contrées, ni s'être établi partout dans les mêmes conditions. Nous sommes en présence d'une série de faits particuliers plus ou moins indépendants les uns des autres. Le bel âge de la pierre gaulois et danois, britannique et irlandais, reste une exception dans l'ensemble des faits humains. Ce sont là des faits locaux, peut-être uniquement européens, que l'on n'a aucun droit de généraliser. La série gauloise des diverses périodes de l'âge de la pierre ne peut donc être offerte comme exemple de la loi générale du développement des sociétés humaines, sinon à titre d'hypothèse et avec les plus grandes réserves. La science a tout à gagner en prenant ces réserves en considération. Les théories dogmatiques ne l'ont déjà que trop compromise.

Age du bronze. — Si l'on peut affirmer *à priori* que l'humanité naissante, partout où nous saisissons les traces de l'homme primitif, a dû passer par un âge de la pierre plus ou moins long, plus ou moins développé, l'existence d'un âge du bronze général ayant succédé partout à cet âge primitif de la pierre ne repose, au contraire, sur aucun raisonnement logique et ne découle point légitimement des faits connus. On concevrait que le premier métal dont l'homme se soit servi ait été le cuivre dans les pays où, comme dans les montagnes de l'Oural et les deux Amériques, ce métal existe à l'état natif. Mais comment admettre que le premier métal usité par l'homme ait été partout le bronze, c'est-à-dire un alliage de cuivre et d'étain, quand on sait que les gisements d'étain, d'une exploitation souvent très compliquée, ne se rencontrent en quelque abondance que dans un petit nombre de contrées très éloignées les unes des autres : les Cornouailles en Angleterre, Malacca et Banca dans l'Inde ; — les gisements du Pérou et de l'Australie, pays qui, d'ailleurs, n'ont pas connu le bronze, ne pouvant figurer ici que pour mémoire. L'exploitation du fer dans certaines contrées se présenterait à nous comme un fait primitif beaucoup plus naturel. — D'où vient

Digitized by Google

donc le préjugé relatif à l'âge du bronze? De la généralisation précipitée de faits particuliers érigés trop facilement en théorie générale. Nous indiquerons d'abord quels sont ces faits.

Peuples ou contrées ayant eu réellement un âge du bronze. — Nous lisons dans Hérodote qui, comme on sait, écrivait vers l'an 450 avant notre ère (Hérod., I, ch. ccxv) : « Les Massagètes s'habillent comme les Scythes et leur manière de vivre est la même. Mais (tandis que les Scythes ne se servent pour leurs armes que de fer à l'exclusion du bronze) les Massagètes emploient à toutes sortes d'usages l'or et le *bronze*. Ils se servent du bronze pour les piques, les pointes de flèche et les sagaies, réservant l'or pour orner les casques, les baudriers et les larges ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les plastrons dont est garni le poitrail de leurs chevaux sont aussi de bronze ; quant aux brides, aux mors, aux bossettes, ils les embellissent avec de l'or. *Le fer et l'argent ne sont point en usage parmi eux; on n'en trouve point dans le pays.* L'or et le bronze, au contraire, y sont abondants. » Il y avait donc bien évidemment au ve siècle avant notre ère, chez les populations auxquelles Hérodote donne le nom de Massagètes et dont nous pouvons fixer le séjour au nord-est de la mer Caspienne, un usage systématique du bronze, d'autant plus remarquable qu'à la même époque les populations scythiques qui les entouraient montraient, au contraire, une préférence marquée pour le fer sans que rien puisse nous faire supposer qu'elles se fussent servi antérieurement d'armes ou ustensiles de bronze. C'est là un premier exemple bien constaté en pleine époque historique d'un âge local du bronze. Nous trouvons un âge du bronze plus ancien, de plus longue durée, et aussi exclusif, avec abondance d'or et absence d'argent, chez les populations scandinaves (Suède et Danemark), ainsi que chez les tribus celtiques de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, s'étendant du xe ou du xiie siècle avant notre ère jusqu'au milieu du i^er^ siècle de l'ère chrétienne. Les beaux travaux des Thomsen, des Nilsson, des Worsaae, des Engelhardt, des Hildebrand, des Montélius pour les pays scandinaves; des J. Evans,

Digitized by Google

des Petrie, des Wilde, pour l'Irlande et l'Angleterre, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Les musées de Dublin, de Copenhague et de Stockholm offrent la preuve irrécusable du fait. Les motifs de cette préférence *voulue*, nous les ignorons en partie, mais nous savons qu'au nombre de ces motifs n'était pas l'ignorance de l'existence du fer. En effet, deux ou trois siècles au moins avant notre ère, le fer, même l'épée de fer, à une époque où le Danemark était encore en plein âge du bronze, était usité dans l'île de Bornholm, à la porte, pour ainsi dire, de la Suède et du Danemark, concurremment avec les armes de bronze. D'un autre côté, comment les populations de l'Irlande et de l'Angleterre, visitées si anciennement par les vaisseaux phéniciens et par les vaisseaux grecs qui, dès le temps d'Homère, faisaient le commerce du fer, auraient-elles ignoré jusqu'à l'ère chrétienne les services que ce métal pouvait rendre? L'âge du bronze scandinave et irlandais est donc encore, comme l'âge de bronze des Massagètes, un fait particulier tenant à des circonstances locales exceptionnelles.

Tradition des sanctuaires et des poèmes héroïques concernant un âge du bronze antérieur à l'âge du fer. — Un argument qui paraît, au premier abord, plus sérieux en faveur de l'existence d'un âge du bronze général, intermédiaire entre l'âge de la pierre et l'âge du fer, est la tradition, de source sacerdotale, dont Hésiode, puis Lucrèce se sont faits les échos et dont certaines pratiques religieuses, conservées jusqu'au IIe ou même IIIe siècle de notre ère par quelques collèges de prêtres latins (frères arvales et saliens), attestent la puissance. Aux yeux de ces vieilles corporations, le bronze était un métal sacré, le fer un métal maudit. Le même préjugé existait chez les Égyptiens. M. Bréal a publié dans la *Revue archéologique*, en 1876, une curieuse inscription gravée sur une plaque de cuivre, et portant entre autres prescriptions cette formule significative en vieux style et orthographe : *Ferom pihom estu* (ferrum pium esto), ce qui pourrait se traduire en langage moderne : que le fer (qui est entré dans l'enceinte sacrée mal-

Digitized by Google

gré son caractère impie) soit purifié (pour la circonstance). M. Bréal accompagne ce texte des réflexions suivantes : « Dans le rituel des frères arvales, cette vieille corporation religieuse, antérieure probablement à la fondation de Rome, se trouve la mention d'une nombreuse série de *sacrifices expiatoires* à l'occasion du fer, du fer qui a été apporté dans le bois sacré ou emporté hors du lieu saint, par exemple quand on avait eu besoin de graver des inscriptions avec un instrument d'acier ou bien encore quand un instrument de fer a été apporté dans l'enceinte consacrée pour y couper des arbres frappés de la foudre. » Nous touchons ici la vraie explication des traditions relatives à l'âge du bronze. Le remarquable ouvrage de M. Rossignol : *Les métaux dans l'antiquité* (Paris, 1863), nous donne, en effet, le secret de ces singulières pratiques. M. Rossignol a parfaitement démontré, par de nombreux textes, que la métallurgie fut, dans l'origine, un art lié à l'existence de certaines tribus ou associations religieuses semi-industrielles, semi-militaires. Le siège primitif de ces tribus ou associations avait été la haute Chaldée, puis les montagnes de la Phrygie. Ces métallurgistes étaient considérés comme des enchanteurs et des magiciens. Les vieux poètes et les mythographes nous en parlent sous les noms restés populaires et redoutés de Dactyles Idéens, de Cabires, de Telchines, de Corybantes, de Curètes. L'art de travailler les métaux demeura longtemps entre leurs mains, entouré de mystère. Cet état de choses ne prit fin que vers le VIIe siècle av. J.-C., époque où des fabriques laïques, dirait-on aujourd'hui, furent établies à Athènes, tandis qu'à Rome Numa fondait, en dehors des vieilles corporations, les premiers collèges d'*ærarii*. La métallurgie fut donc longtemps un monopole entre les mains des prêtres. Il existait de ces faits assez de traces encore au Ve siècle de notre ère pour que le grammairien Macrobe fit remarquer dans ses *Saturnales* (V, 1) que le bronze avait été autrefois intimement lié aux cérémonies religieuses, *omnino ad rem divinam pleraque ænea adhiberi solita, multa indicio sunt*. Ce monopole, les corporations qui en jouissaient

Digitized by Google

ne durent pas y renoncer facilement et l'on comprend qu'elles aient pris pour le conserver tous les moyens que l'esprit superstitieux des anciens pouvait mettre à leur disposition. Sous leur influence, le *noir fer* travaillé dès les temps les plus anciens dans les gorges du Caucase par les Chalybes, leurs rivaux en métallurgie, le fer dont était fabriquée la redoutable épée des Scythes, terreur des populations de l'Asie, fut considéré comme un métal inférieur, presque impie. Nous ne pouvons insister ici sur ces considérations. Ce que nous en avons dit semble suffire à expliquer le rôle du bronze dans certaines contrées, chez certains peuples, sa prédominance à certaines époques comme objet d'importation dans les pays nouvellement ouverts au commerce oriental; enfin, l'obstination de certains groupes aristocratiques à ne se servir que du bronze à l'exclusion du fer[1], dans des temps où depuis de longues années le fer était d'un usage vulgaire autour d'eux. Ces faits sont, sans doute aucun, très intéressants à constater, mais rien n'y justifie la théorie d'après laquelle l'âge du bronze aurait existé, en Asie comme en Europe, à titre d'étape normale de l'humanité dans la voie du progrès, au sortir de l'âge de la pierre.

Un âge du bronze analogue à l'âge du bronze des Massagètes, des Scandinaves, des Irlandais, emportant avec lui l'idée de l'exclusion systématique du fer et de l'argent et l'existence d'un état social particulier et distinct de l'état social de l'âge précédent, l'âge de la pierre — a-t-il existé en Gaule ? Non, cet âge du bronze n'existe pas en Gaule. Il ne faut pas jouer sur les mots. Sans doute le métal le plus anciennement introduit en Gaule par le commerce a été le bronze, mais dans quelles conditions l'y trouvons-nous ? A quels monuments est-il associé ? Le fer est-il toujours exclu de ces monuments? La vérité, la voici : les objets de bronze les plus anciens recueillis en Gaule, autant qu'une chronologie peut être établie pour ces temps sur lesquels l'histoire se tait, sont des lames

1. Le fer, dans certains groupes, ne fut pendant longtemps usité que pour les travaux agricoles.

Digitized by Google

de poignards triangulaires et quelques haches de bronze, de caractère, suivant toute apparence, hiératique, déposés à côté de flèches en silex dans les sépultures semi-mégalithiques du Finistère et des Côtes-du-Nord, appartenant par l'ensemble de de leur construction à l'âge de la pierre de la contrée (V. la salle III du musée de Saint-Germain). Nous sommes encore là en plein âge de la pierre polie avec mélange d'objets en métal, importés très vraisemblablement par mer. Quelques monuments mégalithiques analogues se sont, de plus, rencontrés dans le sud de la Gaule, sous lesquels le bronze est mêlé à des perles d'or et d'ambre. Cette introduction de quelques objets de bronze ne semble pas correspondre, chez ces populations, à un changement de mœurs profond. Dans le département de la Lozère, ce n'est pas seulement le bronze, mais le fer, en petite quantité, il est vrai, qui apparaît sous les monuments mégalithiques du pays. Il n'y a rien là qui ressemble à l'âge du bronze scandinave. D'assez nombreuses lames d'épées de bronze d'un autre caractère, épées de combat, existent sans doute dans nos musées (voir la salle V du musée de Saint-Germain), mais quelle est leur provenance? En majorité, le lit des rivières, ou des cachettes qui n'ont aucun rapport avec les monuments d'une époque bien définie. Ces découvertes sont bien l'indice d'une immixtion étrangère dans les affaires du pays, de tentatives d'invasion peut-être, les indices d'un commerce extérieur un peu plus développé : il n'y a rien là qui constitue une révolution sociale méritant la qualification d'âge. Quand des monuments d'un caractère bien tranché, les *tumuli*, apparaissent en Gaule, distincts des monuments mégalithiques, ils contiennent tous du fer en abondance : dès le début de cette nouvelle période, l'épée de bronze est accompagnée de l'épée de fer. On peut donc dire que, s'il y a eu en Gaule une époque où le bronze a été plus abondant que le fer, il n'y a pas eu d'âge de bronze en Gaule. Les mêmes considérations s'appliqueraient à la Grèce et à l'Italie, civilisées à une époque où déjà le fer était dominant dans la Méditerranée.

Les cités lacustres. — On peut alléguer contre cette thèse

Digitized by Google

l'existence des cités lacustres de Suisse : à côté de stations où la pierre se rencontre exclusivement, d'autres stations dans les lacs helvétiques ne contiennent, en effet, presque exclusivement que du bronze. Desor a répondu d'avance à cette objection. Les cités lacustres étaient des magasins où les métallurgistes du bronze déposaient leurs réserves et fabriquaient, au besoin, les ustensiles dont la fabrication n'était pas trop compliquée (v. la salle V du musée de Saint-Germain, vitrine n° 1). Ajoutez que dans quelques stations (station de Mœringen, du lac de Bienne) le fer apparaît déjà.

Age du fer. — Ce que l'on peut appeler l'âge du fer a commencé, suivant les contrées, aux époques les plus diverses. En Égypte, en Chaldée, en Assyrie, en Chine, l'âge du fer remonte à deux, trois, peut-être quatre mille ans avant notre ère. En Afrique, où il n'y a jamais eu d'âge de bronze, l'âge du fer a succédé immédiatement à l'âge de la pierre. M. Maspero a rencontré en Égypte du fer sous les Pyramides de la VIe dynastie (3,000 ans au moins avant notre ère). Le Louvre possède de nombreux saumons de fer recueillis dans les magasins des palais de Ninive. Cette civilisation du fer avait-elle été précédée dans ces contrées par un âge du bronze exclusif? Il serait imprudent de l'affirmer. Tout ce que l'on peut dire, c'est que le bronze (sauf dans l'Afrique centrale), était déjà connu aussi bien que le fer à ces époques reculées et même qu'il fut longtemps, en Égypte et en Chaldée, par les motifs signalés plus haut, le métal prépondérant. La légende de Tubal-Caïn, celle d'Hercule enchaîné sur le Caucase à l'aide de chaînes de fer forgées par Vulcain, légendes remontant à la plus haute antiquité, sont un éloquent écho de ces faits, aujourd'hui incontestables. Si le fer n'est entré que très tard dans les usages de certains peuples de l'Europe, cela tient donc à des causes tout à fait indépendantes de l'histoire chronologique de la métallurgie, dont l'origine paraît d'ailleurs devoir être recherchée en dehors des races aryenne et sémitique. En Danemark, le fer ne se montre, comme métal d'u-

Digitized by Google

sage commun, que vers la fin du IIe siècle de notre ère. En Irlande, l'âge du fer, c'est-à-dire l'introduction du fer dans ces contrées à l'état de métal usuel, ne remonte guère, selon toute vraisemblance, qu'à une époque peu antérieure à l'ère chrétienne. En Gaule, la période à laquelle on donne le nom de premier âge du fer doit avoir débuté vers le VIIe siècle av. J.-C., tandis qu'il faut la reporter au VIIIe ou IXe dans la vallée du Danube, au Xe ou XIe et peut-être au XIIIe ou XIVe siècle dans l'Italie supérieure aussi bien qu'en Grèce, contrées où, comme en Gaule, l'époque où le bronze était seul usité ne peut être considérée que comme une époque de transition de très courte durée. On ne saurait donc reconnaître, pas plus que pour le bronze, un âge du fer universel auquel pourraient s'appliquer des traits généraux indépendants des pays divers où la métallurgie du fer a été successivement importée, en des temps quelquefois si rapprochés de nous. L'âge de fer d'Hésiode, comme son âge de bronze, d'ailleurs, est tout mythique et ne s'appuie sur aucune observation précise. Pour s'en convaincre, il suffit de relire, même sans commentaire, les quinze vers des *Travaux et des jours* du vieux poète grec (vers 140-155). Après avoir parlé de l'âge d'or durant lequel les mortels vivaient comme les dieux; de l'âge d'argent « où les hommes ne ressemblaient à ceux de l'âge d'or ni pour la force du corps, ni pour l'intelligence », Hésiode rappelle l'existence d'un âge de bronze : « Le père des dieux créa une troisième génération d'hommes doués de la parole, l'âge d'airain (ou plutôt la race d'airain) (τρίτον ἄλλο γένος μερόπων ἀνθρώπων χάλκειον) qui ne ressemblait en rien à la race d'argent. Robustes comme le frêne, ces hommes violents et terribles ne se plaisaient qu'aux injures et aux sanglants travaux de Mars, ils ne se nourrissaient pas des fruits de la terre et leur cœur impitoyable avait la dureté de l'acier (ἀδάμας). Leur force était immense, indomptable, et des bras invincibles s'allongeaient de leurs épaules sur leurs membres nerveux. Ils portaient des armes d'airain; leurs maisons étaient construites en airain (bronze), leurs instruments

Digitized by Google

étaient d'airain, car le fer n'existait pas. Égorgés par leurs propres mains, ils descendirent dans la ténébreuse demeure de Pluton sans laisser un nom après eux. Malgré leur force indomptable, la sombre mort les saisit et ils quittèrent la brillante lumière du soleil. Quand la terre eut renfermé leur dépouille mortelle dans son sein, Jupiter, fils de Saturne, créa sur cette terre fertile une quatrième race, plus juste et plus vertueuse, la céleste race des héros que l'âge qui a précédé le nôtre nomma les demi-dieux, dans l'immense univers. » Plût aux dieux, ajoute Hésiode, que je ne vécusse pas au milieu de la cinquième génération : l'âge de fer, qui règne maintenant. — Il n'y a là évidemment rien d'historique, rien de scientifique. Il n'est pas besoin d'insister davantage. Ajoutons que l'âge du fer en Gaule, appartient, comme l'âge du fer danois et irlandais, aux temps historiques, ce qui nous dispense d'en parler ici avec plus de détails.

Fig. 7. – Allée couverte dite « les Pierres-Plates », à Lokmariaker.

Digitized by Google

Fig. 8. Vue des alignements de Carnac, d'après un tableau de Richner au musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

III

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

AU CONGRÈS DE STOCKHOLM EN 1874

RAPPORT

SUR LES QUESTIONS DISCUTÉES

PRÉAMBULE

Ce rapport a été présenté à l'Académie des inscriptions et belles lettres, par M. Adrien de Longpérier, dans la séance du 20 août 1875. Le *Journal officiel* du 24 août rendait compte de cette présentation dans les termes suivants, qui reproduisent les paroles mêmes de M. de Longpérier :

« M. Alexandre Bertrand était délégué du ministère dans le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques : il devait se discuter là un certain nombre de questions qui pourraient être considérées comme étrangères aux études de notre Académie. Mais, je me hâte de vous le faire remarquer, le rapport que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux est rédigé par un érudit, par un ancien membre de l'École d'Athènes, et porte l'empreinte d'une saine critique. M. A. Bertrand nous apprend, d'ailleurs, que, conformément à des prévisions auxquelles vous avez donné votre sanction, le roman préhistorique tend à se restreindre. On commence à voir que les civilisations et les industries, l'emploi des métaux, ont présenté dans la haute antiquité les variétés les plus caractérisées. On reconnaît que le renne se retire devant la marche progressive du bétail domestique, ce qui n'implique aucun phénomène climatérique. Un anthropologiste éminent, M. Virchow, déclare que la crâniologie est encore trop peu avancée pour fournir des données précises ; il n'est donc pas étonnant, dit-il, que les résultats fondés sur la crâniologie ne soient pas confirmés. L'usage du fer, en Suède, semble coïncider avec le commencement de l'Empire à Rome. Mais dans l'île de Bornholm, au sud-est de la Suède, M. Vedel a observé plus d'un millier de sépultures où les armes de fer abondent et dont aucune ne porte la moindre trace de l'influence romaine. Enfin ces particularités ne concernent en aucune façon la Gaule, où, dit M. A. Bertrand, les études actuelles n'autorisent pas à déclarer qu'il y ait eu un âge de bronze, comme en Danemark et en

Digitized by Google

Suède. Il faut s'abstenir de systèmes généraux et assigner à chaque contrée son régime particulier. La science et la saine érudition ont donc singulièrement à gagner à des observations comme celles que M. Alexandre Bertrand résume avec tant de soin. »

RAPPORT

Monsieur le Ministre, vous avez désiré qu'un délégué du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts assistât au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques réuni à Stockholm en août dernier et vous rendît un compte succinct des diverses questions qui y ont été traitées. Le succès de ces congrès, dont l'importance grandit chaque année, avait, à bon droit, attiré votre attention.

La science nouvelle qui s'y élabore ouvre, en effet, à l'esprit, des horizons inconnus vers lesquels un nombre considérable de savants de tout ordre tournent aujourd'hui les regards. « Votre programme, disait l'éminent vice-président[1] du congrès de Paris en 1867, contient une série d'énoncés des plus attrayants. Si, comme je n'en doute pas, vous parvenez à éclaircir les questions qu'il propose, il en résultera une notable extension de nos connaissances, un immense supplément à l'histoire, bien fait pour exciter la plus grande et la plus légitime curiosité. » Ce sentiment est maintenant général. Le chiffre des souscriptions au 7e congrès, qui a dépassé *quinze cents*[2], en est une preuve évidente.

Les problèmes à résoudre étaient les suivants :

1° Quelles sont les traces les plus anciennes de l'existence de l'homme en Suède?

1. M. A. de Longpérier, qui a ouvert le congrès en l'absence d'Édouard Lartet, malade.

2. Ajoutons qu'à Stockholm plus de 600 membres assistaient aux séances. Au congrès de Paris (1867), malgré l'exposition universelle, il n'y avait eu que 371 souscripteurs, dont 221 Français. En 1869, le nombre des adhésions envoyées au congrès de Copenhague ne s'éleva qu'à 416. Le nombre des présents aux séances fut de 337, dont 226 Danois.

Digitized by Google

2° Comment se caractérise, en Suède, l'âge de la pierre polie? Faut-il attribuer les antiquités de cet âge à un seul peuple, ou à plusieurs tribus distinctes ayant habité simultanément les différentes parties du pays?

3° Comment se caractérise l'âge du bronze en Suède? Quelles analogies peut-on constater entre l'industrie de cet âge en Suède et celle des autres pays de l'Europe? Quels sont les rapports de l'âge du bronze avec l'âge de la pierre?

4° Du commerce de l'ambre jaune. Peut-on établir les routes que ce commerce a suivies dans l'antiquité?

5° Comment se caractérise l'âge du fer en Suède? Quels sont les rapports de cet âge avec les âges antérieurs? Quelles étaient à cette époque les relations de la Suède avec les peuples de l'Europe méridionale?

6° Quels sont les caractères anatomiques et ethniques de l'homme préhistorique en Suède?

Ces questions, ainsi que cela devait être, sont, avant tout, *suédoises,* mais elles sont toutes, aussi, plus ou moins européennes par les liens qui rattachent la civilisation suédoise à celles des pays étrangers. Le comité d'organisation du congrès avait donc placé la discussion sur un excellent terrain : c'est un témoignage que nous sommes heureux de lui rendre.

Quelques considérations générales sur le caractère et l'importance de ces questions ne seront peut-être pas déplacées ici.

Il est admis aujourd'hui dans la science que plusieurs contrées de l'Europe ont été habitées par l'homme dès l'époque dite *quaternaire*, c'est-à-dire à l'époque qui correspond à la formation des terrains *diluviens*[1]. Les découvertes de MM. Tournal, Marcel de Serres, Jules de Christol, Boucher de Perthes et Édouard Lartet, nos illustres compatriotes, ne laissent plus

1. L'époque actuelle dite *récente* n'est pour beaucoup de géologues que la continuation de l'époque *quaternaire*. Il est, en effet, fort difficile de tracer la ligne de démarcation qui séparerait ces deux époques. La *faune* et la *flore* actuelles, en particulier, ne diffèrent que très peu de la *faune* et de la *flore* quaternaires.

Digitized by Google

aucun doute à cet égard[1]. L'homme était alors en Gaule contemporain du *mammouth*, du *grand cerf*, de l'*ours* et de la *hyène des cavernes*, du *renne*, du *cheval sauvage*, du *bœuf musqué*, de l'*antilope*, de l'*élan*, du *saïga* et d'un très grand nombre d'autres animaux de races depuis longtemps éteintes ou émigrées. Les débris de l'industrie humaine, haches en silex ou ustensiles en os et en bois travaillé, qui se trouvent associés aux ossements de ces diverses espèces, soit dans les sablières, soit dans les cavernes, ne permettent plus de nier cette contemporanéité[2].

D'où venaient ces premiers habitants de l'Europe centrale? A quelle race humaine appartenaient-ils? Ont-ils disparu comme le mammouth, émigré comme le renne? Peut-on espérer retrouver quelque part, sur le globe, leurs descendants modifiés ou non par le temps et par le métissage? Il était impossible que les savants ne se posassent pas ces questions. Les philosophes et les politiques, aussi bien que les archéologues et les anthropologistes, ont intérêt à ce qu'elles soient résolues. Dans la poursuite des lois du développement de la civilisation, il n'est pas indifférent de savoir laquelle des hypothèses proposées jusqu'ici est conforme à la réalité : migrations et acclimatation des peuples, influence des milieux, lois de croisement et d'hérédité, variété et inégalité des races humaines. formation des nationalités, autant de problèmes qui se rattachent par des liens étroits aux études dont nous parlons. Faut-il penser, par exemple, avec quelques anthropologistes[3], qu'au sein même de nos sociétés modernes se

1. C'est une erreur de croire que Cuvier ait nié l'existence de l'homme quaternaire ou *antédiluvien*. Il soutenait seulement que, de son temps, on ne l'avait point encore rencontré dans nos contrées associé d'une manière certaine à des animaux fossiles. Voir Cuvier, *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, édit. Firmin Didot, in-8, 1867, p. 90.

2. Il est nécessaire d'ajouter que les ossements d'un grand nombre d'autres animaux vivant encore aujourd'hui sous nos climats se retrouvent également dans les sablières et les cavernes.

3. M. de Quatrefages, en particulier, professe qu'il existe aujourd'hui encore, en Europe, un grand nombre de descendants des races de l'époque quaternaire. Sir John Lubbock, de son côté, croit que *l'origine de certaines coutumes qui n'ont aucun rapport avec notre état social actuel doit être cherchée dans les*

Digitized by Google

retrouvent encore cachés ces éléments primitifs et grossiers, et que les instincts des races quaternaires, dans une certaine mesure, vivent encore en nous? Ne reste-t-il, au contraire, rien de ces races complètement mortes après avoir rempli leur mission? Les diverses races humaines ont-elles eu chacune, dès l'origine, leur rôle ici-bas providentiellement tracé, et, ce rôle achevé, sont-elles condamnées à quitter la scène du monde, y laissant seulement, comme souvenir de leur passage, l'héritage des découvertes qu'elles ont faites? Chaque race, chaque groupe humain aurait ainsi son œuvre à accomplir, et disparaîtrait ensuite pour toujours [1].

Retrouver dans le passé l'origine des trésors accumulés par ces activités multiples formant aujourd'hui le patrimoine du genre humain, faire à chacun sa part avec impartialité, n'est-ce pas une grande et noble tâche? Les moyens dont Dieu se sert pour mener l'homme à ses destinées sont couverts d'un voile épais. L'espoir de soulever enfin un coin de ce voile anime les nombreux adeptes des sciences nouvelles. Sous l'empressement fiévreux qu'apportent quelques-uns à la poursuite de ces problèmes, sous l'impatience avec laquelle ils supportent le doute, sous les affirmations prématurées qui en sont la conséquence, il y a un mobile élevé qui doit faire pardonner certains écarts et certaines présomptions.

Retrouve-t-on aux époques primitives, en Suède et en Norvège, des traces de ces races quaternaires? Tel est le point que vise la première question.

A l'état de civilisation tout à fait primordial représenté par les hommes contemporains du mammouth et du renne, succède, en Europe (ce fait est maintenant hors de toute contestation), une civilisation nouvelle et bien plus avancée,

coutumes traditionnellement conservées de ces races primitives, nos premiers ancêtres.

1. Il y a longtemps que M. le comte de Gobineau a signalé l'aptitude des races jaunes au travail des métaux qu'elles semblent avoir connu de tout temps, aptitude qui est loin de se retrouver au même degré dans les races blanches, si supérieures aux premières pour tout ce qui touche aux parties élevées de l'intelligence.

Digitized by Google

caractérisée par la pierre polie, l'introduction des animaux domestiques et des céréales, et, sur certains points, par l'érection des habitations lacustres et des monuments mégalithiques. Cette civilisation n'est pas seulement plus avancée, elle est beaucoup plus générale. Aucune contrée de l'Occident ne paraît en avoir été privée : elle se retrouve aussi bien au nord qu'au sud, en Danemark et en Suède qu'en Gaule et en Italie, à l'ouest comme à l'est, en Pologne comme en Espagne. Sous quelle impulsion nationale ou étrangère, à la suite de quels courants nouveaux de croyances ou de conquêtes cette grande révolution a-t-elle eu lieu? Sont-ce les populations de l'âge du renne [1], comme on les appelle, qui, d'elles-mêmes et obéissant à une loi de développement spontané et progressif, se sont élevées à ce degré supérieur de culture sociale? Les éléments de ce progrès leur ont-ils, au contraire, été apportés du dehors? Mais par qui? D'où et comment? Quel a été, dans ce cas, après cette révolution, la situation respective des indigènes et des nouveaux immigrés? Dans quel nombre ces derniers étaient-ils? L'uniformité de civilisation, qui se manifeste alors partout à peu près dans toute l'Europe, tient-elle à la prédominance numérique d'une ou plusieurs races nouvelles, ou indique-t-elle simplement l'empressement des diverses tribus déjà établies sur le sol à accueillir les nouveaux éléments de progrès mis à leur portée par la Providence? Problèmes difficiles, non encore résolus, mais que la science ne désespère pas de résoudre.

Un premier pas en avant a été fait dans cet ordre de recherches. On commence à comprendre que la solution de ces questions n'est pas simple, mais complexe. En analysant les éléments de cette nouvelle civilisation, on y trouve des parties très distinctes et qui n'impliquent point obligatoirement une origine unique. Nous y notons les innovations suivantes :

1° Industrie du polissage de la pierre (silex et autres minéraux);

1. Voir plus loin notre article sur *les Troglodytes de la Gaule*.

Digitized by Google

2° Érection de monuments mégalithiques;

3° Rite de l'inhumation dans d'imposantes sépultures, symptôme d'un état religieux relativement avancé;

4° Construction d'habitations lacustres;

5° Élevage d'animaux domestiques;

6° Culture des céréales;

7° Tissage d'étoffes de lin, de laine et d'écorce d'arbres;

8° Absence de représentations figurées d'êtres vivants, particulièrement remarquable après l'époque troglodytique, durant laquelle cet art avait été poussé si loin [1];

9° Sculptures grossières sur les monuments de pierre, mais ne se composant que de lignes droites et courbes, de simples dessins géométriques.

La statistique démontre que ces innovations ont chacune leur plus grand développement sur des points particuliers de l'Europe; quelques-unes même sont absolument locales. Il y a donc eu à l'âge dit de la *pierre polie*, à côté d'un fonds commun de civilisation que personne ne peut méconnaître, des variétés, selon les pays, nombreuses et sensibles. Par exemple, le domaine des ustensiles et armes en pierre dure (diorite, chloromélanite, saussurite, etc.), est beaucoup moins étendu que celui des armes en silex; celui des pierres sculptées est encore bien plus restreint. Les cercles de pierre et les menhirs, si fréquents en Suède et en Norvége, sont rares en Danemark et presque inconnus dans l'Allemagne du Sud et dans l'est de la Gaule. Les habitations lacustres ne se rencontrent guère qu'au pied des Alpes, en Suisse et dans la haute Italie [2]. Il est très probable que l'élevage du bétail n'était pas non plus un usage général. Il y a donc, comme nous le disions, variété sous cette

1. On sait que l'un des caractères de la civilisation troglodytique est d'avoir produit des œuvres de sculpture et gravure sur bois de renne d'un mérite incontestable. Voir plus loin notre article sur les *Troglodytes de la Gaule*.

2. Depuis cette époque, des traces de stations lacustres ont été signalées tout le long du Danube et de ses affluents, de Belgrade au lac de Constance, à savoir : dans les lacs de Neusiedel en Hongrie, au sud de Presbourg; dans l'Attersée, le Traunsée; les lacs de Mond et de Gmund au sud de Salzburg; le lac du Keutschach en Carinthie et enfin le lac de Laybach, en Carniole. (Voir *la Gaule avant les Gaulois*, p. 129. Avril 1887. Deuxième édition.)

Digitized by Google

unité apparente. Telle a été, d'ailleurs, la situation de l'Europe à presque toutes les époques de l'histoire. Les courants qui y ont apporté la civilisation ne sont pas ceux d'une grande mer inondant le continent tout entier. Le progrès y semble venu, par flots successifs, de sources diverses et de directions variées, même à l'origine. Il est donc excellent, indispensable, de faire des études locales, limitées et précises, et de ne pas étudier seulement, d'une manière générale et comme en bloc, ces grandes périodes des temps primitifs. Il faut savoir se contenter de conclusions partielles afin d'arriver plus sûrement, un jour, à des conclusions générales. En tenant les regards fixés sur un point restreint, on y voit mieux, à la fois, et l'ensemble et les détails. C'est là un des avantages des congrès. On devait espérer que l'étude de l'âge de la pierre polie, en Suède, éclairerait d'une manière plus vive l'âge de la pierre polie en Europe.

Avec la troisième question le problème s'élève encore et s'élargit. Nous sortons en réalité des temps sur lesquels l'histoire écrite ne nous a transmis aucun renseignement.

Nous entrons dans l'ère des métaux, qui est l'ère des sociétés vraiment civilisées. Du Caucase aux colonnes d'Hercule, des Alpes scandinaves au détroit de Messine, le bronze et l'or sont travaillés avec soin. On commence dans quelques contrées à connaître l'usage des instruments et des armes de fer. L'incinération, conséquence évidente d'un changement de religion, devient le rite funéraire dominant sur plusieurs points de l'Europe, dans les pays scandinaves en particulier, dans la Grande-Bretagne, en Italie et sur le Danube.

S'il est possible de supposer, à la rigueur, que les populations troglodytiques ont dû à leur seule énergie les découvertes qui ont amené la civilisation de la pierre polie, et de ne voir dans ce progrès qu'un épanouissement des facultés natives de ces premiers occupants du sol (de très bons esprits ont soutenu cette thèse), on est obligé d'attribuer à de tout autres causes l'introduction des métaux en Occident. Sur ce point, le doute n'est plus permis. Il y a là un accroissement considérable des

Digitized by Google

forces sociales dont l'origine ne saurait être cherchée qu'en Orient. De quelque point de l'Asie que nous soit venu ce progrès, il est incontestable, aujourd'hui, qu'il part de là. Une autre vérité non moins évidente est l'inégalité profonde existant, suivant les pays, dans la marche en Europe du mouvement qui produisit ces transformations. Cette inégalité est surtout sensible en ce qui concerne le fer. Le fer, que les Égyptiens possédaient 3,500 ans au moins avant notre ère, ne pénètre en Grèce qu'au xve siècle avant J.-C., en Italie, suivant toute probabilité qu'au xiie, au viie seulement en Gaule. *Il faut atteindre l'ère chrétienne pour le rencontrer en Danemark et en Suède.*

D'autres singularités ont rapport à l'histoire du bronze. Au début de l'âge des métaux, un certain nombre d'armes et de bijoux de bronze sont, sur des points extrêmes de l'Europe, identiques de forme et d'ornementation[1], preuve évidente d'une origine commune; puis, peu à peu, cette uniformité disparaît et fait place à des variétés locales de plus en plus sensibles. Des diversités notables s'accusent en même temps dans le travail même de l'alliage. Ici, dans le nord, domine la fusion. Les objets en bronze, les vases, aussi bien que les bijoux et les armes, sont presque exclusivement coulés. Là, au contraire, sur le Danube, en Grèce et dans la Cisalpine, le martelage est d'usage commun. La fonte ne se montre qu'exceptionnellement et tard. Les vases et les statues des premiers temps sont formés de feuilles de bronze battues au marteau et réunies par le procédé de la rivure. Enfin, autre différence importante, les populations ne suivent pas toutes le rite de l'incinération; beaucoup et des plus vaillantes, parmi lesquelles nous devons compter certaines peuplades guerrières de la Gaule, continuent à inhumer les morts comme à l'âge de la pierre. Ces faits sont de nature à attirer toute notre attention, car avec l'ère des métaux nous entrons, en Gaule au moins, en pleine ère celtique,

1. Voir plus loin l'article *Bronzes de la Cisalpine et des pays transalpins*,

Digitized by Google

cette ère obscure sur l'étude de laquelle doivent se concentrer tous nos efforts. Suivant certains archéologues, les *hommes du bronze*, devant lesquels les populations des dolmens, au nord comme à l'ouest de l'Europe, ont dû courber la tête, auraient été des Celtes. Les Celtes du nord et les Celtes de l'ouest, quoique frères, auraient eu dans ce cas des rites religieux sensiblement différents. Ce seraient des frères de religion et de mœurs à bien des égards opposées. Faudrait-il s'en étonner? Le titre de frère, ethniquement parlant, ne doit point entraîner l'idée d'une homogénéité complète de civilisation. Tous les groupes d'une même race ne se sont point séparés au même moment du tronc commun. Ils n'ont point parcouru les mêmes étapes, ou, du moins, y ont fait des séjours inégaux. La doctrine des grandes migrations, s'avançant en masse compacte et couvrant la plus grande partie de l'Europe de couches successives et homogènes, perd chaque jour du terrain. L'introduction de la civilisation par petits groupes, de nature et d'origine diverses, quoique tous plus ou moins orientaux et aryens, groupes religieux et civilisateurs, bandes armées et conquérantes, comptoirs commerciaux, influx lent et continu d'immigrants en nombre restreint chaque année comme nos émigrants d'Amérique, tel est l'aspect sous lequel l'histoire primitive de l'Europe se présente aujourd'hui à nos yeux [1].

L'abus de noms ethniques, trop compréhensifs dans l'antiquité comme de nos jours, est certainement une des causes principales de l'obscurité qui entoure la question de nos origines. Un de nos maîtres, M. Guigniaut, a dit, il y a longtemps, que les Pélasges ne représentent probablement, sous l'unité ethnique apparente de ce nom, qu'une phase particulière de la civilisation, durant laquelle des peuples très divers avaient joué un rôle, la phase plus orientale qu'européenne

1. Cela n'empêche nullement qu'un grand nombre de ces groupes aient parlé une même langue ou les variétés d'une même langue indo-européenne, absolument comme, aujourd'hui, l'anglais est parlé en Amérique par des populations diverses.

Digitized by Google

qui précéda l'hellénisme [1]. Strabon prévenait les géographes et les historiens de son temps que si les anciens avaient donné aux habitants de l'Europe septentrionale et occidentale deux noms seulement, ceux de Scythes et de Celtes, c'était uniquement par ignorance; que chacun de ces noms cachait des nationalités distinctes et présentant des degrés de développement social et moral très inégaux. On n'a pas fait moins abus du nom de *Tyrrhéniens*. La question étrusque en a été singulièrement embarrassée. Il est temps de débrouiller cet écheveau en substituant le plus possible des questions restreintes aux questions générales. L'étude de l'âge du bronze en Suède était une de ces questions sagement limitées dont on avait le droit d'attendre de bons résultats.

Les questions 4 et 5 ont trait surtout aux rapports de la Scandinavie avec les peuples des contrées méridionales : les Grecs du Pont-Euxin, les Étrusques et les Phéniciens. Des savants d'un grand mérite ont soutenu, en effet, dans ces derniers temps, la thèse de l'origine soit phénicienne, soit étrusque de la civilisation scandinave de l'âge du bronze. Les archéologues danois semblent aujourd'hui accorder la préférence à l'influence hellénique. L'étude des routes de l'ambre et des caractères particuliers au premier âge du fer, époque où l'influence méridionale est évidente, était de nature à porter quelque jour sur la question générale.

La dernière question est une question de pure anthropologie.

Voyons quels ont été, sur ces divers points, les résultats du congrès.

PREMIÈRE QUESTION

La réponse à la première question a été faite en deux mots par M. John Evans. Le problème à résoudre était celui-ci : Y a-t-il eu en Suède une époque *paléolithique* correspondant à notre âge de la pierre éclatée (époque du mammouth et du

1. La même opinion a été reprise depuis par M. Sayce, le savant orientaliste d'Oxford. — Deuxième édition.

Digitized by Google

renne ou ère *troglodytique*)? La réponse est simple, a dit M. Evans : *Il n'y a pas d'âge paléolithique en Suède.* Cette conclusion ne faisait que confirmer, d'ailleurs, une série de communications dues à MM. Torrell, baron Kurch (Suédois) et Rygh (Norvégien), communications auxquelles le secrétaire général du congrès, M. Hans Hildebrand, avait également donné son adhésion. L'opinion émise par ces divers savants représente sur ce point l'état actuel de la science.

D'après M. Torrell, qui a étudié spécialement les diverses formations géologiques de la Suède, rien n'autorise, en effet, à penser que l'homme ait habité la Scandinavie pendant la période glaciaire ou diluvienne. *Il n'y a en Suède rien qui ressemble aux haches de Saint-Acheul ni à l'industrie des cavernes du Périgord.* Toutes les antiquités de pierre découvertes tant en Norvége qu'en Suède, appartiennent à l'âge de la pierre polie, à l'âge des animaux domestiques.

M. le baron Kurch est entré dans plus de détails : « Les traces les plus anciennes de la présence de l'homme en Suède se rencontrent, a-t-il dit, dans les provinces méridionales, en Scanie, à proximité du Danemark. Les objets recueillis montrent que les populations étaient alors à l'âge de la *pierre polie.* Ces objets sont identiques aux objets danois du même âge. Il y a sans doute, dans les collections représentant ces âges primitifs, des types plus ou moins rudes, mais cela n'indique point des époques distinctes et témoigne seulement d'une habileté plus ou moins grande chez les metteurs en œuvre. *Toutes les formes, mêlées dans les gisements, sont contemporaines.* Il est facile de constater, de plus, que l'industrie de la pierre polie, après son introduction en Scanie, a suivi lentement le chemin du Nord jusqu'au 65e degré de latitude où les armes en silex ne se rencontrent plus. Les contrées septentrionales n'ont été peuplées que plus tard. »

Lyell s'était donc trop pressé d'affirmer (opinion reproduite par le docteur Hamy[1]) que *l'existence des premiers hommes au*

1. Docteur Hamy, *Paléontologie humaine*, p. 114.

Digitized by Google

nord de la Baltique a précédé la séparation complète et définitive de la Suède et de l'Allemagne du Nord. Cette doctrine, qui mérite au moins confirmation, n'a pas trouvé de défenseur au congrès. Il est probable, pour rester dans une prudente réserve, que pendant toute la période qui, chez nous, est caractérisée par l'industrie de la pierre éclatée (haches de Saint-Acheul, haches et couteaux du Moustier et de la Madeleine), période que nous désignons sous les noms d'*époque diluvienne* et des *cavernes*, la Suède et le Danemark, en un mot les pays scandinaves, étaient inhabités.

Nous devons considérer, jusqu'à nouvel ordre, ce fait comme acquis à la science. Or, ce fait est fécond en conséquences importantes.

Des savants, dont le nom fait autorité, avaient pensé qu'à la suite de l'exhaussement de température qui, sur certains points de l'Europe méridionale, accompagna le retrait des glaciers, les *hommes des cavernes*, escortés de toute la faune au milieu de laquelle ils vivaient, et notamment du *renne*, avaient remonté vers le nord, dans la direction des Alpes norvégiennes, et que les Lapons étaient les restes, peut-être dégénérés, des antiques et primitives populations de l'Allemagne du Sud et de la Gaule. Or, il devient évident, en tous cas, que ces populations n'ont pas pris la route du Danemark et de la Scanie, puisque les premiers colons qui ont mis le pied sur la terre scandinave étaient en pleine possession de l'industrie de la pierre polie, connaissaient les animaux domestiques et n'avaient point de troupeaux de rennes. C'est donc une doctrine qui doit être au moins modifiée.

Ils n'avaient point de troupeaux de rennes. C'est encore là une vérité que le congrès a dégagée des ombres qui l'entouraient. Le renne, paraît-il, ne broute plus où la vache a brouté. Il y a antipathie entre les deux races, à moins (explication plus probable) que la vache en broutant ne détruise le lichen nécessaire au renne. Quoi qu'il en soit, il est reconnu que le renne recule en Norvége à mesure que la vache avance. Or, les premiers habitants de la Suède étant entourés

Digitized by Google

de troupeaux de bêtes à cornes, il était probable, à priori, que le renne, dès lors, devait se tenir à distance : *aucune trace de la présence du renne en Suède à cette époque n'a en effet été constatée jusqu'ici.* C'est M. Hildebrand qui nous l'affirme. Il n'y a donc plus aucune raison de voir dans les Lapons ou Finnois du nord de la Norvége les descendants de nos populations primitives. S'il y a réellement entre les uns et les autres analogie de types, ce qui n'est point impossible, il n'y a point descendance directe. Il n'y a point, surtout, refoulement des seconds sur les premiers, comme on l'a répété si souvent. Sur ce point, comme sur tant d'autres, on s'était trop hâté de conclure. Les suppositions de retrait des antiques populations du sud vers le nord s'étaient appuyées, au début, sur des observations crâniologiques. *Il n'est pas étonnant*, a avoué au congrès M. Virchow, le plus habile anthropologiste de l'Allemagne, *que des résultats fondés sur la crâniologie ne soient pas confirmés. La crâniologie est encore trop peu avancée pour fournir des données précises.* Aveu précieux que les archéologues ne doivent pas oublier.

Mais il y a plus : M. Rygh (Norvégien), appuyé par M. Lorange, son compatriote, apporte de nouveaux faits plus significatifs encore. Si, au delà du 65e degré de latitude, on ne rencontre plus ni monuments mégalithiques, ni haches en silex, il n'en faut pas conclure que les contrées boréales fussent inhabitées dans l'antiquité. Les outils, couteaux et grattoirs en schiste, les ustensiles en bois de renne, dont M. Rygh étale plusieurs spécimens devant le congrès, démontrent, au contraire, la présence, au delà du point où cesse le silex, d'une civilisation, différente sans doute de la civilisation des contrées plus méridionales, mais à peu près du même ordre. M. Rygh propose de donner à cette civilisation le nom de *civilisation du groupe arctique.* C'est, en effet, dans les limites du cercle polaire qu'elle se manifeste avec la plus grande intensité. Malheureusement, cette civilisation a été jusqu'ici peu étudiée. Ce qu'on en sait est pour ainsi dire négatif. L'absence de dolmens et allées couvertes, de haches

Digitized by Google

en silex et en pierre, est, il est vrai, bien constatée. Mais on ignore par quels rites funéraires les habitants primitifs de ces contrées remplaçaient l'inhumation dans des chambres sépulcrales. La provenance exacte des objets recueillis est également mal connue. Il y a donc là un fait plutôt signalé qu'étudié. Toutefois, la coexistence des deux civilisations, se touchant vers le 65e degré sans se confondre, n'en reste pas moins prouvée. C'est l'opinion de M. Worsaae, ministre de l'instruction publique en Danemark, l'homme le plus compétent en tout ce qui touche aux antiquités du Nord. « Il y a longtemps déjà, a-t-il dit au congrès, que j'ai constaté, en Scandinavie, l'existence de ces deux courants différents, l'un venant du nord, l'autre du sud. Je suis heureux de voir cette vérité mise en lumière aujourd'hui, et le point de jonction de ces deux courants marqué avec tant de précision. La civilisation des monuments mégalithiques, du silex poli et des animaux domestiques propres à l'agriculture est venue en effet du sud [1]. Je n'ai plus aucun doute à cet égard. Elle a eu chez nous, pour point de départ, la presqu'île du Jutland. De là, elle a passé en Fionie, puis en Seeland, puis en Scanie. C'est la marche naturelle des migrations qui veulent, autant que possible, éviter la mer. » Sur un seul point M. Worsaae se sépare des archéologues suédois et norvégiens : il croit que des tribus sauvages (celles qui ont élevé les Kjœkenmœddings) avaient précédé en Jutland et même en Seeland les hommes des dolmens. Il ne prétend, d'ailleurs, rattacher cette antique et première race, ni aux Lapons du pôle, ni aux tribus du groupe arctique de M. Rygh. L'arrivée de ces tribus boréales en Norvège est, suivant lui, relativement récente. Il y avait longtemps que les pêcheurs de Kjœkenmœddings avaient disparu, quand les chasseurs de renne du groupe arctique ont pénétré dans le nord pour la première fois. Il constate la présence de ces sauvages en son pays. D'où ils venaient, il l'ignore.

1. M. Worsaae désigne ainsi les régions situées au sud du Danemark, c'est-à-dire les contrées septentrionales de l'Allemagne.

Digitized by Google

Un Finlandais, M. Aspelin, ajoute son témoignage à ceux de MM. Rygh, Lorange et Worsaae. Il a retrouvé en Finlande des faits analogues aux faits signalés en Suède et en Norvége. En Finlande existent également deux zones distinctes : une zone du nord, une zone du midi, d'origine différente. La Finlande proprement dite et la Carélie russe, à l'ouest du lac Briga, ne sauraient être archéologiquement confondues avec les régions baltiques et lithuaniennes. Il y a là aussi deux civilisations qui se sont développées isolément, et, comme l'a si bien dit M. Worsaae, un courant du nord, un courant du sud. Les populations du sud les plus anciennes, comme celles de Suède, appartiennent déjà à notre âge de la pierre polie. Avant elles le pays était inhabité. Les populations du nord, probablement plus récentes, doivent être rattachées comme en Norvége aux races boréales.

Dans une carte générale de l'époque des cavernes, la Finlande, comme les pays scandinaves, devra donc être entièrement blanche.

Vous le voyez, monsieur le ministre, les résultats de cette première discussion ne sont pas sans portée. En admettant même qu'il n'y ait là encore que des présomptions, la science n'en est pas moins débarrassée de préjugés dangereux qui entravaient sa marche en avant. Bien plus, les nouvelles assertions apportées au congrès ne reposent plus seulement sur des arguments de sentiment, ou, ce qui revient au même, sur un nombre de faits insignifiants : elles reposent sur un commencement de statistique, sur des chiffres faciles à contrôler. Neuf cents objets appartenant aux pays norvégiens, dit M. Rygh, sont déposés dans les divers musées de Norvége. *Trois cent cinquante* seulement sont en silex : *presque tous ont été recueillis dans la Norvége méridionale.* Ceux du groupe arctique sont, sans exception, en schiste et en grès. Les trois cent cinquante armes en silex sont, de plus, identiques aux armes danoises; les autres, aux outils dont les Lapons se servaient encore il y a cent ans. Dans le sud de la Norvége, point de traces de renne même aux époques les plus an-

Digitized by Google

ciennes [1]. Dans le nord, au contraire, se rencontrent beaucoup d'armes et d'outils faits de bois de ce cervidé. Il y a là des faits qui s'enchaînent, des faits positifs et précis comme en savent recueillir les patients travailleurs du Nord.

Conclusion. Dans la série des groupes humains qui composèrent les populations primitives de la Scandinavie, ne doivent entrer, comme premier élément, ni l'homme de Saint-Acheul et d'Abbeville, ni l'homme de Furfooz [2], ni l'homme de Cro-Magnon [3]. La Scandinavie, relativement à l'Europe centrale, est un pays nouveau.

Quelques autres faits curieux se sont dégagés encore de cette discussion. Et d'abord, à propos du renne, deux remarques ont été faites qui méritent d'être consignées dans ce rapport :

1° Le renne, que l'on ne rencontre nulle part, ni en Danemark, ni en Suède, et très rarement en Norvége, au-dessous du 65e degré, à l'époque de la pierre polie, avait existé dans ces contrées durant la période glaciaire, c'est-à-dire bien avant que l'homme y eût établi sa demeure ; fait analogue à l'histoire du cheval en Amérique, qui, après avoir été abondant à l'époque quaternaire, en avait, croit-on, complètement disparu : les races d'équidés actuelles, races libres ou races domestiques du Nouveau-Monde, sont une importation des Espagnols. Le renne libre du nord de la Norvége et d'une partie de la Laponie ne serait de même qu'un renne domestiqué revenu à l'état sauvage, ce ne serait point le descendant de notre renne des cavernes. M. Nilsson avait remarqué depuis longtemps que les deux races sont distinctes.

2° Le renne, pour prospérer, ne paraît pas avoir besoin d'une très basse température. A Drontheim, où la température est celle de Stokholm, grâce au Gulf-Stream où les mai-

1. Il s'agit toujours de l'époque où l'homme habitait ces contrées.

2. Caverne de Belgique où ont été trouvés des crânes d'un type particulier. (Voir l'intéressante publication de MM. de Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica.*)

3. Caverne explorée par M. Louis Lartet et où ont été recueillis de nombreux squelettes humains. On dit : la race de Cro-magnon. (Voir musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 20.)

Digitized by Google

sons ont des cheminées au lieu de poêles, la neige y étant rarement épaisse, le renne vit et se propage sans difficulté. Il faudrait donc y regarder à deux fois avant d'attribuer exclusivement à des modifications de climat l'extinction du renne dans nos contrées. Cette cause est sans doute une de celles qui ont amené la disparition de ce mammifère, mais il est probable qu'elle n'est point la seule. Le climat de l'Europe centrale à l'époque quaternaire différait du nôtre moins qu'on ne le pense. M. le comte de Saporta nous a révélé à ce propos des faits curieux. La découverte de la *Ficus carica* dans les tufs de Moret, près Fontainebleau, rapprochée d'autres observations analogues, démontre, a-t-il dit, que durant la période quaternaire, malgré la présence de nombreux glaciers sur notre sol, les froids étaient loin d'être excessifs sur les bords de la Seine. Le climat y était tempéré. Les études de M. E. Dupont, en Belgique, l'ont conduit aux mêmes conclusions. L'absence du renne en Suède et en Norvége depuis l'occupation de l'homme, en Norvége surtout, où certes la température ne lui est pas hostile, achève de démontrer que les variations du climat ne sont qu'un des éléments du problème. Non seulement, a-t-il été observé, les migrations du renne ne semblent pas suivre nécessairement les modifications climatériques, mais là où le renne a vécu en si grande abondance, dans les Pyrénées, il y vivait avec des animaux qui s'accommodent très bien aujourd'hui de la chaleur de nos étés. A Aurensan inférieur, près Bagnères-de-Bigorre, sur vingt-deux espèces de mammifères recueillies dans une caverne, le renne est la seule qui ne se retrouve pas en France [1]; ce fait n'est pas isolé. Dans nombre de cavernes, en France, à côté du renne se sont rencontrés l'antilope, le sanglier, le porc-épic, l'hyène, la genette, tous animaux des pays chauds ou des pays tempérés, plus l'élan et l'aurochs qui, on le sait, vivaient encore en Gaule à l'époque de César. Le lièvre, le hérisson, la taupe, la musaraigne, le blaireau, le putois, la belette, le cerf, le loup, le renard, que nous retrouvons

1. Observation de M. le pasteur Ch. Frossard.

Digitized by Google

aujourd'hui à l'état sauvage dans tous nos départements, sont tous d'anciens hôtes des cavernes. Bien des recherches sont donc encore à faire avant que l'on puisse rien affirmer de définitif concernant les conditions générales où l'homme et les animaux vivaient chez nous à l'époque dite quaternaire. De ce côté encore, il y a eu, croyons-nous, des conclusions hâtives.

La méthode la plus sûre pour arriver à la vérité, quand il s'agit d'époques aussi éloignées et aussi mal connues, est la méthode comparative. Chercher dans quelque coin du globe un état analogue encore subsistant, telle doit être la première préoccupation des savants. La Suède, sous ce rapport, ne pouvait, on l'a vu, malheureusement rien nous apprendre. Il faut remonter plus haut et plus à l'est pour étudier les mœurs du renne et des hordes sauvages dont il est encore la principale richesse. Or, chez les sauvages modernes, le renne est presque toujours domestiqué. En était-il de même en Gaule à l'époque dite des cavernes? On l'a nié, mais sur quelles preuves? La question vaut la peine d'être reprise : elle n'est pas sans importance [1].

DEUXIÈME QUESTION

Les réponses à la deuxième question avaient été faites indirectement, en grande partie du moins, durant les discussions relatives à la première. Le débat en a été très abrégé. Les conclusions des premières séances étaient les suivantes :

1° La Suède, inhabitée jusque-là, a été peuplée par des tribus qui connaissaient l'usage de la pierre polie.

2° Elle a reçu sa population du Danemark en même temps que les animaux domestiques, les céréales, les tombeaux mégalithiques et l'inhumation.

1. On comprend que si le renne était domestiqué, il ne serait pas étonnant qu'il n'eut pas survécu à la civilisation où il jouait un si grand rôle. Il y aurait à rechercher, dans cette hypothèse, si les populations nomades qui en avaient soin n'étaient pas venues du nord avec leurs troupeaux. Ainsi s'expliqueraient les rapports qui semblent exister entre certains types humains de l'époque des cavernes et certaines races boréales. Il faudrait donc chercher au nord-est et non au sud la patrie de nos premiers troglodytes.

Digitized by Google

3° La Scanie a été la première province colonisée; la civilisation s'est de là peu à peu étendue vers le nord jusqu'au 65e degré de latitude.

4° A une époque plus ou moins éloignée de cette première colonisation, des peuplades originaires de l'Est, et d'un caractère autre, sont venues occuper l'extrême Nord. Il y a eu ainsi dualité dans les populations de la péninsule; mais cette dualité correspond à des limites géographiques suffisamment déterminées. Il n'y a pas eu, ou il n'y a eu que dans des proportions très restreintes, mélange ou superposition de populations appartenant à des races distinctes.

Il s'agissait de donner à ces faits plus de valeur en les précisant et en leur imprimant la certitude de la statistique. M. Oscar Montélius s'est chargé de ce soin. Une grande carte de Suède [1], exposée dans la salle des séances, et sur laquelle l'emplacement des divers monuments mégalithiques de la Suède avait été marqué à l'avance, mettait sous les yeux du Congrès un tableau de l'état de nos connaissances actuelles. M. Montélius a exposé très clairement la loi de distribution de tous ces monuments, signalé leurs différents caractères, mis en évidence les notions historiques que les fouilles opérées sur différents points du territoire ont permis de recueillir. Il faut lire ce travail dans les publications du Congrès.

En Suède, comme en Gaule [2], les monuments mégalithiques sépulcraux se rencontrent généralement sur les côtes ou à proximité des cours d'eau; ils peuvent se diviser en trois groupes : les dolmens, les allées couvertes, les cists. Les provinces où ces monuments dominent sont les côtes de la Scanie, les environs de Falköping en Westrogothie, le Bohuslæn, le Halland et l'île d'Öland. On en trouve également en Néricie et dans la Sudermanie occidentale. Un seul dolmen a été signalé en Norvége.

1. Cette carte a été exposée, depuis, au Congrès international de géographie tenu à Paris au mois de juillet 1875. Elle appartient, aujourd'hui, au musée de Saint-Germain, l'auteur l'ayant gracieusement offerte à cet établissement.

2. Voir plus loin les conclusions de notre mémoire couronné par l'Institut en 1862, sur la question des monuments dits *celtiques*.

Digitized by Google

Les cists, qui sont des espèces de dolmens dégénérés, semblent former la transition entre les monuments de l'âge de la pierre et ceux de l'âge du bronze. On les signale dans les mêmes contrées, plus en Dalsland et dans la région sud-ouest du Vermland. L'extension géographique de ces diverses sépultures montre que la plus grande partie du Gotaland actuel, le Vermland méridional, la Néricie et la Sudermanie occidentale, étaient déjà plus ou moins peuplés avant la fin de l'âge de la pierre polie. Mais, de toutes les parties de la Suède, la Scanie présentait alors incontestablement la population la plus dense. Les musées et collections particulières de Suède possèdent plus de trente-six mille antiquités de pierre. Près de trente mille proviennent de la seule Scanie. On n'en connaît que deux mille du Svealand et du Nordland réunis. Voilà des chiffres assez éloquents. La Suède, comme on l'a dit plus haut, a été évidemment peuplée par le sud. La rareté des mêmes antiquités en Norvége achève la démonstration [1]. Il ressort également de ces faits que dans toute cette première période la civilisation de la Suède n'est qu'une émanation de celle du Danemark. La Finlande et les contrées du sud-est ne jouent alors aucun rôle dans l'histoire de leurs voisins de l'ouest. Cette uniformité de la civilisation, tant en Suède qu'en Séeland, en Fionie et même en Jutland, entraîne-t-elle, comme conséquence, unité de race chez les tribus qui habitaient ces divers pays? M. Montélius n'avait pas cru devoir aborder la question. M. Hans Hildebrand a tenté de combler cette lacune. Sans oser affirmer qu'il y eût alors plusieurs races sur le sol de le Suède — toute la région, dite *scandinave*, en opposition à la région arctique, semble en effet avoir été peuplée par des tribus de même origine — M. Hildebrand constate toutefois que des variétés assez sensibles se font remarquer dans cet ensemble au fond homogène. Et d'abord les mœurs de la plaine ne sont pas celles de la montagne. Les dolmens se rencontrent surtout sur le bord de la mer, les

1. Les musées de Norvége ne possèdent que mille à onze cents objets en pierre, dont trois cent soixante seulement en silex.

Digitized by Google

allées converties dans les hautes vallées. Si, sur les trente-six mille objets en pierre recueillis en Suède, vingt-six mille, c'est-à-dire plus des deux tiers, sont en silex, il se trouve que dans la Sudermanie la proportion est tout autre. Soixante seulement sur huit cents sont fabriqués en cette matière. Il y a donc dans le mode de construction des monuments, dans la nature des matériaux employés et même dans la variété du travail, des différences notables, indices de tribus ayant des habitudes et des instincts différents. Un coup d'œil rapide jeté sur l'ensemble de la civilisation de la pierre polie en Europe corrobore cette manière de voir.

La civilisation de la pierre polie s'étend, on le sait, sur une grande partie de l'Écosse, de l'Angleterre et de l'Irlande, de la France, de l'Allemagne du Nord et du Sud, de l'Espagne et de l'Italie. Les monuments mégalithiques se retrouvent de plus dans certaines vallées du Caucase. Il n'est pas facile de croire que dans toutes ces contrées nous rencontrions un seul et même peuple, si nous songeons surtout que la présence de monuments analogues a été également signalée en Algérie, en Syrie et jusque dans l'Inde, où certaines peuplades, les Kassiens [1], en élèvent encore aujourd'hui. Bien plus, les dolmens d'Afrique contiennent non seulement de l'argent, mais du fer. Ceux de la Gaule méridionale recouvrent quelquefois des objets et des armes de bronze ; le fer même y apparaît. Dans le nord, on n'y rencontre que des armes de pierre. D'autre part, les armes et outils de pierre, d'un pays à l'autre, varient de forme et de matière. S'il y a une sorte de parenté entre les objets de l'industrie de la pierre en Hollande, dans l'Allemagne du Nord et les pays scandinaves, ces produits ne sont plus les mêmes en Suisse et en France. En Allemagne, des contrées entières, où l'on n'a jamais élevé de dolmens, possèdent un grand nombre d'ustensiles de pierre polie [2]. S'il est donc incontestable qu'il y a eu en Europe, à cette époque, une civilisation commune, il paraît évident que les

1. Peuplades sauvages des hauts plateaux du Décan.
2. Communication de M. Virchow.

Digitized by Google

éléments de cette civilisation ont été mis en œuvre par des tribus, pour ne pas dire des races différentes. Tandis que les tribus de l'Allemagne du Nord travaillaient le silex, celles du centre préféraient des pierres plus dures, la diorite et la néphrite. En Suisse et en Armorique, on trouve fréquemment la fibrolithe, la jadéite, la chloromélanite, la calaïs et même le jade oriental[1]. Ce sont assurément là des distinctions qu'il n'est pas inutile de constater.

L'idée mère du dolmen, selon M. Hildebrand, disciple en cela de M. Nilsson, aurait été l'imitation de l'habitation des vivants. La pensée de tombeaux semblables n'aurait donc pu naître que dans les hautes régions du Caucase ou dans les contrées boréales, où l'habitude d'habitations souterraines est une conséquence du climat. Un Anglais, M. Howorth, croit que l'origine de ces sépultures est caucasienne. Il est regrettable que M. Howorth n'ait pas donné plus de développement à sa pensée. M. Nilsson en cherche, au contraire, le modèle chez les Esquimaux groënlandais[2].

TROISIÈME QUESTION

La découverte des métaux marque dans l'histoire de la civilisation le commencement du vrai progrès. Sans doute il serait injuste de considérer comme des sauvages les diverses populations qui ne connaissaient pour armes et ustensiles que l'os et la pierre polie. Des populations qui possédaient presque tous nos animaux domestiques, les céréales, les habitations lacustres, des tombeaux comme ceux de Gavr'Inis et de Carnac, qui poussaient jusqu'à la perfection le polissage des pierres dures, doivent nous inspirer un sentiment de respect. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer leur énergie,

1. Il est probable que les haches de jade et de chloromélanite étaient apportées tout ouvrées par des relations commerciales dont on ne peut encore fixer l'étendue.

2. Cf. Nilsson, *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, chez Reinwald (1868), p. 176 et pl. XIV, fig. 243-251. Voir plus loin notre article sur *l'origine des dolmens et allées couvertes*.

Digitized by Google

leur activité, leur génie inventif. N'était-ce rien que de se livrer à l'agriculture, à l'élevage du bétail, de façonner des vases d'argile, dont un grand nombre ne manquent point d'élégance, de travailler le bois avec art, de creuser des barques, de fabriquer des chariots, de construire des cabanes spacieuses, d'avoir inventé l'herminette, la scie, la gouge, l'arc, la flèche et le métier à tisser? Cependant, il était une limite que le génie de ces populations ne pouvait dépasser, qu'aucune peuplade connue n'a dépassée en l'absence de la connaissance des métaux. Avec l'introduction du bronze et du fer dans le monde, et alors seulement, se développe la véritable civilisation; ainsi en a-t-il été en Suède.

La Suède d'ailleurs, sous ce rapport comme sous les autres, a été tributaire du Danemark. Telle est la conclusion à laquelle ont abouti les discussions du congrès.

Dans la série des découvertes qui marquent les étapes de la civilisation depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement de notre ère, aucune initiative ne paraît avoir appartenu à la presqu'île scandinave; le progrès y a toujours été importé du dehors. On connaît la richesse des mines de fer de Suède et de Norvége. Le fer n'y fait néanmoins son apparition que postérieurement à notre ère. La Suède et la Norvége ont également des mines de cuivre; quatorze étaient exploitées l'année dernière. Les populations primitives n'ont fait aucun usage du cuivre avant l'introduction du bronze. Inventer, créer est le privilège du génie seul, et encore seulement chez certaines races privilégiées. L'accumulation d'efforts nécesaires pour arriver au point de maturité où les grandes découvertes peuvent éclore est incalculable. Les facultés des premières races de l'Occident paraissent en avoir été incapables[1]. Ces races ont foulé aux pieds des richesses immenses sans les voir; il a fallu que la lumière leur vînt

1. On ne sait pas bien à quelles branches des races actuelles ces populations doivent être rattachées. Toutefois, si les hommes des cavernes paraissent avoir appartenu à la race jaune, on est à peu près d'accord pour regarder les hommes des dolmens comme appartenant à une race blanche.

Digitized by Google

d'Orient. Mais comment? Comment, en particulier, l'industrie de la métallurgie a-t-elle été introduite en Danemark et en Suède? Nous avons dit que les opinions les plus diverses avaient été émises à cet égard.

On a d'abord soutenu que cette grande révolution était due à l'invasion violente d'un peuple de race celtique, soivant les uns, germanique suivant les autres; ce peuple aurait exterminé ou refoulé vers le nord les premiers habitants. M. Swen Nilsson attribue, au contraire, presque exclusivement aux Phéniciens la civilisation de l'âge du bronze; sa théorie a été autrefois très populaire en Allemagne. Plus récemment, le docteur Lindenschmit, l'éminent directeur du musée de Mayence, tout en repoussant l'intervention des Phéniciens, a voulu ne voir, dans l'introduction des métaux en Scandinavie, qu'un fait tout commercial. Le centre de ce commerce, à ses yeux, était l'Étrurie. Enfin, quelques rares archéologues prétendent encore que l'invention de la métallurgie est l'œuvre des hommes de l'âge de la pierre; la métallurgie serait née dans les pays scandinaves; illusion que le patriotisme le plus ardent ne saurait plus conserver. Les trois autres thèses ont encore d'ardents défenseurs.

M. Worsaae, après avoir montré l'invraisemblance des diverses opinions soutenues jusque-là, avait conclu en déclarant qu'à ses yeux la civilisation du bronze, originaire d'Asie, avait pénétré en Danemark directement des contrées helléniques. C'était un emprunt fait par le nord à la civilisation grecque. Cette doctrine un peu vague trouvait son appui dans un excellent travail de M. Wiberg, directeur du gymnase de Gefle; elle indiquait une direction qui nous paraît, en effet, la meilleure, mais demandait à être précisée et complétée.

Sans doute, comme le soutient aujourd'hui, avec toute raison, l'éminent président de la Société des Antiquaires du Nord, le bronze a une origine orientale, nullement septentrionale ou occidentale; mais où a été le centre, le foyer primitif de ce grand mouvement? Où cette industrie s'est-elle établie ensuite, à proximité de nos contrées, pour rayonner de là sur

Digitized by Google

l'Europe entière? Chercher ce foyer en Grèce est un anachronisme. Plus rationnel serait encore de le chercher en Étrurie, si l'on veut absolument le placer chez un peuple classiquement célèbre. Pour nous, il n'est ni en Étrurie, ni en Grèce, attendu que sa bienfaisante influence se faisait déjà sentir à une époque où le rôle des Étrusques et des Hellènes de la Grèce continentale avait à peine commencé [1]. Il faut le chercher dans le Caucase et dans les contrées dont le Caucase est comme le cœur, en Colchide particulièrement et dans la vieille Chaldée. Les côtes orientales et septentrionales de la mer Noire, les montagnes de la Thrace, les côtes orientales et méridionales de la mer Caspienne, la haute Arménie, nous paraissent avoir été, dans sa marche d'Orient en Occident, les dernières étapes vers l'Europe de la civilisation du bronze [2]. C'est de là que, par la vallée du Danube et par la vallée du Dniéper, les belles épées en bronze à feuille de saule ont pénétré à la fois en Hongrie, dans les Alpes, en Suisse, dans la haute Italie et en France d'un côté; en Mecklembourg, en Danemark, en Suède, en Angleterre et en Irlande, de l'autre. Nous avons été heureux d'entendre un jeune Suédois, le docteur Landberg, soutenir à peu près la même thèse et déclarer, en se plaçant à un autre point de vue, celui du commerce primitif des Phéniciens, que le fond de la mer Noire avait été l'objectif de leurs premiers efforts, le premier théâtre de leur activité en Occident, le premier centre de leur action sur l'Europe.

La confirmation de certaines vérités touchant indirectement

1. Il ne faut pas que les textes égyptiens où il est parlé des guerres soutenues par l'Égypte contre les peuples de l'Ouest, parmi lesquels figurent des Achéens, des Tusci et des Sardones, fassent illusion. Rien ne prouve que ces peuples occupassent alors les contrées de la Grèce et de l'Italie où nous les trouvons plus tard; il y a, au contraire, de fortes raisons de penser que les *Achæi*, par exemple, occupaient encore à cette époque les bords de la mer Noire, et que les Tusci et les Sardones ne s'étaient pas encore avancés jusqu'en Sardaigne et en Italie.

2. Ces contrées étaient, selon toute vraisemblance, en plein âge du bronze bien avant que la Grèce continentale et l'Italie jouassent un rôle dans le monde. C'est également dans ces contrées que semble s'être formée la plus grande partie des légendes qui, plus tard, se sont localisées dans la Grèce continentale, la légende des Argonautes en particulier.

Digitized by Google

à cette thèse et déjà affirmées dans les congrès précédents, a été renouvelée à Stockholm. « La Suède, a pu dire M. Hans Hildebrand, possède un certain nombre d'objets de bronze, épées, rasoirs et poignards identiques à des objets de même ordre trouvés en France, en Suisse, dans la vallée du Danube et dans la Cisalpine jusqu'aux Apennins; ce fait, impossible à nier aujourd'hui, doit s'expliquer moins par des relations commerciales régulières que par les courses et déplacements d'antiques populations, » populations dont les Cimmériens, les Trères [1], les Galates, les Goths, les Normands, n'ont été que les petits-fils ou les imitateurs. Il y a là toute une histoire primitive couverte encore d'un voile épais, et que la mission de l'archéologue est de reconstituer. Mais à côté de ces ressemblances indiscutables, des différences sensibles, plus sensibles encore que celles qui ont été signalées à l'époque de la pierre polie, se font remarquer dans les divers pays où ces ressemblances éclatent. Il faut donc admettre que des courants de même origine ont pénétré, à l'époque du bronze, des milieux différents, modifiant et transformant les uns, perdant dans les autres leur couleur propre et une partie de leur vertu civilisatrice, seule explication vraisemblable de faits impliquant autrement contradiction. Cette opinion trouve un point d'appui très sérieux dans une observation qui n'a, je crois, été encore énoncée par personne, à savoir : que ces ressemblances si frappantes entre objets de provenances si éloignées cessent tout à coup vers la fin du ve siècle avant notre ère,

1. Voir Strabon, l. I., p. 61 : « Le présent ouvrage est plein d'exemples de migrations semblables : il en est bien assurément dans le nombre que tout le monde connaît; mais l'histoire des migrations des Cariens, des Trères, des Teucriens et des Galates, non plus que l'histoire des expéditions lointaines des conquérants tels que Madys le Scythe, Thearco l'Éthiopien et Cobus le Trère ou de celles des rois d'Égypte Sésostris et Psammétichus et des rois de Perse, depuis Cyrus jusqu'à Xercès, n'est pas au même degré tombée dans le domaine public. Les Cimmériens, qu'on désigne quelquefois sous ce même nom de Trères (sinon toute la nation, au moins l'une de ses tribus), ont, également, à plusieurs reprises, envahi les provinces qui s'étendent à la droite du Pont, soit la Paphlagonie, soit même la Phrygie... — Les Cimmériens et les Trères avaient renouvelé plus d'une fois leurs incursions dans ces pays, quand les Trères et leur roi Cobus en furent, dit-on, définitivement expulsés par les armes du roi Scythe Madys. « Traduction A. Tardieu, t. I, p. 104.

Digitized by Google

c'est-à-dire à l'époque où cesse également ce grand mouvement de peuples dont Hérodote et Strabon nous ont conservé le souvenir et où se montrent établies, dans les vallées du haut Danube, les bandes armées de la grande épée de fer dont les Galli ou Galates sont le type le plus célèbre [1].

Quoi qu'il en soit, etquelque hypothèse que l'on soit disposé à adopter touchant la question de l'âge européen des métaux, on est obligé de compter avec les faits suivants, acceptés aujourd'hui par tous les hommes de science, en Suède, en Norvége, en Danemark et en Hongrie. Les métaux bronze et or ont fait brusquement leur apparition dans le nord. Les nouvelles armes, les armes de bronze, s'y montrent tout à coup et en plein âge de la pierre polie, avec les formes et les motifs d'ornementation qui les caractériseront encore, à peu de chose près, bien des siècles plus tard, au moment où le fer pénétrera pour la première fois en Scandinavie. Ces formes et ces motifs d'ornementation, très originaux, se retrouvent sur divers points fort éloignés du continent européen. D'un autre côté, en Suède, et presque partout où les métaux pénètrent, pénètre avec eux une nouvelle religion, celle de l'*incinération*. Mais, tandis que dans le sud le fer et le bronze se succèdent à un intervalle très court, puisque le fer y est déjà très répandu dès le IXe siècle avant notre ère, dans le nord le bronze continue à régner à peu près exclusivement jusqu'aux invasions romaines, ayant eu ainsi une période de développement que l'on ne peut guère évaluer à moins de mille ans. Le Nord, à un moment donné, celui où la Gaule et la Germanie méridionale adoptaient l'épée de fer et tout l'attirail qui est la conséquence de cette révolution dans l'art de la guerre, se repliait, pour ainsi dire, sur lui-même, et, s'obstinant dans ses anciennes coutumes, formait comme un cordon d'isolement autour de sa vieille civilisation [2]. Ces faits font pressentir un

1. Cette révolution paraît être la conséquence du mouvement produit par l'émigration des Cimmériens fuyant devant l'invasion des Scythes et des Massagètes. Cf. Herod., IV, 11.

2. Si nous ne nous trompons, c'est à ce moment que les *offrandes hyperboréennes* cessèrent d'être apportées directement à Délos par les prêtresses des i-

Digitized by Google

état social particulier bien digne d'attention et où devait dominer un sentiment très vif et très fort de la dignité personnelle, un grand dédain de l'étranger, un orgueil national farouche uni à une profonde répulsion pour la civilisation des contrées du sud. Dans quels souvenirs, dans quel passé glorieux, ces sentiments avaient-ils pu puiser leur aliment? Nous nous permettrons à cet égard une conjecture dont nous prions d'excuser la hardiesse. Les poèmes d'Homère et d'Hésiode gardent le souvenir d'une époque héroïque où les armes de fer étaient inconnues dans le bassin de la Méditerranée. Les historiens grecs eux-mêmes reconnaissent ce fait et marquent la fin de cet âge du bronze sous le règne de Minos, à une date fixe, 1481 ans avant notre ère [1]. D'un autre côté, les mêmes légendes parlent de luttes terribles engagées autour du Caucase par ces héros aux armes de bronze. C'est là que furent aux prises, d'après les anciens chants, les deux grandes religions de l'antiquité : la religion de Saturne et celle de Jupiter. C'est là que Prométhée fut enchaîné, attendant d'Hercule sa

vinités du Nord. Cf. Hérod. l. IV, c. 33. « Les Déliens parlent beaucoup plus amplement des Hyperboréens. Ils racontent que les offrandes des Hyperboréens leur viennent enveloppées dans de la paille de froment. Elles passent chez les Scythes : transmises, ensuite, de peuple en peuple, elles sont portées le plus loin possible vers l'occident, jusqu'à la mer Adriatique. » [*C'est-à-dire qu'elles suivaient la voie du Dniéper, déjà au pouvoir des Scythes, puis la voie du Danube.*] « De là on les envoie du côté du midi. Les Dodonéens sont les premiers Grecs qui les reçoivent. Elles descendent de Dodone jusqu'au golfe Maliaque, d'où elles passent en Eubée et de ville en ville jusqu'à Caryste. De là, sans toucher à Andros, les Carystiens les portent à Ténos et les Téniens à Délos. Si l'on en croit les Déliens, ces offrandes parviennent de cette manière dans leur île. Ils ajoutent que, dans les premiers temps, les Hyperboréens envoyèrent ces offrandes par deux vierges dont l'une, suivant eux, s'appelait Hypéroché et l'autre Laodicé; que pour la sûreté de ces jeunes filles, les Hyperboréens les firent accompagner par cinq de leurs citoyens qu'on appelle actuellement Perphères et à qui l'on rend de grands honneurs à Délos; mais que les Hyperboréens ne les voyant point revenir et regardant comme une chose très fâcheuse de ne point revoir leurs députés, ils prirent le parti de porter sur leurs frontières leurs offrandes enveloppées dans de la paille de froment; ils les remettaient ensuite à leurs voisins, les priant instamment de les accompagner jusqu'à une autre nation. Elles passent ainsi, disent les Déliens, de peuple en peuple, jusqu'à ce qu'enfin elles parviennent dans leur île. » Traduction Larcher, t. I, p. 319.

1. Marbres de Paros, ligne 11.

Digitized by Google

délivrance [1]. C'est là également que les commentateurs de la Bible fixent la ville de Tubal, la patrie de Tubal-Caïn, le premier forgeron, non loin du pays où Homère plaçait les Chalybes, ces industrieux travailleurs de métaux. Au fond de ces vieux mythes, on le sait aujourd'hui, se cachent et se dérobent des faits historiques d'une grande importance. Y aurait-il donc trop d'audace à conjecturer qu'au milieu de ces troubles et de cette mêlée de races diverses du xxe au xvie siècle avant notre ère, époque à laquelle nous transportent vraisemblablement ces légendes, à la suite des luttes sanglantes auxquelles paraissent avoir pris part Gog et Magog, les fils de Sem comme ceux de Japhet, quelques tribus héroïques de l'âge du bronze, forcées de quitter le Caucase, aient remonté peu à peu jusque dans les climats rudes, mais attrayants, où nous trouvons aujourd'hui, en abondance, les armes de bronze [2]? Il y a, nous l'avouons, entre ces faits, une connexion apparente qui nous séduit.

Nous sommes convaincu que c'est dans cette direction que l'on trouvera la solution de la question de l'âge du bronze.

La logique la plus sévère ne s'oppose en rien, ce nous semble, à nos conjectures; elle y conduit au contraire naturellement, car, dès que la civilisation du bronze n'est pas née dans le nord, ce qui paraît prouvé aujourd'hui, où devons-nous en chercher le premier épanouissement sinon là, près de nous, dans cette contrée fameuse, célèbre à la fois chez les Sémites et chez les Aryens, qui, depuis l'origine du monde, a été le réceptacle et le refuge des races les plus diverses, le point de départ ou le passage de tant d'invasions, tout près de cette fameuse Colchide, théâtre des exploits des Argonautes [3],

1. Il n'est pas douteux qu'il y ait eu dans ces contrées contact et choc de deux civilisations d'esprit opposé et ennemies.

2. Le musée de Copenhague possède actuellement plus de sept cents épées en bronze; on en connaît près de deux cents en Suède.

3. La légende orphique, écho de la tradition qui nous semble la plus ancienne, conduisait les Argonautes jusqu'en Irlande, par le Dniéper et l'Océan (la Baltique), à travers le pays des Hyperboréens. Ils revenaient en Grèce par le détroit de Gadès. Nous sommes convaincu que c'était là, en effet, la route que décrivait le périple primitif. Cf. Ὀρφέως Ἀργοναυτικά, v. 1075 et sq., et Diodore,

Digitized by Google

les premiers explorateurs du nord, les premiers colonisateurs de l'Italie par la voie du Danube ; de cette contrée où ont laissé leur empreinte les Finnois comme les Chaldéens, les Cimmériens comme les Mèdes. Les faits connus se concilient avec cette hypothèse; elle s'accorde avec l'opinion de M. Hans Hildebrand, qui veut *que les bronzes de Suède et de Hongrie représentent le développement séparé d'une même industrie venue d'un centre commun*; avec celle de M. Lerch [1], qui affirme qu'il ne faut point chercher au nord-est, c'est-à-dire en Sibérie, l'origine du bronze scandinave : *les bronzes sibériens n'ont aucun rapport avec les bronzes de Suède*. Si, maintenant, nous écartons la Grèce et l'Étrurie, pays trop récents et qui, d'ailleurs, ne sont point métallurgiques, que nous reste-t-il, en définitive, sinon le Caucase et les rives de la mer Noire, le Pont, la mer par excellence aux yeux des poètes grecs des premiers âges [2]?

Au milieu des mille découvertes importées d'Orient en Danemark et en Suède, à l'âge du bronze, se distingue un art, un seul, qui, lui jusqu'ici par exception, paraît n'avoir point une origine étrangère : l'art de graver sur rochers certaines représentations figurées. M. Lorange pour la Norwége, M. Montélius pour la Suède, se sont chargés d'expliquer devant le Congrès ces singulières et obscures annales. Les sculptures des rochers scandinaves représentent, en effet, des scènes de toute sorte. Ici se voit une charrue attelée de deux chevaux,

liv. I, c. 56. « Beaucoup d'historiens, écrit Diodore, tant anciens que modernes et de ce nombre est Timée [Timée écrivait 280 ans environ av. J.-C.], prétendent que les Argonautes, après avoir enlevé la Toison d'or, apprirent qu'Æétès tenait l'entrée du Pont fermée par ses navires, et que cette circonstance fournit aux Argonautes l'occasion de faire une action étrange et mémorable : ils remontèrent jusqu'aux sources du Tanaïs [le Don?] tirèrent leur navire à terre, le traînèrent jusqu'à un fleuve [la Vistule?] qui se jette dans l'Océan et arrivèrent ainsi dans la mer. Ayant la terre à gauche, ils continuèrent leur navigation du nord au couchant et, arrivés près du détroit de Gadès, ils entrèrent dans la Méditerranée. »

1. Secrétaire de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg.

2. Il ne faut voir là d'ailleurs que la grande halte de l'industrie du bronze vers l'Occident, le foyer de rayonnement primitif devant être vraisemblablement cherché plus à l'est dans le Caucase indien.

Digitized by Google

témoignant du rôle que l'agriculture jouait alors déjà dans le

Fig. 9. Charrue attelée de la grande sculpture du rocher de Tegneby en Bohuslæn. $\frac{1}{20}$.

Bohuslæn [1]. Là des cavaliers, armés de lances et de boucliers, se disputent la victoire. Ailleurs ce sont des scènes de chasse ou de pêche. Des vaisseaux longs, à proue élevée, semblent

Fig. 10. Hommes à cheval représentés sur l'un des rochers de Tegneby, Bohuslæn. $\frac{1}{21}$.

armés en guerre. Ces rochers, déjà nombreux en Suède, sont bien plus nombreux en Norvège, où l'on compte plus de deux cents de ces sculptures. Les décrire ici serait impossible. Les

Fig. 11. Navire avec son équipage figuré sur un des rochers de Bohuslæn.

bois ci-contre, que nous devons à l'obligeance de M. Monté-

1. Province où sont la plupart de ces sculptures.

Digitized by Google

lius, suffisent pour en donner une idée. Il reste donc avéré qu'il y a eu là, dans le Nord, un moyen fort ingénieux de léguer à la postérité et de fixer dans la mémoire des hommes un certain nombre de faits importants, dont quelques-uns se sont

Fig. 12. Navire figuré sur un des rochers de Bohuslæn.

passés sur mer. Ajoutons que l'on voit sur ces rochers, comme nos dessins en font foi, des représentations humaines aussi bien que des représentations d'animaux[1].

MM. Lorange et Bruzélius attribuent ces sculptures à l'âge du bronze. C'est également l'opinion de M. Hildebrand père. M. Holmberg était arrivé, dans un ouvrage publié en 1848 (*Des sculptures sur les rochers de la Scandinavie*), à des conclusions tout autres. Les sculptures du Bohuslæn ne remonteraient pas, suivant lui, plus haut que le ve siècle de notre ère, et pourraient même descendre jusqu'au IXe. Sans accepter ces dates, nous avouons que plusieurs considérations d'une grande valeur nous paraissent militer en faveur de ceux qui attribuent cet art grossier au premier âge du fer. Les nombreuses représentations d'êtres animés, hommes et chevaux, qui figurent sur les rochers de Suède et de Norvège, ne permettent guère d'y voir une œuvre de l'âge du bronze. On sait que durant l'âge du bronze, dans le Nord du moins, les dessins géométriques étaient seuls en usage. Des sculptures semblables ont été, de plus, signalées par M. Aspelin dans les régions altao-ouraliennes, où le fer apparaît de bonne heure. Enfin les pierres sculptées d'Écosse, qui datent du VIIIe au IXe siècle après J.-C., nous semblent bien être de la même famille. Nous ne craignons donc pas de dire que la question de

1. Des sculptures sur rochers ayant quelque analogie avec celles de Suède ont été signalées dans les Alpes, non loin de Menton, au-dessus du lac dit *Lac des Merveilles*. Cf. *Rev. arch.*, livraison de juin 1875, p. 370-3.

Digitized by Google

date ne nous paraît pas résolue, ce qui n'enlève rien d'ailleurs à l'intérêt de ces curieux monuments. En tout cas, il faudrait voir dans les sculptures rupestres, si elles sont de l'âge du bronze, les monuments d'une population à part et distincte de mœurs et de religion des populations indigènes.

QUATRIÈME QUESTION

Avec la question du bronze nous touchions à l'histoire légendaire. Nous nous trouvons, avec l'ambre, en pleine époque historique. Le lien qui unit une période à l'autre est, toutefois, fort étroit, car, à la suite de l'ambre comme à la poursuite du bronze, nous sommes obligés de nous transporter de la Baltique aux florissantes colonies milésiennes du Pont-Euxin; d'Olbia, par le Danube et les Alpes, aux rives du Pô, l'Éridan des anciens. Ce sont les voies de l'époque du bronze prises en sens inverse. Le point de départ du bronze était l'Asie; c'est la Baltique qui était le point de départ de l'ambre. Les discussions du Congrès ont mis en évidence les faits suivants :

1° Le principal marché du commerce de l'ambre jaune, chez les anciens, était la presqu'île de Sameland et les embouchures de la Vistule [1]. S'il se trouve de l'ambre en Italie et en Sicile, cet ambre n'est pas jaune : il est brun. Le succin (ambre jaune) est bien un produit de la Baltique. « A partir de l'embouchure de la Vistule, a pu dire M. Wiberg, l'ambre jaune travaillé se retrouve, comme d'étapes en étapes, associé à des monnaies grecques, le long d'une grande voie qui, suivant la vallée du Dniéper, conduit par Kiew à la ville d'Olbia et aux côtes de Crimée, d'où, par la mer Noire, les trafiquants communiquaient à la fois avec les îles de la Grèce et la vallée du Danube. Quelques-unes de ces monnaies datent du ve ou vi^e^ siècle avant notre ère; les dernières sont de l'époque romaine. Le commerce de l'ambre a donc été persistant dans

1. Kœnigsberg est encore aujourd'hui le centre le plus actif de cet important commerce.

Digitized by Google

cette direction pendant plus de six siècles, sans que nous puissions affirmer d'ailleurs que cette voie de communication n'ait pas été suivie déjà auparavant[1]. C'est, en tout cas, une route de commerce fort ancienne. La carte des découvertes d'ambre jaune et de monnaies, dressée par M. Wiberg, donne à son opinion le caractère de la certitude[2]; cette carte est très éloquente dans son laconisme. Les signes qui marquent les découvertes de monnaies grecques associées à l'ambre s'arrêtent sur la rive droite de l'Oder. L'ambre natif, sans aucun doute, était loin d'être rare aux abords de la presqu'île cimbrique, de l'autre côté du fleuve; mais les marchands grecs n'allaient pas jusque-là. La voie qui partait de ce rivage est une voie tout occidentale et plus récente, suivant M. Wiberg. C'est la voie de la Gaule et de l'Italie par la vallée du Rhin. M. Stolpe, qui l'a étudiée, nous l'a, pour ainsi dire, fait toucher du doigt. L'ambre pouvait donc parvenir en Cisalpine par deux routes différentes. Toutefois, la voie du Danube a toujours été la plus fréquentée, comme elle était la plus ancienne. M. Howorth a fait remarquer avec beaucoup de justesse, à ce sujet, que l'ambre, qui, en Danemark, en Suède et en Hanovre, se rencontre dès l'âge de la pierre polie, sous les monuments mégalithiques, en assez grande abondance, qui est commun dans les mêmes contrées et dans le Mecklembourg à l'âge du bronze, ne se montre en Italie qu'avec le fer. Or, la voie du fer semble avoir été la voie du Danube, nouvelle confirmation des conclusions de M. Wiberg, auxquelles MM. Pigorini et Landberg ont donné leur plein assentiment. En vain M. Capellini a réclamé au nom de l'ambre italien; sa cause était perdue d'avance. Ces grandes voies de commerce du Dniéper, de la Vistule et du Danube, il y a

1. Nous avons dit plus haut que, d'après la légende orphique, elle aurait été déjà suivie par les Argonautes.

2. Cette carte montre que le commerce de l'ambre suivait aussi quelquefois, pour gagner le Danube, une route plus directe. On passait de la Vistule dans la vallée de l'Oder, d'où l'on gagnait, à travers la Bohême, *Bregetia-Clementia* (Bregnitz) et Carnutum au confluent de la Morava et du Danube. Cf. Pline, l. XXXVII, c. 3.

Digitized by Google

longtemps, du reste, que M. Alfred Maury les avait, pour ainsi dire, devinées et indiquées dans son cours au Collège de France. N'ont-elles pas été, en effet, la route éternelle de toutes les invasions? N'est-ce pas celles que, selon Jordanès, les Goths suivirent dans leur marche vers l'Occident; la voie du Dniéper n'est-elle pas celle que suivaient encore les Varègues au IXe siècle, quand ils allaient fonder leur grande station de Kiew et passaient de là dans le Korassan, d'où ils rapportaient en Danemark des monnaies associées dans leurs tombeaux à des Dorestadt[1] au type de Charlemagne? Rien ne nous dit que les anciens habitants de la Suède n'aient pas pénétré aussi loin à l'est. On ne retrouve, au contraire, ni en Suède, ni en Danemark, ni même en Jutland, aucune monnaie, soit grecque, soit romaine, avant Tibère. On n'y rencontre pas plus de monnaies gauloises, pas même en Jutland[2]. Les pays scandinaves ont, dans l'antiquité, comme, depuis, aux VIIIe et IXe siècles de notre ère, constamment tourné leurs regards vers l'Orient. Pendant longtemps ils n'ont communiqué avec l'Occident que par le Dniéper et le Danube. Leurs rapports directs avec la Gaule et l'Italie par le Rhin ne datent que de l'ère chrétienne. L'histoire du commerce de l'ambre donne un nouvel appui à cette doctrine[3]

CINQUIÈME QUESTION

Les commencements de l'âge du fer en Suède semblent coïncider avec le commencement de l'empire à Rome. En Suède et en Norvège, comme en Danemark, l'usage du fer ne s'est répandu qu'à l'époque où les armées romaines se montrèrent sur l'Elbe. Les grandes découvertes de ce genre, datées par des monnaies impériales, ne remontent même pas plus haut

1. Monnaies de Durestedt, province d'Utrecht.

2. Cette remarque est très importante; elle nous montre que l'usage de la monnaie a été introduit chez les Gaulois exclusivement par le Danube, d'un côté, et Marseille, de l'autre.

3. Il est probable que le centre de l'Allemagne, et même les contrées maritimes à l'ouest du Jutland, ont été longtemps soit des forêts, soit des marécages impraticables.

Digitized by Google

que la fin du second ou le commencement du IIIe siècle de notre ère. Ces idées n'ont point trouvé de contradicteurs au Congrès.

Le fer était-il donc absolument inconnu dans le Nord avant cette époque? Des découvertes faites dans l'île de Bornholm, et sur lesquelles on ne nous semble pas avoir assez insisté, paraissent indiquer le contraire. On sait que l'île de Bornholm est située au sud-est de la Suède. Dans cette île, a dit M. Vedel, existent plus d'un millier de sépultures où les armes en fer abondent et dont aucune ne porte la moindre trace de l'influence romaine. L'étude de ces sépultures démontre qu'il y a eu là une transition graduelle de l'âge du bronze à l'âge du fer, sans invasion violente, c'est-à-dire un fait tout commercial et antérieur au contact du pays avec Rome. Comment les armes en fer n'ont-elles pas passé de l'île sur la terre ferme? C'est une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre. On peut affirmer seulement maintenant que si la Suède et le Danemark n'ont pas modifié leurs mœurs sous ce rapport, ce n'est pas par ignorance de l'usage que l'on pouvait faire du nouveau métal. Le fer était entre les mains des habitants de l'île de Bornholm avant que la Suède proprement dite eût eu des rapports avec Rome, voilà ce qui paraît évident. Les habitants de la Scanie, du Séeland et du Jutland n'en ont pas moins conservé, jusqu'au règne d'Auguste au moins, leurs armes de bronze, voilà ce qui ne semble pas moins prouvé : fait singulier et particulier aux contrées transbaltiques, que l'on aurait grand tort de généraliser. On s'est, en effet, beaucoup trop hâté de professer qu'ailleurs que dans le nord se retrouve, en Europe, un âge du bronze correspondant à l'âge du bronze scandinave et distinct à la fois de l'âge de la pierre et de l'âge du fer. Cette doctrine absolue de la succession des trois âges, dont on a fait une loi sans exception, est, selon nous, le contraire de la vérité [1]. M. Oppert avait déjà protesté,

1. Nous devons dire que depuis longtemps le docteur Lindenschmit s'est élevé fortement contre cette classification, qu'il ne voudrait pas que l'on appliquât même au Danemark. Sous ce rapport, il va évidemment trop loin. Voir plus haut notre article *Les trois âges*.

Digitized by Google

au congrès de Bruxelles, en 1872, contre de semblables assertions. Non seulement nous n'avons aucune raison de croire que partout, tant en Occident qu'en Orient, l'usage du bronze a précédé l'usage du fer, du fer que, d'après les traditions bibliques, Tubal-Caïn travaillait déjà avant le déluge, et dont les Égyptiens se servaient 3,000 ans au moins avant notre ère; mais il est constant que plusieurs peuples de l'Afrique ont connu le fer sans jamais avoir connu le bronze.

L'influence prépondérante des géologues dans le mouvement imprimé aux sciences préhistoriques, influence heureuse à tant d'égards, a eu ce résultat fâcheux d'introduire dans l'étude des faits relatifs au développement des sociétés humaines une méthode et des habitudes d'esprit fort peu applicables à ce terrain mobile où s'agite le libre arbitre à côté de la toute-puissance divine. Il peut y avoir en géologie une loi immuable de la succession des terrains, de toute l'écorce du globe, terrains primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires, avec des subdivisions peut-être aussi nettement tranchées : il n'existe point de loi semblable applicable aux agglomérations humaines, à la succession des couches de la civilisation. Croire que toutes les races humaines ont nécessairement passé par les mêmes phases de développement et parcouru toute la série des états sociaux que la théorie veut leur imposer, serait une très grave erreur. La moindre observation démontre le contraire. Quand bien même, en effet, dans l'ordre de la succession des temps, l'alliage de cuivre et d'étain, le bronze, aurait été inventé quelque part sur la terre avant que le minerai de fer eût commencé à être exploité, est-il dit pour cela que cette découverte ait partout pénétré, même en Europe avant que la métallurgie du fer y eût fait son apparition? Les faits seuls peuvent répondre. Rome connaissait le fer sous les premiers rois. Les Étrusques paraissent en avoir fait usage dès la plus haute antiquité, 1,000 ou 1,200 ans avant notre ère. Suffit-il que, dans le fond des *terramares* et dans des conditions de destruction auxquelles le fer n'aurait certes pas résisté, on ne trouve que du bronze, pour déclarer que

Digitized by Google

l'Italie a eu son âge de bronze ? Pour nous, qui ne croyons pas au développement spontané de la civilisation italienne (et qui y croit encore aujourd'hui ?), c'est de l'Orient que la péninsule a reçu ses premiers arts. Or, est-il sûr que cette importation ait eu lieu à une époque où les populations de l'Asie-Mineure et des bords du Pont-Euxin ne connaissaient que le bronze ? Plaçons, si l'on veut, au xve ou xvie siècle avant notre ère l'introduction de la civilisation des métaux en Italie. Le fer n'était-il pas déjà entre les mains des Égyptiens, des Chaldéens, des Ninivites ? Si l'on faisait une carte des contrées où le fer était alors connu, bien moins de régions que l'on ne pense resteraient blanches. Que dire de la Gaule qui n'entre vraisemblablement dans le mouvement général des nations civilisées que vers le viiie siècle avant J.-C. ? Quelle cause aurait donc empêché le fer d'y pénétrer à une époque où il était commun en Étrurie ? Quelques anneaux de bronze, quelques débris de parure, quelques couteaux ou poignards de provenance toujours méridionale, importation du commerce méditerranéen chez des tribus encore à l'âge de la pierre polie, des épées le plus souvent découvertes dans le lit des rivières, n'autorisent pas à déclarer qu'il y a eu en Gaule un âge du bronze comme en Danemark ou en Suède[1]. La détermination d'un âge, a très bien dit M. Evans, dépend d'un ensemble de faits qui se relient les uns aux autres par des caractères communs. Changements de civilisation, de faune, de rites religieux, de constitution politique, voilà les véritables éléments d'un âge nouveau. Le seul fait de la présence d'objets d'industrie isolés dans une seule série ne peut constituer un âge. Cet abus du mot *âge* a eu de graves conséquences.

Si l'on était bien persuadé, en effet, qu'au viiie ou ixe siècle avant notre ère, probablement au xe, à l'époque où, suivant M. Montélius, commença l'âge du bronze en Suède, l'Italie, et l'Étrurie en particulier, comme la Phénicie, étaient en pleine possession du fer, on n'aurait pas songé à attribuer

1. Il faut réserver la question des habitations lacustres, qui est un fait isolé et spécial à la Suisse. Voir plus loin l'article *Celtes*.

Digitized by Google

aux Étrusques ou aux Phéniciens l'éclosion de la civilisation scandinave. Car si les Scandinaves n'avaient pas eu déjà alors l'épée de bronze et n'y étaient pas traditionnellement attachés, comment serait-ce l'épée de bronze, et non l'épée de fer, que les Étrusques et les Phéniciens leur auraient apportée ?

Si l'on avait bien voulu se rappeler, d'un autre côté, que dès le VIIe ou VIe siècle au plus tard (avant J.-C.), la vallée du Danube, les Noriques, la Vindélicie et la Rhétie en particulier, étaient couvertes de populations guerrières, maniant et très probablement forgeant les armes de fer, la pensée serait-elle venue de faire apporter par terre des armes de bronze de l'Étrurie aux Scandinaves, c'est-à-dire à des populations qui pouvaient trouver à leur portée, et sur une route qu'ils ont toujours fréquentée, des armes de fer[1] ? Quand les marbres de Paros nous apprennent que 656 ans avant la première olympiade (1481 ans avant J.-C.), le fer était introduit en Grèce par les Dactyles Idéens, comment songer à faire venir de Grèce directement en Danemark la civilisation du bronze ? Il est possible que les nations européennes aient connu toutes plus ou moins le bronze avant le fer ; mais il n'y a aucune raison de déclarer à priori que toutes ont eu leur âge de bronze. En tout cas, il faut prévenir la jeunesse studieuse, et ne cesser de répéter qu'il n'y a entre les divers âges de pierre, de fer et de bronze, en Europe, ni synchronisme ni corrélation, et que les faits qui s'appliquent à une contrée ne peuvent jamais à priori s'appliquer à une autre. J'ai déjà, à plusieurs reprises, exprimé mon opinion très formelle à cet égard ; j'ai cru devoir la résumer de nouveau au congrès[2].

S'il est vrai, comme on le pense généralement, que ce n'est que vingt siècles avant notre ère, vingt siècles tout au plus, que l'Europe a commencé à être découverte par les peuples civilisés de l'Asie, absolument comme il y a quatre siècles

1. Nous avons vu plus haut que la route du Danube paraît beaucoup plus ancienne que la route du Rhin.

2. Voir, plus loin, les paroles que nous avons prononcées au Congrès, d'après le Compte rendu officiel publié sous la direction de M. Hans Hildebrand, secrétaire général du Congrès.

Digitized by Google

nous avons, nous Européens, découvert l'Amérique; s'il est vrai que des groupes orientaux très divers et successifs, tant Sémites qu'Aryens, ont pris part aux profits de cette découverte et à la colonisation des nombreuses contrées qui s'ouvraient ainsi tout d'un coup à leur activité; que ce mouvement a duré plus de dix siècles sans s'arrêter; qu'il en résulta pour l'Europe une agglomération de populations des plus bigarrées, certains groupes étant restés à peu près purs, d'autres s'étant mêlés aux populations primitives et les ayant élevées jusqu'à eux par des alliances de sang et la communauté des institutions, d'autres ayant été, au contraire, à peu près absorbés par les races inférieures, que les Aryens rencontrèrent presque partout — l'étude des temps primitifs européens doit être pour nous pleine de surprises et de contrastes. Mais alors, quelle prudence ne doit-on pas apporter dans la généralisation des faits locaux? De quelle circonspection ne doit-on pas entourer la classification des groupes purs, métis ou transformés par des influences physiques ou purement morales?

Supposons que la découverte de l'Amérique se soit faite à une époque où il n'y aurait pas eu d'histoire écrite, et que deux ou trois mille ans plus tard on voulût y rechercher tant au nord qu'au sud, au Brésil et au Pérou comme au Canada et en Californie, les divers éléments successivement accumulés sur cet immense continent; qu'il fallût ainsi démêler, à l'aide de données archéologiques, la présence successive en Amérique des Indiens, des Espagnols, des Portugais, des Anglais, des Français, des Allemands et même des Chinois et des Nègres, quelle tâche, quelle confusion et quel chaos, pour ceux qui s'obstineraient à ne voir qu'unité au sein de cette diversité profonde! L'Europe antique a été longtemps, vis-à-vis de l'Asie, dans la situation où l'Amérique est vis-à-vis de nous. De longues études peuvent seules démêler cette antique histoire. Ayons donc de la patience, amassons des faits, classons-les; ne nous hâtons pas de conclure.

Digitized by Google

SIXIÈME QUESTION

La question de l'homme préhistorique en Suède n'a été traitée que par M. Van Duben, professeur à l'Université de Stockholm. Le travail important lu par ce savant n'a donné lieu à aucune discussion. Une de ses propositions était que les races qui se sont rencontrées sur le sol de la Suède (Lapons, Finnois et Suédois aryens) n'ont pas donné lieu à des mélanges; que chacune de ces races était restée isolée et pure. Cette thèse semblait la confirmation des idées déjà émises au Congrès. Nous croyons pourtant savoir que MM. de Quatrefages et Hamy n'admettent pas ces conclusions sans réserves; mais il leur appartient, et non à nous, de traiter cette difficile question. Nous ne l'abordons même pas. Elle nous paraît, d'ailleurs, être de celles sur lesquelles on discutera encore longtemps.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

Saint-Germain, le 25 octobre 1874.

Fig. 13. Vase d'argile découvert dans un tombeau de l'âge de la pierre en Suède.

Digitized by Google

IV

LA GAULE AVANT LES MÉTAUX

LES TROGLODYTES DE LA GAULE

ET LE RENNE DE THAÏNGEN

PRÉAMBULE

Au nombre des questions agitées dans ces derniers temps par les adeptes de l'archéologie préhistorique, la question des cavernes est une des plus compliquées et des plus délicates. Deux faits paraissent prouvés, qu'il nous a paru essentiel de mettre particulièrement en lumière : 1° La parfaite authenticité d'une grande partie, au moins, des objets travaillés recueillis dans les diverses collections publiques ou particulières ; 2° l'exagération évidente des dates proposées par la plupart de ceux qui ont fait de l'âge des cavernes leur préoccupation principale.

S'il fallait croire quelques-uns de ces savants, dont tous ne sont pas sans mérite, cette période aurait duré non pas des centaines, mais des milliers d'années et représenterait, d'une manière générale, la première phase de développement de l'humanité. Ce sont là de pures hypothèses. Rien ne prouve que le Troglodytisme, pour lui donner son nom propre, ait été, même dans les sociétés primitives, autre chose qu'une exception. Le bon sens porte du moins à le penser. Les cavernes en tout pays sont rares et sont loin d'être placées sur les points du territoire les plus favorables. Peut-on croire que des contrées fertiles sous un ciel tempéré soient restées longtemps désertes à l'exception des vallées où la nature avait elle-même préparé d'avance, pour ainsi dire, un gîte aux premières agglomérations humaines ? Les sauvages, nous le savons tous, vivent aussi facilement dans les forêts et dans certaines plaines ouvertes que dans les gorges montagneuses où les grottes leur offrent un abri. Nous devons donc nous rappeler, en portant notre attention sur la question des

Digitized by Google

cavernes, que nous avons affaire à un fait spécial, géographiquement limité, à des habitudes probablement traditionnelles chez certaines tribus dont nous ignorons l'origine et qui ont pu conserver ces mœurs exceptionnelles jusqu'à une époque où déjà, depuis longtemps, la majeure partie de l'humanité s'était élevée au-dessus de cette sauvagerie [1].

Ces réflexions sont surtout de mise quand il s'agit d'un pays comme la Gaule, entré si tard dans le mouvement général de la civilisation gréco-romaine. Qu'au XIIe ou XVe siècle avant notre ère aient pu exister sur les bords de la Lesse en Belgique, ou dans les vallées du Périgord et du Béarn, des sauvages de l'ordre de ceux de nos grottes de Furfooz, de la Madeleine, d'Aurensan ou de Thaïngen; aucun des érudits qui font de l'histoire leur occupation journalière n'en paraîtra étonné. L'état de l'Inde actuelle ne nous montre-t-il pas quelles oppositions et quels contrastes tranchés peuvent coexister, même à une époque aussi avancée en civilisation que la nôtre, entre l'état social de certaines tribus indigènes encore libres et celui des populations régies par des gouvernements éclairés? Les Phéniciens pouvaient avoir abordé depuis longtemps sur les rivages où s'élevèrent plus tard Rhoda et Massalia, sans que nos Troglodytes eussent presque rien changé à leur vie plus qu'agreste. Il n'est pas besoin de remonter à des milliers d'années pour s'expliquer en Gaule un état de choses semblable.

Reste la question de la faune. Mais ne sait-on pas également que l'existence des animaux sauvages, leur propagation ou leur destruction dépend de mille causes très difficiles à déterminer à priori et parmi lesquelles les causes climatériques ne sont peut-être pas les plus influentes? Pallas, à la fin du XVIIIe siècle, signalait encore le saïga en Russie à une latitude qui est justement celle de nos grottes du Périgord. Sur dix espèces recueillies dans nos cavernes habitées, neuf en général appartiennent à des animaux qui vivent encore aujourd'hui au milieu de nous, dans nos bois ou dans nos montagnes. Le cheval, le cerf, le sanglier, le loup, le renard, le hérisson, le lièvre, ne sont-ils pas d'anciens hôtes des cavernes? Le renne seul, qui, avec le cheval, était la principale nourriture des Troglodytes de la Gaule, a complètement disparu de nos climats du moins depuis l'époque romaine. Il est en effet très vraisemblable que le *Bos cervi figura* de César est un renne. C'est l'opinion d'un de nos académiciens les plus compétents, M. Paul Gervais. (Cf. César, *B. G.* VI, 20, et l'article *Renne* dans le *Dictionn. encyclop. des Sciences médicales* du Dr Dechambre.) Il y a là sans doute une difficulté. Mais est-il bien sûr que le renne fût alors un animal sauvage, et non un animal domestique? Si l'on réfléchit que ce cervidé est très rare dans les cavernes non habitées, qu'il n'a été signalé ni dans les Alpes méridionales, ni dans la haute Italie dont le climat ne devait pas, à ces époques reculées, différer sensiblement du climat de la Gaule, que ses ossements sont également rares dans l'Allemagne du Sud, sans se rencontrer davantage dans l'Allemagne du Nord,

1. Nous pouvons citer, en particulier, les habitants des Iles Canaries. Cfr. Sabin Berthelot, *Histoire naturelle des Canaries*. Paris. 1842.

Digitized by Google

on sera bien tenté d'expliquer sa présence dans la Gaule méridionale par le fait de la domestication. Le renne peut avoir été importé en Gaule par des tribus nomades venues de contrées plus septentrionales et s'y être développé ensuite à l'état libre, comme cela paraît avoir eu lieu en Norvège [1]. La présence du renne en Gaule indiquerait, dans cette hypothèse, moins un état climatérique particulier qu'une immigration chez nous de races boréales à une époque où nos montagnes offraient au renne, en abondance suffisante, le lichen nécessaire à sa nourriture, lichen qui se retrouve encore sporadiquement dans les Pyrénées [2]. Nous parlons ici exclusivement des cavernes dont les habitants, comme ceux de Thaïngen, ne se contentaient pas de tailler le silex, mais travaillaient aussi le bois et l'os et faisaient déjà paraître un sentiment artistique assez prononcé. Il est remarquable que les cavernes, où les objets travaillés sont en plus grand nombre, les cavernes de Bruniquel et de Gourdan par exemple, sont aussi celles où le renne est le plus abondant. Des tribus de race et d'origine très diverses peuvent, en effet, aux époques primitives de notre histoire, avoir successivement ou parallèlement habité nos diverses cavernes. Les différences qui existent entre les grossiers produits recueillis dans ces stations justifient cette conjecture et expliquent les faits aussi bien que les relations d'antériorité et de postériorité par lesquelles on a coutume d'en rendre compte [3]. Il ne faut pas oublier, de plus, que dans la Russie orientale, en 1776, existaient encore de nombreuses tribus vivant au milieu de leurs rennes d'une vie absolument semblable à celle de nos Troglodytes, et montrant pour les arts du dessin les mêmes aptitudes [4]. Quand donc nous constatons de notre temps encore des faits analogues à ceux auxquels on prête une antiquité si reculée, il faut y regarder de très près avant de formuler aucune conclusion. Bien des observations sont encore à faire à cet égard : il serait nécessaire que des fouilles méthodiques fussent entreprises et que des savants de tout ordre, étrangers à tout esprit de doctrine préconçue, voulussent bien s'y associer. On peut affirmer en tout cas que jusqu'ici le dernier mot sur cette question n'a pas été dit.

1er février 1876.

1. Voir ci-dessus notre rapport sur le congrès de Stockholm.

2. Voir Emilien et Ch. Frossard, *Note sur la Grotte d'Aurensan*, Bagnères de Bigorre, 1870. La liste des mammifères dont on a recueilli les ossements dans cette caverne a été dressée par Lartet; elle comprend vingt espèces actuelles, plus le renne.

3. Nous faisons toujours un groupe à part des cavernes où se rencontre le mammouth ou l'ursus spelæus.

4. Voir Louis Lartet et Chaplain Duparc, *Une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées*, p. 23. Broch. in-8 de 67 p., chez C. Masson, Paris, 1874, et pour plus de détails la *Description de toutes les nations de Russie*, première, deuxième, troisième collection. Saint-Pétersbourg, à l'imprimerie du corps des Cadets, 1776, aux dépens de Charles-Guillaume Muller, vol. de 108 + 228 + 164 = 500 pages.

Digitized by Google

1

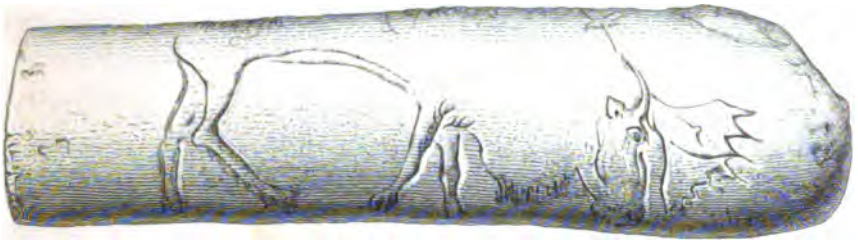

2

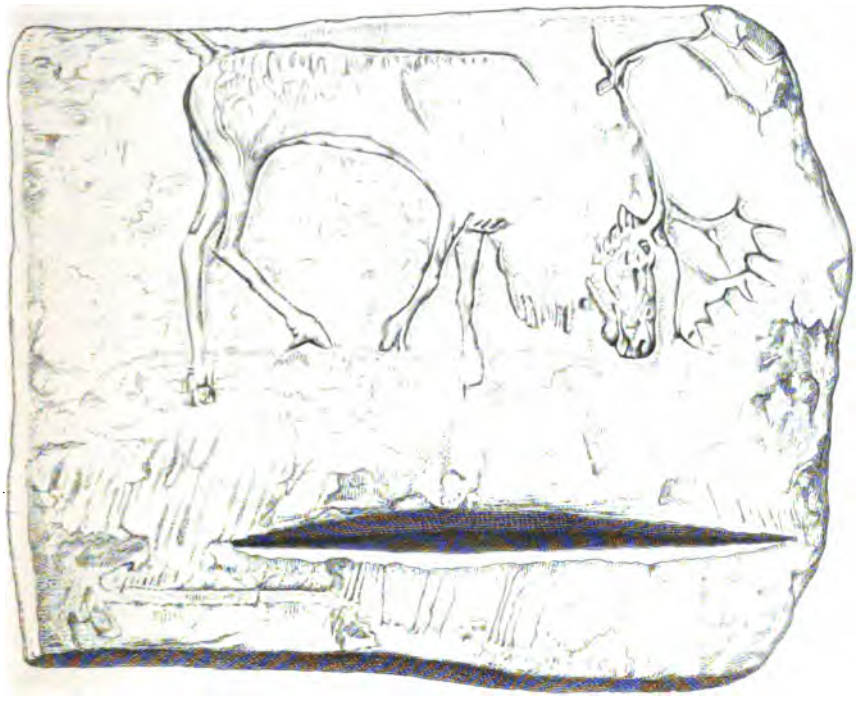

Th. Gary sc. Imp. de Lorentz et Pesce

CAVERNE DE THAÏNGEN. (GRISONS.)

Dessin gravé sur bois de renne

Digitized by Google

Digitized by Google

LE RENNE DE THAÏNGEN[1]

Une découverte des plus importantes vient d'être faite à Thaïngen, dans les environs de Schaffhouse, en Suisse, non loin du lac de Constance. Au commencement de cette année (1874), de jeunes enfants des écoles de Thaïngen faisaient, sous la conduite des instituteurs de la commune, une excursion de botanique. Le hasard les conduisit à l'entrée d'une caverne connue dans le pays sous le nom de Kesserloch[2]. Ils y cherchaient des mousses et des lichens qui se rencontrent souvent dans ces sortes de grottes, quand leur attention fut éveillée par la présence, à la surface, de quelques os d'animaux mêlés à des silex taillés. Les instituteurs comprirent tout de suite qu'il pouvait y avoir là une antique caverne habitée. Ils se mirent à opérer une fouille et recueillirent en quelques heures un certain nombre d'objets qu'ils s'empressèrent de communiquer à M. Heim, professeur de géologie à l'École polytechnique de Zurich, avec prière de les examiner. M. Heim reconnut immédiatement parmi ces objets des couteaux et des grattoirs très caractérisés, mêlés à des ossements de renne et de cheval. Il ne douta pas un instant que la caverne ne fût une caverne de l'âge du renne et résolut d'aller l'étudier en détail.

« Le 5 janvier, écrit-il, j'étais à la besogne. Nous creusions et cherchions dans les couches inférieures. J'étais en train d'extraire, à environ un mètre de profondeur[3], un fragment

1. Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

2. Cette caverne, d'après M. le professeur Heim (*Ueber einen Fund aus Renthierzeit in der Schweiz*, dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, 1874, Band XVIII, Heft 5), est située à environ un kilomètre de la station de Thaïngen, où passe le chemin de fer.

3. M. Heim donne la description suivante des couches diverses qui composent la caverne: « La couche supérieure, dit-il, se compose, en partie, de fragments de roche calcaire provenant du plafond. Cette couche est jaune clair. Elle atteint par endroits 0m,60 d'épaisseur. On rencontre ensuite une seconde couche noirâtre, formée de détritus de matières organiques putrescibles, où se

Digitized by Google

de bois de renne sur lequel j'avais remarqué une profonde incision : Voilà, dis-je à la personne qui travaillait avec moi, une belle entaille (M. Heim en avait déjà trouvé plusieurs analogues), c'est la plus profonde que nous ayons rencontrée. Et je déposai dans la corbeille le fragment encore tout couvert de terre. Le tout fut expédié le soir même à Zurich, sans que personne y eût touché, et remis au conservateur des collections géologiques du Polytechnicum. Chaque pièce fut par lui soigneusement lavée au pinceau, et me fut remise ensuite, sans observation aucune.

« Le fragment de bois de renne qui portait la belle entaille dont j'ai parlé me tomba de nouveau sous les yeux; en le retournant, je remarquai de l'autre côté quelques traits représentant évidemment la jambe postérieure d'un animal. Le dessin n'apparaissait que d'une façon confuse et ne pouvait être interprété que par un œil très exercé; il était resté tout à fait invisible à M. le conservateur des collections entre les mains duquel il avait passé. J'entrepris, au moyen d'acides et d'huile de térébenthine, de le débarrasser de l'épaisse couche graisseuse et calcaire qui l'enveloppait comme d'une croûte. Les traits devinrent de plus en plus nets. Je vis enfin apparaître l'image à peu près complète d'un quadrupède. »

C'était une gravure à la pointe d'une grande finesse. M. Heim courut aussitôt annoncer sa découverte au Dr Keller. Les instituteurs furent prévenus; la caverne fut murée afin qu'aucun profane n'y pût pénétrer, et l'on décida que des fouilles régulières seraient entreprises au printemps[1]. Ces précautions étaient justifiées par l'intérêt exceptionnel qu'offrait la pièce

trouvent des os et d'autres débris. Cette couche noirâtre n'a pas moins d'un mètre d'épaisseur à l'endroit où la fouille a été pratiquée. Vient ensuite une troisième couche formée d'une terre fortement rougeâtre et bien plus puissante encore, puisque, quand les travailleurs furent arrêtés par l'invasion des eaux, ils n'en avaient pas atteint le fond quoiqu'ils eussent déjà traversé deux mètres de cette couche et pénétré, par conséquent, à plus de 3m,50 au-dessous du niveau de la caverne ; au centre de cette couche se rencontrent, en certains endroits, des parties noires et brunes. » (Heim, *l. c.*)

1. Depuis, le grand conseil de Schaffouse s'est emparé de la caverne avec l'intention de la faire exploiter pour le compte du canton.

Digitized by Google

capitale dont je mets des dessins et un moulage sous les yeux de l'Académie.

La gravure à la pointe qui avait si vivement frappé le professeur Heim et le Dr Keller représentait, en effet, un renne debout dans l'allure d'un animal qui se promène en broutant. La tête, légèrement inclinée vers la terre, est reproduite avec une délicatesse de lignes extraordinaire. Les divers dessins que j'ai déposés sur le bureau [1] ne rendent qu'imparfaitement les traits de l'original.

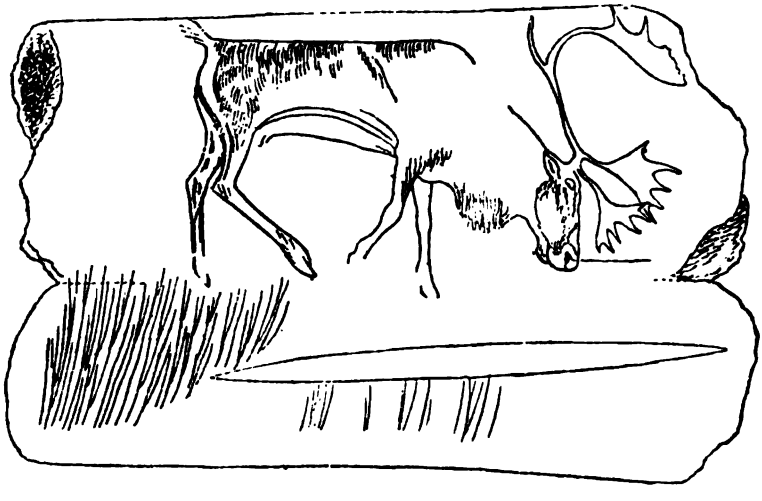

Fig. 14. Le renne de Thaïngen. (*Dessin de Heim.*)

Le moulage et surtout le moulage développé à l'aide de la gélatine, moulage que nous devons à l'habileté de M. Abel Maître, permet de se faire une idée bien plus exacte de cette œuvre vraiment étonnante de l'un des groupes les plus remarquables des premiers habitants de la Gaule. (Voir pl. I, f. 1 et

1. 1° Le dessin lithographié envoyé par le Dr Keller aux principaux archéologues français et étrangers ; 2° le dessin annexé au mémoire du professeur Heim. — Celui que nous donnons sur notre planche n° 1 est inédit. Il a été exécuté d'après un excellent moulage dû à M. Abel Maître, par M. Naudin, dont la série de dessins déposée au Musée de Saint-Germain est si remarquable. Nous pouvons en certifier la parfaite exactitude.

Digitized by Google

2; le n° 1 représente le bois sous sa forme réelle, le n° 2 le dessin développé.)

Cette œuvre est-elle donc authentique? et si elle est authentique, à quelle période de notre histoire primitive doit-on la rattacher? Quel enseignement ressort pour nous de ce fait inattendu? Dans quelle mesure les hommes de science doivent-ils adhérer aux conclusions de toutes sortes que l'on peut vouloir en tirer? Telles sont les questions dont j'ai demandé l'autorisation d'entretenir un instant l'Académie.

Et d'abord, il est clair que si je me suis permis de présenter à la compagnie la reproduction de cette gravure, c'est que je crois et que je crois fermement à son authenticité. Ce n'est point là seulement une impression de sentiment fondée sur le récit du Dr Heim, qui fait cependant déjà autorité; c'est une opinion raisonnée que j'espère vous faire partager. J'ai fait, dans ce but, le voyage de Zurich. J'ai longuement entretenu le Dr Keller et le professeur Heim. Je me suis fait redire toutes les circonstances de la découverte; puis, de retour à Paris, en présence des dessins et des moulages que je rapportais à défaut de l'original, j'ai groupé autour de ce fait nouveau tous les faits anciens analogues (vous allez voir qu'ils sont déjà très nombreux), et je suis arrivé à conclure que le doute n'est pas possible. J'ose dire que nous sommes en face d'un fait ayant tous les caractères de la certitude, d'un fait historique de très grande conséquence et qui mérite, à tous égards, l'attention d'un corps savant.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a trouvé des ossements travaillés dans les cavernes. Sans parler de l'os gravé découvert en 1851 dans la caverne de Chaffaud (Charente), par M. Joly-Leterme[1], et représenté plus haut p. 15, nous rappel-

1. Cet os, déposé d'abord au musée de Cluny, est maintenant au musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 22, à côté du renne de Thaingen. L'authenticité de cette gravure est d'autant plus incontestable qu'à l'époque où on l'a découverte, la question des gravures sur bois de renne n'avait pas encore été soulevée. — M. Joly-Leterme entrevoyait sans oser l'affirmer l'importance de sa découverte. C'est M. Worsaae qui, en 1852, fit taire ses scrupules et le détermina à déposer son os gravé dans un musée.

Digitized by Google

lerons que dès 1864, Édouard Lartet publiait dans la *Revue archéologique*, avec le concours de Henry Christy, un remarquable article où il signalait les résultats obtenus par lui à la suite de fouilles opérées dans la Dordogne [1]. Une vitrine de la première salle de l'Histoire du travail, à l'Exposition universelle de 1867, contenait les principaux spécimens de ces naïfs débuts de nos pères dans les arts du dessin. Cette exhibition des deux ou trois plus belles collections qui existassent alors eut un grand succès. Toutefois, bien des doutes, bien des incertitudes restèrent dans les esprits. On se demandait alors ce que, dans cette voie de recherches, l'avenir tenait en réserve. Depuis dix ans, la question a marché, et je crois qu'elle est assez mûre pour être reprise aujourd'hui dans son ensemble.

Je vais m'efforcer de poser en quelques mots, aussi nettement que possible, les termes du problème, en dégageant des obscurités qui semblent encore l'envelopper, les éléments de solution qu'il contient.

Il y a dix ans, on avait signalé une soixantaine de cavernes. On en connaît aujourd'hui plus de cinq cents. La *Commission de la topographie des Gaules* a même pu, avec le secours de ses correspondants et le concours de M. Gabriel de Mortillet, attaché des Musées nationaux, en dresser une carte [2]. Ces cinq cents cavernes n'appartiennent pas à moins de cinquante et un départements et deux cent soixante et une communes. Cinquante, en outre, sont signalées tant en Belgique qu'en Bavière et en Suisse. On en découvre tous les jours de nouvelles. Mais ce n'est pas seulement le nombre des cavernes habitées reconnu jusqu'ici en Gaule qui en constitue l'importance ; c'est le caractère d'homogénéité qui se manifeste dans tous les produits des fouilles qui y ont été faites. En sorte qu'il n'y a pas là un réceptacle banal, pour ainsi dire,

1. Cf. *Revue archéol.*, nouv. série, t. IX, p. 233 (1864), et E. Dupont : *L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse.* Bruxelles, 1871.

2. Cette carte a paru et fait partie du IVe fascicule du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

Digitized by Google

et d'époque indéterminée, comme le lit des rivières où, depuis l'origine du monde, tous les siècles peuvent être plus ou moins représentés au sein du sable et de la vase : il y a un ensemble de lieux de refuge parfaitement circonscrits entre des dates certaines, relativement, du moins, à d'autres phénomènes du même ordre [1]; je veux dire que la civilisation que j'appellerai *troglodytique* commence à un moment déterminé, celui où les grands animaux de l'époque diluvienne, le mammouth, le rhinocéros, le grand cerf, l'ours des cavernes, c'est-à-dire l'ensemble des races dites éteintes va disparaître, et finit avec l'apparition de la pierre polie, des animaux domestiques, le chien, le bœuf, le mouton, le porc, et des céréales, le froment, l'épeautre et l'orge. Ce ne sont pas là des conjectures; sept congrès internationaux ont déjà discuté ces faits, qui ont donné lieu à bien des hypothèses, à bien des appréciations diverses. Les hypothèses seront discutées longtemps encore. Les faits sont, aujourd'hui, universellement admis. Ce sont des vérités d'observation.

Ces faits peuvent se résumer ainsi :

1° Sur le sol de l'ancienne Gaule existe un nombre considérable de cavernes, abris sous roche ou stations (plus de cinq cents déjà ont été explorées ou signalées) dans lesquels ont séjourné, d'une manière fixe ou temporaire, une série plus ou moins longue de générations humaines.

2° Ces troglodytes ont assisté à la disparition du mammouth, du grand ours, du grand cerf, du rhinocéros, dont les débris se trouvent associés, dans les grottes, à des silex travaillés de main d'homme.

3° La principale nourriture des hommes des cavernes était le renne et le cheval sauvage; le renne surtout, dont les ossements se rencontrent en nombre considérable dans les cavernes habitées.

1. Il faut ajouter que les détritus à silex travaillés et ossements de renne sont dans quelques cavernes, comme celle de Lorthet, recouverts de stalagmites qui les isolent complètement, depuis un temps considérable, des couches superficielles.

Digitized by Google

4° Les hommes réfugiés dans ces cavernes avaient pour toute arme des silex taillés à éclats, pour outils des silex également et des instruments en os et en bois. Ils allumaient dans leurs retraites des foyers dont nous retrouvons de nombreuses traces. L'art de la poterie paraît leur avoir été à peu près inconnu.

5° Ces hommes, comme le prouvent déjà nombre de squelettes de provenances incontestées, avaient la même conformation, la même taille moyenne que nous, le front élevé et portant tous les indices d'une race forte et intelligente [1].

6° Le temps pendant lequel les cavernes ont été habitées est difficile à déterminer ; tout ce que l'on sait, c'est qu'il a pris fin au moment très nettement défini où se montrent, avec la pierre polie, les monuments mégalithiques et les animaux domestiques.

Écoutez ce que dit à ce sujet un habile géologue, M. Édouard Piette, à qui appartient une très belle collection [2], produit des fouilles qu'il a fait exécuter, sous sa direction, dans la grotte de Gourdan (Haute-Garonne) [3] :

« C'est sur les assises d'origine glaciaire, où ne se voit encore aucun vestige d'industrie humaine, que l'homme s'est installé pendant l'âge du renne. Cette première assise glaciaire, composée d'argile jaune et de rochers nus, sert, en effet, de base à une couche de terre mêlée de cendres et de charbons, pleine d'ossements brisés et de silex taillés (p. 6). Or, ce n'est ni l'action des glaciers, ni les débordements des fleuves qui ont apporté les éléments de cette couche. L'homme seul a été l'agent créateur de ces strates. Seul il les a formées, peu à peu, en allumant du feu sous la voûte qui l'abritait, en jetant autour de lui les restes de ses repas, en abandonnant sur le sol

1. Voir la remarquable publication de MM. de Quatrefages et Hamy, intitulée : *Crania ethnica*. Paris, 1873-74.

2. Cette collection a été mise, après la séance, sous les yeux des membres de l'Institut qui ont pu l'examiner à loisir. Elle a figuré, depuis, à l'Exposition internationale de géographie, en 1875, et à l'Exposition universelle de 1878.

3. Piette, *La Grotte de Gourdan pendant l'âge du renne*, extrait des *Bulletins de la Société d'anthropologie* de Paris, séance du 18 avril 1873.

Digitized by Google

les ossements des animaux dépecés, les outils en silex émoussés, les os taillés hors d'usage, les ornements brisés ou perdus. Pendant la longue série des siècles qu'il a fallu pour former cette assise [1], des rochers ont continué, de temps à autre, à se détacher de la voûte. L'homme les laissait dans la grotte quand ils étaient trop gros, s'installait autour d'eux, et le sol, en s'élevant par l'accumulation des débris de cuisine, finissait par les enfouir. J'en ai mesuré un, dit M. Piette, qui n'a pas moins de trente mètres cubes. Des stalagmites, s'élançant de quelques-uns de ces blocs, s'unissent à des stalactites qui descendent de la voûte. Les assises qui représentent l'âge du renne dans la grotte de Gourdan ont ordinairement trois mètres de profondeur. En certains endroits, elles atteignent six mètres de puissance. Leurs strates supérieures sont noirâtres et ont en moyenne un mètre d'épaisseur. Formées presque exclusivement de cendres charbonneuses et de débris divers, elles contiennent en grande abondance des aiguilles et des flèches en bois de renne. Les gravures y sont mal conservées, précisément parce que l'action corrosive des cendres a dû hâter leur destruction. Les strates inférieures sont jaunâtres et mêlées de terre. Les gravures y ont une conservation parfaite. »

Cette description de la grotte de Gourdan ne laisse rien à désirer. Vous voyez de quel milieu sortent les silex et objets travaillés dont je vous apporte ici les spécimens les plus curieux. Vous pouvez vous figurer à peu près, d'après cet exposé, ce que doit être la caverne de Thaïngen.

Et quels sont les animaux reconnus au milieu de ces amas

1. Il y a là une exagération évidente. M. Piette estime à 3,000 les mâchoires recueillies par ses fouilleurs à Gourdan. Supposons une tribu de cent personnes adultes et ne passant dans la caverne que les six mois les plus rudes de l'année, deux rennes par semaine auraient à peine suffi à la nourriture de nos troglodytes, soit 8 rennes par mois, 48 rennes par an, 4,800 rennes en cent ans. — Admettons que la caverne ait été quelquefois vidée, doublons la période ; en deux cents ans notre horde aura certainement laissé plus de trois mille mâchoires dans son repaire. Y a-t-il lieu, en conséquence, de parler d'une longue série de siècles ? Rien n'est plus dangereux dans la science que les expressions vagues.

Digitized by Google

de cuisine ? Avant tout, le renne, dont on a rencontré trois mille mâchoires, le cheval sauvage, le cerf, le bos primigenius (bœuf sauvage), la chèvre sauvage, le bouquetin, le chamois, le sanglier, l'ours ordinaire, le loup, la martre, le renard, l'antilope saïga, le campagnol, le lièvre, le lagopède, le tétras des saules, le canard, enfin et peut-être la poule [1].

C'est un ensemble d'animaux qui se trouve, presque sans exception, dans toutes les cavernes habitées [2].

Le chien domestique, le mouton, le porc, le bœuf de labour, ne se rencontrent point, au contraire, dans les listes dressées par les naturalistes les plus compétents à la suite de l'examen des ossements des cavernes. Nouvelle preuve que nous sommes en face d'une civilisation toute spéciale.

Quelles sont les représentations figurées sur les bois de renne ou les lames d'ivoire sortis des cavernes ? Voici la liste des dessins recueillis par M. Piette dans la grotte de Gourdan : le renne, le cheval, le chamois, la chèvre, l'antilope saïga, l'élan, le bœuf sauvage, le loup, le sanglier, le phoque, le bouquetin, le canard [3].

Le renne, le cheval, la chèvre, le bouquetin, le loup, le renard sont d'une ressemblance incontestable.

Ce sont là, justement, les animaux au milieu desquels vivait l'homme des cavernes, qu'il avait sous les yeux, dont la chasse faisait sa principale occupation, la chair et la moelle sa principale nourriture. Quelques-uns de ces dessins sont,

1. Les débris d'animaux signalés par M. Heim dans la caverne de Thaïngen sont, dans la couche noire : 1° le lièvre, qui reparaît aussi dans la couche rouge ; 2° le renne en grande abondance ; 3° le cerf, également abondant ; le renne était plus abondant dans la couche noire que dans la couche rouge ; 4° le cheval, dans les deux couches ; 5° la perdrix de neige ; 6° le renard ou le loup. Il faut se rappeler que M. Heim n'a fait qu'une seule fouille de quelques heures. MM. les régents de Thaïngen avaient de plus trouvé, dans les premiers jours, des lamelles bien conservées d'une molaire d'éléphant, une dent d'hyène et des débris d'ours.

2. M. Van Beneden a reconnu la présence des animaux suivants dans les cavernes de Belgique fouillées par M. Édouard Dupont : le renne, le cheval, le cerf, la chèvre, le bouquetin, le chamois, le bœuf, le sanglier, l'ours, le renard, le lièvre, le campagnol, le glouton et plusieurs espèces d'oiseaux. La faune était donc alors à peu près la même dans le midi et dans le nord de la Gaule.

3. Je donne la liste dressée par M. Piette sans pouvoir la contrôler.

Digitized by Google

comme celui de Thaïngen, d'une merveilleuse exactitude. Un naturaliste seul, ou un homme toujours en présence de l'animal, a pu rendre, avec cette précision, ses allures et ses formes. M. le Dr Roulin, votre confrère de l'Académie des Sciences, à qui je les ai soumis et qui, mieux que personne, connaît et les animaux sauvages et les animaux domestiques, confirmera ces appréciations.

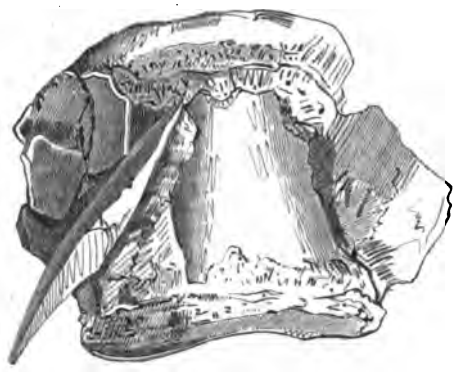

Fig. 15. — Vertèbre lombaire d'un jeune renne, transpercée par une pointe de flèche en silex. (Abri sous roche des Eyzies.)

Vous pouvez d'ailleurs en juger vous-mêmes. Comparez au renne de Thaïngen les calques de rennes pris dans les ouvrages de Frédéric Cuvier [1], de Richardson [2] et de Schreber [3], que le Dr Roulin a bien voulu choisir lui-même. De quel côté est la plus grande exactitude? Il serait difficile de le dire [4]. Remarquez surtout les palmes dentelées du renne des cavernes, particularité généralement ignorée. Voyez avec quelle perfection elle est rendue sur notre bois de renne. Le dessin emprunté à Schreber n'est certainement pas plus saisissant. Ce sont là des détails qu'un faussaire n'inventerait pas.

Et maintenant, combien de cavernes à ossements travaillés et sculptés connaissons-nous déjà (car les données de la statistique en pareille matière sont d'un secours précieux)? Nous en connaissons déjà quinze au moins, pour ne parler que des plus importantes. Dans le Périgord, les grottes ou abris déjà célèbres des Eyzies, de Laugerie-Basse et de la Madelaine

1. Frédéric Cuvier, *Mammifères du Muséum*, t. IV, *le Renne*, p. 2, pl. I, Bibl. de l'Institut, grand in-fol., M. 129 u.

2. Richardson, *Fauna Borealis Americana*, p. 941.

3. Schreber, *Zoologie*, pl. CCXLVIII, A, B, C, D et E.

4. Ces dessins sont déposés au Musée Saint-Germain. Voir salle I, à côté de la vitrine 22.

Digitized by Google

(communes de Tursac et de Tayac). Dans les vallées pyrénéennes (Ariège, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées), les grottes d'Alliat, de Massat, d'Aurensan inférieure, de Gourdan et de Lortet. Les grottes ou abris de Bruniquel, au nombre de deux, dans le Tarn-et-Garonne; celles de La Chaise (commune de Vouthon) dans la Charente, de Chaffaud dans la Vienne, de Châtel-Perron dans l'Allier, de Veyrier dans la Haute-Savoie, et enfin de Thaïngen en Suisse[1]. Je ne parle pas des grottes de Belgique où l'art troglodytique est beaucoup moins développé.

Le nombre des objets en os ou bois travaillés[2] qui ont été extraits de ces grottes dépasse certainement un millier. Le nombre des silex taillés serait incalculable. Cet ensemble de faits est donc digne de la plus sérieuse attention.

Mais il ne faut pas croire que les hommes des cavernes soient arrivés de prime-abord et sans tâtonnement au degré de perfection qu'ils ont atteint comme artistes, permettez-moi le mot, car ils méritent cette épithète. Les cavernes se divisent en deux groupes suffisamment distincts et qu'il est facile de reconnaître au musée de Saint-Germain, grâce à l'ordre méthodique apporté par M. de Mortillet dans le classement de la salle de la pierre. Le premier groupe, incontestablement le plus ancien, renferme des cavernes où le grand ours et le mammouth dominent (c'est l'âge du mammouth de Lartet). Aucun objet en os ou en bois travaillé ne s'y rencontre. Les os travaillés n'apparaissent que plus tard[3]. C'est alors

1. Il convient d'ajouter à cette liste les grottes de Bize et de La Crouzade (Aude), de Larzac (Aveyron), de la Vache (Ariège), du Placard et de Montgaudier (Charente), du Pont-du-Gard (Gard), de Duruthy (Landes), du Salève (Suisse), qui ont été signalés depuis notre lecture. *Avril 1887. — Deuxième édition.*

2. Nous comprenons dans ce nombre les aiguilles à chas, les flèches et harpons en bois. Nous ne saurions dire quel est le nombre des objets sur lesquels ont été constatés des dessins. Ce serait une statistique utile à faire.

3. M. de Mortillet (*Congrès de Bruxelles*, p. 436) admet une époque intermédiaire à laquelle il donne le nom d'époque de Solutré ; l'existence de cette époque ne me paraît pas encore nettement démontrée. Les silex de Solutré appartiennent certainement à un type spécial, mais est-ce une raison pour en faire une époque distincte? Il me semble plus prudent de ne reconnaître jusqu'à nouvel ordre que deux grandes époques : celle du silex sans mélange d'os

Digitized by Google

seulement que, dans les grottes du type dit de *la Madelaine* (âge du renne de Lartet), commencent à se multiplier les flèches barbelées, les bâtons de commandement sculptés ou gravés, les fines aiguilles en os, les harpons (fig. 16) et poignards ornementés mêlés à des silex (fig. 17). Mais il est bon de remarquer qu'à cette époque le mammouth, le grand ours, le cerf mégacéros ont disparu depuis longtemps. On n'en trouve plus trace dans les couches qui contiennent les beaux dessins que je mets sous vos yeux. L'art de *la Madelaine*, pour lui donner le nom du groupe auquel il appartient, n'est donc point un art primitif. Il n'apparaît qu'après de longs siècles de tâtonnements, il représente le point culminant auquel les artistes des cavernes ont pu arriver après de longs efforts. Il n'est peut-être pas défendu de croire que cet art ne s'est définitivement développé qu'au contact des hommes de la pierre polie et à une époque où la Gaule méridionale était déjà en rapport avec la civilisation des contrées méditerranéennes. Faudrait-il alléguer, à l'appui de cette

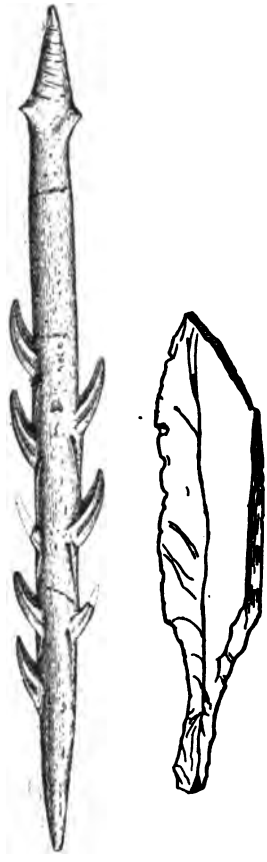

Fig. 16 et 17. — Harpon et couteau en silex des cavernes.

ou bois travaillé avec présence du mammouth et de l'ours des cavernes, et celle du bois travaillé avec prédominance du renne. M. de Mortillet reconnaît lui-même qu'il y a débat au sujet de l'époque de Solutré. Les deux autres grandes époques sont, au contraire, admises par tout le monde. « Le travail grossier et primitif de l'époque du Moustier, dit M. de Mortillet, se transforme et fait place à Solutré, et dans les cavernes du même type, à un travail de la pierre beaucoup plus perfectionné, tellement perfectionné même que quelques personnes ont cru que cette époque devait servir de transition entre la pierre taillée et la pierre polie. Mais cette supposition n'a pas de fondement. »

Digitized by Google

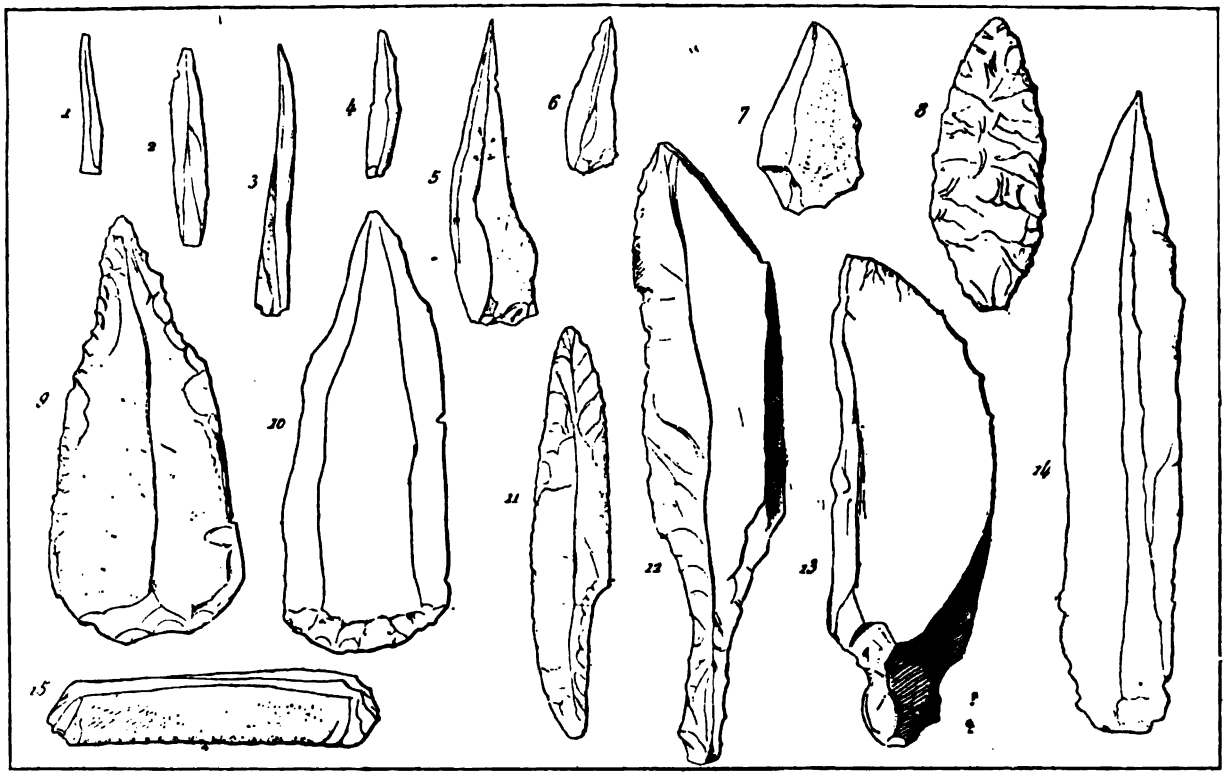

SILEX TAILLÉS DES DIVERSES STATIONS DU PÉRIGORD

Digitized by Google

Digitized by Google

hypothèse, la statuette en ivoire trouvée à Laugerie-Basse, et que nous reproduisons ici (fig. 18), d'après une photographie[1]?

En tout cas, les faits dont nous venons de dérouler rapidement le tableau, et dont le nombre s'accroît tous les jours, ne peuvent être attribués à des jeux du hasard. La coïncidence répétée des mêmes silex avec les mêmes espèces d'animaux sauvages, autour de foyers allumés par l'homme sur des points si distants les uns des autres, en Belgique, en Béarn, en Périgord, en Suisse; l'absence de toute pierre polie, aussi bien que de vases en terre et d'animaux domestiques dans ces mêmes cavernes; l'identité des procédés de gravure à Gourdan, à Laugerie-Basse, à Thaïngen; la conformité des types gravés avec les espèces alors vivantes et dont quelques-unes sont devenues depuis si rares parmi nous, ou même, comme le renne, ont émigré vers le nord; tout cela, ce me semble, doit faire disparaître le doute. Nous donnons plus loin trois spécimens de ces gravures, provenant de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Ed. Lartet voyait dans l'une un bouquetin (fig. 20), dans l'autre (fig. 21), la partie postérieure d'un aurochs ou bos primigenius. La figure 22 reproduit une ébauche de manche de poignard sculpté représentant un renne.

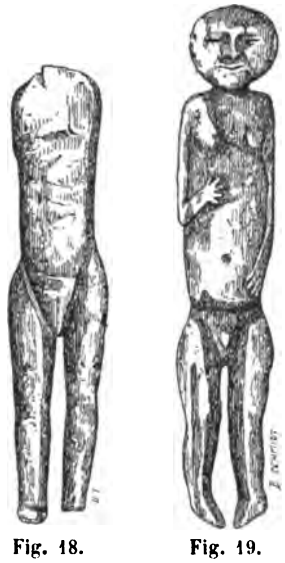

Fig. 18. Fig. 19.
Statuettes en ivoire.

1. Cette statuette de femme, en ivoire à moitié poli, fait partie de la collection de M. le marquis de Vibraye. Note de M. de Vibraye dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. LXI, séance du 5 septembre 1865. Tirage à part, avec planche, f. 2. Elle rappelle certaines statuettes égyptiennes en bois, servant de manche de cuiller. La fig. 19 représente une statuette masculine en ivoire de morse des Tutsagmioutes du cap Stefens, Norton Sound (Musée d'ethnographie, coll. Pinard). Elle est donnée ici comme point de comparaison.

Digitized by Google

Reste à savoir jusqu'à quelle profondeur nous devons descendre dans la série des couches historiques pour arriver à l'ère où les nomades chasseurs de rennes dominaient dans nos montagnes et nos vallées.

Cette question est des plus importantes : il nous est impossible de ne pas en dire un mot ici, bien que nous nous soyons interdit tout empiètement sur le terrain de la géologie. Si, en effet, l'époque où les cavernes ont commencé à être habitées

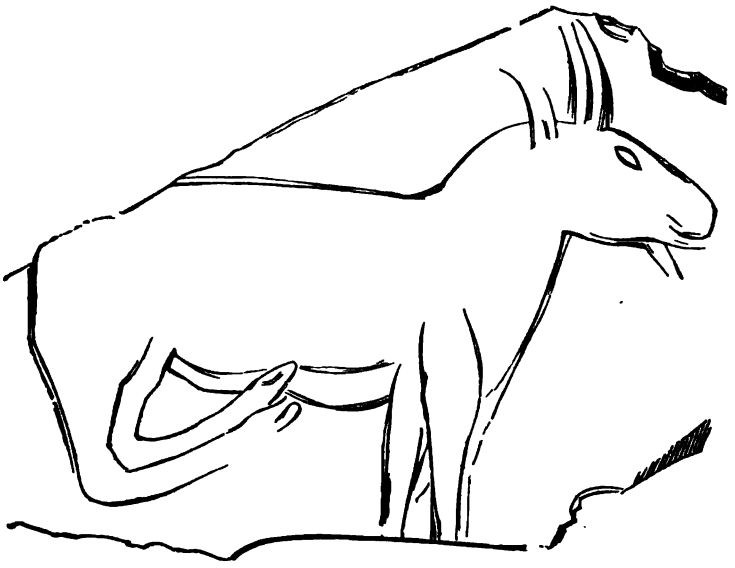

Fig. 20. — Bouquetin? Abri sous roche de Laugerie-Basse, com. de Tayac (Dordogne).

en Gaule est indéterminable aujourd'hui par le seul secours de l'archéologie, si c'est même un problème qui nous paraît d'une manière absolue ne pouvoir de longtemps sortir du domaine des hypothèses, dans l'ignorance où nous sommes des lois météréologiques qui ont présidé aux changements de climat et de faune que cette longue période a traversés depuis l'âge du mammouth jusqu'à la fin de l'époque du renne, il est moins audacieux de se demander vers quel siècle approximativement ont pris fin les habitudes troglodytiques. Pour nous,

Digitized by Google

qui n'admettons point d'époque intermédiaire entre l'âge des cavernes et l'âge de la pierre polie [1], la question revient à déterminer le commencement de la grande révolution à laquelle nous devons, avec la pierre polie, l'introduction des ani-

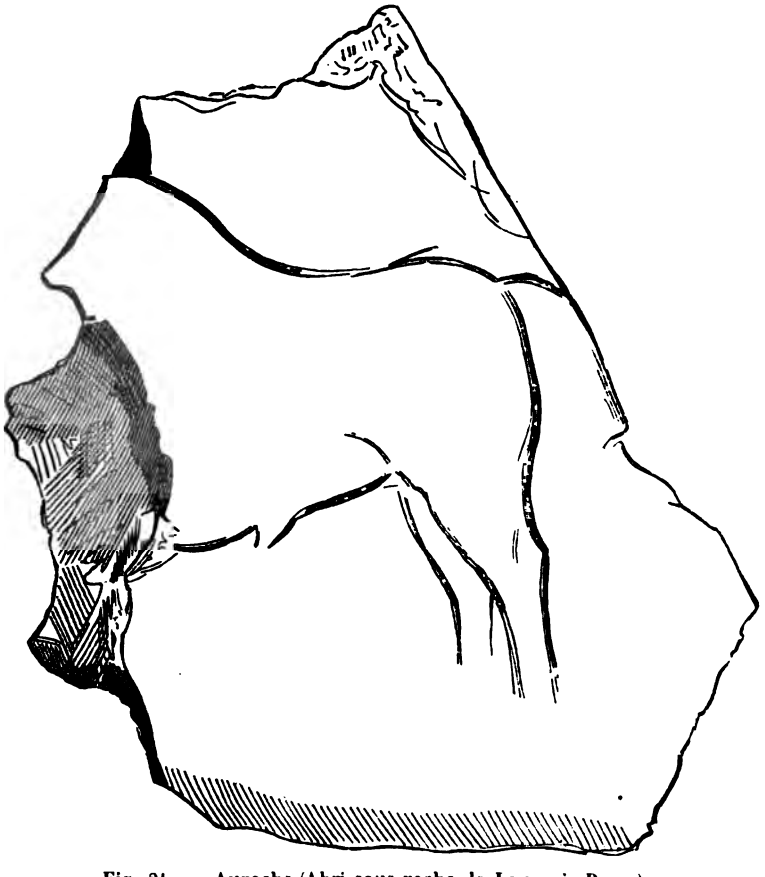

Fig. 21. — Aurochs (Abri sous roche de Laugerie-Basse).

maux domestiques dans nos contrées. Or, la solution du problème ainsi retourné devient beaucoup plus simple. Il n'est plus compliqué de toutes ces considérations de modifications

1. Nous sommes même convaincu, aujourd'hui, que certaines cavernes ont été habitées par les Troglodytes et leurs troupeaux de rennes assez longtemps encore après le commencement de la civilisation de la pierre polie.

Digitized by Google

de faune, de flore, de climat, de retrait ou de retour des glaciers, qui obscurcissent singulièrement la question des cavernes habitées, en ouvrant à l'imagination les perspectives les plus lointaines. Avec la pierre polie, nous nous trouvons dans des conditions différentes. Tout, à cette époque, appartient au monde actuel, à notre monde historique. Non seulement nous sommes déjà en présence de groupes humains qui ont pour le moins les plus grands rapports physiques avec les races actuelles de l'Europe [1], mais nous savons que ces hommes vivaient avec les mêmes animaux domestiques que nous, qu'ils cultivaient la terre, bâtissaient des monuments funéraires dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui, et offraient l'aspect d'une société régulièrement établie. Bien qu'il semble au premier abord, y avoir, comme on l'a dit, entre l'époque des cavernes et l'époque de la pierre polie, un immense hiatus, ces deux époques se touchent incontestablement.

Aux silex taillés à éclats, aux lames de couteaux de Gourdan, de la Madelaine ou de Thaïngen, succèdent tout à coup non pas seulement des haches polies en silex, mais en pierre dure, serpentine, chloromélanite, fibrolithe, saussurite, jadéite, et peut-être jade ou néphrite, minéral que nous ne retrouvons plus en Europe [2]. On rencontre, à côté des grossières

1. Les crânes des dolmens et allées couvertes étudiés par le Dr Broca et MM. de Quatrefages et Hamy ne laissent aucun doute à cet égard.

2. M. de Fellenberg, à qui M. le Dr Gross avait communiqué six haches provenant de la station de Locras, les détermine ainsi :

N° 1.	845,575	grammes.	4,364	densité.	Jadéite.
2.	363,660	»	3,348	»	»
3.	138,045	»	3,004	»	Néphrite.
4.	73,085	»	3,021	»	»
5.	22,155	»	2,996	»	»
6.	17,467	»	2,990	»	»

Il ajoute : « Quoique le nombre des hachettes de jadéite et de néphrite recueillies dans nos lacs soit petit, comparativement à celui des haches façonnées avec des pierres indigènes, leur présence ne dénote pas moins, selon moi, une immigration de peuples ayant apporté ces objets avec eux. Car la néphrite n'est connue comme indigène qu'en Turkestan et en Sibérie, aux environs du lac Baïkal. La jadéite vient de la Chine, de la province de Kiang-Si, au sud de Nankin. » (*Les habitations lacustres du lac de Bienne*, par le Dr Gross, p. 8, 1873.)

Digitized by Google

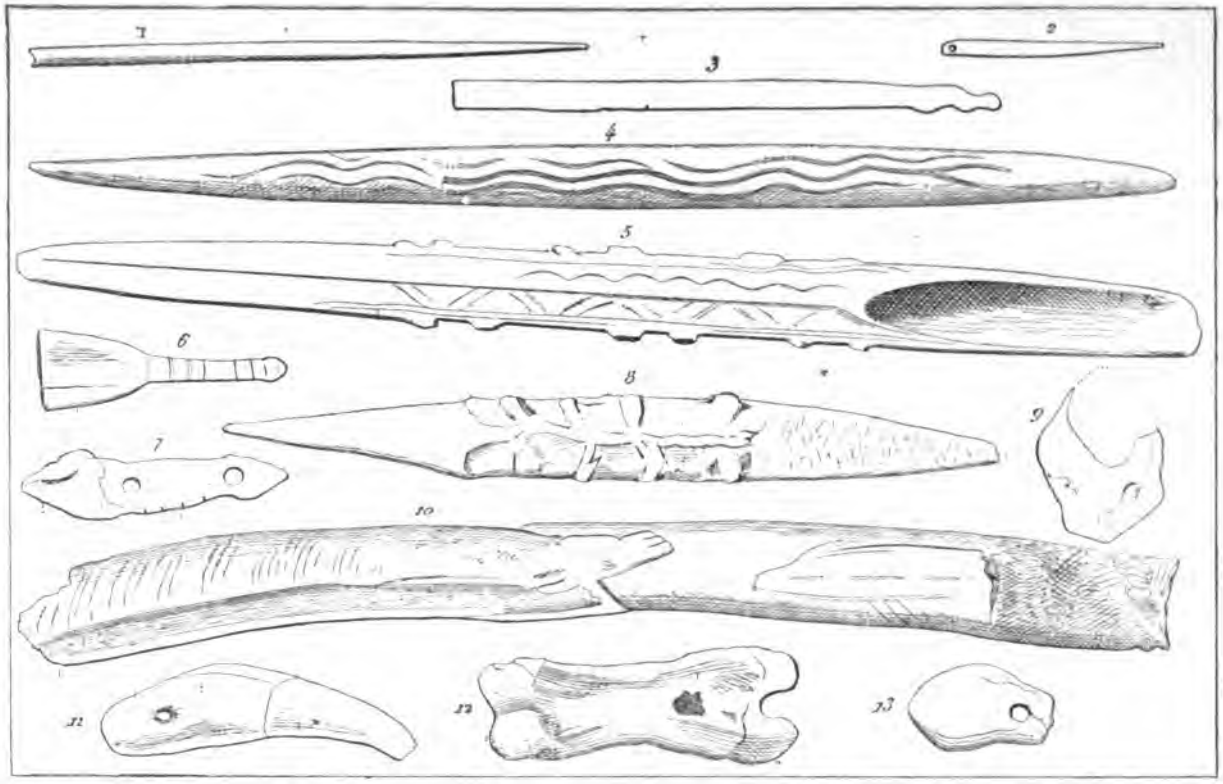

FIGURES, ORNEMENTS ET USTENSILES

Digitized by Google

Digitized by Google

rondelles en coquillage, des grains de colliers en calaïs, espèce de turquoise qu'il faudrait aller aujourd'hui chercher au moins dans le Caucase. Voici onze haches en néphrite ou jadéite (quatre en néphrite, sept en jadéite) appartenant, l'une au musée de Saint-Germain, les autres à la collection du Dr Gross, de Neuveville (Suisse), qui a eu la gracieuseté de me les confier; toutes proviennent des stations de la pierre polie du lac de Bienne, Locras et Gérofin[1]. On peut juger,

1. M. Damour nous a communiqué à ce sujet la note suivante, que nous sommes heureux d'insérer ici :

« Je n'ai pas cru devoir recommencer les analyses que M. de Fellenberg a publiées sur les haches en néphrite et en jadéite trouvées en Suisse. Chacun connaît les méthodes précises et l'esprit consciencieux du savant professeur à l'Université de Berne : on ne saurait donc élever le moindre doute sur l'exactitude du résultat qu'il a obtenu.

« J'ai décrit dans plusieurs notes insérées aux *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* les principaux caractères des jades, des jadéites et chloromélanites; cette dernière peut être considérée comme une simple variété de jadéite qui serait mêlée de chlorite et de sulfure de fer.

« On connaît des gisements de néphrite dans la Sibérie orientale, dans la Mandchourie, la Chine, et dans quelques îles de l'Océanie. La jadéite se rencontre en galets arrondis, plus ou moins volumineux, dans les contrées voisines des hautes montagnes du Thibet; c'est le seul gîte que l'on ait constaté jusqu'à ce jour. Cette matière minérale doit donc particulièrement attirer l'attention des archéologues.

« Je crois cependant qu'il serait prématuré d'admettre, dès à présent, que les objets en jadéite trouvés en Europe dans les cavernes, les dolmens, les habitations lacustres et les terrains quaternaires, proviennent véritablement du continent asiatique. Il est d'abord à remarquer que la jadéite des haches et des autres objets que l'on découvre en Europe n'a pas au même degré la pureté, la translucidité, le *facies* minéralogique de celle qui nous vient de l'Inde et de la Chine. Sa teinte verte plus ou moins foncée est généralement assez terne et ne montre jamais cette belle nuance vert-émeraude qui donne un si haut prix à certains échantillons de jadéite de l'Asie.

« Si cette matière minérale a été importée en Europe par des émigrants d'Asie, il nous semble qu'on devrait en rencontrer des échantillons épars sur le long parcours que les peuplades asiatiques ont suivi pour arriver jusqu'à l'extrême occident. Or ceci ne paraît pas avoir été constaté jusqu'à ce moment. On trouve en France un assez grand nombre de haches en jadéite réparties sur au moins trente-cinq départements, principalement sur ceux qui avoisinent les Alpes et ceux qui représentent l'ancienne Armorique. On en voit aussi dans le nord de l'Italie, en Suisse, dans l'Allemagne centrale et en Espagne. Je n'en connais pas qui proviennent de l'Angleterre, du Danemark, de la Norvège ni de la Suède. Il nous paraît donc prudent, avant de se prononcer sur le point important de la provenance des haches et autres objets en jadéite, d'attendre qu'on ait fait de plus complètes recherches sur tous les lieux qu'ont dû parcourir les tribus émigrées du fond de l'Asie. Il y a aussi à rechercher et à recueillir sur

Digitized by Google

par ces spécimens, de la distance qui sépare, sous le rapport du travail de la pierre, les populations de l'âge du renne de celles de l'âge de la pierre polie. D'un autre côté, la distribution géographique des monuments (dolmens et allées couvertes) qui caractérisent cette seconde époque de la pierre,

le continent asiatique les objets fabriqués, avec cette même matière, aux époques préhistoriques, pour les comparer à ceux que nous trouvons en Europe dans les cavernes, les dolmens, etc.; c'est alors qu'on en pourra tirer des inductions plus décisives.

« Malgré l'insuccès des recherches faites jusqu'à ce moment pour trouver un gisement de jadéite et même de néphrite, soit dans les Alpes, soit dans quelqu'autre terrain de roches cristallines en Europe, on ne saurait affirmer encore que ces matières n'y existent pas ou n'y aient jamais été rencontrées. Il est possible, en effet, que les gîtes autrefois exploités en nos contrées par les hommes du temps de la pierre polie, aient été épuisés, ou bien recouverts, par suite d'éboulis, ou par des alluvions plus modernes. A ces époques reculées dont l'histoire ne fixe pas avec précision la date, les matières minérales employées à la fabrication des divers instruments ou des objets de parure ont dû être recueillies à l'état de galets, sur le bord des cours d'eau, des lacs, sur les moraines des glaciers, ou à la surface des terrains d'alluvion. Il eût été trop difficile alors, faute d'engins suffisants, d'attaquer les masses de roches dures et d'y suivre un filon comme on le fait de nos jours dans l'exploitation des mines. On voit sur les haches en néphrite que nos marins rapportent actuellement des îles de l'Océanie, que ces objets, dont la forme est souvent peu régulière et dont les contours arrondis paraissent avoir été usés par le roulis des eaux, ont été confectionnés avec de simples galets et qu'il a suffi de les user et de les affûter sur un de leurs bords pour obtenir une partie tranchante. Il a dû en être de même pour beaucoup de haches en jadéite et en néphrite des temps de la pierre polie; mais on doit reconnaître aussi que les hommes de ces époques reculées mettaient plus de soin et de coquetterie dans la confection de leurs instruments en pierre dure, que ne le font les sauvages de nos jours. On en voit en effet qui ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de l'élégance des formes que pour la netteté de leur poli.

« Au Mexique et sur quelques points de l'Amérique du Sud, on trouve également des haches, des idoles, des amulettes, des grains de colliers et autres objets en jadéite. Dans ces contrées, la matière est plus belle, plus translucide et se rapproche davantage de celle de l'Asie que la jadéite de nos haches trouvées en Europe. Il est fort à présumer que les anciens peuples du continent américain ont trouvé cette matière minérale sur leur propre sol et en ont recueilli avec soin les plus minces échantillons. Je suis très porté à croire que la substance minérale décrite par M. de La Condamine sous le nom de *Pierre des Amazones* doit être rapportée à la jadéite. Voici ce qu'en dit ce célèbre savant :

« C'est chez les *Topayos* qu'on trouve aujourd'hui plus aisément que partout « ailleurs, de ces pierres vertes connues sous le nom de *Pierre des Amazones* « dont on ignore l'origine et qui ont été fort recherchées autrefois à cause des « vertus qu'on leur attribuait de guérir de la pierre, de la colique néphrétique « et de l'épilepsie... Elles ne diffèrent ni en couleur, ni en dureté du jade orien-

Digitized by Google

dite époque *néolithique*, en opposition à la première, celle des cavernes, dite *paléolithique,* est toute différente, comme la carte des dolmens, comparée à la carte des cavernes, le démontre amplement [1]. Enfin, les objets et animaux associés à la pierre polie sont, comme je l'ai dit plus haut, tout autres que ceux des cavernes à l'époque du renne.

Il y a donc bien là, dans la marche de la civilisation en Gaule, comme plusieurs naturalistes l'ont remarqué, une ligne de démarcation bien tranchée constituant deux époques distinctes [2]. Il y a là deux civilisations superposées; s'il y a progrès de l'une à l'autre, c'est un progrès subit et à un certain moment, pour ainsi dire, instantané. Pourtant les deux époques se touchent et se pénètrent sans qu'il soit possible de placer entre elles aucune période intermédiaire. Des faits, des faits hors de toute contestation, prouvent, en effet, que toutes les fois qu'il y a coïncidence dans les stations des deux époques, la pierre polie se trouve directement et sans intermédiaire superposée et quelquefois mêlée aux débris de l'âge du renne. MM. Piette et Lartet me

« tal; elles résistent à la lime et on n'imagine pas par quel artifice les anciens « Américains ont pu les tailler et leur donner diverses figures d'animaux. » (*Relation d'un voyage en Amérique.*)

« Quelques scarabées égyptiens, assez rares du reste, ont été sculptés dans une pierre vert-sombre, dont les caractères de dureté et de densité m'ont paru se rapporter entièrement à ceux que présente la jadéite des haches préhistoriques. Je n'en ai pas fait d'analyse parce qu'il aurait fallu les entamer et par conséquent les endommager beaucoup : on sait avec quel religieux respect les archéologues conservent ces précieux objets d'antiquité et le haut prix qu'ils y attachent.

« En résumé, je suis d'avis qu'avant de trancher la question de l'origine asiatique des objets en jadéite et en néphrite que l'on rencontre dans nos cavernes et nos dolmens, il y a lieu de continuer les recherches, sur les points du parcours présumé des races asiatiques ayant émigré en Europe, et de poursuivre l'exploration des terrains cristallins, éruptifs, etc. de nos contrées qui pourraient recéler encore les matières minérales mentionnées dans cette note. » (27 novembre 1877. — 2e *édition.*)

1. Les minutes de ces cartes sont déposées au Musée de Saint-Germain où on peut les consulter. — Voir plus loin l'article *Monuments primitifs de la Gaule* et les cartes des dolmens et des cavernes qui accompagnent le 3e fascicule du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

2. Quelques esprits aventureux ont même été jusqu'à prétendre qu'entre ces deux époques, pendant une assez longue période, la Gaule méridionale avait dû être inhabitée. Ce sont là des hypothèses sans aucun fondement.

Digitized by Google

paraissent avoir parfaitement démontré cette vérité par de nombreux exemples tirés de leurs propres fouilles [1].

Mais n'y a-t-il pas, de cette lacune apparente dans la marche de la civilisation en Gaule, une explication bien simple et conforme aux données générales de l'histoire? C'est que les populations de l'âge de la pierre polie étaient des populations nouvelles et distinctes de nos Troglodytes, populations venues du nord-est en particulier, selon nous, mais aussi, quoiqu'en moindre nombre, du Caucase, par la vallée du Danube. Ces populations apportaient avec elles des industries inconnues jusque-là, les animaux domestiques, l'art de l'élève du bétail, des habitudes agricoles et sédentaires en opposition complète avec les habitudes plus nomades des chasseurs de rennes. Cela ne doit point nous étonner. L'histoire nous montre que partout aux populations les plus anciennes, que les Grecs auraient nommées *autochthones*, ont succédé des populations venues d'Orient.

Mais l'âge de la pierre polie, tout tend à le démontrer [2], fut de très bonne heure pénétré par l'invasion restreinte d'abord, puis bientôt très sensible du bronze oriental. Or, ces objets de bronze, que nous recueillons, que nous touchons, dont nous pouvons analyser le métal et étudier les formes, nous les retrouvons identiques [3] dans les îles de la Grèce, sur les bords de la Baltique, dans les Iles Britanniques, en Suisse, en France et en Italie. Nous pouvons déterminer approximativement la date initiale de cette importation des métaux en Europe. Cette date ne peut guère dépasser, pour les contrées helléniques, le xxe siècle avant notre ère, dix-neuf cents ans environ avant Jésus-Christ [4]. Elle doit descendre au xiie, sinon au xe siècle pour la Gaule.

1. E. Piette, *la Grotte de Gourdan*, p. 18 et suivantes.

2. Voir, au Musée de Saint-Germain, la vitrine contenant les premiers bronzes trouvés sous les dolmens, en comparant ces objets aux objets similaires déposés dans la vitrine de l'île de Chypre. Voir aussi l'intéressant travail de M. le Dr Prunières sur les *Dolmens de la Lozère*, publié dans la *Revue d'Anthropologie* du Dr Broca (1873).

3. Voir plus loin la *Note sur les Bronzes transalpins*.

4. C'est là la date à laquelle presque tous ceux qui se sont occupés de ces

Digitized by Google

Accordons à la pierre polie, période à laquelle personne n'assigne une très longue durée, quinze cents ans d'existence, cela nous reporterait à peine à l'époque du second empire égyptien. L'âge de la pierre polie aurait donc commencé, en Gaule, longtemps après Ménès et n'aurait pris fin qu'à peu près à l'époque de Salomon. Ne sommes-nous pas là en pleine histoire, et n'est-ce pas trop isoler la Gaule du reste du monde que de donner à ces temps relativement si rapprochés de nous le nom de *temps antéhistoriques*? Pourquoi l'étude de ces temps relèverait-elle plutôt des naturalistes que des érudits? Non, ces études, dès que l'on sort des époques diluviennes, dès que l'on a dépassé l'âge du mammouth et du grand cerf, dès que l'on atteint la fin de l'âge du renne, sont pleinement du domaine des érudits; elle leur appartiennent de droit. Les géologues et les naturalistes peuvent signaler des faits nouveaux : c'est aux érudits, aux historiens à les interpréter et à les mettre en œuvre. On ne sait pas assez quels trésors historiques renferme la mythologie bien comprise, combien de faits réels cachent les vieilles épopées, ce que l'étude de l'ornementation seule des vases et ustensiles des temps primitifs contient de renseignements précieux. La branche nouvelle de la science qui se développe aujourd'hui est sans doute surtout, ainsi qu'on l'a dit spirituellement, *extra-littéraire*; on a tort de la qualifier d'*antéhistorique*. Les faits nouveaux, révélés depuis une vingtaine d'années, apportent un accroissement notable à l'histoire; ils ne sont pas, si ce n'est pour l'époque diluvienne, en dehors de l'histoire. On ne saurait trop répéter ces vérités qui, méconnues, pourraient jeter l'archéologie nouvelle dans les voies les plus fausses.

L'époque des cavernes se rattache elle-même étroitement à cette chaîne indissoluble des temps historiques. Les troglodytes n'ont point, en effet, disparu avec l'avènement de la

questions sont arrivés, bien que par des voies très différentes. C'est en particulier la date assignée par M. Fouqué aux éruptions volcaniques de Santorin, qui semblent marquer pour la Grèce l'âge de transition de la pierre au bronze. Voir Fouqué, *Archives des missions*, 2e série. t. IV (1867).

Digitized by Google

pierre polie. Les anciens n'ignoraient point l'existence de cette phase obscure qu'avaient traversée certains groupes humains. Ouvrez Pline, vous y lisez cette phrase : « Laterarias ac domos constituerunt primi Euryalus et Hyperbius fratres Athenis. *Antea specus erant pro domibus*[1]. »

Diodore de Sicile n'avait-il pas dit avant Pline, « que les premiers hommes menaient une vie misérable, qu'ils étaient sans abri et se réfugiaient l'hiver dans les cavernes[2] » ? Et Strabon ne nous apprend-il pas que de son temps « les Parati, les Sossinati, les Balari et les Aconites de Sardaigne, vivaient dans des grottes[3] ? » Je rappellerai encore la fameuse phrase de Florus touchant les Aquitains; elle a été citée par tous ceux qui se sont occupés des cavernes : « Aquitani, callidum genus, in *speluncas* se recipiebant, [Cæsar] jussit includi; » et celle de Tacite, touchant les Germains, « *qui solebant subterraneos specus aperire* suffugium hiemi et receptaculum frugibus[4]. » Il est bien permis de voir là des restes d'anciennes habitudes troglodytiques.

Au xve siècle, une partie des îles Canaries était habitée par des troglodytes : « Les hommes ne construisent point de maisons, dit Cadamosto, ils n'habitent que les grottes des montagnes, leurs armes sont des pierres et des espèces de javelots ou lances de bois aussi dur que le fer et dont la pointe est armée d'une corne aiguë et durcie au feu[5]. » Ne se croirait-on pas au milieu de nos hommes des cavernes de l'âge du renne? C'est ainsi que le passé se relie au présent et que

1. Pline, *Hist. nat.*, liv. VII, c. LVII, 4, édit. Littré, t. I, p. 311. « Euryalus et Hyperbius frères établirent les premiers à Athènes les fabriques de briques et les maisons ; auparavant, c'étaient les cavernes qui servaient de demeures. »

2. Diod. Sic., I, 8, « Ἐκ δὲ τοῦ κατ' ὀλίγον ὑπὸ τῆς πείρας διδασκομένους εἰς τὰ σπήλαια καταφεύγειν ἐν τῷ χειμῶνι κ. τ. λ. » Diodore, liv. III, c. 15, parle de troglodytes vivant encore de son temps autour du golfe Arabique. Il va même jusqu'à donner à l'une de ces contrées le nom de Troglodytique. « Περὶ δὲ τῶν ἐθνῶν τῶν κατοικούντων τὴν τε παραλίαν τοῦ Ἀραβικοῦ κόλπου καὶ Τρογλοδυτικήν. »

3. Strab., liv. V, p. 225 : « Πάρατοι, Σοσσινάτοι, Βάλαροι, Ἀκώνιτες, ἐν σπηλαίοις οἰκοῦντες. »

4. Tac., *Germ.*, ch. XVI.

5. *Mémoires de la Société d'Ethnologie*, t. I (1re partie), p. 137. Mémoire de M. Sabin Berthelot.

Digitized by Google

nous pouvons étudier les âges primitifs, non seulement dans les nouveaux musées[1] qui se fondent partout en Europe, mais dans les textes que nous ont transmis les auteurs anciens et dans les relations des voyageurs modernes.

Les découvertes de la nature de celle qui vient d'être faite en Suisse sont donc du plus grand intérêt historique, sans être appelées pour cela à bouleverser en rien l'économie générale de l'histoire. Elles sont un accroissement, un complément, quelquefois une éclatante confirmation de la tradition écrite ou chantée : elles ne sont point en contradiction avec elle.

En somme, il est prouvé que l'homme a vécu en Gaule après les temps quaternaires, à une époque où le renne sauvage ou domestique errait en troupes, libre ou domestique, dans le midi de la France. Les cavernes étaient alors sa principale habitation, et il ne rompit avec ces habitudes troglodytiques que quand de nouvelles populations venues de l'est, apportant avec elles la vie pastorale et agricole, le transformèrent ou le chassèrent du pays.

Dans mon voyage en Danemark, pendant le Congrès international de 1868, j'entendais dire que, suivant une croyance des hommes du nord de la Norvége, là où la vache avait brouté, le renne ne broutait plus ; qu'il y avait incompatibilité absolue entre cet utile mais sauvage animal et nos animaux domestiques. Les zoologistes nous apprendront un jour si le fait de l'apparition des races domestiques en Gaule suffit pour y expliquer la disparition du renne à l'époque de la pierre polie ; les archéologues, les érudits et les historiens se contenteront, jusqu'à nouvel ordre, de constater un fait indiscutable, à savoir que, quelque reculé que puisse être dans le passé le moment où les populations troglodytiques ont apparu en Gaule, elles y ont vécu progressant toujours, mais dans un cercle très étroit,

1. Des musées de ce genre existent aujourd'hui, pour ne parler que des principaux, à Copenhague, Stockholm, Hanovre, Schwerin, Mayence, Zurich, Berne, Milan, Parme, Reggio, Bologne, Florence, Pérouse et Rome. Le Musée de Saint-Germain, grâce à de nombreux moulages, réunit les principaux spécimens contenus dans ces diverses collections.

Digitized by Google

jusqu'au moment où elles ont été chassées ou civilisées par les peuplades de la pierre polie, époque qui est loin de se perdre dans la nuit des temps et qui touche, au contraire, par les rapports de ces populations avec les pays où la métallurgie est née, aux temps absolument historiques.

Fig. 22. — Manche de poignard sculpté représentant un renne.

Sur un seul point les populations troglodytiques paraissent avoir montré une merveilleuse vocation : les arts du dessin, qu'elles ont poussés dans un sens réaliste très remarquable à un degré assez avancé pour faire, aujourd'hui encore, notre étonnement. Il est à croire que, à tous les autres égards, elles seraient restées stationnaires comme les populations des îles du Sud et même des îles Canaries, si la lumière ne leur était pas venue du dehors.

On pourrait faire une remarque analogue relativement aux hommes de la pierre polie. Les hommes de cette période, bien supérieure à la précédente [1], ne surent point, par la seule

1. Toutefois, il faut noter que l'art du dessin disparaît avec l'âge de la pierre polie pour ne reparaître qu'à l'époque de l'introduction du fer en Gaule. Il

Digitized by Google

vertu de leurs propres forces, sortir du cercle étroit où ils étaient renfermés. Ce sont des étrangers qui leur apportèrent les métaux et une nouvelle organisation sociale.

Des philosophes théoriciens ont prétendu que l'homme avait été partout condamné à passer successivement de l'état de chasseur nomade à celui de pasteur, puis d'agriculteur, avant d'arriver à l'état social parfait. Jusqu'ici les faits démentent ces théories, du moins pour l'Europe. Les premières générations d'hommes livrées à elles-mêmes n'ont nulle part, dans nos contrées, su dépasser une certaine limite assignée par la nature au développement de leurs facultés isolées. A deux reprises différentes, en Gaule, ce sont de nouveaux groupes humains qui ont fait sortir de leur sommeil les populations antérieures avec lesquelles elles semblent ensuite s'être fondues, leur communiquant, mais peut-être aussi leur empruntant, des aptitudes nouvelles.

Il semble que la loi providentielle du progrès obéisse à la doctrine économique de la division du travail. Chaque groupe humain, à mesure qu'il se constitue, paraît avoir son rôle tout tracé. Il apporte ainsi sa part au trésor qui, s'accumulant de siècle en siècle, devient le patrimoine inaliénable de l'humanité.

Saint-Germain, le 1er mars 1874.

y a là un fait qui paraît tenir à des doctrines religieuses. On sait que certains peuples, encore aujourd'hui, regardent comme une profanation la reproduction d'êtres animés par le dessin ou la sculpture.

Digitized by Google

V

LES MONUMENTS PRIMITIFS DE LA GAULE

MONUMENTS DITS CELTIQUES

DOLMENS ET TUMULUS

PRÉAMBULE

Extrait du Rapport de M. Maury au nom de la Commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours sur la question des monuments celtiques.

« Le mémoire n° 3 est de beaucoup le plus étendu et le plus méritant qui vous soit parvenu. Il se compose de trois cahiers et d'un atlas. L'auteur ne s'est point borné à recueillir et à discuter un certain nombre de faits bien établis, il a dressé un relevé complet de tous les monuments de la catégorie indiquée dans votre programme existant ou ayant existé dans nos différents départements, et à l'aide de ce relevé il a pu vous offrir une carte qui présente la distribution des monuments dits celtiques dans notre patrie. Un examen critique et une discussion approfondie lui ont permis d'écarter ceux d'une origine et d'un caractère problèmatiques. La seule inspection de la carte montre que les monuments sont d'autant plus nombreux qu'on se rapproche des côtes nord-ouest et ouest de la France. On dirait, à en juger par leur emplacement, qu'ils ont été élevés par une population littorale qui pénétra dans l'intérieur en remontant les grands fleuves et leurs affluents. L'auteur compare ces données topographiques à celles que lui fournissent les travaux faits sur les monuments dits celtiques en Angleterre, dans les Pays-Bas, l'Allemagne et la Scandinavie. Conduit par l'examen des objets déterrés çà et là sous les dolmens à admettre que ce sont des monuments funéraires, il suppose que leur origine remonte au delà de l'invasion des Celtes et repousse pour ce motif l'appellation de monuments celtiques.

Sans se prononcer sur cette hypothèse qui ne lui paraît pas encore suffisamment établie, votre commission reconnaît que le mémoire n° 3 a pleinement satisfait aux exigences du programme. L'auteur a fait preuve d'une bonne méthode, d'une intelligence sérieuse de la matière et d'une critique exercée. Il n'a point entrepris d'établir une thèse adoptée d'a-

Digitized by Google

vance par des faits choisis dans cette intention ; mais réunissant tous les faits incontestés, il les a fait parler et les résultats, en bien des points, ne sont que la conséquence nécessaire des renseignements qu'il coordonne et compare. Son mémoire répond vraiment à l'épigraphe qu'il a choisie : *C'est icy un livre de bonne foy.* (Montaigne.)

La Commission a été unanimement d'avis d'accorder le prix au mémoire n° 3 dont la publication fera faire un grand pas à la partie encore si obscure de l'archéologie qui est relative aux antiques monuments de pierre grossièrement taillée subsistant sur divers points du territoire français.

L'auteur du mémoire est M. Alexandre Bertrand, ancien membre de l'École française d'Athènes.

LES MONUMENTS DITS CELTIQUES

CONCLUSIONS

Les conséquences positives ou négatives qui découlent des faits recueillis dans le mémoire soumis au jugement de l'Académie sont les suivantes [1] :

1° Les monuments dits celtiques, menhirs, peulvans, pierres branlantes, dolmens, allées couvertes, tumulus, cromlechs ou cercles de pierres, enceintes de pierres et de terre, ne forment point un tout que l'on puisse étudier en bloc et sur lequel on puisse porter un jugement général. Rien ne nous prouve que

1. Ces conclusions sont celles du mémoire que l'Institut (Académie des inscriptions) a couronné en 1862. La question avait été posée par l'Institut dans les termes suivants : « Déterminer par un examen approfondi ce que les découvertes faites depuis le commencement du siècle ont ajouté à nos connaissances sur l'origine, les caractères distinctifs et la destination des monuments dits celtiques (menhirs, dolmens, allées couvertes, tumuli, etc.). Rechercher les différences et les analogies des monuments ainsi désignés qui existent sur le territoire de l'ancienne Gaule et de ceux qui ont été trouvés dans d'autres contrées de l'Europe, notamment en Angleterre. » Nous ne donnons pas le mémoire lui-même, qui est entré presque tout entier dans les divers articles du *Dictionnaire d'Archéologie* (époque celtique) publié par la Commission de la topographie des Gaules. Le premier volume de ce *Dictionnaire* est aujourd'hui entre les mains du public. Notre *Carte des dolmens*, adoptée par la Commission sans aucune modification, fait partie de ces premiers fascicules. Nous y renvoyons le lecteur. — La publication de ce dictionnaire a, depuis, été interrompue. — *Juin* 1887. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

ces monuments appartiennent tous à une même époque et aient été élevés par les mêmes peuplades. Il faut diviser ces monuments par groupes distincts et considérer chaque groupe à part, sous peine de s'exposer aux plus graves erreurs.

2° Un seul des groupes que nous avons examinés étant simple, celui des dolmens et allées couvertes, les quatre autres étant plus ou moins complexes, on ne peut que pour les seuls dolmens formuler une affirmation générale; pour les quatre autres groupes, menhirs, tumulus, cercles de pierres, enceintes, il n'est pas permis, dans l'état actuel de la science, d'affirmer du particulier au général.

3° Les faits ne nous donnent aucun droit de considérer la Gaule comme ayant été primitivement couverte sur toute sa surface, même d'une manière inégale, de monuments d'un ordre quelconque. La distribution des monuments existant encore aujourd'hui conduirait au contraire à un résultat tout opposé; il subsiste, en effet, bon nombre de monuments dans des contrées où l'on ne voit aucune raison pour qu'on les ait respectés; il n'en reste pas dans d'autres où l'on ne voit aucun motif pour qu'on les ait détruits.

CONSÉQUENCES NÉGATIVES PARTICULIÈRES

1° Il n'est point prouvé que les pierres branlantes soient autre chose que des phénomènes naturels.

2° Il n'est point prouvé que les pierres à bassins soient autre chose que des phénomènes naturels.

3° Il n'existe aucun signe, en dehors des fouilles, qui permette de distinguer une pierre posée d'un bloc naturel erratique.

4° Il n'existe aucun signe qui permette de distinguer un menhir, au sens ordinaire du mot, d'une pierre limitante ou même d'une pierre tombale. On peut à peine faire exception pour les menhirs de très grande dimension.

Digitized by Google

5° Les faits ne portent point à croire que les menhirs soient des pierres élevées sur des tombeaux.

6° Les faits ne conduisent point à considérer les dolmens comme des autels.

7° Les enceintes en terre ne sont point, en général, des camps romains; mais on ne peut affirmer que pour un très petit nombre d'entre elles que ce soient des oppida gaulois.

AFFIRMATIONS POSITIVES

1° Les seuls grands alignements bien constatés sont ceux de la Bretagne (Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine).

2° Les menhirs sont souvent associés à des dolmens, à des tumulus ou à des cercles de pierres. Cette association est le signe le plus certain auquel on puisse reconnaître leur ancienneté et leur caractère religieux ou commémoratif.

3° Les dolmens se répartissent suivant une loi qu'il n'est pas impossible de saisir. Ils se rencontrent le plus généralement sur les côtes, sur les pointes avancées dans la mer, sur les hauteurs qui longent le cours supérieur des rivières de l'ouest de la France. Il n'en existe, sauf de très rares et insignifiantes exceptions, ni dans l'est, au delà de la Saône, ni au sud-ouest, entre les Pyrénées et l'embouchure de la Garonne.

4° Les faits prouvent que la grande majorité au moins des dolmens sont des tombeaux.

5° Sous les dolmens non violés autrefois et demeurés intacts jusqu'à nos jours, les instruments de pierre dominent; le bronze et le fer sont rares [1].

6° Un grand nombre de dolmens ont été enfouis primitivement ou recouverts d'un amas de terre et de pierres.

1. Nous avions écrit, en 1861, que le fer n'apparaît jamais sous des dolmens. Les découvertes ultérieures, en particulier dans le département de l'Aveyron, ont prouvé que des objets en fer se trouvent dans des dolmens intacts. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

7° Parmi les tumulus, les tumulus-tombeaux sont de beaucoup les plus nombreux. Les buttes défensives, les buttes limitantes sont relativement rares.

8° Les tumulus-tombeaux se divisent naturellement en deux espèces, les tumulus isolés et les tumulus agglomérés.

9° Les tumulus isolés se rencontrent surtout dans la zone des dolmens, au nord-ouest et à l'ouest de la France.

10° Les tumulus agglomérés, surtout les grandes agglomérations, sont dans l'est.

11° La limite des deux zones, pour les tumulus, est à peu près la même que celle qui sépare la contrée des dolmens de celle où les dolmens ne se montrent pas.

12° Dans la zone ouest, les tumulus sont en général à galeries et chambres intérieures; ils contiennent en grande majorité des objets de bronze, deux cinquièmes à peu près d'objets en pierre, cinq pour cent tout au plus d'objets en fer.

13° Les tumulus de l'est n'ont ni galeries ni chambres; les corps ensevelis sont simplement recouverts de pierres plates formant une espèce de voûte grossière. Là, le bronze domine, mais on y trouve aussi beaucoup de fer, et en particulier des armes de fer, deux cinquièmes environ; la pierre et le silex y sont tout à fait exceptionnels, sinon inconnus.

14° Dans l'une des zones comme dans l'autre, les traces d'incinération sous les tumulus sont plutôt l'exception que la règle.

15° On ne trouve sous les tumulus que des traces très rares de l'occupation romaine [1].

16° Quant aux enceintes ou camps, celles qui paraissent remonter à une époque antérieure à l'occupation romaine ne dépassent pas vingt-cinq ou trente sur plus de quatre cents.

17° Soixante enceintes seulement portent des traces de l'occupation romaine.

1. Plusieurs faits bien constatés permettent d'affirmer aujourd'hui qu'il y a eu souvent, dans ce cas, superposition de sépultures. Il faut faire exception, toutefois, pour la Belgique, où les tumulus *romains* sont nombreux.

Digitized by Google

18° Trois cents camps environ ne portent aucune trace d'une occupation quelconque [1].

19° Jusqu'à nouvel ordre, toute hypothèse qui se trouve en contradiction avec ces propositions doit être rejetée comme au moins prématurée.

LES HYPOTHÈSES JUGÉES PAR LES FAITS

Nous croyons donc inutile de faire l'historique d'hypothèses qui, pour la plupart au moins, n'ont plus aucune valeur en présence des faits nombreux que nous avons relevés et qui, en général, les contredisent. Par la même raison nous ne citerons que peu de noms propres. Ce qui nous intéresse, c'est la vérité : peu importe par qui l'erreur a été pendant un temps propagée.

Les hypothèses qui méritent qu'on les prenne en quelque considération ou qui, à cause de la faveur dont elles ont joui, doivent être combattues, peuvent se résumer de la manière suivante. Nous parlerons d'abord des hypothèses à combattre.

HYPOTHÈSES A COMBATTRE

Hypothèses générales. — 1° Les menhirs, dolmens, tumulus, cromlechs sont des monuments élevés par les Celtes;

2° Ces monuments couvrirent autrefois, inégalement sans doute, mais presque sans exception, toute la surface de la Gaule. Si l'on n'en trouve pas aujourd'hui partout, c'est qu'ils ont été détruits.

Hypothèses particulières. — 1° Les menhirs sont des idoles;

1. Le nombre des enceintes reconnues *pré-romaines* s'est beaucoup augmenté depuis 1862. De nombreuses explorations ont démontré que plusieurs de ces *oppida* avaient même été occupés par les populations de l'âge de la pierre, et n'avaient pas cessé, depuis cette époque, de servir de lieux de refuge.— A. B., 1er février 1876.

Digitized by Google

2° Les menhirs sont des pierres commémoratives élevées sur des tombeaux ;

3° Les menhirs sont des autels ;

4° Les pierres branlantes sont des pierres druidiques ;

5° Les pierres à bassins sont des pierres à sacrifices ;

6° Les dolmens sont des autels où l'on a sacrifié des victimes humaines ;

7° Les tumulus appartiennent, en général, à l'ère celtique[1] ;

8° Les corps sont ensevelis sous les dolmens, incinérés sous les tumulus[2] ;

9° Les tumulus ont été en majorité élevés par des populations du Nord, Danois, Saxons, Normands, etc. ;

10° Les tumulus agglomérés marquent des emplacements de grandes batailles ;

11° Les enceintes en terre sont en majorité des camps romains : ils sont situés en général le long des voies romaines, à proximité des frontières ou sur les côtes, pour surveiller les pirates.

HYPOTHÈSES PLUS EN RAPPORT AVEC LES FAITS

1° Les dolmens sont des tombeaux : ils appartiennent à l'âge de la pierre ;

2° Les tumulus sont des tombeaux : ils appartiennent à l'âge des métaux ;

3° Les dolmens sont préceltiques ; les tumulus sont celtiques.

Examinons d'abord les deux hypothèses qui dominent toutes les autres :

1. Il faudrait s'entendre sur la signification de ce terme : *ère celtique*. Si l'on voulait bien distinguer, comme l'ont fait les Grecs, l'*ère celtique* de l'*ère gauloise*, cette expression de *celtiques* appliquée aux tumulus pourrait être juste dans une certaine mesure : certains tumulus peuvent être celtiques ; d'autres sont certainement gaulois. (Voir plus loin les articles relatifs aux Celtes et aux Gaulois. — A. B., 1er février 1876.)

2. Nous parlons de la Gaule. Cette proposition est juste, appliquée aux pays scandinaves.

Digitized by Google

Première hypothèse : *Les monuments dits celtiques ont été élevés par les Celtes.*

Cette hypothèse, fondée sur un simple raisonnement et acceptée sans contrôle, doit être, selon nous, complètement abandonnée. Notre conviction à cet égard est entière, attendu que 1° le raisonnement sur lequel cette hypothèse s'appuie est faux, et que 2° l'hypothèse est en complète contradiction avec les faits connus.

De quoi se compose en effet le raisonnement par lequel on est arrivé à classer tous ces monuments au nombre des monuments celtiques? Des deux propositions suivantes, vraies toutes les deux — c'est ce qui a produit l'illusion — mais d'où l'on a tiré une conclusion fausse. Les menhirs, dolmens, tumulus, etc., n'appartiennent pas à l'ère romaine : ils sont antéromains. Or, quelle race occupait la Gaule avant les Romains? la race celtique : donc les monuments dont nous parlons sont celtiques. Il faut s'entendre : si cela veut dire simplement qu'ils sont de l'époque qui a précédé la conquête romaine, la conclusion est juste et conforme aux prémisses; mais si, en appelant ces monuments celtiques, on veut dire qu'ils ont été élevés par les populations avec lesquelles la Grèce et Rome ont été en rapport et dont nous parlent les historiens, le raisonnement est radicalement faux. Il suppose établies, en effet, les propositions suivantes, à savoir : que la Gaule n'a jamais eu, avant les Romains, d'autres habitants que les Celtes; qu'il n'y a point eu en Gaule de race correspondant à ce que dans les autres pays on a appelé *aborigènes*; qu'il n'y a point eu dans les temps antéhistoriques d'occupation du littoral par des invasions étrangères à la race dominante; qu'il n'y a point eu à côté des Celtes et des Gaulois, dominateurs, des tribus inférieures et dominées composant la plèbe et cette partie de la nation, qui, au rapport des écrivains latins et grecs, ne jouissaient d'aucun droit politique, — car si cela est, pourquoi les monuments qui nous occupent, d'un caractère si primitif, ne seraient-ils pas ceux des aborigènes, ou des populations qui ont occupé les côtes sur lesquelles ces mo-

Digitized by Google

numents abondent, ou des tribus subjuguées et réduites par les Celtes et les Gaulois[1] à une sorte d'esclavage, qu'elles fussent ou non les populations primitives du pays?

Mais, aurait-on répondu autrefois, nous trouvons ces monuments à peu près partout en Gaule. Ces monuments étant les vestiges les plus remarquables de l'ancienne civilisation du pays (si cela peut s'appeler une civilisation), comment ne pas croire que ce sont les monuments de la race dominante? Nous aurions peut-être, il y a quelques années, été embarrassé par ce raisonnement. Il ne peut plus nous faire illusion aujourd'hui. Sur quoi, en effet, s'appuie l'affirmation que les monuments dits celtiques se trouvent partout en Gaule? Sur l'abus que l'on fait de cette qualification de *monuments celtiques* donnée aux pierres debout, pierres branlantes, pierres à bassins, dolmens, tumulus, cromlechs, et même aux *oppida* présumés. A ce compte, sans doute, on peut trouver un peu partout des *monuments celtiques*, mais qui prouve que les pierres debout, les pierres branlantes et à bassins, les dolmens, les cromlechs, les tumulus, les camps retranchés soient des monuments de même ordre, dus à une même civilisation, à une même race? Cette affirmation est plus qu'hypothétique. Nous avons démontré qu'elle était contraire aux faits; que les dolmens n'avaient jamais couvert toute la Gaule, ni même aucune contrée de la Gaule dans sa totalité; qu'ils occupaient des positions déterminées par des conditions spéciales, avec une uniformité qui ne permet pas de douter que ce fait ait le caractère d'une loi constante; que les tumulus sont de deux époques distinctes et, comme les dolmens, divisent la Gaule en deux zones nettement tranchées; que l'on ne peut faire aucun fond sur des monuments de pierre d'un caractère aussi vague que les menhirs, et que, quant aux cromlechs, ils sont en si petit nombre et si mutilés qu'ils doivent à peine être pris en considération dans une étude sérieuse. Enfin, nous ne savons rien ou presque rien sur l'origine et la date des

1. Voir plus loin notre Mémoire sur la valeur des mots *Celtæ* et *Galatæ* dans Polybe, et nos articles : *Celtes* et *Gaulois*.

Digitized by Google

enceintes en terre. Mais ce n'est pas tout : il y a là de graves éléments de doute, il n'y a pas démonstration. La démonstration, si nous ne nous trompons pas, la voici :

Vous voulez que les monuments dont il s'agit soient l'œuvre des populations avec lesquelles la Grèce et Rome ont été en relation. Je ne vous dirai pas : où sont les textes qui parlent de ces monuments si singuliers, si en dehors des habitudes grecques et romaines ? comment se fait-il qu'aucun écrivain ancien n'en ait parlé ? Omission au moins bizarre ! — Je vous dirai : prenez les populations que la Grèce et Rome ont connues les premières, avant l'époque réellement historique pour la Gaule, de six cents à deux cents ans avant Jésus-Christ ; circonscrivez sur une carte le domaine probable de ces puissantes tribus. N'est-ce pas là que vous devriez trouver les monuments celtiques les plus remarquables ?

Or, ce travail nous l'avons fait. Nous avons teinté en jaune sur notre quatrième carte les limites probables dans lesquelles étaient resserrées les populations gauloises qui, du VIe au IIe siècle av. Jésus-Christ, ont envahi l'Italie, la Grèce, le sud de l'Allemagne, la Thrace et l'Asie-Mineure : les Cénomans, les Carnutes, les Senons, les Lingons, les Bituriges, les Éduens, les Arvernes, les Ambarres, les Volques Tectosages et les Salyens. Ces tribus forment un groupe compact au centre de la Gaule, dans lequel les Tectosages et les Salyens seuls ne rentrent pas. Eh bien, c'est en dehors de ces populations que se trouvent presque exclusivement les seuls monuments dits celtiques qui ont un caractère bien défini, les dolmens et les tumulus.

Nous nous permettrons de faire une autre remarque qui n'est peut-être pas sans valeur.

Strabon nous apprend (livre IV, p. 177) que les lits de tous les fleuves de la Gaule sont si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée, et réciproquement ; car la plus grande partie du transport se fait par eau, en descendant et en remontant les fleuves, et le peu de chemin qui se fait par

Digitized by Google

terre est d'autant plus commode que l'on n'a que des plaines à traverser. Il ajoute (page 189) : « On peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons; ces bateaux passent du Rhône dans la Saône, et ensuite sur le Doubs (?). De là les marchandises sont transportées par terre jusqu'à la Seine, qui les porte à l'Océan à travers le pays des Lexovii et des Calètes. Cependant, comme le Rhône est difficile à remonter, à cause de sa rapidité, il y a des marchandises que l'on préfère porter par terre, au moyen de chariots, par exemple, celles qui sont destinées aux Arvernes et celles qui doivent être embarquées sur la Loire, quoique ces cantons avoisinent en partie le Rhône. Un autre motif de cette préférence est que la route est unie et n'a que huit cents stades environ. On charge ensuite ces marchandises sur la Loire, qui offre une navigation commode. »

Suivez ces deux routes sur notre carte, vous ne rencontrez sur ce parcours ni dolmens, ni tumulus. Les populations qui ont élevé ces monuments semblent avoir fui systématiquement les vallées du Rhône, de la Saône, de la Seine, et même de la Loire au-dessous de Roanne, où devait commencer la navigation dont parle Strabon.

Nous demandons que l'on nous explique pourquoi la grande route de commerce de l'antiquité à travers la Celtique, aussi bien que les contrées où dominaient les tribus celtiques les plus guerrières, celles qui ont fait trembler Rome, la Grèce et une partie de l'Asie, sont les moins riches en monuments dits *celtiques*.

Hypothèse pour hypothèse, nous avouons préférer celle qui s'appuie sur des faits incomplets, nous le voulons bien, mais qui n'est pas du moins en contradiction avec l'ensemble des observations recueillies jusqu'ici.

Deuxième hypothèse. *Les monuments dits celtiques ont couvert autrefois, inégalement sans doute, mais sans exception cependant, la surface de la Gaule.*

Cette affirmation, qui n'est qu'une hypothèse fondée sur la

Digitized by Google

croyance que les monuments dont nous nous occupons sont celtiques et doivent se trouver partout où ont vécu les Celtes, c'est-à-dire fondée sur un cercle vicieux, a été aussi facilement acceptée que la première. Un archéologue, qui n'est pas sans mérite, écrivait en 1836 : « Les provinces de l'est sont en général moins riches en monuments celtiques que celles de l'ouest, mais il est à présumer que cette différence n'a pas toujours existé, car pourquoi le culte druidique (*sic*) aurait-il été moins puissant et aurait-il érigé moins de monuments dans une partie des Gaules que dans l'autre [1] ? » Puis l'auteur essaye d'expliquer cette différence en prêtant aux populations germaniques de l'est un esprit de destruction de ces monuments que n'auraient pas eu les populations de l'ouest, restées celtiques. Après quoi il cherche, avec la conviction qu'il en trouvera les vestiges, des monuments celtiques détruits : et il en trouve, mais si mutilés qu'il faut les yeux de la foi pour les reconnaître. Le même raisonnement a conduit aux mêmes assimilations abusives les archéologues des Vosges, de la Moselle, du Jura, de la Côte-d'Or et de beaucoup d'autres départements. Sans la préoccupation de trouver des monuments celtiques sur tous les points de la Gaule, on n'aurait jamais fait rentrer, dans cette classe, les pierres et blocs que l'on a décorés dans ces contrées du nom de menhirs et d'autels druidiques. Il est moins facile à l'imagination de créer des dolmens et même des cromlechs; aussi n'en a-t-on point trouvé.

Dans les contrées où l'on n'a rencontré aucune trace de dolmens ni de menhirs, on a signalé des pierres branlantes et des tumulus, et l'on a affirmé sans aucune hésitation que c'étaient des monuments celtiques. C'est ainsi que Cambry et son école ont pu dire que l'on retrouvait des monuments celtiques non seulement dans toute la Gaule, ce qui était déjà une exagération, en Angleterre et en Danemark, dans le nord de l'Europe en général, où il y en a évidemment, mais dans

1. *Antiquaires de France*, 1836, p. 1.

Digitized by Google

la haute Allemagne, en Thrace et en Asie-Mineure, où il n'y en a point[1].

Or, s'il est vrai jusqu'à un certain point qu'on rencontre un peu partout, en Europe, en Asie, et même en Afrique et en Amérique, soit des pierres debout et des pierres branlantes, soit des enceintes et des cercles de pierres, soit des tumulus, soit des enceintes en terre, c'est-à-dire quelqu'une des espèces de monuments dits celtiques, sauf toutefois des dolmens[1] — comme il est loin d'être prouvé que tous ces monuments appartiennent à une seule et même époque, à une seule et même race, à une seule et même civilisation; comme il n'est point prouvé qu'ils puissent tous rentrer légitimement dans une seule et même catégorie, et être légitimement compris sous une seule et même dénomination — la proposition générale est fausse, et il faut dire seulement : Dans certaines contrées se trouvent des menhirs, des dolmens, des cromlechs, des tumulus; dans d'autres, des menhirs et des tumulus seulement; dans d'autres, des tumulus sans menhirs, ni dolmens; dans d'autres enfin, des pierres branlantes, ou simplement même des blocs de pierres consacrées par la superstition populaire; dans d'autres enfin des enceintes en terre seulement — sans pouvoir affirmer qu'il y ait une corrélation nécessaire entre ces divers monuments. Le contraire est même, d'après les faits observés, beaucoup plus vraisemblable. Il n'est pas douteux, par exemple, que les tumulus où se trouve du fer ne soient tout à fait indépendants de la civilisation qui a élevé les dolmens : ce qui retranche d'un seul coup, dans la Gaule seule, du domaine que l'on a assigné aux monuments dits celtiques, un tiers ou au moins un quart du pays.

Nous croyons donc qu'il serait temps de cesser de confondre sous une même appellation des monuments d'ordre sensiblement différent, et de prêter ainsi un point d'appui à des raisonnements erronés, et, par suite, à des théories

1. On sait, toutefois, qu'il y a de nombreux dolmens en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Voir plus loin l'article sur les *Monuments dits Celtiques de la province de Constantine*.

Digitized by Google

qui conduisent aux appréciations historiques les plus fausses.

L'on ne s'expose pas ainsi seulement à attribuer aux Celtes des monuments qu'ils n'ont jamais élevés; on s'enlève la possibilité de reconnaître ceux qui leur appartiennent réellement, et, par là, le moyen de constater peut-être les points de l'Europe où ces grands dominateurs des contrées de l'Ouest ont primitivement séjourné.

HYPOTHÈSES PARTICULIÈRES

La majeure partie de ces hypothèses ne sauraient être discutées; ce sont des affirmations sans preuves, ou qui se fondent sur quelques faits isolés, mal observés le plus souvent, ou sur des textes vagues et acceptés sans critique. On ne peut faire qu'une chose, opposer ce qui existe réellement à ce qui n'existe que dans l'imagination de certains archéologues. — Telles sont les propositions 1, 2, 3, 4, 5, concernant les menhirs, pierres branlantes et pierres à bassins. Ces opinions n'ont point eu assez de retentissement et s'appuient sur des raisons trop peu solides pour que nous nous fassions un devoir de les combattre en détail. Nous laissons parler les faits.

Sixième hypothèse. *Les dolmens sont des autels : on y sacrifiait des victimes humaines.*

Divisons la proposition : *Les dolmens sont des autels.* — Les faits observés démontrent que cette proposition, dans sa généralité, est fausse. De nombreuses fouilles ont mis hors de doute que la majorité des dolmens étaient des tombeaux.

Peut-on dire toutefois que, parmi les tables de pierres, quelques-unes n'ont pas eu le caractère d'autels? Ce serait aller beaucoup trop loin et dépasser, par une généralisation anticipée, les conclusions qui ressortent naturellement des observations recueillies jusqu'ici. Il est, en effet, des dolmens qui, élevés sur des tumulus coniques, sont dans une situation

Digitized by Google

telle qu'ils n'ont jamais pu être recouverts de terre, ni même facilement fermés d'une manière quelconque; il est peu probable que ceux-là fussent des tombeaux; ils eussent été tout au plus des cénotaphes : pourquoi ne seraient-ils pas des autels dressés sur des tombes? Une étude plus attentive des caractères particuliers de ces dolmens et des conditions dans lesquelles ils se rencontrent d'ordinaire, serait nécessaire pour arriver à la solution de ce problème. Les monuments de ce genre sont en assez grand nombre pour que cette étude soit facile [1].

Quant à l'opinion qui veut que l'on ait sacrifié sur les dolmens des victimes humaines, elle doit être définitivement abandonnée. Quelques tables creusées par les ravages du temps, ou très exceptionnellement, s'il y en a même de telles, par la main des hommes, sans qu'il soit possible de savoir à quelle époque; quelques rigoles, quelques trous pratiqués dans les supports de la chambre intérieure, exceptions qui, sur douze ou quinze cents monuments connus en France, ne montent pas à plus d'une douzaine, sont des faits tout à fait insuffisants pour servir de base à une affirmation aussi grave.

Les arguments tirés de quelques textes de la Bible, où il est parlé d'autels de pierres brutes, ne prouvent pas que l'on sacrifiât des victimes humaines sur nos dolmens.

On a d'ailleurs fait justement remarquer que la forme bombée et inégale de beaucoup de tables, plus unies à leur partie inférieure qu'à leur partie supérieure, rendait tout à fait improbable que l'on y ait jamais étendu des victimes pour les égorger.

Septième hypothèse. *Les tumulus appartiennent en général à l'ère celtique.*

Cette hypothèse est erronée à deux égards : 1° en ce

1. Aucun fait nouveau n'a été signalé, jusqu'ici, qui porte à considérer ces monuments comme des autels. La question reste où elle en était en 1861. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

qu'elle généralise un fait qui n'est vrai que dans certaines limites, à savoir que les tumulus appartiennent à l'âge antéromain; 2° en ce qu'elle affirme que les tumulus ont été élevés par les Celtes, ce qui n'est prouvé d'une manière certaine que pour un bien petit nombre de ces monuments.

Tout ce qu'on peut dire comme proposition générale, c'est que les tumulus sont en majorité des tombeaux, les uns de l'époque où l'on ensevelissait avec des objets de bronze presque exclusivement, les autres de l'époque où l'on ensevelissait avec des objets de bronze en majeure partie, mais aussi avec des objets de fer.

Huitième hypothèse. *Les corps sont ensevelis sous les dolmens, incinérés sous les tumulus.*

Cette opinion, soutenue et propagée par les archéologues du Nord [1], est contredite par la majorité des faits observés en France, où l'incinération, sous les tumulus comme sous les dolmens, est l'exception. En supposant même que les observations aient été mal faites et soient incomplètes, et qu'il y ait plus de monuments à incinération que nos statistiques ne nous conduisent à le supposer, le fait contraire, la présence d'inhumations nombreuses sous les tumulus, n'en resterait pas moins un fait acquis et qui ruine, dans ce qu'elle a de trop général, la théorie des archéologues du Nord [2].

Neuvième hypothèse. *Les tumulus ont été en général élevés par les populations maritimes du Nord.*

Une opinion qui a été reçue avec quelque faveur est celle qui attribue la majeure partie des tumulus de la Gaule à des populations septentrionales qui, à diverses époques, ont en-

1. Le fait est vrai, en effet, pour les pays scandinaves ; mais il ne peut s'appliquer à la Gaule.

2. Quelques cimetières à incinération ont été constatés en Gaule, particulièrement dans les contrées sous-pyrénéennes, mais ils forment toujours, pour l'*époque anté-romaine*, une exception relativement aux cimetières à inhumation. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

vahi nos côtes, et particulièrement aux Saxons, aux Danois et aux Normands.

L'habitude d'ensevelir sous des tumulus, conservée en Danemark et en Suède jusqu'au xe siècle, rendait cette hypothèse vraisemblable. Il est possible, en effet, que sur les côtes de Normandie, en Bretagne et jusqu'en Saintonge, se rencontrent quelques tumulus de cette époque; mais le fait ne saurait être général. Les objets trouvés dans les chambres des tombelles fouillées jusqu'ici ne permettent pas de supposer que ces monuments soient en général d'un âge aussi rapproché de nous.

En tout cas, les cent quarante et quelques mille tumulus de la Côte-d'Or, des Vosges, du Rhin (Haut et Bas), du Doubs, du Jura et de l'Ain, seraient tout à fait en dehors de cette classification, dans laquelle, d'un autre côté, ne sauraient rentrer, comme nous venons de le dire, une grande partie des tumulus de l'Ouest eux-mêmes.

Dixième hypothèse. *Les tumulus agglomérés sont sur des emplacements de grandes batailles.*

Il y a un an à peine, cette affirmation était considérée presque comme un axiome. Les partisans de l'*Alesia* franc-comtoise faisaient de la présence des nombreux tumulus signalés autour d'Alaise un de leurs principaux arguments. L'existence de quelques centaines de tumulus sur les Chaumes d'Auvenay paraissait une confirmation de l'opinion de Saumaise, qui plaçait à Cussy-la-Colonne le champ de bataille où César défit les Helvètes.

Nous avons là un exemple de plus de la facilité avec laquelle certaines opinions non prouvées, mais carrément affirmées, se propagent sans qu'on songe à les contredire. Les faits en effet, aussi bien que le bon sens, sont en complète contradiction avec cette hypothèse.

Et d'abord y a-t-il des tumulus là où se sont données les plus grandes batailles dont l'histoire a conservé le souvenir? Y en a-t-il dans la plaine d'Aix, où Marius défit les Cimbres?

Digitized by Google

y en a-t-il à Hautmont, où César anéantit les Nerviens? y en a-t-il dans la forêt de Compiègne, où Correus et les Bellovaques furent exterminés? y en a-t-il enfin à Alise, où périrent les derniers défenseurs de la Gaule indépendante? Nous ne citons que les champs de bataille dont l'emplacement nous paraît incontestable.

Par quel hasard les seuls emplacements de grandes batailles que nous connaissions avec certitude n'ont-ils point de tumulus? On n'en élevait donc habituellement, ni à l'époque de Marius, ni à l'époque de César, après les grandes batailles.

Mais il est une raison bien plus décisive, c'est le mode de construction des tumulus, c'est le nombre immense de morts qu'il faut supposer avoir été ensevelis en même temps, et tous avec un soin, une régularité dans l'arrangement intérieur des tombelles incompatibles avec la précipitation qui suit un combat sanglant; car comment croire que les vainqueurs aient enseveli les vaincus avec cette pieuse sollicitude, leur laissant leurs ornements et quelquefois leurs armes; et si ce sont les vaincus qui ont enseveli leurs frères, comment étaient-ils encore si nombreux et si tranquilles après un désastre?

D'ailleurs, comment expliquer cette superposition régulière de deux ou trois couches de corps dans un même tumulus, avec une symétrie qui devait rendre une telle cérémonie bien longue, si ce ne sont pas là des ensevelissements successifs de plusieurs personnages dans une même tombe de famille?

Enfin, quoique la ligne des tumulus accumulés, que nous avons indiquée en l'accentuant fortement sur notre quatrième carte [1], marque une des routes naturelles des grandes invasions, comment s'expliquer cette succession de batailles meurtrières, d'*Haguenau à Salins*, et ce redoublement de luttes se perpétuant jusque sous les empereurs autour d'Amancey et d'Alaise, où l'on a trouvé sous quelques tumulus des monnaies romaines, tandis que les plaines du Nord, aussi ouvertes aux barbares, les rives de la Saône, où durent se rencontrer

1. Cette carte, qui a figuré à l'Exposition internationale de Géographie de Paris de 1875, est déposée aujourd'hui au Musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

si souvent les Séquanes et les Éduens, le Bourbonnais, qui touchait à la fois aux Éduens et aux Arvernes, ces éternels ennemis, n'ont conservé aucune trace de ces luttes d'autant plus acharnées qu'elles étaient fratricides?

Mais les Ibères et les Celtes, du côté de l'Aquitaine, n'ont-ils donc eu jamais leurs journées de grandes batailles? — On ne peut sortir de toutes ces difficultés qu'en admettant, ce qui nous paraît évident, que les grandes agglomérations de tumulus dans l'est de la Gaule sont les cimetières de populations dont le caractère devra être déterminé ultérieurement, mais qui ont dû habiter nos contrées à une époque où le fer y était déjà en plein usage, et où il semble que dans l'Ouest on n'ensevelissait plus sous des tombelles, puisque les tombelles de cette région ne renferment presque exclusivement que du bronze [1].

Onzième hypothèse. 1° *Les enceintes en terre sont généralement des camps romains.*

Nous répondrons à cette hypothèse par les faits. — Sur quatre cent une enceintes en terre qui nous ont été signalées ou que nous connaissons personnellement, soixante seulement ont présenté des traces plus ou moins nombreuses de l'époque romaine ; ce qui ne prouve pas encore qu'elles soient des camps romains.

2° *Ces enceintes suivent en général les voies romaines.* — Nous n'avons pu achever le placement des camps sur la carte de la Gaule, mais le commencement de ce travail, que nous avons entrepris, nous permet d'affirmer que cette hypothèse s'appuie sur un très petit nombre d'observations ; le plus grand nombre des faits lui est contraire.

On ne remarque pas davantage que la majorité des camps signalés défendent les frontières de la Gaule. Il serait plus vrai de dire qu'un certain nombre ont été dirigés contre les pirates [2].

1. Cette discussion, qui paraîtra oiseuse aujourd'hui, était tout à fait nécessaire et opportune en 1861. — A. B., 1er février 1876.
2. Les faits subséquents ont confirmé ces conjectures. — A. B.

Digitized by Google

HYPOTHÈSES PLUS EN RAPPORT AVEC LES FAITS

Il est quelques hypothèses plus en rapport avec les faits.

1° Les dolmens sont des tombeaux ; ils appartiennent à l'âge de pierre ;

2° Les tumulus sont des tombeaux ; ils appartiennent à l'âge de bronze ;

3° On ensevelissait sous les premiers ; on brûlait les corps sous les seconds ;

4° Les uns sont préceltiques ; les autres sont celtiques ;

5° Les dolmens se groupent sur les côtes et sur les parcours des grandes rivières ; ils appartiennent probablement à la population aborigène, refoulée par une invasion.

Cette théorie est beaucoup plus en rapport avec les faits ; elle nous vient des archéologues du Nord. M. Worsaae y a attaché son nom ; M. Mérimée s'en est fait l'interprète chez nous, tout en ne l'acceptant qu'avec réserve.

Nous ne savons pas, nous ne pouvons pas savoir jusqu'à quel point les faits observés en Danemark justifient la théorie de M. Worsaae, puisque nous n'avons eu aucun moyen de contrôler ses assertions[1] ; mais nous pouvons dire que les faits observés en France ne la justifient qu'en partie. Toutefois cette théorie est, comme ensemble, incontestablement supérieure à tout ce qui a été dit ou écrit à ce sujet par les archéologues qui soutiennent la cause aujourd'hui perdue de Cambry et de son école.

M. Worsaae a raison quand il dit que les dolmens sont des tombeaux et qu'on y a généralement enseveli et non brûlé les corps. Il a raison quand il soutient que ces tombeaux appartiennent à une civilisation particulière dans laquelle on se servait presque exclusivement d'armes et d'instruments en pierre ; il a raison quand il remarque que les dolmens se

1. Nous avons pu, depuis, en deux voyages successifs en Suède et en Danemark, contrôler ces assertions. Elles sont parfaitement exactes pour le Danemark. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

trouvent surtout dans les contrées maritimes, généralement assez près de la mer et à proximité de rivières navigables : mais il va trop loin quand il affirme que les dolmens appartiennent exclusivement à l'âge de la pierre et qu'ils sont toujours des tombeaux [1].

Nous avons vu en effet qu'en Gaule quelques dolmens contiennent du bronze, d'autres du fer. Il est même certain que plusieurs ont encore servi de tombeaux à l'époque romaine.

Quant aux tumulus, il a raison également de les considérer comme des tombeaux. Mais, en France, ces tombeaux, dont la chambre intérieure est souvent un dolmen auquel on parvient par une allée couverte, contiennent, comme les dolmens, en majorité des corps non brûlés; et si le bronze y domine, on y trouve cependant encore des armes en pierre en quantité assez notable, et le fer y apparaît quelquefois. Le passage d'une période à l'autre ne paraît donc chez nous ni aussi tranché, ni aussi net que dans les pays du Nord, et nous n'avons aucunement le droit d'affirmer que ce soit là le fait d'une invasion subite dont la conséquence ait été l'extermination des premiers habitants et l'introduction immédiate d'une civilisation nouvelle [2]. Nous serions plutôt porté à croire que les nouveaux arts ont pénétré lentement et successivement au milieu des anciens habitants, comme cela arrive quand des tribus moins civilisées se trouvent en contact plus ou moins immédiat avec des tribus plus civilisées qu'elles. Ces nouvelles tribus seraient les Celtes.

Nous croyons toutefois que la formule qui classe les dolmens parmi les monuments préceltiques, et les tumulus parmi les monuments celtiques est trop absolue. Il est plus prudent de dire seulement que les dolmens et les tumulus de

1. M. Worsaae n'affirmait que pour le Danemark et la Suède. Ses affirmations sont, dans ces limites, parfaitement justifiées. Ce sont ceux qui ont appliqué à la Gaule des observations faites dans le Nord qui ont fait un faux raisonnement. — A. B., 1er février 1876.

2. L'opinion des archéologues du Nord est aujourd'hui également contraire à la doctrine d'une invasion violente dans les États scandinaves, à l'époque du bronze. — 1er février 1876.

Digitized by Google

l'Ouest sont un fait particulier à ces contrées de la France, sur l'origine duquel les données que nous possédons ne nous permettent pas encore de nous prononcer. Mais tout ceci, plus ou moins vrai des contrées situées à l'ouest du Rhône et de la Saône, ne s'applique plus aux contrées de l'est, où les tumulus ont un tout autre caractère et ne peuvent aucunement rentrer dans la théorie de M. Worsaae.

OU EN EST LA QUESTION EN FRANCE

De tout ce qui précède, il est permis de conclure que l'on s'est beaucoup trop hâté de donner le nom de celtique à l'ensemble des monuments connus sous ce nom. Cet ensemble en effet se compose de plusieurs groupes très distincts, et à supposer, ce qui n'est aucunement prouvé, que l'un de ces groupes soit l'œuvre des Celtes, il en est que l'on ne saurait en aucune façon leur attribuer.

La qualification de monuments celtiques, acquise à ces monuments par un long usage, doit donc être abandonnée ; à plus forte raison celle de *monuments druidiques*, que l'on applique d'ordinaire à ceux des monuments dits celtiques qui sont le moins celtiques de tous, aux dolmens et allées couvertes.

Si l'on considère à part chacun des groupes dont se composent les monuments dits celtiques, on trouve que sur cinq groupes, dans lesquels on peut les faire naturellement rentrer, trois sont à la fois trop mal étudiés et formés d'éléments trop divers pour qu'on puisse, dans l'état actuel de nos connaissances, formuler aucune affirmation générale à leur égard. Ces groupes sont : 1° les monolithes que nous avons désignés sous le nom de menhirs ; 2° les enceintes ou cercles de pierres ; 3° les enceintes en terre. Les éléments de classification de ces monuments manquent complètement. On ne peut affirmer qu'une chose, c'est qu'aucun de ces groupes ne se com-

Digitized by Google

pose d'éléments simples, et que les éléments multiples dont ils sont formés n'appartiennent ni à une même époque, ni à une même civilisation.

Le premier groupe se compose en effet : 1° d'*alignements* d'un caractère bien défini et qui se distinguent sans effort de tout ce que l'observation nous a appris à connaître : ces alignements sont particuliers à la Bretagne; 2° de *pierres branlantes,* qui se trouvent un peu partout, mais qui ne paraissent être le plus souvent que des phénomènes naturels; 3° de *pierres limitantes*, dont l'âge, relativement moderne, ne saurait être déterminé, mais qui n'ont aucunement le caractère de monuments primitifs; 4° de *pierres à bassins*, qui, comme les pierres branlantes, sont à la fois et très clairsemées et très suspectes, dans la plupart des cas, de n'être autre chose que des jeux de la nature [1]; 5° de *pierres consacrées* par diverses superstitions populaires, qui, seraient-elles toutes, comme monuments, antérieures au christianisme et rappelleraient-elles quelques pratiques des Gaulois païens, ne portent en elles ni le caractère à la fois primitif et original des grands alignements, ni le signe distinctif d'aucune race. Les Grecs, les Romains, les Germains, aussi bien que les Gaulois et les Celtes, peuvent également avoir laissé dans le passé des pierres consacrées.

Restent enfin certaines pierres fichées en terre et auxquelles leurs dimensions colossales ou le voisinage de tumulus, de dolmens et de cromlechs donne un caractère particulier. Celles-là seules, quand il est bien constaté qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'il est impossible de les faire rentrer dans les catégories précédentes, peuvent être rapprochées des alignements et attribuées à une civilisation analogue. Malheureusement la statistique de ces pierres n'est pas encore faite; mais elles nous paraissent beaucoup moins nombreuses qu'on ne le pense. Nous ne savons pas si, en dehors des grands

1. De nouvelles observations permettent de supposer que quelques-uns de ces *bassins* ou cuvettes ont été creusés intentionnellement. On en a signalé de ce caractère en Suisse, d'un côté, en Suède de l'autre. — A. B., février 1876.

Digitized by Google

alignements, on pourrait en compter aujourd'hui plus de deux cents dans toute la France.

D'ailleurs, nous le répétons, comme ces pierres levées ne sauraient guère être déterminées autrement que par le voisinage d'autres monuments d'un ordre analogue, il est très difficile de les étudier à part, et le mieux nous paraît être de rattacher, jusqu'à nouvel ordre, leur sort à celui des dolmens. D'assez fortes raisons nous portent même à croire qu'elles ne dépassent pas de beaucoup la zone assignée par nos recherches à ces derniers monuments.

Les enceintes et cercles de pierres sont en si petit nombre et, en général, si mutilés et si imparfaitement décrits, que toute conclusion à leur égard doit être suspendue. On peut établir cependant une distinction assez sensible entre les cromlechs et enceintes de l'Ouest et les cercles de pierres et enceintes du Bas-Rhin, des Vosges et du Jura; mais comment chercher à formuler une loi sur huit ou dix faits à peine, et encore mal connus? L'étude des monuments étrangers comparés aux nôtres pourra seule éclairer cette question. La plupart de ces monuments doivent toutefois être antérieurs à la conquête romaine.

Parmi les enceintes en terre, il en est qui sont aussi de l'époque de l'indépendance. On ne peut guère avoir de doute à cet égard, et nous en avons compté une trentaine de cette espèce. Combien y en a-t-il réellement? C'est ce que les renseignements que nous avons recueillis ne nous permettent pas de dire, car sur la plupart des enceintes en terre nous manquons de renseignements précis. Mais ces enceintes primitives pourraient bien être plus nombreuses qu'on ne le suppose, si, comme cela nous semble à peu près démontré, on doit restreindre considérablement le nombre des camps romains, c'est-à-dire des enceintes que l'on attribue uniformément à l'ère romaine. Nous avons fait voir en effet que, sur plus de quatre cents enceintes, le nombre de celles que des indices certains permettent de classer parmi les enceintes romaines, est très restreint. Toutefois aucun travail

Digitized by Google

d'ensemble n'ayant été fait sur les camps, il y a lieu de suspendre provisoirement tout jugement [1].

L'étude des deux derniers groupes est beaucoup plus avancée. Nous n'avons eu qu'à recueillir les faits signalés jusqu'ici et à les classer, pour arriver à des résultats qui nous semblent mériter une sérieuse attention et être d'autant moins suspects qu'ils s'accordent en grande partie avec les observations et les prévisions des archéologues du Nord, les plus compétents assurément, quand il s'agit de monuments de cet ordre, puisque ce sont les seuls qui les aient sérieusement et depuis longtemps étudiés.

Quant aux dolmens (sous ce nom, nous comprenons les allées couvertes), il nous paraît prouvé : 1° que ce sont généralement des tombeaux ; 2° que ces tombeaux appartiennent à une civilisation très primitive et durant laquelle on inhumait généralement les corps ; on les brûlait rarement.

Les objets déposés sous les dolmens avec les squelettes sont, en grande majorité, des armes et ustensiles en silex ; l'or y paraît à peine, le bronze et le fer y sont rares. C'est l'indice d'un état social tout à fait primitif, et bien inférieur à celui que nous dépeignent les récits des Grecs et des Romains nous parlant des Celtes ou des Gaulois.

Le relevé aussi complet que possible de ces monuments nous a montré qu'ils se distribuaient sur la surface de la Gaule suivant une loi facile à saisir, que son uniformité et sa constance ne permettent pas d'attribuer au hasard. Cette loi est celle-ci : Les dolmens se trouvent dans les îles, sur les côtes septentrionales et occidentales de la Gaule, à partir de l'embouchure de l'Orne jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Ils se groupent surtout sur les pointes et caps s'avançant dans la mer. Dans l'intérieur on les rencontre en majorité à proximité des cours d'eau navigables. et l'on remarque qu'ils sont

1. Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en annonçant la publication prochaine d'un important mémoire de M. le colonel du génie de La Noë, membre du Comité des travaux historiques, qui est parvenu à faire une classification méthodique des enceintes en terre depuis les temps les plus reculés jusqu'au moyen âge. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

plus nombreux généralement à mesure que l'on s'approche du cours supérieur de nos principales rivières et de leurs affluents.

Les populations qui ont élevé les dolmens doivent avoir remonté les fleuves sur des radeaux et des barques, ou suivi leurs rives. Cette loi est générale, ou du moins les exceptions sont si rares qu'elles peuvent être négligées. Les deux dolmens du Var et ceux des Pyrénées-Orientales, placés toutefois à proximité du *Tech* et du *Tet*, sont ceux qui s'écartent le plus du système que nous formulons.

Si l'on jette les yeux sur une carte de Gaule antique, on voit de plus que le cœur de la Celtique de César, le pays des Éduens, des Bituriges, des Arvernes, des Lingons, des Senons et des Cénomans, est en dehors des lignes occupées par les dolmens, qui ne pénètrent au milieu de ces populations que sur quelques points où semblent les porter naturellement le cours de la Sarthe, celui de l'Eure et celui de l'Orne.

Les deux grandes voies de commerce de l'antiquité par le Rhône, la Saône et la Seine, ou par la vallée du Rhône et la Loire, au-dessus de Roanne, ne traversent point le pays des dolmens, qui sont ainsi, à ce double point de vue, en dehors de la Celtique de César, comme ils sont étrangers aux Celtes par les objets qu'ils renferment, puisque les Celtes, bien des siècles avant la conquête romaine, connaissaient non seulement le bronze et l'or, mais l'argent et le fer.

L'impression que laisse cette distribution des dolmens sur la surface de la Gaule, est que les populations qui y sont ensevelies n'ont point été, comme on l'a cru, repoussées de l'est à l'ouest par des envahisseurs, mais sont venues directement du Nord, le long des côtes ou par mer, et ont directement pénétré dans l'intérieur par les rivières ou les vallées de l'Orne, du Blavet, de la Loire et de tous ses affluents ; de la Sèvre, de la Charente, de la Dordogne et de ses affluents pour ne s'arrêter que sur les plateaux supérieurs où ces rivières prennent leur source.

L'étude des dolmens en dehors de la Gaule confirme ces conjectures.

Digitized by Google

On ne peut donc plus hésiter à déclarer que les dolmens ne sont pas celtiques et qu'ils recouvrent les restes mortels d'une population et d'une race dont l'histoire ne nous parle pas et qui, ou n'existait plus au temps de César, ou s'était fondue complètement dans la population gauloise.

Quant aux tumulus, ils n'appartiennent pas tous à la même époque, ni à la même civilisation, quoique, comme les dolmens, la plus grande partie de ces monuments soient des tombeaux.

Les tumulus-tombeaux se divisent en deux groupes très distincts.

A l'ouest et à peu près dans la zone des dolmens, ils sont isolés et recouvrent généralement des chambres funéraires et des galeries couvertes, où les corps sont ensevelis plus souvent qu'incinérés. La pierre et le silex s'y rencontrent encore, mais le bronze y domine et déjà le fer y apparaît. Toutefois il ne semble pas y avoir eu un brusque changement entre l'âge des dolmens et celui des tumulus, et comme nous l'avons déjà dit, l'on n'a point, en examinant ceux des monuments qui ont été fouillés, le sentiment qu'une nouvelle race a remplacé une plus ancienne : on serait plutôt tenté de croire au progrès successif et lent d'une même population, que le contact de tribus plus avancées a élevée peu à peu à la connaissance des métaux et à l'usage d'armes et d'instruments plus perfectionnés.

Les tumulus de l'Est ont un tout autre caractère ; ils sont agglomérés en nombre immense sur différents points le long d'une ligne qui du Rhin, près Haguenau, s'étend jusqu'à l'Ain en côtoyant les pentes occidentales du Jura, et en faisant seulement deux petites pointes, l'une dans les Vosges et l'autre dans la Côte-d'Or.

Ces tumulus ne sont plus à chambres intérieures et à galeries ; ils sont cependant presque toujours composés de pierre et de terre, mais les pierres ne forment plus qu'une voûte grossière au-dessus des cadavres. Les armes de pierre et de silex ne s'y rencontrent plus ; le bronze y domine encore,

Digitized by Google

mais le fer y est déjà abondant, et la perfection des objets de bronze, et surtout des bijoux, dont quelques-uns paraissent étrusques, indique un art très-avancé chez des populations qui semblent cependant encore barbares.

Le soin avec lequel les corps sont ensevelis et l'abondance des bijoux excluent toute idée d'un ensevelissement après une défaite. Ce sont de grands cimetières où sont probablement ensevelies des populations ayant pendant de longues années séjourné dans ces contrées.

En deux mots, les monuments dits celtiques ne sont pas celtiques; les dolmens, en particulier, appartiennent à une population de mœurs beaucoup plus primitives et qui paraît avoir occupé de préférence le cours supérieur de nos rivières de l'ouest et les bords de l'Océan, de l'embouchure de la Seine jusqu'à la Gironde[1].

Il est probable que ce sont ces mêmes populations qui, à une époque plus rapprochée de nous, ont élevé les grands alignements et une partie des tumulus de l'Ouest.

Les tumulus de l'Est appartiennent à des populations différentes, mais également distinctes des Celtes[2], qui restent isolés au centre de la Gaule.

LES MONUMENTS PRIMITIFS, DOLMENS ET TUMULUS, HORS DE GAULE.

La comparaison des monuments primitifs qui couvrent une partie de la France avec les monuments semblables ou analogues que les autres pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique possèdent encore, a un double but. Elle sert à montrer que certains monuments, même parmi ceux qui sont peu nombreux chez nous, se retrouvent, avec les mêmes caractères,

1. Deux groupes importants ont été depuis signalés dans les contrées sous-pyrénéennes (*Hautes-Pyrénées*, *Hérault* et *Gard*). — *Deuxième édition*.

2. Nous croyons que ces tumulus ont été élevés par les Galates ou Gaulois qui, pour nous, sont distincts des Celtes. Voir l'article *Gaulois*.

Digitized by Google

à de grandes distances, ce qui porte à croire que ces monuments ont réellement une signification religieuse. On peut mieux, dès lors, mesurer la puissance et l'étendue de la race ou de la civilisation à laquelle ils appartiennent. Enfin, quand il s'agit de monuments si mutilés, l'examen des uns complète celui des autres. En rapprochant les ruines éparses çà et là, en les comparant les unes aux autres, on peut mieux saisir les caractères primitifs de ces bizarres constructions et par là entrevoir quelle était leur destination. Mais cette comparaison est peut-être plus utile encore à un autre point de vue. Si, en effet, s'attachant moins à la forme même des monuments — toujours bien difficile à connaître quand on est réduit à s'en faire une idée d'après des descriptions écrites, le plus souvent non accompagnées de dessins, ou accompagnées de dessins grossiers, et où les monuments sont complétés sans que le lecteur en soit suffisamment averti — on cherche seulement à s'éclairer sur le nombre approximatif et la distribution géographique de ces monuments dans les pays où leur présence a été constatée; on les voit, dès qu'on a recueilli un nombre suffisant de faits, s'échelonner d'une contrée à l'autre suivant une loi facile à suivre et qui permet d'affirmer qu'une statistique complète, poursuivie à cette intention, serait le plus sûr moyen d'arriver à la connaissance de leur origine.

Nous avons pensé que ce second travail serait plus utile que le premier, qui a été déjà fait en grande partie et que nous ne pouvions d'ailleurs refaire, puisque nous n'avions à notre disposition aucun renseignement personnel ou nouveau qui nous permît de contredire ce qu'ont écrit sur la forme et les particularités des monuments de ce genre les principaux archéologues français et étrangers.

Dans le cours de cette recherche ainsi limitée, nous laisserons de côté les monuments qui n'ont pas un caractère nettement défini, les menhirs, les pierres branlantes, les tumulus, les enceintes en pierre et en terre, toutes les fois que ces monuments ne sont associés ni à des dolmens ni à des allées couvertes dont nous nous occuperons exclusivement.

Digitized by Google

Nous négligeons les tumulus qui ne sont point des tumulus-dolmens, parce qu'il nous est impossible, dans l'état actuel de la science, de distinguer, quand ces tumulus n'ont point été fouillés, les tumulus anté-romains des tumulus saxons, danois, normands, dont l'Angleterre et une partie des pays du Nord sont couverts.

Le choix d'un monument sur les caractères duquel les archéologues de tous les pays sont d'accord, rend seul réalisable l'entreprise que nous poursuivons. Nous ne nous occuperons donc que des dolmens et allées couvertes.

Nous savons déjà, et personne ne l'ignore aujourd'hui, que ces monuments se trouvent, en dehors de la Gaule, presque exclusivement dans le Nord. Il y a plus : c'est dans le Nord qu'ils ont été d'abord observés. Bien avant que Cambry eût attiré l'attention du monde savant sur ces monuments en 1805, Olaus Magnus (1555), Olaus Wormius (1643) avaient signalé les monuments du Danemark et de la Suède méridionale. Depuis longtemps déjà avaient paru en Angleterre les importants ouvrages de Borlase (1769), de Douglas (1793), de King (1799), et un grand nombre d'autres, auxquels nous n'avions rien à opposer que le détestable ouvrage de la Tour-d'Auvergne, publié en 1796 [1].

Cela devait être : tout nous prouve, en effet, que la civilisation que représentent ces monuments est venue chez nous des pays du Nord, où ces monuments ont été aussi plus longtemps en usage. C'est de ce côté, très probablement, que nous devons chercher leur origine [2].

Indiquons d'abord les ouvrages où nous avons puisé nos renseignements, afin que chacun puisse compléter et contrôler au besoin notre statistique.

1. Il faut pourtant faire exception pour quelques pages très remarquables de Caylus que nous reproduisons à la fin du présent chapitre. — *Deuxième édition.*
2. Voir plus loin l'article sur l'*Origine des dolmens et allées couvertes.*

Digitized by Google

PUBLICATIONS FRANÇAISES ET NOTES MANUSCRITES

La Tour-d'Auvergne. *Origines gauloises ; celles des plus anciens peuples de l'Europe*, in-8, 1796.

Cambry. *Monuments celtiques*, in-8, 1805.

De Caumont. *Cours d'antiquités monumentales*, 1831.

Mérimée. *Résumé de l'opinion de M. Worsaae* (*Moniteur* du 14 avril 1853), et notes manuscrites.

Ed. Biot. Articles insérés dans le tome XIX de la *Société des antiquaires de France*.

Schayes. *La Belgique avant et pendant l'occupation romaine*, 3 vol. in-8, 2e édit., 1860.

L'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, 1855-1860.

Del Marmol. Notes manuscrites, 1860.

Roulez. Notes manuscrites, 1860.

Troyon. Notes manuscrites, 1860.

Dr Keller, de Zurich. Notes manuscrites, 1860.

H. Fazy, de Genève. Notes manuscrites, 1860.

André. *Notes sur les monuments celtiques de l'Afrique* (Société archéol. d'Ille-et-Vilaine, 1861).

Dr Roulin. Notes manuscrites.

F. de Saulcy. Notes manuscrites.

Général Creuly. Notes manuscrites.

Dubois de Montpéreux. *Voyage autour du Caucase*. Paris, 1839-41.

OUVRAGES ANGLAIS, ALLEMANDS, DANOIS ET SUÉDOIS

Borlase. *Antiquities historical and monumental of the County of Cornwall*. London, in-fol., 1769.

Douglas. *Nenia Britannica or sepulcral history of Great Britain*. London, 1793.

King. *Munimenta antiqua*. London, 1799-1805, 4 vol. in-fol.

Archæologia britannica, principalemeut les tomes II, VII, XIX, XXX, XXXI et XLII[1].

Archæological journal, tomes V, VIII, XIV, XV.

Roach Smith. *Collectanea antiqua*. Londres, 1853-1868.

Akerman. *Archaeological index*, 1 vol. in-8, 1847.

Worsaae. *Primeval antiquities of Denmark*, 1849.

Irby and Mangles. *Travels in Egypt and Nubia, Syria and Asia minor during* the years 1817-1818.

Journal of the Asiatic Society of Bombay (1852-1853), tome IV.

1. Ce dernier volume a paru postérieurement à notre mémoire.

Digitized by Google

N. H. Sjoeborg. *Samlingar för Nordens förnalskare*, 2 vol. gr. in-4, avec planches, 1822.
G. Klemm. *Handbuch der germanischen Alterthumskunde*. Dresde, 1836.
Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich, 1843-1861.
Chr. Keferstein. *Keltische Alterthümer*, 3 vol. in-8. Halle, 1846.
E. Wocel. *Grundzüge der böhmischen Alterthumskunde*. Prague, 1855.
J. Lisch. *Friderico-Francisceum Museum*, 1837.
Carl von Estorff. *Heidnische Alterthümer*. Hanover, 1845.

OUVRAGES ÉCRITS EN LATIN

Olaus Magnus. *Historia de gentibus septentrionalibus*. Romæ, 1555.
Olaus Wormius. *Danicorum monumentorum libri VI*. Hafniæ, 1648[1].

Nous savons bien que les renseignements puisés à ces sources diverses sont loin de constituer tout ce qu'il est possible de savoir sur la question que nous étudions ; mais le temps et la facilité de nous procurer d'autres ouvrages nous ont à la fois manqué. Nous demandons donc que l'on considère ce chapitre comme une esquisse. Telle qu'elle est, cette esquisse suffira, nous l'espérons, à montrer qu'on peut, dans cette voie, arriver à des résultats intéressants qui, loin de les contredire, confirment bien plutôt les résultats obtenus dans les chapitres précédents.

Nous suivrons dans ce relevé l'ordre géographique. Partant du nord-est de la Gaule, nous parcourrons successivement la Belgique, la Hollande, l'Allemagne septentrionale, pour revenir à l'ouest par la Suède, le Danemark et les Iles britanniques, passer de là en Espagne et en Portugal, et nous rabattre sur l'Afrique, où nous perdons à peu près complètement toute trace de dolmens[2]. Nous les retrouvons dans le Caucase, en Palestine et dans l'Inde.

1. Nous avons cru qu'il n'était pas inutile de reproduire cette nomenclature indiquant l'état de la science en 1861. S'il fallait y ajouter toutes les publications mises au jour depuis cette époque sur le sujet qui nous occupe, nous serions obligé non seulement de doubler, mais de décupler notre liste. On peut, d'après cela, se faire une idée du mouvement qui, depuis quinze ans, s'est produit dans cet ordre de recherches. — Février 1876.

2. Voir la carte donnant la distribution de ces monuments en Europe.

Digitized by Google

Belgique. — Un seul dolmen a été signalé en Belgique. Il est à peu près certain qu'il n'en existe pas, en effet, dans ces plaines où la pierre est rare et n'est pas d'ailleurs de nature à se prêter facilement à la construction de pareils monuments. M. Schayes et M. Piot, son continuateur, MM. Del Marmol et Roulez sont d'accord sur ce point. La seule exception connue est le dolmen détruit de Jambes, près Namur.

On est porté à croire que l'absence de ces monuments en Belgique tient surtout à la constitution géologique du sol; car la Belgique est un des pays où l'on trouve le plus grand nombre d'instruments de pierre et de silex du genre de ceux qui ont été recueillis en France sous les dolmens[1].

Hollande. — Dans la province d'Over-Yssel, cinquante-quatre dolmens ou allées couvertes. — Les allées couvertes dominent. (Keferstein, I, p. 152.)

Royaume de Hanovre et duché de Brunswick. — Beaucoup de dolmens existent dans le duché d'Oldenbourg et sur le territoire de Brême. (Keferstein, I, p. 126 et 127.) Keferstein en cite particulièrement : trois près Glanen, un dans la Spa'schen-Heide, cinq derrière l'Aumühle, un considérable, l'un des plus grands de l'Allemagne, dit-il, près Engelmanns-Beeke. A côté existe un autre dolmen et contre celui-ci et le précédent trois allées couvertes; deux dolmens près de Klein-Kneten ; deux allées couvertes près Rüdebusch ; six sur la frontière méridionale du duché dans le Kirchspiel-Damm. Il ajoute (p. 132) que deux cents *Hünenbetten* sont conservés dans le Hanovre, où un grand nombre cependant ont été détruits.

Dans le Limbourg, on en compte cent vingt-sept, dont vingt-trois dans le seul district d'Oldenstadt. Dans le district de Stade sont signalés quarante-six monuments, beaucoup d'autres ont été détruits (Keferstein, p. 140, 141); et six dans le district de Hanovre.

Dans le district d'Osnabrück, il en reste encore cent; beaucoup ont été également détruits récemment. (Keferstein, p. 143.)

1. Voir le troisième volume de Schayes

Digitized by Google

Un seul dolmen a été signalé dans le duché de Brunswick, près de Helmstadt, aux sources de l'Aller.

Meklembourg-Schwerin et *Strelitz*. — Dans le Mecklembourg, il y a un nombre considérable de dolmens et d'allées couvertes. (Keferstein, p. 94.) On ne les a pas comptés ; on sait seulement qu'il en existe à Boitin, près de Waren, à Basse, près de Dessen, à Genzkow et Ruthenbeck (page 94) ; beaucoup surtout entre Sternberg, Bützow et Waren. On en trouve encore près de Wismar, à Klein-Görnow, Lübz, Rosenberg, Gischow, Schlemmin, Benzin-Sparow, Klein-Brutz, Dabel, Sternberg, etc. (Keferstein, page 96.)

Magdebourg. — Dans le nord de la province de Magdebourg, dans les cercles de Salzwedel, Osterburg, Stendal, dolmens nombreux (Keferstein, p. 99), savoir : vingt-sept dans le cercle de Stendal, dix-sept dans le cerle d'Osterburg et cent quinze dans celui de Salzwedel (p. 101-103).

Dans le cercle de Jérichow ont été signalés : trois allées couvertes près de Dannikow, une près de Klein-Lips, une près de Gœhren, plusieurs près de Hohenziatz, entre Mœckern et Ziesar (p. 107).

Dans le cercle de Wolmirstaedt, plusieurs monuments de ce genre ont été signalés, particulièrement au nord, sur les limites de l'Altmark.

Ces monuments diminuent un peu ou ont été détruits plus complètement dans les provinces de Potsdam, dans la mark de Priegnitz et dans l'Uckermark. Cependant on en trouve près de Angermünde, Murow, Schapow, Beerden, et ils redeviennent plus nombreux près de Wilmersdorf, Gerswalde et Seehaussen (page 110).

Royaume de Saxe. — On signale quelques dolmens près de Zwickau, Weigsdorf, Neudœrfel, Masedorf, et d'autres qui ont été détruits près de Wilsdruff et Klappendorf. On peut cependant dire que ces monuments sont plutôt rares que nombreux dans le royaume de Saxe (p. 116).

Prusse occidentale. — Ils reparaissent dans la Prusse occidentale. Les cercles de Dantzick et de Marienwerder (p. 72),

Digitized by Google

ceux de Coeslin surtout et de Stettin, et jusqu'à celui de Francfort, en contiennent en nombre très respectable (p. 75, 76). On ne paraît pas les avoir comptés, mais nous trouvons signalés d'une manière spéciale : vingt petites allées couvertes ou cercles de pierres près de Matschdorf, un grand nombre entre Schwedt et Cüstrin, un plus grand nombre encore dans le cercle de Stralsund et dans les îles de Rügen et d'Usedom (p. 77 et 80).

Au-dessus de Kœnigsberg, nous ne possédons plus de renseignements, et nous ne pouvons pas suivre ces monuments plus loin vers l'Est. Nous sommes donc obligés de nous rabattre à l'ouest, sur le Danemark et la Suède. M. Worsaae nous servira de guide dans ces contrées qu'il connaît si bien. Après avoir confirmé les renseignements donnés par Keferstein et reconnu avec lui qu'il existe de nombreux dolmens et allées couvertes le long des côtes de la Baltique, en Hollande, en Hanovre, dans le Mecklembourg et dans la Poméranie, il ajoute que ces monuments, fréquents au sud de la Suède, sont très rares en Norvége. Ils abondent, au contraire, dans le Holstein, le Schleswig, sur les côtes septentrionales et occidentales de Seeland, sur les côtes de Fühnen, dans le Jutland, au Lümfiord et particulièrement dans le domaine de Thisled et sur les côtes orientales de cette presqu'île. Ils sont rares sur les côtes occidentales du Danemark et encore plus dans l'intérieur des terres.

Les points de l'île de Seeland où ces monuments sont le mieux conservés sont : Smidstrup, dans le domaine de Frederiksborg, Jagersprüs, Oppesundbye, Uldeire et Oehm, dans le voisinage de Rœskilde, enfin à Moën et dans le Jutland près Ullerup, paroisse de Heltborg. (Worsaae, p. 78, 81, 90, 91.)

Ces dolmens sont absolument semblables à ceux du Brandebourg, du Mecklembourg et du Hanovre. (Worsaae, ouv. cité, p. 105.)

Ils se retrouvent, en Scandinavie, dans le sud-est de la Suède, particulièrement dans le vieux pays danois de Skaane, dans le Halland, le Gothland occidental et le pays de Bahus,

Digitized by Google

c'est-à-dire tout le long des côtes occidentales de la Suède. On n'en signale ni à l'est, ni au nord, ni dans aucune partie de la Norvége[1]. Les barrows, cairns et cercles de pierres de ces pays ont un caractère tout à fait différent (p. 107). — On trouve bien dans ces contrées des menhirs et des pierres branlantes, mais M. Worsaae regarde les pierres branlantes comme des accidents naturels, et les menhirs ne sont à ses yeux que des *memorial stones*, pierres de souvenirs, qui n'ont qu'un rapport éloigné avec les dolmens[2].

Nous ne savons malheureusement pas quel est le nombre des pierres debout et des alignements (car il y en a) que possèdent la Suède et la Norvége. Nous ignorons également les positions diverses qu'ils occupent dans ces pays. Il serait pourtant important de le savoir, car, s'il n'y a dans ces contrées ni dolmens, ni allées couvertes, si l'on n'y trouve que des tumulus de l'âge du fer (Worsaae, p. 112), nous y puiserions très probablement la preuve, ou que les menhirs et les alignements sont d'un âge très différent de celui des dolmens, ou qu'ils étaient élevés dans de tout autres conditions et pour un tout autre but que ces derniers monuments, puisqu'ils se trouvent en grand nombre sur des points isolés et, ce semble, sans relation avec aucun monument funéraire[3].

Continuons à marcher dans la direction du nord-ouest, en prenant pour guide les écrivains anglais et particulièrement Akerman, qui les résume tous ; nous constaterons d'abord quelques monuments dans les Orcades et les Hébrides, et même jusqu'en Islande. (Cambry, p. 94, 97 et 126.) Mais ces monuments, très mal observés, ne paraissent être que des menhirs et des cercles de pierres. — Cambry en cite un de cent dix mètres de diamètre. Nous ne retrouvons véritablement les dolmens qu'en descendant au sud-ouest le long des côtes d'Écosse,

1. Voir pour plus de renseignements notre rapport sur le Congrès de Stockholm.

2. M. Oscar Montelius attribue une partie de ces *pierres levées* à l'âge de fer suédois (200 à 700 ans ap. J.-C.).

3. Les travaux de M. Oscar Montélius ont confirmé ces conjectures. Voir *La Suède préhistorique*, 1874.

Digitized by Google

dans les îles de Jona, d'Arran et de Bute. (Cambry, p. 104, 105, 106.)

Il en a été signalé également sur la côte orientale de l'Irlande, à Newgrange, près Drogheda, à Lough-Crew et à Dowth (comté de Meath), dans les îles qui séparent l'Angleterre de l'Irlande, notamment à Anglesey, où ils sont très nombreux. Dans tous ces dolmens, dit Akerman, on a trouvé beaucoup d'arêtes d'un poisson appelé *limpet* qui semble avoir été la principale nourriture de ces populations. (Akerman, p. 25.) Les dolmens se retrouvent également dans la presqu'île de Caernarvon, voisine d'Anglesey (p. 29). Ils y ont une certaine importance[1].

De là, nos notes nous conduisent, toujours sur les côtes, au sud du pays de Galles, dans les environs de Pembroke et de Caermathen, et enfin en Cornouailles, où les dolmens sont plus nombreux que partout ailleurs. (Akerman, page 27.)

Entrons dans la Manche, suivons les côtes méridionales de l'Angleterre, poussons jusqu'au Dorsetshire : les dunes et les hauteurs y montrent des dolmens. Pénétrons par l'Avon dans l'intérieur des terres, nous sommes conduits ainsi dans le Wiltshire où ces monuments reparaissent.

M. Prosper Mérimée nous a même signalé dans le Wiltshire des dolmens dont la pierre antérieure était percée d'un trou fait intentionnellement, analogue à l'ouverture du dolmen si connu en France et si souvent dessiné de Trye-le-Château. Nous n'avons pu contrôler ce renseignement[2].

Le Berkshire, le Somersetshire, le Gloucestershire, le Straffordshire, possèdent également des dolmens. Il s'en rencontre aussi, mais en très petit nombre, dans le Derbyshire.

1. Pour les monuments mégalithiques de l'Irlande, voir Margaret Stokes, *Revue archéologique* de juillet 1882, et l'album de photographies déposé au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — *Deuxième édition.*

2. Il a été, depuis, confirmé par M. Thurnam. Voir plus loin notre article sur l'allée couverte de Conflans.

Digitized by Google

La côte orientale de la Grande-Bretagne, à commencer par le Kent, n'en possède pour ainsi dire pas ; cette contrée est, au contraire, remplie de tumulus anglo-saxons.

Les monuments signalés dans le Yorkshire ne nous paraissent être que des menhirs.

Revenons vers la France. Les îles de Guernesey et de Jersey nous offrent de magnifiques dolmens où l'on a trouvé, comme dans la majorité des dolmens de France, des ossements humains, des haches en pierres et des pointes de flèches en silex, sans aucune trace d'objets en métal.

Il serait sans doute présomptueux de vouloir tirer des conclusions définitives d'une statistique aussi incomplète. Toutefois il nous paraît évident que les points que nous signalons, d'après les archéologues les plus autorisés de l'Allemagne et de l'Angleterre, sont ceux où les monuments dont nous nous occupons dominent, et qu'il y a dès maintenant une grande probabilité pour que la zone dessinée par les teintes roses de notre carte marque à peu près la trace des populations qui ont élevé des dolmens [1].

En dehors des contrées que nous venons de parcourir, nous n'avons trouvé que des indications vagues, isolées, où les monuments des divers ordres sont confondus et dont il nous semble bien difficile de tirer un renseignement sérieux. Pour le Portugal, nous ne voyons de précis que ce qui a été écrit par Mendonça de Pina, en 1753. Cet écrivain signale des dolmens de quatre mètres de haut et formant des espèces de cellules, aux environs d'Évora, et d'autres près des villes de la Garda et d'Anta de Penarva [2]. Ces monuments, ajoute Mendonça, sont assurément les monuments les plus anciens

1. La minute de cette carte a été déposée au musée de Saint-Germain. Elle a figuré en 1875 à l'Exposition universelle de géographie (salle XXXVII). — Les noms cités dans les pages qui précèdent ont été soigneusement vérifiés, mais nous n'avons pas cru devoir augmenter la nomenclature de notre premier travail. Nous nous sommes convaincu qu'une liste plus complète ne modifierait en rien nos conclusions. — *Deuxième édition.*

2. M. Pereira da Costa, au Congrès de Paris, en 1867, a indiqué des monuments de ce genre dans diverses autres localités.

Digitized by Google

du Portugal. M. Raphael Mitjant y Ardison[1] en a décrit de semblables près d'Antequera (province de Malaga), en Espagne. Nous ne connaissons pas d'autres monuments particulièrement désignés. Nous ne pouvons affirmer qu'une chose, c'est que M. Prosper Mérimée croit que ces monuments sont moins rares en Espagne qu'on ne le suppose[2].

Les archéologues de la Suisse déclarent, au contraire, qu'il n'y a point de dolmens dans leur pays; il ne connaissent que deux tables de pierre qui servaient de sièges aux présidents des plaids pendant le moyen âge. Ce ne sont point là des dolmens.

Si nous nous éloignons davantage de la Gaule, nous trouvons les indications suivantes: Cambry (p. 128) indique, d'après Pallas, des espèces de dolmens dans la Tartarie. « Près du ruisseau de Térecte, dit Pallas, dans la Tartarie, existent des tombes anciennes. Elles sont composées d'amoncellements de terres, entourés de gros morceaux de rochers plats à moitiés enterrés. Je me suis rappelé les tombes en pierres que l'on voit dans plusieurs contrées de l'Allemagne, surtout dans la Marche de Brandebourg; elles ont à peu près la même forme et sont connus sous le nom de *Lits de géants*. Les Tartares qui habitent la contrée de Naoudsjour assurent qu'ils ne descendent pas du peuple qui a construit ces tombes. »

Les pays où ont été signalés des monuments analogues sont:

La Sibérie. — On trouve dans diverses parties de la Sibérie, dit M. Ed. Biot, quatre sortes de monuments offrant quelque analogie avec les monuments celtiques. L'Académie impériale de Saint-Pétersbourg les désigne par le nom de *Tombeaux des anciens Tchoudes*. Ce sont d'abord les *maïki* ou colonnes, pierres disposées en cercles, que Gmelin a rencontrées dans la Sibérie orientale, près de Nertschinsk, à l'est du grand lac Baïkal. (*Voyage en Sibérie*, tome III, p. 311, 319; trad. française,

1. *Memoria sobre el templo druida hallado en las cercanias de la ciudad de Antequera, provincia de Malaga*, 1847.

2. Voir aujourd'hui l'ouvrage de M. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, Paris, 1886. — *Deuxième édition*.

Digitized by Google

p. 84 et suiv., cité par Ed. Biot.) Le milieu de ces cercles est occupé par de gros blocs carrés ou par un monceau de pierres qui recouvrent ou entourent un tombeau. Une autre espèce de monuments sibériens a été signalée sous le nom de *slantzi*, mot russe qui signifie pierre de schiste. Ils sont formés de grandes plaques schisteuses posées horizontalement sur d'autres dalles semblables. Ces *slantzi* recouvrent des restes funéraires, et, en fouillant au-dessous, on trouve des vases et des ustensiles comme dans les tombeaux des *maïki*.

Une troisième espèce de ces monuments est appelée par les Russes *zemlianie-kourganie*, c'est-à-dire tombes en terre. Ils sont ronds et ordinairement entourés d'une muraille en pierres debout; quelquefois ils sont recouverts d'une ou deux grandes pierres. On y trouve des ossements.

Une quatrième espèce, que Gmelin nous a également fait connaître, est appelée par lui *tworitnie-kourganie*, probablement *voritnie*, c'est-à-dire factice, fait de main d'homme. Ces kourganes, dont Gmelin n'explique pas le nom, consistent en un terrain carré avec quatre blocs placés aux angles; le tombeau occupe le centre.

Ces monuments ont évidemment certains rapports avec les allées couvertes, dolmens ou dolmens-tumulus de nos contrées, et il serait très intéressant d'avoir, sur leur structure et les objets qu'ils contiennent, des renseignements plus détaillés. C'est là un point de l'horizon sur lequel les archéologues doivent avoir les yeux fixés.

Si l'on descend plus au sud de l'Europe ou de l'Asie, on retrouve des dolmens dans le Caucase et en Palestine. Dubois de Montpereux (*Voyage autour du Caucase*, t. I, p. 43, 423; t. V, p. 320; t. VI, p. 78) signale plusieurs de ces monuments dans la vallée de l'Atakoum : ces dolmens ont quelquefois, comme ceux de Trye-le-Château et du Wiltshire en Angleterre, une ouverture à travers laquelle on peut passer la tête. Ce sont, disent les gens du pays, des maisons des géants. En Crimée, autres dolmens.

M. de Saulcy, de son côté, a trouvé un groupe de vingt-

Digitized by Google

sept dolmens en Palestine, non loin du Jourdain. Un de ces dolmens a la dalle de devant trouée à la manière de ceux de France, d'Angleterre et du Caucase. Vingt autres dolmens existent, enfin, près d'Hesban. Plusieurs sont entourés de cercles de pierres analogues aux cercles des monuments scandinaves.

Si l'Asie a ses dolmens, l'Afrique aussi a les siens. L'Algérie est loin d'en être privée. M. le général Creuly m'en signale de nombreux dans la province de Constantine. L'un d'eux est connu sous le nom qui se retrouve en France de *Table de la mariée*. M. le conseiller André en a vu d'autres près d'Alger[1].

Les dolmens ne se sont montrés, au contraire, jusqu'ici ni dans l'Allemagne du Sud, ni en Italie ni en Grèce. Les espèces d'allées couvertes de Tirynthe et de Mycènes, quoique rentrant dans la catégorie des monuments mégalithiques, ne paraissent pas avoir le même caractère.

Pour rencontrer de nouveaux dolmens, il faut que nous avancions jusqu'à l'Inde.

M. Taylor, dans le tome IV du *Journal de la Société asiatique de Bombay* (p. 380, 431); le capitaine Congreve, dans le *Journal de littérature et sciences de Madras*, n° 32; M. Babington, dans les *Transactions de la Société littéraire de Bombay* (1823); un missionnaire catholique dans les *Annales de la Propagation de la foi*, de juillet 1846 (nous ne connaissons ces deux dernières citations que par le mémoire de M. Ed. Biot, *Antiquaires de France*, tome XIX), sont d'accord pour signaler la présence de dolmens ou de tumulus entourés de cercles de pierres et surmontés de dolmens sur plusieurs points différents de l'Inde, notamment sur les côtes du Malabar, dans le Sorapour, dans les Nilgherris et près Sadras, sur la route de Madras à Pondichéry.

Ces monuments sont attribués par les naturels du pays aux génies et à l'ancienne race des Pandavas. Sur quelques points,

1. Voir plus loin l'article *Monuments celtiques de l'Algérie*.

Digitized by Google

on croit qu'ils servaient de demeures aux nains; sur d'autres, de tombes aux géants. Il est des légendes indiennes qui rappellent quelques-unes de celles que nous trouvons en Europe. Ainsi, M. Taylor rapporte l'histoire d'une noce pétrifiée pour n'avoir pas interrompu la danse au moment où passait une divinité. C'est exactement ce que l'on raconte dans le Boulonnais, à propos du cercle de Landrethun. Enfin, parmi les dolmens indous, il en est dont l'un des supports est percé d'un trou comme la pierre du fond du dolmen de Trye-le-Château[1]; mais là s'arrêtent les ressemblances. L'incinération, en effet, paraît dominer dans les sépultures de l'Inde, et le fer y est très fréquent. Taylor (p. 399, 400 et 421) parle de pointes de flèches barbelées en fer, de couteaux de fer et de morceaux de fer oxydé. Le bronze s'y montre sous la forme de cloches. A l'une d'elles était encore attaché son pendant de fer. Aucune trace d'armes en silex et point d'armes de bronze.

Une autre particularité est à noter, c'est que les vases qui sortent de ces tombes ressemblent à certains vases des sépultures de l'Amérique plutôt qu'aux vases que nous trouvons en Europe dans les monuments analogues. Ces vases sont le plus souvent rouges et d'un très beau poli.

M. Biot, parlant des monuments du Malabar, dit qu'ils contiennent toujours des urnes, des os, des instruments en fer et spécialement des espèces de tridents, qui indiquent, selon lui, que ces constructions ont été faites par les Indous.

Plus au centre du Dekhan, on a trouvé sous des dolmens des objets en cuivre. (Biot, p. 9.)

Quelle relation peut-il y avoir entre les monuments de l'Inde et ceux de l'Europe, entre ceux de l'Europe et ceux de la Tartarie et de la Sibérie? Personne, je crois, ne saurait aujourd'hui le dire, et M. Taylor est bien hardi quand il

1. Nous avons vu que les dolmens à ouverture pratiquée dans une des dalles se retrouvent dans tous les pays où existent de véritables dolmens, en France, en Angleterre, en Palestine et dans le Caucase. Voir plus loin un article spécial sur ce genre de monuments.

Digitized by Google

donne aux monuments de l'Inde le nom de scythico-druidiques.

Pour nous, nous ne saurions voir dans ces renseignements autre chose que des pierres d'attente, placées à des points extrêmes, sans que rien nous indique par suite de quelle série d'événements il pourrait y avoir entre ces divers monuments une relation quelconque, car il est difficile de croire que les monuments de l'Inde soient, je ne dis pas antérieurs aux nôtres, mais même d'une époque contemporaine. La présence du fer seule empêcherait de s'arrêter à cette idée.

C'est assez, toutefois, pour encourager à de nouvelles recherches, trop peu pour permettre de hasarder aucune opinion ni sur l'époque à laquelle ces monuments ont été élevés, ni sur les peuples auxquels ils ont servi de sépultures.

RÉSUMÉ

L'Académie demandait quels progrès les observations recueillies depuis le commencement du siècle, sur les monuments dits celtiques, avaient fait faire à la science, et ce que nous savons ou croyons savoir aujourd'hui touchant le caractère, la destination et l'origine de ces monuments. Nous avons répondu de notre mieux à cette question. Les résultats auxquels nous sommes arrivé, sont, il est vrai, en grande partie négatifs; mais, outre que c'est dans bien des cas avoir beaucoup appris que d'avoir appris que l'on ne sait rien ou fort peu de chose, il est deux ou trois points sur lesquels nous avons pu être plus affirmatifs, et ces points ne sont pas les moins importants. Ainsi, nous croyons avoir démontré, par le seul groupement des faits connus, qu'il fallait désormais renoncer à regarder comme celtiques les monuments qui portent ce nom, ou du moins renoncer à les considérer comme ayant été élevés par les populations avec lesquelles Rome et la Grèce ont été en rapport.

Nous croyons avoir démontré que les dolmens, en particulier, ont été élevés par une race beaucoup moins avancée en

Digitized by Google

civilisation que les Celtes, et qui n'a jamais pénétré dans l'est de la Gaule, mais a seulement occupé une partie des contrées de l'ouest et du centre.

Nous avons fait voir que c'était surtout dans le nord de l'Europe que l'on retrouvait des monuments analogues, et qu'à considérer les contrées où ils dominaient, on était porté à croire que les populations qui les avaient élevés, après avoir séjourné quelque temps sur les côtes méridionales de la Baltique et occupé le Holstein et le Danemark, étaient remontées par la Suède occidentale, avaient tourné l'Angleterre, en se servant des îles comme étapes, et, après avoir laissé à droite et à gauche, en Irlande et en Écosse, dans le pays de Galles et en Cornouailles, des colonies nombreuses, étaient venues s'abattre sur l'Armorique et avaient pénétré dans le cœur du pays, en remontant le cours des rivières qui se jettent, à l'ouest, dans l'Océan[1]. Ce sont ces populations septentrionales qui nous ont apporté les premiers germes de civilisation.

Nous avons montré que la majorité des objets trouvés sous les dolmens, armes ou ornements, sont en pierre et en silex, et qu'il est vraisemblable que la race qui y est enterrée se servait presque exclusivement d'armes et d'ustensiles de cette nature à l'époque où elle dominait en Gaule. En tout cas, si elle connaissait déjà le bronze, elle s'en servait peu et ignorait les armes de fer; c'est du moins ce qui ressort de l'ensemble des fouilles faites jusqu'ici.

Quant à la destination de ces monuments, ce sont bien certainement, sauf exception, des tombeaux.

Ainsi, sous ce rapport, nous pouvons à peu près répondre aux questions de l'Académie, en avouant toutefois qu'il est désirable que de nouvelles investigations viennent justifier nos conclusions; nous pouvons dire en attendant: les dolmens et les allées couvertes sont des monuments sépulcraux; leur

1. Nous croyons encore aujourd'hui que la *civilisation de la pierre polie* a bien suivi cette route, mais nous serions moins affirmatif sur la migration des populations en grande masse. — A. B. Février 1876.

Digitized by Google

origine paraît jusqu'ici septentrionale; reste à chercher le caractère de la race qui les a construits. On ne sait d'elle qu'une chose, c'est que ses principales armes étaient en pierre et en silex.

Une étude complète des crânes humains, ossements d'hommes et d'animaux, et objets d'art de toute sorte qui reposent sous les dolmens, nous en apprendra un jour peut-être davantage.

D'un autre côté, nous avons trouvé que les tumulus pouvaient se classer en deux groupes distincts : ceux de l'Ouest, ceux de l'Est. — Ceux de l'Ouest sont, pour la plupart, intimement liés à la période des dolmens, auxquels ils servent souvent ou d'enveloppe ou de base. Ils semblent toutefois appartenir à une civilisation ou plutôt à une période de civilisation un peu plus avancée. Les chambres qu'ils recouvrent et qui ne sont plus mégalithiques contiennent moins de silex et plus de bronze ; le fer y apparaît même, quoique encore très rare. On continue à ensevelir ; l'incinération est l'exception.

Ces différences entre le contenu des dolmens et celui des tumulus ou tumulus-dolmens (nous ne parlons toujours que des tumulus de l'Ouest) ne sont pas assez grandes pour qu'on ait le droit d'affirmer qu'ils appartiennent à des races différentes. On peut affirmer seulement que les tumulus sont d'une époque un peu plus rapprochée de nous et qu'il y a eu d'une période à l'autre, dans le mode d'ensevelissement, une légère modification, mais non une révolution radicale.

Les tumulus de l'Est sont dans des conditions tout autres. Ils sont agglomérés au lieu d'être isolés ; ils ne présentent plus ni chambres, ni galeries intérieures, et appartiennent déjà à l'âge du fer ; car si le bronze y domine encore, les armes de fer y sont abondantes. Le peuple qui les a élevés ensevelissait et ne brûlait les corps qu'exceptionnellement. Leur destination d'ailleurs n'est pas douteuse : ce sont des tombes.

Les tumulus analogues qui couvrent sur une ligne à peu près parallèle la rive droite du Rhin, et que l'on retrouve dans

Digitized by Google

les Alpes aux sources du Neckar et du Danube (voir notre carte)[1], semblent indiquer des populations venues de l'est, probablement par la vallée où coule le Danube.

Rien n'autorise d'ailleurs à croire que ces populations fussent des populations celtiques. Elles nous paraissent même, aussi bien que les populations des dolmens, très distinctes des tribus dont le siége était le centre et le midi de la Gaule, et qui les premières ont été connues des Grecs et des Romains. On ne saurait déterminer la date de leur établissement en Gaule, mais il semble remonter beaucoup plus haut que l'ère chrétienne.

En dehors des dolmens et des tumulus, les grands alignements nous ont paru seuls avoir un caractère bien défini. Particuliers à la Bretagne, ils se rattachent évidemment, comme les dolmens, à des races du nord de l'Europe. Quelques observations faites par M. Worsaae tendent, toutefois, à faire supposer qu'ils sont tout à fait indépendants des dolmens, puisqu'on en trouve dans des contrées du Nord où aucun dolmen n'a encore été observé, et où les tumulus sont d'un autre âge : l'âge du fer.

Sur les autres monuments, toute affirmation générale doit être suspendue.

Il ne nous appartient point de mesurer l'importance de ces résultats. Il est clair, toutefois, qu'ils sont de nature à modifier sensiblement les idées que l'on se fait généralement de la Gaule aux époques qui ont précédé la domination romaine.

Au lieu d'une race unique et à laquelle on croyait pouvoir attribuer tous les monuments qui avaient été élevés sur toute la surface de la Gaule, sauf, peut-être, quelques monuments de la Ligurie et de l'Aquitaine, il devient évident que deux races, au moins, ont dominé dans nos contrées, et que les seuls monuments anciens bien conservés qui nous restent appartiennent justement à celle de ces deux races dont l'histoire ne parle pas ; tandis que la race qui a fini par l'emporter

1. La minute de cette carte est déposée au musée de Saint-Germain. Le présent volume en contient une réduction.

Digitized by Google

et par donner son nom au pays, est celle qui a laissé le moins de traces matérielles de son passage et de son long et définitif séjour en Gaule.

On est porté à se demander, dès lors, ce qui, en fait de monuments, revient aux Celtes ou Gaulois[1] en Gaule. Nous ne saurions, pour le moment nous l'avouons, répondre à cette question, mais nous croyons que le jour n'est pas loin où, cessant de regarder les Celtes comme des sauvages et de leur attribuer les monuments les plus primitifs du monde, on reconnaîtra dans les ruines du passé ce qui doit leur être attribué légitimement. L'étude de la numismatique, celle des bas-reliefs gaulois, qui sont moins rares qu'on ne le suppose, montrera que la race celtique avait ses arts à elle comme elle avait aussi ses armes particulières, et qu'il est impossible de la confondre avec les races de l'ouest et de l'est de la Gaule qui, à des époques diverses, l'ont enveloppée, sans jamais la pénétrer.

Nous avons l'espoir que l'avenir, un avenir prochain, réserve à ce sujet les plus curieuses découvertes.

31 décembre 1861.

NOTE ADDITIONNELLE AVEC CARTE

(1864)

DE LA DISTRIBUTION DES DOLMENS SUR LA SURFACE DE LA FRANCE[2]

Il nous semble, après mûr examen, que les propositions suivantes sont bien l'expression de *nos connaissances actuelles :*

1. Nous dirions aujourd'hui aux Celtes et aux Gaulois. 1er février 1876.
2. Extrait de la *Revue archéologique*, en réponse aux critiques soulevées par notre mémoire. A. B. 1876.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1° Les dolmens et allées couvertes sont généralement des tombeaux. Cette proposition n'est plus attaquée par personne.

2° Les dolmens et allées couvertes se trouvent actuellement distribués sur la surface de la France suivant une loi facile à saisir, et que son uniformité et sa constance ne permettent pas d'attribuer au hasard. Cette loi est celle-ci : Les dolmens se rencontrent dans les îles, sur les côtes septentrionales et occidentales de la France, à partir de l'embouchure de l'Orne jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Ils se groupent sur les pointes et caps s'avançant dans la mer. Dans l'intérieur, on les rencontre en majorité à proximité des cours d'eau navigables. Il est à noter que la rive droite de la Loire supérieure tout entière, le cours inférieur de la Seine, le cours entier du Rhône et de la Saône sont presque complètement privés de dolmens.

3° On peut dire, d'une manière générale, qu'il n'y a point de dolmens dans l'est de la France.

4° Les dolmens sont rares dans le centre de la Gaule et ne paraissent pas pouvoir être attribués au groupe de populations qui ont fait les grandes expéditions d'Italie, de Grèce et d'Asie-Mineure, c'est-à-dire aux Gaulois.

Ce sont ces trois dernières propositions qui ont surtout été attaquées.

On les a trouvées ou erronées, ou du moins trop absolues. Nous ne croyons pas qu'elles soient erronées. Sont-elles trop absolues? Cela dépend de la manière dont elles sont interprétées. Une proposition générale, dans un ordre de faits qui admet des exceptions, peut toujours paraître trop absolue. Le tableau suivant, rapproché de la carte que nous joignons à cette note[1], indiquera mieux qu'aucune discussion dans quelles limites nos propositions sont vraies, et si nous avons eu tort ou raison de leur donner le caractère de généralité qui a paru suspect à plusieurs des savants dont nous aurions aimé à avoir l'approbation. Nous donnons aujourd'hui des chiffres ; ils pourront désormais nous rectifier en connaissance de cause.

1. Voir la carte à la fin du volume.

Digitized by Google

NOMBRE DES DOLMENS

DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE[1]

Ain	0	Isère	0
Aisne	11	Jura	0
Allier	0	Landes	0
Alpes (Basses-)	0	Loir-et-Cher	31
Alpes (Hautes-)	3	Loire	8
Alpes-Maritimes	10	Loire (Haute-)	4
Ardèche	227	Loire-Inférieure	35[8]
Ardennes	0	Loiret	11
Ariège	8	Lot	287[9]
Aube	28[2]	Lot-et-Garonne	16
Aude	2	Lozère	161
Aveyron	304[3]	Maine-et-Loire	50
Bouches-du-Rhône	2	Manche	15
Calvados	10	Marne	3
Cantal	16	Marne (Haute-)	2
Charente	38	Mayenne	32
Charente-Inférieure	37[4]	Meurthe	0
Cher	4	Meuse	0
Corrèze	18	Morbihan	305[10]
Côte-d'Or	12	Moselle	0
Côtes-du-Nord	109	Nièvre	9
Creuse	26	Nord	1
Dordogne	64[5]	Oise	10
Doubs	0	Orne	20
Drôme	0	Pas-de-Calais	3
Eure	11	Puy-de-Dôme	15
Eure-et-Loir	55	Pyrénées (Basses-)	13
Finistère	170[6]	Pyrénées (Hautes-)	5
Gard	68	Pyrénées-Orientales	10
Garonne (Haute-)	0	Rhin (Bas-)	0
Gers	0	Rhin (Haut-)	0
Gironde	13	Rhône	0
Hérault	137	Saône (Haute-)	1
Ille-et-Vilaine	37	Saône-et-Loire	0
Indre	14[7]	Sarthe	23
Indre-et-Loire	30	Savoie	1

1. Liste de 1876 complétée et rectifiée d'après les documents de la Commission de géographie historique. — Deuxième édition.

2. M. Salmon signale en outre, dans le même département 12 dolmens dégradés et 29 disparus, dont l'existence est généralement rappelée par des lieux-dits.

3. M. Cartailhac en compte 435.

4. M. Leguay en compte 51.

5. M. de Bosredon en compte 100.

6. M. le docteur Halléguen pense que ce chiffre devrait être porté à 500.

7. M. L. Martinet en compte près de 50.

8. M. Henri Martin en compte 50.

9. Chiffre certainement trop faible.

10. D'après MM. René et Louis Galles, ce chiffre serait fort au-dessous de la vérité. Celui de 500 leur paraît probable.

Digitized by Google

Savoie (Haute-)	5	Tarn-et-Garonne	48[1]
Seine	0	Var	2
Seine-et-Marne	2	Vaucluse	2[2]
Seine-et-Oise	20	Vendée	104
Seine-Inférieure	2	Vienne	95
Sèvres (Deux-)	22	Vienne (Haute-)	25[3]
Somme	3	Vosges	0
Tarn	12	Yonne	3

Nous savons bien que cette liste ne peut être complète : sur certains départements nous n'avons eu que des renseignements imparfaits. Toutefois, nous croyons pouvoir considérer comme un fait acquis qu'il n'existe pas de dolmens, ou qu'il n'en existe au moins qu'un nombre insignifiant dans les départements suivants : Ardennes, Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haut et Bas-Rhin, Doubs, Saône-et-Loire, Jura, Ain, Drôme, Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Savoie ; en sorte qu'à l'exception d'un seul dolmen dans la Haute-Saône, deux dans la Haute-Marne, trois dans les Hautes-Alpes, cinq dans la Haute-Savoie et deux dans le Var, il nous a paru vrai de dire qu'il n'existe pas de dolmens dans l'est de la France, ou, si on l'aime mieux, que les populations qui ont élevé les dolmens n'ont pénétré que très accidentellement à l'est d'une ligne qui, partant de Marseille et suivant le Rhône et la Saône, s'élèverait jusqu'à Bruxelles ; nous avons tracé cette ligne sur notre carte. On ne nous a jusqu'ici communiqué aucun fait qui infirmât, sur ce point, nos assertions. Nous les maintenons donc, et nous appelons de nouveau l'attention des archéologues sur ce résultat important, qui peut être, en peu de temps, parfaitement éclairci, s'ils veulent mettre la question à l'étude[4].

Les teintes que nous avons fait reporter sur les petites cartes que nous donnons aujourd'hui au public et qui sont beaucoup plus éloquentes sur une carte à grande échelle, teintes indiquant la position des groupes principaux dans chaque dépar-

1. M. Cartailhac en compte 76.
2. Ces deux monuments nous sont signalés comme des monuments d'un caractère très douteux.
3. M. Leguay en compte 35.
4. Rien jusqu'ici n'est venu modifier ces conclusions. — Deuxième édition.

Digitized by Google

tement et hors de France, font voir suffisamment pourquoi nous nous sommes cru autorisé à déclarer non seulement que les dolmens étaient des monuments particuliers à l'ouest de la France, mais encore qu'ils se trouvaient presque uniquement sur les côtes et le long des grands cours d'eau ou de leurs affluents, à commencer par l'Orne et à finir par la Gironde.

Nous n'avons jamais dit, d'ailleurs, que ces monuments se trouvaient sur le bord de ces rivières. Nous avons même fait remarquer qu'ils existaient en grand nombre sur les hauts plateaux voisins des sources de quelques-uns des cours d'eau à proximité desquels nous les avions d'abord rencontrés, et nous ajoutions : Les populations qui ont élevé les dolmens doivent avoir remonté les fleuves sur des radeaux ou des barques, ou suivi leurs rives et pénétré dans l'intérieur par les vallées que les cours d'eau traversent. Les dolmens sont au moins distribués sur la surface du sol comme si les choses s'étaient passées ainsi.

Que certains monuments se trouvent à quelques lieues de tout cours d'eau, cela n'a donc nulle importance. Un ensemble de faits analogues, mais contraire à celui que nous exposons, peut seul infirmer la loi générale. Aucune des observations faites jusqu'ici n'a cette portée.

Restent les objections touchant la quatrième proposition, auxquelles il faut joindre ce qui, dans la deuxième, est relatif au cours de la Loire.

On nous dit : Vous affirmez qu'il n'y a pas de dolmens dans le centre de la France, qu'il n'y en a pas sur la rive droite de la Loire ; mais ignorez-vous donc qu'il existe de beaux dolmens entre Vendôme et Blois, qu'il en existe dans le pays chartrain, dans le Loiret, dans l'Aube et dans la Côte-d'Or. (P. 433 du *Bull. monum.*, tome X de la 3e série.)

Quant à la rive droite de la Loire, ajoute-t-on, nous voyons en Touraine, sur cette rive droite (p. 432 du même *Bulletin*), le dolmen ou allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher ; nous y trouvons encore les dolmens de Beaumont-la-Ronce, de Vaujours, de Restigné, de Chançay, de Bourgueil, de Neuillé-le-Lierre, de Marcilly-sur-Maulne.

Digitized by Google

Nous sommes obligé de dire à nos contradicteurs qu'ils ne nous apprennent là rien de neuf. Nous savions parfaitement, comme en font foi et notre carte (qui est la reproduction de celle que nous avons envoyée à l'Institut), et notre mémoire manuscrit, qu'il existe vingt-huit dolmens dans le département de l'Aube et plus de quarante dans l'Eure-et-Loir. Mais quel rapport ces deux départements ont-ils avec les rives de la Loire ou le centre de la Gaule? Nous connaissions également les dolmens de Maine-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Loiret, et vraiment, après les travaux remarquables publiés par les antiquaires de ces départements, nous aurions été impardonnables de ne pas les connaître. Mais tout cela infirme-t-il nos conclusions?

Nous ne faisons d'ailleurs aucune difficulté d'avouer que ceux qui ont lu les diverses propositions qui résument notre travail, sans en connaître les prémisses, ont dû y trouver quelque exagération. La phrase où nous parlons de la rive droite de la Loire tout entière est, en tout cas, inexacte; un mot a été oublié, nous aurions dû dire : le cours supérieur de la Loire (rive droite) tout entier[1]. A cela près, nous maintenons nos conclusions ; nous en maintenons surtout l'esprit.

De quoi s'agit-il, en effet? Il s'agit de savoir à quelles populations appartiennent vraisemblablement les dolmens. Appartiennent-ils aux Gaulois qui ont fait les grandes invasions, aux Gaulois de Polybe, de Tite-Live et de César, c'est-à-dire aux Éduens, aux Sénons, aux Lingons, aux Bituriges, aux

1. Le passage suivant de notre mémoire manuscrit, p. 362, expliquera suffisamment notre pensée : « Si l'on remonte le cours de la Loire, on trouve des dolmens à son embouchure dans l'arrondissement de Savenay d'un côté, dans celui de Paimbœuf de l'autre, sur les côtes d'abord, dans la presqu'île de Guérande et aux environs de Pornic; puis le long de deux petits cours d'eau, dont l'un au nord est très marécageux, l'autre au sud, le *Tenu*, sort du lac Grandlieu. Nous trouvons ensuite, sur la rive droite, l'Erdre, l'Oudon, la Mayenne, la Sarthe, le Loir, l'Huisne, que les dolmens accompagnent jusqu'à leur source, chez les Cénomans d'un côté, chez les Carnutes de l'autre. Mais, sur cette rive, les dolmens ne dépassent pas la Brenne. De Blois aux sources de la Loire, ils disparaissent complètement. Ils se retrouvent très accidentellement, il est vrai, sur la rive gauche. Mais en revanche le Layon, la Dive, la Vienne, le Gartempe, la Creuse, l'Indre, le Cher, le Clain, tous les affluents et affluents des affluents de la Loire, en possèdent de leur embouchure à leur source. »

Digitized by Google

Arvernes, aux Cénomans, aux Boïens, aux Ambarres? Avons-nous eu tort de dire que ces populations guerrières qui représentent l'élément actif de l'ancienne Gaule « sont en dehors des lignes occupées par les dolmens, qui ne pénètrent au milieu de ces peuplades que sur quelques points où semble les porter naturellement le cours de la Sarthe, celui de l'Eure et celui de l'Orne? » Nous ne le croyons pas. Combien y a-t-il de dolmens, en effet, constatés chez les Éduens? combien chez les Lingons? combien chez les Bituriges? combien chez les Sénons? combien chez les Ambarres et chez les Boïens? Le nombre en est insignifiant. Il s'en trouve sans doute chez les Cénomans et les Arvernes, mais là encore ils sont relativement peu nombreux. N'avons-nous donc pas le droit de dire, en présence de ces faits, que les dolmens, fréquents sur les côtes occidentales de la Gaule, sont une exception si l'on ne s'occupe que du cœur même de la Celtique. Nous n'avons jamais prétendu qu'on ne trouvât aucun dolmen dans le centre de la France : nos cartes et notre mémoire nous eussent donné un flagrant démenti. Nous avons dit qu'il était fort singulier que les monuments dits celtiques par excellence fussent en si petit nombre dans les contrées que César et Strabon nous indiquent comme le domaine particulier des populations celtiques ; c'est cette assertion qu'il faudrait renverser. Le fait qu'ils diminuent, pour ainsi dire, graduellement quand on s'avance de l'ouest à l'est, corrobore cette remarque. Le fait qu'aucun dolmen n'a été signalé jusqu'ici ni dans la haute Italie, ni en Bavière, ni en Bohême, ni en Galatie (Asie-Mineure), où les Gaulois ont séjourné de longues années et où ils ont porté leur civilisation et leurs mœurs, achève de donner à la proposition une singulière vraisemblance.

Nous ajoutions : « Les deux grandes voies de commerce de l'antiquité par le Rhône, la Saône et la Seine, ou par la vallée du Rhône et la Loire au-dessous de Roanne, ne traversent point le pays proprement dit des dolmens, qui sont ainsi, à un double point de vue, en dehors de la Celtique, comme ils sont étrangers aux Gaulois par les objets qu'ils renferment, puisque

Digitized by Google

les Gaulois, bien avant la conquête romaine, connaissaient non seulement le bronze et l'or, mais l'argent et le fer ; tandis que sous les dolmens on ne trouve presque exclusivement que de la pierre et de l'os. » Et nous nous résumions en disant : « L'impression que laisse cette distribution des dolmens sur la surface de la Gaule, est que les populations qui y sont ensevelies n'ont point été, comme on l'a cru, repoussées de l'est à l'ouest par des envahisseurs, mais sont venues du Nord, le long des côtes ou par mer, et ont directement pénétré dans l'intérieur, par les rivières ou les vallées de l'Orne, du Blavet, de la Loire et de tous ses affluents, de la Sèvre, de la Charente, de la Dordogne et de ses affluents, pour ne s'arrêter que sur les plateaux supérieurs où ces rivières prennent leur source. »

Nous ne voyons pas que rien ait été dit qui infirme ces conjectures. Nous ajouterons que, quant à l'âge relatif des dolmens, les dernières fouilles faites dans le Morbihan, où huit chambres sépulcrales, parfaitement inviolées, ont été tout récemment ouvertes et n'ont donné que de la pierre et du silex exclusivement, prouvent de plus en plus que cette civilisation est bien antérieure à la civilisation gauloise, telle que les Romains l'ont connue.

Quelle raison y aurait-il donc d'attribuer aux Gaulois des monuments qui ne leur appartiennent ni par la nature des objets qu'il renferment, ni par la loi de distribution à laquelle ils sont soumis, si ce n'est parce que ces monuments sont en Gaule ? ce qui n'est pas un motif suffisant. On a vu plus haut[1] que la distribution de ces monuments, hors de France, confirme de tout point nos conclusions et prouve que ces monuments sont tout à fait indépendants de la race gauloise.

Pour en finir avec les critiques du *Bulletin monumental*, nous devons dire un mot d'un article de M. A. Delacroix[2], qui, ne voulant voir sur toute la surface de la Gaule qu'une civilisation uniforme à toutes les époques, conteste les distinc-

1. Voir la dernière partie de nos *Conclusions*.
2. Architecte à Besançon.

Digitized by Google

tions que nous avons faites, sous le rapport des monuments, entre l'ouest, le centre et l'est de la Gaule.

Nous demanderons seulement à M. A. Delacroix, et à ceux qui partagent son opinion, de vouloir bien visiter les musées de Vannes, de Saumur, de Poitiers et de Périgueux. Où trouve-t-on, dans l'est de la France, un pareil ensemble d'armes et d'ustensiles des divers âges de la pierre? Comme, d'ailleurs, on ne nous signale dans l'Est qu'un ou deux dolmens, et encore des moins importants soit par leur dimension, soit par la nature des objets qu'il renfermaient, nous avons le droit de ne pas nous rendre à des affirmations sans preuves. Il est clair, sans doute, et nous n'avons jamais eu l'idée de nous élever contre cette vérité, que, longtemps avant César, une sorte d'unité artistique et politique même existait en Gaule. Les objets de l'âge du bronze y sont presque partout identiques. Mais en est-il de même des monuments que nous appelons monuments de l'âge de la pierre? Rien ne nous autorise à le croire aujourd'hui. Il est donc faux d'affirmer qu'il n'y a eu en Gaule, avant la conquête, qu'une couche unique de civilisation, si je puis m'exprimer ainsi; il y en a eu au moins deux : la civilisation de l'âge de la pierre et la civilisation de l'âge des métaux; j'ajoute que, si la civisation de l'âge où le bronze dominait paraît uniforme, celle de l'âge de la pierre ne paraît pas jusqu'ici présenter le même caractère. La civilisation de l'âge de la pierre présente divers degrés dont l'âge des dolmens est le degré supérieur. Il présente aussi des différences très tranchées suivant les contrées. La civilisation de la pierre n'est pas la même dans l'Est que dans l'Ouest. Il y aurait aussi des distinctions à faire, à cet égard, à l'époque où le fer devint d'usage général. Quel intérêt et quel profit peut-il y avoir à jeter un voile uniforme sur toute cette primitive époque? Un des bienfaits de la lumière n'est-il pas que plus la lumière luit, plus les nuances des objets apparaissent nettement? Nous comprendrions que l'on cherchât à caractériser ces nuances mieux que nous ne l'avons pu faire; nous ne comprenons pas qu'on les nie.

Digitized by Google

Nous serons heureux si ces explications peuvent ramener la question sur un terrain précis et suggérer aux divers membres des sociétés savantes de provinces, qui veulent bien s'occuper des dolmens, des critiques fondées. Que l'on rectifie le chiffre des monuments qui nous ont été signalés dans chaque département, nous en serons enchanté, même quand ces rectifications seraient de nature à infirmer quelque peu les résultats provisoires auxquels nous sommes arrivé.

Nous trouvons, par exemple, parfaitement fondée l'observation de la Société archéologique du Morbihan, qui fait remarquer que sous les dolmens du Morbihan l'incinération est moins rare que nous ne l'avons prétendu dans notre exposé général. Nous avions raisonné sur un petit nombre de faits, il est possible que, ces faits se multipliant, il se trouve que nous ayons eu tort : c'est là le sort réservé à tous les travaux de statistique incomplets [1].

Mais nous nous étonnons de l'observation suivante, communiquée par la même Société :

« Dans aucun de nos dolmens tumulaires, vierges de fouilles antérieures, on n'a trouvé trace d'ornements ou d'instruments en bronze ou en fer. Cette proposition, vérifiée par toutes nos fouilles de tumuli à dolmens, est en contradiction formelle avec les assertions de M. Worsaae et de M. Bertrand ; le premier, qui range les tumulus dans l'âge du bronze, et le second qui avance que, sous les tumulus à dolmens de l'ouest, on rencontre en grande majorité des objets en bronze. »

Ni M. Worsaae ni moi, nous n'avons dit cela : il suffisait de nous lire avec attention pour s'en convaincre. On a pris dans nos écrits une phrase isolée au lieu de considérer l'ensemble. Nous avons pu nous mal exprimer, nous n'avons pas pu avancer des faits contradictoires. Or, j'ai toujours reconnu (parfaitement d'accord en cela avec M. Worsaae) que la majorité des dolmens avait été primitivement enfouie. J'ai dit et répété que sous les dolmens on ne rencontrait ordinairement

1. Les exemples d'incinération ne se sont pas multipliés et restent toujours une rare exception sous les dolmens français. Février 1876.

Digitized by Google

que de la pierre, très rarement du bronze : ce n'est donc pas énoncer un fait contraire à nos affirmations que de déclarer que dans les tumuli à dolmens du Morbihan on n'a rencontré jusqu'ici aucune trace ni de bronze, ni de fer. Ni M. Worsaae, ni moi, nous ne pouvons être étonnés de ce résultat. Nous avons dit, au contraire, qu'il en devait être ainsi, en général, sous les tumuli-dolmens.

Mais M. Worsaae a dit, et tous les archéologues du Nord le répètent comme lui, qu'à côté de ces tumuli-dolmens existe une autre classe de tumuli à chambres moins vastes, où l'on n'ensevelit plus, où l'on brûle, et dans lesquels la pierre est rare, le bronze, au contraire, très commun. Vous ne retrouvez pas ces tumuli dans le Morbihan, soit; cela veut-il dire que M. Worsaae ait eu tort de les signaler dans le Nord, où ils existent? M. Worsaae a-t-il dit que vous deviez nécessairement les trouver dans le Morbihan? a-t-il nié qu'il y eût dans le Morbihan des tumuli-dolmens ? Non, assurément. Il a supposé seulement qu'à côté de ces sépultures de l'âge de la pierre vous en trouveriez d'autres, mais quelque peu différentes, de l'âge du bronze. Est-il sûr que vous n'en trouverez pas[1] ?

Quant à nous, nous avons été, en effet, plus loin que M. Worsaae. Nous avons dit que dans l'Ouest (nous n'avons pas dit dans le Morbihan), à côté des tumuli-dolmens de l'âge de la pierre, étaient signalés des tumuli également à chambres intérieures, mais moins vastes, où l'on trouvait le bronze et même quelquefois le fer. Or, des tumuli de ce genre ont été constatés, à notre connaissance, dans l'Aveyron, le Calvados, la Manche, l'Orne, la Vendée, la Charente, les Côtes-du-Nord, le Finistère et la Lozère. Pouvions-nous ne pas en parler? et cela infirme-t-il ce que nous avons dit des tumuli-dolmens proprement dits ?

1. Ces prévisions se sont réalisées : plusieurs tumuli-dolmens des Côtes-du-Nord et du Finistère ont été fouillés dans ces dernières années qui contenaient des armes de bronze (poignards et haches). Ces tumuli-dolmens étaient à incinération, comme Worsaae le prévoyait. Rien de semblable, il est vrai, ne s'est encore rencontré dans le Morbihan. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

Quels sont les caractères distinctifs de ces tumuli où se trouve le bronze? Nous n'avons pu le dire, nos conclusions ne portant que sur cinquante fouilles, en général mal décrites; nous n'avons pas pu aller plus loin que le fait matériel de l'existence, dans l'Ouest, de tumuli à noyaux en pierre, contenant des objets de bronze en nombre supérieur aux objets de pierre, et distincts par là des tumuli-dolmens qui ne contiennent presque que de la pierre, et où les chambres sont formées de blocs beaucoup plus considérables. Nous ne nions pas d'ailleurs qu'il y ait là une question obscure et incomplétement étudiée; l'existence, dans la contrée que nous assignons aux dolmens, de tumulus pré-romains contenant du métal est un fait qui, d'ailleurs, ne saurait être mis en doute. La seule question est de savoir jusqu'à quel point le fait est général.

En terminant, et pour couper court à tout malentendu, nous formulons de nouveau, en termes qui nous paraissent, cette fois, moins sujets à être mal compris, les résultats auxquels nous sommes arrivé relativement à la question particulière des dolmens.

Voici nos propositions modifiées dans leur rédaction :

1° Les dolmens ou tumuli-dolmens (car presque tous les dolmens ont été primitivement enfouis ou recouverts de terre) sont des tombeaux. Les corps y sont plus souvent ensevelis qu'incinérés. Ils ne renferment ordinairement que des objets de pierre et d'os. L'or, le bronze et le fer y sont très rares [1].

2° Les dolmens ne sont point également répartis sur la surface de l'ancienne Gaule. Ils appartiennent presque exclusivement aux contrées de l'Ouest. On n'en rencontre que très exceptionnellement à l'est d'une ligne qui, partant de Bruxelles et passant par Dijon, descendrait à peu près perpendiculairement jusqu'à Marseille.

1. On a surtout rencontré des objets en fer dans les dolmens de l'Aveyron et de la Lozère. Il semble que les populations primitives se soient retirées sur ces plateaux et y aient conservé leurs antiques usages, même longtemps après l'introduction des métaux en Gaule. (25 mars 1876.)

Digitized by Google

3° En suivant les différents groupes de dolmens connus, on arrive à la conviction que les populations qui ont élevé ces monuments n'ont point été refoulées de l'est à l'ouest, mais ont plutôt pénétré en Gaule par les rivières ou vallées de l'Ouest, à partir de l'Orne jusqu'à la Gironde. Ces monuments sont du moins distribués sur le sol comme si les faits s'étaient passés ainsi.

4° Les dolmens sont rares dans la partie de la Gaule occupée autrefois par les Sénons, les Ambarres, les Éduens, les Bituriges, les Boïens, les Arvernes et les Cénomans, c'est-à-dire dans la partie de la Gaule que l'on peut appeler, à juste titre, plus particulièrement la Celtique. Les rives des fleuves fréquentés par le commerce antérieurement à César, c'est-à-dire les rives du Rhône, de la Saône, de la Seine et le cours de la Loire, spécialement le cours de la Loire supérieure, sont, contrairement à la loi générale, d'après laquelle les dolmens se trouvent surtout à proximité des grands cours d'eau, presque complètement privés de dolmens.

Nous livrons de nouveau ces assertions à l'examen des hommes compétents. Nous espérons que, grâce à la carte qui accompagne cette note, nous serons mieux et plus complètement compris.

OPINION DE CAYLUS SUR LES DOLMENS

Nous reproduisons ici un passage de Caylus (*Recueil d'antiquités*, t. VI, p. 387, Paris, 1764), où nous avons eu le plaisir de reconnaître, longtemps après avoir écrit notre mémoire et publié nos CONCLUSIONS, quelques-unes des opinions exposées dans le précédent article. N'est-on pas en droit de s'étonner que des idées aussi nettes exprimées dans un si bon style et dont la justesse est aujourd'hui reconnue, n'aient pas fait plus d'impression sur la génération qui nous a précédés et soient restées pendant tout un siècle inaperçues?

« Je passe, écrivait Caylus il y a plus de cent ans, aux réflexions que ces monuments peuvent faire naître.

« Premièrement, la quantité de ces pierres qui ne sont point l'ouvrage d'un petit nombre d'années, prouve notre profonde ignorance sur les anciennes révolutions de la Gaule; car je suis bien éloigné de donner ces monuments aux anciens Gaulois; je suis en ce point de l'avis de M. de

Digitized by Google

la Sauvagère ; les monuments mêmes certifient que les Gaulois ne peuvent y avoir aucune part ; car il est constant qu'étant maîtres de l'intérieur du pays, ils auraient élevé quelques-unes de ces pierres en plusieurs endroits du continent, et l'on n'en a jamais trouvé que dans quelques provinces situées sur le bord de la mer, ou du moins qui en sont peu éloignées.

« Secondement, ces pierres donnent l'idée d'un culte bien établi ; et nous savons assez quels étaient les mœurs et la religion des Gaulois pour ne leur point attribuer cette espèce de superstition. Il faut donc convenir que cet usage est étranger aux deux pays qui nous en ont conservé la mémoire ; et l'on ne peut guère douter qu'il n'ait été apporté par des hommes venus par mer, et qui se sont établis sur les côtes, sans pénétrer que médiocrement dans les terres, comme il arrive toujours, et comme toutes les nations de l'Europe ont fait dans les pays qu'ils ont découverts dans les derniers siècles.

« Troisièmement, l'arrangement de ces rochers prouve le désir qu'avait cette nation (quelle qu'elle ait été) de passer à la postérité : en effet, ces monuments très difficiles à déplacer, inutiles dans tous les sens, puisqu'il sera toujours plus aisé de retirer leurs semblables de la terre, que d'abbattre ceux qui sont élevés, et qui d'ailleurs n'ont aucun ornement qui puisse engager la méchanceté des hommes à les détruire ; ces monuments, dis-je, me mettent en droit de demander, si le peuple le plus éclairé pourrait employer de meilleurs et de plus sûrs moyens pour laisser des témoignages de son existence. Il ne lui manquait que l'écriture ; et si cette nation ne donne point à cet égard des preuves de sa connaissance, elle en indique beaucoup sur les forces mouvantes, ou du moins sur l'accord et l'emploi d'une bien grande quantité de bras, comme on le voit dans l'histoire des Incas, qui ont taillé, remué et placé des pierres d'un volume, et par conséquent d'un poids énorme.

« Quatrièmement, la quantité de ces pierres placées sur la côte de Bretagne, constate la longueur du séjour fait dans cette partie de la Gaule par des peuples dont la façon de penser était uniforme, au moins sur cet article ; mais il est plus simple et plus dans l'ordre de vraisemblances, de convenir que ce genre de monument est l'ouvrage du même peuple. Ces réflexions augmentent la singularité du silence absolu que la tradition même a gardé sur un usage si répété ; on peut en inférer une antiquité d'autant plus reculée que du temps des Romains la trace en était perdue ; César aurait parlé de ces monuments singuliers, ils le méritaient par eux-mêmes ; ils faisaient preuve de l'ancienne habitation du pays. On peut appuyer sur cette probabilité ; car personne ne voudra soutenir que ces monuments et ceux de l'Angleterre aient été élevés depuis la destruction de l'empire romain. »

Digitized by Google

VI

MONUMENTS DITS CELTIQUES

DANS LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

M. Adrien de Longpérier a, depuis longtemps déjà, signalé à la Société des antiquaires de France l'existence de monuments dits celtiques en Algérie. M. le général Creuly, et tout dernièrement encore M. André, conseiller à la cour de Rennes, sont venus ajouter de nouveaux faits à ceux qui avaient été primitivement recueillis. La présence de monuments dits celtiques dans les provinces de Constantine et d'Alger est donc aujourd'hui un fait parfaitement avéré. Mais il ne s'était agi jusqu'ici que de monuments isolés, observés en passant, non fouillés, et sur le caractère véritable desquels on pouvait encore conserver quelque doute. Ces monuments étaient, d'ailleurs, uniquement des dolmens ou tables de pierre. On ne parlait ni de menhirs [1] ni de cromlechs [2]. Un récent mémoire de M. Féraud, interprète de l'armée d'Afrique, mémoire inséré dans le dernier volume publié par la Société archéologique de Constantine [3], jette un jour tout nouveau sur ces monuments. Nous croyons ne pas devoir tarder davantage à en donner une analyse. Nous ferons suivre cette analyse de quelques observa-

1. Pierre debout.
2. Cercle de pierre.
3. Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 1863.

Digitized by Google

tions que nous autorise à émettre l'étude spéciale que nous avons faite de ces monuments en Gaule et hors de Gaule.

Parlons d'abord des faits mis en lumière par M. Féraud. Transportons-nous, avec ce savant, à trente-cinq kilomètres sud-est de Constantine, sur les pentes où se trouvent les sources du Bou-Merzoug, non loin de la route de Batna et dans la contrée nommée par les indigènes Mordjet-el-Gourzi. « Dans un rayon de plus de trois lieues, dit M. Féraud, que nous citons ici textuellement, sur la partie montagneuse comme dans la plaine, tout le pays qui entoure les sources est couvert de monuments de forme celtique, tel que dolmens, demi-dolmens, cromlechs, menhirs, allées et tumulus ; en un mot, il existe là presque tous les types connus en Europe. — Dans la crainte d'être taxé d'exagération, ajoute M. Féraud, je ne veux point en fixer le nombre, mais je puis certifier en avoir vu et examiné plus d'un millier pendant les trois jours qu'a duré l'exploration. Dans la montagne, comme sur les pentes, on en rencontre partout où il a été possible d'en placer. »

Cette accumulation de tant de monuments d'un caractère si particulier autour des sources de Bou-Merzoug est sans doute déjà bien extraordinaire ; mais ce qui nous frappe peut-être encore plus, c'est que ces monuments paraissent plus complets que ceux des contrées de l'ouest de la France eux-mêmes. Il faudrait aller jusqu'en Danemark, le pays classique des dolmens, des cromlechs et des tumulus, pour retrouver un ensemble aussi saisissant de constructions semblables. Reprenons, en effet, le récit de M. Féraud, illustré de plusieurs planches qui ajoutent encore à la clarté de ces descriptions.

« Tous ces monuments, dit M. Féraud, sont entourés d'une enceinte plus ou moins développée en grosses pierres disposées tantôt en rond, tantôt en carré, avec une sorte de régularité géométrique. La roche forme parfois une partie de l'enceinte, complétée ensuite à l'aide d'autres blocs rapportés ; il est même souvent difficile de déterminer où finit le monument et où commence le rocher.

« Parfois l'escarpement étant trop abrupt, il a été nivelé

Digitized by Google

par une sorte de mur de soutènement pour faire terrasse autour du dolmen.

« Les dolmens qui existent dans la plaine paraissent construits avec plus de soin encore. Les enceintes y sont plus vastes et les dalles des tables plus grandioses.

« Lorsque des hauteurs on examine la plaine, on y aperçoit d'immenses lignes blanchâtres régulièrement tracées qui

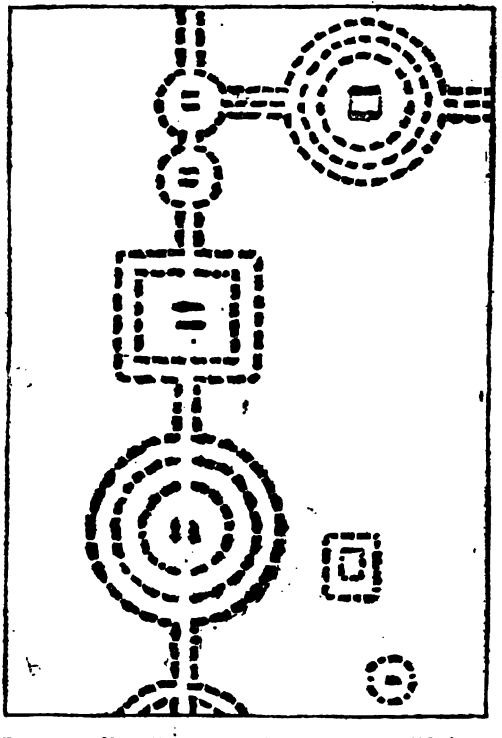

Fig. 23. — Vue d'ensemble de monuments (Algérie).

établissent, sur une étendue de quatre kilomètres en ligne droite, une vaste enceinte à la zone de pays où s'élèvent les vestiges celtiques. Ces lignes sont de simples, doubles ou triples rangées de grosses pierres de quarante à soixante centimètres d'épaisseur, plantées en terre et formant des allées découvertes qui relient entre eux les dolmens, les tumulus et les cromlechs, comme le fil unit les grains d'un chapelet. »

Digitized by Google

La figure ci-dessus, empruntée aux dessins de M. Féraud, rend toute autre explication superflue (fig. 23).

Ainsi ces monuments ne sont pas seulement en grand nombre sur un étroit espace, ils sont encore reliés les uns aux autres de manière à former une sorte d'ensemble dont toutefois chaque élément est lui-même un monument complexe, comme le prouve le dessin plus détaillé d'un des monuments fouillés par M. Féraud, dessin que nous reproduisons ci-dessous, à côté d'un monument analogue du Danemark (fig. 24 et 25).

Le dolmen, comme on le voit (fig. 24), n'est ici que le cou

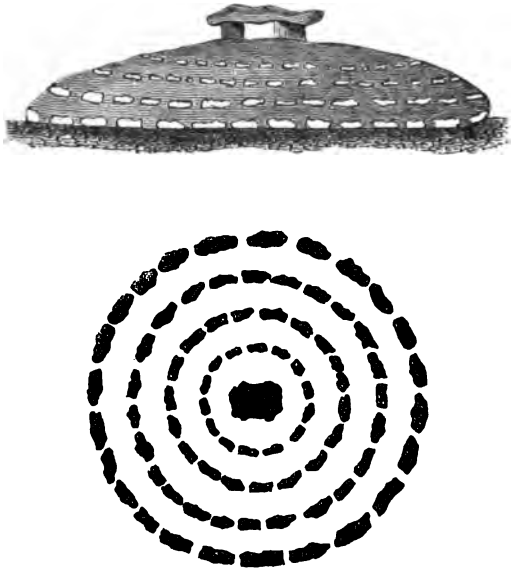

Fig. 24. — Dessin de M. Féraud.

ronnement du monument qui, complet, se compose d'un tumulus entouré de plusieurs cercles ou cromlechs, et surmonté d'une table de pierre.

Le tumulus manque quelquefois ; le dolmen est alors immédiatement assis sur le sol naturel ; mais il est rare, si l'on s'en réfère aux dessins de M. Féraud, que le cromlech fasse défaut. Une pierre debout, plus élevée, un véritable menhir,

Digitized by Google

se dresse souvent aussi, paraît-il, en avant du cromlech, comme pour attirer les regards de loin et signaler le tout aux yeux des passants.

Fig. 25. — Extrait de l'ouvrage de Sjöborg.

C'est exactement ce que l'on retrouve en Danemark. Ouvrons l'ouvrage de Sjöborg[1] sur les monuments primitifs du

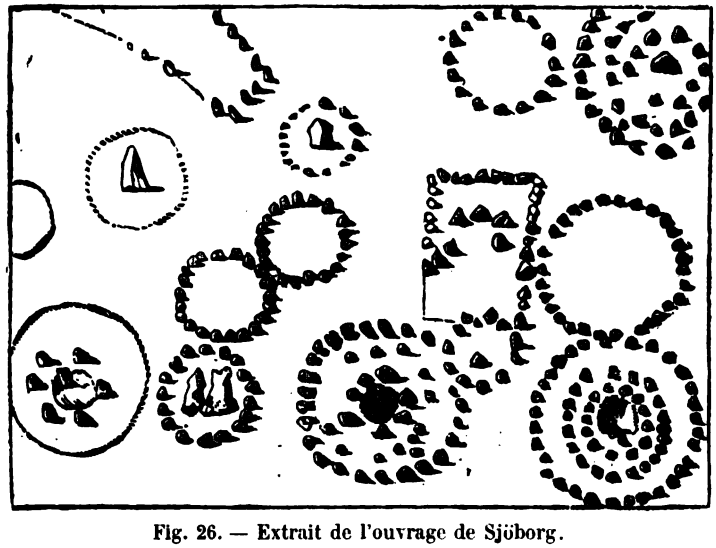

Fig. 26. — Extrait de l'ouvrage de Sjöborg.

Danemark, nous y voyons exactement les mêmes monuments disposés de la même manière (fig. 25 et 26).

1. N. H. Sjöborg, *Samlingar for Nordens fornalskare*, 2 vol. gr. in-4, avec planches, 1822.

Digitized by Google

On ne s'imaginerait jamais, en passant d'une des planches de l'annuaire de Constantine à l'une de celles de l'antiquaire suédois, que l'on a sous les yeux des monuments, ici, d'un pays du nord de l'Europe, là d'une contrée africaine. Les planches se ressemblent à ce point que l'on pourrait, sans causer d'étonnement à l'observateur, les substituer les unes aux autres. Les réductions que nous avons fait faire des planches de Sjöborg sont un incontestable témoignage de nos assertions.

Ce sont les mêmes alignements de pierres en plaine, les mêmes tumulus surmontés d'un dolmen entouré de cromlechs ; la même réunion de dolmens, cromlechs et menhirs dans des enceintes rondes ou carrées de pierres de moindres dimensions.

L'Angleterre nous offre des tumulus analogues, entourés de ces mêmes cercles de pierres concentriques et surmontés également d'un dolmen.

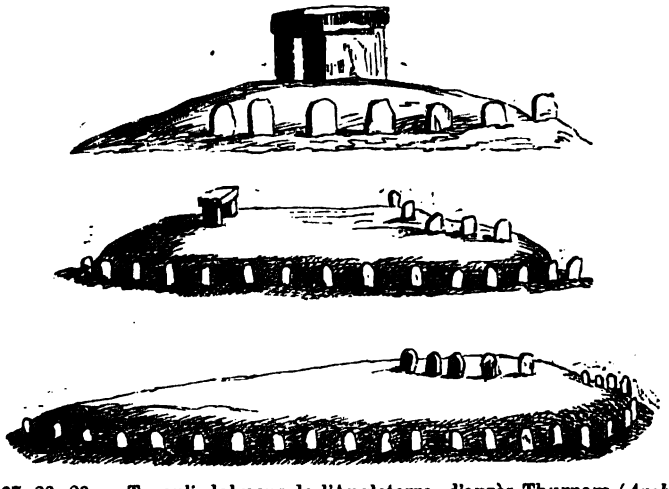

Fig. 27, 28, 29. — Tumuli-dolmens de l'Angleterre, d'après Thurnam (*Archæol. Britann.*, vol. XLII, p. 165, planche XII).

On dit que des monuments semblables existent dans l'Inde. De pareilles analogies méritent d'être signalées.

J'ajoute que ces monuments avaient, comme nous le verrons tout à l'heure, même destination.

Digitized by Google

La France elle-même possède encore quelques monuments du même type.

Sur les landes de Cojou[1], près Pipriac, entre Rennes et Redon (Ille-et-Vilaine), se voyaient, il y a un an, et rien ne nous fait croire que ces monuments aient été détruits depuis, des cercles tout à fait semblables à ceux de la province de Constantine. Ces cercles, indiqués souvent, comme à Constantine, par une plus haute pierre ou menhir, dessinent la base de tumulus non encore fouillés. Le dolmen seul manque, les tumulus étant d'ailleurs reliés entre eux, comme en Afrique, par des lignes de pierres de petites dimensions. Ces cercles se retrouvent, nous a-t-on assuré dans le pays, sur une étendue de trois lieues de landes. Ils sont connus sous le nom de *Cercles de Malestroit*. Que la lande vienne à être défrichée, tous ces monuments disparaîtront, comme tant d'autres ont disparu, sanf les menhirs et les plus grands tumulus que l'on ne peut faire disparaître sans de grandes dépenses, et qui se trouvent ainsi forcément respectés. On trouve aussi des monuments analogues à Plouhinec et à Carnac.

Fig. 30. — Dolmen de l'Aveyron, d'après M. Cartailhac.

Ajoutons que des monuments semblables ont été signalés par M. Cartailhac dans le département de l'Aveyron. Nous reproduisons (fig. 30) l'un des dessins de M. Cartailhac[2].

1. Voir *Revue archéol.*, 1864, I, p. 81, un article de M. Alfred Ramé, avec planches.

2. Voir, pour plus de détails, le compte rendu du Congrès international de Norwich, p. 351, pl. VI.

Digitized by Google

Il y a donc quelques raisons de penser que nous avons en Danemark, en Angleterre et en Algérie, le type primitif de nos monuments de l'ouest de la France. Combien devient dès lors intéressante pour nous l'étude de ces monuments!

M. Féraud, aidé en cela de la bourse et des conseils d'un touriste anglais, Henry Christy, ne s'est pas contenté de dessiner, tant bien que mal, les monuments de la plaine du Bou-Merzoug ; il en a mesuré et fouillé plusieurs : il nous donne le journal de ses fouilles. Les résultats obtenus ont été des plus curieux. M. Féraud a pu constater non seulement (ce que tout le monde aurait pu lui prédire aujourd'hui) que tous ces monuments sont des tombeaux, mais que les corps y ont été ensevelis et non brûlés, et ensevelis les bras croisés et les jambes ployées, de façon à ce que les genoux touchassent le menton. Le bois suivant représente un des squelettes dessinés par M. Féraud, dans la position où il l'a trouvé sous un des dolmens (fig. 31) :

Fig. 31. Dessin de M. Féraud.

C'est justement la position des squelettes du premier âge de pierre en Danemark, c'est-à-dire des squelettes de l'âge des dolmens. Voir l'ouvrage déjà cité de Sjöborg (fig. 32).

Digitized by Google

Quels objets accompagnaient les squelettes? Avant de faire aucune réflexion à cet égard, transcrivons d'abord textuelle-

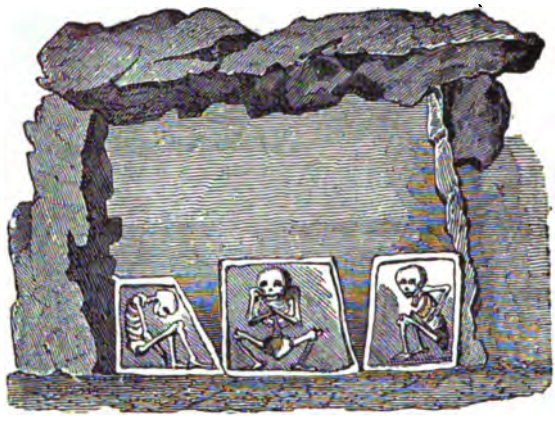

Fig. 32. Extrait de l'ouvrage de Sjöborg.

ment les passages les plus intéressants du journal de M. Féraud :

N° 1. — « Nous avons commencé à fouiller un grand dolmen situé à environ trois cents mètres de la ferme Lemaire, sur la rive gauche de l'Oued-bou-Merzoug, monument orienté N.-O. S.-E.

« La dalle, formant table, a glissé sur l'un des côtés; trois trous creusés en ligne existent sur sa suface.

Table	Longueur..	$2^m,15$
	Largeur...	$1^m,40$
	Epaisseur..	$0^m,35$
Dalles formant pieds	Hauteur...	$0^m,80$
	Longueur..	$1^m,90$
	Épaisseur..	$0^m,25$
Dalle fermant le dolmen du côté N.-E.	Largeur...	$1^m,10$
	Hauteur...	$0^m,80$

« Ouverture intérieure entre les deux jambages, $1^m,19$.

« Autour du dolmen règne une grande enceinte circulaire de 12 mètres de diamètre, en grosses pierres brutes plantées

Digitized by Google

en terre. Les fouilles exécutées ne nous ont donné que quelques ossements humains se résolvant en poussière au moindre contact. »

N° 2. *Cromlech.* — « Trois enceintes circulaires en grosses pierres plantées ; le cercle extérieur a 12^{m},20 de diamètre. Au centre existe une fosse formée par un double étage de pierres, sans couverture massive, mais encombrée de grosses pierres pour en boucher l'ouverture.

Fosse	Largeur. . .	1^{m},17
	Longueur. .	2^{m}, »
	Profondeur.	1^{m},50

« Après avoir déblayé la fosse, nous avons commencé à piocher dans la terre rapportée. A la profondeur de 1^{m},20 environ, nous avons trouvé une couche de petites dalles, sous lesquelles étaient des ossements humains en très mauvais état, gisant sur le tuf. Enfin, à l'endroit où nous avons cru reconnaître des restes de tibia et les pieds du squelette humain, nous avons déterré des débris de poterie et des ossements de cheval.

« La poterie est de différentes qualités ; quelques morceaux sont en terre rougeâtre bien cuite ; d'autre tout simplement en glaise séchée au soleil, qui dénotent l'enfance de l'art.

« Fragment de charbon ;

« Une boucle en cuivre avec ardillon ;

« Une bague de cuivre ; le dessin gravé sur le chaton est difficile à comprendre ;

« Un petit anneau en cuivre, en forme de boucle d'oreille avec bouts recourbés s'adaptant l'un à l'autre, et un os d'oiseau (cubitus d'un oiseau de la grosseur d'une tourterelle)[1]. »

N° 3. — « Cromlech ayant les dimensions du précédent, seulement l'enceinte est carrée au lieu d'être ronde ; ossements humains, rien autre. »

N° 4. — « Grande enceinte circulaire de 12 mètres de diamètre ; plusieurs étages de pierres superposées et formant

1. Tous ces objets paraissent relativement modernes et ne peuvent guère remonter plus haut que l'ère chrétienne. Voir la planche des *Mémoires de la Société archéol. de Constantine*, 1863.

Digitized by Google

tumulus; au centre un dolmen dont la table s'est brisée par l'action du temps; ses restes encombrent l'espace compris entre les blocs qui lui servaient de supports. Orientation N.-S. L'intérieur du sarcophage (*sic*, probablement de la chambre du dolmen) a $2^m,20$ de long sur $1^m,10$ de large; le sol est couvert de cailloux mêlés à la terre végétale.

« A $0^m,50$ de profondeur, couche de pierres plates, et sous celles-ci des ossements humains suffisamment conservés pour nous permettre de distinguer la place de la tête et des pieds. Cependant il nous est encore impossible de déterminer la manière exacte dont le cadavre a été posé.

« Aux pieds du squelette, nous avons exhumé d'autres débris de gros ossements et des dents de cheval gisant à côté d'un morceau de fer qui a tout à fait la forme de la barre d'un mors. A la suite de la fouille n° 2, nous hésitions à nous prononcer sur la nature des gros ossements, mais maintenant nons croyons avoir devant nous la preuve matérielle que le sarcophage contenait le guerrier avec son cheval. M. Chevalier, vétérinaire en premier au 3e spahis, a eu l'obligeance d'examiner les échantillons d'ossements de cheval que nous avons rapportés. Voici ce qu'il a reconnu : tibia de cheval, surface diarthodiale de fémur, fragment de fémur, molaires, etc., le tout ayant appartenu à un cheval.

« Nous avons trouvé encore dans cette tombe :

« Un anneau en fer ;

« Une boucle en fer avec son ardillon intact ;

« Un autre anneau en cuivre, plus petit ;

« Une petite plaque en cuivre, percée d'un trou triangulaire au centre ;

« Un objet en cuivre très bizarre, dont l'usage nous est inconnu, a la forme d'une monture de pendant d'oreille :

« Des fragements de silex taillés ;

« Fragments de poterie d'une très bonne pâte ;

« Et enfin une médaille en bronze un peu fruste, de Faustine, que je décrirai ainsi :

« Bronze, grand module.

Digitized by Google

« A. — Buste de femme, à droite, avec ces mots en exergue, DIVA FAV...

« R. — Une Victoire ou une divinité quelconque debout, tenant une lance ou un glaive à la main gauche ; la droite est posée sur un bouclier ou un autel. La découverte de cette médaille prouverait que le tombeau n'est pas antérieur au IIe siècle de notre ère. »

Les nos 5, 6, 7, 8 et 9 n'offrent rien de particulier ; je passe à la fouille no 10.

Demi-dolmen. — « Dalle posée à plat sur la fosse, mais soulevée à l'un des angles par une grosse pierre. Orientation S.-N.

Dalle	Longueur..	2m,25
	Largeur...	1m,60
	Épaisseur..	0m,40
La fosse intérieure a	Largeur...	0m,60
	Longueur..	1m,60
	Profondeur.	1m,10

« De grandes pierres régulièrement posées forment le sarcophage. Ici le sol est moins humide, moins compacte. Après avoir ôté les dalles qui recouvraient le corps, nous avons trouvé, dans un lit de terre très fine, un squelette relativement très bien conservé, qui a permis enfin d'étudier et de faire le dessin de sa position.

« Le cadavre, replié sur lui-même, couché sur le côté gauche, formant en quelque sorte une S ; les genoux, ramenés vers la poitrine, touchant presque le menton ; les bras en croix sur la poitrine.

« La tête reposait sur une pierre et était tournée du côté sud, les pieds vers le nord.

« Deux vases étaient posés dans la fosse, comme l'indique le croquis. Ces vases contenaient de la terre et des limaçons. Mais le fait le plus remarquable que nous ayons constaté et que nous soumettons à l'appréciation des savants, c'est la présence de deux autres têtes humaines posées à côté des pieds du premier squelette.

« Les dimensions de la fosse ne permettaient point d'y

Digitized by Google

introduire plusieurs cadavres ; nous n'y avons trouvé, du reste, qu'un seul squelette, ayant appartenu à un homme de haute stature. Un sacrifice humain aurait-il été fait sur cette tombe, et les têtes des victimes placées à côté du défunt ?

« Nous avons trouvé aussi des fragments de bois de cèdre et de poterie ; limaçons. »

N° 11. *Demi-dolmen.* — « Ici nous avons trouvé le squelette bien conservé et dans la même position que le précédent, c'est-à-dire replié sur le côté gauche ; comme dans la tombe n° 10, nous avons remarqué les fragments d'un autre crâne placés à la hauteur des pieds du squelette. — Vases et pots de différentes formes, fragments de charbon et nombre considérable de limaçons. »

Il est inutile de pousser plus loin nos extraits. Un fait est acquis : tous ces monuments, en Afrique comme en France, comme en Angleterre, comme en Danemark, sont des tombeaux. Les corps y étaient ensevelis et non brûlés, et d'ordinaire le cadavre n'était pas étendu tout de son long dans la fosse, il y était placé replié sur lui-même. Tout cela fait des monuments d'Afrique, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les analogues des monuments du Danemark. Peut-on croire que les uns et les autres appartiennent à une même race, à une même époque ? Qu'y a-t-il de commun entre ces monuments et les monuments de la Gaule ? Nous n'avons pas la prétention de répondre aujourd'hui à ces questions d'une manière définitive. Il est toutefois quelques réflexions que nous pouvons faire ; et d'abord les monuments du Bou-Merzoug paraissent être d'une date beaucoup plus rapprochée de nous que les monuments analogues du Danemark et que la plus grande partie des monuments de la Gaule. Si, en effet, par leur forme et leur construction, par le mode de sépulture, non moins que par la posture des cadavres ensevelis, tous ces monuments semblent avoir les mêmes caractères, les objets qui y ont été trouvés sont loin d'être partout de même date. De longues années, des siècles doivent, au contraire, séparer ces objets les uns des autres. Tandis qu'en Danemark, d'après

Digitized by Google

les observations unanimes des archéologues, ces monuments remonteraient, sans exception, à l'âge de la pierre; tandis qu'en Gaule la majorité de ces monuments seraient d'une époque où l'usage du bronze commençait seulement à se répandre dans le pays, ceux de la province de Constantine ne pourraient, à en juger par les objets qui y ont été trouvés, être de beaucoup antérieurs à l'ère chrétienne, quelques-uns même seraient postérieurs.

Comment expliquer les liens étroits de ressemblance qui unissent tous ces monuments entre eux?

Les monuments qui paraissent de date relativement récente sont-ils tout simplement d'antiques monuments autrefois violés, et ayant, à l'époque romaine, servi à nouveau de sépulture? On a admis cette hypothèse pour quelques-uns des monuments de la Gaule où des monnaies romaines et des armes en fer ont été découvertes[1]. Mais peut-on raisonnablement faire la même conjecture relativement aux monuments d'Afrique, et surtout relativement aux monuments du Bou-Merzoug?

« Toute nécropole, dit M. Féraud, fait présumer l'existence d'une ville voisine. Or, jusqu'ici, nous n'avons trouvé dans les environs aucun vestige de ville ni de poste militaire. Ce canton aurait-il été consacré par la superstition et serait-il devenu, en quelque sorte, une terre sainte où l'on aurait apporté les cadavres de Cirta, Sigus ou Lambèse? » Nous ne pouvons admettre cette hypothèse. Comment supposer, en effet, de pareilles mœurs aux habitants de Cirta ou de Lambèse à l'époque romaine?

Si les observations ont été bien faites et si les tombeaux ouverts étaient réellement intacts, comme le croit M. Féraud, une seule ressource nous reste pour expliquer ces faits étranges: à savoir que ces monuments sont les monuments non d'une époque, d'un âge particulier, mais ceux de tribus qui, rebelles

1. Ce fait de superposition de sépulture a été parfaitement constaté dans l'*allée couverte* de la Justice, commune de Presle (Oise). — Voir les résultats de la fouille au musée de Saint-Germain (salle II).

Digitized by Google

à toute transformation et à toute absorption par les races supérieures qui ont apporté en Europe la grande civilisation, après avoir été refoulées de l'Asie centrale vers les contrées du Nord, avoir suivi les bords de la mer Baltique et séjourné en Danemark, en ont été de nouveau chassées, ont remonté jusqu'aux Orcades; puis redescendant par le canal qui sépare l'Irlande de l'Angleterre, sont arrivées d'étape en étape d'abord en Gaule [1], puis en Portugal, puis enfin jusqu'en Afrique, où les débris de ces malheureuses populations ont disparu devant l'invasion de tribus plus civilisées. Cette hypothèse n'est peut-être pas tout à fait invraisemblable. Toujours est-il que la découverte de MM. Christy et Féraud est très importante, et qu'il serait du plus haut intérêt de fouiller avec méthode et critique ces étranges monuments égarés sur le sol africain. On ne saurait recueillir avec trop de soin les têtes et les ossements des squelettes, dont l'examen permettra de déterminer la race à laquelle ces populations appartenaient. Il serait aussi indispensable de bien constater quels sont ceux de ces monuments qui sont incontestablement intacts et dans lesquels il ne peut pas y avoir eu superposition de sépulture. La question mérite qu'on y apporte toute son attention.

Paris, le 21 juin 1864.

1. Nous énumérons ici brièvement les principales contrées où se trouvent des dolmens.

Digitized by Google

VII

L'ALLÉE COUVERTE DE CONFLANS

ET

LES DOLMENS TROUÉS

(Note communiquée à la Société des Antiquaires de France, en novembre 1872.)

Le musée de Saint-Germain vient d'acquérir et de faire transporter dans les fossés du château un monument fort intéressant. Il s'agit d'une allée couverte déterrée tout dernièrement, à Conflans-Sainte-Honorine, non loin du confluent de la Seine et de l'Oise. Cette allée, composée de deux chambres et d'un vestibule, mesure, vestibule compris (le vestibule a $2^{m},30$), $11^{m},85$ de long, sur une largeur moyenne de 2 mètres. On sait que les monuments de ce genre sont des tombeaux. Celui-ci avait donné le dernier asile à une famille nombreuse[1]. On

1. Un grand nombre de dolmens sont de véritables ossuaires, assez semblables aux *charniers* de nos anciennes églises. Ce fait, et d'autres encore, sur lesquels l'attention a été appelée depuis quelque temps, semblent indiquer qu'à l'époque des monuments mégalithiques on ensevelissait non pas des cadavres mais des squelettes, c'est-à-dire des morts à l'état décharné. Pareille coutume existe encore, avec des variétés assez nombreuses, chez les Patagons, les Peaux-Rouges, les Néo-Zélandais et surtout chez les Parsis, descendant des anciens Perses établis près de Bombay, qui laissent leurs morts exposés sur les plateformes des *tours du silence* jusqu'à ce que le temps et les oiseaux de proie les aient réduits à l'état de squelettes. L'hypothèse de l'ensevelissement des corps décharnés, émise dès 1832 par les archéologues suédois, a été formulée en France pour la première fois par M. René Galles, en 1869, dans un mémoire auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« Quelques indices sérieux m'ont inspiré la pensée que peut-être certains menhirs indiquaient une sépulture provisoire. On aurait à leur pied déposé le corps jusqu'au moment où la terre ayant dévoré les chairs ne renfermait plus que des ossements. Le dolmen aurait, seulement alors, ouvert son corridor et serait devenu la sépulture définitive... L'hypothèse que je propose expliquerait

Digitized by Google

y a reconnu la présence d'une vingtaine de corps. Cinq têtes étaient intactes. A côté des squelettes se sont trouvées plusieurs haches en pierre polie, dont une en diorite. La plupart de ces armes ou outils ont été dispersés. Deux haches seulement sont entrées au musée. Une enquête, faite avec soin, nous a laissé convaincu qu'aucune trace de métal n'a été remarquée par ceux qui ont exécuté ces fouilles, entreprises, malheureusement, dans un intérêt qui n'avait rien de scientifique. Le but unique du propriétaire était de débarrasser son champ d'un obstacle gênant le labour. Les pierres formant la

Fig. 33. — Dolmen de Trye-le-Château (Oise).

couverture étaient déjà détruites avant que nous ayons eu le temps d'intervenir. Le monument restauré dans nos fossés n'a donc plus de toit ; il est incomplet. C'est toutefois un spécimen fort curieux des monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise.

Nous n'aurions pas eu, cependant, la pensée de faire à ce sujet une communication à la Société, si un détail de cons-

pourquoi la sépulture, au pied des menhirs, n'est indiquée que par de faibles traces, reconnaissables seulement à l'analyse chimique ; elle rendrait compte aussi du pêle-mêle d'ossements que j'ai trouvés dans toutes les tombelles à galerie que j'ai fouillées. » (René Galles, *Les Monuments mégalithiques en Basse-Bretagne et en Algérie*, extrait du *Bulletin de la Société de climatologie algérienne*. Alger, 1869, p. 29 du tirage à part.) Des idées analogues ont été, depuis, exposées et développées par M. Cartailhac. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

truction jusqu'ici fort rare en France n'avait attiré notre attention et ne nous avait paru de nature à vous intéresser. La

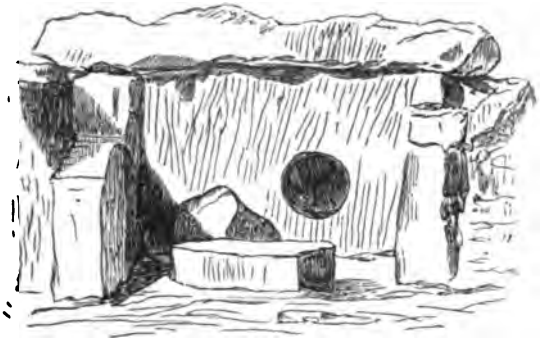

Fig. 34. — Allée couverte de Conflans.

pierre d'entrée, nous pourrions dire la porte de la principale chambre, celle qui s'ouvre sur le vestibule, est non seulement trouée comme la célèbre dalle du dolmen de Trye-le-Château (Oise), connu sous le nom des *Trois pierres*[1] (fig. 33 et 34), mais

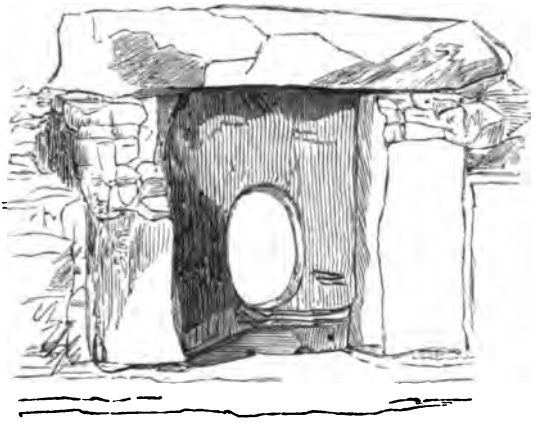

Fig. 35. — Dolmen de la Justice.

accompagnée de l'obturateur en pierre, qui était destiné à boucher cette ouverture et qui gisait tout à côté[2]. On a, de

1. A. Carro, *Voyage chez les Celtes*, p. 169.
2. Voir le monument restauré dans les fossés du château de Saint-Germain.

Digitized by Google

plus, signalé une ouverture circulaire analogue à celle de Trye-le-Château dans le dolmen de Vic-sur-Aisne[1], dans l'allée couverte de la Bellehaye, commune de Boury (Oise), à Villiers-Saint-Sépulcre[2], canton de Noailles, dans le voisinage de Beauvais. M. le docteur Fouquet, dans ses *Monuments celtiques du Morbihan*, cite plusieurs exemples de ces dolmens troués. L'un d'eux porte le nom de *la Maison trouée*. Nous sommes donc en présence d'un usage relativement fréquent dans les vallées de la Seine et de l'Oise, signalé en Bretagne, et qui semble constituer, dans les monuments du genre dont nous nous occupons, une classe à part. Il est probable que les départements de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de l'Oise et du Morbihan ne sont pas les seuls dans lesquels existent ou ont existé des hypogées ou dolmens analogues. Les pierres trouées de Fouvent-le-Haut (Haute-Saône) et de Saint-Maurice (Tarn-et-Garonne) ne sont vraisemblablement que des débris de dolmens de cette espèce[3]. Il est utile d'inviter les archéologues de province, nos correspondants, à compléter la liste de cette série de monuments mégalithiques si nettement caractérisés.

Ces monuments à pierre trouée ne sont pas seulement intéressants en eux-mêmes : leur étude acquiert une grande importance de ce fait qu'en dehors de France, et dans des régions très éloignées les unes des autres, nous retrouvons le même usage. Or, il est difficile de croire que ces ressemblances, qui dans certains cas constituent des identités, au point que les monuments pourraient passer pour avoir été élevés par les mêmes mains, ne tiennent pas à des rapports d'un ordre quelconque, dont l'avenir nous livrera probablement le secret, entre ceux qui ont construit ces

1. Ed. Fleury, *Antiquités du département de l'Aisne*, I, p. 130.
2. *Moniteur* du 24 octobre 1853.
3. On peut ajouter à cette liste un des monuments mégalithiques de la forêt de la Boixe (Charente), fouillé par MM. Chauvet et Lelièvre. La disposition de l'ouverture, creusée dans deux supports rapprochés, répond à celui du tumulus d'Avening. (*Deuxième édition.*)

Digitized by Google

sépultures; rapports d'origine, de migration, ou de rites religieux communs. On comprend combien il est essentiel de suivre cette piste, quand on sait que des dolmens ou

Fig. 36. — Tumulus-dolmen d'Avening (Angleterre).

hypogées analogues sont signalés en Angleterre, dans le Caucase, en Syrie non loin du Jourdain, et enfin jusque dans l'Inde. L'ensemble des dessins que je mets sous les yeux du lecteur ne peut laisser aucun doute sur l'air de famille inhérent à ces monuments.

Fig. 37. — Tumulus-dolmen de Rodmarton (Angleterre).

Les dolmens troués d'Angleterre ont été signalés et dessinés par M. Thurnam, dans le tome XLII de l'*Archeologia Britannica,* p. 216, 217. Ils sont situés dans un des comtés où les *long-barrows* à chambres intérieures sont les plus nombreux,

Digitized by Google

le comté de Wiltshire. Les deux monuments représentés existent encore, l'un à Avening, l'autre à Rodmarton (fig. 36 et 37).

Ces dolmens sont bien évidemment construits d'après le même principe que ceux de France.

Un spécimen des dolmens du Caucase où se remarque également le trou qui nous préoccupe a été donné par Dubois de Montpéreux dans son *Voyage au Caucase*, t. I, p. 42, pl. XXX. L'ouverture ovale, quoique plus petite que dans les dolmens de France et d'Angleterre, est placée de la même manière. On ne peut s'empêcher de supposer qu'une même pensée a présidé à l'érection de ces divers monuments.

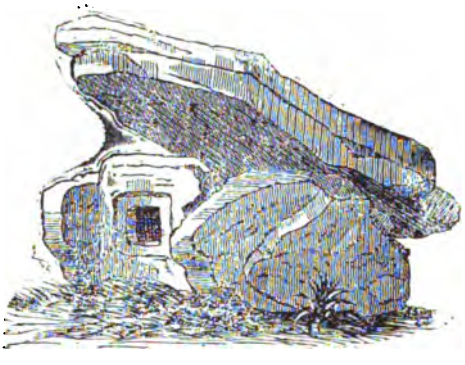

Fig. 38. — Dolmen-d'Ala-Safat (Palestine).

Nous n'avons malheureusement que peu de détails sur les monuments du Caucase. Ceux de Syrie, grâce à M. Louis Lartet, le compagnon de voyage du duc de Luynes en Palestine, nous sont beaucoup mieux connus. Nous demandons la permission d'en parler un peu moins brièvement. Il est, en effet, nécessaire de bien déterminer d'abord le vrai caractère de ces monuments, qui a quelquefois été contesté.

« En divers points de la Palestine, et principalement dans l'Ammonitide et sur la rive gauche du Jourdain, dit M. Louis Lartet[1], se trouvent des groupes assez nombreux de dolmens (fig. 38). Les croquis suivants, extraits de notre cahier de

1. Louis Lartet, *Géologie de la Palestine*, p. 16.

Digitized by Google

notes, compléteront l'excellente description d'Irby et de Mangles[1]. — Au pied des montagnes nous observâmes, disent ces voyageurs, quelques tombes singulières, intéressantes et assurément fort anciennes, composées de grandes pierres brutes et ressemblant à ce qu'on appelle *kitts cotty house* dans le Kent. Elles se composaient de deux longues pierres latérales avec une dalle à chaque extrémité et une petite porte sur le devant, faisant le plus souvent face au nord. *La porte était taillée dans la pierre*... Sur l'ensemble était posée une immense dalle en saillie à la fois sur les côtés et aux extrémités. Ce qui rendait ces tombes plus remarquables, c'est que l'intérieur n'était pas assez long pour que le corps pût y être couché, car il mesurait seulement cinq pieds. Il y avait vingt-sept tombes disposées fort irrégulièrement. » — « Nous ne voulons, dit M. Lartet, ajouter qu'une remarque aux lignes qui précèdent, c'est qu'à ces dolmens sont associés des caveaux et niches sépulcrales creusés dans la roche et munis, comme la dalle d'entrée des dolmens, d'une ouverture encadrée ; ce qui tendrait à faire admettre que ces deux modes de sépulture ont pu coexister dans cette contrée. Ces encadrements avaient peut-être pour destination d'enchâsser une porte de bois qui fermait l'ouverture de la cavité. De semblables encadrements sont fréquents dans d'autres districts mégalithiques de la Palestine, et en Algérie il existe pareillement, au milieu des dolmens, des caveaux funéraires du même genre, connus des Arabes sous le nom de *Haouanet*. »

M. Lartet ne doute pas que ces dolmens ne remontent aux époques les plus reculées et n'appartiennent aux populations qui ont précédé les Hébreux dans la Terre sainte. En nous envoyant les dessins dont l'un est reproduit plus haut (fig. 38), il nous écrivait : « La poterie que j'ai trouvée sous ces dolmens ne diffère en rien de celle de nos dolmens de France. Il est pour nous évident que ce sont des sépultures antéhébraïques ;

1. Irby and Mangles, *Travels in Egypt and Nubia, Syria and Asia Minor during the years* 1817-1818, p. 235. — Nous ne donnons qu'un de ces dessins (fig. 38).

Digitized by Google

y voir « les autels des hauts lieux » est à mes yeux une thèse insoutenable. J'aimerais mieux les attribuer provisoirement à ces peuples géants *Anakim*, *Rephaim*, etc., prédécesseurs des Hébreux dans ces contrées et chez lesquels Abraham était venu habiter sous sa tente. Ce furent ces géants que durent déposséder, d'après la Bible, les Ammonites et les Moabites, lorsqu'ils s'emparèrent du pays à l'est du Jourdain et de la mer Morte, c'est-à-dire des pays où justement se trouvent les districts à dolmens. » Nous avons donc le droit de rapprocher les monuments funéraires mégalithiques d'Ala-Safat des monuments analogues de France, d'Angleterre et du Caucase.

L'existence de monuments analogues dans l'Inde est non moins bien prouvée. Quoique semblant être de date plus récente, les dolmens troués du plateau des monts Nilgherris (Sorapour) doivent évidemment rentrer dans la catégorie des sépultures dont nous nous occupons. Nous en avons déjà parlé dans notre mémoire sur les monuments primitifs de la Gaule[1] ; nous nous contenterons de reproduire ici, d'après l'auteur de l'article du Journal de la Société asiatique de Madras (t. IV), M. Taylor, un de ces monuments (fig. 39)[2].

Fig. 39. — Dolmen troué de Nilgherris (Inde).

Nous n'avons point la prétention de déterminer quel lien peut unir entre eux, des îles Britanniques à la côte du Malabar, en passant par la France, le Caucase et la Syrie, ces

1. Voir plus haut p. 140.

2. Des ouvertures analogues ont été signalées dans les sépultures de Sardaigne appelées *tombes des géants*. Voir Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tome IV, p. 365. — *Deuxième édition*.

Digitized by Google

singuliers monuments. Nous sommes persuadé, toutefois, que le hasard seul n'est pas l'auteur de ces coïncidences ; nous y voyons des jalons plantés à de grandes distances sur le chemin de la science et qui pourront un jour guider les archéologues à travers les steppes de l'archéologie préhistorique[1].

Autant, toutefois, il serait imprudent et prématuré de poser en un tel sujet des conclusions mêmes provisoires, autant il serait contraire à la méthode d'observation de ne pas tenir compte de pareils faits, de ne pas les noter avec soin en appelant sur eux l'attention du monde savant. En tout cas, l'acquisition de l'allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine, avec sa pierre trouée, peut-être regardée comme une bonne fortune pour le musée de Saint-Germain.

1. Les populations primitives, surtout les populations pastorales, comme étaient une grande partie des populations qui élevèrent les dolmens, voyageaient beaucoup plus que l'on n'est généralement porté à le croire. La présence de haches en néphrite, en jadéite et en jade sous nos allées couvertes et dans nos *stations lacustres* avait déjà fait supposer que des rapports existaient, à cette époque reculée, entre l'extrême Orient et nos contrées. L'analogie existant entre les *dolmens troués*, des rives de la Manche aux côtes de Malabar, ajoute à cette hypothèse une nouvelle vraisemblance.

Digitized by Google

VII

UN MOT SUR L'ORIGINE

DES

DOLMENS ET ALLÉES COUVERTES

(Note communiquée à la Société des Antiquaires de France.)

Les archéologues se sont demandé où l'idée d'une demeure souterraine destinée aux morts, comme celle des dolmens et allées couvertes, a pu prendre naissance. Évidemment, chez des peuples qui croyaient à la continuité de l'existence après la mort, à une immortalité dont le corps avait aussi sa part. Mais ces peuples sont nombreux. Chez les Hellènes et les Romains, le culte des morts était très développé. Ni les Romains ni les Hellènes n'ont élevé de monuments mégalithiques. Il ne leur paraissait pas nécessaire de se ménager ainsi des palais d'outre-tombe. Il en était autrement, il est vrai, en Étrurie, en Asie-Mineure, en Phénicie, en Égypte ; toutefois, ni les Égyptiens, ni les Phéniciens, ni les Lydiens, ni les Étrusques n'ont construit de dolmens. Ces peuples ont fouillé le sol, creusé le roc, élevé des pyramides ; la pensée d'un tombeau analogue à ceux de Gavr'Inis ou d'Oxevalla ne leur est point venue. Les dolmens et allées couvertes se présentent donc à nous avec des caractères parfaitement tranchés. La foi à l'immortalité ne suffisait pas pour en faire naître l'idée. A cette foi dut se joindre la conception d'une demeure terrestre analogue à la demeure souterraine qu'il s'agissait de construire. Existe-t-il ou a-t-il existé des habitations semblables ? Oui, de semblables habitations ont existé et

Digitized by Google

existent encore. Swen Nilsson, dans son excellent livre sur *les Habitants de la Scandinavie*[1], a mis cette vérité hors de doute. Il nous apprend que des *hypogées* ou demeures souterraines sont signalées par divers voyageurs, non seulement chez les Esquimaux du Groënland, mais à Boathia, dans l'Amérique du Nord, en Laponie et dans certaines parties du Caucase. Il en existait autrefois en Suède, dans le Winland. Nilsson en a retrouvé les ruines.

M. Oscar Montélius a donné le plan d'une habitation semblable[2].

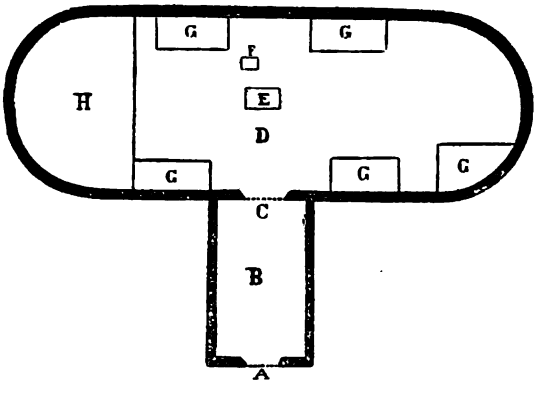

Fig. 40. — Plan d'un gamme, ou habitation souterraine des lapons norwégiens.

Nous empruntons aujourd'hui à Nilsson la représentation d'une autre habitation d'hiver des Esquimaux groënlandais[3], dont la structure générale est bien plus remarquable encore, étant exactement celle de la célèbre sépulture à galerie d'Oxevalla (fig. 41 et 42)[4].

Les deux dessins (fig. 41 et 42) placés ici en regard l'un de l'autre montrent, sans qu'il soit besoin de longue explication,

1. Un vol. in-8, orné de XVI planches. Paris, Reinwald, 1868.

2. Ce plan nous a été très gracieusement communiqué par l'auteur de la *Suède préhistorique*, M. Oscar Montélius. A. Porte extérieure. B. Passage. C. Porte intérieure. D. Chambre. E. Foyer. F. Ouverture pratiquée dans le toit pour laisser passer la fumée. GG. Lits. H. Enclos pour les troupeaux.

3. Nilsson, *Habitants primitifs*, pl. XIV, fig. 246.

4. Id., *ibid.*, fig. 243.

Digitized by Google

qu'habitation et sépulture sont de forme identique. Non seulement, dit Nilsson[1], les habitations et les sépultures de cette catégorie sont bâties sur un plan commun, mais l'aspect extérieur en est absolument le même. Bien plus, la ressemblance s'étend à l'aménagement intérieur. La description suivante d'une habitation d'hiver des Groënlendais en fournira la preuve convaincante. Nous empruntons cette description au capitaine Graah, p. 49 de son voyage au Groënland[2]. « L'habitation forme un carré long. La grandeur en varie beaucoup

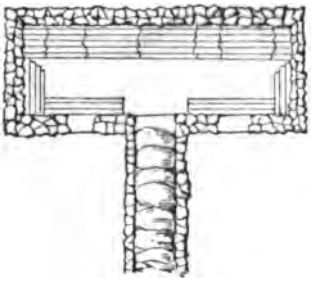

Fig. 41.— Habitation des Esquimaux. Fig. 42. — Allée couverte d'Oxevalla (Suède).

d'après le nombre des familles qui s'accordent à vivre ensemble. Les plus grandes habitations mesurent environ 18 mètres sur une largeur de $4^m,75$; la largeur constitue donc environ un quart de la longueur (comme dans les sépultures à galeries). Les murailles, hautes de $1^m,78$ à $2^m,37$, sont construites en pierres sèches avec des gazons dans les interstices. (On rencontre aussi au Groënland des habitations dont les murailles sont exclusivement en pierres.) Le sol est ordinairement dallé. La toiture est plate et consiste en poutrelles de bois charrié par les courants marins et échoué sur la côte voisine, posées transversalement d'un mur à l'autre. Ces pou-

1. Nilsson, *l. c.*, page 176.
2. *Undersogelse-Reise till Ostkyslen of Groenland* af. M. A. Graah. Kjobenhavn, 1822.

Digitized by Google

trelles supportent un treillage en bois de plus petite dimension, sur lequel sont jetées de la bruyère et des branches de genévrier surmontées de mottes de gazon et d'une épaisse couche de terre. Au milieu de l'une des longues murailles et du côté du soleil (orient ou midi) se trouve la galerie, également couverte. Elle mesure de 6 à 9 mètres de longueur sur une largeur de $0^m,74$ à $0^m,89$. Elle présente parfois une légère courbe et elle est le plus souvent si basse que l'on y entre à peu près en rampant sur les genoux et sur les coudes. L'intérieur de la chambre est plus haut, mais il ne mesure toutefois que de $1^m,48$ à $1^m,78$ du plancher au plafond. Pour ce qui regarde l'aménagement *intra-muros*, les habitants de la chambre n'étant assis ou couchés que le long des parois, celles-ci sont garnies de bancs et la pièce est parfois divisée en cellules ou compartiments assez analogues aux stalles de certaines écuries. Chaque famille occupe une de ces cellules. » Que l'on veuille bien, ajoute Nilsson, comparer avec cette description d'une habitation d'hiver groënlandaise la description donnée par nous des sépultures primitives de la Scandinavie méridionale : tout n'est-il pas essentiellement semblable, la forme, les proportions, la hauteur, la grandeur, l'orientation de l'étroite et longue galerie latérale, la divison de la chambre en cellules le long des parois ?

Scoresby le jeune[1] trouva dans la terre de Jameson, sous le 71e degré de latitude septentrionale (côte est du Groënland), des demeures abandonnées, au nombre de neuf ou dix, qui différaient très peu de celles que nous venons de décrire. La chambre était ronde au lieu d'être un carré long (ce qui constitue un rapport de plus avec quelques-unes de nos allées couvertes), mais la galerie existait et était « si basse qu'il fallait ramper sur les genoux et sur les mains pour pénétrer dans l'intérieur ». « La toiture des habitations, continue Scoresby, ne présente qu'un faible relief au-dessus du sol environnant, et lorsqu'elle est revêtue de mottes de terre sur lesquelles

1. *W. Scoresby's d. J. Tagebuch einer Reise auf dem Wallfischfang*, p. 234, Taf. VIII.

Digitized by Google

végète de la mousse ou de l'herbe, elle ressemble si parfaitement au reste du terrain qu'il est difficile de l'en distinguer. »

Qui ne croirait, reprend Nilson, à qui nous empruntons encore cette citation, qui ne croirait voir décrites dans les lignes précédentes nos sépultures à galeries cachées sous leurs monticules de terre? Et, fait également bien remarquable, deux ou trois de ces habitations, les plus anciennes, paraît-il, avaient servi de lieu de sépulture. On y trouva des squelettes ensevelis avec leurs instrument de pêche et autres ustensiles pour la vie future.

Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochements. Nous renvoyons pour plus de détails à l'excellent ouvrage que nous venons de citer. Nous rappellerons seulement encore que Nilsson (p. 185) est convaincu qu'une partie des constructions à galerie de la Suède méridionale elle-même sont des ruines d'habitations. L'opinion d'un homme si compétent est à prendre en grande considération, et nous paraît vraisemblable. Les remarques sur lesquelles il s'appuie m'ont beaucoup frappé : 1° ces galeries n'ont jamais de toit ; le toit des habitations étant en bois, devait, en effet, naturellement disparaître avec le temps; 2° on n'y rencontre jamais de squelettes ; 3° si on y rencontre des fragments de poterie, qui y sont souvent nombreux, ce sont toujours des fragments isolés ne pouvant constituer, en les réunissant, un vase brisé, mais les débris de vases déjà hors de service ; 4° enfin, on y constate des foyers qui prouvent que ces constructions ont été habitées.

Il nous semble prouvé que l'allée couverte, dont le dolmen n'est qu'un diminutif, est bien réellement une habitation souterraine à l'usage des morts, faite à l'imitation de l'habitation des vivants, mais en matériaux plus durables. Or, les peuples qui habitaient des demeures souterraines semblables à celles des Groënlandais doivent avoir été des populations des contrées septentrionales du haut Caucase, ou de pays analogues situés plus à l'orient. On ne peut chercher de telles mœurs chez les populations du midi de l'Europe. La civilisation de la pierre polie est donc nécessairement, si notre raisonnement

Digitized by Google

est juste, une civilisation hyperboréenne, comme nous l'avons répété en plusieurs circonstances. L'hypothèse de M. Desor, qui aurait fait volontiers venir cette civilisation du midi, croule ainsi par sa base. Il n'en résulterait pas, d'ailleurs, que la race alors dominante en Danemark ou en Gaule fût en rien apparentée à la race à laquelle appartiennent les Lapons ou les Groënlandais. Les Groënlandais auraient simplement conservé jusqu'à nos jours des habitudes qui, après avoir été générales en Europe à une certaine période de l'histoire, auraient partout disparu, sauf dans l'extrême nord, devant la double influence de migrations nouvelles et d'idées religieuses différentes où l'incinération remplaçait l'inhumation.

La présence de nombreuses haches en néphrite, en jadéite et même en jade oriental, soit sous nos monuments mégalithiques, soit dans nos stations lacustres, avait déjà fait supposer que les populations de la pierre polie s'étaient trouvées en rapport intime avec l'extrême Orient. Les considérations que nous venons de développer nous invitent à tourner nos regards vers le nord, dans une direction analogue, si nous voulons chercher l'origine des premiers constructeurs de dolmens. Il y a là deux faits qui s'accordent et qui sont de grande valeur à nos yeux. Nous sommes, en effet, convaincu aujourd'hui que si, au lieu de voir dans la civilisation de la pierre et spécialement de la pierre polie un âge du développement de l'humanité devant se retrouver en tout pays, à l'origine, on s'était contenté d'y constater un phénomène particulier aux contrées hyperboréennes et occidentales de l'Europe, on serait bien plus près de la vérité. En tout cas, quel que soit le parti qu'on en puisse tirer, il nous a paru utile de signaler, à la suite de Nilsson, l'analogie frappante existant entre les habitations des Esquimaux anciennes et récentes et nos sépultures à galeries.

Saint-Germain, 20 février 1876.

Digitized by Google

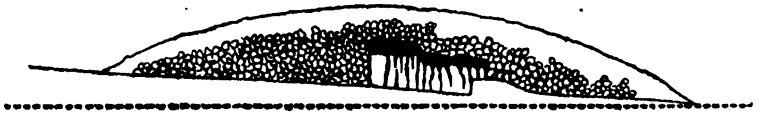

Fig. 43. — Tumulus de Kergonfals (Morbihan). Coupe et élévation.

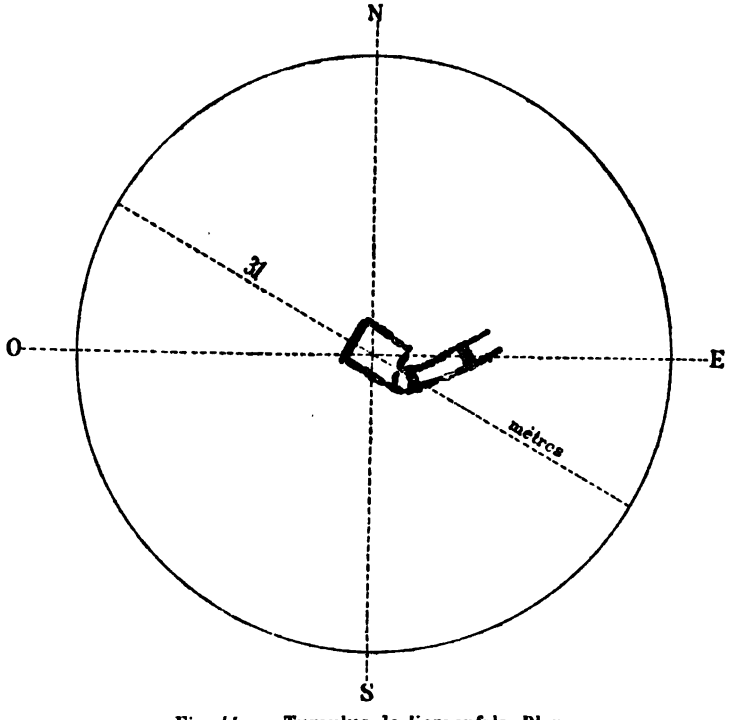

Fig. 44. — Tumulus de Kergonfals. Plan.

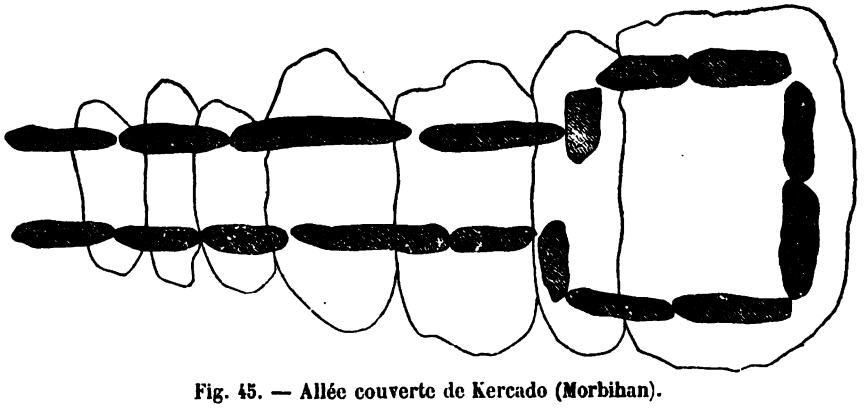

Fig. 45. — Allée couverte de Kercado (Morbihan).

Digitized by Google

VIII

ÈRE CELTIQUE

LA GAULE APRÈS LES MÉTAUX

INTRODUCTION DES MÉTAUX EN GAULE

Nous n'avons point donné de nom particulier à la période des temps primitifs de la Gaule, dont nous nous sommes occupé dans notre première partie. Nous ne connaissons point de textes anciens qui se rapportent à cette période lointaine. Les peuplades habitant alors l'ouest et le nord de l'Europe sont restées innomées. Avec l'introduction des métaux en Gaule, la question change de face. A l'époque très reculée où les Phéniciens et les Grecs abordèrent sur nos côtes méridionales, ils y trouvèrent des Ligures, des Celtes et des Ibères. Ce sont, du moins, les seules populations dont ils nous aient parlé, les seules dont les légendes les plus anciennes elles-mêmes fassent mention[1]. Or, ces populations ne nous sont présentées par aucun historien ancien comme des peuplades non encore sorties de l'âge de la pierre. Nous devons en conclure qu'elles offrirent dès le commencement aux Phéniciens et aux Grecs l'aspect de nations relativement civilisées. Ces noms doivent être ceux des premiers groupes qui, venus d'Orient, nous apportèrent la civilisation[2]. De ces trois noms, le plus éclatant est incontestablement celui des Celtes. Ce nom, d'abord restreint à quelques tribus de la Narbonnaise

1. Notamment les légendes où figurent Hercule et Jason.
2. Voir plus loin notre article : *les Bronzes transalpins*.

Digitized by Google

et de la haute Italie[1], devint, dès le IVe siècle, c'est-à-dire avant Alexandre le Grand, le nom commun de toute l'Europe occidentale, à part l'Ibérie. Le choix ne nous est donc pas permis; ce nom de *Celtes*, d'*ère celtique*, nous est imposé, comme nom traditionnel, dès que nous sortons de la période où les métaux étaient inconnus en Occident. Sans doute, à cette époque reculée, le tronc celtique ne couvrait pas de ses rameaux toutes les contrées auxquelles s'appliquera plus tard la dénomination de *Celtique*. On peut affirmer, toutefois, qu'aucune autre épithète ne peut aussi bien caractériser l'antique civilisation qui pénètre alors peu à peu tous les pays où les Celtes se montrèrent un jour en dominateurs. Ce sentiment est si naturel que pendant longtemps les antiquités préromaines ont reçu des Anglais, des Scandinaves, des Allemands eux-mêmes aussi bien que des Français, pour ainsi dire instinctivement et d'un commun accord, le nom d'*antiquités celtiques*. Les motifs d'ornementation qui donnent à ces antiquités leur cachet particulier, cercles, dents de loup, lignes ondulées, zigzags, ont été également qualifiés d'*ornementation celtique* par les archéologues de toute l'Europe. L'absence de représentations figurées d'êtres vivants ou même de plantes fut d'abord attribuée à l'influence du druidisme. L'art celtique passait alors pour avoir la même étendue géographique que les langues celtiques, dont des traces se retrouvent sur des points si différents et si distants de l'Europe. L'instinct des archéologues ne les trompait pas et nous croyons que l'on a eu tort de renoncer à une appellation qui répond parfaitement, étant bien comprise, à toutes les exigences de l'esprit critique le plus difficile. *Ère celtique* est surtout pour la Gaule et la haute Italie, une expression bien plus juste qu'*âge du bronze*[2]. Nous restituons donc à cette première période historique de nos annales le nom d'*ère celtique*. Nous aurons ainsi la série logique d'*ère celtique, ère gauloise* (on sait que nous ne confondons point les Celtes et les Galates, qui, quoique frères, se

1. Voir plus loin notre article : *les Celtes*.
2. Voir notre article : *Y a-t-il eu un âge du bronze en Gaule?*

Digitized by Google

distinguent les uns des autres de la façon la plus évidente à nos yeux[1]), *ère romaine, ère franque* ou *mérovingienne*, le tout précédé d'une ère *innommée*[2] à laquelle nous laissons l'appellation vague de *temps primitifs de la Gaule*.

Les différences qui se manifestent entre ces époques sont si tranchées qu'elles nous semblent devoir s'imposer à l'esprit même le plus prévenu. Les temps primitifs ne ressemblent pas plus à l'ère celtique, l'ère celtique à l'ère gauloise, que l'ère gauloise elle-même à l'ère romaine, l'ère romaine à l'ère mérovingienne ou franque. Nous sommes convaincu que dans peu de temps personne ne contestera l'utilité, j'allais dire la nécessité de ces divisions. Nous nous applaudirons alors d'avoir hâté, dans la faible mesure de nos forces, le moment où cette vérité reconnue permettra aux nombreux archéologues que ces questions intéressent d'apporter au classement de nos antiquités nationales un ordre plus logique et plus lumineux.

Saint-Germain, 28 mars 1876.

1. Voir notre troisième partie : ÈRE GAULOISE, et notre mémoire sur la *valeur des expressions* Κελτοί et Γαλάται *dans Polybe*.

2. S'il fallait lui donner un nom, nous proposerions *ère hyberboréenne*, appellation qui pourrait se justifier à bien des égards. La série serait ainsi complète.

Digitized by Google

IX

LE BRONZE DANS LES PAYS TRANSALPINS

(Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 3 octobre 1873)

PRÉAMBULE

On discute, depuis longtemps, le problème de l'origine de la métallurgie dans les contrées occidentales et septentrionales de l'Europe, Germanie, Gaule, îles Britanniques, Danemark et autres parties de la Scandinavie, mais on n'y voyait jusqu'à ces dernières années qu'une question intéressant l'histoire de l'art, du commerce ou de l'industrie. Le problème a une bien autre portée : on le comprend aujourd'hui. Il s'agit de savoir si, en dehors du monde classique, il a existé une civilisation, autre sans doute, mais à bien des égards très développée, qui a fait sentir son influence sur une étendue de pays presque égale au *monde connu des anciens*. L'archéologie poursuit véritablement la découverte d'un *monde nouveau*. Or, l'existence de ce monde nouveau, civilisé à sa manière, ne paraît plus contestable. La civilisation qu'il représente, bien que plongeant, comme la civilisation classique, ses principales racines en Orient, n'a que de très lointains rapports avec l'art hellénique ou étrusque, et tout au plus dans la mesure de parenté qui unit entre eux les divers idiomes indo-germaniques. Le but du présent article est de mettre cette vérité en lumière et d'en faire entrevoir les conséquences. La tâche capitale de l'archéologie dans ce dernier tiers du XIXe siècle sera, en effet, nous n'en doutons pas, de reconstituer l'histoire perdue de ce vieux monde encore tout nouveau pour nous.

Saint-Germain, le 12 février 1875.

Digitized by Google

LE BRONZE DANS LES PAYS TRANSALPINS

Des découvertes, dont quelques-unes ne datent que d'hier, et dont les plus anciennes ne remontent guère à plus d'une vingtaine d'années, ont révélé l'existence, sur le territoire de l'ancienne Gaule, d'un certain nombre d'objets en bronze, les uns d'un travail soigné, les autres d'un travail barbare, qui appartiennent tous à une époque antérieure à la conquête romaine. Parmi ces objets, plusieurs sont incontestablement de travail étrusque et semblent indiquer, au premier abord, que des rapports commerciaux intimes et suivis ont existé, plusieurs siècles avant notre ère, entre la Gaule et l'Italie [1]. La Gaule du nord et la Gaule centrale, aussi bien que la Gaule du midi, auraient participé à ce mouvement international; car les objets en question se sont rencontrés à la fois en Suisse, en Alsace, en Prusse (Prusse rhénane), en Belgique et en Bourgogne.

Après avoir longtemps attribué aux Phéniciens et aux Grecs l'importation de ces articles, déjà nombreux et variés, répandus sur notre sol, ceux qui ne veulent admettre à aucun prix l'existence d'une civilisation indigène dans les pays transalpins professent aujourd'hui la doctrine que tous ces bronzes sont de même origine et nous ont été apportés, tant par voie de terre que par voie de mer, par les Tyrrhéniens. La présence des objets de style étrusque [2] dont je viens de parler, au milieu de cette série nouvelle d'antiquités transalpines, a donné une base, en apparence solide, à cette thèse que le Dr Lindenschmit [3], de Mayence, soutient avec l'ardeur

1. Voir plus loin l'article : *Vases étrusques dans les pays transalpins.*

2. Entre autres un petit nombre de vases peints et quelques vases de bronze. Ces vases paraissent remonter à l'époque des grandes expéditions gauloises en Italie (380-200 av. J.-C.). Leur présence en Gaule s'explique donc tout naturellement.

3. Voir un nouvel article du Dr Lindenschmit publié dans son recueil *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. III, fascicule V, pl. 1, 2 et 3. *Objets trouvés dans les tumuli de Rodenbach* (Palatinat du Rhin).

Digitized by Google

d'une conviction profonde, partagée aujourd'hui par un certain nombre de savants allemands. L'école du Dr Lindenschmit, qui admettrait au besoin, dans les pays transalpins, un mélange d'objets étrusques et d'objets de provenance phénicienne ou grecque, repousse absolument l'idée d'une fabrication extra-méditerranéenne, aussi bien en Gaule qu'en Danemark et même en Germanie.

La question est donc nettement posée et très grave. Ce n'est pas, en effet, en Gaule seulement que l'on a constaté dans ces derniers temps, et en grande quantité, des bronzes préromains, rappelant plus ou moins ce qu'on appelle le style étrusque. C'est aussi en Istrie, en Croatie, en Styrie, en Moravie, en Hongrie, en Bohême, en Wurtemberg et en Bavière d'un côté, en Hanovre, en Mecklembourg et même en Lithuanie de l'autre. C'est, enfin, tout particulièrement en Danemark, en Irlande et en Suède. Quelques-uns de ces bronzes remontent, sans conteste, à une antiquité très reculée.

Il faudrait donc admettre, suivant la thèse du Dr Lindenschmit, que cinq ou six siècles avant notre ère, dix peut-être, les Tyrrhéniens-Étrusques ont étendu leur commerce des Alpes à l'Océan et à la Baltique, et conduit leurs vaisseaux jusque dans les pays scandinaves. Et ce commerce n'aurait pas été simplement un commerce maritime ; il se serait avancé jusqu'au centre des diverses contrées où les Étrusques pouvaient aborder. C'est là un fait bien extraordinaire, je dirai bien invraisemblable. Et, en effet, jusqu'où, par exemple, a pénétré l'influence des comptoirs grecs de nos côtes méridionales ? Point ou très peu au delà de la Narbonnaise : tout au plus jusqu'à la hauteur de Lyon. Plus avant, l'influence grecque paraît à peu près nulle. La poterie gauloise n'a dans la Celtique, si ce n'est au mont Beuvray [1], chez les Éduens, — que l'on sait avoir été de bonne heure en

1. Voir au musée de Saint-Germain salle XIII divers fragments de vases provenant du mont Beuvray, dont le style est tout hellénique. Mais ces vases constituent une exception dans l'ensemble de la poterie du mont Beuvray lui-même.

Digitized by Google

rapport direct avec Marseille, — aucun caractère grec. Point de vase en métal d'origine grecque en Gaule. Comment les Phéniciens et les Étrusques, plusieurs siècles avant les Phocéens et à une époque où ces contrées devaient être bien moins ouvertes encore aux idées du dehors, auraient-ils fait accepter jusque dans le fond des terres les plus reculées, non seulement leurs armes, mais des bijoux et des ustensiles de ménage, toujours si difficiles à imposer par voie de conquête commerciale à des populations demi-barbares, fortement attachées à leurs usages et à leur costume traditionnels? Un fait aussi singulier et de si grande importance mérite, en tout cas, d'être examiné de près.

Un des grands arguments des partisans de la thèse phénico ou gréco-tyrrhénienne est la perfection de quelques-uns des bronzes recueillis dans les stations ou sous les monuments les plus incontestablement anciens des contrées dont il s'agit[1]. Ce n'est donc pas, dit-on, chez ces peuples que cette industrie est née. Ces bronzes y sont venus tout fabriqués du dehors. Or, si l'industrie du bronze n'est nulle part indigène, ni en Gaule, ni en Germanie, ni dans le Nord, d'où ces objets viendraient-ils, sinon du foyer de toute civilisation, du bassin de la Méditerranée, de Sidon, de Tyr, de Chypre, d'Adria, de Populonia ou de Marseille?

Ce raisonnement serait juste s'il était impossible de concevoir que l'industrie du bronze ait été apportée aux populations septentrionales de l'Europe autrement que par l'intermédiaire des Phéniciens, des Grecs ou des Étrusques. Mais nous ne sommes point renfermés dans ce dilemme. Soutenir que le problème n'a que deux solutions possibles, la solution du bronze indigène ou la solution phénico-étrusque, est une erreur évidente. En dehors de la Phénicie, de la Grèce et de l'Étrurie, existaient dans l'antiquité plusieurs grands centres de civilisation qu'il est plus que permis d'interroger, qu'il faut interroger avant tout, puisque là est la

1. Les stations lacustres de la Suisse en particulier. Voir E. Desor : *le Bel âge du bronze.*

Digitized by Google

première origine de tout art et de toute industrie pour l'Occident. Je veux parler des vastes contrées dont le Caucase est comme la tête. Les Grecs eux-mêmes ne s'y trompaient pas. Malgré leur orgueil national, ils n'ont jamais prétendu à l'honneur d'avoir été les inventeurs de la métallurgie. La Chronique de Paros [1] place en 1500 environ avant notre ère, du temps des rois Minos en Crète et Pandion à Athènes, la date de l'invention du fer (σίδηρος) par les *Dactyles* de l'Ida. Ce serait à cette époque que les Grecs auraient connu la manipulation des métaux, pratiquée depuis longtemps en Asie. A qui Aristote attribue-t-il la découverte de la fonte du bronze? Ce n'est pas à un Grec, mais au Lydien Scythès (Pline, liv. VII, c. LVII, 6) [2]. Strabon [3] indique comme un des centres métallurgiques les plus anciens le pays des Chalybes et suppose que ce pays est identique à l'*Alybe* d'Homère (*Iliade,* II, 857), où le poète place des mines d'argent. Enfin, nous savons par Ezéchiel (XXVII, 13) [600 ans av. J.-C.] [4] que Tubal et Mosoch, deux contrées du Caucase, envoyaient de son temps à Tyr des vases d'airain, produit de leur industrie. Les populations de la haute Chaldée étaient, dès cette époque, célèbres pour leur habileté à travailler les métaux. — Jetons, maintenant, un regard sur une carte du monde connu des anciens. Demandons-nous quelle est la route la plus courte, la plus naturelle, du pays des Chalybes ou des montagnes de la Phrygie, soit aux bords de la Baltique, soit au pied des Alpes; nous reconnaîtrons sans peine que c'est la vallée du Danube d'un côté, les vallées du Dniéper et de la Vistule de l'autre. M. Alfred Maury, dans un cours malheureusement non publié, a attiré depuis longtemps l'attention sur ces deux grandes voies de commerce entre l'Asie et l'Eu-

1. *Fragmenta historic. Græc.*, édit. Didot, t. I, p. 545, l. 22.

2. Pline, VII, 57, 6 : « Couler le cuivre et le tremper sont des inventions de Scythès le Lydien, d'après Aristote ; de Délas le Phrygien, d'après Théophraste. » (Trad. Littré, t. I, p. 312.)

3. Strab., liv. XII, p. 549.

4. Ézéchiel, XXVII, 13 : « L'Ionie, Tubal et Mosoch t'apportent des esclaves et des vases d'airain. »

Digitized by Google

rope, suivies par toutes les migrations de peuples depuis les temps les plus reculés. De nouvelles découvertes confirment chaque jour l'exactitude de ces idées [1].

Ainsi, ce n'est pas deux hypothèses, c'est trois au moins qu'il est permis de proposer, la troisième pouvant, d'ailleurs, offrir plusieurs solutions de détail.

Mais laissons les hypothèses de côté et examinons les faits sans aucune idée préconçue. Que constatons-nous ?

1° Que l'Europe occidentale tout entière, sauf l'Espagne peut-être, sur laquelle nous n'avons encore que peu de renseignements, a, dès une époque qui remonte au moins au xe siècle avant notre ère, connu, quoique inégalement dans toutes ses parties, l'importation d'armes, de bijoux et d'ustensiles de bronze de toute sorte, dont les musées offrent aujourd'hui de nombreux spécimens [2];

2° Que ces objets divers ont un cachet évident d'origine commune à côté de différences également sensibles, comme seraient les variétés d'une même plante acclimatée dans des contrées diverses;

3° Que l'ornementation de ces objets, qui n'admet que des lignes géométriques à l'exclusion de toute représentation d'être animé ou même de plante, indique, ou qu'ils venaient tous d'un même centre, ou que les pays où on les trouve pratiquaient des religions analogues.

Voilà les trois faits les plus saillants, faits dont il me paraît impossible de nier la réalité et l'exactitude.

Mais une réflexion naît, pour ainsi dire spontanément dans l'esprit en présence de ces faits, à savoir: que cette situation

1. Nous avons exposé au Congrès de Géographie, salle XXXVII, une carte manuscrite de l'Europe au ive siècle avant notre ère, dont les teintes diverses mettaient cette vérité en évidence ; cette carte est aujourd'hui déposée au musée de Saint-Germain. Les deux voies que nous indiquons sont d'ailleurs celles que, suivant les légendes qui avaient cours en Grèce, les Argonautes avaient parcourues à une époque bien antérieure à Homère. Cf. notre *Rapport sur les quest. archéol. discut. au congrès de Stockholm.* — 2 février 1876.

2. Le Musée de Copenhague possède à lui seul *sept cents* épées ou poignards de bronze recueillis en Danemark. La poignée de bon nombre de ces épées est ornée de fils ou de feuilles d'or fin, artistement travaillé.

Digitized by Google

est tout à fait analogue à celle qu'offre l'ensemble des langues indo-européennes qui se montrent de même à nous, en Europe, avec tant de variétés ressortant sur un fond général uniforme. Ne sommes-nous pas, dès lors, autorisés à penser qu'il faut reconnaître pour l'industrie du bronze, comme pour les langues aryennes, une origine commune avec des centres de développements ultérieurs partiels et indépendants? De nombreuses observations de détail militent en faveur de cette dernière thèse. Il y a même entre ces deux ordres de faits, les faits linguistiques et les faits industriels, des analogies singu-

Fig. 46. — Station de Mœringen (Suisse).

lières. Je n'en citerai qu'une. On sait que le lithuanien est un des dialectes qui ont retenu le plus grand nombre de formes de la langue-mère : eh bien! par une coïncidence des plus bizarres, il se trouve que c'est également en Lithuanie, dans un tumulus de la vallée du Dniéper, à Boryzow, près Minsk, que nous retrouvons une des formes les plus originales et les plus anciennes d'anneaux de bras ou de jambe en bronze ornementé, forme déjà signalée dans des stations lacustres de la Suisse (fig. 46 et 47).

Si un certain nombre d'ornements et de bijoux de même caractère, nous pourrions presque ajouter de même fabrique,

Digitized by Google

se retrouvent ainsi aux époques primitives, pour ainsi dire aux points extrêmes de l'Europe, la ressemblance des armes offensives et défensives est peut-être encore plus frappante. Les épées de bronze dont des reproductions par le moulage sont mis sous les yeux de l'Académie, et dont l'une est helvétique (fig. 48), une autre suédoise (fig. 49), tandis que les deux autres proviennent, la première des champs catalauniques (France) (fig. 50), la seconde d'Irlande (fig. 51), ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

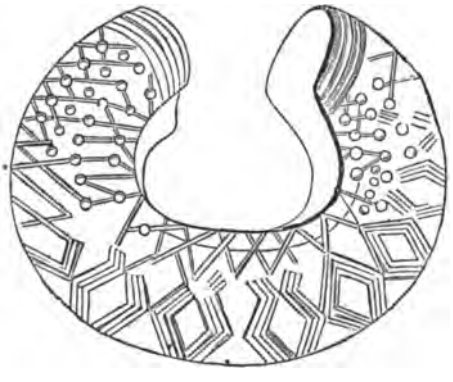

Fig. 47. — Boryzow (vallée du Dniéper).

Les deux poignards triangulaires découverts d'un côté à Lyon (fig. 52), de l'autre en Mecklembourg (fig. 53), achèveront de prouver cette similitude des bronzes primitifs des contrées occidentales et septentrionales de l'Europe.

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces armes diverses, de provenances si variées, des types originels communs. Ces types se sont conservés presque sans altération dans les différentes contrées de l'Europe, jusqu'au moment où chacune de ces contrées a adopté à son heure, qui n'est pas pour toutes la même, l'*épée de fer*.

Certains boucliers, surtout les boucliers de bronze, offrent de même, à des distances très grandes et sur des points géo-

Digitized by Google

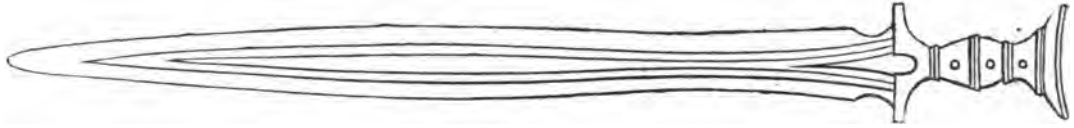

Fig. 48. — Mœringen (station lacustre du lac de Bienne, Suisse). $\frac{1}{5}$

Fig. 49. — Vermland (Suède). $\frac{1}{5}$

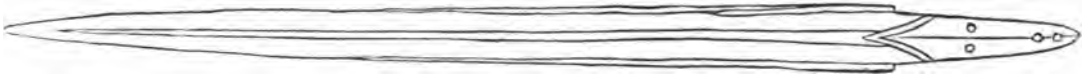

Fig. 50. — France (dép. de l'Aube). $\frac{1}{5}$

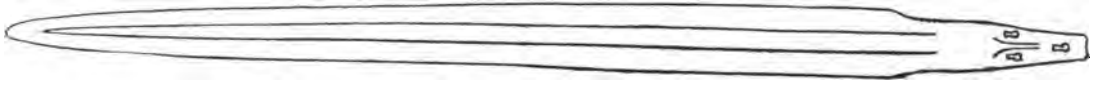

Fig. 51. — Irlande. $\frac{1}{5}$

Digitized by Google

graphiques dont les rapports réciproques ne nous sont point révélés par l'histoire, les analogies les plus singulières[1].

Je ne veux pas pousser ces rapprochements plus loin pour le moment. Les pièces et les dessins étalés devant l'Académie suffisent, ce me semble, à montrer la possibilité d'une explication de la civilisation du premier âge des métaux en Europe par une influence orientale directe et primitive, parallèle à celle qui se fit sentir également, au début, en Grèce et en Étrurie, mais ayant suivi une voie différente.

Fig. 52. — France.

Fig. 53. — Mecklembourg.

Je me permettrai cependant de faire encore une autre remarque : c'est que, de même que les dialectes les plus anciens sont ceux qui ont entre eux le plus d'éléments communs, on entrevoit que ce sont les bronzes des époques les plus reculées qui nous montrent les plus frappantes ressemblances et aux distances les plus grandes, comme étant plus rapprochés de la source commune. Quel rapport y a-t-il entre le style

1. Les mêmes réflexions peuvent s'appliquer aux *mors de cheval* et à d'autres détails de harnachement. Voir plus loin l'article : *Deux mors de cheval*, etc.

Digitized by Google

étrusque des beaux temps, l'étrusque hellénisé, et les antiquités danoises, irlandaises ou lithuaniennes? Assurément aucun. Entre le bronze de l'Étrurie romanisée et ces mêmes régions lointaines, bien moins encore. Et ces réflexions ne s'appliquent pas seulement aux régions les plus éloignées des Apennins, mais aux bronzes de la vallée du Danube, de la Croatie, de la Hongrie, de la Rhétie et même de l'Istrie; en sorte que l'influence étrusque, au lieu de s'accroître, aurait diminué progressivement avec le temps, pour s'évanouir juste au moment où des rapports plus réguliers semblent historiquement s'établir entre le nord et le midi des Alpes. Cela est inadmissible. Les points de rapprochement que présentent entre eux les divers groupes de populations anciennes des contrées occidentales et septentrionales de notre continent, sous le rapport de l'industrie des métaux, sont dus simplement à l'origine de ces premiers pionniers de la civilisation. Ces rapports sont d'autant plus frappants que l'on se rapproche davantage de l'époque de la dispersion de ces groupes: ils s'atténuent à mesure que chaque groupe séparé, noyé peut-être au milieu de peuplades différentes et encore sauvages ou demi-barbares, s'est écarté de plus en plus des traditions de son origine, ou que, resté pur, au contraire, de toute alliance compromettante, il est arrivé, comme les Grecs et les Étrusques, à un développement intellectuel et artistique plus élevé.

Il y a plus. Votre savant confrère, M. le comte Conestabile, qui partage mes idées à ce sujet, est persuadé que cette première civilisation, de provenance orientale directe, transplantée dans l'Europe occidentale sans avoir traversé ni la Grèce ni l'Étrurie, se retrouve dans la Cisalpine et peut-être sur d'autres points de l'Italie, aussi bien que dans les pays transalpins, et qu'elle y a précédé l'influence hellénique et étrusque. Je ne crois pas faire une indiscrétion en annonçant que l'éminent étruscologue imprime, en ce moment même, un mémoire touchant cette question capitale, la clef de toutes les autres [1].

1. *Sovra due dischi in bronzo antico-italici del museo di Perugia.* Torino, 1874. Ce mémoire a paru. L'expression *antico-italici* est celle dont se sert

Digitized by Google

Cette manière de voir, venant d'un érudit aussi distingué, m'a beaucoup frappé. J'ai voulu contrôler les faits de mes yeux et m'assurer que le principe général que j'avais reconnu au nord des Alpes s'étendait bien réellement aux contrées arrosées par l'Adige et le Pô. Durant le cours d'un récent voyage entrepris dans cette intention unique, j'ai étudié les musées et collections archéologiques depuis Inspruck, dans le Tyrol, jusqu'à Chiusi, en passant par Pérouse. J'ai interrogé les habiles conservateurs de ces divers musées. J'ai même fait faire quelques fouilles.

Je suis revenu d'Italie non seulement avec une conviction faite et conforme à celle que j'entrevoyais au départ, mais avec la persuasion que cette vérité peut être facilement mise en lumière.

Les dessins que je rapporte et qui sont l'œuvre d'un artiste de talent, M. Abel Maître, sont à mes yeux un des éléments de la démonstration [1]. Vous n'aurez pas besoin d'un long examen pour y puiser le sentiment raisonné que l'Italie supérieure a eu, comme les pays transalpins, son âge antétrusque ; que cette civilisation antique, quelque nom que vous vouliez lui donner, *pélasgique, ombrienne* ou *celtique*, a laissé des traces nombreuses sur le sol, ou, pour mieux dire, dans le sol de la péninsule. Une série de sépultures et même de cimetières [2] appartenant aux temps primitifs, et s'échelonnant de Chiusi, dans les Apennins, à Hotting (Tyrol), en sont la preuve évidente; ils démontrent en même temps que cette première civilisation a pénétré au sud des Alpes, en grande partie du moins, par la voie du Danube, l'antique voie légendaire des Argonautes.

Ainsi, ce n'est pas seulement en Gaule, en Germanie, en Danemark, en Angleterre, en Irlande, que nous trouvons

M. Conestabile pour désigner les bronzes qu'il considère comme n'ayant pas subi l'influence étrusque.

1. Ces dessins, qui n'ont pas encore été publiés, ont été mis sous les yeux de l'Académie, et sont déposés au musée de Saint-Germain.

2. Quelques-uns de ces cimetières, comme celui de *Golasecca* sur les bords du Tessin, occupent plusieurs lieues carrées.

Digitized by Google

d'anciens bronzes qui ne sont ni helléniques, ni étrusques; c'est aussi sur le sol même de l'Italie, à deux pas de l'Étrurie centrale et dans les plaines du Pô où les Étrusques paraissent avoir si longtemps dominé.

Deux faits nouveaux seulement, deux faits étrangers aux contrées du Nord, sont à noter en Italie. Dans les cimetières les plus anciens de la Cisalpine connus jusqu'ici, le fer se montre déjà. Ajoutons que quelques timides essais de représentation figurée d'êtres animés commencent à s'y rencontrer. L'influence assyro-phénicienne se fait déjà sentir au pied des Alpes, et nous sommes peut-être dès cette époque reculée, sur les bords de l'Adriatique, en présence d'un mélange de religions inconnu aux peuples du Nord [1].

1. Voir plus loin notre article sur les *Sépultures à incinération de Poggio Renzo près Chiusi*.

Digitized by Google

X

LA GAULE ET L'ITALIE

ONT-ELLES EU LEUR AGE DE BRONZE?

PRÉAMBULE

Nous avons vu, dans les articles composant la première partie de ce recueil, que, durant une période dont il est difficile de déterminer la durée, mais qui paraît avoir été longue, l'Europe tout entière avait ignoré l'usage des métaux. De grands monuments funéraires (monuments mégalithiques), indice d'un état social avancé, s'élevaient, cependant déjà dans les pays scandinaves, en Germanie (Germanie du nord), dans les îles Britanniques et en Gaule. Les populations qui honoraient ainsi leurs morts illustres ou puissants connaissaient presque toutes les animaux domestiques, se livraient à l'élève du bétail, et poussaient très loin l'art de travailler et de polir les pierres dures. Elles cultivaient nos principales céréales et fabriquaient des étoffes[1]. On peut donc dire qu'il y a eu en Europe un *âge de la pierre*. Les contrées où cette civilisation semble avoir été le plus intense sont les contrées du nord. L'Italie et la Grèce paraissent être restées, au contraire, presque complètement en dehors de ce grand mouvement européen[2].

Nous avons vu, d'un autre côté, qu'en Suède et en Danemark, à cette première période en a succédé une seconde, caractérisée également par des monuments funéraires spéciaux, des *tumulus* (avec ou sans chambres intérieures) où l'on *n'inhumait plus* les corps, où on les *brûlait*, et dans lesquels les armes de bronze abondent, sans qu'on y rencontre jamais de fer. Ces monuments, très nombreux en Scandinavie, existent aussi en Angleterre, en Irlande, en Hanovre, en Meklembourg et dans quelques autres contrées du nord de l'Allemagne. Les archéologues

1. Voir à Saint-Germain la salle des antiquités lacustres de l'âge de la pierre
2. L'existence d'un âge de la pierre caractérisé n'a pas été jusqu'ici non plus reconnue en Asie-Mineure. Ces faits méritent une sérieuse attention.

Digitized by Google

les moins aventureux assignent à l'*âge du bronze*, dans ces pays une durée de *mille ans* environ (de l'an 1000 av. J.-C. au commencement de notre ère). Nous sommes porté à faire remonter un peu plus haut le commencement de cette période.

Le même fait ne s'est point produit, ou du moins d'une manière aussi tranchée et avec le même caractère de généralité, dans les contrées méridionales de l'Europe. Ni en Grèce, ni en Italie, ni en Gaule nous ne trouvons de monuments distincts où le bronze domine exclusivement, accompagné de rites funéraires particuliers. Si nous en trouvons, ils y sont en très petit nombre. L'étude des cimetières les plus anciens de ces diverses contrées nous permet même d'affirmer que les populations qui y reposent avaient déjà, dans une certaine mesure, au moment de leur établissement dans le pays, la connaissance et l'usage du fer. C'est ce qu'a démontré, en particulier, l'exploration des cimetières antiques de *Somma, Golasecca, Villanova* et *Chiusi* (Italie)[1].

On pouvait croire, il y a quelques années, que les *habitations lacustres* de la Suisse faisaient exception. Mais il est prouvé, aujourd'hui, que si *les types de l'âge de bronze* dominent dans les stations lacustres, le *fer* s'y trouve quelquefois, en particulier dans les stations les plus riches et les plus brillantes, comme celle de Mœringen[2]. Les populations qui s'étaient réfugiées sur les lacs dans un but que nous ne saisissons pas bien encore, but commercial[3] ou de simple défense, avaient, sans doute, un matériel de bronze analogue à celui des populations du Nord scandinave ; un grand nombre d'objets sont identiques des deux côtés. On n'en peut pas conclure nécessairement qu'il y ait eu rapport direct d'une des contrées à l'autre. Ces rapports, cependant, nous paraissent probables. Nous sommes convaincu que, dès lors, les deux points extrêmes des voies naturelles dessinées par le cours du Danube, d'une part, et les cours de l'Oder, de la Vistule ou du Dniéper, de l'autre, étaient, pour ainsi dire, en contact[4]. Quoi qu'il en soit, ces simples réflexions démontrent à quel point il est nécessaire de ne point faire de la particularité des stations lacustres un fait qu'il soit permis de généraliser pour imposer à la Gaule et à l'Italie (la haute Italie a aussi ses lacs habités) *un âge du bronze*. Les faits concernant les habitations lacustres et les terramares (habitations sur lacs artificiels)[5], faits qui nous semblent procéder d'un même principe, ont sans doute besoin d'être expliqués, comme tout ce qui est anormal ; mais le moyen de résoudre ce problème est-il d'en nier l'existence même, en déclarant que nous sommes simplement en pré-

1. Voir plus loin notre note sur la sépulture de *Poggio Renzo*, près Chiusi.

2. Voir plus loin : *Deux mors de cheval, Mœringen et Vaudrevanges.*

3. M. E. Desor croit que les *stations* où se trouve le bronze étaient des magasins.

4. Ces rapports entre le Danemark et la Suisse ont été démontrés depuis avec évidence. (*Deuxième édition.*)

5. Ce caractère a été très bien établi par le chanoine Chierici, conservateur du musée de Reggio. Son travail est malheureusement resté inédit.

Digitized by Google

sence d'un développement *normal* du pays *à son âge du bronze*? D'ailleurs, à quelle date placerait-on cet *âge du bronze* en Gaule? Car il faut encore ne pas être en désaccord trop complet avec les données de l'histoire. Assignera-t-on à l'âge du bronze helvétique cette date de l'an *mille* adoptée par M. Oscar Montelius pour la Suède? Une foule de difficultés s'élèveront immédiatement dans l'esprit de quiconque est au courant des grands faits historiques et se rappelle où en était alors la civilisation hellénique et tyrrhénienne. Faire remonter beaucoup plus haut dans le passé l'époque des *stations lacustres* ne rend guère la solution plus facile.

Nous avions exprimé ces idées au dernier Congrès de Stockholm. Le volume dans lequel le compte rendu de notre improvisation devait figurer ayant péri dans l'incendie de l'*Imprimerie centrale* de Suède, nous n'avons pas craint de reproduire ici cette note telle qu'elle devait paraître dans le volume officiel du Congrès. Nous espérons que les bons esprits ne nous blâmeront pas d'avoir été aussi explicite sur une question de cette importance, même au risque de froisser quelques amours-propres et de déranger ceux dont le siège est déjà fait.

Saint-Germain, 2 février 1876.

DE L'EXPRESSION « AGES DU BRONZE »

APPLIQUÉE A LA GAULE[1]

Messieurs,

M. Ernest Chantre vient de vous présenter un album des plus intéressants[2], où sont figurés un grand nombre d'objets de bronze provenant de la vallée du Rhône. Les observations dont M. Chantre a accompagné cette présentation sont en général judicieuses et exactes, et je n'aurais que des éloges à donner à cet utile travail si l'auteur n'avait, selon moi, à l'imitation d'ailleurs d'un certain nombre d'archéologues français, abusé du mot *âge*, en faisant des trois groupes ou séries d'objets qu'il a reconnus dans ses explorations, trois périodes ou même trois âges distincts, un premier, un second

1. Inédit. Communication faite au Congrès de Stockholm.

2. Album des antiquités de l'*âge du bronze* dans la vallée du Rhône. — Cet album a paru en 1875.

Digitized by Google

et un troisième âge du bronze, ainsi qu'il l'avait déjà fait au congrès de Bologne.

Il est bon, sans doute, il est excellent de constater que les objets de bronze, même dans une contrée restreinte comme la vallée du Rhône, offrent des formes, des motifs d'ornementation, des détails de fabrication variés et pouvant constituer des catégories, des groupes. Un tel classement est profitable à la science. Déclarer que ces diverses catégories doivent être considérées comme les âges successifs d'une même industrie, se développant suivant une loi logique, est tout autre chose. C'est une assertion, à mes yeux, fort dangereuse, qui repose sur de simples hypothèses et que l'on ne doit pas laisser passer sans protestation.

Je regrette que cette critique se formule à propos de l'œuvre de mon compatriote M. Chantre, mais, en conscience, je crois qu'il est temps d'éveiller à cet égard les scrupules des membres du Congrès. Je voudrais que, tout au moins pour ce qui concerne l'Allemagne du Sud, la Gaule et l'Italie, on renonçât complètement à ces expressions de premier, de deuxième et de troisième âge du bronze, expressions qui, comme j'espère le démontrer, ne répondent point à un état de choses réel.

Un âge, ainsi que l'a très bien dit M. John Evans, est le produit d'un ensemble de faits qui se tiennent et sont liés plus ou moins étroitement les uns aux autres. Un âge particulier indique une civilisation particulière. Il ne suffit pas de trouver dans un pays un certain nombre d'objets plus grossiers ou plus élégants de travail que ceux que l'on y avait trouvés jusque-là pour introduire dans l'histoire de ce pays une période, un âge nouveau. Mais cela est bien moins admissible encore quand ces objets, dont on ignore en général l'origine première, sont pour ainsi dire à cheval sur deux périodes, comme les bronzes dont nous parlons, qui, bien que ne se trouvant pas, le plus souvent, mêlés à des objets de fer, sont cependant quelquefois associés à ce métal, soit dans la contrée même où ils ont été découverts, soit dans les contrées

Digitized by Google

limitrophes. M. Chantre classe la fonderie de Larnaud [1] dans l'âge du bronze, le second, si je ne me trompe; mais des objets absolument semblables ont été recueillis dans la station lacustre de Grésine (lac du Bourget) avec des objets de fer, et d'autres objets presque identiques sont considérés dans le Trentin et la haute Italie comme appartenant également au premier âge du fer. M. Desor lui-même commence à douter qu'il y ait eu en Suisse un âge du bronze pur [2]. Ces expressions de premier, deuxième et troisième âge du bronze sont donc, en Gaule du moins, tout à fait vagues, et par conséquent dangereuses.

Voyez à quelles conséquences singulières conduit un pareil système. Le témoignage unanime des auteurs grecs et latins nous apprend que l'art de traiter le bronze par la fusion, l'art de couler les pièces, est, dans le bassin de la Méditerranée, un art relativement récent. Dans le principe, on forgeait le bronze au marteau, et, pour unir les diverses parties des objets de grande dimension, on avait recours au procédé de la rivure. Hérodote, Pline l'Ancien et Pausanias sont d'accord sur ce point. Nous savons qu'au VIIe siècle avant notre ère, les Corinthiens fabriquaient encore au marteau la statue en or de Jupiter que Cypselus offrit à Olympie [3].

Le martelage paraît donc, dans le bassin de la Méditerranée, avoir précédé le moulage.

Morlot, cependant, affirme (et son affirmation a fait doctrine) que le moulage a été le procédé primitif, que le martelage n'est apparu que plus tard. Tel est aussi l'ordre suivant

1. Voir au musée de Saint-Germain l'ensemble de cette belle découverte, qui remplit le meuble central de la salle V.

2. Voir *le Bel âge du bronze lacustre en Suisse*, édit. in-folio. « On pouvait croire [à l'origine des études lacustres] que les stations qui renfermaient des traces de fer n'étaient que l'exception ; leur nombre d'ailleurs était peu considérable, tandis que celles qui ne renfermaient que des ustensiles en bronze étaient beaucoup plus nombreuses. Depuis lors, la question a changé de face. Il s'est trouvé que les stations à la fois les plus considérables et les plus riches sont précisément celles où le *fer* se montre à côté de l'*or*, de la *verroterie*, de l'*ambre* et autres matières précieuses. » (P. I, col. 2.) Tout cela rapproche singulièrement les stations lacustres des temps historiques.

3. Strabon, VIII, p. 353, 378. Ce travail du métal orné au repoussé persiste et domine en Gaule jusqu'à l'époque romaine.

Digitized by Google

lequel quelques archéologues français classent le premier et le deuxième âge du bronze. Or, n'est-ce pas là résoudre bien facilement une question fort obscure? N'est-il pas à croire que les deux procédés, suivant les corporations [1] qui les employaient et suivant les pays, ont été simultanément usités dès l'origine? Réfléchissez, en tout cas, aux différences de tout ordre qui ont dû exister et existaient dans l'antiquité, à une même époque, d'une contrée à l'autre, et vous partagerez, j'en suis certain, ma manière de voir.

Dans le Nord, vous le savez, pays scandinaves, Hanovre et Mecklembourg, l'usage exclusif du bronze persiste jusqu'à l'ère chrétienne, à une époque où le fer était connu et employé dans tout le reste de l'Europe. Dans la Germanie du sud, la Pannonie, les Noriques, la Styrie, la Rhétie, le fer et même les armes de fer apparaissent, au plus tard, vers le VIIIe siècle avant notre ère. L'apparition du fer comme métal usuel en Gaule date probablement de la même époque ; ce qui n'empêche pas des objets du type du bronze septentrional, bracelets, épingles, armes, de persister chez certaines tribus longtemps encore après l'introduction chez elles du nouveau métal et l'adoption d'usages nouveaux peu en rapport avec les mœurs primitives de l'âge du bronze [2]. Descendez plus au sud dans le Tyrol italien et dans la Cisalpine, ce n'est plus au VII, c'est, tout semble le démontrer aujourd'hui, au Xe ou au XIe siècle avant J.-C. que vous rencontrerez des armes et même des fibules de fer associés, comme à Golasecca, à de petits bronzes analogues à ceux du lac du Bourget et de Larnaud. Or, comment les bronzes de Larnaud et du Bourget constituent-ils en

1. Un membre de l'Institut, M. Rossignol, dans son beau travail sur *les métaux dans l'antiquité*, a fort bien démontré que les initiateurs ou, si l'on aime mieux, les importateurs de la métallurgie en Grèce avaient été des corporations religieuses, Telchines, Curètes, Cabires, établies d'abord, au sortir de l'Asie-Mineure, à Chypre, Lemnos, Samothrace, etc. Chaque corporation avait sa spécialité. Les unes travaillaient le bronze, d'autres le fer. Les unes *martelaient* probablement, d'autres *fondaient*. Suivant que l'une ou l'autre de ces corporations pénétrait dans un pays, les objets fabriqués par le procédé qu'elle pratiquait y devenaient dominants. Cela constitue-t-il des âges distincts?

2. Nous voyons même l'usage des monuments mégalithiques persister dans l'Aveyron et la Lozère après l'introduction des métaux bronze et fer.

Digitized by Google

Gaule une période ou âge du bronze, si ces mêmes bronzes se rencontrent à Golasecca et dans le Trentin avec des armes de fer, dans des sépultures appartenant incontestablement au premier âge du fer?

Qu'est-ce donc que cet âge du bronze que nous trouvons encore en plein développement dans les pays scandinaves près d'un siècle après notre ère, qui avait disparu de la vallée du Danube sept ou huit siècles auparavant, peut-être plus tôt encore, et que l'on ne peut retrouver en Italie que dans le fond des terramares? Ces simples rapprochements ne démontrent-ils pas le danger d'une pareille expression, *âge du bronze*, appliquée soit à l'ensemble des pays européens, soit même à une contrée particulière, surtout à la Gaule, de tout temps en rapport si intime avec les civilisations voisines? Le fer était connu en Europe, au moins dans la Méditerranée, au XVe siècle avant notre ère; au Xe il était d'usage général en Étrurie et dans la Cisalpine. Comment supposer que la Gaule, en contact si naturel avec la haute Italie et la Méditerranée, en fût encore, quatre ou cinq siècles plus tard, à l'âge du bronze? J'insiste sur ces faits parce qu'ils sont d'une importance capitale.

Cette obstination à voir partout, en tout pays, les trois âges de la pierre, du bronze et du fer se succédant régulièrement les uns aux autres, provient d'une fausse conception de la manière dont les contrées centrales et occidentales de l'Europe ont été civilisées. La civilisation ne s'y est point, comme beaucoup d'archéologues semblent le croire, développée spontanément. Elle est partout, en Italie et en Étrurie aussi bien qu'en Gaule et dans la vallée du Danube, le fait d'une importation étrangère, d'une importation orientale, à laquelle plusieurs groupes distincts ont pu coopérer. Le Danemark, la Suède et la Norvége n'ont pas échappé à cette loi, malgré l'originalité industrielle dont ces contrées semblent avoir fait preuve de bonne heure.

M. Hans Hildebrand vous a expliqué comment la civilisation du bronze avait pénétré en même temps d'un centre

Digitized by Google

commun, probablement le Caucase, en Hongrie d'un côté, en Danemark et en Suède de l'autre, puis s'était développée isolément et d'une manière indépendante dans ces deux contrées. C'est là ce que j'appellerai le courant septentrional ou, si vous voulez, hyperboréen, pour me servir de l'expression consacrée par les anciens [1]. Mais en même temps un autre courant, un courant plus méridional et tout à fait distinct, qui portait le fer en Crète vers 1500 ans avant notre ère, suivant le témoignage du marbre de Paros, inondait presque simultanément, entraînant avec lui la connaissance du nouveau métal, la Grèce, les côtes et les îles de la Méditerranée, l'Italie, la Gaule méridionale, et remontait jusque dans les vallées du haut Danube où il pénétrait en même temps par la mer Noire.

Or, si les contrées fécondées par le courant hyperboréen virent le bronze s'épanouir chez elles au détriment du fer, qu'elles semblent avoir repoussé par suite d'une sorte de préjugé religieux [2] ou, si vous aimez mieux, par l'horreur instinctive qu'éprouvaient alors les populations hyperboréennes pour les civilisations du Midi — ainsi que l'a si bien exprimé, au congrès de Moscou, notre éminent président, M. Worsaae — les contrées fertilisées par le courant méridional recevaient au contraire, sinon au début, du moins presque au début, l'industrie du fer.

Il y a là deux mondes séparés. La limite nous en est nettement tracée par les historiens grecs. Hérodote et Polybe indiquent le cours du Danube comme la limite extrême des connaissances et des influences du monde gréco-latin sur ce

1. Nous croyons qu'il y aurait grand avantage à ne point abandonner les dénominations consacrées par l'usage qu'en ont fait les historiens et les géographes les plus justement célèbres de l'antiquité. Hérodote et Strabon, en particulier, ne doutaient point de l'existence des *Hyperboréens*. C'est sous ce nom que les populations du Nord non scythiques ont été connues des anciens. Je ne vois pas quel autre nom nous pourrions préférer à celui-là.

2. M. Bataillard, dans un récent travail sur les Tsiganes, communiqué à la Société d'anthropologie de Paris, affirme qu'en certaines parties de l'Orient, encore aujourd'hui, il existe une sorte d'antipathie entre les tribus qui travaillent le cuivre et celles qui travaillent le fer.

Digitized by Google

qu'ils appellent dédaigneusement le monde barbare [1], pas si barbare qu'ils le pensaient, vous le savez maintenant. Vers le VIIe siècle avant notre ère, à l'époque de la grande lutte des Cimmériens contre les Scythes, racontée par Hérodote (IV, 11), cette scission entre les deux mondes devint encore plus tranchée. La formation de bandes armées, usant de l'épée de fer et faisant métier de brigandage, parmi lesquelles figurent en première ligne les Galates, bandes retranchées dans les gorges de la Thrace, dans les Carpathes et les Alpes tyroliennes, pour se jeter de là, à chaque instant, sur la Macédoine, l'Italie ou la Gaule, rendit les communications de plus en plus difficiles du Sud au Nord. Les deux mondes ne communiquèrent plus dès lors qu'à l'aide d'interprètes, dans l'intérêt du commerce de l'ambre et de l'or.

Que dans le monde hyperboréen, où la civilisation antéhomérique des héros aux armes de bronze se continue pendant plus de dix siècles, il y ait eu bien réellement ce que l'on appelle un âge du bronze, cela se conçoit parfaitement; que les objets de ce type se rencontrent sporadiquement, si je puis dire, dans les pays avec lesquels le monde hyperboréen était resté en rapport plus ou moins intime (l'Angleterre, l'Irlande, une partie de l'Allemagne et de la Gaule); que quelques tribus septentrionales égarées au sein des populations du Midi, quelques colonies hyperboréennes aient conservé plus ou moins longtemps dans ce nouveau milieu leurs habitudes et leurs usages, cela se conçoit encore. Mais que l'on veuille appliquer ce fait tout spécial et si particulier à l'histoire des civilisations du Midi, c'est-à-dire aux contrées situées au sud du Danube, c'est là ce que je ne puis accepter. Ces contrées n'ont point eu d'âge du bronze.

Je sens, Messieurs, que ce sujet demanderait de longs développements; je ne veux point abuser de votre patience et réclame votre indulgence pour une improvisation si rapide. Mon intention n'était pas de traiter ainsi, comme en passant,

1. Voir, sur notre carte, l'indication de cette ligne, marquant la limite des connaissances des anciens au temps de Polybe.

Digitized by Google

une question si grave. J'y ai été entraîné malgré moi dans l'intérêt de ce qui me semble la vérité. J'y reviendrai un jour plus à loisir. En attendant, j'adjure le Congrès de réfléchir à la nécessité d'abandonner cette malheureuse expression d'*âges* qui dépasse presque toujours, par les idées accessoires qu'elle entraîne avec elle, la portée des faits. Les différences qui éclatent à l'époque des métaux, en Europe, entre les armes et ustensiles de même catégorie, proviennent bien plutôt de la juxtaposition de tribus plus ou moins civilisées que d'une différence dans l'âge des objets.

Constatons donc dans chaque pays, avec patience, les modifications que le temps y a successivement apportées ; ne laissons pas supposer que ces modifications ont été synchroniques d'un bout de l'Europe à l'autre, ou se sont développées suivant des lois déterminables à priori.

Quand je dis, pour en revenir à mon point de départ, que nous n'avons point eu d'âge du bronze en Gaule ni, surtout, plusieurs âges du bronze, je ne veux pas dire qu'il ne se rencontre point en France d'objets de bronze comparables à ceux du Nord : je dis seulement que ces objets ne sont point le fait d'un développement indigène et spontané, et ne répondent point à un état social général ; c'est en France affaire de commerce, d'importation, affaire de traditions locales chez des tribus dont quelques-unes même peuvent être originairement étrangères à la Gaule, du moins à la Gaule des monuments mégalithiques. Ce serait arrêter l'essor de la science que de persuader aux jeunes érudits, dont les yeux sont fixés sur le Congrès, que ces questions sont résolues et que l'Italie, l'Allemagne du Sud et la Gaule ont eu leur âge du bronze comme le Nord. Rien n'est plus dangereux dans la science que ces généralisations trop hâtives, ces cadres tout faits. Il faut savoir qu'en archéologie préhistorique il n'y a pas encore de grandes voies internationales battues. Il faut que chacun cherche, en ne prenant conseil que de lui-même, les sentiers qui doivent le conduire dans chaque pays à la découverte du vrai.

Stockholm, 14 août 1875.

Digitized by Google

XI

DEUX MORS DE CHEVAL EN BRONZE

LA PART DES DIEUX

Nous lisons dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* de juillet 1872, p. 359, les lignes suivantes, sous le titre de : *Un mors de cheval en bronze trouvé à Mœringen.* « Si jusqu'à ces derniers temps la présence du cheval comme animal domestique dans nos établissements lacustres a pu être contestée, le mors de cheval en bronze retiré dernièrement de la station de Mœringen (lac de Bienne) suffit aujourd'hui pour lever tous les doutes à cet égard.

« Lorsque cet objet me fut présenté, je crus un moment avoir affaire à un produit de l'industrie moderne perdu fortuitement sur l'emplacement des pilotis; mais quand le pêcheur m'eut assuré l'avoir retiré, au moyen de la drague, du fond de la couche archéologique, et que je l'eus comparé aux autres objets de même métal de ma collection, je n'hésitai pas à le classer dans la catégorie des objets de l'époque du bronze. Ce mors, au dire des experts, fondu tout entier d'une seule pièce et remarquable par le fini de son travail, nous fait voir à quel degré de perfectionnement l'art du fondeur était déjà parvenu. Comparé avec nos instruments en usage aujourd'hui, c'est avec le mors brisé qu'il présente le plus d'analogie. D'après ses petites dimensions, on devrait conclure que les chevaux de l'époque lacustre étaient d'une taille moindre que ceux d'aujourd'hui ; en effet, les barres (partie placée dans la

Digitized by Google

bouche) n'ont que neuf centimètres de longueur, tandis que, dans les mors de chevaux modernes, leur longueur varie de douze à quinze centimètres. Les montants, recourbés en demi-cercle, présentent une longueur de quinze centimètres. Ils sont munis chacun de trois anneaux destinés à recevoir des liens ; l'anneau du milieu servait probablement à soutenir le mors dans la bouche du cheval, tandis que dans les anneaux placés aux deux extrémités des montants, on passait les courroies destinées à diriger l'animal. — A Neuveville, août 1872. — Dr Gross. » (Voir les fig. 56 et 57.)

Cette découverte, très intéressante par elle-même, et qui, comme le dit l'auteur, ne peut laisser aucun doute sur l'existence du cheval domestique en Suisse à l'époque que caractétérisent les palafittes dites de l'âge du bronze, nous paraît mériter l'attention des archéologues à un autre point de vue et être digne d'être signalée sans retard. Si nous ne nous trompons pas, en effet, de la présence bien constatée de ce mors au milieu des autres objets lacustres de Mœringen, résulterait que cette station — et par conséquent, selon toute probabilité, les autres stations analogues des lacs de la Suisse — serait loin de remonter à l'antiquité reculée que quelques archéologues lui ont attribuée. Pour M. Desor lui-même, qui a donné dans ses divers travaux archéologiques tant de preuves de sagacité et de prudence, c'est au delà des Étrusques et des Phéniciens (plus de quinze cents ans par conséquent, au moins, avant notre ère), qu'il faudrait reporter le commerce de l'âge du bronze des palafittes[1] ; et M. Desor veut que l'on cherche en dehors des Phéniciens et des Carthaginois, et antérieurement à ceux-ci, quelque peuple navigateur et commerçant qui aurait trafiqué par les ports de la Ligurie avec les peuples de l'âge du bronze des lacs d'Italie[2]. Ce serait d'Italie que ces objets auraient ensuite pénétré en Helvétie. J'avoue que ce commerce anté-phénicien et anté-étrusque, pourvoyant par

1. Desor, *les Palafittes du lac de Neufchâtel*, p. 124.
2. Id., *ibid.*

Digitized by Google

mer aux besoins des sauvages habitants des diverses vallées des Alpes, m'a toujours paru invraisemblable. Ce n'est pas seulement, en effet, un peuple navigateur inconnu à l'histoire qu'il faudrait trouver sur quelque côte de la Méditerranée; c'est aussi, dans la même direction, un centre de civilisation nouveau et dont l'existence aurait échappé à tous les historiens anciens. Rien ne justifie une pareille hypothèse. Les faits connus lui sont absolument contraires. Depuis que la théorie de trois âges distincts et tranchés, un *âge de la pierre*, un *âge du bronze*, un *âge du fer*, a été ouvertement professée par les archéologues français et italiens, on peut dire que si l'existence d'un âge de la pierre bien caractérisé et d'une très longue durée a été parfaitement constatée en Gaule, les preuves de l'existence d'un âge du bronze distinct du premier âge du fer semblent toujours s'y être dérobées à toutes les recherches. L'âge du bronze en Gaule est jusqu'ici, pour ainsi dire, concentré tout entier dans les stations lacustres de la Suisse et dans certaines vallées des Alpes. L'âge de la pierre a ses monuments, les dolmens et allées couvertes, qui se retrouvent avec des caractères analogues sur les côtes de la Baltique et dans les pays scandinaves. C'est bien là un état social d'un caractère spécial et défini. Mais où sont, en dehors du Danemark et des contrées septentrionales — pays où les tumulus de l'âge du bronze abondent, se distinguant des dolmens non seulement par l'absence de la chambre mégalithique et par la substitution du bronze à la pierre dans les objets déposés près du mort, mais par la substitution à peu près générale de l'incinération à l'inhumation simple — où sont, dis-je, les monuments que nous pourrions signaler comme caractéristiques de l'âge du bronze? Chez nous, dans la Gaule proprement dite, comme dans la vallée du Rhin et du Danube, rive gauche et rive droite, le fer apparaît immédiatement avec les tumulus. Le bronze, si nous laissons de côté les stations lacustres, ne se trouve chez nous qu'isolément dans le lit des rivières, dans les marais, dans des fentes de rochers, au pied des arbres,

Digitized by Google

où il semble avoir été intentionnellement enfoui. On dirait qu'il n'apparaît que comme une exception à la fin de l'âge de la pierre, et que, dès qu'il commence à se répandre, à s'imposer et à entrer dans les mœurs générales, le fer est déjà là qui fait son apparition d'un autre côté et lui dispute le nouveau marché ouvert au commerce des métaux. Plus nous avançons vers le Midi, plus ces faits sont saisissants. La Grèce et l'Italie n'ont pas eu plus que la Gaule d'âge du bronze proprement dit. L'âge du bronze y est à l'état légendaire, à l'état de souvenir conservé dans les chants nationaux. Dès le temps d'Homère, le bassin de la Méditerranée était en plein âge du fer. Cette vérité ne saurait guère être aujourd'hui contestée. Plus on remonte, au contraire, vers le Nord, plus les traces d'un âge du bronze véritable s'accentuent : très visibles déjà en Hanovre et en Meklembourg, elles se multiplient en Danemark, en Angleterre et en Irlande, en un mot dans tous les pays septentrionaux. A une époque où tous les musées réunis de France et de Belgique ne possédaient pas plus de vingt-cinq épées de bronze [1], le seul musée de Copenhague en possédait plus de six cents [2]. De pareils chiffres parlent d'eux-mêmes, et tandis que nos vingt-cinq épées étaient pour ainsi dire sans provenances, celles de Copenhague sortaient de monuments parfaitement connus et du caractère le plus nettement marqué. L'âge du bronze doit donc être pour nous (en laissant en dehors la question d'origine première) un âge, pour me servir d'une expression antique et aussi générale que possible, presque exclusivement *hyperboréen*. La période où nous rencontrons en Gaule des objets analogues est une période que j'appellerais volontiers *celto-hyperboréenne*. C'est l'Orient et le Nord, à cette époque de notre histoire, qui nous apportent les métaux. Ce n'est qu'au moment où apparaît le fer que nous entrons en com-

1. En 1809, Mongez, dans un *Mémoire sur le bronze des anciens et sur une épée antique*, ne peut citer que cinq épées de bronze à lui connues (*Mém. de l'Inst. national des sciences et arts ; Littér. et beaux-arts*, t. V, p. 187.)

2. Ce musée en possède aujourd'hui plus de mille.

Digitized by Google

merce intime avec l'Étrurie et que la civilisation du Midi nous envahit. Or, il y a de très sérieuses raisons de croire que cette ouverture de la Gaule aux influences méridionales ne date que du VIe ou du VIIe siècle au plus avant notre ère, et que l'ère proprement dite inaugurée par ce contact de la civilisation hellénico-étrusque avec la Gaule ne doit, par conséquent, se compter qu'à partir du siècle suivant. Antérieurement aux temps qui correspondent approximativement à la fondation de Rome (753 av. J.-C.), la majeure partie de la Gaule est encore en plein âge de la pierre, quelque peu mitigé par l'introduction du bronze que j'ai appelé hyperboréen.

Mais il est temps, après ce long préambule, d'arriver au fait qui motive ces réflexions et qui nous a déterminé à écrire cette note au lieu de transcrire simplement la découverte de M. le Dr Gross.

Tous les archéologues connaissent, de nom au moins, la belle découverte d'objets de bronze dite de *Vaudrevanges*[1], signalée par M. Victor Simon, de Metz, et acquise, depuis, par le musée de Saint-Germain[2]. Ces objets, qui se montent à soixante et une pièces, avaient été enfouis au milieu d'un marais, comme il semble que quelques peuples septentrionaux ont eu l'habitude de le faire pour les dépouilles prises sur l'ennemi, quand ils voulaient les offrir à leurs divinités. C'est ce que j'appellerais volontiers *la Part des Dieux*. Les découvertes de ce genre sont fréquentes en Gaule[3]. Au nombre de ces objets étaient, avec quatre haches, une épée de bronze (fig. 54) de la forme la plus élé-

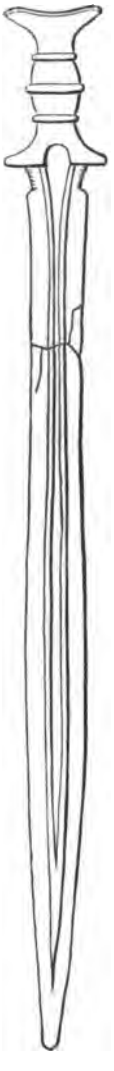

Fig. 54. Épée de Vaudrevanges.

1. Vaudrevanges près de Sarrelouis (en allemand *Wallerfangen*).
2. Voir cette découverte, au Musée, dans la salle V.
3. Voir, dans Paul Orose, l'intéressant texte signalé par M. Beauvois et dont

Digitized by Google

gante, quatorze gros bracelets et diverses pièces ayant évidemment appartenu au harnachement d'un cheval, entre autres quatre montants de mors en bronze[1] identiques au mors de Mœringen, sauf pour les dimensions, qui sont un peu plus petites. Le rapprochement de ces mors, ceux de Vaudrevanges et celui de Mœringen, la présence de l'épée,

Fig. 55. Mors de Vaudrevanges. $\frac{2}{3}$

véritable épée lacustre[2], ne permettent pas de mettre un seul instant en doute le synchronisme des deux découvertes. Il est dès lors permis d'affirmer que le mors de Mœringen était, comme celui de Vaudrevanges, le mors d'un cheval de parade, et avait appartenu à quelque membre d'une aristocra-

les archéologues du Nord ont tiré si grand parti. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en le reproduisant *in-extenso*. (Cf. Jules César, *B. G.*, VI, 17.)

Texte de PAUL OROSE. *lib.* V, *c.* XVI.

« Anno ab Urbe condita DCXLII, C. Manilius consul et Q. Caepio proconsul adversus Cimbros et Teutones et Tigurinos et Ambrones, Gallorum et Germanorum gentes... missi, provincias sibi Rhodano flumine medio diviserunt. Ubi dum inter se gravissima invidia et contentione disceptant, cum magna ignominia et periculo romani nominis victi sunt : siquidem in ea pugna M. Aurelius consularis captus atque interfectus est. Duo filii consulis caesi, octoginta milia Romanorum sociorumque ea tempestate trucidata .. Hostes binis castris atque ingenti praeda potiti *nova quadam atque insolita exsecratione cuncta quae ceperant pessumdederunt. Vestis discissa et projecta est, aurum argentumque in flumen abjectum, loricae virorum concisae, phalerae equorum disperditae, equi ipsi gurgitibus immersi, homines laqueis collo inditis ex arboribus suspensi sunt, ita ut nihil praedae victor, nihil misericordiae victus cognosceret.* »

1. D'autres mors en bronze analogues à ceux de Mœringen et de Vaudrevanges ont été signalés depuis la publication de cette note. Nous renvoyons pour plus de renseignements au beau travail de M. le sénateur J. Gozzadini : *De quelques mors de cheval italiques*, Bologne, 1875.

2. Voir fig. 48, p. 202, une épée lacustre, station de Mœringen, identique à l'épée de Vaudrevanges.

Digitized by Google

Fig. 56. Mors de la station lacustre de Mœringen (Suisse).

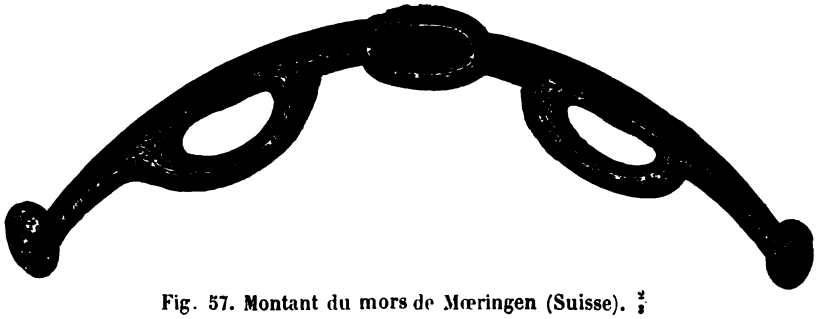

Fig. 57. Montant du mors de Mœringen (Suisse). $\frac{2}{3}$

Digitized by Google

tie religieuse ou guerrière dont les coursiers étaient, comme ceux que nous révèlent les disques de Vaudrevanges, couverts de harnais étincelants d'ornements d'airain; et, comme pour rendre cette vérité plus éclatante à tous les yeux, voici que, dans l'espace d'un mois, deux nouvelles découvertes, presque semblables et contenant les mêmes disques de bronze, les même barrettes de licou, les mêmes boutons de courroies, les mêmes pendeloques de harnais, sont annoncés au Comité des sociétés savantes, l'une par M. Cournault qui l'a achetée pour le Musée lorrain, l'autre par M. Bouillet qui en a fait

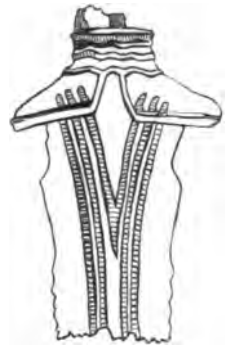

Fig. 58. — Poignée de bronze, lame de fer.

l'acquisition pour le musée de Clermont-Ferrand; et avec cet attirail équestre, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, d'un côté des faucilles en bronze absolument semblables à celles qui sont sorties de la station de Mœringen, de l'autre des bracelets qui rappellent ceux du dépôt de Vaudrevanges. En sorte qu'il est réellement impossible de supposer que le mors de Mœringen soit dans la station un objet adventice et d'un autre âge. Non, il est là avec des faucilles et des bracelets qui le dateraient en dehors même des raisons que M. le Dr Gross a données et qui lui ont permis d'affirmer qu'il faisait bien partie du groupe caractérisant l'âge du bronze des stations du lac de Bienne. Voici, de plus, qu'au dernier moment, mon honorable confrère de la Société des antiquaires, M. Pol Nicard, m'apprend que cette même *couche archéologique*,

Digitized by Google

comme on dit en Suisse, de Mœringen vient de livrer à l'étonnements des archéologues suisses une épée de fer (fig. 58) à poignée de bronze qui rapproche singulièrement cette station de celles de Grésine et de Châtillon (lac du Bourget), attribuées, avec raison, au premier âge du fer. Que de réflexions ces faits ne légitiment-ils pas !

La découverte à Mœringen d'une épée à lame de fer, calquée pour la forme sur les épées de bronze de la même station (fig. 54), constitue un fait analogue à celui que nous avons signalé à Hallstatt[1]. Le cimetière du Salzberg, à Hallstatt, et la station de Mœringen se trouveraient ainsi appartenir à la même période historique. J'écris « historique » avec intention, car personne jusqu'ici n'a fait remonter le cimetière de Hallstatt au delà de la fondation de Rome. C'est donc autour de cette date que doivent se grouper toutes nos hypothèses. Dès lors il est permis de rechercher si nous ne trouvons rien dans les auteurs anciens qui puisse avoir trait à ces découvertes. C'est une recherche que l'on a trop négligée jusqu'ici. Hérodote qui, comme on sait, connaissait cette particularité des stations lacustres[2], nous offre ailleurs un paragraphe qui semble bien s'appliquer à nos petits chevaux de Mœringen et de Vaudre-

1. Voir plus loin notre mémoire sur *les Tumulus de la commune de Magny-Lambert*. A Hallstatt, comme à Mœringen, ont été trouvées des épées *de fer* modelées sur les épées de bronze des mêmes stations.

2. Hérod., V, 16. Quoique ce chapitre d'Hérodote ait été souvent cité, il n'est peut-être pas inutile de le reproduire ici : « *Les Pœoniens des environs du mont Pangée, les Dobères, les Agrianes, les Odomantes et les Pœoniens du lac Prasias* (on voit qu'Hérodote en fait un groupe à part) *ne purent être absolument subjugués. Mégabyse essaya néanmoins de soumettre ceux-ci* (490 av. J.-C.). *Leurs maisons sont ainsi construites :* sur des pieux très élevés, enfoncés dans le lac, on a posé des planches jointes ensemble ; un pont étroit est le seul passage qui y conduise. *Les habitants plantaient autrefois ces pilotis à frais communs : mais, dans la suite, il fut réglé qu'on en apporterait trois du mont Orbelus à chaque femme que l'on épouserait. La pluralité des femmes est permise dans ce pays.* Ils ont chacun sur ces planches leur cabane avec une trappe bien jointe qui communique avec le lac ; et, dans la crainte que leurs enfants ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. *En place de foin ils donnent* aux chevaux (ils avaient donc aussi des chevaux comme les lacustres de Mœringen) *et aux bêtes de somme du poisson ; il est si abondant dans ce lac, qu'en y descendant par la trappe un panier, on le retire peu après rempli de poissons de deux espèces, dont les uns s'appellent* papraces *et les autres* tilons. » (Trad. Larcher.)

Digitized by Google

vanges. Il s'agit de la vallée du Danube. « On ne peut, écrit-il, rien dire de certain sur les peuples qui habitent au nord de la Thrace, parce que, au delà de l'Ister (le Danube), le pays est désert et inconnu; j'ai seulement ouï dire que là habitent les Sigynnes, qui s'habillent à la mode des Mèdes, et dont les chevaux, petits et camus, portent le poil long de cinq doigts. Ces chevaux n'ont pas assez de force pour porter un homme ; mais attelés à un chariot ils vont fort vite, et c'est la raison qui engage ces peuples à faire usage de chariots. *Les Sigynnes sont limitrophes des Vénètes,* qui habitent sur les bords de la mer Adriatique et ils prétendent être une colonie de Mèdes [1]. » La petite taille des chevaux des Sigynnes, la proximité où ces peuplades étaient des Vénètes, rendent tout simple le rapprochement de ce texte et des objets de harnachement dont nous nous occupons. Ce rapprochement est d'autant plus naturel que, suivant le même chapitre d'Hérodote, « les Ligures qui demeurent au-dessus de Marseille appellent Sigynnes les marchands faisant le commerce avec eux. » Ces Sigynnes traversaient nécessairement l'Helvétie pour se rendre à Marseille, et pouvaient y amener leurs chevaux. Peut-être faisaient-ils aussi le commerce d'armes de bronze, car Hérodote ajoute : « Les Chypriotes donnent ce nom de Sigynnes aux javelots, τά δόρατα ». Il n'est pas inutile d'ajouter que M. André Sanson, si compétent en pareil sujet, a déclaré depuis longtemps que nos petits chevaux, nos chevaux bretons en particulier et nos chevaux limousins, appartenaient à une race chevaline orientale amenée en Gaule par des tribus asiatiques, à une époque reculée [2].

Ces renseignements concordent et se complètent. Nous pouvons même suivre, avec Strabon, la présence de ces petits chevaux sigynnes jusque dans le Caucase. C'est la route na-

1. Hérod., V, 9. Apollonius de Rhodes, *Argon.*, II, 99, emploie également le terme Σίγυνος pour désigner l'arme avec laquelle les Bébryces de la mer Noire attaquent les Héros Minyens Suidas dit que les Macédoniens appelaient l'épée σιγύνη.

2. André Sanson, *les Migrations domestiques,* dans la *Revue de philosophie positive,* mai-juin 1872.

Digitized by Google

turelle des invasions. « Les Sigynnes, dit Strabon (XI, p. 520), qui, du reste, ont pris toutes les coutumes des Perses, se servent de petits chevaux (ἱππαρίοις) qui ont le poil épais, mais qui sont trop faibles pour être montés. Ils en attèlent quatre à une voiture. Ce sont des femmes que l'on exerce, dès leur enfance, à conduire ces attelages ; celle qui y réussit le mieux choisit le mari qu'elle veut. » Apollonius de Rhodes (VI, 320) les nomme parmi les riverains des bouches du Danube, en même temps que les Scythes et les Sindes. D'autres passages des historiens, géographes ou poètes de l'antiquité pourraient êtres cités à propos des habitations lacustres[1]. L'ensemble des témoignages ainsi recueillis semble déjà démontrer que le fait si heureusement mis en lumière par les belles découvertes du docteur Keller, de Zurich, était moins inconnu des anciens que ne le croient certains adeptes exclusifs de l'archéologie préhistorique.

Saint-Germain, 5 août 1872.

1. 1° Hippocrate, t. II, p. 61 de l'édition Littré, 184. — 2° Apollonius de Rhodes, *Argonautiques*, IV, vers 635. — Suidas, v° *Allobriges*. — Troyon a déjà cité les deux premiers textes. Un autre fait relatif aux Sigynnes est à noter, qui pourrait expliquer certaines particularités de déformations crâniennes constatées en Occident par les anthropologistes. « *On dit aussi*, ajoute Strabon, *que quelques-uns de ces peuples s'étudient à rendre les têtes de leurs enfants fort longues* (dolichocéphales) *et à faire en sorte que leurs fronts saillent au point d'ombrager le menton.* »

Digitized by Google

XII

L'INCINÉRATION EN ITALIE

PENDANT L'ÈRE CELTIQUE

PRÉAMBULE

Dans notre note sur *le bronze des pays transalpins*, nous avons dit qu'antérieurement à l'influence étrusque s'était répandue directement d'orient en occident, par la voie du Danube, une série d'objets de bronze d'une fabrication uniforme, dont les divers spécimens se rencontrent dans des tombes antiques, non seulement au nord des Alpes, mais au sud de ces montagnes, sur le territoire de l'ancienne Cisalpine, et même au delà jusque dans les Apennins. Il était nécessaire d'appuyer cette assertion sur des faits indiscutables, démontrant l'antériorité de quelques-unes au moins de ces sépultures comparées aux tombes étrusques de l'époque classique. Tel est le but du présent article. Il se rattache, d'ailleurs, directement à nos études celtiques par cette considération, que la couche profonde de civilisation que nous atteignons dans de pareilles recherches est justement celle à laquelle appartiennent, suivant nous, les tribus celtiques primitives. Or, nous le savons par le témoignage même des anciens aussi bien que par les inductions que l'on peut tirer déjà des découvertes archéologiques, les premières populations venues d'Asie en Europe, à l'époque où les métaux furent introduits dans nos contrées, apportaient en Occident une civilisation à peu près uniforme, même quand elles appartenaient à des groupes de race et de langue distinctes. Bien longtemps après, du temps de Polybe et de Strabon, quelques-uns de ces groupes, les plus tenaces dans leur affection aux anciens usages, se faisaient encore remarquer par la similitude du costume qu'un contact journalier avec la Grèce et Rome n'avait point altéré. Nous savons pertinemment, par exemple, que les Vénètes de l'Adriatique au temps de Polybe (150 ans av. J.-C.), et les Ligures ou Ligyens au temps de Strabon (siècle d'Auguste), avaient conservé les anciennes mœurs *celtiques*. « Les Vénètes, nous dit Polybe (II, 17), *quoique ne parlant pas le même idiome, ressemblent beaucoup aux Celtes pour le vêtement et les mœurs.* » — « *On compte dans les Alpes un grand nombre de peuples*, écrit à son tour Stra-

Digitized by Google

bon (II, v, 28), *tous Celtes, à l'exception des Lygiens ; encore ceux-ci, quoique de race différente, se rapprochent-ils beaucoup des Celtes par leur manière de vivre.* » (Trad. Tardieu, I, page 208.)

Nous pouvons donc espérer, en étudiant des cimetières de l'Italie septentrionale comme ceux de *Golasecca*, *Villanova* et *Chiusi*, y puiser un certain nombre de renseignements dont profiteront nos études *celtiques*. Quelques-unes de ces sépultures ont même été qualifiées de *celtiques* ou *gauloises* par les archéologues italiens [1]. En nous transportant à Chiusi dans de telles conditions, nous ne sortons pas de notre cadre.

SÉPULTURES PRÉ-ÉTRUSQUES DE POGGIO-RENZO

PRÈS CHUSI (ITALIE)

Dans une note que j'ai eu l'honneur de lire en 1873 devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je disais que le classement méthodique des antiquités connues jusqu'ici sous le nom d'antiquités étrusques démontrait que sous ce nom général se cachaient des antiquités probablement pélasgiques, ombriennes ou celtiques, en tout cas antérieures au grand développement de la puissance étrusque, et de provenance asiatique directe. Cette première civilisation, disais-je, me semble avoir été importée d'Orient en Italie toute faite, comme nous avons importé en Amérique la civilisation européenne après la découverte de Christophe Colomb. J'ajoutais que l'une des principales routes de cette importation avait été la vallée du Danube, voie qui semble, aux temps primitifs, avoir été aussi fréquentée que les voies de mer. Je mettais alors sous les yeux de l'Académie un ensemble de dessins représentant les urnes cinéraires et divers objets de bronze et même de fer, appartenant à un des cimetières de cette époque reculée. Les cimetières de cette catégorie, ajoutais-je, ne sont pas rares en Italie. En dehors de celui de Golasecca, non loin du lac Majeur, on en connaît plusieurs autres autour de Bologne et

1. Voir Biondelli, *Di una tomba Gallo-italica scoperta a Sesto Calende su Ticino*, Milan, 1867.

Digitized by Google

notamment celui de Villanova, déjà célèbre par les belles publications de M. le comte Gozzadini[1].

Il faut rattacher de plus à cette classe de cimetières pré-étrusques des découvertes moins nombreuses, mais non moins importantes, de vases funéraires semblables ou analogues, faites à Chiusi, Albano et Cære au midi, Sesto-Calende, Vadena, Matrai et Hotting au nord, c'est-à-dire jusque dans la vallée du haut Danube, autour d'Innsbrück. Nous avons de fortes raisons de croire que des antiquités de même ordre se retrouvent beaucoup plus avant à l'est, dans la direction du Caucase. C'est là un fait d'une réelle valeur historique et qui donne un corps, pour ainsi dire, aux récits relatifs à l'expédition légendaire des Argonautes. On sait que les Argonautes, d'après la tradition d'Apollonius, auraient exactement suivi la même voie. La distribution géographique d'une partie de ces antiquités en Italie semble, d'un autre côté, en rapport assez intime avec les mythes relatifs à l'établissement tant des Pélasges que des héros homériques dans ces contrées. Nous pouvons donc espérer savoir un jour, grâce à la découverte de monuments qu'il nous sera possible de toucher, de manier, d'étudier à loisir, ce qui se cache de réel au fond de ces antiques légendes. Ces cimetières ont encore un autre attrait pour nous, car, aux yeux de quelques archéologues italiens, ce seraient des cimetières ombriens ou celtiques. A tous ces points de vue, les champs funéraires auxquels je fais allusion sont des plus intéressants. Mais le premier point, le point capital, est de bien établir la date relative de ces antiquités, comme aussi leur aire géographique. Qu'elles forment un tout à part, distinct par la nature des poteries et des motifs d'ornementation, par les caractères du mobilier funéraire autant que par l'uniformité du rite religieux, qui est presque sans exception celui de l'incinération[2], cela ne fait plus de doute. Le mémoire de

1. *La Nécropole de Villanova, découverte et décrite par le comte et sénateur* Jean Gozzadini. — Bologne, 1870, édit. française.

2. L'inhumation n'apparaît dans ces cimetières que très tardivement, au moment où les populations primitives commencent à se mêler à d'autres groupes d'origine et de religion différentes, comme les Étrusques et les Gaulois.

Digitized by Google

M. le comte Conestabile que j'annonçais dans ma première note, et qui vient de paraître[1], lèverait les derniers scrupules s'il pouvait en exister encore dans quelques esprits. Mais sont-ce bien là des antiquités pré-étrusques, c'est ce qu'il faut exa-

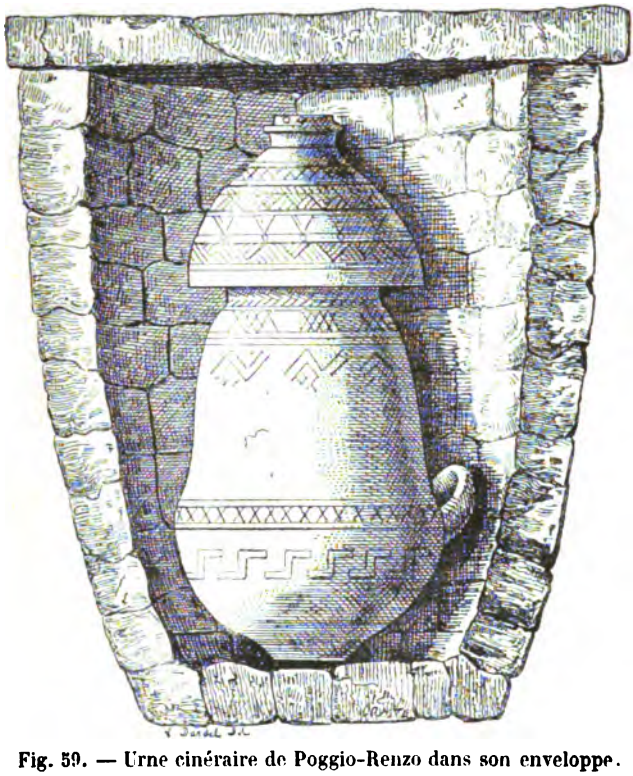

Fig. 59. — Urne cinéraire de Poggio-Renzo dans son enveloppe.

miner avant de nous demander si nous devons donner à ces antiquités le nom de pélasgiques, d'ombriennes, de celtiques ou de teucriennes.

Au mois de juin dernier, passant à Chiusi, je remarquai une dizaine d'urnes du type de Villanova encore en magasin[2].

1. *Sovra due dischi in bronzo antico-italici del museo di Perugia.* Torino, 1874.

2. Il paraît qu'il en a été découvert vingt-deux, mais plusieurs ont été dispersées. J'ai pu acheter pour le Musée de Saint-Germain une de ces urnes, qui était restée en la possession d'un marchand d'antiquités de la ville. D'autres sont aujourd'hui, je crois, au Musée de Florence.

Digitized by Google

M. le chanoine Broggi, directeur du musée municipal, leur donnait, comme tout le monde, le nom de vases étrusques. Est-ce à dire que ces vases provenaient des chambres sépulcrales de l'antique Clusium connues de tous les archéologues? Nullement. M. Broggi m'avoua qu'aucun de ces vases n'avait cette provenance ; que c'était toujours en dehors des chambres sépulcrales, en pleine terre, que ces urnes se rencontraient, protégées seulement par une légère enveloppe de galets (fig. 59) ou par de minces dalles de tuf. Suivant l'opinion la plus commune, ces ensevelissements étaient ceux des pauvres ou des esclaves. Cependant, me dit-il, il y a un fait qui pourrait faire croire à leur antériorité relativement à nos grandes chambres sépulcrales ; c'est celui-là même qui concerne les urnes que vous avez sous les yeux et qui gisaient sous les déblais d'une chambre étrusque évidemment creusée longtemps après le dépôt des urnes en ce lieu.

Un pareil fait ne pouvait manquer de me frapper. Il répondait trop bien à mes secrètes préoccupations pour que je ne cherchasse pas à l'éclaircir. Je demandai au chanoine Broggi une note détaillée à ce sujet, avec dessins et plans à l'appui. Il ne fit aucune difficulté de me la promettre, et c'est sa lettre et ses dessins que je publie aujourd'hui, avec commentaire.

Voici la traduction de la partie de la lettre du chanoine Broggi concernant la découverte de Poggio-Renzo :

« Un de nos fouilleurs trouva, il n'y a pas longtemps, quelques vases cinéraires dits de bucchero, *vasi di bucchero* (c'est le nom que l'on donne en Italie à une certaine catégorie de vases noirs), déposés dans des trous creusés à la manière de petits puits sur le dos d'une éminence naturelle, au point 2 du dessin annexé à ma lettre (fig. 60).

« Ces petits puits, chacun avec son ossuaire, étaient à la distance de $0^m,50$ les uns des autres ; mais il avait fallu, pour les découvrir, creuser quelquefois à une profondeur de $1^m,50$; quelques-uns cependant se rencontraient moins profondément. Ils étaient disposés à la file, sur trois rangs occupant la face sud-ouest du monticule. Les puits, garnis de petites

Digitized by Google

murettes en galets destinées à protéger les vases, mesuraient de 1 mètre à $0^m,50$ de profondeur sur $0^m,70$ à $0^m,37$ de large, suivant la dimension des urnes elles-mêmes.

« Cette enveloppe de pierres ou galets réunis sans ciment existait même sur les points où le tuf qui fait le fond du monticule était assez compact pour que les parois du puits n'eussent pas besoin d'être soutenues artificiellement. C'était donc un usage indépendant des exigences de solidité de la construction, et comme une enveloppe d'honneur pour le vase cinéraire.

Fig. 60.— Colline de Poggio-Renzo (près Chiusi).

« Les vases cinéraires ont de $0^m,52$ à $0^m,65$ de haut. Quelques-uns étaient couverts d'une plaque ou dalle en tuf. D'autres avaient pour couvercles des coupes de *bucchero* ou terre noire comme les vases, coupes qui ne paraissent pas toutes avoir été fabriquées à cet effet, mais avoir été destinées originairement à d'autres usages. Quelques-unes de ces coupes, cependant, sont de véritables couvercles (fig. 61 et 62). L'une d'elle a même une anse des plus remarquables dans sa grossièreté; cette anse est composée de deux figures debout s'embrassant, prototype d'une décoration fréquente sur

Digitized by Google

les cistes en bronze de la belle époque étrusque (fig. 61). L'art en est si primitif que l'on pourrait prendre les figures plutôt pour des ours que pour des hommes. On ne remarque pas sur les vases un art plus raffiné. Ceux qui ne sont pas simplement lisses (fig. 62) ont pour unique ornement des combinaisons de lignes au trait. Ces vases, sans exception, n'ont qu'une anse. Ceux qui originairement en avaient deux ont eu une des deux anses systématiquement amputée, ce qui s'est remarqué également dans une grande jarre où l'on avait enfermé un ossuaire avec un autre petit vase. Cette même particularité a été remarquée à Villanova sur des vases parfaitement semblables.

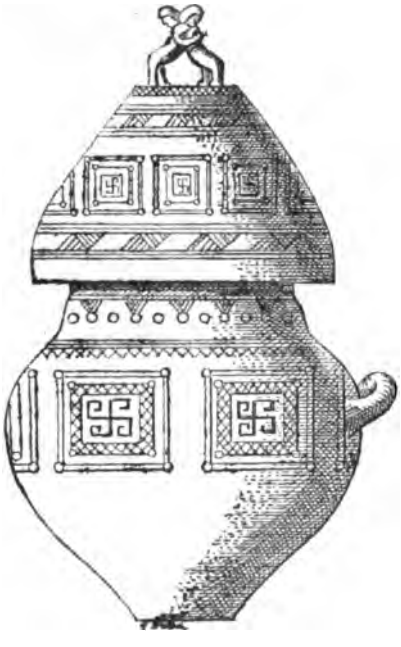

Fig. 61. — Urne cinéraire de Poggio-Renzo.

« Divers objets avaient été déposés dans les urnes de Poggio-Renzo. Ces objets ont également le plus grand rapport avec les objets trouvés à Villanova[1]. Ce sont particulièrement des débris de fibules et de rasoirs (*novaculae*), des chaînes à maille double et autres objets analogues. D'après la forme et l'art des vases, en l'absence absolue surtout de certaines classes d'objets appartenant à un art plus avancé et qui se retrouvent presque constamment dans les chambres étrusques, on peut affirmer la haute antiquité de ces sépultures. Mais il y a de ce fait une preuve décisive et qui justifie l'opinion que vous m'avez exprimée que ces urnes

1. Il faut ajouter : « et les objets trouvés dans les urnes cinéraires de Golasecca. » Le Musée de Saint-Germain possède une intéressante série de ces antiquités. — A. B.

Digitized by Google

appartiennent à la civilisation pré-étrusque; c'est que, dans les flancs de ce même monticule, à cinq ou six mètres en arrière des urnes (n° 1 du plan, fig. 60), on a trouvé des chambres funéraires d'une somptuosité et d'une richesse qui ne peuvent laisser aucun doute sur leur caractère véritable. Or, les déblais occasionnés par le creusement de ces chambres avaient été rejetés sur le petit mamelon n° 2 qui contenait les urnes, en sorte que la terre de tuf extraite des chambres étrusques était superposée à la couche de terre naturelle dans laquelle les puits cinéraires avaient été creusés et recouvrait ainsi les urnes sur une épaisseur de près d'un mètre. L'antériorité de ce premier ensevelissement est donc certaine. Des hommes qui font le métier de fouilleurs à Chiusi depuis de longues années, m'assurent que ce fait s'est reproduit déjà plusieurs fois dans des fouilles précédentes, mais qu'on négligeait et dispersait ces ossuaires comme n'ayant pas de valeur vénale. »

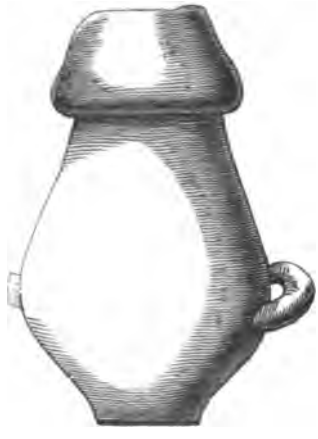

Fig. 62.
Urne cinéraire de Poggio-Renzo.

Ces renseignements sont des plus précis. Aux considérations d'ordre moral ou de pure esthétique longuement développées par M. le comte Conestabile, dans son récent mémoire, vient donc s'ajouter ici un fait matériel considérable, qui, s'il est exact, comme tout porte à le croire, résout définitivement la question. Ce fait, attesté par le chanoine Broggi, est aujourd'hui accepté sans réserves par M. Gamurrini, directeur du Musée étrusque de Florence[1]. Nous avons donc de très fortes raisons pour le considérer comme un fait acquis à la science. Toutefois, les conséquences qui en découlent naturellement sont si graves qu'un nouveau contrôle ne serait pas

1. Voir Conestabile, *Sovra due dischi*, etc., p. 28, note 5.

Digitized by Google

superflu; et nous nous permettons d'attirer sur ce point l'attention des jeunes archéologues français qui se trouvent maintenant à l'École française de Rome.

Mais déjà d'autres faits particuliers viennent ajouter leur témoignage à ceux que j'ai cités et affirmer le caractère extra-étrusque de nos urnes. C'est d'abord le contenu même de ces urnes, et avant tout la présence au milieu des cendres de nombreux rasoirs en bronze ou *novaculæ*. Je soupçonnais depuis longtemps que ces instruments n'étaient pas d'origine étrusque; j'avais interrogé à ce sujet M. le comte Gozzadini, qui en possède une douzaine dans sa collection provenant des fouilles de Villanova. M. Gozzadini m'avait répondu que la découverte de rasoirs semblables à Chiusi, la présence de plusieurs autres au Musée étrusque de Florence, ne lui permettaient pas d'entrer dans mes idées. M. Gozzadini croit à l'*étruscisme* du cimetière de Villanova. Il était naturel qu'il se refusât à penser que les rasoirs qu'il y avait rencontrés pussent ne pas appartenir à cette civilisation. Je ne me considérai cependant pas pour battu : j'eus recours à l'obligeance toujours si grande de M. le comte Conestabile, qui me paraissait moins engagé dans la question de Villanova. Voici la réponse de ce savant distingué, puisée pour Chiusi à la meilleure source, puisqu'elle est la conséquence d'une enquête faite par M. Broggi lui-même.

« Mon cher confrère et ami, M. Broggi, auquel, d'après vos instructions, je me suis d'abord adressé, m'a tout de suite mis au courant des faits concernant les rasoirs qui ont passé par ses mains, et des observations qu'il a pu faire personnellement. M. Broggi en a vu en tout environ une dizaine provenant des environs de Chiusi. Quatre de cette provenance sont au musée de Florence. Quelques-uns ont été cédés par M. Broggi à d'autres musées. Il lui en reste un seul, qui sera déposé au musée municipal. Dans ce nombre on ne compte que deux variétés, dont les dessins ci-exécutés à demi-grandeur vous donnent une idée suffisante (fig. 63, 64 et 63 [a]).

« L'une et l'autre de ces deux formes ne se rencontrent que

Digitized by Google

dans les tombeaux les plus anciens de la contrée, dans les tombeaux creusés à la manière de puits. Ceux de la forme n° 63, 63ᵃ (c'est-à-dire avec manche attaché à la demi-lune par

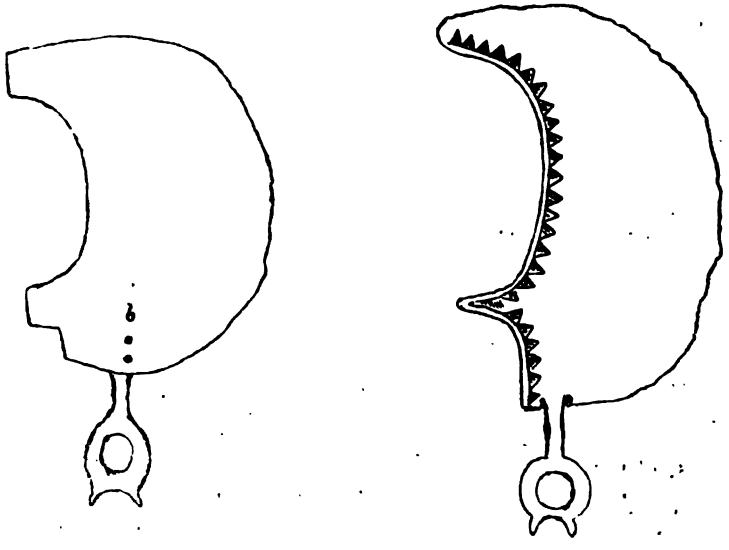

Fig. 63 et 64. — Rasoirs de Poggio-Renzo.

des rivets) ont été recueillis généralement dans des vases de *bucchero* comme ceux de la découverte de *Poggio-Renzo*, avec ornementations linéaires du genre archaïque que vous con-

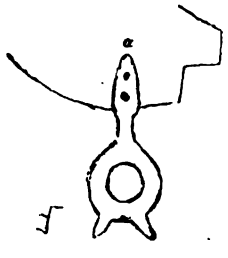

Fig. 63 . — Manche du rasoir.

naissez si bien[1] et qui compte comme élément la *croix gammée*. Ceux de la forme n° 64 sont plus souvent renfermés dans

1. Voir le mémoire précité de M. le comte Conestabile, *Due dischi*, etc., et particulièrement les neuf planches qui l'accompagnent.

Digitized by Google

de grandes jarres en terre contenant aussi des vases noirs, mais d'une forme plus régulière, plus variée et d'une pâte plus fine, ornée toutefois de la même manière, suivant le système linéaire, avec gravures à la pointe et non en relief.

« Il n'est jamais arrivé jusqu'ici de trouver ces rasoirs dans des tombeaux plus récents et plus grandioses, par exemple avec les vases de *bucchero* à relief, ou encore avec des vases peints et des urnes d'albâtre. D'après la classe des récipients dans lesquels les deux formes de rasoirs sus-mentionnées ont été trouvées, on pourrait peut-être supposer que la forme (63, 63ᵃ) est la plus ancienne ; mais, même en ne voulant pas tenir compte de cette observation locale, il est hors de doute, d'après les renseignements donnés par M. Broggi, que les rasoirs découverts à Chiusi proviennent tous de tombes et d'urnes de l'époque primitive et tout à fait archaïque. Cette communication ne manque pas, comme vous le voyez, d'intérêt pour vous, et il me semble qu'elle cadre bien avec vos vues et se trouve d'accord avec la direction et le but de vos recherches. A moi, elle me paraît précieuse en vue de la détermination de cette civilisation primitive rencontrée par les Étrusques et acceptée par eux au moment de leur apparition en Italie. »

On comprendra quelle importance j'attachais à la provenance des rasoirs dits étrusques, et l'insistance que je mettais à faire constater qu'ils ne sortaient pas des belles chambres sépulcrales qui caractérisent cette remarquable civilisation, si l'on veut bien se rappeler [1] que les stations où ces rasoirs se rencontrent au nord des Apennins, ainsi que le démontre une statistique qui comprend plus de deux cent cinquante observations, sont toutes, sans exception, pré-étrusques ou extra-étrusques comme les stations de la Cisalpine et probablement celtiques.

1° Cimetières à incinération de Villanova, Vadena, Matrai et analogues (comme les stations de la Cisalpine) ;

1. Voir plus loin mon *Mémoire sur les tumulus de Magny-Lambert.*

Digitized by Google

2° Stations lacustres de l'âge du bronze ou du premier âge du fer : en particulier les stations de Nidau et Mœringen (lac de Bienne), des Eaux-Vives (lac de Genève), de Grésine (lac du Bourget), de Peschiera (lac de Garde) ;

3° Tumulus de l'âge du bronze en Hanovre, Mecklembourg et Danemark ;

4° Tumulus du premier âge du fer, souvent avec la grande épée de fer à deux tranchants et à pointe mousse imitée de l'épée de bronze à soie plate, principalement dans les contrées orientales de la Gaule (Suisse, Jura, Côte-d'Or et Belgique).

Nous pouvons dire, en un mot, que les rasoirs de Poggio-Renzo, qui se retrouvent en nombre considérable dans les conditions que nous venons d'énumérer, ne se sont, au contraire, jamais rencontrés jusqu'ici ni dans les chambres étrusques proprement dites, ni dans les cimetières que nous regardons comme appartenant à une époque plus récente, comme les cimetières d'Alaise et d'Amancey (Doubs), de Haguenau, Rixheim et Hildosheim (Bas-Rhin), de Berru, Bussy-le-Château, La Cheppe, La Croix-en-Champagne, Saint-Étienne-au-Temple, etc. (Marne), pas plus qu'à Halstatt (Autriche), c'est-à-dire dans les cimetières où se fait quelquefois sentir l'influence étrusque.

Il est donc permis de dire que les mœurs particulières aux populations de Chiusi, à l'époque de l'ensevelissement de nos urnes, n'étaient ni celles des Étrusques de la belle époque, ni celles des populations de ce que l'on est convenu d'appeler *l'âge du fer*, tant de la Gaule que de l'Allemagne méridionale, avec lesquelles les Étrusques paraissent avoir eu de bonne heure le plus de rapports ; tandis que ces mœurs se retrouvent, au contraire, aux époques les plus reculées (âge du bronze et débuts de l'âge du fer) [1], chez certaines tribus spéciales s'échelonnant sur certains points des bords de la Baltique aux Apennins. Ces mœurs semblent donc appartenir

1. Il faut se rappeler que le fer était déjà commun, en Italie, pour le moins au xe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

à ce grand mouvement civilisateur dont je parlais dans ma première note et qui, venu directement d'Orient par deux voies différentes, a laissé des traces plus ou moins disséminées dans presque toute l'Europe, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, et paraît avoir été comme le point de départ de l'art étrusque.

Je n'ai pas la prétention de déterminer, pour le moment, d'une manière précise, à quelle civilisation orientale appartenaient spécialement les divers groupes que nous suivons ainsi du Danube aux Apennins, tout le long de l'ancienne voie Émilienne, que nous retrouvons d'un autre côté en Suisse, sur le Rhin et sur l'Elbe. Voyons cependant de quel côté peuvent être les probabilités, et s'il est possible de projeter sur cet obscur problème quelques rayons de lumière. Ces tentatives, quoique peut-être prématurées, peuvent avoir leur utilité en encourageant de jeunes archéologues à entrer dans cette voie féconde de la distinction des époques et de la comparaison des groupes homogènes dès les temps les plus reculés [1].

Et d'abord, qu'était Chiusi avant les Étrusques, c'est-à-dire à l'époque à laquelle appartennent nos urnes? Nous savons que Clusium s'était d'abord appelée Camars : « Ad *Clusium quod* Camars vel Camers *olim appellabant.* » (Tit. Liv., l. X, c. xxv.) Cluvier et Ot. Muller en concluent qu'il y avait là une ville ombrienne ou celtique dont les Étrusques se seraient emparés et à laquelle ils auraient imposé le nom de *Clusium*. D'après Servius, Clusius était, en effet, fils de Tyr-

1. Par *homogènes* nous entendons des cimetières où se pratique un rite funéraire unique. Ce caractère est des plus importants. Les obscurités qui enveloppent encore l'histoire primitive de l'Italie viennent surtout de ce que l'on n'y a guère étudié que des cimetières mixtes, des cimetières *urbains*, comme ceux de *Marzabotto* et de *la Certosa* près de Bologne. On sait quelle répugnance les tribus primitives, particulièrement les tribus pélasgiques, éprouvaient à aller perdre et anéantir, pour ainsi dire, leur personnalité dans la confusion des grandes villes. Les anciens cimetières des grandes villes, Rome et Bologne en particulier, devaient renfermer et renferment, en effet, les éléments les plus divers. On ne peut étudier sans crainte de méprise les populations primitives que dans les cimetières *ruraux*, par opposition aux cimetières *urbains*. A ce titre, la catégorie des cimetières dont nous nous occupons dans cet article est particulièrement importante.

Digitized by Google

rhénus. Ce changement de nom de la grande cité étrusque paraît significatif, et l'on est d'autant plus porté à y attacher de l'importance que nous savons que le même fait est signalé pour Cære avec des détails très précis. Cære s'était d'abord appelée Agylla pendant qu'elle était occupée par les Pélasges[1]; elle ne prit, comme nous le supposons pour Clusium, le

Fig. 65. — Urne de Cære.

nom de Cære qu'après la conquête étrusque. Or, nous avons cité plus haut Cære parmi les villes où se retrouvent des cimetières et des urnes identiques aux cimetières et urnes de Villanova et de Chiusi ; nous reproduisons ici, d'après M. Conestabile, une de ces urnes cinéraires (fig. 62). Personne, assurément, ne serait étonné que cette urne provînt

1. « Les Cæretani consacrèrent à Delphes le trésor dit des Agylléens, parce que leur patrie, appelée maintenant Cære, se nommait jadis *Agylla*. Elle passe pour avoir été fondée par des Pélasges. » (Strabon, p. 220.) Cf. Virg., *Æneid.*, VIII, vers 181 ; Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, l. III, c. 58.

Digitized by Google

de Poggio Renzo au lieu de provenir de Cære. Cære et Clusium peuvent donc être considérées comme liées l'une à l'autre par un passé pré-étrusque commun. Elles semblent avoir suivi la même fortune. N'est-il pas surprenant, après cela, de constater que ce sont les deux seules villes du territoire de la confédération étrusque qui, dans l'*Énéide*, portent secours aux Troyens et à Énée [1] :

Massicus aerata princeps secat æquora Tigri;
Sub quo mille manus juvenum, qui moenia *Clusi*
Quique urbem liquere Cosas.
(*Æneid.*, X, v. 166.)

Sequitur pulcherrimus Astur,
Astur equo fidens et versicoloribus armis.
Tercentum adjiciunt, mens omnibus una sequendi,
Qui *Caerete domo*, qui sunt Minionis in arvis.
(*Æneid.*, X, v. 180.)

Nous ne pouvons pas nous empêcher d'accorder à ces rapprochements une grande valeur historique; nous y sommes d'autant plus enclin que le nom de *Camers,* donné par Virgile à deux chefs latins, montre que ce nom avait une certaine célébrité :

Protinus Antaeum et Lycam, prima agmina Turni
Persequitur, fortemque Numam, fulvumque *Camertem*
Magnanimo Volscente satum, ditissimus agri
Qui fuit Ausonidum et tacitis regnavit Amyclis.
(*Æn.*, X, v. 561.)

Nous touchons donc, avec le héros Camers l'Ausonien, aux plus anciens souvenirs de l'Italie, comme nous le faisions tout à l'heure avec les deux cités Agylla et Camars : « Ad Clusium quod Camars vel Camers olim appellabant. »

Mais nous avons cité encore une autre ville voisine du Latium où des urnes analogues à celles de Camars et d'Agylla ont été également découvertes. Cette localité c'est l'antique Albe, Albe-la-Longue, la ville de l'Italie à laquelle se rattachent

1. Populonia, Pisa et Ilva, citées également par Virgile dans le même passage, n'étaient pas, comme on sait, au nombre des douze cités confédérées. C'étaient probablement des villes pélasgiques.

Digitized by Google

le plus intimement les légendes troyennes. Ne faudrait-il voir dans tous ces rapprochements qu'un jeu du hasard ?

Trois villes, Chiusi, Cære, Albano, nous offrent des cimetières identiques, appartenant à une époque reculée pré-étrusque ou extra-étrusque ; ces trois villes sont, dans l'*Énéide,*

Fig. 66. — Urne de Chiusi.

celles dont le sort se trouve lié à celui d'Énée. N'y aurait-il pas là une coïncidence bien singulière, s'il ne fallait y voir comme le souvenir et l'écho de faits réels, souvenir dont Virgile était si patriotiquement curieux ? Et si aucune autre ville étrusque de l'Étrurie centrale ne figure dans l'*Énéide*, n'est-ce pas que, à l'époque où nous transportent les traditions et les légendes, les Étrusques, les vrais Tusci, n'avaient

Digitized by Google

point encore paru sur la scène? Agylla, Camars, Alba Longa, villes pélasgiques, jouaient alors le rôle principal. Je livre ces conjectures à la méditation des historiens de l'Italie ancienne.

Il y a plus. Nous avons vu que le principal ornement, l'ornement capital, dirai-je, des urnes de Chiusi, de Cære et d'Albano était la croix gammée avec ses formes les plus variées, c'est-à-dire la croix simple comme dans l'urne de Cære (fig. 62), ou plus compliquée comme dans l'urne de Chiusi (fig. 58) et l'urne de même provenance, dont nous empruntons le dessin au récent mémoire de M. Conestabile (fig. 63)[1].

C'est exactement l'ornementation de la fameuse urne-cabane d'Albano publiée successivement par Visconti et M. le baron de Bonstetten[2].

Mais où donc retrouvons-nous une ornementation semblable?

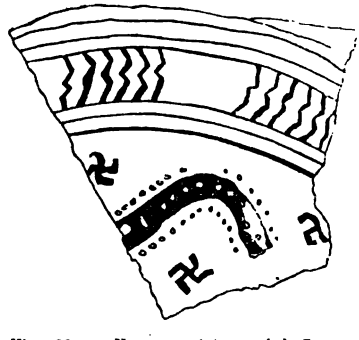

Fig. 67. — Fragment trouvé à Cumes.

1° A Cumes, sur de vieilles poteries « recueillies à une profondeur qui marquait l'établissement de sépultures de la plus ancienne époque, au-dessous des tombeaux de l'époque hellénique surmontés eux-mêmes de ceux de l'époque

1. *Sovra due dischi*, pl. V, fig. 1.

2. Alessandro Visconti, *Lettera al signor Giuseppe Carnevali di Albano sopra alcuni vasi sepolcrali*, pl. II et III. Roma, 1817; Bonstetten, *Antiquités suisses*, pl. XVII.

Digitized by Google

romaine »[1]; Cumes, ville qui, comme les précédentes, joue un rôle si important dans les traditions de l'*Énéide* :

Et tandem Euboicis *Cumarum* allabitur oris.
(*Æneid.*, VI, 2.)

2° A Hissarlik, sur un nombre considérable de fusaïoles et de vases découverts par M. Schliemann[2]. Nous reproduisons ici l'un de ces fragments de grandeur naturelle. Ce fragment a été recueilli à 16 mètres de profondeur[3], dans les soubassements de ce que M. Schliemann appelle le palais de Priam;

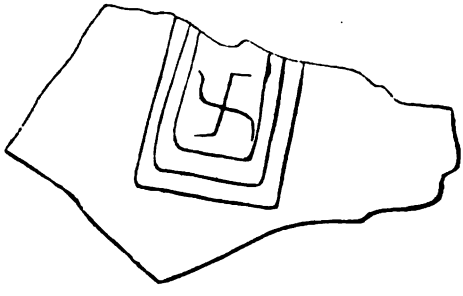

Fig. 68. — Fragment trouvé à Hissarlik.

3° Enfin, à Milo, à Chypre, à Athènes, sur des vases de la plus haute antiquité, et dans des localités où personne ne sera étonné de retrouver un fond de civilisation plus ou moins pélasgique, dans le sens le plus étendu du mot, c'est-à-dire antérieur à la civilisation hellénique[4].

Ce point de vue aurait besoin d'être développé. Nous nous contenterons de dire, aujourd'hui, qu'une vérité se dégage de toutes ces découvertes récentes : c'est que les légendes nous apparaissent de plus en plus, à mesure que l'histoire positive sort pour ainsi dire de terre, comme un langage figuré qu'il s'agit simplement de comprendre et qui cache des faits d'une saisissante réalité. Ajoutons que les décou-

1. Raoul Rochette, *Mém. de l'Inst. national de France. Académie des inscriptions*, t. XVII (1838), pl. IX, fig. 9.
2. Schliemann, *Ilios*, édit. française, *passim*.
3. Schliemann, *Atlas des antiquités troyennes*, pl. XXVII, n° 732 et *passim*.
4. Conze, *Zur Geschichte der Anfænge der griechischen Kunst* (Wien, 1870, pl. IV, V et VI.)

Digitized by Google

vertes dont nous venons de nous occuper semblent se rattacher très intimement à ce que nous appellerons, pour nous servir d'une expression suffisamment compréhensive, le cycle *teucrien* ou *pélasgo-celtique*[1]. Elles n'ont, au contraire, qu'un rapport très éloigné avec le mouvement de civilisation vraiment étrusque. Il suffit d'ouvrir les vieux annalistes de Rome pour se convaincre que l'archéologie est ici d'accord avec la tradition et l'histoire.

Saint-Germain, 11 mars 1874

APPENDICE

Les recherches exécutées depuis quelques années, tant dans la région pyrénéenne qu'en Bretagne, ont accru nos connaissances sur l'introduction des métaux en Gaule, sur les rapports qui existent entre ce fait et la modification des coutumes funéraires, sur la coexistence des anciennes populations néolithiques avec les nouvelles populations immigrées. Les lignes suivantes, où nous avons résumé les travaux de M. le colonel Pothier et de M. P. du Chatellier, sont extraites de notre *Rapport sur le concours des antiquités de la France*, présenté en 1884 à l'Académie des Inscriptions.

---

1. Il n'est pas inutile de faire remarquer que les *Teucriens* sont cités par Strabon avec les *Galates* au nombre des peuples qui ont joué dans l'histoire un grand rôle par leurs conquêtes ou leurs migrations lointaines. « Voulons-nous juger avec calme les choses de ce monde... il faut avoir toujours présents à l'esprit, non seulement les changements physiques du globe, mais les migrations des peuples... Plusieurs de ces faits ne seraient pas nouveaux pour la plupart de nos lecteurs, mais les migrations des *Cariens*, des *Trèves* (Cimmériens), des *Teucriens* et des *Galates*... ne sont pas si généralement connues. » (Strabon, liv. I, p. 61.) — J'ajouterai à propos de Cære un fait curieux, également rapporté par Strabon : ce sont les Cærétéens qui, après la prise de Rome par les Gaulois, avaient sauvé « avec les Vestales le feu sacré. » (Strabon, liv. V, p. 220.) Cela semble indiquer à Cære la persistance de vieux rites pélasgiques. Ce caractère pélasgique des Cærétéens a déjà été signalé par divers archéologues. On lit dans les notes de la traduction de Strabon par La Porte du Theil (t. II, p. 150, note 1) : « Les habitants d'Agylla, sous le nom de Cæretani, furent peut-être (de toute l'Étrurie) ceux qui conservèrent le plus longtemps des traces marquées des mœurs, des coutumes et de la religion des Pélasges. » Il y a évidemment là une piste à suivre.

Digitized by Google

I. — Le colonel Pothier est directeur de l'École d'artillerie de Tarbes. Il ne s'était jamais occupé d'archéologie, quand, en 1879, il reçut l'ordre d'établir, sur le plateau de Ger, des abris blindés d'où les officiers pussent observer, sans danger, les résultats du tir des bouches à feu. Pour établir ces abris, il lui fallut détruire quelques tertres composés de terres rapportées. Des pierres symétriquement rangées à la base de ces tertres, des débris d'ossements humains quelquefois calcinés, de nombreux fragments de vases en terre grossière, des morceaux de bronze et de fer lui firent conjecturer que ces tertres étaient des sépultures. Le colonel donna ordre que tout objet découvert fût soigneusement recueilli et déposé à l'École d'artillerie.

En 1880, notre regretté confrère Henri Martin passe à Tarbes, voit la collection naissante, en saisit d'un coup d'œil l'intérêt, encourage le colonel et lui promet son appui. Le colonel Pothier recevait, en effet, quelques semaines après, l'autorisation de comprendre les objets recueillis sur le plateau de Ger dans l'inventaire du matériel de l'État. L'intéressant petit musée de l'École d'artillerie de Tarbes était fondé.

Cette initiative, cette fondation sont déjà un mérite. Un mérite bien plus sérieux du colonel est, dès qu'il fut averti de l'intérêt que les hommes de science y attachaient, d'avoir organisé les fouilles méthodiquement, de les avoir conduites et poursuivies, pendant quatre ans, avec une intelligence et un soin dignes d'être proposés pour modèle.

Le colonel, nous l'avons dit, n'était pas archéologue. Les divisions et subdivisions quelque peu arbitraires de nos antiquités nationales en âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer lui étaient inconnues. Sans idées préconçues, libre de toute attache d'école, il fouille et observe en homme de science. Les résultats de ses observations, consignés dans quatre gros cahiers accompagnés de plans, coupes, photographies et cartes, ont été des plus féconds. Les conclusions, présentées avec réserve, sont nettes et claires.

En comparant entre eux les documents recueillis on est amené, dit le colonel Pothier, à diviser les tombelles en deux catégories bien distinctes. D'un côté les tombelles à *inhumation* avec chambre mégalithique et mobilier funéraire en pierre polie, sans mélange de métaux. Des vases en terre cuite de forme gracieuse, ornés, parfois, d'élégants dessins à la pointe, sont déposés près du mort. D'un autre côté, des sépultures *à incinération* recouvertes des mêmes tertres, mais sans chambres mégalithiques et avec mobilier funéraire non plus de pierre polie, mais de bronze et de fer souvent artistiquement travaillé. La céramique, au contraire, y est très grossière.

Des différences aussi sensibles dans le mode de sépulture et le caractère des rites funéraires sont nécessairement l'indice de différences notables dans l'état social des tribus qui ont élevé ces monuments, et cependant ces tribus semblent avoir vécu côte à côte : elles ont occupé la contrée à la même époque ou à des époques immédiatement voisines. Les ingénieuses observations du colonel Pothier ne permettent aucun doute à cet égard.

Digitized by Google

« Mes observations, écrit-il, me portent à admettre que nous avons là l'indice d'une transformation subite dans les mœurs de la contrée, transformation devant avoir pour origine l'arrivée d'un groupe nouveau de population qui ne s'est pas immédiatement mêlé aux indigènes. »

La géographie des tumulus de la seconde série permet même d'entrevoir quelle a été la ligne d'invasion. Nous rencontrons les mêmes tumulus à incinération, accompagnés du même mobilier funéraire caractéristique, en dehors des Hautes-Pyrénées et des Landes, dans la Haute-Garonne, le Tarn, le Cantal, pour les retrouver dans le Doubs et dans l'Ain. Nous saisissons ainsi les premiers éléments de l'histoire de l'une des migrations qui nous a apporté les métaux, en même temps qu'elle introduisait dans le pays de nouveaux usages relatifs au culte des morts.

L'importance de ces premiers résultats ne peut échapper à personne. La civilisation n'a point pénétré en Gaule d'un seul coup, ne s'est point développée partout sous une même influence. Les rapports des nouveaux venus avec les indigènes n'ont point été partout les mêmes. Des travaux tels que ceux du colonel Pothier font éclater cette vérité à nos yeux. Le sentiment de la réalité se substitue aussi aux théories vagues ; un jour nouveau est jeté sur ces antiques et primitives révolutions sociales auxquelles nous devons porter d'autant plus d'intérêt qu'il est probable que plusieurs de ces groupes exercent encore dans quelques-unes de nos provinces une influence sensible.

II. — Comme le colonel Pothier, M. P. Du Châtellier est un explorateur heureux de monuments gaulois, un observateur sagace. Il envoie au concours, à côté d'un mémoire publié en 1883 : *les Sépultures de l'époque du bronze en Bretagne*, une série de brochures antérieures dont le nombre ne s'élève pas à moins de dix-huit. Le mémoire de 1883 est comme un résumé de ces longues et patientes recherches. C'est à cet ensemble de travaux que la Commission a décerné la seconde mention honorable.

Si M. Du Chatellier avait pris le temps de condenser son œuvre en un seul volume, en lui donnant plus d'unité, il eût certainement disputé une des médailles.

M. Du Chatellier, dans ses conclusions appuyées sur des fouilles nombreuses, nous montre en Bretagne, et particulièrement dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, une époque où les rites funéraires de l'âge de la pierre et ceux de la période caractérisée par l'introduction des métaux et particulièrement du bronze, se confondent et se mêlent pour ainsi dire. Il ressort des faits observés par l'auteur que l'on s'est trop hâté d'assigner aux sépultures des deux époques des caractères absolument tranchés. Il y a eu au moins une époque de transition assez prolongée. Ce résultat est des plus importants.

M. P. Du Chatellier fait très bien voir que si l'inhumation était pratiquée en Bretagne comme dans le nord de l'Europe, comme dans le reste de la Gaule, d'une manière générale, à l'époque de la pierre polie, l'incinération prit place de bonne heure dans les habitudes de ces primitives

Digitized by Google

populations. Dans le Finistère, ce rite prédomina très vite. Il pénétra plus lentement, ce semble, dans le Morbihan. Jusqu'à quel point cette révolution religieuse est-elle liée à l'histoire de l'introduction des métaux en Occident ? On n'est point encore en mesure de le dire, bien que les deux faits paraissent connexes. Ce qui semble mieux démontré, c'est qu'en Armorique les introducteurs des métaux, au lieu de se tenir à l'écart des populations du rite mégalithique, comme dans les Pyrénées, ont plutôt fait alliance avec elles ou se les sont assimilées en acceptant au moins une partie des usages antérieurement consacrés.

Fig. 69. — *Tintinnabulum* de Vaudrevanges (cf. p. 222).

Digitized by Google

XIII

LES CELTES

PREMIÈRES TRIBUS CELTIQUES CONNUES DES GRECS

(Note lue à la Société d'anthropologie de Paris.)

PRÉAMBULE

Les questions celtiques ont toujours été classées au nombre des plus difficiles et des plus obscures. Cette obscurité qui les enveloppe ne tient pas seulement à l'éloignement des temps et à l'étendue géographique des pays où l'influence celtique s'est fait sentir. Elle tient surtout à ce que le problème a toujours été mal posé.

On a établi en principe, par exemple, que la Gaule tout entière avait été de très bonne heure couverte de populations celtiques et que tous les monuments primitifs de notre pays étaient également celtiques. Cette qualification leur est encore généralement donnée. Or, nous avons démontré que les soi-disant monuments celtiques appartiennent à une population, à une civilisation antérieure aux Celtes. Le docteur Pruner-Bey et le docteur Broca, d'un autre côté, ont prouvé que dès les temps les plus reculés plusieurs races très distinctes occupaient notre pays et se trouvent mêlées dans les monuments funéraires des Pyrénées aux Alpes, de la Méditerranée à l'Océan. Mais ces causes de confusion n'étaient pas les seules. Il en est une plus générale. Quant on songe à l'impossibilité où depuis deux cents ans les esprits les plus distingués, les plus sagaces, se sont trouvés de résoudre d'une manière satisfaisante aucune des questions relatives aux populations primitives tant de la Gaule que de la Grèce et de l'Italie, on est bien tenté de croire qu'il y a au fond de cette impuissance un défaut de méthode. Il ne suffit pas de raisonner juste pour arriver à la solution d'un problème, il faut que les termes en soient bien posés et surtout qu'ils soient réduits à cet état de simplicité qui écarte toute cause d'ambiguïté dans la série des syllogismes dont toute opération intellectuelle se compose. Bien définir les termes d'une question, telle est la première condition, la condition indispensable du succès.

Digitized by Google

S'est-on jamais demandé, avant d'entreprendre de pareilles recherches, quels sens successifs, précis ou conventionnels, les anciens avaient attachés aux ethniques *Celtes*, *Galates*, *Pélasges*, *Tyrrhéniens*, *Étrusques*, *Ombriens*, *Ligures*, et tant d'autres semblables, *Ibères*, *Cimmériens*, *Hyperboréens* et *Scythes ?* Non. Ces termes ont été acceptés presque sans discussion comme des termes simples. On leur a prêté une signification précise et définie qu'ils n'ont pas. Faut-il s'étonner qu'après avoir réuni les éléments divers et variés qui se cachent sous chacune de ces appellations on soit arrivé à des contradictions, à des impossibilités ? Pouvait-on aboutir à un autre résultat en essayant d'assembler ainsi en faisceau des éléments forcément disparates ? La condition même de ces dénominations ethniques appliquées à d'immenses territoires n'est-elle pas de couvrir sous leur apparente unité les diversités les plus grandes ?

Si l'on avait tenu un compte suffisant d'une vérité aussi simple, on se serait évité bien des labeurs, bien des anxiétés. Un nom commun peut être légitimement attribué à un groupe d'êtres à beaucoup d'égards dissemblables. Il suffit que ces êtres se rattachent les uns aux autres par une qualité commune. Les termes Francs, Chrétiens, Musulmans, Bouddhistes, ne prêtent point à la critique ; comment répondre cependant à qui demanderait, s'il s'agit du terme *Franc* par exemple, au sens où l'emploient encore aujourd'hui les Orientaux : Les Francs sont-ils blonds ou noirs ? grands ou petits ? quelle langue parlent-ils ? à quelle contrée particulière de l'Europe appartiennent-ils ? de quel pays sont-ils originaires ? Et de même pour les chrétiens, les musulmans, les bouddhistes ? — Vous n'auriez pas obtenu une réponse plus nette si, au temps de Strabon, vous aviez fait les mêmes questions au sujet des Éthiopiens, des Scythes ou des Indiens d'Éphore. De quel droit supposons-nous que la question est plus simple quand il s'agit des Celtes, des Pélasges ou des Tyrrhéniens ? La persuasion où l'on est que chacun de ces groupes parlait une même langue, fait illusion. Mais, d'abord, est-on bien sûr de ce fait ? et quand même les Pélasges, les Tyrrhéniens et les Celtes auraient parlé un même idiome indo-européen, en résulterait-il que chacun de ces groupes n'était pas composé d'éléments d'ailleurs divers ? Les Espagnols parlent de nos jours une langue néo-latine ; en sont-ils moins pour cela des Ibères mêlés à des Celtes ? Évidemment, la première question à poser, avant d'aborder un problème de cet ordre, est celle-ci : Jusqu'à quel point le groupe à examiner est-il homogène ? dans quelles limites et dans quel sens ? Cette question, je me la suis adressée du jour où j'ai abordé l'étude des populations gauloises. J'ai cru reconnaître d'abord, ainsi que je l'ai publié déjà, la dualité des Galates et des Celtes. Je crois plus fermement que jamais à cette dualité. La question des Celtes, même débarrassée de celle des Galates, m'a paru également devoir être divisée. Je me suis, en conséquence, posé les interrogations suivantes :

1° Quelles sont les premières tribus celtiques avec lesquelles les Grecs ont été en rapport ?

Digitized by Google

2° Que nous apprennent sur ces tribus les textes, les légendes, l'archéologie et l'anthropologie ?

3° D'où venaient ces tribus primitives : 1° celles de la Gaule méridionale ; 2° celles d'Italie ?

4° A quelle date les Grecs ont-ils commencé à connaître d'autres tribus que les tribus de la Narbonnaise et de la Cisalpine ?

5° A quelle date apparaissent les Galates, et que nous apprennent sur les Galates les textes et l'archéologie ?

6° D'où venaient les Galates : 1° ceux de la Gaule ; 2° ceux d'Italie ?

7° A quelle émigration peut s'appliquer le récit de Tite-Live : 1° A une émigration celtique ; 2° à une émigration galatique ; 3° à une émigration mixte de Celtes et de Galates réunis ?

Peut-on déterminer le centre de cette émigration ?

Ne faut-il pas y voir simplement une *légende* où les faits, comme dans toutes les légendes, sont confondus sans chronologie et sans géographie précise ?

8° Les textes postérieurs à César contredisent-ils les textes antérieurs et particulièrement les assertions de Polybe ?

J'ai l'intention d'entretenir aujourd'hui la Société de la première de ces questions spéciales.

PREMIÈRES TRIBUS CELTIQUES

CONNUES DES GRECS

Si nous nous bornons à réunir les témoignages antérieurs à la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère, époque où commence à s'opérer la confusion entre les deux branches les plus célèbres du grand tronc celtique, les Celtes [1] proprement dits et les Galates, nous arrivons aux conclusions suivantes.

Les Grecs, les seuls qui, dans l'antiquité, nous aient parlé des Celtes avant l'an 200, emploient ce nom de deux façons différentes et, comme dit Amédée Thierry [2], avec un double

1. Nous distinguons dans cette note, comme l'a fait, dans son *Dictionnaire archéologique*, la Commission de la topographie des Gaules, les Celtes des Galates ; mais, parlant ici en notre propre nom, nous ne craignons pas d'être encore plus explicite que dans les articles rédigés par nous au nom de la Commission.

2. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 8e édition, t. I, page 28.

Digitized by Google

sens : 1° sens restreint et s'appliquant à des populations géographiquement déterminées ; 2° sens indéterminé et conventionnel, s'étendant à un ensemble considérable de peuples dont le caractère vrai leur était inconnu. Dans le sens restreint, celui auquel nous devons évidemment attacher le plus d'importance, ce terme se rapporte exclusivement à des tribus ou nations (*nationes*, ἔθνη) occupant soit les rivages de la Méditerranée (Gaule méridionale), soit les vallées alpestres du Rhône, soit, enfin, quelques points du littoral oriental de la haute Italie, région que les Grecs paraissent même avoir spécialement désignée sous le nom de Celtique, Κελτία ou Κελτική[1]. Ces témoignages, il est vrai, ne sont pas nombreux, mais, comme ils sont les seuls parvenus jusqu'à nous, ils sont prépondérants. Passons donc en revue ces textes d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares.

Hécatée de Milet, qui écrivait vers 509 avant notre ère, est le plus ancien géographe qui ait mentionné le nom de la Celtique : Κελτική. Où place-t-il la Celtique? A proximité de la Ligurie : Μασσαλία πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικὴν (*Marseille ville de la Ligurie touchant à la Celtique*[2]). Μόνοικος (Monaco), qui vient ensuite, est également qualifiée de *Ligustique*[3]. La Celtique d'Hécatée ne s'étendait donc pas jusqu'à la mer[4].

Après Hécatée vient Scylax de Caryande, l'auteur du fameux Périple. On a beaucoup discuté sur la date et la valeur historique de ce Périple. On discutera probablement encore. Deux

1. Polybe, l. II, c. 32 ; l. III, c. 77 ; l. VII, c. 9.
2. Hecatæus, *Fragm. histor. græc.* Didot, t. I, p. 2, fragm. 22.
3. Id., *ibid.*, fragm. 23.
4. Sur une observation fondée de M. d'Arbois de Jubainville, nous avons retranché la mention de Narbonne (Ναρβών πόλις κελτική), mention faussement attribuée à Hécatée.

Cf. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 240 : « M. Müller donne, comme tiré d'Hécatée, un passage d'Étienne de Byzance où il est dit que Narbonne est un marché et une ville celtique. Il a emprunté cette erreur à Clausen, *Hecatæi Milesii fragmenta*, p. 46. Les cinq éditions d'Étienne de Byzance que j'ai consultées renvoient dans ce passage non à Hécatée, mais au IVe livre de Strabon (l. IV, c. 1, 6, 12, éd. Didot, p. 154.)..... La même observation avait été faite par M. Muellenhof. »

Digitized by Google

faits, toutefois, semblent acquis à la science : 1° le Périple, dans sa rédaction première, appartient au véritable Scylax, au Scylax contemporain d'Hécatée et dont parle Hérodote[1] ; 2° ce Périple a été remanié à plusieurs reprises, mais les derniers remaniements datent du règne de Philippe de Macédoine ou d'Alexandre le Grand (350 à 323 avant J.-C.). C'est donc un document relativement très ancien. Or, dans sa description de l'Italie, sur la côte orientale et un peu avant les embouchures de l'Eridan (le Pô), à la suite des Ombriens et des Étrusques, Scylax rencontre les Celtes. Suivons Scylax[2] dans son voyage le long des côtes.

« § 16. Après les Daunites viennent les Ombriens. La ville d'Ancône est sur leur territoire. Ce peuple adore Diomède, de qui il a reçu des bienfaits et qui a chez eux un temple. La navigation des côtes de l'Ombrie est de deux jours et une nuit.

« § 17. Les Tyrrhéniens, qui suivent les Ombriens, s'étendent de la mer Extérieure ou Tyrrhénienne à l'Adriatique[3].....

« § 18. Après les Tyrrhéniens sont les Celtes, restes de l'invasion. (ἀπολειφθέντες τῆς στρατείας.) Ils occupent les défilés, ἐπὶ στενῶν, jusqu'à l'Adriatique. Là commence à se dessiner la courbe du golfe.

« § 19. Après les Celtes sont les Vénètes, et le fleuve Éridan (le Pô) qui coule chez eux. On parcourt la côte des Vénètes à partir de Spina en un jour. »

Laissons de côté les difficultés que renferme ce texte, particulièrement le § 17 relatif aux Tyrrhéniens ; il n'en est pas moins évident qu'à une époque antérieure à Alexandre le Grand, des tribus portant le nom de Celtes, distinctes des Ombriens, distinctes également des Tyrrhéniens et des Vénètes, existaient entre Ancône et les bouches du Pô.

1. Herod., IV, c. 44.

2. Scylax, *Geographi Graeci minores*, édit. Gail, 1826, t. I, p. 244.

3. La fin de ce paragraphe nous est arrivée très altérée et très obscure ; elle nécessiterait une étude particulière, qui ne serait pas à sa place ici. Il semble qu'il y ait là confusion entre deux rédactions successives, l'une se rapportant à l'époque où les Tyrrhéniens occupaient tout le nord de l'Italie, l'autre à celle où déjà ils en avaient été chassés par les Celtes. Cf. Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, liv. VII, c. 3.

Digitized by Google

Les Celtes commencent en effet à jouer, vers cette époque, un rôle dans les affaires de Sicile et même dans les affaires de Grèce. Sur les trirèmes que Denys l'Ancien envoya au secours des Lacédémoniens, entre les années 390 et 370 avant J.-C., au rapport de Diodore de Sicile (XV, 47, § 7), se trouvaient déjà des Celtes. Xénophon (*Histoire grecque*, VII, 1, § 20) nous le dit en toutes lettres. « Les vingt trirèmes envoyées aux Lacédémoniens portaient des Celtes et des Ibères. Ἦγον δὲ Κελτούς τε καὶ Ἴβηρας. » C'est la troisième mention des Celtes. Xénophon était contemporain des événements et ami de Denys. Or, nous savons d'où venaient ces Celtes. Justin (liv. XX, § 5), qui leur donne le nom de *Galli*, nous l'apprend : « Dionysium gerentem bellum legati *Gallorum*, qui ante menses *Romam incenderant*, societatem amicitiamque petentes adeunt, gentem suam inter hostes ejus positam esse, magnoque usui ei futuram vel in acie bellanti, vel tergo intentis in proelium hostibus, affirmant. Grata legatio Dionysio fuit. » Il n'est pas défendu de voir dans ces Celtes, établis au milieu des ennemis de Denys, les Celtes de Scylax. Nous trouvons de plus, dans ce précieux renseignement, un indice des circonstances qui mirent pour la première fois les Grecs en rapport avec les bandes guerrières de race celtique qui devaient, dans la suite, figurer parmi les armées belligérantes de presque toutes les contrées méditerranéennes.

Il est à croire que Platon veut parler de ces Celtes (quatrième mention) dans son livre des *Lois* (I, p. 637)[1] où il accuse « les Scythes, les Perses, les Carthaginois, les Celtes, les Ibères et les Thraces, toutes nations belliqueuses, » de trop aimer le vin. Platon avait peut-être connu à Athènes quelques-uns de ces Celtes mercenaires dont parle Xénophon. Nous pouvons donc voir dans ce passage une allusion aux Celtes d'Italie.

Nous trouvons une cinquième mention des Celtes, ou plutôt de la Celtique, Κελτική (sens restreint), dans le Pseudo-

1. Platon, *Lois*, I, p. 637 ; édit. Didot, t. II, p. 272, et trad. de Cousin, t. VII, p. 36.

Digitized by Google

Aristote[1], *De mirabilibus auscultationibus*, § 86. L'auteur de ce recueil donne le nom de Κελτικὴ à la Gaule méridionale : « D'Italie, écrit-il, une voie dite *Héracléenne* pénètre en Celtique chez les Celto-Ligyes et chez les Ibères. »

Une sixième mention, de la même époque à peu près, se rencontre dans les fragments de l'Histoire d'Alexandre le Grand par Ptolémée, fils de Lagus (325-302 ans avant J.-C.)[2]. Les Celtes de l'Adriatique y sont nommés de la manière la plus précise, « οἱ περὶ τὸν Ἀδρίαν Κελτοί. » Il s'agit d'un fait qui se serait passé en 336. Ce texte nous a été conservé par Strabon.

Le septième écrivain que nous pouvons citer n'est plus un géographe ni un historien, mais un poète alexandrin, Apollonius de Rhodes. Nous n'en attachons pas moins aux vers suivants une grande importance.

Les Argonautes[3], après le meurtre d'Absyrte, sont poussés par des vents impétueux jusque dans le fleuve Éridan, près de l'endroit où Phaéton fut frappé de la foudre et où l'on recueille l'ambre. « Les uns, dit Apollonius, croient que cet ambre est le produit des larmes des filles du Soleil pleurant leur frère, mais les Celtes racontent, au contraire, que les larmes dont l'ambre est formé sont celles que répandit Apollon lui-même, lorsque, irrité de la mort de son fils Esculape et forcé par les menaces de son père de quitter l'Olympe, il se retira dans le pays des Hyperboréens. » Voici donc les Celtes dans la vallée du Pô. Cependant les héros Minyens, chassés par les exhalaisons infectes qui sortaient des marais, poussent leur vaisseau en avant et entrent dans un autre fleuve dont les eaux se mêlent en murmurant à celles de l'Éridan. « Ce fleuve porte le nom de Rhône. Il prend sa source aux extrémités de la terre, près des portes du couchant et du séjour de la nuit. Une de ses branches se jette dans l'Océan, l'autre dans la mer Ionienne en se confondant avec l'Éridan ; la troisième, enfin,

1. Arist., *lib. de Mirab. auscultat.*, édit. Beckmann, p. 175.
2. *Scriptores rerum Alexandri Magni*, édit. Didot, t. I, p. 25.
3. Apollon., *Argonaut.*, liv. IV, v. 610-619.

Digitized by Google

se rend par sept embouchures au fond du golfe de la mer de Sardaigne. Les Argonautes, ayant pris la première branche, se trouvèrent au milieu des lacs dont le pays des Celtes est couvert et risquaient, sans le savoir, d'être jetés dans l'Océan, d'où ils ne seraient jamais revenus, si Héra, descendant du ciel, n'avait du haut des monts Hercyniens fait retentir l'air d'un cri qui les remplit d'épouvante. En même temps elle les repousse en arrière, leur fait prendre le chemin par lequel ils devaient revenir dans leur patrie et les enveloppe d'un nuage, à la faveur duquel ils traversent, sans être aperçus, les tribus innombrables des Celtes et des Ligyens. Étant enfin parvenus à la mer, après être sortis du fleuve par l'embouchure du milieu, ils abordèrent heureusement aux îles Stœchades (les îles d'Hyères)[1]. » La position des Celtes est ici encore nettement déterminée.

Rappelons-nous qu'Apollonius écrivait à Alexandrie sous Ptolémée Évergète, 240 ans environ avant notre ère; qu'il traitait un sujet traditionnel, très populaire, et l'objet déjà de nombreux poèmes, dont le plus ancien paraît remonter à l'origine même de la poésie grecque[2]; que sa géographie est en général une géographie tout à fait rétrospective, homérique ou même anté-homérique, conforme à l'esprit de la légende ; qu'il n'est point vraisemblable que le poète alexandrin ait voulu faire parade de connaissances récentes qui, sans rien ajouter à l'intérêt du poème, auraient été un anachronisme choquant, et nous attacherons un grand prix à son témoignage. Ajoutons que les peuples dont le nom figure dans les

1. Nous nous expliquons difficilement pourquoi ces vers, d'un si grand intérêt historique, ne figurent dans aucun des recueils où ont été réunis les textes concernant les Celtes, ni dans les *Vindiciæ Celticæ* de Schœpflin, ni dans le premier volume des *Historiens de France* de Dom Bouquet.

2. Il ne faut pas oublier que, sans parler d'Orphée, le mythe des Argonautes avait été célébré, avant Apollonius, par Homère, Hésiode, Pindare, Onomacrite qui, sous Pisistrate, recueillit les fragments attribués à Orphée, Épiménide de Gnosse, Cléon de Curium et plusieurs autres. Hérodote nous apprend que le voyage des Grecs en Colchide et l'enlèvement de Médée étaient des faits connus des Perses eux-mêmes. On n'altère pas, sciemment, un mythe aussi ancien et aussi respecté.

Digitized by Google

Argonautiques appartiennent tous aux temps les plus reculés. Les vingt-quatre noms suivants en fournissent la preuve. Sont mentionnés successivement dans les Argonautiques : les Pélages, les Dactyles, les Bébryces, les Mariandyniens, les Chalybes, les Tibarènes, les Mossynèques, les Macrons, les Thyniens, les Mysiens, les Paphlagoniens, les Assyriens, les Sauromates, les Sintiens, les Sigynes, les Sindes, les Nestiens, les Illyriens, les Hylléens, les Ligyens, les Tyrrhéniens, les Phéaciens, les Curètes et enfin les Celtes.

Il est donc permis d'affirmer qu'au milieu du IIIe siècle avant notre ère, les Celtes de l'Éridan et des vallées du haut Rhône, les Celtes des grands lacs entre la forêt Hercynienne et la Ligurie, avaient déjà une réputation légendaire bien établie, qui permettait de leur faire jouer un rôle à côté des Ligyens dans des événements remontant au temps d'Hercule [1].

D'où venait cette grande réputation des tribus celtiques confinées dans les Alpes et rayonnant d'un côté jusqu'à la vallée du Pô, de l'autre le long de la mer de Narbonne jusqu'aux Pyrénées ? Nous sommes réduits sur ce point à des conjectures. Il est, toutefois, impossible de nier que ces tribus devaient avoir un caractère bien tranché et quelques qualités éminentes pour avoir ainsi frappé l'esprit des Hellènes. Le commerce de l'ambre était probablement, alors, entre les mains de ces Celtes de l'Éridan. La proximité où ils étaient des Sigynes [2] de l'Ister (Hérod., IV, 9), et leurs rapports très probables avec les Hyperboréens de la Baltique, justifient

1. Nous ne parlons pas d'un autre texte qui ferait remonter la présence des Celtes en Italie au règne de Romulus. Plutarque (*Romulus*, c. 17) raconte que le poète grec Simulus, dont malheureusement nous ignorons la date, attribuait aux Celtes, et non aux Sabins, la mort tragique de Tarpeia. Ce texte n'est peut-être pas tout à fait à dédaigner. Il pourrait être l'écho d'une antique tradition. Il ne faudrait pas oublier, toutefois, qu'en 524 (64e olymp.), suivant Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, VII, 3, les Tyrrhéniens occupaient encore les rivages du golfe Ionique, dont les Celtes, ajoute-t-il, devaient les chasser avec le temps.

2. Voir ce que nous disons de ces Sigynes dans notre article : *Deux mors de cheval*, etc.

Digitized by Google

cette hypothèse. Les Celtes des vallées du Rhône, les Celtes des grands lacs[1], pouvaient de leur côté (ce qui serait en même temps une explication des stations lacustres conforme aux idées de M. Desor[2]) se livrer à l'industrie du bronze. Les beaux spécimens d'armes et de bijoux[3], découverts tant dans les lacs de l'Helvétie que dans les contrées alpestres, militent en faveur de cette conjecture. Il faut reconnaître, en tout cas, que dans cette région nous sommes au milieu des plus anciens Celtes de l'histoire.

Trois textes encore, deux d'Hérodote, un d'Aristote, quoiqu'un peu plus vagues, constatent également la présence des Celtes aux sources du Danube ou dans les environs des Pyrénées. « Le fleuve Ister (le Danube), dit Hérodote[4] (440 av. J.-C.), prend sa source chez les Celtes, près de la ville de Pyrène, et traverse l'Europe par le milieu. » Et ailleurs[5] : « L'Ister, après avoir pris sa source chez les Celtes, les derniers des hommes à l'occident, si l'on en excepte les Cynètes, traverse l'Europe entière jusqu'au pays des Scythes, où il se perd dans la mer. » « De Pyrène, écrivait de son côté Aristote environ cent ans plus tard (Pyrène est une montagne située dans la Celtique au couchant d'été), sortent l'Ister et le Tartessus. » Nous sommes toujours dans la même contrée, quoiqu'un peu moins bien définie, entre les sources du Danube et les Pyrénées.

En dehors de ces témoignages recueillis dans Hécatée, Hérodote, Scylax, Xénophon, Platon, Aristote, Ptolémée fils

1. Apoll. Rhod., *Argon.*, IV, v. 634 :

Ἐκ δ' ἄρα τοῖο
λίμνας εἰσέλασαν δυσχείμονας, αἵτ' ἀνὰ Κελτῶν
ἤπειρον πέπτανται ἀθέσφατον.

2. E. Desor, *les Palafittes ou Constructions lacustres du lac de Neuchâtel*, p. 61 (1865) : « En présence de cette difficulté et de plusieurs autres encore que soulève l'idée d'*habitation*, nous nous demandons s'il ne s'agit pas peut-être de simples magasins destinés aux ustensiles et aux provisions. »

3. E. Desor, *le Bel âge du bronze lacustre en Suisse*, grand in-folio avec 6 planches, 1874.

4. Hérodote, II, c. 33.

5. Hérod., IV, c. 49.

Digitized by Google

de Lagus et Apollonius de Rhodes, nous ne rencontrons plus avant Polybe aucune affirmation précise.

A partir du siècle d'Alexandre, en effet, et même un peu plus tôt, les géographes commencèrent à abuser de ce nom de Celtes et à en faire le nom commun de toutes les populations de l'Ouest. Éphore (320 avant notre ère), dans le quatrième livre de son histoire, partageait la terre en quatre grandes régions, représentées par les Indiens à l'est, les Éthiopiens au midi, les Celtes à l'ouest et les Scythes au septentrion. « Les Indiens, dit-il[1], habitent les contrées où se lève le soleil et d'où souffle l'Apéliotes ; les Éthiopiens, le Midi, du côté du Notus ; les Celtes, l'Occident, du côté du Zéphyr ; les Scythes, le Nord, dans la direction de Borée. » C'est à partir de cette époque et par suite de cette géographie erronée, donnant un nom conventionnel à des pays inconnus, que la Celtique prit, dans l'esprit des historiens, des philosophes et des poètes, une extension illimitée, hors de toute proportion avec la réalité. Strabon[2] en fait la remarque : « Éphore, écrit-il en l'en blâmant, donne à la Celtique une telle étendue, qu'il attribue aux Celtes la majeure partie du pays que nous nommons Ibérie jusqu'aux colonnes d'Hercule. »

Un pareil enseignement, qui paraît avoir été celui que reçut Aristote, rendait bien vagues les observations particulières ayant trait aux diverses parties de ces vastes contrées. A quelle région du monde connu, par exemple, rapporter les paragraphes de l'*Histoire des animaux* (VIII, 28) où il est fait mention des Celtes et de la Celtique? Il ne peut plus être question d'aucune nation riveraine de la Méditerranée. « En Illyrie, en Thrace, en Épire les ânes sont petits. En Scythie et dans la Celtique il n'y en a point, à cause de la rigueur du climat. » Et ailleurs[3] : « L'âne est un animal froid, aussi ne peut-il se reproduire dans les contrées froides, à cause de sa nature frileuse, comme en Scythie

1. Ephor., fragm. 38. *Fragmenta histor. Græcor.*, éd. Didot-Müller, I, p. 243.
2. Strab., IV, p. 304.
3. Aristote, *De generat. anim.*, II, 5.

Digitized by Google

et chez les Celtes qui sont au-dessus de l'Ibérie, car ces pays sont froids. » Il n'est pas croyable qu'il s'agisse ici de la Gaule centrale, pas même de la Gaule septentrionale ; jusqu'où même faudrait-il aller dans le Nord pour trouver un pays où l'âne ne se reproduise pas ? Même embarras relativement à la phrase[1] où il est parlé des habitudes contre nature attribuées « aux Celtes, ainsi qu'à d'autres nations belliqueuses. » Il est impossible de prêter ce vice à tous les peuples de la Celtique d'Éphore indistinctement. Il serait souverainement injuste d'en accuser sans autres preuves les tribus du groupe restreint dont nous avons marqué plus haut l'aire géographique. Nous n'avons le droit d'appliquer le texte d'Aristote à aucune tribu celtique spéciale[2]. Les Celtes, dit ailleurs le même philosophe[3], « couvrent très peu leurs enfants. » Même difficulté de localiser un pareil renseignement.

Nous pouvons donc déterminer assez bien la position géographique des premières tribus celtiques connues des Grecs ; nous entrevoyons quelques-unes des causes qui ont pu attirer sur ces tribus l'attention de la colonie de Marseille ; mais nous ne savons, par le témoignage des anciens, rien de précis sur leurs habitudes et leurs mœurs. Les textes que nous venons de citer sont, en effet (beaucoup de personnes en seront peut-être étonnées), les seuls qui puissent passer pour incontestablement authentiques avant Polybe. L'archéologie et l'anthropologie nous restent heureusement comme une ressource efficace et capable de nous tirer peu à peu de cette ignorance.

En disant que les textes sont muets avant l'an 200, nous devons peut-être faire une réserve. Si nous ne trouvons pas d'autres textes où figure le nom des Celtes, il est utile de rappeler que des traditions très tenaces, et puisées à des

1. Arist., *Polit.*, II, 9.

2. Dans l'article *Gaulois* du *Dictionnaire archéologique*, nous avons supposé que ces habitudes honteuses étaient particulières aux bandes mercenaires qui s'étaient déjà mises au temps d'Aristote, en Sicile et ailleurs, au service des petits tyrans grecs. Nous conjecturions que ces bandes appartenaient au rameau *galatique*. C'est ce qui nous semble encore le plus probable.

3. Arist., *Polit.*, VII, 17.

Digitized by Google

sources très diverses, plaçaient dans cette même région des sources de l'Ister et du Rhône, dans la région des grands lacs où nous avons constaté la présence des Celtes, une autre nation encore plus anciennement célèbre et ne différant peut-être des Celtes que de nom : les Hyperboréens. Ma conviction est que plusieurs passages des écrivains anciens concernant les Hyperboréens ont trait réellement aux Celtes du Rhône. Je ne veux citer, aujourd'hui, que quelques vers extraits des Olympiques de Pindare (480 env. av. J.-C.)[1] : « Et Pise aussi m'ordonne de chanter, Pise d'où les hymnes divins s'élancent vers le vainqueur après que l'inflexible Étolien, qui juge les jeux de la Grèce, ministre fidèle des antiques lois d'Hercule, a déposé autour de sa chevelure et au-dessus des yeux le glorieux ornement du pâle olivier, l'olivier que le fils d'Amphitryon rapporta des sources ombragées de l'Ister, pour qu'il fût le signe illustre des victoires d'Olympie. Hercule obtint ce don du peuple des Hyperboréens qui adore Phœbus. »

Héraclide de Pont, au IVe siècle, confondait encore les Celtes avec les Hyperboréens. « Héraclide, nous dit Plutarque[2], rapporte dans son *Traité de l'âme* que la nouvelle arriva dans le Pont au moment même de l'événement qu'une armée venue du pays des Hyperboréens avait pris une ville grecque nommée Rome et située près de la grande mer. » Et Plutarque ajoute qu'Aristote donnait le nom de Celtes à ceux qu'Héraclide appelait Hyperboréens.

Nous avons donc le droit de croire que l'auréole religieuse dont le nom des Hyperboréens fut de si bonne heure entouré en Grèce avait pu ne pas nuire à la grande renommée des Celtes des bords du Rhône. Nous n'en tirerons pas d'autres conséquences pour le moment.

Mais une autre raison, non moins forte peut-être que les précédentes, nous pousse encore à limiter l'habitat des vrais Celtes, des Celtes restreints d'Hécatée, de Scylax et de la légende argonautique, aux contrées dont nous venons de

1. Pindare, *Olymp.*, III, v. 15.
2. Plutarque, *Camille*, XXII.

Digitized by Google

parler : c'est que les anciens, à cette première période (de 600 à 200 av. notre ère), ne connaissaient, sinon très vaguement, aucun des peuples situés au nord des Cévennes et de l'Ister. Or, à moins de confondre les Celtes primitifs avec les Thraces, les Sigynes, les Illyriens, les Ligyens, les Vénètes ou les Étrusques, ce qui est impossible, nous ne voyons pas dans la direction indiquée, en dedans des limites du monde connu des anciens, où nous pourrions les placer, sinon dans le Tyrol, l'Helvétie, les Alpes, la vallée du Pô et les rivages de la Gaule méridionale, de Marseille aux Pyrénées où ils étaient mêlés aux Ibères.

Les premiers renseignements des Grecs sur les Celtes ne peuvent avoir été recueillis qu'entre ces limites très nettement tracées, en dehors des données traditionnelles applicables aux Hyperboréens de la Baltique, avec lesquels le monde grec avait été en rapport de très bonne heure. Ce fait est confirmé par les témoignages concordants de Polybe, de Diodore et de Strabon. « Si nous tirons de l'extrémité méridionale de l'Imaus une ligne qui, suivant le cours de l'Oxus jusqu'à la Caspienne, traverse cette mer et se joigne de l'autre côté au Caucase, en se prolongeant au delà du Pont-Euxin jusqu'aux bouches du Danube et de là jusqu'à Narbonne, nous aurons pour les temps antérieurs à Polybe la limite de la lumière et des ténèbres, de la fable et de l'histoire [1]. » « Les pays situés au-dessus de cette ligne, dit Polybe [2] (qui, partant de Narbonne, ne la conduit qu'au Tanaïs, parce que dans ce chapitre il ne s'occupe que de l'Europe), nous sont complètement inconnus. Ceux qui parlent de ces régions n'en savent pas plus que nous; ils débitent des fables. » Ces pays avaient été, en effet, tout récemment découverts. « Les contrées baignées par le grand Océan, ajoute-t-il (au nord de l'Ibérie), n'ont pas de dénomination commune, κοινὴν μὲν ὀνομασίαν οὐκ ἔχει, parce

1. C'est ce que nous enseignait déjà en 1837, au lycée de Rennes, notre regretté maître J.-M. Le Huérou, mort avant que l'on ait rendu justice à son incontestable talent.

2. Polybe, III, 38.

Digitized by Google

que la découverte en est toute récente[1]. » Deux autres textes bien connus, mais que l'on ne saurait trop citer, l'un de Diodore, l'autre de Strabon, achèvent la démonstration en localisant nettement les Celtes dans le Midi. « Il est utile, écrivait Diodore (50 ans environ avant notre ère), de définir un point ignoré de beaucoup de personnes : on appelle Celtes les peuples qui habitent au-dessus de Marseille, entre les Alpes et les Pyrénées[2]. » Les populations situées plus au nord, ajoute-t-il, sont distinctes des Celtes et de race différente, ce sont des Galates. Strabon, de son côté, une cinquantaine d'années plus tard, après avoir décrit la Gaule entre Narbonne et les Alpes au-dessous des Cévennes, termine ainsi le chapitre Ier de son IVe livre : « Ici finit ce qui se rapporte aux peuples de la Narbonnaise, c'est-à-dire aux Celtes, pour me servir de l'ancienne dénomination; car j'ai idée que c'est aux habitants de ladite province que les Grecs ont emprunté le nom de Celtes[3], qu'ils ont étendu ensuite à toute la Gaule. »

Nous ne disons pas nous-même autre chose, plus de dix-huit cents ans après le grand géographe grec. Il n'en faudrait pas conclure, sans doute, qu'il n'y avait de Celtes que dans ces contrées restreintes, mais que là seulement ils avaient été bien connus dans le principe, que là était le foyer primitif de rayonnement des Celtes du sud-ouest. Ce résultat ne paraîtra certainement pas insignifiant aux anthropologistes et aux archéologues. Ils comprendront quelles conséquences importantes en découlent[4].

Saint-Germain, le 12 décembre 1875.

1. Polybe, III, 37.
2. Diodore, V, 32.
3. Strabon, IV, p. 189.
4. Voir notre carte archéologique de l'Europe au IVe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

Digitized by Google

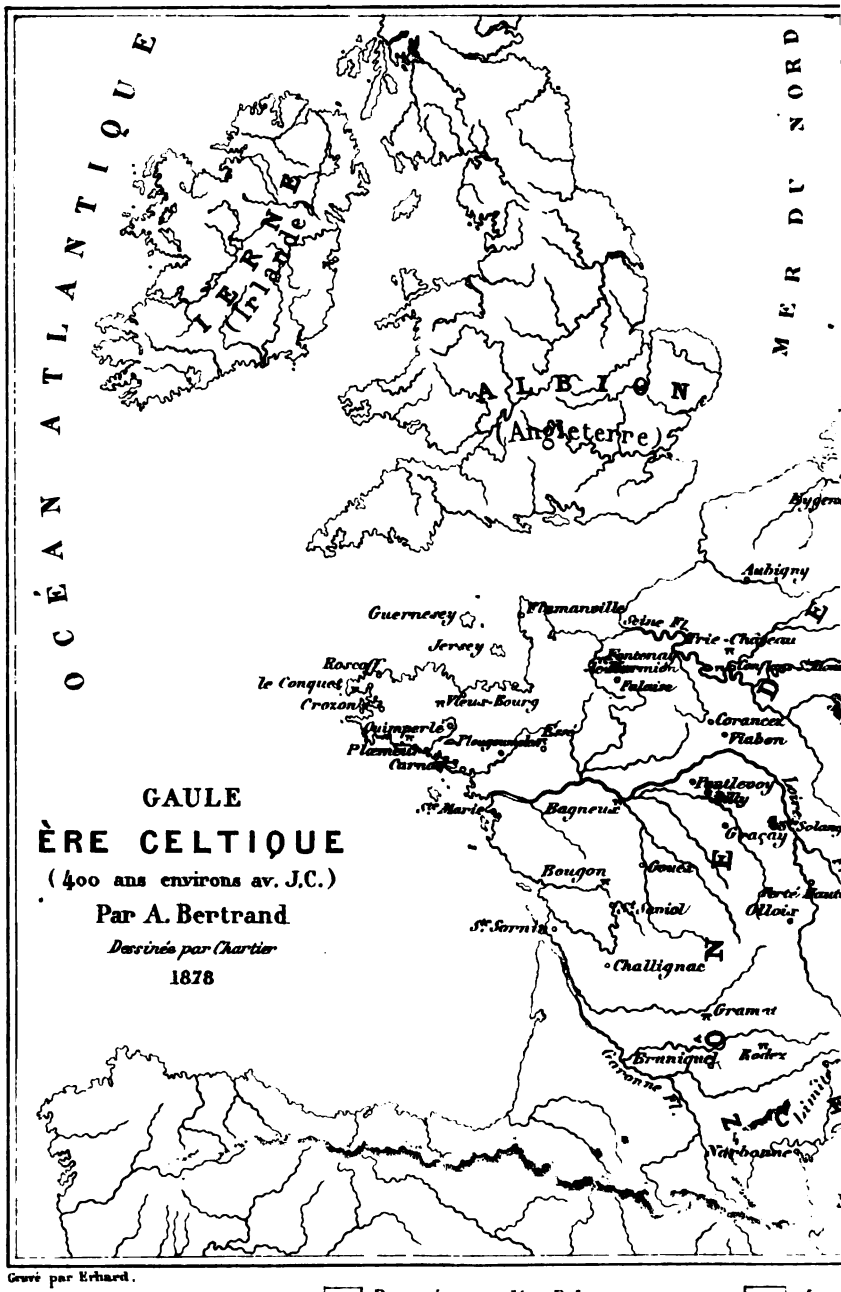

GAULE

ÈRE CELTIQUE

(400 ans environs av. J.C.)

Par A. Bertrand

Dessinés par Chartier

1878

Gravé par Erhard.

Rase pierre polie : Dolmens (Populations innommées)

Jaun (Celt

Digitized by Google

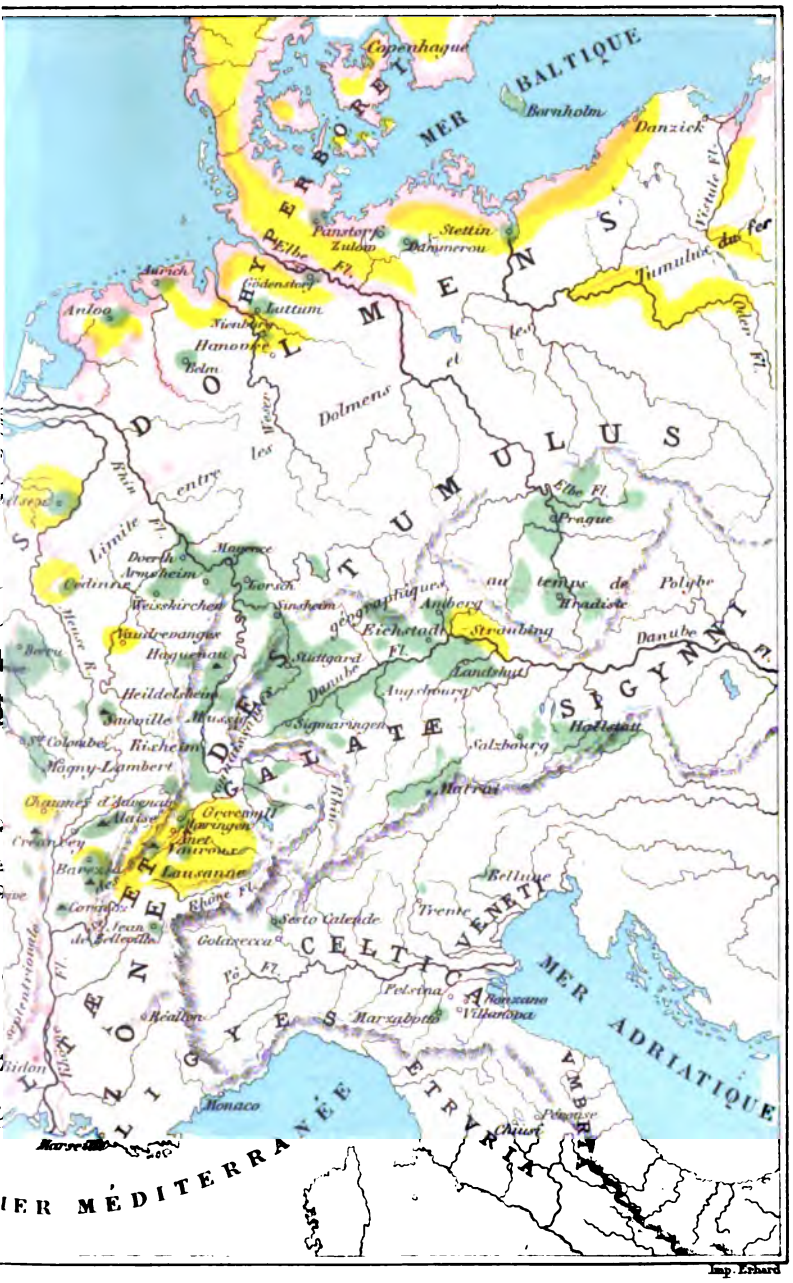

Imp. Erhard

: région du bronze
s et Hyperboréens)

Vert région du fer (Galates) { Tumulus. Cimetières.

Digitized by Google

XIV

ÈRE GAULOISE

LES ARMES DE FER

A l'ère celtique succède l'ère gauloise. Cette division s'impose d'elle-même. Si l'ère celtique se caractérise nettement par l'introduction des métaux, bronze, or et fer, avec prédominance sensible du bronze, qui est encore, comme aux temps homériques, le métal des armes offensives, l'ère gauloise se distingue par la prédominance du fer et plusieurs autres modifications notables dans les habitudes, les mœurs et l'industrie de nos pères. L'épée de bronze disparaît. L'inhumation sous tumulus ou l'inhumation en pleine terre remplace l'inhumation dans les chambres mégalithiques ou l'incinération. Le costume change comme les rites religieux et le mobilier funéraire. La fibule ou agrafe indiquant l'usage du plaid (le *sagum*) devient fréquente. Le *torques* fait son apparition ; il orne le cou du guerrier. Durant cette période, les tribus dominantes sont presque exclusivement guerrières : une tombe sur quatre dans les cimetières du département de la Marne est la tombe d'un homme d'armes; l'épée, le poignard, le bouclier qui gisent à côté du mort ou le recouvrent, ne laissent aucun doute à cet égard. Quelquefois le chef se fait reconnaître au milieu de ses soldats. Couché sur son char dans une tombe entourée d'un fossé circulaire [1] et recouverte d'un tumulus, il domine encore la contrée du fond de son sépulcre. Près de lui sont les dépouilles rapportées de ses expédi-

1. Voir plus loin : *le Casque de Berru.*

Digitized by Google

tions[1] et dont il n'a pas voulu qu'on le séparât, même après la mort. D'un autre côté, la croupe de nombreuses collines est fortifiée suivant un système de murailles décrit par César, et dont les archéologues ont déjà découvert sept beaux spécimens dans sept localités différentes[2]. La céramique change de style et devient particulièrement abondante et originale[3]. Enfin la monnaie commence à circuler en Gaule[4]. Un autre fait est à noter, de grande importance. Le centre de la civilisation des temps primitifs, civilisation de la pierre polie et des monuments mégalithiques, était dans les contrées occidentales de la France. La civilisation de l'ère celtique s'épanouissait surtout au midi et au sud-est, dans la Narbonnaise, en Helvétie, dans la Cisalpine. La région par excellence de l'ère gauloise est l'est de la Gaule, la région qu'occuperont plus tard les Francs et les Bourguignons.

Supposons, ce qui n'est pas prouvé, que d'une ère à l'autre la langue n'ait pas changé; que l'antique population sédentaire, cette population à demi esclave, suivant l'expression de César (*B. G.*, VI, 13) : *Plebes paene servorum habetur loco*, ne se soit pas beaucoup modifiée et soit restée au fond la même; les changements que nous venons d'énumérer ne suffisent-ils pas à nous fournir les éléments d'une ère nouvelle? La population n'a pas changé en Gaule sous la domination romaine : nous avons une ère romaine parfaitement caractérisée. La langue n'a pas changé à la suite de la domination franque : nous avons pourtant une ère mérovingienne dont personne

1. Voir plus loin : *le Vase de Græckwyl.*

2. Voir l'intéressant mémoire de M. Castagné sur *les Ouvrages de fortifications des oppidum gaulois.* Tours, 1876. — Un huitième *oppidum* a été découvert depuis au Catelet près de Sedan, 1887.

3. Voir les 500 et quelques vases du musée de Saint-Germain appartenant à cette période.

4. Contrairement à l'opinion commune, l'usage de la monnaie paraît avoir été introduit en Gaule par les Gaulois du Danube. L'influence de Marseille n'a été, sous ce rapport, qu'une influence secondaire et beaucoup moins générale. C'est ce qui explique l'époque tardive à laquelle apparaissent les monnaies gauloises. Les monnaies grecques circulaient dans les comptoirs marseillais de nos côtes méridionales plus de deux cents ans avant qu'ait été frappée la première pièce vraiment gauloise.

Digitized by Google

ne conteste la légitimité ! L'on reconnaîtra bientôt, nous l'espérons, la nécessité d'admettre une ère gauloise, distincte à la fois de l'ère des monuments mégalithiques et de l'ère celtique.

Un examen attentif des salles du musée de Saint-Germain, classé chronologiquement et par séries, suffira, croyons-nous, à convaincre les plus incrédules. Chaque salle a son caractère; les antiquités d'une salle ne ressemblent point à celles de la salle suivante. D'une salle à l'autre tout change, ou, du moins, se modifie. Quel intérêt pourrait-il y avoir à confondre sous un même nom des civilisations dissemblables? Ces vérités ne se feront sans doute jour dans les esprits que peu à peu. Nous avons nous-même hésité quelque temps à nous rendre à l'évidence. Telle est la force d'un préjugé fortement enraciné ! Mais nous ne doutons plus. Nous avons confiance que, sous peu, cet état d'esprit sera celui de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de France. Les articles qui suivent donneront une idée des antiquités qui appartiennent à cette période. Dans notre *Mémoire sur les Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert,* nous croyons avoir démontré que les tumulus de cette catégorie forment un groupe à part, *sui generis*, ayant une aire géographique assez bien déterminée et dont il n'est pas impossible de fixer approximativement la date. Les objets découverts sous ces tumulus révèlent d'ailleurs des relations étendues dans des directions très diverses et telles qu'il convient à des tribus habituées aux expéditions lointaines. Nous ne craignons plus de dire, aujourd'hui, que ces tombes renferment la dépouille mortelle de chefs galates. Nous y verrions volontiers les *Gaesates* de Polybe. L'étude du tumulus de Græckwyl nous révèle un fait auquel nous devions nous attendre, la présence au fond de ces sépultures d'objets d'art, trophées de victoire, rapportés de pays plus avancés en civilisation que la Gaule. On ne peut guère contester le caractère étrusque du vase de Græckwyl, ni lui assigner une date inférieure au IVe siècle avant notre ère : le siècle des grandes expéditions d'Italie. Nous voyons là une confirmation de la doctrine que nous soutenons. Le casque de Berru nous montre

Digitized by Google

que l'Italie n'était pas le seul objectif des Gaulois. L'examen de ce casque de style oriental, comme celui d'Amfreville dont on ne doit pas le séparer, suivant la remarque judicieuse d'Adrien de Longpérier, permet de penser que des contingents en rapport de commerce ou autres avec la haute Asie figuraient, peu de temps encore avant la conquête romaine, dans les armées gauloises. La tombe de Berru semble, en effet, d'une époque plus rapprochée de nous que le tumulus de Græckwyl et nous fait penser aux expéditions d'Orient. D'un autre côté, des armes d'un caractère gaulois incontestable se sont rencontrées dans un des grands cimetières mixtes[1] de la haute Italie, le cimetière de Marzabotto près Bologne.

Ces résultats, sans doute, ne sont pas définitifs; mais nous y voyons des indices précieux de nature à encourager les travailleurs qui voudraient entrer dans cette voie de recherches. Il y a là, pensons-nous, une utile préparation aux travaux d'ensemble que l'état de la science rendra bientôt possibles. Le dernier article a trait aux Gaulois en général et à la légende popularisée par Tite-Live, dont nous contestons la valeur en tant que récit précis et daté, sans toutefois prétendre qu'aucun fait historique, réel et important ne se cache sous cette antique et curieuse tradition. Nous aurions voulu faire, dans ce volume, une part plus large aux cinquante et quelques cimetières gaulois du département de la Marne, si intéressants pour l'histoire des derniers temps de l'indépendance gauloise. Mais l'espace nous manque. Nous renvoyons aux travaux spéciaux publiés sur ce sujet[2].

Saint-Germain, 19 mars 1876.

1. Nous appelons cimetières *mixtes* les cimetières où ont été déposés les restes mortels de populations non homogènes, comme sont presque toutes les populations urbaines, et où, par exemple, à côté d'Italiotes incinérant leurs morts, se trouvent, comme à Marzabotto, des Galates ou autres qui inhument. Nous avons déjà fait remarquer que les cimetières ruraux, comme le cimetière de Golassecca, étaient au contraire généralement homogènes (cf. plus haut p. 240). Ces champs funéraires étaient les cimetières de populations non encore mêlées.

2. Voir les *Mémoires de la Société Éduenne*, t. III et IV (nouvelle série), et les dernières publications de la *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*.

Digitized by Google

XV

LES TUMULUS GAULOIS

DE LA

COMMUNE DE MAGNY-LAMBERT
(COTE-D'OR)

FOUILLES FAITES SOUS LE PATRONAGE DE LA COMMISSION DE LA TOPOGRAPHIE DES GAULES

(Lu à la *Société des antiquaires de France* en 1873.)

PRÉAMBULE

En juillet dernier (1872), M. Edouard Flouest, notre confrère, sollicitait le patronage de la Commission de la topographie des Gaules en vue de faire exécuter des fouilles dans un certain nombre de tumulus que lui avait signalés M. Gaveau, propriétaire, résidant depuis longtemps sur la commune de Magny-Lambert. M. Flouest envoyait à l'appui de sa demande deux mémoires manuscrits, dont l'un surtout, intitulé le *Tumulus du bois de Langres* [1], donnait une haute idée de l'importance des sépultures qu'il s'agissait d'explorer. Sur le rapport de la Commission, M. le ministre de l'instruction publique voulut bien autoriser une dépense de cinq cents francs, avec cette clause que les fouilles seraient faites, sous ma direction, par MM. Ed. Flouest et Abel Maître, chef des ateliers du musée de Saint-Germain, et que les objets découverts seraient déposés dans notre musée national. M. Gaveau offrait de son côté aux fouilleurs, avec les conseils de sa longue expérience, une gracieuse hospitalité, que l'éloignement de tout centre important rendait particulièrement précieuse. C'est dans ces conditions que commencèrent, le 12 septembre 1872, les fouilles, dont le résultat a été la découverte des intéressants objets que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société. Avant toute réflexion, je crois devoir reproduire ici in-extenso l'excellent résumé que m'a adressé M. Abel Maître, des opérations entreprises sous sa surveillance immédiate ; c'est un hommage que je dois rendre à

1. Ce mémoire est aujourd'hui imprimé et a paru dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, année 1871, sous le titre de : *Le Tumulus du Bois de Langres, commune de Prusly-sur-Ource* (Côte-d'Or).

Digitized by Google

son zèle et à son talent, et une nécessaire introduction au travail que je poursuis.

« Mon cher Directeur,

« J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport concernant les fouilles que vous m'avez chargé de faire, de concert avec M. Édouard Flouest, sur le territoire de Magny-Lambert.

« Nous avons fouillé quatre tumulus, dans l'ordre suivant : 1° tumulus dit de la *Vie de Bagneux* ; 2° tumulus dit *Monceau-Laurent* ; 3° tumulus dit de la *Combe-Bernard* ; 4° tumulus dit de la *Combe à la Boiteuse.*

« Afin d'éviter des redites, je commencerai mon exposé par le Monceau-Laurent, qui est le tumulus le plus important. L'étude de ce tumulus me donnera l'occasion d'entrer dans divers détails de construction et autres, sur lesquels il sera ensuite inutile de revenir.

« *Tumulus dit Monceau-Laurent.* — Ce tumulus était d'une belle forme et bien conservé. Il avait $32^{m},13$ de diamètre sur $5^{m},90$ de haut. Nous avons commencé notre fouille par le sommet, en y pratiquant une ouverture de 14 mètres de diamètre, que nous avons poursuivie jusqu'au fond suivant un plan incliné dont notre coupe suffit à rendre compte. Ce travail m'a fourni les observations suivantes : Le dessus du tumulus était formé d'une croûte de pierres et de terre un peu grasse et très serrée, d'une épaisseur de 60 cent. sur toute la surface du monument[1]. Je suppose que cette couche, évidemment intentionnelle, avait pour but d'empêcher l'eau et les petits animaux de pénétrer dans l'intérieur de la sépulture. Sous cette couche, plus de trace de terre. Les pierres étaient sèches. Un éclat de silex, avec bulbe de percussion, un fragment de meule et une pierre à broyer jetés là au hasard comme les autres pierres, m'ont paru toutefois bons à noter.

« A 2 mètres de profondeur et au centre de la fouille, je trouve de grosses pierres qui attirent mon attention ; elles étaient posées en cercle autour d'une pierre mesurant 45 cent. sur 40, et placée à plat sur une autre. Je lève la première de ces deux pierres, et j'aperçois une incinération facile à constater encore aujourd'hui par la présence de nombreux débris d'os brûlés que j'ai soigneusement recueillis[2].

1. Les ouvriers ont dit à M. Maître que cette terre grasse provenait, selon toute vraisemblance, d'un plateau voisin, en vue du tumulus, situé à quelques centaines de mètres seulement de la fouille.

2. Cette sépulture à incinération constatée à la partie supérieure du tumulus mérite d'autant plus d'attirer l'attention, qu'un fait analogue a déjà été noté par M. le baron de Bonstetten, dans la relation qu'il a donnée des fouilles pratiquées sous sa direction dans les tombelles helvétiques à noyau de pierres des environs du lac Morat. (*Notice sur les tombelles d'Anet, canton de Berne.*) On lit, page 8 : « Cinquième tombelle. A deux pieds environ du sommet, on découvrit dans une couche de sable des ossements brûlés. » Ce tumulus avait à peu près dix pieds de haut. Les inhumations commençaient à deux pieds au-dessous de l'incinération. Et page 9 : « Sixième tombelle. A deux pieds, je découvris une urne cassée et pleine de cendres. » La principale sépul-

Digitized by Google

« Cette espèce de construction était établie sur une aire en terre noire dans laquelle ont été trouvés : 1° un petit anneau de bronze ; 2° à deux mètres plus au nord, mais toujours au même niveau, une perle en terre cuite. Je poursuis presque jusqu'au sol naturel, et là je rencontre de nouvelles pierres plates, mais de dimensions plus considérables, ($1^m,10$ de long), qui me semblent inclinées de manière à être les débris d'un caveau. J'écarte ces pierres, et des os apparaissent. L'attention redouble : je fais relever ces pierres soigneusement et je puis constater que j'ai devant moi un squelette humain gisant sur des dalles. Près du squelette et à sa droite, est placée une épée de fer brisée en plusieurs morceaux, mais dont je puis prendre la mesure exacte, car les morceaux sont bout à bout et en place. Cette épée a un mètre de longueur ; la poignée est cassée, mais peut se reconstituer ; c'est même la seule poignée de ce genre que nous ayons aussi complète. Elle consiste en une soie plate à rivets de bronze ; des empreintes de tissus se remarquent sur la lame [1].

« Le crâne était malheureusement brisé par un éboulement. A 25 cent. au-dessus de la tête se trouvait un rasoir de bronze ayant pu servir de pendéloque. A côté gisait une grande cuiller, espèce de puisoir, en bronze également, d'une exécution parfaite et qui était ornée de dents de loup près du bord. La queue était cassée et le morceau manque ; mais ce qui en reste permet d'en deviner la forme. Cette anse était fixée par deux rivets. Deux restaurations de l'époque attirent mon attention : une première pièce a été mise et fixée, avec des rivets, sur la panse de la cuiller. Sur le bord, où avait existé aussi une fracture, on a procédé autrement : c'est à l'aide d'une série de petits trous pratiqués de chaque côté et reliés avec du fil de bronze que le mal a été réparé ; ce qui donne à l'ensemble de la réparation l'aspect d'une grosse couture dans de la toile [2].

« Tout près se trouvaient quatre petits morceaux de poterie et un grand seau de bronze.

« Il m'a fallu prendre beaucoup de précautions pour retirer ce grand seau de la fouille. Il était rempli de pierres, et le fond déplacé était remonté jusqu'au milieu. Sur ce fond, empâté dans une matière noire visqueuse, était placé un joli petit vase de bronze, en forme de coupe, à

ture était au-dessous : elle était des plus riches. Le défunt avait été enterré sur un char, dont de nombreux débris purent être sauvés et conservés par M. le baron de Bonstetten. Il m'a paru utile de signaler ces coïncidences, d'autant plus que les tombelles d'Anet semblent bien être contemporaines des tumulus de Magny-Lambert. A. B.

1. Le Musée de Saint-Germain possède plusieurs débris de lames d'épées des tumulus de la Côte-d'Or, fouillés par M. de Saulcy, sur lesquels sont également très reconnaissables des empreintes de tissus analogues. A. B.

2. Ces réparations grossières et maladroites sont très fréquentes dans la série des vases à laquelle appartient notre puisoir. Il est évident que les guerriers qui se servaient de ces vases n'avaient pas sous la main des ouvriers capables de les réparer. Cette observation n'est pas indifférente pour l'histoire du commerce du bronze en Occident, et particulièrement en Gaule. A. B.

Digitized by Google

bord plat. La place où il était est encore très bien marquée sur le fond du seau. La coupe et le seau étaient tout déformés ; mais heureusement le métal était encore assez bon et m'a permis, non sans peine, il est vrai, et grâce au concours de notre excellent atelier, de remettre tout en état. Le seau a 32 cent. de hauteur sur 34 1/2 de largeur ; il est ornementé de six cercles au repoussé, plus le cercle du haut qui est roulé.

« Un ornement à petits points, également au repoussé, forme, dans l'intervalle des cercles ou bourrelets, des parallélogrammes obliques composés chacun de trente points, c'est-à-dire six points en hauteur et cinq en largeur. Entre les cercles, l'obliquité des parallélogrammes est opposée, ce qui donne à l'ensemble des ornements l'aspect de chevrons, La dernière rangée seule fait exception pour le nombre des points, qui ne s'élève qu'à vingt-cinq, cinq en hauteur et cinq en largeur. Au bas et près de la sertissure, les mêmes points se retrouvent sur une seule rangée faisant le tour du seau. Le bord du haut est roulé à joint, sur un tube de cuivre rempli de métal blanc et fusible. Le fond est serti sur le bord, et le renflement qui forme le premier cercle du bas est également garni de métal blanc. La partie cylindrique du seau est formée de deux feuilles de métal égales et réunies par treize rivets de chaque côté. Les rivures ne sont pas apparentes à l'extérieur. Au bord du haut et à l'intérieur sont placées des contre-plaques de 32 mill. de long, destinées à augmenter la solidité des rivets. Deux anses sont fixées sur le seau par six clous, trois de chaque côté. Ces clous ont les têtes coniques et pointues à l'extérieur. A l'intérieur, ils sont rivés sur des contreplaques de bronze. Deux pendeloques à double plaque, en bronze fondu, ornées de saillies qui pourraient représenter des têtes de canard, sont reliées auxanses par un anneau en bronze fermé à joint. Sous le fond du seau, une petite plaque de bronze est fixée par trois rivets ; elle me semble être une réparation, comme celles dont j'ai déjà fait mention à propos de la cuiller.

« Au Monceau-Laurent, les pieds du squelette étaient nord-nord-est. L'orientation varie dans les tumulus que j'ai fouillés du sud-est au nord-est.

« *Tumulus de la Vie de Bagneux.* — Ce gros tumulus de 33 mètres de diamètre sur $4^{m},60$ de hauteur n'était formé que de pierres sèches. Il n'y avait pas, comme dans le tumulus du Monceau-Laurent, de revêtement de terre à la surface ; les pierres étaient aussi moins bien agencées. Je dois dire qu'il m'a paru avoir été fouillé antérieurement sur plusieurs points ; mais ces fouilles n'avaient pénétré qu'à une petite profondeur ; j'ai pu constater, par la position des gros os du squelette et de l'épée gisant à droite, que tout était parfaitement en place. Les gros os avaient, il est vrai, été rongés par de petits animaux que je suppose être des rats (beaucoup de mâchoires de petits rongeurs s'étant trouvées dans le fond du tumulus) ; les petits os, les côtes et d'autres menus fragments avaient même été portés par ces petits animaux çà et là dans les trous formés par les pierres mal ajustées ; mais, je le répète, le fond du tu-

Digitized by Google

mulus n'avait pas été violé. Des pierres de dimensions relativement considérables étaient placées autour du squelette, à peu près comme elles avaient dû l'être dans l'origine, à l'exemple de ce que nous avions trouvé au Monceau-Laurent. Plusieurs de ces pierres étaient brisées, mais les morceaux se rajustaient et ne pouvaient nous laisser de doute sur l'existence d'un caveau effondré sous le poids du monument qui le recouvrait. Nous pûmes constater, en même temps, que cette construction avait été très mal faite. Les quatre tumulus que j'ai fouillés présentent, d'ailleurs, le même effondrement. A 30 cent. au-dessus des débris de la tête du squelette, se trouvait un rasoir de bronze et de petits morceaux de poterie ; à droite du squelette, ainsi que nous l'avons déjà dit, une grande épée de fer de 95 cent. de long. La poignée, à rivets de fer, qui gisait à la hauteur de l'épaule, était garnie d'une matière fibreuse encore très visible, qui pourrait bien être du bois ; l'empreinte en est prise par l'oxyde de fer d'une façon assez nette pour que l'on puisse reconnaître le sens du fil et constater que, à un peu plus de la moitié de la poignée, le fil est en travers, tandis que partout ailleurs il est en long. Sur la lame se remarquent aussi diverses empreintes d'étoffes parfaitement visibles. Le tissu le plus près de la poignée est le plus fin et d'un beau travail ; le second est plus gros, mais dénote la même fabrication. Le troisième, qui se trouve dans le bas, est d'un travail en diagonale que nous avons encore de nos jours. L'existence constatée de ces trois genres de tissus à différentes hauteurs sur la lame prouve non seulement que le mort avait été enterré tout habillé, mais que son habillement se composait de diverses pièces faites d'étoffes distinctes. Il y a donc là un fait curieux à noter[1].

« Je dois ajouter que dans le cours des fouilles, à 1m,20 du sommet et au centre, avaient été trouvés des os isolés, un bracelet en bronze ayant les deux bouts croisés, et à 2 mètres plus bas, un demi-bracelet en bronze composé d'un fil plié et tordu avec une petite virole pour arrêter la boucle de l'agrafe. Nous ne sommes pas sûrs que ces objets soient en relation directe avec la sépulture du fond. Il avait été trouvé aussi précédemment dans ce tumulus, par un ouvrier carrier, un anneau en bronze qu'il s'est empressé de nous remettre pour le Musée. Les pieds du squelette étaient est-nord-est.

« *Tumulus de la Combe-Bernard.* — Ce tumulus avait à sa base 26m,50 de diamètre. Il n'est pas possible de donner sa hauteur primitive,

1. La variété dans la nature des empreintes d'étoffes sur cette lame d'épée montre clairement que les empreintes antérieurement constatées (voir p. 271, note 2) doivent être attribuées plutôt au vêtement qui enveloppait le mort qu'à un tissu qui aurait garni le fourreau, comme on avait été d'abord tenté de le croire. Ces empreintes de tissus sont souvent très nettes, et il est certainement permis d'espérer que l'on pourra un jour, par une étude comparative des faits, déterminer la nature des tissus employés par nos pères. On ne saurait trop engager les archéologues à donner le plus de publicité possible aux observations de ce genre qu'ils pourront recueillir. — A. B.

Digitized by Google

attendu qu'il avait été étêté pour faire l'empierrement de la route. Mais, par un hasard des plus heureux, on s'était arrêté à un mètre du fond, en sorte que le caveau avait été complètement respecté.

« Je me suis décidé à le fouiller jusqu'au sol naturel, et bien m'en a pris. En effet, après un travail très court, je suis tombé droit sur le squelette, qui avait la tête brisée comme dans les autres tumulus, mais était d'ailleurs parfaitement en place. Près de la tête se trouvait un grand cercle en fil de bronze très fin avec des enroulements aux extrémités, et plusieurs morceaux de poterie, mais en trop mauvais état pour que je puisse penser à restaurer les vases. Tout ce que je peux dire, c'est qu'un ornement formé de trois petites gorges faisait le tour du vase principal. A côté du corps, et près de chaque bras, était placé un bracelet fabriqué avec un morceau de bronze carré et tordu. Une grande épingle en bronze de 41 cent. de long, à tête ornée, gisait de l'autre côté sur l'humérus du bras gauche, où elle avait fait marque d'oxyde vert très visible. La pointe se dirigeait vers l'épaule droite. Au centre du squelette, plusieurs fragments de bracelets ou d'anneaux d'une espèce de lignite, à rainure à l'extérieur, furent recueillis avec une canine de chien, une petite plaque d'or ornée de dessins en forme de points au repoussé, une aiguille de bronze à chas, un petit objet en bronze roulé, espèce de bague, et enfin une petite perle bleue en pâte de verre opaque avec un ornement en zigzag sur la panse, en même matière et d'une couleur vert d'eau.

« Près des pieds, une sorte de grand anneau, formé d'un ruban de bronze avec gros enroulements inverses aux extrémités et une nervure au milieu, me semble avoir été un anneau de jambe. Ces richesses, et l'absence d'armes de quelque nature que ce soit, semblent indiquer une sépulture de femme. A deux mètres des pieds du squelette et au sud, un des ouvriers releva une espèce de petit torques en forme de lacet et un fragment d'objet de fer tranchant d'un côté, très épais de l'autre. Ces derniers objets peuvent bien ne pas appartenir à la sépulture primitive. Les pieds du squelette étaient sud-est.

« *Tumulus dit de la Combe à la Boiteuse.* — Le tumulus du champ de la Combe à la Boiteuse était d'une belle forme, quoique de petite dimension. Il n'avait que 23 mètres de diamètre sur 2m,50 d'élévation. Sur le côté sud, à un mètre du fond, se trouvait une grande quantité d'ossements humains avec crâne brisé, comme toujours. Un des os portait la trace d'oxyde de bronze ; mais, malgré tout le soin apporté aux recherches, aucun objet de métal n'a pu être trouvé à proximité ; probablement qu'il s'agissait d'un objet très mince, qui aura été détruit. Un fémur de ce squelette compte 47 cent. de long, mesure prise aux plus grandes extrémités. C'est la dimension du fémur du squelette de notre laboratoire, qui est de taille moyenne. Au centre du tumulus, les ouvriers rencontrèrent des fragments d'os et des débris de poterie ornementés sur la panse. L'ornement consiste en chevrons superposés, obtenus à l'aide de trois lignes parallèles, creusées avant la cuisson au moyen d'un outil rond ou ébauchoir. Le bord est haut de six centimètres. Ce vase

Digitized by Google

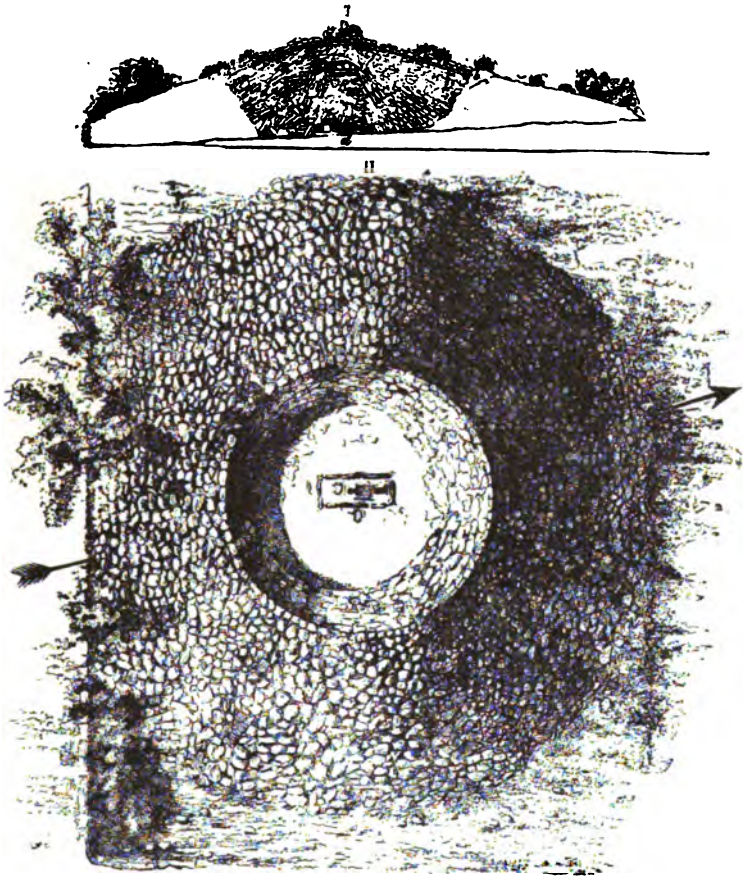

LE MONCEAU LAURENT

Commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or)

Digitized by Google

Digitized by Google

devait avoir 15 cent. 1/2 de diamètre à l'ouverture ; il rappelle certains vases des cimetières du département de la Marne que l'on peut voir au musée de Saint-Germain. Un petit fragment de grosse poterie et de terre très grossière, un bracelet de bronze, mince et cassé, et trois autres débris de bronze indéterminables, formèrent cette fois tout le bagage de notre fouille. Tous ces objets étaient en désordre et épars çà et là. Je suppose que ce tumulus a été fouillé, mais à une époque reculée, car il avait au sommet un chêne dont les grosses racines pénétraient jusqu'au fond et qui ne devait pas avoir été planté là d'hier. Je joins à ce rapport les plans et la coupe du tumulus du Monceau-Laurent, et les dessins détaillés de tous les objets trouvés, qui sont aujourd'hui restaurés avec soin et figurent dans les vitrines du Musée. »

MÉMOIRE

SUR LES

OBJETS DÉCOUVERTS DANS LES TUMULUS DE MAGNY-LAMBERT

Le rapport de M. Maître, si plein de faits et d'observations judicieuses, éveille cependant en l'esprit le désir de quelques renseignements supplémentaires ; c'est M. Flouest qui nous les donnera.

Tandis que M. Maître surveillait avec tant de zèle les ouvriers placés sous ses ordres, M. Flouest explorait la contrée, notait avec soin tous les vestiges d'anciennes sépultures dont les traces ou le souvenir existaient encore, et dressait à l'aide du cadastre une carte du territoire de Magny-Lambert[1]. On n'y voit pas seulement la place des quatre tumulus fouillés ; on y reconnaît de plus la présence, dans un rayon assez restreint, de vingt-neuf autres tombes semblables, plus ou moins bien conservées. C'est déjà assez pour prouver que nos quatre tumulus n'étaient pas isolés, qu'ils faisaient partie d'un ensemble, et doivent être considérés comme tombes particulières d'un cimetière commun. Ce caractère sera encore plus sensible, si l'on observe, avec M. Flouest, que quelques-uns des petits groupes que sa carte fait si bien

1. Cette carte au été déposée au msée de Saint-Germain.

Digitized by Google

ressortir sont encore au milieu des bois, restes d'une antique forêt ; ce qui permet de penser que, dans les intervalles aujourd'hui livrés à la culture, les monuments qui reliaient les groupes entre eux ont été détruits. Ceux-là seuls ont résisté qui étaient sous des futaies respectées ou sur le bord des routes, ou bien encore qui se trouvaient trop considérables par leurs dimensions pour être facilement rasés. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que des monuments du même genre se retrouvent à quelque distance de là dans la forêt de Châtillon, qui s'étendait autrefois sur tout l'arrondissement. Quant à la connexité et à la contemporanéité de ces sépultures, elle ressort non seulement de l'identité de construction des quatre tumulus fouillés et de l'analogie des objets découverts, mais du fait que deux autres tumulus antérieurement explorés par M. Gaveau et décrits par M. Flouest, le tumulus du bois de Langres et celui du Monceau-Milon, marqués également sur la carte, avaient donné, il y a dix ans, des résultats identiques et notamment la grande épée de fer et le rasoir. Le fameux tertre dit *La Butte* de Sainte-Colombe, voisin de Magny-Lambert, et qui a livré en 1862 à ses heureux explorateurs, avec des débris de chars, les boucles d'oreilles et les bracelets d'or qui sont au nombre des plus précieux joyaux du musée de Saint-Germain, appartenait au même ensemble. Nous sommes donc bien en présence d'un vaste cimetière dont nous retrouvons, d'ailleurs, les ramifications non seulement au nord, du côté de Châtillon, comme nous venons de le dire, mais, ainsi que nous le verrons bientôt, à Genay, près Semur, et bien plus au sud, au delà même de Beaune, près de Cussy-la-Colonne et d'Ivry. Ce cimetière recouvre incontestablement les dépouilles d'une aristocratie guerrière, dont nous avons à rechercher maintenant la nationalité. Nous essayerons, en même temps, de déterminer l'époque approximative où elle dominait dans la contrée. Disons tout de suite qu'il faudrait être bien peu versé dans l'étude de nos antiquités nationales pour ne pas reconnaître, au premier abord, le caractère éminemment gaulois de ces tombes. Là

Digitized by Google

n'est pas la difficulté : il suffit de rapprocher de nos fouilles celles de MM. Max. de Ring en Alsace[1], de Saulcy aux Chaumes d'Auvenay[2] et à Méloisey (Côte-d'Or), Albert Bruzard à Genay près Semur, Castan à Alaise, Troyon et Clément en Suisse, Guigues à Saint-Bernard (Ain), Le Mire dans le Jura, ou encore de parcourir la salle du musée de Saint-Germain où sont réunis les objets provenant des tombes gauloises explorées autour du camp de Châlons, pour n'avoir à cet égard aucune incertitude[3]. Les guerriers du cimetière de Magny-Lambert sont bien des Gaulois : leur nationalité ne fait aucun doute. Le point délicat est de savoir à quelle époque de notre histoire, à quel siècle ils appartiennent. Si toutes les tombes dont nous venons de parler ont, en effet, des caractères communs qui permettent de les classer uniformément au nombre des sépultures gauloises, elles présentent aussi des différences dont quelques-unes sont assez tranchées pour constituer des catégories et même peut-être des époques distinctes. Dire que les tumulus de Magny-Lambert sont des tumulus gaulois serait donc émettre une assertion, archéologiquement, de peu de conséquence. Il faut serrer le problème de plus près et autant que possible le circonscrire entre des dates précises. Ce problème difficile, le progrès de la science nous permet, je crois, de le résoudre. Il n'a pas fallu moins que cette espérance pour nous déterminer à attirer l'attention de la Société sur nos fouilles et à lui demander le secours de ses lumières.

Notre espoir d'arriver à un résultat heureux, en poursuivant ces recherches, se fonde sur la constatation de deux faits qui semblent aujourd'hui voisins de l'évidence, à savoir : 1° que la série des objets recueillis en Gaule, à partir des temps les plus reculés jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne, pour

1. *Tombes celtiques de l'Alsace*, par Max. de Ring, 1859-1870, in fol., trois fascicules avec atlas.

2. Voir ces objets au Musée de Saint-Germain, et *Rev. archéol.*, nouv. série, t. III (1861), p. 1.

3. Voir la salle VII du Musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

ne pas aller plus loin, forme un nombre appréciable de couches ou assises successives distinctes, de caractère très tranché, à l'aide desquelles on peut former, pour employer une expression toute géologique qui rendra parfaitement ma pensée, une coupe stratigraphique analogue à celle des terrains de différents ordres dont les géologues ont tiré si grand parti. Le second fait qui donne à cette classification une importance toute particulière, c'est que le caractère typique de chaque couche ne provient pas de l'évolution ou épanouissement d'un germe qui se développe régulièrement comme fait l'embryon dans les êtres vivants, mais bien plutôt des modifications successives et diverses que des influences étrangères à notre pays et faciles à saisir ont imprimées à l'élément indigène. En sorte que, de l'étude comparative et parallèle de la civilisation des pays étrangers dans ses rapports avec notre histoire, jaillissent des traits de lumière inattendus et qui jettent sur la marche de la civilisation gauloise un jour tout nouveau. C'est ce qui arrive dans le cas particulier dont nous nous occupons. L'élément qui apparaît, dans la couche archéologique à laquelle appartiennent nos tumulus, quand on la compare à la couche immédiatement antérieure, porte une empreinte qu'il est impossible de méconnaître.

Nous avons devant nous, à côté de l'épée, du bracelet et du vase en argile gaulois, une ciste ou seau et une coupe de bronze, pour ne parler que de ces objets, d'une industrie et d'un art qui forcent immédiatement à tourner les regards du côté de la vallée du Danube ou de la haute Italie. La mince feuille d'or repoussé du tumulus de la Combe-Bernard et la perle émaillée rappellent les îles de la Grèce, Chypre, Rhodes, ou la Crimée. L'anneau de jambe à enroulement trouve ses analogues en Hongrie, en Mecklembourg et en Danemark. La Gaule, à l'époque où nos tertres ont été élevés, était donc en relation avec des contrées très diverses et particulièrement avec le monde grec et italiote, c'est-à-dire avec une civilisation qui n'est pas enveloppée, comme celle de la Gaule, d'un voile épais, mais qui, au contraire, est de bonne heure

Digitized by Google

et plus de cinq cents ans avant notre pays en pleine lumière. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ce fait : il parle assez haut de lui-même ; laissons donc ces considérations générales qui peuvent paraître prématurées, et abordons directement l'étude du mobilier funéraire provenant des fouilles de Magny-Lambert, dons nous demandons seulement la permission de rapprocher, chemin faisant, les divers objets sortis des tumulus de caractère analogue précedemment explorés, afin de rendre notre démonstration plus saisissante.

Les objets sortis des fouilles se décomposent à première vue en trois groupes, de la manière suivante :

Objets reconnus généralement comme gaulois et classés jusqu'à ce jour sous ce titre par les archéologues les plus autorisés.

1. L'épée de fer.
2. Le rasoir de bronze.
3. Les bracelets et anneaux simples en bronze.
4. Les bracelets de lignite.
5. L'aiguille de bronze.
6. L'épingle à cheveux ou à vêtements.
7. La céramique brune.

Objets de caractère étrusque d'après les archéologues italiens et le docteur Lindenschmit.

1. Seau de bronze à côtes.
2. Coupe de bronze.
3. Cuiller de bronze à manche recourbé.

Objets de provenance moins bien déterminée, mais paraissant étrangers à la Gaule.

1. Collier ou ornement de tête à enroulement.
2. Bracelet ou anneau de jambe à enroulement.
3. Feuille d'or ornée au repoussé.
4. Perle de verre.

Digitized by Google

Parmi les objets de la première catégorie et que nous classons sous le titre d'objets gaulois, il en est deux qui doivent appeler avant tout notre attention ; ce sont l'épée de fer et le rasoir de bronze, objets qui, jusqu'ici, se sont plus particulièrement rencontrés dans les cimetières gaulois du Châtillonnais, auxquels se rattachent, comme nous l'avons dit, les sépultures de Magny-Lambert. Les autres objets, les bracelets simples, les débris de céramique brune, les aiguilles, sont une partie si ordinaire du mobilier funéraire de nos pères, qu'il n'y a aucune nécessité de s'y arrêter longuement. Passons de suite à la pièce la plus intéressante.

L'ÉPÉE DE FER

Les dessins que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société font saisir de suite le caractère très tranché des épées de fer dont les fouilles de Magny-Lambert ont enrichi le musée de Saint-Germain. Ces épées se distinguent : 1° par leur longueur qui atteint un mètre ; 2° par le caractère de la soie qui, dans ces deux épées, est plate et munie de rivets, de bronze dans l'une, de fer dans l'autre, destinés à fixer une garniture en bois ou en os dont quelques traces sont encore visibles sur le n° 2 ; 3° par l'existence de crans assez prononcés à la naissance de la lame, au-dessous de la poignée ; 4° enfin, par la forme même de la lame qui est à deux tranchants, à pointe mousse, s'élargit sensiblement vers son milieu et se distingue par une ou plusieurs arêtes médianes. Ajoutons que les fourreaux de ces épées devaient être en bois ou d'une matière analogue, puisqu'ils n'ont laissé aucune trace. (Voir fig. 70, 71, et 72.)

Mais ces caractères déjà si saillants frapperont encore bien plus l'esprit si l'on place nos épées en regard, soit des épées de bronze primitives telles que nous les rencontrons dans presque toute l'Europe, dans la haute Italie, en Hongrie, en Hanovre, en Danemark, en Irlande, aussi bien qu'en Gaule, soit des épées de fer sortie des fossés de la plaine des Laumes

Digitized by Google

Fig. 70 — Épée de fer de la Vie de Bagneux.

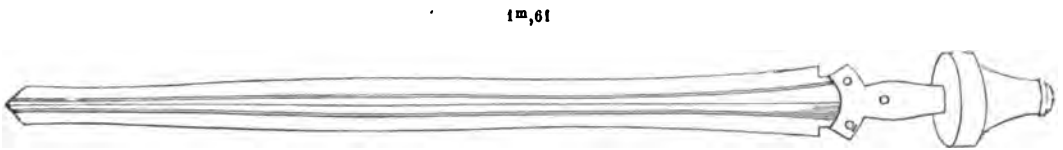

Fig. 71. — Épée restaurée, d'après l'épée du tumulus de la Perrouse et les épées de Hallstadt.

Fig. 72. — Épée de fer du Monceau-Laurent.

Digitized by Google

à Alise-Sainte-Reine, des divers cimetières gaulois du département de la Marne ou de la station lacustre de la Tène (lac de Neufchâtel, Suisse). Ce sont là en effet, trois groupes bien distincts et si nettement tranchés que l'évidence de cette classification s'impose à l'esprit des moins habitués à ce genre d'études. Nous nous contentons de mettre ici en regard de la grande épée de fer les formes les plus caractérisées des épées de bronze (fig. 73, 74, 75, 76). Mais, si ces épées de types divers se classent ainsi comme d'elles-mêmes, soit d'après leurs formes particulières, soit d'après le métal dont elles sont composées, ajoutons que cette classification est encore confirmée par les provenances de chacun de ces types, puisque l'on peut affirmer que généralement, en Gaule, ni les épées de bronze, excepté certains types spéciaux, ne se rencontrent avec les épées du type de Magny-Lambert, ni ces dernières avec les épées du type des cimetières de la Marne ou du type lacustre de la Tène. Il y a plus : tandis que nos épées sortent de tumulus ou galgals à noyau de pierre, la majeure partie des autres épées proviennent, en France du moins, ou de découvertes isolées, ou de tombes creusées dans la craie, sans aucun signe extérieur. Il y a donc là non seulement des formes distinctes, mais des types appartenant à des populations d'habitudes différentes, à des époques probablement successives. Une étude approfondie de l'épée, en Gaule suffirait seule à démontrer ce fait par la constatation de formes de transition qui permettent de saisir de la façon la plus claire le passage de l'épée de bronze à la grande épée de fer, à laquelle succède, par suite de transformations que l'on peut dire historiques, l'épée des cimetières de la Marne finissant, dans les derniers temps de l'indépendance gauloise, par se confondre presque avec l'épée du légionnaire. De ce que nous venons de dire, retenons pour le moment que la longue épée à soie plate et à rivets, à double tranchant et pointe mousse, est bien un type à part se rattachant à un système de sépultures dont jusqu'ici en Gaule, le département de la Côte-d'Or nous fourni les plus beaux spécimens.

Digitized by Google

Fig. 73. — Épée irlandaise.

Fig. 74. — Épée suédoise.

Fig. 75. — Épée lacustre (Suisse).

Fig. 76. — Épée de Vaudrevanges (Gaule).

ÉPÉES DE BRONZE

Digitized by Google

Ce que nous avançons paraîtra, je l'espère, de toute évidence en présence des faits suivants.

Ce ne sont pas seulement le Monceau-Laurent et le tumulus de la Vie de Bagneux qui, dans la Côte-d'Or, ont fourni des épées semblables. M. Flouest nous apprend qu'une épée presque identique aux nôtres, et dont il nous donne un croquis dans sa récente brochure[1], était sorti, il y a dix ans, de la démolition du tumulus du Bois de Langres. Cette épée, déposée à la mairie de Châtillon-sur-Seine, était à soie plate et à rivets, à crans marqués à la naissance de la lame et à arêtes médianes, comme les épées du musée de Saint-Germain, et mesurait, lame et soie réunies, $0^{m},90$. Mais, comme elle était en très mauvais état et brisée en plusieurs morceaux quand M. Flouest l'a dessinée, on peut présumer sans crainte de se tromper qu'elle approchait sensiblement du mètre de l'épée du Monceau-Laurent. Vers la même époque, un autre tumulus du Châtillonnais, le Monceau-Milon, avait été fouillé par M. Gaveau, sur le territoire même de Magny-Lambert. La même épée, dont on n'a malheureusement conservé que la poignée à soie plate et à rivets de bronze et la naissance de la lame, s'y était également rencontrée. Cette poignée appartient actuellement au musée de Saint-Germain et porte ainsi à quatre, sur six tumulus fouillés dans la même commune, le nombre des épées de fer du type qui nous occupe. Nous ne devons pas oublier que des deux tumulus qui n'ont pas fourni d'épée, l'un est présenté comme la sépulture d'une femme et l'autre était à peu près vide. N'oublions pas non plus qu'auprès de chacune de ces épées était un rasoir en bronze, objet très rare chez nous en dehors des tumulus de la Côte-d'Or, et qui, sur plus de six cents tombes gauloises fouillées dans le département de la Marne et ayant produit près de cent épées ou poignards, ne s'est pas rencontré une seule fois[2]. Enfin, au moment même où je fais devant vous la seconde lecture de ce mémoire, M. Maître, qui continue dans le Châ-

1. *Le Tumulus du Bois de Langres.* Cfr. p. 269, note 1.
2. Les rasoirs que l'on y rencontre sont en fer et d'une autre forme.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

tillonnais les fouilles commencées l'année dernière, m'écrit qu'il vient de découvrir dans la commune de Quemigny-sur-Seine, au village de Cosne, deux nouveaux tumulus qui ont livré chacun une nouvelle épée de fer de la même forme que les précédentes et un nouveau rasoir de bronze.

Nous reviendrons bientôt à l'examen de ce dernier et remarquable instrument. Continuons l'énumération des épées qui appartiennent au type dont nous poursuivons l'étude.

Il nous faut sortir maintenant du Châtillonnais, mais non du département de la Côte-d'Or. Transportons-nous au bois de la Perrouse, près de Cussy-la-Colonne (arrondissement de Beaune). « Dans un tumulus formé de pierres de dimensions médiocres, placées avec soin les unes sur les autres, de manière à former une masse compacte et dont la durée devait braver l'action des siècles (c'est bien là l'analogue de nos tumulus de Magny-Lambert), s'est rencontré, dit M. de Saulcy, à côté de faibles débris d'un corps humain, une grande épée gauloise ayant exactement la forme de certaines épées de bronze bien connues de tous les archéologues, mais de dimension double, à peu près, et en fer [1]. » Cette épée, offerte à l'empereur Napoléon III, qui l'a donnée au musée de Saint-Germain, mesure dans son état actuel 0m,93 et devait mesurer 1 mètre au moins dans son intégrité. Elle rentre de tout point dans la catégorie des épées de Magny-Lambert : soie large, plate et à rivets de bronze, élargissement de la lame vers le milieu, pointe mousse et crans prononcés au-dessous de la poignée. Sa conservation remarquable, supérieure à celle des trois épées citées précédemment, permet de suivre distinctement sur la lame trois arêtes longitudinales. La forme générale en est très élégante et rappelle, en effet, comme le dit M. de Saulcy, la forme des épées grecques. Nous l'avons prise pour modèle dans la restauration que nous avons essayée de ce type curieux, dont un dessin a été donné plus haut (p. 281, fig 71).

1. *Rev. arch.*, 1861, 2e semestre, p. 410-411. Ce tumulus avait un peu moins de 4 mètres de haut et 76 mètres de circonférence. Les objets qu'il contenait sont au musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

A côté de ces sept épées et sans sortir encore de la Gaule, nous pouvons en placer dix autres, malheureusement presque toutes incomplètes, mais qui, à certains indices, rentrent de droit dans le type que nous étudions.

1° Un tronçon d'épée offert au musée de Saint-Germain par M. de Saulcy : provenance, Créancey (Côte-d'Or), dans un tumulus en pierre : soie plate et à rivets de fer, lame à triple nervure;

2° Autre tronçon offert par le même et recueilli dans un tumulus de Méloisey (même département). Il ne reste aucune trace de la poignée, mais le tronçon, conservé au musée de Saint-Germain, montre très nettement une forte arête médiane flanquée de trois fins filets de chaque côté, qui rappell et l'ornementation de l'épée du tumulus de la Perrouse ;

3° Un troisième tronçon qui se réduit presque à la soie a été découvert par MM. l'abbé Cerès et de Mortillet dans un monument mixte, tumulus-dolmen de la commune de Salles-la-Source (Aveyron), où M. de Mortillet a signalé une sépulture de l'âge des métaux superposée à une sépulture de l'âge de la pierre polie[1]. Une sorte de coupe en feuille de bronze, de forme et de fabrication primitive, jointe à cette poignée d'épée de fer plate et à rivets de bronze, fait rentrer cette découverte dans la même catégorie que les précédentes;

4° Un tumulus de Cormoz (Ain) nous donne un onzième exemplaire de cette intéressante épée gauloise. L'arme est trop altérée pour pouvoir être mesurée et le fer trop boursouflé pour que l'on puisse affirmer, ce qui paraît cependant probable, que les nervures particulières à ce type s'y retrouvent, mais la soie plate et à rivets (de fer) est très reconnaissable[2]. Ajoutons encore à cette série :

5° L'épée du champ des Fertisses, commune de Sainte-Solange (Cher), que la famille La Chaussée de Bourges conserve comme un souvenir pieux d'un fils enlevé prématuré-

1. Voir le résultat de cette fouille dans la salle III du Musée de Saint-Germain.
2. Voir cette épée au Musée de Saint-Germain, salle VI.

Digitized by Google

ment à la science. Nous attendons un dessin coté de cette épée, qui nous a été promis [1];

6° L'épée du tumulus de Rixheim, fouillé par M. de Ring et reproduite pl. VIII, n° 12 du deuxième cahier de ses *Tombes celtiques* (1861);

7° et 8° Deux épées [2] décrites par MM. Dujardin et Cravet dans leur note sur le *cimetière gallo-germain de Louette de Saint-Pierre et de Gedinne* (Belgique). A côté de ces deux dernières épées gisaient des rasoirs en bronze, comme à côté de nos épées du Châtillonnais;

9° Une épée trouvée à Chanteloup (commune de Lunery, Cher), avec un rasoir en bronze [3];

10° Une épée trouvée à la Rochette (Drôme), la première de cette classe qui ait été découverte dans le Midi [4].

Voici donc plus de quinze exemplaires bien constatés en Gaule d'une épée de fer, à soie plate et à rivets, dont la lame atteignant, dans toutes celles qu'il a été donné de mesurer, 1 mètre, soie comprise, est ornée d'élégantes nervures à l'imitation d'un des groupes les plus gracieux des épées de bronze. Il n'est pas inutile de faire remarquer que, sur les dix-sept épées de même type connues jusqu'ici, neuf, comme nous l'avons dit, proviennent des tumulus de la Côte-d'Or. Ce nombre, quoique restreint, paraîtra significatif, si l'on se rappelle que l'attention des archéologues a été tout récemment dirigée de ce côté et que, de plus, ces épées se présentent, presque toujours, dans un état de détérioration tel, qu'il faut, pour ne pas jeter au rebut ces informes débris, être bien prévenu d'avance de leur importance.

La Gaule transalpine, notre Gaule, est-elle la seule contrée où ces épées se soient rencontrées, et, si elles se rencontrent ailleurs, se rencontrent-elles dans des conditions analogues à celles que nous avons constatées?

1. Société des Antiquaires du Centre, t. III, pag. 8 et 9, et pl. n° 1. M. Buhot de Kersers nous a, depuis, communiqué un dessin très exact de cette épée. Ce dessin a été déposé au musée de Saint-Germain.

2. Ces épées, aujourd'hui fort altérées, sont au Musée de Namur.

3. Communication de M. Buhot de Kersers (avril 1887).

4. Communication de M. L. Morel (1880).

Digitized by Google

Non, la Gaule n'est pas le seul pays où ce type d'épée se soit rencontré. Bien qu'aucune enquête sérieuse n'ait été encore ouverte à ce sujet hors de France, nous en pouvons signaler plusieurs dont la provenance doit éveiller l'attention. Le musée de Saint-Germain possède, depuis sa fondation, le moulage d'une magnifique épée de fer, avec poignée en ivoire incrustée d'ambre, dont l'original appartient au musée de Vienne (Autriche). Cette épée, dont nous mettons sous vos yeux un dessin à demi-grandeur [1], reproduirait trait pour trait l'épée du bois de la Perrouse, si elle n'était un peu plus longue. L'épée du bois de la Perrouse mesure 1 mètre, soie comprise; poignée comprise, elle pouvait mesurer 1m,10. L'épée du Salzberg, près Hallstatt, mesure avec sa poignée 1m,16. Saint-Germain possède également le moulage de deux tronçons de même fabrication et de même provenance : Salzberg près Hallstatt. Nous trouvons dans l'album manuscrit de Ramsauer, l'habile directeur de ces merveilleuses fouilles, sept autres épées de fer de même type plus ou moins complètes. Nous avons lieu de croire que bon nombre de débris de lames semblables ont été abandonnés par les fouilleurs comme insignifiants : en tout cas, l'existence de ces dix épées recueillies dans dix tombes distinctes d'un même cimetière au Salzberg est certaine. Nous verrons bientôt que le caractère de ces tombes est des plus remarquables et présente de nombreuses analogies avec nos sépultures de la Côte-d'Or [2].

A ces dix épées sorties du territoire des *Taurisci-Norici* de Strabon, *Noricum* des Romains (car telle serait bien la position de Hallstatt sur une carte antique), il nous faut ajouter deux épées de provenance relativement voisine trouvées en Bavière, sur les limites du Noricum et de la Vindélicie, et déposées aujourd'hui au musée de Landshut. Le docteur Lindenschmit, qui les signale dans le premier fascicule du tome II de son grand ouvrage (*Alterthümer*, etc.), les décrit ainsi,

1. Ce dessin a été déposé au musée de Saint-Germain.
2. Voir plus loin, les détails que nous donnons sur les tombes de Hallstatt.

Digitized by Google

pl. V, nos 6 et 7° : « N° 6, lame de fer avec rivets de bronze pour la poignée, trouvée près de Atzelburg, non loin de Straubing. N° 7, lame de fer semblable avec saillie de la soie pour recevoir un pommeau : des environs de Straubing. » Le docteur Lindenschmit ajoute : Beaucoup d'épées du genre des nos 6 et 7 sont conservées dans les collections de l'Allemagne du sud.

0m,75.

Fig. 77. Épée de bronze de Halstatt (Autriche).

Je n'ai pas besoin, Messieurs, d'entrer dans plus de détails : vous avez déjà fait, avec moi, deux réflexions bien simples et bien naturelles : La première, c'est que en Norique, chez les Taurisci, et même en Vindélicie, nous sommes, vu l'époque à laquelle nous reporte le cimetière du Salzberg (classé par tous les archéologues au IVe ou Ve siècle avant notre ère), en plein territoire gaulois. La seconde, c'est que, au témoignage de Pline[1], le fer du Norique était le meilleur de tout l'empire romain. Nous aurons, dans la suite, occasion de rappeler ces deux observations.

Il nous reste encore, avant de passer à l'examen du rasoir trouvé avec l'épée du Monceau-Laurent, une remarque à faire. Nous avons vu que des trois grands groupes d'épées dont nous avons parlé en commençant, le premier était le groupe des épées de bronze, les deux autres consistant en épées de fer. Il est, je crois, inutile d'insister sur le fait universellement admis que l'épée de bronze est, en Europe comme en Asie-Mineure et en Grèce, l'épée primitive. L'archéologie et l'histoire sont d'accord sur ce point[2]. Mais, ce qui n'est pas sans intérêt,

1. Cf. Pline, *Hist. Nat.*, l. XXXIV, c. 41. « Ex omnibus autem generibus palma *serico* ferro est. *Seres* hoc cum vestibus suis pellibusque mittunt. Secunda *parthico* : neque alia genera ferri ex mera acie temperantur. Cæteris enim admiscetur mollior complexus. In nostro orbe aliubi vena bonitatem hanc præstat ut in *Noricis*. » Ainsi, suivant Pline, les centres de fabrication ou d'extraction du meilleur fer ont été dans l'antiquité : 1° l'Himalaya, 2° le Caucase, 3° les Alpes Noriques. C'est là un texte que nous ne devons pas perdre de vue.

2. Hésiode, *Opera et dies*, V, 149. — Pausanias, *Laconica*, c. III, etc.

Digitized by Google

c'est le fait mis hors de doute par les fouilles du Salzberg, les trouvailles de Straubing, de Gedinne et de Cormoz, à savoir que le type d'épée de fer que nous venons de retrouver, aussi bien dans le Châtillonnais qu'au Salzberg et à Atzelburg, est copié sur un type presque identique, qui, dans le sud de l'Allemagne comme en Gaule, représente la dernière forme de l'épée de bronze. La fig. 77 en est une démonstration suffisante. Cette épée de bronze, trouvée au Salzberg avec du fer, dans une sépulture voisine de celle d'où était sortie la belle épée décrite plus haut, a en effet exactement la même forme que cette dernière. Elle est seulement plus petite ($0^m,75$ au lieu de $1^m,12$). Les objets que renfermaient les deux tombes étaient d'ailleurs presque identiques[1]. L'épée de bronze à large soie, à crans et nervures longitudinales, n'était donc pas encore abandonnée à l'époque où la grande épée de fer commença à être en usage; et si cette juxtaposition des deux armes de fer et de bronze dans les tombes du Salzberg ne semblait pas une démonstration assez concluante, nous rappellerions que le même fait s'est reproduit non seulement dans les tumulus de Cormoz, mais dans ceux de Gédinne, en Belgique. Ajoutons, pour surcroît de preuves, que le docteur Lindenschmit, après avoir parlé, comme nous l'avons dit, des épées de fer du musée de Landshut, termine sa notice par ces mots : « Une lame semblable, mais de bronze, a été trouvée à Vils, près de Landshut. » Une autre épée, du même type, également de bronze, a figuré à l'exposition universelle de 1867 : elle provenait du tumulus de Baresia fouillé par notre confrère M. Le Mire[2]. Un tumulus du Lot, enfin, presque identique à celui de Baresia, recouvrait la même arme en même temps qu'un rasoir de bronze[3]. Nous saisissons donc pour ainsi dire sur le fait la transition du bronze au fer quant aux armes offen-

1. Voir l'Album de Ramsauer exposé au musée de Saint-Germain (Salle VI, meuble à volets n° 25.)

2. Livret de l'exposition universelle de 1867. *Histoire du travail*, p. 42, n° 402. Le moulage de cette épée existe au Musée de Saint-Germain.

3. Voir Delpon, *Statistique du Lot*, t. Ier, p. 395 (Commune de Gramat.) Cette épée est aujourd'hui déposée au Musée de Saint-Germain, ainsi que l'élé-

Digitized by Google

sives, et nous avons là un argument qui s'ajoute à beaucoup d'autres, qu'il nous est impossible de développer en ce moment, pour considérer l'épée du Monceau-Laurent, du Bois de la Perrouse et du Salzberg comme l'épée qui, chez les Gaulois, de la rive droite aussi bien que de la rive gauche du Rhin, a succédé immédiatement à l'antique épée de bronze que nous ont décrite Hésiode et Homère. Une épée de fer récemment trouvée à Mœringen, dans le lac de Bienne, à côté d'une épée de bronze sur laquelle cette épée de fer a été pour ainsi dire calquée, achève de démontrer comment la transformation des armes s'est opérée en Gaule et confirme les conjectures précédentes[1] (fig. 78 et 7)9.

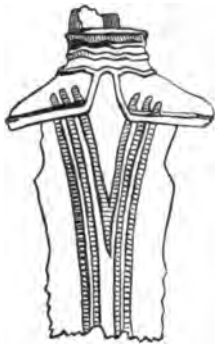

Fig. 78.
Station de Mœringen (Suisse). Lame en fer; poignée en bronze. $\frac{1}{5}$

Le troisième groupe, les épées des cimetières de la Marne[2], de la plaine des Laumes, sous Alise, et de la Tène (en Suisse), nous offrent la transformation du glaive aux derniers temps de l'indépendance gauloise, sous la pression d'événements qu'il sera peut-être possible de préciser un jour.

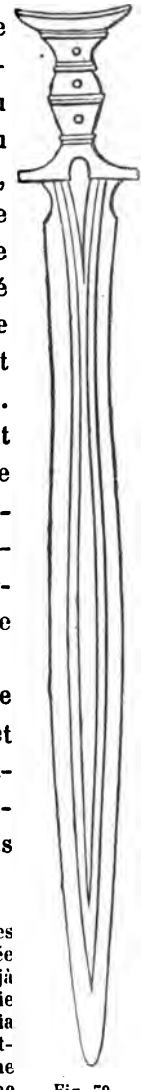

Fig. 79.
Épée de bronze, station de Mœringen (Suisse). $\frac{1}{5}$

gant rasoir qui faisait partie de la découverte. De nouvelles épées du même type nous ont été signalées depuis : celles dont le Musée de Saint-Germain possède les originaux ou les moulages sont déjà au nombre de 13 (provenances : environs de Dijon, La Laupie dans la Drôme, le Rhône à Valence, la Drôme, Bourges, Boissia dans le Jura (deux exemplaires), la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, la Saône, les environs de Cahors.) Il faut ajouter une épée de provenance inconnue (collection Massénat, à Brives) et une autre de Bourg-en-Bresse dont le Musée possède le dessin. Pour les épées du même type trouvées en assez grand nombre dans les pays rhénans, voir Tröltsch, *Fundstatistik*, p. 46. — *Deuxième édition.*

1. Voir au Musée de Saint-Germain le moulage de ces épées, que nous devons à la générosité du Dr Gross de Neuveville (Suisse).

2. Voir plus loin l'article : *Découverte d'objets gaulois en Italie*, où est figurée une de ces épées. On reconnaîtra facilement qu'elles forment un type à part.

Digitized by Google

LE RASOIR

L'objet de caractère gaulois, ou passant pour tel, le plus remarquable après la grande épée de fer parmi les objets découverts dans nos quatre tumulus est, comme nous l'avons dit, le rasoir. C'est bien, en effet, selon toute vraisemblance, ainsi qu'a essayé de le démontrer M. Gozzadini, un vrai rasoir que cet instrument en demi-lune tranchant à l'extérieur que nous figurons ici (fig. 80).

Fig. 80. — Rasoir de Magny-Lambert.

Le rasoir n'est pas précisément rare en Gaule, mais il y est très inégalement réparti. M. de Ring, dans ses fouilles de tumulus en Alsace, n'en a pas rencontré un seul. Les cimetières gaulois du département de la Marne, qui ont livré, avec cent et quelques épées de fer d'un type spécial, plus de cent cinquante torques et des centaines de bracelets, ne recélaient pas une seule de ces minces et fines lames de bronze qu'il est impossible de voir dans une collection sans qu'elles attirent l'attention par leur élégance et leur bizarrerie. Cependant, près de six cents tombes ont été fouillées dans la Marne[1]. Dans la Côte-d'Or, au contraire, sur neuf tumulus renfermant à côté du squelette la grande épée de fer à soie plate, neuf, c'est-à-dire la totalité de ces tumulus, le Monceau-Laurent, la Vie de Bagneux, le Monceau-Milon, le Bois de Langres, la Perrouse, Créancey, Meloisey et les deux tumulus de Cosne, contenaient le rasoir. N'est-ce pas là une coïncidence remarquable, et qui semble nous avertir que le rasoir était comme le com-

1. On en a fouillé aujourd'hui plusieurs milliers sans rencontrer un seul rasoir de bronze — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

plément de l'attirail funéraire de cette aristocratie guerrière dont Diodore nous décrit les longues moustaches, signe de noblesse pour quelques-uns, ajoute-t-il, qui se contentaient de raser le reste du visage. « Τὰ δὲ γένεια τινές μὲν ξυρῶνται τινὲς δὲ μετρίως ὑποτρέφουσιν· οἱ δὲ εὐγενεῖς τὰς μὲν παρείας ἀπολειαίνουσι, τὰς δ' ὑπήνας ἀνειμένας ἐῶσιν, ὥστε τὰ στόματα ἀυτῶν ἐπικαλύπτεσθαι. » (Diod., V, XXVIII).

A ces neuf instruments trouvés avec les épées de fer, nous devons ajouter, comme ayant été recueillis dans la même contrée, un dixième et un onzième rasoir, l'un découvert à Genay, près de Semur, dans le tumulus fouillé par M. Albert Bruzard (ce rasoir est déposé au musée de Semur), l'autre trouvé par M. de Saulcy dans le tumulus n° 2 du bois de la Perrouse, et offert par lui au musée de Saint-Germain. Ce dernier rasoir se distingue des précédents en ce qu'il est de fer. Voilà donc une première série de rasoirs, gaulois au moins par leur provenance, dont le gisement est parfaitement caractérisé. Ils sont associés à la grande épée de fer dans des tumulus à noyau de pierres, recouvrant des corps inhumés et non incinérés. Cette série n'est d'ailleurs pas limitée à la Côte-d'Or. Nous connaissons, sans sortir de l'ancienne Gaule, cinq autres rasoirs de provenance analogue, trois recueillis pendant les fouilles de MM. Desjardins et Cravet dans les tumulus de Gedinne et Louette-Saint-Pierre (Belgique), avec deux épées de fer et une épée de bronze de la forme des épées de fer ; un quatrième découvert dans un tumulus du Lot avec l'épée de bronze, type de l'épée de fer, c'est-à-dire à soie plate, avec rivets et à crans prononcés à la naissance de la lame ; un cinquième enfin, sorti de l'une des tombelles d'Anet, près du lac Morat.

Ces seize rasoirs, comme il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur les planches exposées au musée de Saint-Germain, affectent deux formes bien caractérisées dont ils ne s'écartent pas[1].

1. Salle V du musée de Saint-Germain (meuble à volets).

Digitized by Google

Une seconde série, plus nombreuse, est formée des rasoirs ou instruments analogues provenant des diverses stations lacustres de la Suisse et de la Savoie, stations appartenant, pour nous renfermer dans la classification généralement adoptée, les unes à l'âge du bronze, les autres au premier âge du fer, et considérées jusqu'ici, mais peut-être à tort, comme bien antérieures à l'ère gauloise. Disons seulement que si les plus récentes de ces stations nous paraissent à peu près contemporaines de nos tumulus, les autres sont certainement plus anciennes. Cette seconde série comprend d'après nos listes, qui sont loin d'être complètes, cinquante et un exemplaires ; ce qui constitue pour la Gaule, en deux séries distinctes, un ensemble de soixante-sept rasoirs, de provenance connue et nettement caractérisée.

A ces soixante-sept rasoirs nous pouvons en ajouter deux autres que les circonstances de leur découverte ne permettent pas de séparer des premiers, à savoir le rasoir de la découverte de Larnaud (Jura) et celui de Bellevue, près Genève, tous deux associés à des épées de bronze, du type de Hallstatt. Soit au total soixante-neuf[1].

Nous devons mentionner, en outre, dix autres rasoirs, dont huit, au moins, ont été certainement trouvés en Gaule, mais dans des conditions qui ne nous sont pas connues, ou sont déterminées d'une manière insuffisante[2] ; deux sont de provenance encore plus incertaine, quoique faisant partie de collections françaises. En tout soixante-dix-neuf.

Cette liste s'augmentera sans doute rapidement, dès que

1. Voir la reproduction de ces rasoirs, moulages ou dessins, au Musée de Saint-Germain, salle V.

2. Voici la liste de ces rasoirs. 1. Coll. Boucher de Pertes : *Lit de la Somme* [au musée de Saint-Germain]. 2, 3, 4. Coll. de Mme Febvre de Mâcon, sans provenances précises [au Musée de Saint-Germain]. 5. Musée de Rouen : *Lit de la Seine* [moulage au Musée de Saint-Germain]. 6. Coll. Forgeais : *Lit de la Seine* [dessin de M. L. Leguay]. 7. Musée de Strasbourg, sans provenance précise [dessin de M. A. Bertrand]. 8. Musée d'Epinal : *Grand* (Vosges) [dessin de M. Cournault]. 9. Coll. Gréau de Troyes, provenance incertaine [moulage au Musée de Saint-Germain]. 10. Musée de Colmar, sans provenance précise [dessin de M. Stœpfel].

Digitized by Google

l'on sentira de quelle importance il est de la compléter[1].

De tous ces rasoirs, un seulement est de fer. Les soixante-neuf de provenance connue remontent tous au moins à l'époque dite *le premier âge du fer*, de l'aveu unanime des archéologues qui ont eu occasion de s'occuper de chacun de ces instruments, isolément, lors de leur découverte.

Nous avons donc affaire à un instrument d'usage très ancien sur notre sol et fort répandu, suivant toute apparence, des embouchures du Rhin aux sources du Rhône, dans une zone qui, d'après les renseignements recueillis jusqu'ici, ne s'avance guère à l'ouest plus loin que Beaune et Dijon. Comme avec les épées, nous continuons à nous sentir dans une Gaule très antique et bien antérieure à la conquête romaine. L'usage de se raser paraît avoir existé chez nos pères dès les premiers temps de l'introduction des métaux en Occident, mais avoir été plus répandu dans l'est que dans l'ouest du pays. Nous savons par Diodore, comme nous l'avons rappelé plus haut, qu'aux derniers siècles de leur indépendance, raser sa barbe d'une certaine façon était encore, aux yeux des Gaulois, un signe de noblesse. En tout cas, il n'est pas douteux qu'à l'époque où ont été élevés nos tumulus de Magny-Lambert, c'était parmi les guerriers de la tribu qui habitait ces contrées une mode générale, suivie même de ceux qui ne portaient pas les armes.

Fidèles à notre méthode, tournons maintenant les yeux vers les pays limitrophes de la Gaule. Où allons-nous retrouver nos rasoirs? Est-ce en Norique ou en Vindélicie, comme cela nous est arrivé pour les épées à soie plate et à pointe obtuse? Avons-nous affaire ici à un ustensile que toute population gauloise, à quelque contrée, à quelque peuplade qu'elle appartînt, portait nécessairement avec elle? Aucunement. Ni en Norique, ni en Vindélicie ne se sont trouvés, à notre connaissance, de rasoirs ou, du moins, de rasoirs de bronze ana-

1. On nous a signalé, depuis, la découverte de rasoirs de types analogues à Gévincey (Jura), Eaux-Vives (Genève), Chevroux (Canton de Vaud), Sinsin (Belgique), Uzès (Gard). — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

logues aux nôtres ; car il est bien difficile de rien affirmer quant aux rasoirs de fer si facilement anéantis par l'oxyde. Il nous est permis, toutefois, de considérer comme très probable que le cimetière de Hallstatt, si riche et si bien étudié par MM. Ramsauer et de Sacken, n'en recélait pas. Ceux que l'on a signalés ailleurs en Allemagne sont, comme nous le verrons tout à l'heure, très rares et très disséminés.

C'est vers le sud qu'il faut, cette fois, tout d'abord nous diriger. Passons les Alpes et entrons dans la Cisalpine. Non loin de Bologne existe un cimetière antique célèbre, exploré par M. le sénateur comte Gozzadini. C'est le cimetière de Villanova, que la présence de nombreux lingots d'*æs rude*, le caractère des poteries et bien d'autres considérations ont fait classer au nombre des cimetières primitifs de la haute Italie. Ce cimetière est même généralement regardé comme d'une date antérieure à celle du cimetière de Hallstatt, quoiqu'appartenant comme ce dernier à ce que l'on est convenu d'appeler le premier âge du fer. M. le comte Gozzadini estime, pour sa part, qu'il appartient au moins au VIIe ou VIIIe siècle avant notre ère, et doit être contemporain de la fondation de Rome. — On pourrait, sans être bien hardi, le faire remonter plus haut encore[1]. Or, Villanova ne nous a pas livré moins de douze rasoirs. Écoutons à ce sujet M. Gozzadini lui-même. « Parmi les *cultri* en bronze les plus extraordinaires et qui peuvent être rangés au nombre des objets caractéristiques de cette époque sur notre territoire (la Cisalpine), sont douze croissants très minces, tranchants seulement dans la partie convexe, avec rebords à la partie concave et un tout petit manche, qui, par leur finesse et leur peu d'épaisseur, ne nous semblent pouvoir être autre chose que des instruments pour raser, la *novacula* des Romains, le ξυρός des Grecs. » Ces instruments, analogues à ceux de Magny-Lambert et des contrées voisines, ont, il est vrai, une forme spé-

1. Le comte Conestabile, au Congrès de Bologne, inclinait à faire remonter le cimetière de Villanova au Xe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

ciale (fig. 81) très rare de ce côté-ci des Alpes, mais il n'en est pas de même de quatre rasoirs découverts dans les terramares du Parmesan et conservés au musée de Parme. L'âge auquel remontent certainement ces terramares, qui nous reporte à une date probablement antérieure à celle du cimetière de Villanova, prête à ces rasoirs un intérêt tout particulier. Ajoutons que le musée de Reggio en possède quatre autres de provenance analogue ; qu'en dehors de ceux de Villanova, cinq sont signalés dans le Bolonais, trois au moins sur le territoire d'Este six au musée de Florence, deux à Pérouse et deux à Chiusi; que le musée de Saint-Germain conserve un de ces instruments classé comme de la haute Italie (ancienne collection du Louvre); celui de Vienne (Autriche), deux recueillis dans la station lacustre de Peschiera, et qu'enfin M. de Mortillet en avait acheté, il y a quelques années, un tout semblable à Modène. Ce dernier est maintenant au Peabody Museum, en Amérique[1].

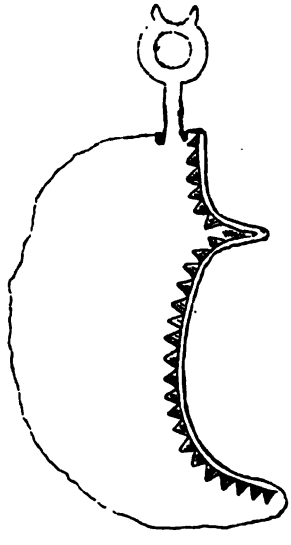

Fig. 81. — Rasoir de Poggio Renzo, près Chiusi.

1. M. le comte Gozzadini, à qui nous avons soumis cette statistique, a eu la bonté de la compléter d'après ses notes personnelles qui nous permettent d'ajouter à notre texte six nouveaux rasoirs : un au musée de Ravenne, un à Chiusi, deux de Bonzana, près de Bologne (coll. Gozzadini), et deux enfin, dont notre correspondant a bien voulu faire don au musée de Saint-Germain, provenant le premier de Chiusi, le second de Florence. Ne nous lassons pas de répéter que de ces *quarante-six rasoirs* italiens, tous ceux dont on connaît la provenance précise, nous voulons dire ceux qui sortent de découvertes bien caractérisées comme Villanova, Bonzana, les terramares de Parme et de Reggio et la station lacustre de Peschiera, appartiennent à une série de cimetières ou groupe d'habitations remontant dans le nord de l'Italie au delà de la période étrusque proprement dite, tandis que dans les cimetières plus rapprochés de nous, Marzabotto et la Certosa, où les tombes ont été fouillées par centaines, pas un seul rasoir n'a été découvert jusqu'ici. Nous n'en connaissons pas, non plus, provenant d'hypogées étrusques. Ceux du musée civique de Bologne, du musée

Digitized by Google

Voici donc plus de quarante rasoirs italiens d'une date qui, pour tous ceux dont la provenance est connue, dépasse de beaucoup tout renseignement historique sur la Gaule. D'autres sans doute ont été découverts dont nous n'avons pas eu connaissance. Nous devons toutefois constater que le cimetière de Marzabotto, voisin de Bologne, comme Villanova, mais plus récent que ce dernier et d'un caractère étrusque à peu près incontestable, n'en a point fourni, quoique les objets recueillis par le comte Aria dans les fouilles qu'il y a fait pratiquer, d'après les conseils de M. Gozzadini, se montent à un nombre très considérable et soient de la nature la plus variée. On n'en a pas trouvé davantage dans les fouilles que M. l'ingénieur Zannoni a dirigées avec tant de succès à la Certosa (Chartreuse) de Bologne, autre cimetière à peu près contemporain de celui de Marzabotto[1].

Comptons, pour l'Italie supérieure seulement, quarante-deux rasoirs connus.

Si, abandonnant la Cisalpine proprement dite, nous nous dirigeons vers la Rhétie par la vallée de l'Adige, nous retrouvons des rasoirs : 1° à Vadena, près de Trente, au nombre de trois (deux dans la collection de M. le comte de Thun, au château de Thun, un au couvent de Gries, près Botzen)[2] ; 2° deux au musée de Trente, provenant des environs de la ville, sans désignation précise[3]. Enfin, après avoir passé le Brenner et pénétré dans la vallée de l'Inn, un à Innsbrück

étrusque de Florence, ceux de Chiusi sont tous également sans provenance précise. Nous appelons sur ce point le contrôle de nos confrères italiens.

1. *Di un antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, Bologna, 1865. — *Di ulteriori scoperte nell' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, Bologna, 1870, publié par le comte Giovanni Gozzadini. Cf. *Rapport sur la nécropole étrusque de Marzabotto et sur les découvertes de la Certosa de Bologne*, par J. Conestabile, dans le *Congrès international de Bologne*, p. 242, Bologne 1873 ; — et *Sugli scavi della Certosa, relazione dell' ingegnere architetto capo Antonio Zannoni*, Bologna, 1871.

2. Renseignements de M. Pellegrino Strobel, de Parme, qui nous a donné un dessin de ce dernier rasoir. Ceux du comte de Thun ont été publiés par M. le comte Conestabile dans les *Annales de correspondance archéologique* de Rome, année 1856.

3. Communication de M. le Dr Ambrosi, bibliothécaire de la ville de Trente.

Digitized by Google

(au Musée), faisant partie des remarquables objets sortis des tombes à incinération de caractère tout à fait antique de Matrai[1]. Soit six, dont quatre de provenance connue et de source très ancienne, le long de cette vieille voie de communication de la vallée du Danube en Italie, voie dont l'usage paraît remonter aux temps les plus reculés.

Nous ne pénétrerons pas plus avant en Allemagne pour deux raisons : 1° parce que les renseignements que nous avons pu recueillir sur les découvertes de rasoirs dans cette contrée nous paraissent tout à fait insuffisants[2]; 2° parce que le caractère de rasoirs est refusé à ces instruments pour l'Allemagne du Nord, au moins, par un homme d'une grande compétence, le docteur Lisch, qui d'ailleurs affirme que tous les prétendus rasoirs qu'il connaît appartiennent dans cette contrée à des tumulus de l'âge de bronze.

Sachons donc avoir de la patience, vertu bien nécessaire en archéologie, et contentons-nous de constater qu'en Italie, y compris le Tyrol, comme en Gaule, nous ne trouvons le rasoir qu'aux époques les plus reculées et dans des conditions qui nous placent au début de l'âge du fer, et nous font toucher, pour ainsi dire, à l'âge du bronze[3].

En somme, l'étude géographique, qu'on nous permette cette expression, de l'épée et du rasoir du Monceau-Laurent nous a conduit en dehors de la Gaule, d'un côté dans la vallée du Danube et particulièrement dans l'ancien Norique, de l'autre dans le Bolonais, le Parmesan et la Rhétie, c'est-à-dire dans la Cisalpine; deux contrées éminemment gauloises aux

1. *Le antichità Rezio-etrusche scoperte presso Matrai nel maggio* 1845, *memoria del conte Benedetto Giovanelli;* découverte des plus importantes pour l'histoire des temps primitifs de la haute Italie.

2. Cf. Dr L. Lindenschmit dans *Alterthümer*, etc., qui en signale : 1° t. I, 8e liv. pl. IV, f. 14, un au musée de Landshut, provenant de Griesbach; t. II, 8e liv., pl. II, f. 18, un second provenant de Bürgle (Wurtemberg), dans la collection du comte de Wurtemberg; même livraison, pl. IV, fig. 7 et 9, un troisième et un quatrième provenant d'Amberg (Bavière) au musée de Munich; mais on ne nous dit pas dans quelles circonstances ces rasoirs ont été trouvés.

3. Voir plus haut, p. 236, la lettre de M. Conestabile, sur le caractère *antico-italique* de ces instruments.

Digitized by Google

époques anté-romaines, avec des points de rapprochement moins certains, toutefois, au nord du côté du Mecklembourg et du Hanovre, reliés à la vallée du Danube et à la Cisalpine par des points isolés le long du Rhin. Nous avons reconnu de plus que les cimetières d'où sortaient ces armes et ces instruments dataient, suivant l'appréciation des savants les plus compétents, d'une époque qui, pour Villanova et les terramares, paraît antérieure au VIIe siècle avant notre ère et au VIe ou Ve pour Hallstatt [1].

Ces premiers résultats d'une étude de pure statistique et de géographie archéologique comparative, en dehors de toute théorie préconçue, ne paraîtront pas, nous l'espérons, sans importance.

Les bracelets et les anneaux de bronze simples ; les bracelets de lignite ; l'aiguille et l'épingle de bronze ; la céramique brune [2].

Nous dirons très peu de chose des anneaux et bracelets en bronze de nos tumulus. Le caractère banal de ces objets, si je puis m'exprimer ainsi, leur abondance dans les cimetières gaulois de toutes les catégories, ne les rend point propres à

1. Nous donnons ici les chiffres les plus modérés, ceux qui ont été adoptés par les archéologues les moins hardis ; mais nous ne serions assurément démenti ni par le comte Gozzadini, ni par le comte Conestabile, ni par MM. Pigorini et Chierici, c'est-à-dire par ceux qui connaissent le mieux ces questions, encore moins par E. Desor, si nous parlions pour Villanova, les terramares du Reggianais et du Parmesan, les cimetières de Vadena et de Matrai, non pas du VIIe ou VIIIe, mais du IXe ou Xe siècle avant notre ère, et du VIIe ou VIIIe pour Hallstatt. Conestabile, en particulier, a bien voulu nous dire qu'il considérait, ainsi que nous, comme prouvé aujourd'hui que les Étrusques, à l'époque de leur grand développement, avaient déjà l'épée et le poignard de fer. Or, le fer est très abondant à Golasecca, cimetière incontestablement antérieur à l'ère étrusque dans l'Italie du Nord. C'est avec ces réserves que nous maintenons les dates généralement adoptées, mais selon nous trop rapprochées de notre ère de deux ou trois siècles. Il faut donner le temps aux esprits trop imbus de l'éducation classique de s'habituer à ces dates reculées.

2. Voir, à la fin du volume, les planches annexées à cet article.

Digitized by Google

servir de jalons dans une étude d'archéologie chronologique et comparée. Les bracelets de lignite ou jayet ont un caractère plus original. Mais ils semblent n'avoir jamais dépassé les limites de l'ancienne Gaule. Nous les trouvons en Alsace (tombes celtiques de Max de Ring, *Bull. Soc. des monum. de l'Alsace*, 1858, p. 256) ; dans les Vosges (fouilles de M. de Saulcy au musée de Saint-Germain) ; en Suisse (tombes de Payerne, tombelles d'Anet, tumulus de Vauroux, de Grauholz et des Favargettes) ; dans le pays de Bâle (tumulus de la forêt du Hardt fouillés par Wilhelm Vischer) ; enfin dans les tombelles d'Alaise (musée de Besançon). Mais nous n'en connaissons ni au delà du Rhin ni au delà des Alpes. « Ces bracelets, dit Desor, paraissent jusqu'ici être propres à l'ancienne Gaule[1]. » Nous n'avons donc point à leur chercher d'analogues à l'étranger. Nous pourrions nous arrêter plus longtemps sur l'aiguille et l'épingle de bronze. Mais aucune statistique de ces deux objets n'a encore été essayée, et nous n'avons pas en main les éléments nécessaires pour l'entreprendre. Toutefois, il est une fort judicieuse observation de Desor, à propos de l'épingle du tumulus des Favargettes, que nous ne pouvons passer sous silence, parce que cette épingle est presque identique à la nôtre, et que Desor est un de ceux qui connaissent le mieux l'âge du bronze. « Les épingles des Favargettes, dit-il, sont d'un type bien différent de celui de nos palafittes (du pur âge du bronze) ; elles ressemblent à s'y méprendre à celles que l'on est convenu de rapporter au premier âge du fer, » c'est-à-dire à l'époque de Villanova et de Hallstatt.

Nous nous retrouvons donc encore de ce côté, dans ce même monde archéologique où nous avait conduit l'étude de l'épée et du rasoir. Il y a entre tous ces objets une intime connexion. La poterie mériterait plus encore de nous retenir, si nous avions été assez heureux pour retirer de nos tumulus autre chose que des débris dont il a

1. E. Desor, *Tumulus des Favargettes*, p. 8.

Digitized by Google

été impossible, même à l'aide de nombreuses restaurations, de former un vase entier. Il faut donc attendre que de nouvelles fouilles nous aient plus favorisés. Les fragments connus ne sauraient, toutefois, être complètement négligés. Il n'est pas besoin, en effet, d'un œil bien exercé pour y reconnaître la même pâte, la même couleur brune, les mêmes dessins, — fausses grecques et chevrons,— que présentent non seulement un nombre très considérable de vases provenant tant des tumulus d'Alsace et des Vosges que des cimetières de la Marne et de l'Aisne, mais encore toute une série de vases de la station de Golasecca, près de Sesto-Calende, dans la haute Italie. Quelques vases, mais bien rares, des cimetières de Hallstatt peuvent aussi en être rapprochés. Nous n'avons trouvé rien de semblable dans les pays scandinaves ni en Angleterre; mais le Hanovre et le Mecklembourg en ont produit quelques-uns. Il y aura donc là bientôt une très intéressante étude à poursuivre. Il s'agit évidemment d'une poterie gauloise avec des points de contact du côté des Étrusques et peut-être aussi du côté de la presqu'île cimbrique[1]. On sait d'ailleurs que le cimetière de Golasecca est classé sans contestation dans la même série que certaines stations des terramares et que le cimetière de Villanova. Nous sommes donc toujours jusqu'ici renfermé dans le même cercle à la fois géographique et chronologique. Il est à espérer que de prochaines explorations nous procureront des formes plus complètes et qui se prêteront à une étude plus détaillée. Mais on peut entrevoir dès maintenant que cette étude approfondie des poteries devra nous donner des résultats analogues à ceux auxquels l'étude des objets précédents nous a conduit.

1. Voir la note que nous avons publiée dans la *Revue archéologique*, sous le titre de *Tumulus de la Tauride*, numéro de mars 1873.

Digitized by Google

OBJETS DE CARACTÈRE DIT ÉTRUSQUE

Le seau de bronze.

C'est au Congrès international de Bologne (1871) que l'on s'est, pour la première fois, sérieusement occupé de cette série de vases de bronze qui, n'étant remarquables ni par l'élégance de la forme ni par la richesse de l'ornementation, avaient jusque-là échappé à l'attention des archéologues italiens, ainsi que beaucoup d'autres ustensiles de même métal trop grossiers pour figurer dans des séries composées uniquement au point de vue de l'art. Ajoutons que ces ustensiles, faits de minces et fragiles feuilles de métal, nous arrivent généralement dans un état de détérioration tel, que le zèle des collectionneurs les plus intrépides en a été souvent refroidi. Mais la question posée à Bologne n'était plus une question de commerce et d'industrie. Il s'agissait de trouver le centre de fabrication des bronzes antiques de toute nature que divers pays de l'Occident et du Nord, France, Angleterre, Irlande, Danemark, Allemagne méridionale et Suisse, possèdent en aussi grande abondance au moins que l'Italie elle-même. Les vases composés de feuilles de métal battu au marteau et rivés à l'aide de clous à tête conique ou autres, étant au nombre des plus répandus en Europe, devaient être tout d'abord un des principaux éléments de la discussion. Ce fut à propos d'un seau en bronze analogue au nôtre et trouvé dans le cimetière de la Certosa que le débat s'engagea. On ne pouvait choisir un meilleur sujet d'étude. Si, en effet, les seaux en bronze à côtes ne sont pas très nombreux dans nos musées, ils font partie de toute une famille de vases de fabrication analogue, dont le caractère est tellement accentué que personne n'a jamais mis en doute qu'ils appartinssent à une même influence, à une même industrie. Nos seaux en sont comme le type le plus prononcé. Une statistique exacte des vases de ce genre existant dans les diverses collections de

Digitized by Google

l'Europe, accompagnée de l'indication de leurs provenances et d'une carte qui en rendrait sensible aux yeux la distribution relative, serait certainement le travail le plus propre à résoudre la question débattue. Malheureusement personne au Congrès n'avait fait ni même préparé ce travail, et ceux qui prirent part au débat n'avaient à apporter que des observations isolées. Seul, le comte Conestabile crut pouvoir établir un fait précis qui peut se formuler ainsi : Les cistes déposées au château du chevalier Aria, à Marzabotto,

Fig. 82. — Ciste de bronze (Monceau-Laurent).

aussi bien que celles qui proviennent de la Certosa, sont les produits d'un art local particulier à la Transpadane : on ne les rencontre pas au sud de l'Apennin[1]. Évidemment le comte Conestabile pense que ces vases et leurs similaires ont été transportés de la Cisalpine dans les pays transalpins. Le comte Gozzadini a adopté cette opinion dans son dernier opuscule en français sur Marzabotto. Il y décrit ainsi les seaux trouvés dans le cimetière de Bologne : « Deux seaux en bronze d'une forme particulière à l'Étrurie circumpadane et spécialement au ter-

1. *Congrès de Bologne*, p. 242 et suivantes.

Digitized by Google

ritoire bolonais[1].» Personne ne s'éleva contre cette attribution à l'Italie supérieure de vases composés de feuilles de bronze rivées. M. le Dr Lindenschmit, dans le premier fascicule de son troisième volume (*Altherthümer*, etc.), s'est même, depuis, longuement étendu sur ce sujet pour appuyer de toute l'autorité de son expérience cette conclusion des savants italiens[2]. Nous avons donc suivi l'opinion générale en classant notre seau parmi les productions de l'Étrurie supérieure. Nous examinerons plus tard jusqu'à quel point cette opinion est fondée.

Voyons maintenant, conformément à la méthode que nous avons suivie jusqu'ici, ce que nous donne le relevé des objets de même nature trouvés en Gaule et dans les pays limitrophes, dont la connaissance est venue jusqu'à nous. Commençons par la Gaule.

Avant la découverte du seau du tumulus du Monceau-Laurent, on n'avait signalé que quatre seaux semblables en Gaule.

1° Seau trouvé à Gommeville (Côte-d'Or) et offert au musée de Saint-Germain, par M. L. Coutant[3]; 2° Seau trouvé dans le tumulus de Grauholz, près Berne (Bonstetten, *Antiquités suisses*, suppl., pl. XV); 3° Seau trouvé à Eygenbilsen, près Tongres, en 1871, et publié par M. Schuermans; 4° Seau trouvé près de Mayence et déposé au musée de cette ville. (Dr L. Lindenschmit dans *Altherthümer*, etc., t. II, liv. III, pl. V); 5° Seau du Monceau-Laurent.

S'il faut en croire le Dr Lindenschmit, d'autres vases semblables auraient été trouvés dans les pays rhénans, mais il n'en cite aucun d'une façon précise. Il est, toutefois, persuadé qu'ils ne doivent pas y être trop rares; malheureusement, on a jusqu'ici fait peu d'attention aux fragments de ce

1. *Renseignements sur une ancienne nécropole à Marzabotto, près de Bologne*, par le comte Jean Gozzadini, p. 13. — Bologne, 1871.

2. Cf. Dr L. Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. II, supplément à la 3e liv., pl. V, et t. III, supplément à la 1re livraison.

3. Voir au musée de Saint-Germain, salle VI, vitrine 20, ce seau qui est beaucoup plus petit et plus simple que celui du *Monceau-Laurent*.

Digitized by Google

genre que l'on a rencontrés dans les fouilles et qui se bornent, en effet, le plus souvent à la bordure du vase, qui était la partie la plus solide, mais non celle qui donnait le plus facilement l'idée de l'objet dont il était un débris. On est fondé à croire, par exemple, qu'un vase de ce genre se trouvait dans le tumultus de Dœrth [1], près de Saint-Goar, où il semble être signalé par la présence de bordures roulées, remplies d'un métal fusible, analogue à celui que nous avons reconnu dans le premier et le dernier cercle du seau du Monceau-Laurent. Il est également probable que l'un des tumulus d'Anet en contenait un autre (Bonstetten, *Supplém.*, p. 22). C'est, du moins, ce que l'on peut inférer des expressions de M. de Bonstetten qui parle d'un cratère (c'est le mot par lequel il a déjà désigné le seau de Grauholz), « d'un cratère en bronze à fond de bois faisant rebord. » En admettant ces deux hypothèses, nous arrivons ainsi au nombre *sept* [2].

Hors de Gaule, en remontant vers le nord pour redescendre ensuite au sud, nous retrouvons les mêmes vases : 1° en Hanovre, à Luttum, cercle de Verden, dans un tumulus ; à Nienburg, sur le Weser, et à Panstorf, près de Lübeck (renseignements particuliers du Dr Lisch). Le Dr Lisch fait monter le nombre de ces seaux à cinq seulement. D'après le Dr Lindenschmit on en connaîtrait sept. 2° A Hallstatt (Autriche), au nombre de six, dont l'un est la reproduction presque identique du seau du Monceau-Laurent et les autres n'en diffèrent que par des détails sans importance. Soit donc dix-huit et peut-être vingt seaux semblables ou analogues au nôtre, dans les contrées transalpines, en trois régions : la vallée du Weser, la vallée du Rhin et la vallée du Danube.

Nous n'avons, jusqu'ici, que des renseignements incomplets sur les découvertes du Hanovre. Ce qui concerne le cimetière de Hallstatt nous est, au contraire, connu dans le plus grand

1. Voir l'article *Doerth* du Dictionnaire d'archéologie celtique, publié par la Commission de la topographie des Gaules.

2. MM. Boucher de Molandon et de Beaucorps ont récemment découvert une ciste à cordon dans le tumulus de Reuilly près d'Orléans ; c'est le point le plus occidental où l'on ait encore signalé un objet de ce type. (*Deuxième édition.*)

Digitized by Google

détail. Or, voici les notes que M. Ramsauer, l'heureux explorateur du Salzberg, inscrivait sur son album au sujet de la tombe qui contenait le seau à côtes dont nous venons de parler, tombe portant le n° 299 : « Cette tombe était sous la tombe 295, à trois pieds de profondeur. Le cercueil, en argile comme à l'ordinaire, renfermait les débris d'un corps brûlé. Un amoncellement de pierres ou tumulus le recouvrait. Sur les restes d'ossements, je recueillis : 1° une belle épée de bronze à deux tranchants, très élégante, de quatre pieds de long ; la poignée était entourée de plusieurs feuilles d'or très minces, estampées et ornées de dessins en forme de triangle formant cercle autour d'une étoile centrale ; 2° non loin de l'épée gisaient les fragments d'un objet d'or, inconnu, avec deux petits rivets ; 3° un anneau de bronze ; 4° quatre pièces en spirales ; 5° plusieurs épingles à vêtements ; 6° deux bracelets cannelés et une bague de bronze ; 7° un beau seau de bronze avec anse et ornements au repoussé ; 8° enfin, un grand chaudron de même métal dans lequel avait été placé un plat de bronze également, des débris de poterie et des ossements d'animaux. »

L'épée de bronze de cette tombe avait exactement la forme de l'épée de fer du Monceau-Laurent (voir fig. 72.) Les feuilles d'or estampées, l'anneau de bronze, la fibule à enroulements, les épingles à vêtements, aussi bien que la chambre en pierres de petites dimensions artistement édifiée au-dessus du mort, tout montre que nous avons affaire à des mœurs funéraires analogues à celles de Magny-Lambert. Bien que nous soyons loin d'avoir la liste exacte des seaux de ce genre pouvant exister tant en Gaule que sur la rive droite du Rhin, il est une remarque que nous pouvons faire de suite, c'est que, parmi ces seaux, presque tous ceux dont la provenance est connue sortent ou de tumulus ou de tombes gauloises comme celles de Hallstatt ; c'est que, de plus, les objets accompagnant le mort sont, aussi bien dans les sépultures de Hallstatt que dans celles de Belgique, de Gaule et de Hanovre, en majeure partie des objets de style dit étrusque, mais que

Digitized by Google

l'on ferait peut-être mieux d'appeler simplement oriental. Ainsi, dans le tumulus de Grauholz, tumulus à noyau de pierres de sept à huit pieds de haut (Bonstetten), on trouva, outre des débris de roues de char placés en dehors du noyau, quatre bracelets de lignite ou de jayet, des fragments de poterie brune, et, près du seau de bronze, « des grains de collier formés de deux demi-coquilles en feuille d'or, » les uns à deux, les autres à un seul rang de triangles à six points, avec bordure en grènetis estampés. Le collier se composait de vingt-quatre grains de grosseur différente. Deux petits pendants d'oreilles en feuille d'or complétaient cette parure, qui rappelle le petit disque d'or également estampé avec grènetis de notre tumulus de la Combe à la Boiteuse, et encore plus le beau collier du cimetière de Marzabotto, près de Bologne[1]. Les analogies entre tous ces monuments se poursuivent donc avec des rapprochements de plus en plus significatifs. Les objets trouvés à Hallstatt avec les six seaux signalés ne sont pas moins remarquables[2] : c'est toujours le même courant industriel ; ce sont, ou peu s'en faut, les mêmes mœurs.

Passons aux cistes ou seaux italiens.

1. Gozzadini, *Di ulteriori scoperte nell' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, pl. XVI.

2. Voir l'album des fouilles du cimetière de Hallstatt, exposé au musée de Saint-Germain, salle VI, vitrine 23 (meuble à volets). Le rapport manuscrit de l'ingénieur Ramsauer est déposé à la Bibliothèque du Musée. Nous y lisons : Pl. XXVII, n° 1775 : Seau de bronze découvert dans la tombe n° 660, avec deux forts bracelets de bronze cannelés, des fragments d'agrafes en spirale et des débris de vases de terre. — Ces objets étaient placés sur un corps à moitié incinéré et recouvert de pierres. — Pl. XIII, n° 865 : Autre seau provenant de la tombe 271. Le corps à demi incinéré était renfermé dans un tronc d'arbre. Au-dessus du corps, outre le seau de bronze, étaient une coupe de bronze avec dessins très élégants, un anneau de bronze et une pierre, probablement une amulette. — La tombe n° 766 contenait une épée de fer avec un grand chaudron de bronze battu et à rivure. — La tombe 262 une nouvelle épée et un nouveau chaudron ; près du chaudron, comme au Monceau-Laurent, était une coupe de même métal. — Tombe 506, sous une voûte de pierre, deux bracelets et un chaudron de bronze. Tombe 496, armes de fer avec coupe de bronze. Toutes les épées sont semblables à celles de la Côte-d'Or. Ajoutons que dans ces tombes les fibules à spirales sont très nombreuses et que l'or travaillé au repoussé n'y est pas rare. — Remarquons dans l'une des tombes un tronc d'arbre servant de cercueil, praticularité dont on n'avait trouvé jusqu'ici d'exemple qu'en Danemark. D'autres rapprochements pourraient ainsi être faits entre Hallstatt et les pays du Nord

Digitized by Google

M. le comte Gozzadini nous en donne la liste, et nous ne pouvons mieux faire que de suivre un pareil guide[1]. On trouvera dans l'intéressant mémoire qu'il a publié sur le cimetière de Marzabotto une description détaillée de chacun des vases que nous ne faisons qu'énumérer ici. « Ces cistes, dit M. le comte Gozzadini, destinées, dans le principe, à d'autres usages, revêtirent sur le territoire de l'ancienne Felsina le caractère d'urnes funéraires. Sur les huit cistes sorties du territoire circumpadan, deux seulement, en effet, renfermaient des objets de toilette. Six contenaient des ossements brûlés. »

Ces huit cistes sont :

1° Une ciste découverte à Este sur la fin du siècle dernier et qui, en 1842, renfermait encore les cendres qui lui avaient été confiées[2] ;

2° Une ciste trouvée à Monteveglio sur le bord du Samoggia, non loin de Bologne, en 1817, avec anse portant deux caractères étrusques, et un couvercle orné d'arabesques pointillées de style tout toscan ; elle est conservée au musée universitaire. Cette ciste contenait des ossements brûlés et une œnochoé en terre à figures peintes ;

3° Une *troisième* fut recueillie à Bagnarola sur le territoire bolonais et décrite par Cavedoni, qui la vit entre les mains de son propriétaire, le cavalier Giovanni Moreschi (*Inst. arch. de Rome*, 1842) ; elle était de dimension plus petite que les autres.

4° La *quatrième* provient du Modenais. Le lieu précis de la découverte est Castelvetro (année 1841). Cette ciste contenait un miroir avec figures, deux têtes humaines émaillées, un alabastron et différents objets de toilette féminine. Cave-

1. *Di un antica necropoli a Marzabotto*, etc. Une liste nouvelle, comprenant toutes les cistes découvertes jusqu'en 1879, a été donnée dans les *Annales de l'Instit. de corresp. arch.*, 1880, p. 240-255. D'autres sont signalées par M. Helbig, *Das homerische Epos*, p. 34. En 1884, on a trouvé quatorze cistes à cordon à Kurd en Hongrie ; c'est la première fois que ces objets se sont rencontrés en nombre au même endroit. Cf. Wosinsky, *Ungarische Revue*, 1887, p. 309-322.

2. Une seconde ciste d'Este a été signalée dans le *Bulletin de corresp. archéol.* de 1882, p. 81. (*Deuxième édition.*)

Digitized by Google

doni la décrivit dans le *Bulletin de corresp. archéol.* de 1841, p. 75, et 1842, p. 67.

5° La découverte de la cinquième ciste ne remonte qu'à 1853. Elle fut faite à Toiano, dans le Bolonais. La marquise Bovio en a fait don au musée universitaire. L'anse porte, comme celle de la ciste de Monteveglio, une lettre étrusque.

6° et 7° Deux cistes découvertes dans le cimetière de Marzabotto. La première contenait une œnochoé en terre, une espèce de bouton d'os et une fusaiole en argile noire. La seconde, une petite patère en bronze, des boucles d'oreille en or, des perles de verre et six morceaux d'ambre jaune troués pour servir de pendeloques. Ces deux cistes étaient, d'ailleurs, des urnes cinéraires ;

8° La huitième ciste fut déterrée en 1869 dans le cimetière de Bologne dit la Certosa (la Chartreuse), cimetière regardé généralement comme à peu près contemporain de celui de Marzabotto. Un alabastron y était renfermé avec les cendres du mort. Plusieurs autres trouvées dans les tombes de la Certosa n'ont pu être retirées qu'en débris. M. Gozzadini ne les décrit pas.

Une neuvième ciste, d'après des renseignements nouveaux, a été trouvée à Fraore dans le Parmesan [1]. Elle se trouve actuellement au musée de Parme.

Ces cistes, malgré des différences de dimension entraînant, nécessairement, une différence dans le nombre des cercles, sont toutes, de l'avis unanime des archéologues italiens, de même nature et de même fabrique. Il est donc inutile, pour le but que nous nous proposons, de les décrire en détail, et nous renvoyons, à cet égard, aux mémoires spéciaux qui les concernent.

Notre sentiment est que ces vingt-quatre cistes (elles se montent à ce nombre en comptant les débris recueillis à la

1. La découverte de Fraore est très importante. Avec la ciste de bronze se trouvaient des fibules en or et en argent, de formes très élégantes et rappelant les plus belles fibules du cimetière de Villanova, une œnochoé en bronze, mais sans bec, et des débris d'armes en fer.

Digitized by Google

Certosa[1]) ne doivent pas être les seules trouvées dans la Cisalpine. M. le comte Gozzadini ne cache pas, en effet, qu'il y

Fig. 83. — Pendeloques (Monceau-Laurent).

a très peu de temps qu'elles ont paru dignes d'être étudiées. M. Schœne, qui en 1866 faisait la statistique des cistes étrusques alors connues et qu'il porte à soixante-neuf, ne tenait aucun compte des seaux à côtes de la Cisalpine, dont l'art lui paraissait beaucoup trop barbare et indigne de

1. Les cistes de la Certosa sont, d'après de nouveaux renseignements, bien plus complètes que nous ne le pensions d'abord, et douze ont pu être reconstruites. L'une d'elles a des pendeloques identiques à celles de notre seau du Monceau-Laurent. Une autre pendeloque analogue, sinon tout à fait semblable, fait partie de la collection Gozzadini. L'identité de fabrique de tous ces seaux est donc évidente, puisque nous retrouvons à Hallstatt l'ornementation en pointillé et en losanges du Monceau-Laurent et les pendeloques à la Certosa et à Villanova, près de Bologne. — Un certain nombre de cistes analogues ont été signalées au sud des Apennins, à Cumes, dans le pays des Osques, à Tarente, en Iapygie et en Apulie. Voir Lenormant, *Gazette archéologique*, t. VII, p. 93 ; Helbig, *das homerische Epos*, p. 34. M. Lenormant fait observer, il est vrai, qu'il existe une certaine différence dans le montage entre les *ciste a cordoni* du midi de la péninsule italienne et celles de l'Etrurie circumpadane. Il suppose que le commerce maritime devait apporter de Chalcis le métal de ces cistes à l'état de feuilles estampées au marteau, que les ouvriers indigènes assemblaient et montaient dans chaque pays, plutôt qu'à l'état d'objets entièrement terminés. (?) *Deuxième édition.*

Digitized by Google

figurer à côté des cistes de Préneste. Leur présence à Marzabotto et dans le cimetière de la Chartreuse de Bologne, ainsi que la découverte dans l'une des cistes d'un vase étrusque à figures noires, achèvent de classer ces cistes italiennes, comme les seaux gaulois, à une époque qui ne saurait être plus récente que le IVe siècle avant l'ère chrétienne.

Que nous restions en Gaule ou que nous nous transportions dans les contrées voisines de la mer du Nord, dans la vallée du Danube ou dans celle du Pô, toutes nos observations convergent donc vers une même date à laquelle presque tous les archéologues ont été amenés comme nous, bien que par des voies différentes : le IVe siècle de Rome, l'an 350 environ avant notre ère. C'est l'époque assignée par E. Desor comme limite supérieure au tumulus de Vauroux et des Favargettes, ainsi qu'au cimetière de Hallstatt, appartenant au premier âge du fer. L'étude des deux autres vases de bronze, la coupe et le puisoir ou *simpulum* ne font que confirmer cette opinion.

LA COUPE DE BRONZE ET LE SIMPULUM OU PUISOIR

L'examen de la coupe de bronze et du simpulum découverts avec l'épée du Monceau-Laurent est loin de contredire ces conclusions. Ces deux ustensiles, en effet, sont de ceux qui se rattachent le plus étroitement par leur fabrication à nos seaux ou cistes rivés. Ils appartiennent à cette classe nombreuse de vases de bronze dont nous avons parlé plus haut et qui sont si abondants dans plusieurs des contrées transalpines. « A ces seaux ou cistes, écrit le Dr Lindenschmit, se joignent d'autres vases, et même en très grand nombre, qui sont composés de plusieurs pièces de feuilles de bronze et atteignent quelquefois une hauteur importante. La forme en est aussi simple qu'agréable. Les anses, la plupart du temps attachées au bord, rarement au corps du vase, consistent en tiges massives rondes, rivées à leurs bouts aplatis. Les têtes

Digitized by Google

des nombreux rivets rangés régulièrement sont plates ou orbiculaires. » « Des vases de ce genre, ajoute-t-il ailleurs, ont été signalés à Kreuznach et à Augsbourg, rassemblés en grande quantité et placés les uns dans les autres par ordre de taille, comme des objets de commerce. Quelques-uns sont de petites coupes légères au gracieux profil (*Alterthümer*, t. II, liv. V, nos 2 et 3), avec anse rivée. Elles sont très répandues dans le Mecklembourg, dans le pays central de l'Elbe et dans les pays rhénans, d'où elles vont rejoindre les coupes de Hallstatt

Fig. 84. — Coupe des Favargettes.

(*Alterthümer*, etc., t. III, suppl. au 1er fasc.). » Plus de cent de ces vases ont, en effet, été trouvés dans le seul cimetière du Salzberg. Ils sont, au contraire, si nous sommes bien renseigné, très rares en Italie, où on les regarde, d'ailleurs, comme appartenant à l'art étrusque primitif [1]. D'un autre côté, toute cette vaisselle de bronze, à en juger par les découvertes sur lesquelles nous avons quelques détails, sort de fouilles du même ordre que nos fouilles de Magny-Lambert, et est partout associée à des objets analogues. Un quelconque de ces objets appelle, pour ainsi dire, nécessairement les autres, et ce qui est peut-être encore plus frappant, c'est que

1. Conestabile, *Congrès de Bologne*, p. 244.

Digitized by Google

dans ces mêmes sépultures où sont déposés les vases de bronze à rivure se fait remarquer l'absence des mêmes ornements, des mêmes bijoux, des mêmes armes, communs dans d'autres cimetières. Les épées de bronze, par exemple, y sont excessivement rares ou du type le plus voisin de celui des grandes épées de fer; les torques, si fréquents dans les cimetières gaulois du département de la Marne, n'y apparaissent que comme exception. Les fibules y sont rares et certaines formes, très répandues ailleurs, ne s'y montrent jamais. Par ce que l'on trouve aussi bien que par ce que l'on ne trouve pas dans ces tombes, on est donc autorisé à dire qu'elles appartiennent à une même phase du développement des pays tant transalpins que cisalpins, plusieurs siècles avant notre ère.

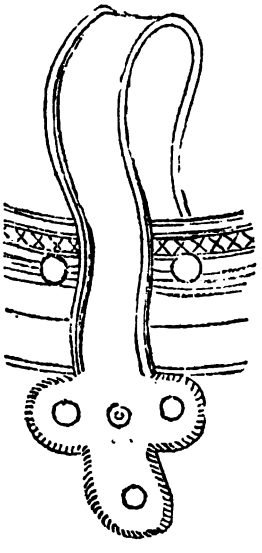

Fig. 85. — Anse de la coupe des Favargettes.

Un coup d'œil jeté sur les séries qui, au musée de Saint-Germain, classé chronologiquement, précèdent et suivent celle dont nous parlons, rend cette vérité tout à fait sensible. Nous avons donc regret de ne pouvoir nous étendre plus longuement sur cette classe de bronzes, qui fournirait à elle seule le sujet d'un long mémoire. Nous nous contenterons aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos confrères deux tasses ou coupes plus particulièrement intéressantes pour nous, en ce qu'elles se rapprochent sensiblement, par la forme, de celle du Monceau-Laurent et proviennent de pays qui nous touchent de près, l'une ayant été découverte en Suisse et l'autre faisant partie du mobilier funéraire de Hallstatt : la première est la tasse du tumulus des Favargettes (fig. 84, p. 313)[1], la seconde est celle qui figure sous

1. Desor, *Tumulus des Favargettes*, pl. II, f. 6. Nous reproduisons ce dessin fig. 80 et 81.

Digitized by Google

le n° 1200 de la pl. XI du grand Album manuscrit de Ramsauer[1].

Ces dessins ne peuvent laisser aucun doute sur la frappante analogie qui existe entre ces deux ustensiles et ceux qui proviennent de nos découvertes. Je crois donc inutile d'insister davantage ; d'ailleurs, la question des vases à rivures exige trop de développements pour être traitée incidemment : elle nécessitera un travail à part. Constatons seulement aujourd'hui que nos seaux semblent apportés en Gaule par le grand courant métallurgique, si je puis m'exprimer ainsi, qui, cinq ou six siècles avant notre ère, plus tôt peut-être, a inondé de ses produits la plus grande partie des contrées occidentales du monde connu des anciens. Ce ne sont point des vases étrusques.

OBJETS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE MAL DÉTERMINÉE, MAIS EN TOUT CAS TRÈS RARES EN GAULE.

Les objets qui nous restent à examiner rentrant, sans aucun effort, dans la même classification, appartiennent à une civilisation du même ordre et, selon toute vraisemblance, à la même période historique. Ce sont :

Les deux anneaux à enroulements, la rondelle en feuille d'or repoussé, la perle de verre[2].

Les anneaux à enroulements. — Nous ne connaissons en Gaule que trois anneaux à enroulements qui paraissent, comme le nôtre, des anneaux de jambes[3]. Deux de ces anneaux appartiennent au musée de Mayence. L'un a été découvert près Sarrelouis, l'autre près Blödesheim. Le troisième est la propriété du Dr L. Marchand, de Dijon. Cet anneau a, paraît-il, été trouvé dans la Saône. Le Dr Lindenschmit, (t. II, 1er liv.,

1. Voir cet album au musée de Saint-Germain, salle VI.

2. Voir la représentation de ces objets dans les *Mém. de la Société des Antiq. de France*, t. XXXIV, et les planches annexées à ce mémoire. — Les objets sont au musée de Saint-Germain, salle VI. (*Vitrine* 6.)

3. Des anneaux semblables ont été signalés depuis à Champigny (Aube) et sur quelques points de la rive droite du Rhin ; mais nous ne pensons pas que nos conclusions puissent en être modifiées.

Digitized by Google

pl. II, fig. 1), en reproduit un quatrième déposé au musée de Wiesbaden. Nos notes, ne nous apprennent pas autre chose. Ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que ces anneaux ne se sont rencontrés ni dans les tumulus de l'Alsace fouillés par M. Max. de Ring, ni dans les tombelles d'Alaise. Enfin, aucun anneau de ce genre n'était entré au musée de Saint-Germain avant celui du Monceau-Laurent. Nous avons donc tout lieu de croire que nous sommes là en présence d'un ornement d'origine étrangère au territoire de la Gaule proprement dite. Nous dirons la même chose du grand cercle aux extrémités enroulées, qui nous semble non un collier, mais une sorte de diadème. Mais ce n'est pas seulement l'anneau de jambe ou le diadème à appendices enroulés qui est rare en Gaule, c'est le motif d'ornementation lui-même. La spirale ne se rencontre chez nous que sur des fibules ou bracelets d'un caractère tout spécial et dont le gisement principal, si l'on peut me permettre cette expression, paraît devoir être cherché dans les contrées danubiennes et septentrionales d'un côté, dans la vieille Étrurie de l'autre. « La spirale, dit notre éminent confrère Adrien de Longpérier (*Congrès de Paris*, 1867, p. 251), ne se voit pas sur les monuments de Phénicie. C'est peut-être le seul ornement que l'on n'y rencontre pas. Inconnu dans le sud de l'Italie, on le retrouve en Étrurie et sur les vases à bec relevé [de caractère tout étrusque] que l'on a recueillis en Gaule »[1]. Adrien de Longpérier aurait pu ajouter qu'il est très fréquent dans les monuments de l'âge du bronze ou du premier âge du fer en Hanovre, en Mecklembourg et particulièrement à Hallstatt, où ce genre d'ornementation se présente avec une abondance que nous ne retrouvons nulle part ailleurs[2]. Il ne s'est montré, au contraire, ni à Villanova, ni à Marzabotto, mais il reparaît dans l'Étrurie centrale[3] et

1. Voir *Congrès de Paris*, p. 251.

2. Le musée de Vienne (Autriche) contient, provenant du cimetière de Hallstatt, plus de trois cents fibules de ce genre. On en a trouvé aussi un certain nombre dans les différentes vallées du Tyrol. C'était évidemment à une certaine époque un ornement d'usage très commun dans ces contrées.

3. On en trouve, du moins en certain nombre, dans les musées de ces con-

Digitized by Google

est commun en Danemark. en Suède et en Irlande. Il a donc à peu près la même étendue géographique que les cistes à côtes et plus généralement les vases en feuille de bronze battu. Nous n'en connaissons aucun exemple dans l'ouest de la France, où les vases en feuille de bronze et les grandes épées en fer font également défaut. C'est un fait sur lequel je ne saurais trop insister. J'ajouterai, ce qui ne paraîtra peut-être pas une remarque indifférente, que cette ligne de démarcation entre l'est et l'ouest de la France semble se confondre avec la ligne qui, dans notre travail *sur les Monuments dits celtiques de la Gaule*, y marque la limite orientale des dolmens et le commencement des tumulus à chambres non mégalithiques et à objets en métal. Les objets dont le présent mémoire s'occupe spécialement n'ont jusqu'ici, sur aucun point, franchi cette limite. Nous invitons nos confrères de province à vérifier le fait [1].

Rondelle ou feuille d'or estampée. — Les feuilles d'or estampées sont un peu moins rares en Gaule. On les a trouvées sur plusieurs points de notre territoire, tantôt roulées en grains de collier, tantôt étendues sur des étoffes ou servant de revêtement à des poignées ou fourreaux d'épées et à des coffrets. Nous avons vu que le tumulus de Grauholz, près Berne, contenait, outre un seau en bronze, vingt-quatre grains de collier d'or estampé [2]. Plusieurs tumulus de la vallée de la Saar, entre Trèves et Mayence, en ont offert de remarquables spé-

trées. Mais presque tous sont sans provenances connues. Les renseignements que j'ai pris à cet égard sont positifs. Si bien que j'ai aujourd'hui des doutes sérieux sur la fréquence de ces fibules dans les tombeaux étrusques : le point central de leur règne, s'il est permis de s'exprimer ainsi, me semble être bien plutôt les Alpes et les chaînes alpestres du Tyrol autrichien.

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, M. L Galles a découvert un de ces vases à rivure, identique à ceux de Hallstat, dans un tumulus de la commune de Plougoumelen, village du Rocher, près Vannes. Cf. *Découverte de sépultures de l'époque du bronze au Rocher en Plougoumelen*, par L. Galles, broch. de 7 pages et 4 planches. Vannes, 1878. C'est jusqu'ici l'unique exception que nous connaissions à la règle posée plus haut, mais il ne faut pas oublier que ce vase a été trouvé dans une contrée maritime de tout temps en rapport avec les pays du Nord où ces vases abondent. (*Deuxième édition.*)

2. Bonstetten, *Supplément au Recueil d'antiquités suisses*, pl. XIV, n° 1 à 5.

Digitized by Google

cimens[1]. La tombe d'Eygenbilsen avait aussi, avec la ciste à côtes en tôle de bronze, un bandeau ou lame d'or ornée au repoussé et un fragment d'anneau en bronze revêtu d'une fine lamelle d'or[2]. La présence d'une boucle d'oreille d'or en feuille estampée a été signalée dans un des tumulus de la forêt d'Heidolsheim[3]. E. Desor possèdait un bijou semblable recueilli dans la station lacustre d'Auvernier (lac de Neuchâtel), et plusieurs autres se trouvent dans la collection de M. l'ingénieur Ritter à Berne. On ne peut méconnaître là les traditions d'une même industrie. Les beaux bracelets et boucles d'oreilles du tumulus de Sainte-Colombe, près Châtillon-sur-Seine, sont un des plus remarquables produits de cet art[4]. Mais il faut reconnaître, d'un autre côté, que cet art n'est pas exclusivement gaulois, et fait penser aux objets analogues sortis de certains tombeaux étrusques[5], ainsi que de tombeaux rhodiens et chypriotes[6]. Il semble que ce travail tout oriental appartienne aux époques historiques les plus reculées. Ce sont les tombes les plus anciennes, les tombes dites archaïques qui, en Italie et dans les îles de la Grèce, en ont offert le plus d'exemples. On retrouve ces lames ou feuilles d'or, avec une ornementation peu différente et les marques d'une fabrication identique, en Crimée d'abord[7], puis en Danemark et en Irlande, avec une profusion dont il est difficile de se faire une idée quand on n'a pas visité les musées de Copenhague et de Dublin. D'ailleurs, même remarque que pour les cistes à côtes, les grandes épées de fer à soie plate et les anneaux et diadèmes à enroulements : absence complète de ces bijoux dans l'ouest de la France. Il faut aussi se souvenir que ces lames d'or estampées appartiennent, en Danemark et en

1. Dr L. Lindenschmit, t. II, fasc. II, pl. I, f. 5, 6, etc.
2. Schuermans, *Objets étrusques découverts en Belgique*, 1872.
3. M. de Ring, *Tombes celtiques*, II, pl. III, f. 7.
4. Voir ces magnifiques bijoux au musée de Saint-Germain.
5. Voir les bijoux du musée Campana au Louvre.
6. Cf. les fouilles du général Cesnola, à Chypre, et de M. Salzmann à Rhodes.
7. Voir les *Antiquités du Bosphore Cimmérien*.

Digitized by Google

Irlande, à l'âge du bronze le plus pur. On entrevoit là l'héritage pour la Gaule d'une civilisation asiatique antérieure aux invasions de nos pères en Italie, et des habitudes de richesse qui expirent à Hallstatt et disparaissent à Alaise. Le cimetière de Marzabotto, cependant, possédait un collier composé de gros grains ou perles d'or en feuille analogue à celui de Grauholz.

La perle de verre. — Les découvertes de perles en verre coloré sont encore bien plus rares. Elles apparaissent à l'époque gauloise, comme égarées dans les cimetières où on les rencontre, en Suisse, à Hallstatt et à Marzabotto. Elles ne forment point, à cette époque, de colliers complets, mais s'ajoutent, comme ornement, à des grains d'ambre et autres perles de diverses espèces. C'est évidemment un produit très rare et que l'on doit à des relations commerciales lointaines. Nous les trouvons en abondance à Chypre [1], dans des tombes qui semblent appartenir à ce même ve siècle avant notre ère, vers lequel dans nos recherches tout nous ramène toujours, comme malgré nous. On les trouve également formant de véritables colliers dans les tumulus de Crimée [2].

Vous voyez, Messieurs, où nous a conduit, quelque incomplète qu'elle soit, l'étude, archéologique et géographique à la fois, des quelques objets sortis des tumulus à noyau de pierre de Magny-Lambert. Nous avons été obligé de passer de la Cisalpine aux vallées du Danube, de l'Oder et de l'Elbe; des îles de la Grèce en Crimée et de là jusqu'en Danemark et en Irlande, entraînés toujours plus ou moins au sud-est ou au nord. Je ne veux pas abuser de l'attention de mes confrères : je m'arrête ici. D'ailleurs, en un pareil sujet, on n'en finirait jamais si l'on avait la prétention de ne laisser derrière soi aucun fait certain, aucune observation utile. La science archéologique faite avec méthode est à ses débuts. Nous devons nous contenter des éléments de travail que nous possédons, en faisant appel au bon vouloir de tous pour augmenter rapidement le bilan des faits connus. L'avantage des travaux du genre de

1. Voir la vitrine de Chypre au musée de Saint-Germain.
2. Voir l'ouvrage précité : *Le Bosphore cimmérien.*

Digitized by Google

celui que nous avons l'honneur de soumettre au jugement de la Société des Antiquaires de France est, avant tout, d'appeler la critique et de pouvoir servir comme de noyau à des observations nouvelles. C'est là notre principal but. Les conclusions définitives viendront ensuite. D'ici longtemps, nous ne pourrons en tirer que de provisoires, pour lesquelles on nous permettra de réclamer l'indulgence.

En somme, qu'avons-nous constaté? Que, dans la commune de Magny-Lambert, nous étions en présence de tumulus d'une construction spéciale et recouvrant, en majorité, les corps de guerriers dont le costume, l'armement et le mobilier funéraire se composent de deux groupes d'objets distincts. Un premier groupe est commun à toutes les sépultures de la Gaule, sous tumulus ou autres, à partir de l'introduction du fer dans nos contrées jusqu'à la conquête romaine. C'est là un bagage tout celtique, dont nous n'avons eu qu'un mot à vous dire. Un second groupe est formé d'objets qui n'ont eu, chez nos pères, qu'une existence éphémère, qui apparaissent dans certains monuments, d'un ordre spécial, à une certaine époque de notre histoire pour disparaître à une autre. Ces objets, qui ne semblent pas avoir tous joui de la même vogue, même à l'époque que nous signalons, se retrouvent, en proportions diverses, dans ceux des pays voisins de la Gaule avec lesquels nos ancêtres eurent des rapports fréquents. Quelle était la nature de ces rapports? Quelle fut leur étendue? La comparaison des objets sortis de nos fouilles, avec ceux qui sont sortis des fouilles exécutées tant dans l'Allemagne méridionale et en Italie que dans le Mecklembourg et le Hanovre, nous a montré que les trois points avec lesquels nos recherches nous mettent le plus étroitement en contact sont d'un côté le haut Danube (rive droite), les contrées circumpadanes d'un autre; en troisième lieu, les côtes septentrionales de la Germanie, au débouché de la presqu'île Cimbrique. D'autres objets, la feuille d'or estampée et la perle de verre, rappellent l'industrie chypriote et les tumulus de la Chersonèse Taurique. Il est toutefois évident, même à une première vue, que

Digitized by Google

les rapports les plus intimes des guerriers de la Côte-d'Or sont avec le Salzberg, près de Hallstatt.

On voit, en effet, par ce que nous venons de dire, qu'il ne manque à Hallstatt ou plus généralement dans le haut Danube que le bracelet de lignite et le rasoir de bronze, remplacé peut-être par le rasoir de fer.

On peut donc regarder la civilisation des populations de Hallstatt comme identique à celle de la Côte-d'Or à l'époque où ont été élevés nos tumulus. C'est un premier résultat, fort important à nos yeux, que nous considérons comme acquis à la science.

En Cisalpine, sous toutes réserves de renseignements ultérieurs, manquent : 1° les tumulus ; 2° l'épée de fer ; 3° le bracelet de lignite ; 4° les anneaux à enroulements. Les vases en feuille de bronze, sauf les seaux ou cistes à côtes, y semblent rares. La Gaule cisalpine, quoiqu'en rapport avec nos cimetières gaulois de la Côte-d'Or, semble donc par ses mœurs moins intimement unie à notre Gaule que les Taurisques du Danube. Il y a là une explication à chercher, un problème à résoudre. Quant aux vallées de l'Elbe et de l'Oder, nous y trouvons nos tumulus, et même en grand nombre ; mais ces tumulus, qui contiennent le seau à côtes et les vases en feuille de bronze, ainsi que les bracelets à enroulements et le rasoir de bronze, ne renferment, à ce qu'il paraît, presque jamais de fer. Nos grandes épées y font complètement défaut.

On ne saurait, toutefois, s'empêcher de reconnaître qu'à s'en tenir aux données fournies par les cimetières de ce que l'on est convenu d'appeler l'âge du bronze ou le premier âge du fer, seuls cimetières dont nous ayons eu à nous occuper dans ce mémoire, les rapports de mœurs et d'usages funéraires semblent sensiblement plus nombreux entre les populations des contrées de la Germanie supérieure, voisines de la Baltique, et nos guerriers de Magny-Lambert, qu'entre ces derniers et celles des populatious de la haute Italie que ces cimetières nous font connaître. En sorte que si la première place dans les relations extérieures de la Gaule à l'époque où nous

Digitized by Google

nous plaçons doit être réservée aux populations du Danube, la seconde semble devoir être donnée aux tribus des vallées de l'Elbe et de l'Oder; les Cisalpins ne viendraient qu'en troisième ligne. Ça a été là pour nous un sujet d'étonnement qu'il nous est impossible de ne pas constater.

Ces analogies de mœurs, que nous saisissons si nettes dans la vallée du Danube et dans celles de l'Oder et de l'Elbe, nous les retrouvons, avec moins d'intensité il est vrai, mais encore très reconnaissables, dans les Vosges, le Jura et les Alpes françaises; elles échappent, au contraire, complètement à nos recherches dès que nous nous enfonçons dans le pays à l'ouest de la Seine et de la Loire, aussi bien en Auvergne qu'en Morvan, en Vendée ou en Bretagne. Les riches nécropoles gauloises des départements de la Marne, de l'Aube et des Ardennes se soustraient également à une assimilation avec nos tumulus. Il y a là des faits, des faits positifs fort instructifs pour l'histoire de l'ancienne Gaule, et qui méritent d'être étudiés de près et en détail. Ajoutons que nos tumulus nous rapprochent bien plus de l'époque dite *âge du bronze* que de l'époque gauloise immédiatement antérieure à César, époque qui paraît devoir être représentée tant par les cimetières de la Marne que par les fouilles d'Alise-Sainte-Reine et la station de la Tène, en Suisse.

Ainsi, tandis que sur six cents tombes gauloises du département de la Marne et de l'Aube ayant procuré au seul musée de Saint-Germain, comme nous l'avons vu plus haut, une centaine d'épées ou poignards de fer, plus de trois cents bracelets, cent cinquante et quelques torques, autant de fibules et un nombre considérable de vases en terre, on ne peut rapprocher du produit des fouilles de Magny-Lambert et de leurs similaires à l'étranger, à part deux vases en bronze[1], que les rares poteries de nos tumulus, et quelques perles en

1. D'après des renseignements pris sur les lieux par M. Abel Maître, il paraît probable que ces deux vases proviennent d'un tumulus nivelé et non d'une des tombes ordinaires des cimetières de la Marne. Il faudrait donc renoncer encore à ce rapprochement.

Digitized by Google

verre ; il ne manque, au contraire, à certains tumulus de l'âge du bronze, pour se confondre avec les nôtres, que les épées de fer et les bracelets de lignite. Les tumulus du Mecklembourg et du Hanovre ont, de plus, la même construction que ceux de Magny-Lambert. Les bracelets à enroulements, les feuilles d'or estampées, les rasoirs y sont fréquents, et l'on y trouve déjà en certaine quantité les vases en tôle de bronze. Si l'épée en fer ne s'y rencontre pas, on y trouve l'épée de bronze de forme analogue. Les rasoirs en bronze des stations lacustres de la Suisse sont, d'un autre côté, ceux qui ressemblent le plus aux rasoirs de nos tumulus. La civilisation du bronze et celle de nos tumulus se touchent donc. Dans l'Ain (à Cormoz), comme à Gédinne (Belgique), comme à Hallstatt (Allemagne du sud), l'épée de bronze à soie plate se trouve dans les mêmes cimetières, sinon dans les mêmes tombes, à côté de la grande épée de fer, qui ne s'est jusqu'ici jamais rencontrée dans les tombes de la Marne. Il nous est impossible de ne pas y voir la preuve que l'âge de nos tumulus de la Côte-d'Or, que l'on a caractérisé, non sans raison, dans des études sur Hallstatt et sur les tumulus à noyau en pierre de la Suisse, du nom de *premier âge du fer*, a non seulement, ainsi que cette appellation l'indique, succédé immédiatement à l'âge du bronze, mais en a été la continuation.

Il nous semble, au contraire, que les cimetières de la Marne indiquent un changement de civilisation plus radical. La substitution des vases en terre aux vases de bronze, de l'épée ibérique à la grande épée de fer, l'apparition en grand nombre des torques et des fibules, si rares dans nos tumulus de la Côte-d'Or et dans les cimetières que nous leur avons assimilés, sont très probablement la marque de mœurs différentes et, croyons-nous, plus sédentaires [1].

1. Pour les bandes de guerriers cisalpins nomades, ou du moins vivant hors des villes et toujours prêts à quitter leur campement, bandes dont Polybe (II, 17) nous fait une si saisissante description, les ustensiles en bronze, faciles à transporter partout avec soi, étaient une nécessité. La poterie convenait, au contraire, parfaitement à des populations déjà attachées au sol et pratiquant l'agriculture, comme la majorité des populations de l'intérieur de la Gaule.

Digitized by Google

Reste à chercher quelle portée nous devons donner à ces faits; quels éléments nouveaux ils apportent à l'histoire; quelle époque précise ils représentent.

Ce doit être là la seconde partie de notre tâche. Cette tâche, bien que nous n'ayons l'intention que de l'effleurer, même dans les limites modestes que nous nous sommes tracées, nous entraînerait aujourd'hui trop loin. Nous en ferons le sujet d'un nouveau mémoire que nous comptons soumettre à la Société, et dans lequel nous donnerons les conclusions auxquelles il nous semble possible d'arriver dans l'état actuel de la science.

Saint-Germain, le 1er novembre 1872.

La lecture que nous annoncions à la fin du mémoire précédent n'a point été faite. Mais nos articles *Celtes et Gaulois* présentés à la Société en 1875 répondent suffisamment à la question que nous nous posions en 1872. On y verra que, rompant définitivement avec la tradition qui confond les Celtes et les Gaulois, nous attribuons spécialement aux Gaulois les tumulus de Magny-Lambert et tous ceux qui rentrent dans la même catégorie. Ces tumulus nous paraissent appartenir au IVe siècle avant notre ère. Nous les croyons contemporains des expéditions d'Italie et de la prise de Rome. C'est, du moins, sur cette base que nous voudrions voir désormais la discussion s'établir : nous sommes convaincu que la lumière sur ce point ne tardera pas à se faire.

11 mars 1876.

Les découvertes récentes n'ont en rien modifié les conclusions auxquelles nous nous étions arrêté en 1872. Toutefois, comme le nombre des monuments s'est accru dans de notables

Digitized by Google

proportions, nous croyons utile de donner, dans l'appendice au présent volume, une statistique plus complète des rasoirs en bronze et des cistes à côtes, d'après les documents conservés au musée de Saint-Germain : nous y renvoyons le lecteur. (*Deuxième édition.*)

15 octobre 1887.

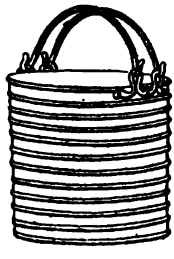

Fig. 86.

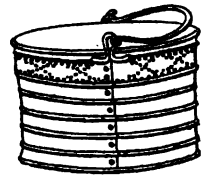

Fig. 87.

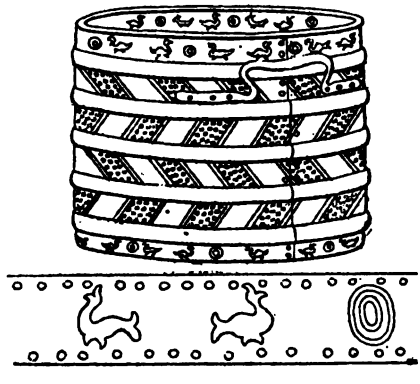

Fig. 88. — Cistes à côtes du cimetière de Hallstatt. (V. p. 311 en note.)

Digitized by Google

XVI

VASES ÉTRUSQUES

DÉCOUVERTS AU DELA DES ALPES

PRÉAMBULE

Si l'on peut contester le caractère étrusque d'une grande partie des bronzes découverts au delà des Alpes[1], dans les monuments sépulcraux ayant succédé aux dolmens et allées couvertes de l'âge de la pierre[2], le doute, au contraire, n'est pas permis en ce qui concerne toute une série de vases de bronze et quatre ou cinq vases peints signalés depuis quelques années à l'attention des archéologues. Ces vases sont incontestablement de travail italique. Nous pouvons citer, particulièrement, le beau vase du tumulus de Weisskirchen (Birkenfeld)[3], du style étrusque le plus pur, le vase de Græckwyl[4], (vases en bronze) et les vases peints, (vases en terre) de Rodenbach (Bavière rhénane)[5] et de Somme-Bionne (France, département de la Marne)[6]. Mais il faut bien remarquer que ces vases proviennent tous de monuments d'un ordre spécial et ne dépassent pas une aire géographique limitée. On les rencontre en Suisse, en France et dans l'Allemagne du Sud. On n'en a signalé, jusqu'ici, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Danemark, ni en Suède. Ces vases sont toujours associés à des épées ou à des fibules de *fer*. Ils portent d'ailleurs leur date en eux-mêmes. Les plus anciens ne peuvent pas remonter au delà du ve siècle avant notre ère. Les plus récents sont de 250 à 150 ans av. J.-C.

Comment expliquer la présence de ces vases en Gaule, au milieu d'une civilisation en complet désaccord avec des objets d'art de cet ordre? La Gaule et surtout la Gaule orientale était alors dominée par des tribus guerrières, des tribus galatiques, dont l'industrie était à peu près nulle. Nous avons vu avec quelle inhabileté avait été réparée la cuiller ou simpulum du Monceau-Laurent[7]. Nous savons par Polybe que ces tribus n'avaient pour ainsi dire pas de demeures fixes et se tenaient toujours

1. Relativement à l'Italie, c'est-à-dire dans les pays transalpins.
2. Voir notre article : *Le Bronze dans les pays transalpins.*
3. Lindenschmit, *Alterthüm.*, vol. I, fasc. 2, pl. 3.
4. Voir plus bas, p. 335.
5. Lindenschmit, *Alterthüm.*, vol. III, fasc. 5, pl. 1.
6. Morel, *Album archéologique de la Champagne*, pl. 9.
7. Voir plus haut, p. 271.

Digitized by Google

prêtes à plier bagage pour courir à une expédition nouvelle[1]. Les seuls objets de luxe qu'elles connussent étaient leurs armes. Des vases comme ceux que nous venons de citer ne peuvent être, chez ces peuplades, que le fruit de leurs rapines. Cette hypothèse semble parfaitement justifiée par la découverte du vase hiératique recueilli dans le tumulus de Græckwyl, près de Berne. Ce vase appartient à un culte qui n'existait point en Gaule. Nous nous sommes demandé d'où il pouvait venir : le résultat de nos recherches nous a porté à conclure qu'il provenait de Clusium ou de Pérouse. La date à laquelle on est conduit à le faire remonter, en s'appuyant sur des données archéologiques d'une grande valeur, rend cette conjecture très vraisemblable, puisque cette date est justement celle des grandes expéditions gauloises en Italie. Nous croyons qu'il faut attribuer à des causes analogues la présence des vases de Rodenbach, Somme-Bionne, Weisskirchen, etc., dans les tombes d'où ces vases ont été retirés. L'abondance de certains objets d'art italien en France au XVIe siècle a été la conséquence de nos expéditions d'Italie. Ce qui s'est passé en Gaule vers l'an 400 avant notre ère est un fait analogue. Mais il ne faudrait pas en conclure, comme le veut l'habile directeur du musée de Mayence, M. le Dr Lindenschmit, que tous les bronzes anté-romains de Gaule, d'Allemagne, de Suède et de Danemark sont de cette même provenance étrusque ou italienne. De ce que trois ou quatre vases peints étrusques ont été déposés dans des tombes gauloises, en résulte-t-il que les cinq ou six cents vases de terre, produit des fouilles des cimetières gaulois du département de la Marne, soient également étrusques? M. le Dr Lindenschmit n'oserait pas le prétendre. Pourquoi vouloir que toute la vaisselle de métal et même les armes des pays transalpins aient été fabriqués en Italie? Les vases analogues aux vases de Græckwyl et de Weisskirchen forment une catégorie à part; il faut y voir un souvenir des conquêtes de nos pères et ne pas en tirer d'autres conséquences. Ces vases apparaissent à une certaine date, disparaissent à une autre, en parfait accord avec ce que l'histoire nous apprend des prises d'armes des Gaulois ou Galates, en deçà ou au delà des Alpes. L'accumulation de ces vases dans la vallée de la Sarre, où le Dr Lindeschmit en compte déjà une vingtaine, rend probable que là était l'établissement central d'une des bandes gauloises les plus riches et les plus hardies. Peut-être quelques-uns de ces chefs de bandes ou de mercenaires avaient-ils fini par s'y établir d'une manière fixe, et conservé certaines relations avec les pays transalpins. César, 50 ans avant J.-C. (*B. G.*, I, 31) nous dit que ces contrées riveraines du Rhin étaient les plus riches de la Gaule. Une part parmi ces objets peut donc être faite aux importations commerciales; mais il ne faut pas l'exagérer ni surtout étendre ces rapports de commerce en dehors des limites de temps et d'espace où nous les constatons.

L'explication restreinte que nous proposons de la présence de ces antiquités en Gaule nous paraît, d'ailleurs, d'un intérêt bien plus vif et plus national que les données vagues d'un commerce général et tradi-

1. Polybe, II, 17.

Digitized by Google

tionnel ayant eu, depius les temps les plus reculés jusqu'à César, l'Italie pour centre et l'Europe entière pour marché, y compris le Danemark, la Suède et l'Irlande, commerce dont rien ne démontre l'existence avant les expéditions gauloises. Nous tenons, au moins, à constater que ce résultat est d'accord avec les données générales de l'archéologie, démontrant que les objets étrusques ou italiens dont le caractère est certain ne se rencontrent que dans les contrées où ont dominé les Galates tels que nous les avons définis[1], tandis qu'il ne s'en rencontre point, jusqu'ici du moins, dans les contrées restées plus celtiques, c'est-à-dire moins guerrières, comme l'ouest de la Gaule et la Narbonnaise.

Saint-Germain, le 28 février 1876.

LE VASE DE GRÆCKWYL[2].

Græckwyl est un petit village de la paroisse de Meikirch, cercle d'Aarberg, canton de Berne, sur la rive droite de l'Aar. On a cru y reconnaître les traces d'une colonie romaine ; mais déjà, antérieurement, cette localité avait attiré l'attention des habitants de la contrée. Deux beaux tumulus en font foi. Situés sur la lisière de la forêt de Græckwyl, entre le village de ce nom et la route d'Aarberg, à droite du chemin de traverse qui conduit à Schapfen et à Düren, ces tumulus, qui dominent au loin la plaine, sont, en effet, les tombeaux de personnages importants. Des objets d'un intérêt exceptionnel y ont été recueillis. Nous les énumérerons et les décrirons en prenant pour guide M. le Dr A. Jahn, qui les a étudiés avec un soin particulier et a mis très gracieusement à notre disposition les renseignements qu'il possédait[3].

Les fouilles datent de 1851. Des antiquités malheureusement perdues, un vase de bronze oxydé et des cercles de fer, avaient été découvertes, par hasard, quelque temps aupara-

1. Voir plus loin notre article : *Les Gaulois ou Galates.*

2. Cet article, destiné au *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (4e livraison), a été lu, dans une des séances du mois de juin 1875, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle nous avions été admis à présenter la belle restauration du vase de Græckwyl exécutée dans les ateliers du musée de Saint-Germain par M. Abel Maître. (Musée, salle VI, vitrine 20.)

3. Cf. A. Jahn, *Mittheilungen der antiq. Gesellsch. in Zurich*, 1852.

Digitized by Google

vant, non loin des tumulus. De là vint l'idée de les explorer. M. Courvoisier de Locle, propriétaire à Græckwyl, se chargea des travaux, sous la direction de M. Schærer, inspecteur des eaux et forêts. M. Jahn, immédiatement après les fouilles qu'il avait visitées, recueillit de la bouche même des explorateurs les détails suivants :

Les tumulus appartiennent à la catégorie des tumulus à noyau de pierres. Le noyau consistait dans toute son épaisseur en une masse de galets et de moellons. Il était pénétré et recouvert de sable jaune et argileux, sable de la forêt voisine, au milieu duquel se montraient, même jusque dans les couches inférieures, de nombreuses parcelles de charbon ou de bois décomposé ; la dimension des deux tumulus était inégale. Nous nous occuperons d'abord du plus grand.

GRAND TUMULUS

Le Dr Jahn y distingue trois couches superposées et qu'il est essentiel de ne pas confondre. Ce tumulus mesurait $4^m,50$ de haut sur $87^m,90$ de circonférence à la base.

Couche supérieure. — A une petite distance de la surface furent recueillis : *premièrement*, deux squelettes presque réduits en poussière, près desquels étaient : 1° une grande épée en fer de $0^m,925$ de long, à double tranchant et à pointe, poignée à pommeau très prononcé et croisière, avec traces de fourreau en bois ; 2° un poignard en fer, avec fourreau de fer, relié à l'épée par un baudrier, le tout fracturé et en fort mauvais état ; 3° un éperon en fer muni d'une pointe ; 4° plusieurs morceaux de fer (débris d'armure ?), une agrafe ou boucle en cuivre ; *secondement*, à quelque distance, mais au même niveau, un troisième squelette, celui d'une femme, portant au bras un anneau de bronze. Tout autour, dans la même couche, on a trouvé des indices d'autres sépultures se manifestant par des traces de corps organiques décomposés.

Deuxième couche. — A $1^m,80$ de profondeur, nouvelle série de sépultures contenant : 1° des débris d'armures en fer mé-

Digitized by Google

connaissables ; 2° des bandes de roues en fer jetées en tas ; 3° les fragments d'une urne de bronze avec mascaron représentant une divinité ailée, et les débris d'une anse massive représentant des lions ; 4° deux fibules en bronze dont une avec traces de pâte émaillée, l'autre à col de cygne, du type dit de Golasecca ou de Villanova ; tout autour, de nombreux squelettes tout à fait réduits en poussière et dont le contour seul était visible dans la terre.

Au-dessous, à 30 centimètres environ plus bas (2m,40 de la surface), nouveaux débris de char, bandes de roues, frettes munies de chapes d'un bon travail, le tout en fer. 60 centimètres plus bas enfin (3 mètres de la surface), dans une espèce de caveau effondré, une urne en terre brisée par le poids des pierres, mais contenant encore des cendres.

Troisième couche. — Les objets suivants apparurent superposés dans les parties inférieures du tumulus : 1° restes d'une feuille de bronze ressemblant à une couronne (un casque ou une ceinture?) ; 2° fragment d'un métal blanc (bronze fortement chargé d'étain), visiblement fondu au feu ; 3° un fer de cheval ; 4° un gros bloc de pierre, pilier ou menhir?

PETIT TUMULUS

Le deuxième tumulus fut seulement fouillé dans sa périphérie. Composé, comme le premier, de divers lits de galets et de moellons noyés dans des sables argileux, avec traces de bois carbonisé presque partout, ce second tumulus parut beaucoup moins riche. Aucun objet important n'en sortit. On n'y rencontra, outre un assez grand nombre de squelettes qui tombèrent en poussière au contact de l'air, que des pierres de forme bizarre : ces pierres parurent aux fouilleurs placées là intentionnellement ; aucune trace d'incinération, aucun objet de métal. Le tumulus, il est vrai, ne fut fouillé qu'incomplètement. Le grand tumulus mérite donc seul d'être étudié en détail.

Construction de tumulus. — Le tumulus de Græckwyl

Digitized by Google

rentre dans une série de sépultures aujourd'hui bien connues, répandues particulièrement dans les Vosges, en Bourgogne, en Suisse, sur la rive gauche du Rhin, au-dessous de Mayence et dans une partie de la vallée du haut Danube. Le Monceau-Laurent, près de Châtillon-sur-Seine, peut en être considéré comme le type [1]. Le mort principal y est couché tout habillé, dans un caveau construit en moellons non cimentés. Autour de lui, dans la périphérie, gisent presque toujours d'autres morts de moindre importance. La majeure partie sont inhumés, mais des traces d'incinération en pleine terre, avec ou sans urnes cinéraires, s'y rencontrent aussi. Le défunt y est parfois étendu sur un char, comme à Sainte-Colombe, tumulus de la même contrée que le Monceau-Laurent. Ces tumulus sont, comme celui-ci, de dimensions souvent considérables. Le tumulus du Monceau-Laurent, de grandeur moyenne, mesurait 4 mètres de haut sur 33 mètres de diamètre. L'expérience acquise permet donc de se faire une idée assez exacte du monument de Græckwyl avant l'effondrement du caveau et le bouleversement opéré par les fouilles. Nous sommes évidemment en présence du tombeau d'un chef politique ou religieux, d'une époque, selon toute vraisemblance, remontant à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Les bandes de roues en fer montrent que ce chef était un des personnages que l'on déposait sur leur char dans la chambre sépulcrale. Les nombreux squelettes découverts à des hauteurs diverses portent à croire que, selon l'ancien usage signalé par César (*B. G.* VI, 19), des serviteurs avaient été sacrifiés en l'honneur du maître, les uns immolés, les autres brûlés durant les funérailles. Quelques-uns de ces squelettes peuvent aussi représenter des ensevelissements postérieurs. Les faits d'ensevelissements pratiqués à la surface des grands tumulus gaulois, aux époques gallo-romaines et franques, sont nombreux. Nous ne devrons pas être étonnés d'en trouver ici un nouvel exemple.

1. Voir plus haut notre mémoire sur *les Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert*, p. 271.

Digitized by Google

Jetons d'abord les yeux sur ce que le caveau du chef contenait de plus caractéristique : 1° les débris de char ; 2° les deux fibules ; 3° le vase de bronze ; 4° l'urne cinéraire en terre.

Débris de char. — Le musée de Saint-Germain (salles VI, VII, VIII et IX) possède plusieurs débris de chars semblables à ceux de Græckwyl. Tous proviennent de tumulus ou cimetières anté-romains, à savoir : 1° du tumulus gaulois de *la Butte*, c° de Sainte-Colombe (Côte-d'Or) : une roue presque entière avec des fragments de char ; 2° du cimetière gaulois de Chassemy (Aisne) : deux roues et plusieurs appliques en bronze ; 3° du cimetière gaulois de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) : deux roues dont une intacte ; 4° du cimetière gaulois de Berru (Marne) : débris divers de char appartenant à deux tombes différentes ; 5° du cimetière gaulois de Saint-Étienne-au-Temple : trois paires de roues représentant trois tombes ; plus dix mors de chevaux recueillis dans les mêmes tombes et indiquant que le harnachement du cheval était laissé sur place, même quand on n'immolait pas l'animal. Ce qui constitue huit ou dix tombes bien constatées dans les seuls départements de la Marne, de l'Aisne et de la Côte-d'Or [1]. Il faut y ajouter une roue de forme identique appartenant au musée de Mayence et faisant partie de la découverte d'Armsheim, près Creuznach, rive gauche du Rhin, et une autre provenant d'une des tombes alsaciennes fouillées par M. de Ring dans la forêt de Hatten. Le caractère de toutes ces tombes est parfaitement déterminé par l'ensemble des objets qu'elles renfermaient, en dehors du char lui-même, tels que fibules, boucliers, épées, vases en terre. Ce sont des tombes gauloises ou, si l'on aime mieux, pour ne rien préjuger, de l'époque gauloise.

Fibules de bronze. — Les deux fibules trouvées près du char nous reportent dans le même milieu que les monuments eux-mêmes, milieu de civilisation gauloise. L'ornementation en pâte émaillée est, en effet, fréquente tant dans les cimetières de la Marne que dans les tumulus des bords du

1. Voir plus loin l'article : *Le Casque de Berru*, où nous donnons une liste plus complète des tombes à char signalées jusqu'ici en Gaule.

Digitized by Google

Rhin analogues à celui d'Armsheim[1]. Les fibules du type de Golasecca ou Villanova ne se trouvent guère, il est vrai, dans les cimetières de la Champagne, mais elles ne manquent ni en Alsace ni en Franche-Comté, dans des monuments de même ordre, ni sur la rive droite du Rhin, en Souabe ou dans la Hesse. Tout cela indique, sans aucun doute possible, des mœurs et des usages qu'aucun rapport avec Rome n'a encore altérés.

Le vase de bronze. — Le vase de bronze est bien plus significatif encore. C'est une pièce d'un intérêt capital dont nous avons cru devoir reproduire ici la gravure, d'après la restauration exécutée dans les ateliers du musée de Saint-Germain et réduite à l'aide de la photographie. La figure ailée est représentée, grandeur de l'original, dans les planches du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*[2]; nous y renvoyons le lecteur. Les archéologues auront ainsi entre les mains tous les éléments du problème.

Ce magnifique vase, dont il restait assez de débris pour qu'il ait pu être reconstitué dans son entier, sous notre direction, par les mains habiles de M. Abel Maître, mesure :

Hauteur	$0^m,57$
Largeur à l'ouverture	$0^m,295$
Largeur au goulot	$0^m,160$
Largeur à la hauteur des anses	$0^m,40$
Largeur à la base	$0^m,215$

La largeur de la base seule est hypothétique.

Les fragments sauvés de la destruction et à l'aide desquels il a été reconstruit sont : 1° la partie supérieure du col, à laquelle le mascaron était attaché et qui avait très peu souffert; 2° une grande partie de la panse donnant très approximativement le galbe de l'urne; 3° un second morceau de la panse auquel étaient rivés deux jeunes lions couchés, la tête tournée en arrière et se regardant. La place très visible de deux lions semblables, imprimée sur une autre partie de la panse,

1. Lindenschmit, *Alterthümer*, vol. III, fasc. 3, pl. 2.
2. Article *Græckwyl.*

Digitized by Google

indiquait avec certitude que là étaient les attaches des anses.

Les feuilles de bronze sont d'un travail de chaudronnerie assez solide, quoique très léger, pour avoir pu supporter et les anses et le mascaron en bronze fondu, également massif. Le morceau principal est un groupe symétrique d'un travail de relief percé à jour et qui, placé sur le col du vase, entre les deux anses et au-dessus d'elles, formait une ornementation des plus riches. Ce groupe a pour centre une divinité ailée portant un diadème surmonté d'un oiseau en repos; cette divinité est flanquée de quatre lions et de deux lièvres. La poitrine de la déesse est très accentuée. De la taille descend, en forme de gaîne, une robe talaire étroite couvrant en partie les pieds. Cette robe est ornée de dessins à la pointe composés de bandes verticales relevées par des losanges intermittents et donnant à l'ensemble l'aspect d'une étoffe à raies. Les bras serrés à la taille jusqu'aux coudes tiennent chacun un lièvre, le droit par les pieds de devant, le gauche par les pieds de derrière. A droite et à gauche de la figure de femme, le corps dirigé vers elle, mais la tête tournée de côté, sont assis deux lions qui, tous deux, saisissent un des lièvres : celui de droite, de la patte gauche levée; celui de gauche, de la patte droite. Au-dessus des ailes, se relevant en éventail jusqu'à la hauteur du diadème, s'étend horizontalement, à droite et à gauche, un serpent à large tête, avec appendice sous la mâchoire. Sur chaque serpent est assis un lion plus petit, la tête dirigée en avant. Nous avons déjà dit qu'un oiseau (faucon ou aigle, ce semble) se tenait debout sur le diadème entre les deux lions.

Le relief sur lequel est posé tout le groupe représente un ornement palmé se réunissant au centre en forme de coquille. C'est à droite et à gauche, sur les parties palmées, que sont posés les deux plus grands lions.

Excepté les plus petits animaux, lièvres, oiseau, sepents, qui sont en ronde bosse, le reste du mascaron est creux au revers. Les cavités sont encore remplies d'une matière sablonneuse provenant de la fonte. Deux trous de rivets placés en

Digitized by Google

haut, près des petits lions, indiquent les points d'attache sur le vase. Ils démontrent que le mascaron était fixé de manière à dépasser le col du vase et à le dominer; c'est ce qui explique que cette partie est en ronde bosse, le reste ne se voyant pas par derrière.

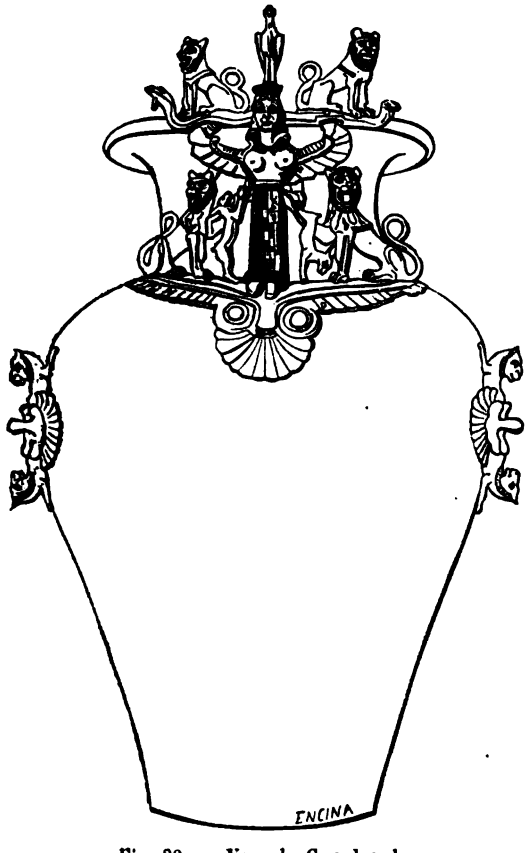

Fig. 89. — Vase de Græckwyl.

Il suffit de jeter les yeux sur cette œuvre originale, d'un caractère hiératique si prononcé, pour avoir immédiatement le sentiment que l'on est en présence d'une œuvre qui n'est ni grecque, ni gallo-grecque, ni gréco-romaine, ni gallo-romaine, ni celtique. Rien de semblable ne s'est rencontré jusqu'ici, ni en Scandinavie, ni en Irlande. « On songe tout de suite, dit M. Jahn, à l'Étrurie, à moins que l'on ne

Digitized by Google

veuille se lancer dans le babylonien, l'assyrien, le persan, et admettre une origine immédiatement orientale. » Et M. Jahn conclut qu'il faut s'en tenir à une source étrusque, à l'ancienne Étrurie. « Cette opinion, ajoute-t-il, est d'autant mieux fondée que l'ancien art étrusque s'était emparé, comme on sait, des formes archaïques et hiératiques de l'Orient et de l'Égypte, et que le style de notre sculpture a bien ce caractère. » Puis, se demandant comment on peut expliquer la présence de cette œuvre étrusque dans un tumulus helvétique, il répond que « cette urne peut être parvenue en Helvétie soit comme butin, soit par Marseille, comme objet de commerce. D'autres découvertes analogues, celle de *Matrai* par exemple, dans le Tyrol, publiée à Trente en 1845 par Giovanelli[1], démontrent, nous dit-il, que ce n'est pas là un fait isolé dans les vallées du Tyrol ou de l'Helvétie. La déesse, selon lui, est « la Diane asiatique qui, dans l'antiquité, prit, comme on sait, tant d'aspects divers et variés. » Ainsi, suivant M. Jahn, le tumulus de Græckwyl est un tumulus de l'époque helvétique, élevé en l'honneur d'un chef helvète, c'est-à-dire gaulois, que les hasards de la guerre ou des habitudes commerciales avaient mis en rapport avec l'Étrurie.

Le fond de ces idées nous paraît parfaitement juste et nous n'aurions rien à ajouter à ces conclusions, si M. Jahn ne nous semblait attribuer à cette sépulture une époque beaucoup trop rapprochée de l'époque romaine, puisqu'il y verrait volontiers, malgré le caractère archaïque de l'idole, *la tombe d'un provincial de distinction romano-helvétique*. M. Jahn nous paraît aussi rejeter trop dédaigneusement la conjecture d'une provenance orientale directe.

Et d'abord, l'hypothèse qu'un vase aussi archaïque de style appartiendrait à la période qui précéda ou suivit immédiatement l'occupation romaine en Gaule me paraît bien difficilement admissible. La première chose à faire, si nous voulons avoir quelques éléments d'un jugement raisonné sur l'âge auquel appartient notre Diane, n'est-ce pas de rechercher sur

1. Giovanelli, *Le Antichit. Rezio-etrusche scoperte presso Matrai*, Trente, 1845.

Digitized by Google

quels points du monde antique et à quelles époques nous rencontrons des représentations semblables? M. Jahn a négligé de le faire. Nous allons essayer de combler cette lacune.

La première mention d'une Diane ailée représentée sur un monument antique est celle qui concerne le coffret de Cypselus (VIIe siècle avant notre ère). Diane (Ἄρτεμις) ailée y était représentée sur le quatrième côté. « Je ne sais, dit Pausanias (V. 19), d'après quelle tradition on a représenté sur ce coffre Diane avec des ailes aux épaules, tenant de la main droite une panthère et de la gauche un lion. »

Il n'est guère possible de méconnaître que ce soit là notre Diane, et il ne faut pas oublier que nous sommes en face d'un monument du VIIe siècle au moins avant J.-C., de tradition corinthienne et tout asiatique de caractère. Il ne faut pas oublier non plus que Pausanias, si au courant de la mythologie grecque, ne comprenait plus le sens de ce mythe à l'époque d'Adrien. Le type de la Diane ailée, type exclusivement oriental, avait donc pénétré sur les côtes de la Grèce au VIIe siècle, sans y prendre racine. Il était plus répandu dans les îles ; des monuments de provenance certaine nous l'apprennent. Nous le rencontrons d'abord dans les fouilles de Camiros (île de Rhodes), sur des plaques en électrum dont le Louvre possède plusieurs spécimens, don de M. de Saulcy[1] : « Diane ailée, saisit de droite et de gauche deux lions la tête renversée et se dressant comme suspendus à sa ceinture. » Comment n'y pas voir la Diane de Græckwyl? Or, ces plaques, qui sont des pendants d'oreilles (fig. 90), appartiennent à la zone la plus ancienne du cimetière de Camiros, « où les objets,

Fig. 90. — Boucle d'oreilles de Camiros.

1. La Diane de Camiros (*Rev. archéol.*, 2e série, t. VI, p. 267, année 1862).

Digitized by Google

dit Salzmann, dénotent une influence assyrienne directe. » On ne peut les faire remonter moins haut que ce même VIIe siècle auquel appartient le coffret de Cypselus.

De Camiros nous passons à l'île de Santorin, où, sur un fragment de vase publié par Gerhard en 1854 (*Archæol. Zeitung*, pl. LXI et LXII), est représentée « une Diane ailée, tenant un lion par les oreilles et par la queue. » C'est là encore un vase archaïque, de style oriental, analogue aux vases de Milo publiés par M. Conze et attribués, comme les bijoux de Camiros, à une date antérieure, de beaucoup peut-être, à l'an 600 avant notre ère. Si de Santorin et de Rhodes nous passions à Chypre, nous y constaterions un bien plus grand nombre d'exemples de la *Diane ailée* accostée des lions qu'elle a domptés. Là, il est vrai, nous nous retrouverions en Asie, patrie originelle de la déesse. Contentons-nous de dire que le Louvre possède d'autres images semblables dont malheureusement on ne connaît pas la provenance, mais qui appartiennent à la même période d'art hellénico-oriental, et, suivant toute vraisemblance, aux mêmes îles.

De la Grèce, dirigeons-nous vers l'Italie. Où et à quelle époque y retrouverons-nous notre Artémis? Personne n'ignore que le culte d'Artémis et d'Apollon a été introduit très tard à Rome. Le *lectisternium* de l'an 399, où figure Artémis, paraît être la plus ancienne cérémonie où il soit question de cette déesse chez les Romains (Preller, p. 208). Diane et Apollon, qui ne se séparent guère, étaient, à Rome comme à Athènes[1], des *divinités nouvelles*. D'ailleurs, on ne voit pas qu'à Rome Artémis ait jamais été représentée avec des ailes. Si l'Artémis de Græckwyl vient d'Italie, il faut donc la chercher ailleurs que chez les Romains, et à une époque où l'influence romaine n'avait pas encore plus ou moins détruit partout, à son profit, les cultes locaux. Nous ne retrouvons, en effet, notre Diane, à ma connaissance, que sur trois points bien remarquables de la péninsule italique, j'ajouterai dans des

1. Eschyle, *Euménides*, v. 150-158.

Digitized by Google

milieux tout spéciaux, archaïques et orientaux à la fois : à Chiusi (*Clusium*) ou sur son territoire, à Pérouse et à Capoue; à Chiusi, sur les vases noirs que Beulé appelait, d'après Juvénal, la vaisselle de Numa, ce qui indique assez son antiquité :

..... Quis
Simpuvium ridere Numæ nigrumque catinum
Et Vaticano fragiles de monte patellas
Ausus erat.....[1]

La déesse ailée associée aux lions y est une des décorations les plus communes. Elle porte les ailes absolument comme la Diane de Græckwyl.

A Pérouse, ce n'est pas seulement sur les vases noirs (car il semble qu'on y en a rencontré aussi), mais dans les motifs de décoration du fameux char découvert à deux milles de la ville, en 1812[2], que l'on voit une déesse analogue, sinon identique, à l'Artémis ailée. Plusieurs statuettes des musées de Pérouse et de Munich provenant de cette découverte en font foi.

Enfin, en 1853, Raoul Rochette signalait dans le *Journal des Savants* « une figure de femme de style archaïque, ne pouvant appartenir qu'à la haute antiquité, qui, debout, tenait de chacune de ses mains, rapprochées sur le devant de son corps, une panthère domptée, par une des pattes de devant. » Cette femme, portant au front un diadème et vêtue d'une tunique longue, lui paraît être la même déesse que l'Artémis ailée des vases de Chiusi. Elle avait été trouvée à Capoue, avec d'autres objets dénotant, comme la Diane elle-même, une époque reculée. Ces monuments, à partir du coffre de Cypselus, nous reportent, on le voit, à une date antérieure au ve siècle avant notre ère. Pérouse, Clusium, Capoue sont des villes anté-étrusques où vivaient des traditions pélasgiques ou dardaniennes. Les textes sont précis pour Clusium et Capoue. Justin attribue la fondation de Pérouse aux Achéens :

1. Juvénal, *Satires*, VI, 342.
2. *Saggio di Bronzi etruschi descritti da Gio. Battista Vermiglioli.* — Perugia, 1813.

Digitized by Google

Perusini originem ab Achæis ducunt. Servius rattache également cette ville aux premières migrations asiatiques.

Il n'est pas étonnant que ces villes aient persisté dans un culte et des rites orientaux. Denys d'Halicarnasse signale à plusieurs reprises des faits analogues sur plusieurs points du Latium lui-même. Ces cultes locaux ne disparurent que très tard, et rien ne nous empêche de croire qu'ils étaient encore florissants à l'époque de la prise de Rome par les Gaulois. Avons-nous besoin d'ajouter, d'un autre côté, que le centre de tous ces cultes était la haute Asie, et que la Diane ou Artémis ailée se rencontre à chaque instant sur les cylindres dits *babyloniens*? Ce culte devait être commun à un grand nombre de villes de l'Asie-Mineure et sur les côtes du Pont-Euxin ; les Argonautes, suivant la légende, l'avaient transporté au fond de l'Adriatique. Si donc nous ne connaissions pas l'origine de notre vase et si nous avions à en rechercher hypothétiquement la provenance, nous aurions le choix entre les côtes du Pont-Euxin, l'Asie-Mineure (l'ensemble du vase, en dehors de la décoration, dénotant une influence hellénique, ne nous permet pas de nous avancer plus avant vers l'Orient), ou bien les villes italiennes où dominaient les vieux cultes dont on attribuait l'introduction aux Argonautes ou aux compagnons d'Ulysse ou d'Énée.

Dans le cas présent, le vase sortant d'un tombeau helvétique ou gaulois, et l'ensemble de la découverte nous transportant en esprit dans une période contenue entre le VIe et le IVe siècle avant notre ère, deux centres doivent attirer notre attention : à l'est, la Crimée et la Thrace, où tant de souvenirs rappellent la vie errante de nos pères, et d'où, par le Danube et la mer Noire, ils étaient si facilement en rapport avec l'Asie ; au sud, Pérouse, Capoue et Clusium, *Clusium* surtout, si célèbre dans notre histoire à une époque qui convient parfaitement à notre vase. Nous ne sommes pas éloigné de voir dans le vase de Græckwyl un souvenir des expéditions gauloises qui aboutirent à la prise de Rome. Ce fait justifiera, nous l'espérons, l'étendue de cet article. Les décou-

Digitized by Google

vertes faites dans les tumulus du *Monceau-Laurent* ajoutent un nouveau degré de probabilité à ces conjectures [1].

L'urne cinéraire. — Bien que la présence du char dans le caveau semble indiquer une inhumation et non une incinération, une urne cinéraire en terre se trouvait mêlée aux autres objets découverts à proximité du char, ou du moins dans la même couche. Cette urne était brisée, mais elle a pu être reconstruite et dessinée à Zurich par les soins de la Société des antiquaires de cette ville. M. Jahn nous en a communiqué le dessin : elle a les plus grands rapports et de forme et d'ornementation avec certaines urnes des cimetières de la haute Italie et particulièrement de Golasecca. La même poterie se trouve dans quelques-uns de nos tumulus et dans nos cimetières gaulois de la Champagne, avec la même décoration composée de lignes droites, de dents de loups et de losanges. C'est un style, comme tout le reste, bien antérieur à l'ère chrétienne, et qui concorde parfaitement avec les conclusions précédentes.

Le squelette de femme portant au bras un bracelet en bronze doit dater de l'ensevelissement primitif.

La première couche appartient, au contraire, sans aucune hésitation possible, à une sépulture superposée bien des siècles après. Le glaive, l'éperon, le fer de cheval, trouvés dans les déblais des couches inférieures où évidemment ils avaient glissé, sont des objets qui ne peuvent pas être antérieurs au commencement du moyen âge. Nous n'en parlerons donc pas.

Il nous reste à dire ce que sont devenus ces précieux objets.

Sont au *Musée de Berne :*

1° L'urne en bronze avec la Diane restaurée (moulage au musée de Saint-Germain) ;

2° Deux fragments de fibules en bronze, dont une à col de cygne (type Golasecca) et l'autre émaillée (dessins au musée de Saint-Germain) ;

3° Une bande de roue de char en fer avec frettes ;

1. Voir notre mémoire sur ces découvertes, p. 269.

Digitized by Google

4° Le bracelet de bronze.

Le reste est perdu ou égaré. On n'en a plus que des dessins faits heureusement à l'époque de la découverte.

Les objets dessinés alors sont :

1° Le glaive en fer, dessiné par Morlot ;

2° L'éperon en fer, dessiné à Zurich, en 1852, par les soins de la Société des antiquaires ;

3° Le fer de cheval, dessiné à Zurich à la même époque ;

4° L'urne cinéraire en terre, reconstituée à Zurich et dessinée, sans que l'on sache ce qu'elle est devenue depuis.

Le poignard en fer tombé en poussière au moment des fouilles n'a jamais été dessiné, pas plus que le fragment de couronne en bronze et le morceau de métal blanc fondu.

On ignore également ce que pouvait être l'agrafe trouvée près du squelette supérieur avec le glaive et l'éperon. Il est possible toutefois que quelques-uns de ces objets puissent être retrouvés dans des collections particulières.

Saint-Germain, 12 février 1875.

NOTE ADDITIONNELLE

LES VASES DE RODENBACH ET DE SOMME-BIONNE

Des vases de bronze analogues à celui du tumulus de Græckwyl ne sont pas les seuls vases étrusques découverts en Gaule. En avril 1874, M. Léon Morel, percepteur à Châlons-sur-Marne, signalait, à la réunion des Sociétés savantes, une coupe en terre peinte[1] associée, dans une sépulture du cimetière antique de Somme-Bionne (Marne), à une série d'objets rappelant le mobilier funéraire des tumulus de Græckwyl, de Magny-Lambert, de Grauholz, d'Anet et de Dœrth. Le guerrier

1. Voir la reproduction de cette coupe dans l'*Album des cimetières de la Marne* de M. Morel, 2e livraison, pl. 9 (1876).

Digitized by Google

(une épée de fer gisait près du squelette) avait été déposé dans la tombe, comme le Gaulois de Græckwyl, couché sur un char dont on a recueilli de nombreux débris. A côté du mort se trouvaient, outre l'épée de fer et les débris de char dont nous venons de parler, un long poignard de fer, trois pointes de javelots, un anneau d'or, une œnochoé de bronze, une bande ou feuille d'or estampée et enfin, ainsi que nous l'avons dit, une coupe de terre peinte d'un caractère étrusque incontes-

Fig. 91. — Coupe de Somme-Bionne. $\frac{1}{2}$

table. « La petite coupe de M. Morel, dit M. le baron de Witte, si compétent en pareille matière[1], est tout à fait semblable aux vases de terre peinte que l'on découvre en si grande quantité dans les nécropoles de la Toscane et de l'Italie méridionale. Elle est à couverte noire et à dessins rouges, et montre à l'intérieur un discobole qui court de droite à gauche, tenant à la main un palet ou disque qu'il se prépare à lancer. J'ai décrit dans mon catalogue Durand, nos 710, 711,

1. Séance de la Société des antiquaires de France du 15 avril 1874. — Une coupe ayant de grands rapports avec la coupe de *Somme-Bionne* a été découverte au *Petit-Aspergle*, près Ludwigsburg (Wurtemberg). Cf. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, fasc. XII, pl. VI; voir plus loin, p. 347. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

712 (c'est toujours M. de Witte qui parle), plusieurs vases qui montrent ces discoboles. La coupe de Somme-Bionne offre un dessin négligé, mais elle est d'une fabrique très reconnaissable et dont on rencontre les produits non seulement en Étrurie, mais dans la Grande-Grèce, en Sicile, dans les Cyclades et jusqu'en Crimée. Quant à l'âge de la coupe, il est évident, pour tout homme familiarisé avec les monuments de la céramique, que cette coupe ne peut pas remonter au delà du IIIe siècle avant J.-C., 450 à 550 de la fondation de Rome. »

Le caractère de la coupe de Somme-Bionne n'est donc point douteux : cette coupe est étrusque ou grecque. Les analogues se rencontrent surtout en Italie. La présence d'une coupe

Fig. 92. — Coupe de Somme-Bionne. $\frac{1}{2}$

étrusque dans une tombe gauloise, bien qu'il n'y eût dans ce fait, ce semble, rien d'invraisemblable, avait d'abord étonné M. de Witte[1] ; il craignait quelque surprise. Une nouvelle découverte du même ordre annoncée par le Dr Lindenschmit, il y a quelques mois (*Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, 1875, t. III, fasc. V, pl I, II, III), semble devoir faire cesser toute incertitude.

Près de Rodenbach (Bavière rhénane), nous apprend le Dr Lindenschmit, un tumulus de grande dimension était ouvert presque au même moment que la tombe de Somme-Bionne (mai 1874). Or, par une singulière coïncidence, ce tumulus, qui était aussi une tombe gauloise (les objets recueillis

1. M. de Witte est revenu, depuis, sur cette impression première, et a même rapproché de la coupe de Somme-Bionne plusieurs autres découvertes analogues. Voir le *Bulletin de la Société des antiq. de France*, 1er trimestre de 1876.

Digitized by Google

en font foi), contenait, comme la sépulture de Somme-Bionne, une œnochoé en bronze à bec relevé, et une coupe à deux anses en terre peinte aussi incontestablement étrusque que la coupe de M. Morel.

Cette coupe, dont nous reproduisons le dessin à un demi de la grandeur réelle, est, nous dit le Dr Lindenschmit, d'une argile très fine. Le travail en est bon. Les anses et le pied sont d'un noir brillant. Divers ornements rouges et blancs se dé-

Fig. 93. — Coupe de Rodenbach (Bavière). $\frac{1}{2}$ [1]

tachent sur le fond du vase également noir. « A voir le style, la main-d'œuvre, ainsi que la matière de ce vase, on ne peut douter qu'on ne soit en présence d'une œuvre grecque ou italique. » Nous sommes tout à fait de l'avis de l'habile directeur du musée de Mayence. Nous ajouterons que, comme lui, nous attribuerions volontiers la coupe de Rodenbach au IIIe siècle avant notre ère. Mais il faut remarquer, et le Dr Lindenschmit ne manque point de faire cette remarque, que plu-

1. Fac-similé au musée de Saint-Germain, salle VI (vitrine 35). — Un vase presque identique au vase de Rodenbach a été découvert en 1880 par M. Milon, juge à Langres, dans le tumulus de *Courcelles-en-Montagne* (Haute-Marne) avec la grande épée en fer. — (*Deuxième édition*).

Digitized by Google

sieurs des objets contenus dans le tumulus semblent indiquer une date un peu plus ancienne ; l'an 200 ou 250 avant notre ère doit donc être une date minimum, à moins que, de même que le vase de Græckwyl, ces objets ne soient considérés comme le fruit du pillage de quelque temple ou ne passent pour avoir conservé hiératiquement une forme ancienne. Si, en effet, la gourde de bronze n° 94 avait été trouvée seule, il serait difficile de ne pas lui assigner une date de 100 ou 200 ans au moins antérieure à celle que nous venons de proposer ;

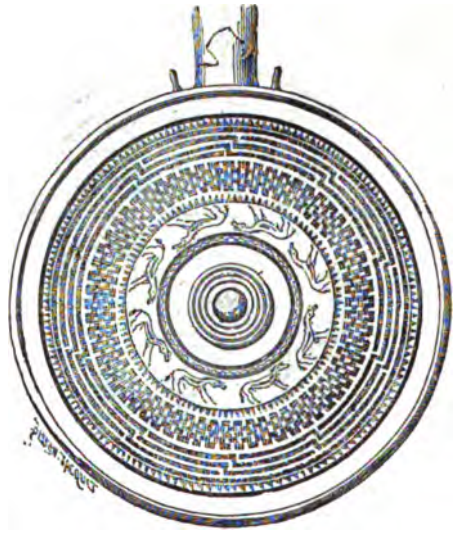

Fig. 94. — Gourde en bronze de Rodenbach. $\frac{1}{2}$

on la croirait volontiers contemporaine de la Diane ailée. Le travail du bronze au repoussé, les figures d'animaux tracées à la pointe suivant un procédé très ancien, nous font remonter bien au delà de l'ère où dominait en Italie, dans les arts, l'influence romaine.

Ce vase, dit le Dr Lindenschmit, « porte tous les caractères d'une haute antiquité. » Un des seuls vases connus qui puissent en être rapprochés, est, en effet, la gourde de bronze de la planche LX du Musée grégorien, dans laquelle tous les archéologues voient un monument très ancien et conservant encore

Digitized by Google

quelque chose du style oriental, source première de l'art étrusque. La gourde de Rodenbach était-elle donc d'une autre provenance que le canthare en terre peinte? Nous ne saurions résoudre ce problème. Nous tenons seulement à constater le caractère étrusque et antique des deux monuments, dont l'âge se limite, en tout cas, entre des dates rentrant parfaitement dans la période que caractérisent les grandes expéditions gauloises en Italie, sans remonter à l'ère celtique, dont l'art est tout à fait distinct de celui de notre canthare et de notre coupe. Les découvertes de ce genre prennent, en se multipliant, une très grande importance, et les archéologues ne sauraient les signaler avec trop de soin.

Saint-Germain, 15 janvier 1876.

Fig. 95. — Coupe du Petit-Aspergle près de Ludwigsburg (Wurtemberg) [1].

1. Fac-similé au musée de Saint-Germain, salle de comparaison, vitrine 41. Voir plus haut, p. 343 en note.

Digitized by Google

XVII

DÉCOUVERTE D'ARMES GAULOISES

EN ITALIE

ARMES ET FIBULES

Le numéro de novembre de la *Revue archéologique* (année 1871, p. 290), contient un article de M. Gabriel de Mortillet, intitulé : *Les Gaulois à Marzabotto dans l'Apennin*. M. de Mortillet y signale plusieurs objets gaulois découverts à Marzabotto, près de squelettes bien conservés. « M. le comte Gozzadini, écrit M. de Mortillet, a publié deux magnifiques et savants mémoires[1] sur une nécropole découverte et fouillée par M. le chevalier G. Aria à Marzabotto, au milieu de l'Apennin, sur la route de Bologne à Pistoia. Les types étrusques y abondent, on peut même dire qu'ils débordent de toutes parts. Mais ce qui est étrange c'est de voir, mêlés aux objets étrusques, quelques objets franchement gaulois. Il y a eu évidemment mélange d'un élément gaulois avec l'élément étrusque, et cet élément venait du nord de la Gaule. Pour s'en convaincre, il suffira de jeter un simple coup d'œil sur les dessins que nous publions[2]. »

Nous avons, depuis la publication de cet article, eu occasion de visiter la belle collection du chevalier Aria. La remarque de M. de Mortillet nous paraît parfaitement justifiée. Nous

1. *Di un' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, 1865, et *Di ulteriori scoperte nell' antica necropoli a Marzabotto*, 1870.
2. Voir *Rev. arch.*, nouvelle série, t. X, pl. 10.

Digitized by Google

avons là, en Italie, le pendant des vases et coupes étrusques découverts au nord des Alpes au milieu d'armes gauloises, c'est-à-dire des armes gauloises enterrées au sud des Alpes à côté d'urnes étrusques. La coupe de Somme-Bionne aurait aussi bien pu se trouver à Marzabotto que les épées et fibules gauloises de Marzabotto à Somme-Bionne[1]. Il y a entre ces objets, découverts à si grande distance et dans des milieux si différents, plus que de la ressemblance, il y a identité. Les deux cimetières, doivent donc être contemporains, ou, du moins, avoir été employés en même temps à une époque encore indéterminée de leur durée, probablement au commencement du IIIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire au milieu du Ve siècle de la fondation de Rome.

Le cimetière de Marzabotto est un cimetière urbain mixte, où se mêlent, dans des proportions presque égales, les inhumations et les incinérations, toutefois avec prédominance des incinérés sur les inhumés. Nous savons que les Gaulois inhumaient. Les épées et les fibules de la collection Aria proviennent d'une tombe à inhumation ; nouvelle probabilité de la justesse de l'attribution de la tombe à un vrai Gaulois, à un Transalpin établi en Cisalpine[2].

« Dans une cellule, dit M. Gozzadini[3], à la profondeur de 30 centimètres, gisaient trois squelettes, la tête tournée vers l'orient et espacés entre eux de 2 mètres. Chacun avait sur le corps une épée de fer dont la lame, longue de 62 centimètres, large au sommet de 4 centimètres et demi, finit, en se retrécissant, en pointe de feuille d'olivier et a une côte longitudinale sur les deux faces, dans son milieu. Une partie du fourreau également de fer est restée attachée à la lame par l'oxydation. Ce fourreau, dans sa partie postérieure, est légèrement convexe et présente au sommet une bélière fine, en relief, rectangulaire, destinée à laisser passer une courroie de cuir

1. Voir notre article : *Vases étrusques*, etc.

2. M. le comte Conestabile, au congrès de Bologne, a émis l'opinion que ces armes indiquaient non la présence de Gaulois à Manzabotto, mais simplement une influence gauloise.

3. *Di ulteriori scoperte*, p. 3.

Digitized by Google

ou un anneau de baudrier ; du côté opposé le fourreau a la forme de la lame, avec côte médiane. L'ouverture est sinueuse, ce qui montre que la garde, pour bien s'y appliquer, devait être ondulée dans le sens opposé. Tout près, de ce côté seulement,

Fig. 97. — Cimetière de la Marne. $\frac{1}{3}$

Fig. 96. — Marzabotto. $\frac{1}{3}$

Fig. 98. — Cimetière de la Marne. $\frac{1}{3}$

il y a deux boutons (fig. 96) à fort relief, joints par une bande. La soie de la lame, longue de 12 centimètres, montre que la poignée avait la même dimension ; mais elle manque, la matière dont elle se composait étant détruite. Outre ces trois

Digitized by Google

épées à peu près semblables, il en existe dans la collection Aria une autre analogue trouvée précédemment. »

En lisant cette description, dirons-nous avec M. de Mortillet, dont nous citons les propres expressions, « on croirait avoir sous les yeux des épées gauloises provenant des cimetières de la Marne, comme le montre la confrontation du dessin publié par M. Gozzadini, fig. 96, avec le dessin d'une des épées de la Marne, exposée au musée de Saint-Germain, lame et fourreau (fig. 97 et 98). »

« Pareillement sur un des côtés de chacun des squelettes, continue M. Gozzadini, il y avait une lance de fer privée de sa hampe, bien que munie des clous qui fixaient la hampe au bois. Deux d'entre elles sont remarquables par la largeur de la lame et l'exiguïté de la douille. L'autre lance a, au contraire, la lame assez longue et étroite. Il n'y avait aucune trace d'armes défensives[1]. »

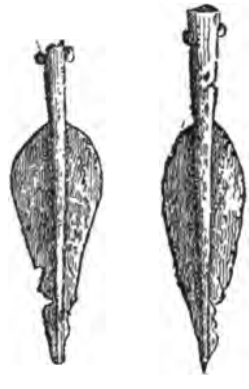

Fig. 100. Marne. $\frac{1}{6}$ — Fig. 99. Marzabotto. $\frac{1}{6}$

Ces lances reproduisent, aussi exactement que les épées, les formes des lances des tombes de la Marne (voir fig. 99 et 100).

Les vêtements de nos Gaulois de Marzabotto devaient être attachés à l'aide de fibules, comme en Gaule à la même époque. Ces fibules, très souvent en fer, avaient probablement disparu; à propos des tombes gauloises, M. Gozzadini n'en parle pas. Mais une fibule d'argent figurée planche 17 de son mémoire, parmi les bijoux découverts à Marzabotto, fibule de forme identique aux fibules du musée de Saint-Germain, montre que ce ne sont pas là de simples conjectures (fig. 101 et 102).

C'est donc à nos yeux un fait acquis à la science, que des

1. Gozzadini, *Di ulteriori scoperte*, pl. II, fig. 1.

Digitized by Google

Gaulois, citoyens ou mercenaires, mais exerçant le métier des armes, faisaient partie de la population de Marzabotto. E. Desor, au congrès de Bologne, s'était associé à M. de Mortillet pour soutenir cette thèse. Le comte Conestabile ne l'acceptait qu'avec réserve. Le comte Gozzadini la repoussa complètement. Nous regrettons de ne pouvoir partager l'avis de ces deux archéologues éminents, dont l'opinion est tou-

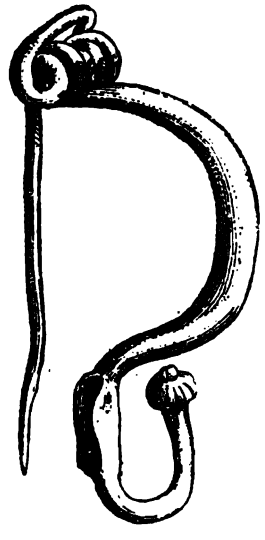

Fig. 101.— Marzabotto. $\frac{1}{1}$

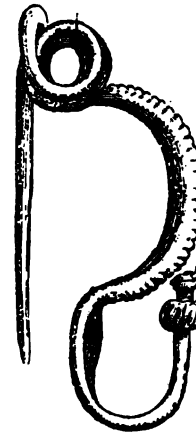

Fig. 102.— Marne. $\frac{1}{1}$

jours d'un si grand poids pour nous. Nous ne pouvons surtout admettre que le cimetière de Marzabotto soit, comme le croit le comte Gozzadini, antérieur « non seulement à la conquête romaine, mais encore à la conquête gallo-boïque placée vers l'an 359 de Rome[1] » (395 av. J.-C.).

L'erreur de M. Gozzadini vient, selon nous, de ce qu'il veut établir l'unité ethnique là où existait, au contraire, la plus grande variété. Le cimetière de Marzabotto, comme nous l'avons déjà dit, est le cimetière d'une grande ville où se

1. Gozzadini, *Di ulteriori scoperte*, p. 67 : « Ma tornando alla parte che mi spetta, osia all' archeologica, considerero succintamente come i primi e recenti scavi in Marzabotto abbiano a sufficienza fatto conoscere un populo anteriore non solo alla conquista romana ma alla gallo-boica nel 359 di Roma. »

Digitized by Google

confondaient diverses races et diverses classes d'habitants. Le fond de la population, ainsi que le prouvent l'usage dominant de l'incinération et la fréquence d'objets de style antique du type de Villanova, découverts dans les urnes les plus modestes de la nécropole, appartenait à cette vieille couche que nous appellerons simplement avec M. Conestabile antico-italique, pour ne pas compliquer inutilement la question du problème encore obscur de la race à laquelle ces vieux Cisalpins se rattachaient. A côté de cette plèbe urbaine dont la religion était l'incinération et qui avait conservé ses vieilles mœurs, figurent de superbes sarcophages (Gozzadini, *Di ulter. scop.*, pl. I) remplis d'un mobilier funéraire somptueux, où l'or se montre mêlé à de l'ambre travaillé (pl. XVI et XVII), où des figurines de bronze d'un art très fin se rencontrent en compagnie de vases peints n'indiquant point encore la décadence. Dans ces sarcophages, les corps sont brûlés comme dans les sépultures plus modestes dont nous venons de parler. Il faut y voir les tombes de l'aristocratie indigène de l'antique Marzabotto. Mais ces deux modes de sépulture ne sont pas les seuls à avoir été constatés à Marzabotto. Des puits funéraires nombreux et artistement construits semblent indiquer un deuxième élément ethnique dont la religion était l'inhumation. Enfin vient la série des tombes au milieu de laquelle figuraient nos Gaulois, tombes à inhumation également et d'un caractère tout particulier. Si l'on examine l'ensemble des objets découverts dans ces tombes et particulièrement la céramique, on arrive à la conviction que la majorité de ces objets appartient non au IVe, mais au IIIe siècle avant notre ère, 300-200 av. J.-C., Ve siècle de Rome, le cimetière ayant commencé à être exploité dans le siècle précédent. Telle est l'opinion de M. Hirschfeld[1]. Telle est également celle du comte Conestabile[2]. Polybe, qui écrivait peu après cette époque, nous apprend que les Gaulois n'habitaient point encore les villes et campaient, pour ainsi dire, en rase cam-

1. *Archæol. Zeit.*, 1871, p. 104.
2. Conestabile, *Congrès de Bologne*, p. 251.

Digitized by Google

pagne, toujours prêts à déguerpir. Cette observation suffit à expliquer la rareté des tombes de guerriers gaulois à Marzabotto. Les Gaulois ne devaient se faire inhumer qu'exceptionnellement dans ces cimetières, abandonnés aux populations qu'ils tenaient sous leur dépendance [1]. On sait que la domination gauloise ne prit fin que l'an 221 avant notre ère. Quant aux Étrusques, le temps de leur règne était passé, mais leur civilisation devait avoir survécu à leur défaite et comme à Rome, sans dominer politiquement, ils devaient régner encore par leur supériorité dans le domaine de l'art et du luxe. Le cimetière de Marzabotto abonde en ustensiles et bijoux de style étrusque. « On est vivement frappé, disait le comte Conestabile au congrès de Bologne [2], par la variété et la haute importance des monuments de différentes séries et de plusieurs époques qui composent la collection Aria : objets de bronze, d'or, d'argent, de fer, de verre, d'os, de pierre calcaire, poteries, vases ordinaires, vases peints, pierres gravées, etc., représentant la vie domestique, la vie guerrière, l'aisance, le luxe, le commerce, les idées religieuses et les usages funéraires des Étrusques aux beaux jours de leur civilisation. » Nous croyons qu'il faudrait dire non pas des Étrusques, mais des Cisalpins, ou plutôt d'une grande ville de la Cisalpine, avec la variété de ses éléments multiples à l'époque où, après les invasions galatiques : la civilisation étrusque n'avait pas encore cédé à l'influence romaine dans le nord de l'Italie [3].

1. Le commencement du IIIe siècle avant notre ère fut une époque de grande prospérité pour les Gaulois cisalpins.

2. *Congrès de Bologne*, p. 242.

3. Il semble que ce soit là, au fond, l'opinion du comte Conestabile lui-même, car nous lisons dans un autre paragraphe de son compte rendu (*Congrès*, p. 250) : « La difficulté de concilier le caractère étrusque de certains objets avec la date à laquelle d'autres appartiennent évidemment, date visiblement postérieure à la chute de la domination étrusque dans le nord de l'Italie, nous amène à admettre que les Étrusques de Marzabotto, politiquement soumis à cette époque aux Gaulois, mais nullement chassés et dispersés comme on l'avait cru, continuèrent à se servir de leurs tombeaux, de leurs nécropoles, même après leur défaite définitive. » Pourquoi donc notre savant confrère ne veut-il pas reconnaître des tombes gauloises dans des tombes où se montrent des armes qui ne diffèrent en rien des armes gauloises de la Transalpine à une époque où, de son avis même, les Gaulois dominaient sur les rives du Pô ?

Digitized by Google

Une étude approfondie de la nécropole de Marzabotto, faite au point de vue des diverses populations qui s'y étaient établies et confondues, serait certainement des plus fructueuses. Mais une pareille étude ne pourrait se faire qu'en présence de la collection Aria. Nous nous contentons d'indiquer ici le point de vue auquel il nous a semblé qu'il serait utile de se placer. Nous croyons en avoir assez dit pour établir la vraisemblance de la contemporanéité des sépultures gauloises du département de la Marne et des sépultures de Marzabotto, à une date qui peut flotter de 300 environ à 250 avant J.-C. Ces dates sont en rapport parfait avec les événements historiques que tout le monde connaît [1]. L'importance des cimetières de la Marne en grandit notablement.

Saint-Germain, 21 février 1874.

1. La défaite des Gaulois et des Étrusques près du lac Vadimon, par Dolabella, est de 283. Le pillage de Delphes est de 278. Les retours offensifs des Gaulois transalpins, et particulièrement des Gæsates, se placent en 238 et 226 ; la bataille de Telamon en 225 ; après quoi le pays est occupé militairement par les Romains et il n'est plus question d'invasions gauloises.

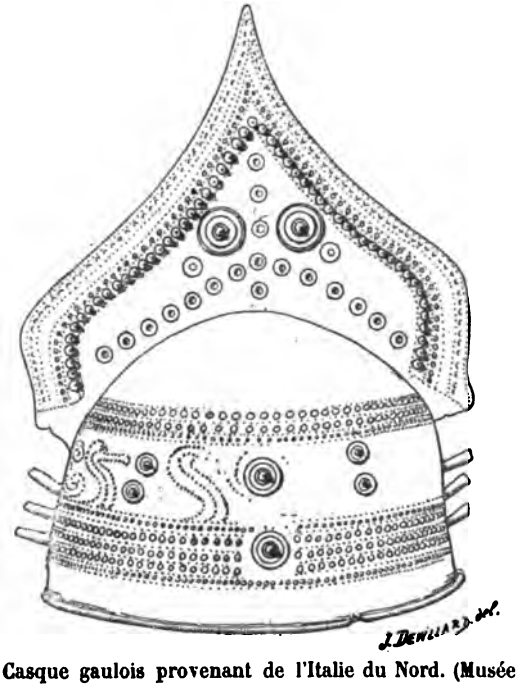

Fig. 103. — Casque gaulois provenant de l'Italie du Nord. (Musée du Louvre.)

Digitized by Google

XVIII

LE CASQUE DE BERRU

PRÉAMBULE

Vers la fin de l'année 1872, M. Anatole de Barthélemy offrait au Musée de Saint-Germain une magnifique collection d'antiquités provenant des fouilles exécutées par son frère, M. Édouard de Barthélemy, et M. Alfred Werlé, dans la commune de Berru (Marne). Quelques mois plus tard, en février 1873, M. Édouard de Barthélemy lisait à la Société des antiquaires de France une note détaillée sur cette découverte. Cette note a été insérée dans le tome XXXV des Mémoires de la Société. Nous y renvoyons le lecteur. La pièce principale était un casque conique, en fort mauvais état malheureusement, et que M. de Barthélemy publia incomplet. On verra plus loin comment la constatation de dessins fort originaux gravés à la pointe sur le pourtour de ce casque nous a permis de le compléter et nous a déterminé à prendre la parole sur le même sujet, quelque temps après la publication du compte rendu de notre confrère. Cette ornementation d'un caractère original donnait à la découverte un intérêt particulier. Nous avions là comme un pendant de l'ornementation du fameux casque d'*Amfreville*[1], qui se trouve ainsi aujourd'hui à peu près daté. Le casque de Berru sort, en effet, d'un cimetière ou, pour mieux dire, d'un ensemble de cimetières dont le caractère à la fois gaulois et anté-romain ne saurait être contesté. Nous croyons utile d'insister, ici, sur l'importance de ces cimetières des environs de Reims, de Châlons, de Sainte-Menehould et d'Épernay, où reposent la dépouille mortelle et le mobilier funéraire de plusieurs générations dont les dernières, de fort peu antérieures à la conquête romaine, représentent la civilisation et les usages des tribus du nord-est de la Gaule dans les derniers jours de l'indépendance gauloise[2].

1. Voir *Rev. archéol.*, nouv. série, t. V, p. 225 et pl. 5.
2. Tout récemment des sépultures analogues ont été découvertes à Saint-Maur-les-Fossés, à la porte de Paris. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

A. Maitre del.

CASQUE DE BERRU. (MARNE) découvert dans un Cimetière Gaulois

Digitized by Google

Digitized by Google

A Reims et à Châlons, nous sommes sur le territoire des *Remi*, des *Bellovaci* et des *Suessiones*, « les nations les plus belliqueuses et les plus braves de la Gaule, » au dire de César, dans le voisinage immédiat des *Lingones*. Ces cimetières appartiennent à des populations armées jusque dans leurs demeures d'outre-tombe. La majorité des squelettes sont accompagnés de la lance et de l'épée de fer, quelques-uns de boucliers. Nous sommes loin de l'époque où régnaient les armes de bronze. Mais, d'un autre côté, l'épée diffère sensiblement de la longue épée à pointe mousse des tumulus dont le Monceau-Laurent est le type. C'est déjà l'épée à pointe, de plus petite dimension, l'épée ibérique, selon toute apparence, dont l'épée romaine elle-même n'est qu'une modification. Les cimetières de la Marne sont donc postérieurs aux grands tumulus de la Bourgogne et de la Suisse, tout en rentrant dans la même période historique : l'ère gauloise [1]. Un fait signalé par M. de Mortillet au congrès de Bologne, la présence à Marzabotto d'épées et de lances semblables à celles des cimetières de la Marne dans des tombes très certainement gauloises, ajoute encore à l'intérêt de ces champs funéraires [2]. La découverte de la coupe étrusque de Somme-Bionne achève et complète le rapprochement [3]. Il sortira certainement de l'étude de ces antiquités un ensemble de renseignements des plus précieux pour notre histoire nationale. La coupe de Somme-Bionne remonte, suivant M. le baron de Witte, au IIe ou IIIe siècle avant notre ère. Les sépultures de Marzabotto passent pour appartenir au IVe siècle; nous sommes donc en pleine ère gauloise. Les dates encore approximatives se préciseront bientôt davantage, nous n'en doutons pas. On comprendra mieux encore la valeur historique de ces cimetières quand on saura que, d'après la liste dressée par nous avec le concours de M. Morel, on compte déjà soixante-douze communes où des tombes gauloises ont été signalées. Nous donnons ici le nom de ces communes, dont plusieurs contiennent deux et mêmes trois cimetières. Quelques-uns n'ont fourni, il est vrai, qu'une ou deux tombes. Dans d'autres, au contraire, les tombes fouillées dépassent la centaine. Nous ajoutons au nom de la commune le nombre des sépultures, à nous connues, explorées avant 1875 [4]. On trouvera de plus, dans notre article sur le casque de Berru, le nombre des antiquités de cette provenance entrées jusqu'ici au Musée de Saint-Germain. Ces chiffres ont une éloquence que rien ne pourrait remplacer.

1. Voir p. 267 l'article : *Ère gauloise.*

2. *Rev. archéol.*, nouv. série, t. XXII (1870-1871), p. 288-90, et notre article : *Découverte d'objets gaulois en Italie.*

3. Voir l'article *Græckwyl* et la note additionnelle, p. 337 et 39.

4. Nous fixons conventionnellement à l'unité les fouilles des cimetières sur lesquels on ne nous a pas donné de détails précis.

Digitized by Google

LISTE DES COMMUNES OU SE SONT RENCONTRÉS DES CIMETIÈRES GAULOIS

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNES	Nombre DES TOMBES explorées.	COMMUNES	Nombre DES TOMBES explorées.
1 Angluzelles-Courcelles. . .	30	37 Perthès-lès-Hurlus. . . .	30
2 Auberive.	37	38 Pleurs	50
3 Aulnay-aux-Planches. . .	1	39 Plichencourt	1
4 Auve (2 cimet.).	100	40 Poix.	1
5 Bergères-lès-Vertus. . . .	60	41 Prosnes.	60
6 Berru	4	42 Recy.	1
7 Bouy	5	43 Rivières (les)	1
8 Brusson.	1	44 Saint-Etienne-au-Temple.	300
9 Bussy-le-Château (3 cim.).	400	45 Saint-Hilaire-le-Grand. .	22
10 Bussy-Lettrée	1	46 Saint-Jean-sur-Tourbe. .	50
11 Cernay-lès-Reims.	1	47 Saint-Ouen.	1
12 Cheppe (la)	28	48 St-Remy-s.-Bussy (5 c.). .	500
13 Chouilly.	1	49 Saint-Souplet.	1
14 Connantre (3 cimet). . .	30	50 Sarry.	12
15 Corroy (2 cimet.).	25	51 Somme-Bionne.	50
16 Courtisols (4 cimet.) . . .	100	52 Somme-Tourbe	250
17 Croix-en-Champagne (8 c.).	450	53 Somme-Sous	1
18 Cuperly.	1	54 Somme-Suippes.	100
19 Dampierre-au-Temple. . .	1	55 Sommepy	22
20 Dampierre-Lettrée . . .	1	56 Somsois	50
21 Epine (l').	110	57 Songy	1
22 Etrechy	761	58 Souain.	1
23 Flavigny.	23	59 Soudé-Sainte-Croix. . . .	1
24 Gourgançon	1	60 Suippes.	50
25 Herpont.	1	61 Tahure.	4
26 Humbeauville	1	62 Tilloy.	150
27 Hurlus.	1	63 Vadenay	5
28 Heiltz-l'Evêque.	30	64 Valmy	15
29 Laval-sur-Tourbe . . .	62	65 Vanault-les-Dames. . . .	1
30 Leuvrigny.	1	66 Vatry.	20
31 Marcilly-sur-Seine . . .	1	67 Vavray.	1
32 Marson (2 cimet.) . . .	200	68 Vernancourt	1
33 Mesnil-lès-Hurlus.	1	69 Ville-sur-Tourbe.	1
34 Nogent-sur-Berru. . .	1	70 Villeneuve-lès-Rouffy. . .	1
35 Ognes.	25	71 Vitry-lès-Reims	17
36 Outrepont.	1	72 Wargemoulin (2 cim.). .	60

Digitized by Google

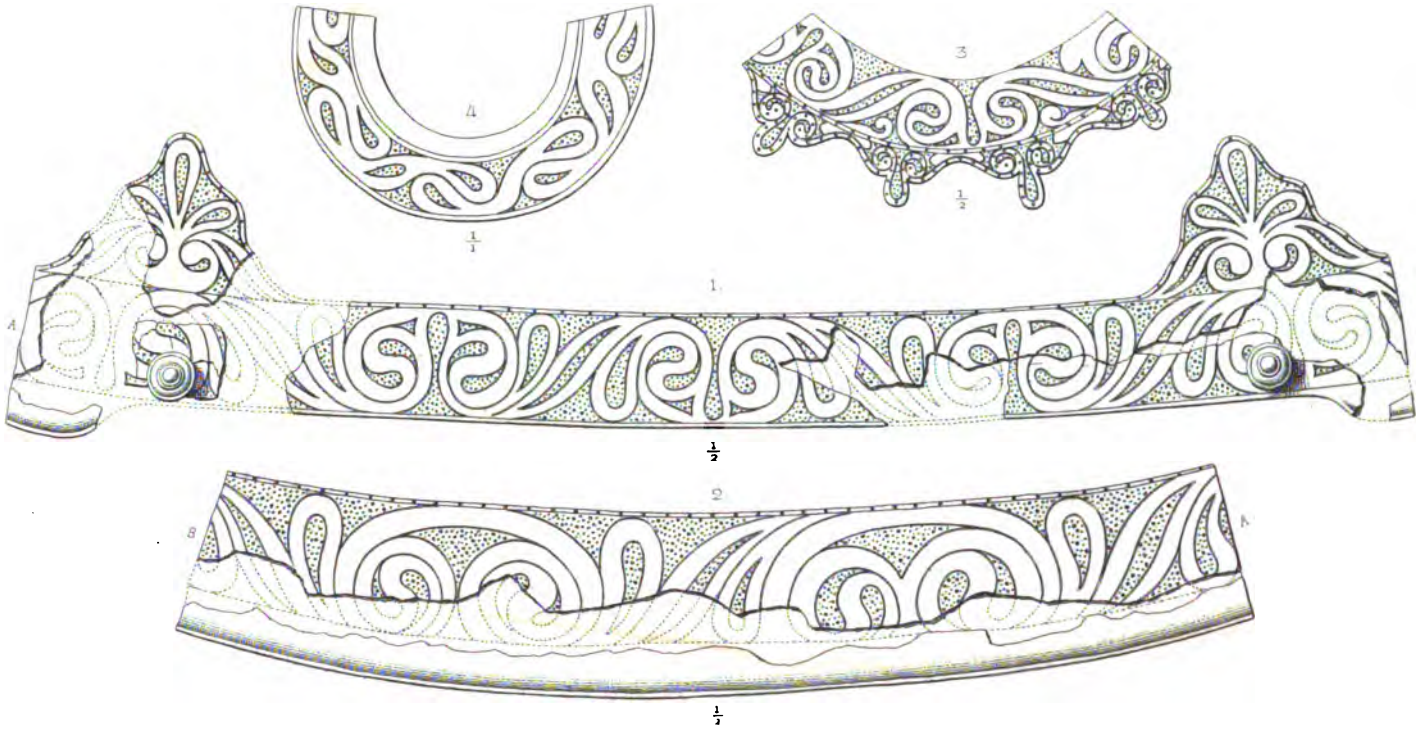

A. Maître del.

Ch. Jury sc.

CASQUE DE BERRU. (MARNE) Ornements

Imp. de Chardon aîné Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Au total, 72 communes contenant 89 cimetières, dans lesquels plus de 3,500 tombes ont été ouvertes[1].

Saint-Germain, 8 avril 1876.

LE CASQUE DE BERRU

(Note lue à la Société des Antiquaires de France.)

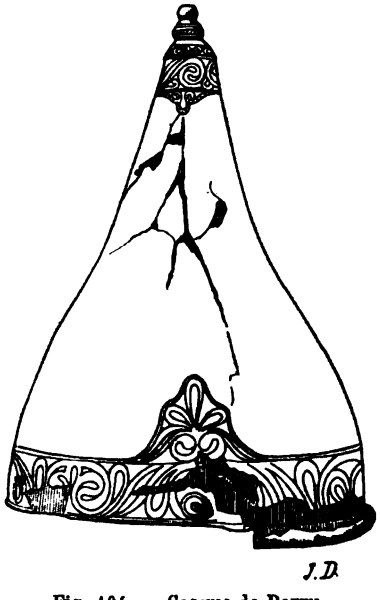

Fig. 104. — Casque de Berru.

Nous ne songions point à prendre la parole au sujet de la tombe de Berru après notre honorable confrère[2], d'autant moins que nous préparons depuis quelque temps un travail d'ensemble sur les cimetières gaulois de la Marne, quand, il

1. Le nombre des tombes fouillées dans la Marne, s'élève aujourd'hui à plus de 6,000. Un grand nombre, il est vrai, n'ont pas été explorées scientifiquement. Ces recherches nouvelles n'ont pas modifié les conclusions auxquelles nous. nous étions arrêté il y a dix ans. — *Deuxième édition.*

2. M. Édouard de Barthélemy.

Digitized by Google

y a un mois environ, M. Abel Maître, chef des ateliers du Musée de Saint-Germain, en nettoyant, pour les restaurer, les objets provenant de Berru [1], nous signala, avec sa sagacité ordinaire, sur un des morceaux très oxydés du casque, de légers dessins à la pointe, qu'il fut bientôt possible de retrouver sur d'autres fragments semblables. Notre curiosité en fut excitée au plus haut point. Ces gravures à la pointe n'étaient pas seulement très intéressantes par elles-mêmes : elles permettaient de retrouver, sur une grande partie de son pourtour, la base du casque que M. de Barthélemy n'avait pu reproduire dans ses planches. C'était œuvre de patience. Mais l'atelier de Saint-Germain y est habitué, et, après trois semaines de recherches, le casque nous apparut tel que nous le représentons, avec l'ornementation reproduite en développement, ornementation dont les lignes, quoique très légères, sont toutes parfaitement visibles, et peuvent être suivies sur l'original, sinon toujours à l'œil nu, au moins très facilement à la loupe. (Voir nos planches.)

Il nous paraît opportun d'insister sur l'importance historique des cimetières des départements de la Marne, de l'Aisne, de l'Aube et contrées voisines. La carte des cimetières gaulois de la Marne que j'ai l'honneur de vous présenter, carte dressée sous ma direction par M. Chartier, en est un éloquent témoignage [2]. Cette carte, dans ses limites restreintes, contient déjà, comme notre texte l'indique [3], soixante-douze localités où ont été trouvées des tombes gauloises, non pas isolées, mais rapprochées les unes des autres, souvent alignées, se touchant presque et constituant de véritables champs funéraires. Plus de trois mille tombes ont été fouillées. Elles appartiennent pour la plupart à une population vouée au métier des armes et de mœurs uniformes. Armes, bijoux et vases

1. Ces objets ont été donnés par M. Anatole de Barthélemy, membre de la commission d'organisation du musée des antiquités nationales et chargé spécialement, au musée, de tout ce qui concerne la numismatique gauloise.
2. Cette carte est déposée au musée de Saint-Germain.
3. Voir plus haut, p. 358.

Digitized by Google

sont identiques ou ne diffèrent que par l'habileté du travail et la richesse de l'ornementation. Le Musée de Saint-Germain ne possède pas moins de quatre cents et quelques vases, autant de bracelets, cent cinquante-deux torques, deux cent cinquante fibules et quatre-vingt-quinze épées ou poignards de cette provenance, sans compter les pointes de lances en fer, les ceintures en bronze, les chaînes et chaînettes, les couteaux, les *umbo* de boucliers, les roues de char, les mors de bride, les boutons, appliques et pendeloques, et nombre d'autres menus objets fournissant de précieux renseignements sur l'armement et le costume de nos pères. Les figures 97 à 102 donnent la forme typique des épées, des fibules et des lances, en regard d'épées, fibules et lances semblables découvertes dans le cimetière de Marzabotto, près Bologne (Italie). Il y a donc là un champ d'exploration ayant donné et promettant pour l'avenir d'abondantes moissons. Le casque de Berru emprunte à cet ensemble de faits une très grande valeur historique.

Cette valeur historique du casque de Berru augmentera encore à vos yeux si vous êtes convaincus, comme moi, que cet ensemble de cimetières appartient à une période dont nous pouvons fixer les limites approximatives entre les années 200 et 350 avant J.-C. Ces cimetières paraissent, en effet, antérieurs à l'introduction de la monnaie en Gaule, postérieurs à l'usage général des armes de bronze[1]. On y a rencontré des objets de travail italien, notamment une coupe étrusque classée par les meilleurs juges au IIIe ou au commencement du IIe siècle avant notre ère[2]. Or ces dates nous transportent au cœur même des mouvements tumultueux qui ont rendu Gaulois et Galates si redoutables et si célèbres en Europe et en Asie à la fois. Les sépultures de la Marne peuvent donc, à bon droit, être considérés comme un com-

1. Une seule épée de bronze a été trouvée jusqu'ici dans les terrains explorés, et encore la tombe qui la contenait était d'un ordre tout spécial et ne paraît pas faire partie de la même catégorie de sépultures.

2. Voir plus haut, p. 343, fig. 86, le dessin de cette coupe.

Digitized by Google

mentaire d'une authenticité indiscutable concernant les rites funéraires, le costume et l'industrie de certaines tribus ou *cités* gauloises, pour me servir de l'expression de César, ayant pu prendre part soit à la prise de Rome, soit au pillage de Delphes, soit aux conquêtes en Asie-Mineure. C'est là, on le voit, un sujet national impossible à traiter en quelques mots. Revenons donc au casque lui-même. Et d'abord, rappelons les circonstances au milieu desquelles les fragments de ce casque ont été recueillis.

« C'est, dit M. Édouard de Barthélemy, au lieu dit le Terrage, à 3 kilomètres sud-ouest environ du village de Berru, dans la plaine, qu'au mois de septembre 1872 un cultivateur découvrit la sépulture que nous décrivons. Au milieu d'un cercle formé par un sillon qui indiquait peut-être la base d'un tumulus détruit par les travaux agricoles, était une fosse carrée, à $0^m,90$ de profondeur. Cette fosse, orientée du nord-ouest au sud-est, mesurait $3^m,90$ de longueur sur $2^m,64$ de largeur. Nous y avons constaté la présence d'un squelette d'homme enseveli dans la force de l'âge, sans trace de cercueil[1]. A sa gauche étaient déposés, dans l'angle de la fosse, assez loin du corps, sept vases de formes diverses plus ou moins brisés par la pression des terres; deux autres vases, en forme de coupe au pied élevé, reposaient auprès de la main gauche. »

Vers les pieds du squelette se trouvaient les objets en métal suivants :

1° Deux anneaux en fer;

2° Divers débris d'un torques en bronze creux;

3° Un coutelas en fer;

4° Un second couteau plus grand ou petit poignard;

5° Six disques en bronze de dimensions variées et diversement ornés;

6° Un mors de cheval;

7° Trois agrafes en bronze;

8° Quatre clous ou boutons en bronze;

1. Nous verrons plus loin que le mort était étendu tout habillé sur son char. M. E. de Barthélemy a négligé d'insister sur cette circonstance importante.

Digitized by Google

9° Une fibule en bronze ;

10° Deux espèces d'aiguillettes en bronze ;

11° Une applique en bronze découpée à jour et ornée de trois perles en pâte de verre opaque ou corail ;

12° Un fragment de chaînette en bronze ;

13° Trois espèces d'anses ou poignées en bronze ;

14° Trois grandes appliques creuses en forme de fer à cheval allongé, deux en bronze, une en fer, ayant fait partie de l'ornementation d'un bouclier ou du harnachement du cheval ;

15° Enfin, un casque de bronze.

« De nombreux débris de fer, ajoute l'auteur de la note, ont été recueillis dans la tombe. Une quantité assez considérable est tombée en poussière dès qu'elle a été mise à l'air. Dans l'angle à droite de la tête du squelette était un fragment de cercle de roue en fer qui n'a pu être conservé. »

La sépulture de Berru, comme on le voit, n'appartient pas seulement à un grand ensemble homogène d'une époque particulièrement intéressante pour nous, c'est encore dans ce milieu curieux une sépulture exceptionnellement riche, une de celles où le mort était enseveli, couché sur son char de guerre ou de parade[1]. Nous ajouterons que les objets sont d'un travail très fin et d'un type caractéristique spécial à toute une période de notre histoire, dans laquelle rentrent les tumulus de Châtillon-sur-Seine et de la Côte-d'Or en général[2], certains tumulus de la Suisse, les nombreux cimetières signalés dans le département de la Marne, et le cimetière de Chassemy dans le département de l'Aisne. Il y a là les indices bien marqués d'une civilisation à part, qui n'est ni la civilisation romaine, ni la civilisation grecque, ni la civilisation étrusque, bien que ce soit avec cette dernière qu'elle ait le plus de rapports. Cette civilisation, sous sa barbarie apparente, est encore comme tout imprégnée du souvenir des

1. Voir plus haut l'article *Græckwyl*, p. 328 et suivantes.

2. Voir notre mémoire intitulé : *Les Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert.*

Digitized by Google

belles civilisations de la haute Asie, auxquelles les Étrusques eux-mêmes ont tant emprunté.

C'est là un problème des plus importants pour la France, et qui mérite toute notre attention. Ce problème, vous ne vous attendez pas à ce que je l'aborde ici dans son ensemble ; c'est un des plus graves que puisse soulever un archéologue s'intéressant à l'histoire de la Gaule indépendante et aux origines de notre civilisation nationale. Si, en effet, l'art dévoilé par les cimetières de la Marne se distingue nettement de l'art dit gallo-romain qui lui succède chronologiquement et dont nous devons l'épanouissement aux conquêtes de César, s'il ne rappelle pas davantage l'influence hellénique de Marseille, il est d'un autre côté aussi incontestablement distinct de ce que l'on est convenu d'appeler l'art celtique, je veux parler de cet art dont les spécimens sont si répandus dans diverses contrées de l'Europe, à commencer par la Gaule, de cet art qui ne connaissait guère comme matière de travail que le bronze, d'où tout motif d'ornementation représentant la nature animée ou même végétale était sévèrement proscrit, et dont les ressources se bornaient à ce que peuvent fournir à l'artiste la ligne droite, le cercle, le losange, et les diverses combinaisons de dessins géométriques.

L'art gaulois auquel se rattache le casque de Berru sort d'une inspiration toute différente : c'est comme un intermédiaire entre l'art dit celtique et l'art gallo-romain, sans qu'il soit possible de prétendre que ces styles différents procèdent en quoi que ce soit les uns des autres. Est-il besoin d'insister sur les conséquences probables découlant de pareils faits, et dont la première et non la moindre est le fractionnement de la grande unité celtique déjà si compromise à tant d'égards — la constatation, dans les éléments dont se composait la civilisation gauloise à l'époque de César, de deux courants fort différents, le courant celtique d'un côté, le courant gaulois de l'autre[1], distincts à la fois d'époque, de tendance et d'origine.

Mais revenons à la tombe de Berru. Nous avons dit que le

1. Voir plus loin notre article *Gaulois*.

Digitized by Google

chef enseveli dans cette tombe y était couché sur son char. Ce n'est pas une conjecture ni un fait sans précédents. Le fait s'appuie non seulement sur le fragment de roue de char, malheureusement détruit aujourd'hui, dont nous avons déjà parlé, mais sur une étude attentive de la tombe elle-même, que nous avons fait ouvrir à nouveau par M. Abel Maître et où les ornières des roues ont été retrouvées très nettement marquées dans la craie, comme cela avait été constaté dans d'autres tombes analogues. Nous connaissons en effet déjà, et sans avoir fait à cet égard aucune enquête spéciale, trente-six tombes présentant la même particularité dans la zone de cimetières et tumulus précédemment indiquée par nous, savoir :

1. La tombe au casque, de Berru.

2. Une seconde tombe de Berru, dite à la Boucle d'oreille.

3-5. Trois tombes du cimetière de Saint-Étienne-au-Temple, dont les débris, roues de char, mors de bride, etc., sont au musée de Saint-Germain.

6-9. Quatre tombes de Somme-Bionne, fouillées par M. Morel (coll. Morel à Châlons-sur-Marne).

10. Une tombe du cimetière de Saint-Jean-sur-Tourbe, fouillée par M. Counhaye (musée de Saint-Germain).

11-13. Trois tombes de Somme-Tourbe, signalées par M. Morel.

14-17. Quatre tombes de Suippes, signalées par le même.

18-21. Quatre tombes de Bussy.

22. Une tombe à Saint-Marc-sur-Auve.

23. Une au lieu dit Piémont (renseignement de M. Morel).

24. Une à Sillery (id.).

25-28. Quatre autres tombes contenant des cercles de roues, moyeux, etc., vendues par Lelaurain et Machet au musée de Saint-Germain, sans désignation de provenances.

29. Une tombe du cimetière de Chassemy (Aisne), au musée de Saint-Germain. Chassemy est très voisin de certains cimetières de la Marne.

En dehors de la Belgique de César, nous connaissons encore, sur le territoire français, cinq autres tombes, savoir :

Digitized by Google

30. Le tumulus de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), ayant livré, outre des débris de roues admirablement travaillés, deux bracelets et deux boucles d'oreilles d'or; musée de Saint-Germain.

31. Le tumulus de Græckwyl (Suisse); musée de Berne.

32. Un des tumulus d'Anet (Suisse); musée de Berne.

33. Le tumulus de Grauholz (Suisse), fouillé par M. de Bonstetten.

34. Un tumulus de Dœrth, près de Coblentz.

35. Une tombe de la forêt de Hatten (Alsace).

36. Enfin la tombe d'Armsheim, rive gauche du Rhin; musée de Mayence.

37. La tombe de la Gorge-Meillet, commune de Somme-Tourbe (Marne).

A ces trente-sept tombes, il en faudrait sans doute ajouter plusieurs autres de même genre, mais situées sur la rive droite du Rhin, dont nous ne disons rien pour ne pas sortir de notre domaine, qui est la Gaule proprement dite[1]. Nous avons donc le droit de dire, quoique nos recherches à cet égard soient loin d'être complètes, que ce rite était d'un usage relativement fréquent dans l'est de la Gaule. Car, toutes ces tombes étant incontestablement des tombes de chefs, le chiffre de trente-six déjà acquis est relativement considérable. Nous ne connaissons aucun exemple analogue dans la partie occidentale du pays, et nous croyons devoir le constater avec d'autant plus de soin que ce n'est pas la seule différence que nous aient présentée l'état social et les mœurs de ces deux zones, à beaucoup d'égard parfaitement distinctes[2]. Ajoutons que de ces trente-six tombes un seul casque est sorti jusqu'ici, celui de Berru[3].

Le casque de Berru, tout en provenant d'une sépulture normale et rentrant dans une série connue, paraît donc une excep-

1. Deux nouvelles tombes à char ont encore été tout récemment signalées par M. Ch. Cournault dans les environs de Sigmaringen.

2. V. notre mémoire sur *les Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert*.

3. La nouvelle tombe de Somme-Tourbe, au lieu dit *Gorge-Meillet*, contenait un casque qui présente les plus grands rapports avec celui de Berru. (*Catalogue du musée de Saint-Germain*, p. 171.) Voir au musée de Saint-Germain les objets et la reconstitution de la tombe exposés salle IX.

Digitized by Google

tion. Il ne semble pas que, chez les populations de la Marne, de la Côte-d'Or et de la Suisse, le casque fût une partie habituelle de l'armement du guerrier, pas plus du chef que du soldat. Il est donc possible que ce casque, tout en ayant été trouvé dans une tombe gauloise, ne soit pas à proprement parler un casque gaulois. Mais si ce casque n'est pas un casque gaulois, qu'est-il? Il n'est pas romain, pas plus que les objets

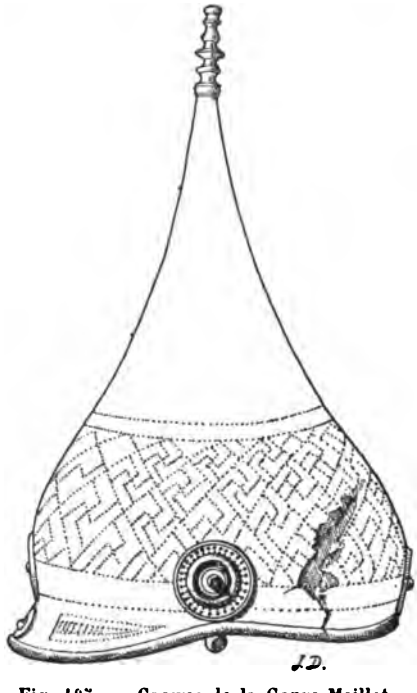

Fig. 105. — Casque de la Gorge-Meillet.

qui l'entouraient. Sur ce point les archéologues sont d'accord. Doit-on l'attribuer à l'Étrurie? Il pourrait à cet égard y avoir hésitation. Pourtant, à y regarder de près, il faut, je crois, renoncer également à cette provenance. Ni l'ornementation ni le travail du casque de Berru ne sont étrusques. Parcourez les deux volumes du Musée grégorien, vous n'y trouverez aucun casque semblable. Est-il grec? Pas plus qu'il n'est étrusque ou romain. Non seulement nous ne connaissons aucun casque grec analogue, mais les vases antiques soit

Digitized by Google

étrusques, soit grecs, ne nous en offrent aucune image. Le casque de Berru est donc un casque *sui generis*, c'est-à-dire en dehors des types fournis par les civilisations grecque, étrusque et romaine, ou du moins ne s'y rattachant que de loin. Est-ce donc un produit de l'art indigène? Silius Italicus nous dit que dans le temple où les Romains reçoivent les ambassadeurs de Sagunte, s'offrent à la vue de ces derniers :

..... galeæ Senonum.....
Et Ligurum *horrentes coni*.
(*Pun.*, I, v. 627.)

Mais, quoique Strabon nous affirme que les Ligures avaient adopté le costume des Celtes, il n'y a pas là un témoignage de nature à déterminer notre conviction. Silius Italicus est de date trop récente pour faire autorité en pareille matière. Il serait singulier, d'ailleurs, que le casque étant une coiffure si rare en Gaule, au moins à cette époque, des Gaulois, et surtout des Ligures, eussent poussé si loin l'art de fabriquer cette partie de leur armure. Le casque de Berru est, en effet, d'un travail des plus raffinés. Nous sommes donc entraînés à tourner nos regards d'un autre côté et à nous demander si nous n'avons pas là un produit du courant oriental indo-caucasique auquel appartenaient les bandes armées que les Romains ont appelées *Galli* et les Grecs *Galatæ*. Or, quant à la fabrication, c'est cette fabrication au martelage si habituelle aux Gaulois du Danube, comme nous le démontrent les centaines de vases sortis du cimetière de Hallstatt (vallée du Danube), et un grand nombre d'autres recueillis tant en Suisse que dans la vallée du Rhin[1]. Quant à la forme, c'est à peu de chose près celle des casques représentés sur les bas-reliefs assyriens du palais de Sargon, qui sont coniques et surmontés d'un bouton comme le nôtre, avec un léger couvre-nuque, et dont M. Place dit avoir trouvé des débris dans les décombres des chambres royales. Des casques tout semblables, ajoute-t-il, sont encore portés par les Tiaris (nestoriens du Kurdistan). La direction

1. Voir ces moulages au musée de Saint-Germain et notre article *Les tumulus gaulois*, etc.

Digitized by Google

sur laquelle nos regards doivent se porter est donc ainsi nettement indiquée. Nous sommes en dehors du monde grec et romain, même étrusque, en dehors aussi du monde scandinave (rien de semblable n'existe dans les pays où domina si longtemps à titre exclusif l'usage du bronze). C'est entre ces deux courants, le long de la voie qui conduit au Caucase par le Danube, du Caucase dans l'Inde d'un côté et l'Assyrie de l'autre, que nous devons chercher l'inspiration à laquelle a obéi l'artiste auteur du casque de Berru. Là est, selon nous, la plus forte probabilité. Et si l'on nous reproche d'aller chercher bien loin nos types, nous répondrons que l'étonnement de nos contradicteurs provient d'un point de vue erroné. Nous craignons à tort, en France, de tourner nos regards vers l'Orient. Qu'un objet de l'époque franque nous rappelle Byzance ou le Caucase, cela n'a rien qui nous paraisse invraisemblable. Que l'on nous dise que les barbares du ve siècle de notre ère ont apporté dans leurs bagages, à la suite d'Attila, des objets dont les modèles pourraient se retrouver autour de la mer Caspienne, cela nous paraîtra tout naturel. Pour ces époques, nous avons perdu l'habitude de chercher exclusivement l'origine des choses à Rome ou à Athènes. Nous nous habituerons peu à peu à agir ainsi pour les époques antérieures. Nous saurons un jour tenir un compte suffisant de ce monde caucaso-danubien si longtemps inconnu des Grecs. Pourtant une civilisation, et une civilisation plus avancée qu'on n'est porté à le croire, existait sur plusieurs points de ces vastes contrées. Les objets sortant à chaque instant de terre le démontrent : notre casque nous paraît être un de ces témoins irrécusables de ce qu'était alors ce monde barbare si dédaigné.

Jetons maintenant les yeux sur les motifs d'ornementation du casque de Berru, sur cette fleur trifoliée que soutiennent des palmes renversées, motifs déjà signalés par M. Schuermans sur le bandeau d'or d'Eygenbilsen, sur un vase de la découverte d'Armsheim[1], et sur les colliers d'or des tumulus de

1. Cette découverte est celle que nous avons signalée plus haut et où se trouvait une roue de char.

Digitized by Google

Besseringen, près de Trèves, que nous retrouvons sur le casque d'Amfreville (*Revue archéol.*. 1862, p. 225, pl. V), et vous ne songerez en effet ni à l'art étrusque ni à l'art grec, même archaïque, mais à un art oriental, indo-caucasique, dont l'artiste auquel nous devons le casque de Berru semble s'être évidemment inspiré.

En résumé, le casque de Berru ayant été trouvé non seulement en Gaule, mais dans un milieu tout gaulois, bien plus, dans la tombe d'un chef au service du pays, ce casque ne re-

J.D.

Fig. 106. — Casque d'Amfreville.

levant (il n'y a pas de doute à cet égard) ni de l'art romain ni de l'art scandinave, nous sommes en face de trois hypothèses seulement :

1° Origine étrusque ;

2° Origine indigène ;

3° Origine ou inspiration orientale directe.

De ces trois hypothèses, nous préférons de beaucoup la dernière[1], et cela pour bien des raisons autres que les raisons d'ordre purement archéologique ; c'est ce que nous expliquerons un autre jour. Nous rappellerons seulement ici que, chaque fois que nous sommes amenés à discuter un des problèmes analogues à celui-ci, concernant la Gaule, nous sommes toujours entraînés comme malgré nous aux mêmes conclusions.

7 septembre 1874.

1. M. Reinach m'a fait remarquer qu'un casque de Galate, figuré sur les trophées de Pergame, présente une ressemblance frappante avec celui de Berru (Baumeister, *Denkmæler des Klassischen Alterthums*, fig. 1432). — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

XIX

LES GALATES OU GAULOIS

(Lu à l'Académie des Inscriptions en avril 1875.)

PRÉAMBULE

La Commission de la topographie des Gaules, dans sa séance du 15 juillet 1875, ayant décidé que l'article GALLI serait tiré à part, cet article a été envoyé à tous ses correspondants, à l'effet de provoquer leurs observations. Un certain nombre de nos savants confrères ont répondu à cet appel. A la suite des observations adressées à la Commission, et qui nous ont été communiquées, observations dont nous remercions les auteurs, quelques modifications de détail ont été apportées à la rédaction primitive. Rien n'a été changé au fond, que nous croyons de plus en plus répondre à la réalité des choses. Sur les deux points principaux, en particulier, la distinction des Celtes et des Galates d'un côté, le caractère légendaire des récits de Tite-Live de l'autre, notre conviction n'a fait que s'accentuer davantage. Nous attendons avec confiance le jugement du public plus étendu auquel nous nous adressons aujourd'hui.

Saint-Germain, 10 mai 1876.

LES GALATES OU GAULOIS

Quand on considère l'ensemble des nations européennes, on trouve non seulement qu'il se compose de groupes distincts, divers de langue, de traditions et de coutumes, et reliés entre eux seulement par les traits généraux d'une civi-

Digitized by Google

lisation commune, mais encore que chaque groupe, chaque nationalité en particulier, est loin d'avoir un caractère d'unité. Le nom ethnique par lequel chacun de ces groupes est actuellement désigné ne nous apprend, d'ailleurs, presque rien sur le véritable caractère des populations auxquelles il s'applique. Anglais, Allemands, Grecs, Italiens, Français sont des termes qui jettent à peine un jour incertain sur ces différentes nations. Tout le monde sait, aujourd'hui, que les Français ne sont point, en majorité, les descendants des *Francs*, les anglais des *Angles,* les Allemands des *Alemanni*, les Grecs des *Graii*, les Italiens des *Itali*. L'histoire explique à notre pleine satisfaction l'origine de ces appellations, auxquelles, par suite, nous n'attachons plus d'importance. Nous savons que ces noms sont des noms locaux ou de tribus, étendus par l'usage à des populations très bigarrées. On répugne à croire, au contraire, qu'il en ait été de même dans un passé plus éloigné, et que les termes *Galli* et *Celtæ*, par exemple, puissent représenter autre chose que de grandes unités ethniques. Bien plus, nos meilleurs historiens ont renoncé à distinguer les *Celtæ* des *Galli*. Celtes et Gaulois sont pour eux un même peuple, sous un même nom légèrement modifié, celui de Gaëls. Nous nous trouverions, suivant cette doctrine, en présence d'une grande et puissante race ayant occupé non seulement la Gaule, mais une grande partie de l'Europe, de l'an 1500 environ avant notre ère jusqu'à l'invasion des Francs, c'est-à-dire pendant près de deux mille ans[1]. Ce fait serait unique dans l'histoire. Peut-on croire que, durant tout le cours d'une période aussi longue, partout où, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, nous rencontrons les noms de *Cimmerii*, de *Celtæ* et de *Galli* (on a coutume de rattacher les Cimmerii aux Gaëls), nous ayons en face de nous des tribus de même race et de même civilisation, unissant à la communauté de langage la communauté de religion et de coutumes? Nous pouvons dire, sans étonner personne, que le

1. C'est l'opinion qui ressort des écrits d'Amédée Thierry et qui est professée dans la plupart de nos établissements d'instruction publique.

Digitized by Google

nom de Français, dérivé du nom d'une tribu germanique établie sur les bords du Rhin inférieur, n'est qu'une expression politique couvrant dans sa complexité, en dehors des éléments germaniques qu'il indique directement, des éléments gaulois, celtiques, ibériques, bretons, cimbriques et belges que la politique de nos rois a depuis unifiés; nous ne pourrions pas exprimer la même pensée relativement au nom des *Galli* sans soulever les plus vives objections. Affirmer, par exemple, que les Gaulois, *Galli* et *Galatæ*, ont joué en Gaule un rôle analogue et presque identique à celui des Francs de Clovis, à sept ou huit cents ans, il est vrai, de distance en arrière, paraîtrait une nouveauté des plus hardies et au premier abord des moins acceptables : telle, cependant, nous semble être la vérité.

Si, sous le nom de Franc plus ou moins altéré, nous retrouvons de nos jours, comme nous venons de le dire, dans les limites de nos frontières politiques, des Bourguignons, des Visigoths, des Basques, des Bretons et des Gaulois, nous retrouverons de même en Gaule, au temps de César, sous ce nom de *Galli* donné par les Romains aux populations de la contrée appelée France aujourd'hui, des Ligures, des Ibères ou Aquitains, des Belges, des Cimbres, des Germains et des Celtes, tous à notre sens aussi différents des véritables Gaulois que les Francs l'étaient des Gaulois eux-mêmes. L'étude attentive des textes classés chronologiquement (ce que nous ne croyons pas qu'aucun historien ait fait jusqu'ici) [1], les notions ressortant des découvertes anthropologiques et archéologiques poursuivies avec tant d'ardeur depuis quinze ans, nous ont conduit à cette conviction. Nous avons été assez heureux pour la faire partager, dans une certaine mesure du moins, par la Commission de la topographie des Gaules, qui a accepté avec réserves, il est vrai, et sous la responsabilité de notre signature, l'article *Galli* rédigé dans ce sens et en a voté l'impression.

1. Voir plus haut, à l'article *Celtes*, l'énumération des textes relatifs à la première période, d'Hécatée à Polybe.

Digitized by Google

C'est cet article que j'ai l'honneur de soumettre aux lumières de l'Académie.

GALLI

Nous avons dit brièvement, au mot *Celtæ* du Dictionnaire, pourquoi la commission n'avait pas cru devoir donner plus d'étendue à un article qui semblait, cependant, appelé à être l'un des plus importants du Dictionnaire. Nous renvoyions alors le lecteur au mot *Galli*. Il est nécessaire de justifier ce laconisme afin d'éviter tout malentendu. Il ne faut pas croire que ce silence fait volontairement autour du mot *Celtæ* tienne à ce que la Commission ne reconnaisse pas la grandeur et l'importance de la civilisation à laquelle on donne généralement le nom de civilisation celtique. Nous avons pensé seulement que la meilleure manière de dégager des témoignages confus des anciens ce qui appartient en propre à cette première période était de faire, avant tout, la part des temps plus rapprochés de nous et mieux connus où nos pères portaient le nom de *Galli*.

Les mots *Celtæ* et *Celtica* n'eurent pas longtemps pour les Grecs un sens défini et restreint [1]. Dès le IVe siècle avant notre ère, la Celtique ne représentait plus rien de précis, ni géographiquement ni ethniquement. Par ces termes, d'une élasticité pour ainsi dire illimitée, quant il s'agissait des contrées occidentales de l'Europe, on désignait toutes les populations du Nord-Ouest, comme on désignait par le terme de scythiques les populations septentrionales, par ceux d'Indiens et d'Éthiopiens les races qui occupaient à l'orient et à l'occident les contrées méridionales du monde connu des anciens.

Les anciens eux-mêmes n'igoraient pas le caractère banal des mots *Celtæ* et *Celtica :* plusieurs textes en font foi. Réunir

1. On a vu à l'article *Celtæ* que, selon nous, dans le principe, les Grecs appliquaient le nom de Celtes aux seuls habitants du haut Danube, des rives du Rhône, des bords de la Méditerranée (Gaule méridionale) et des rivages de l'Adriatique (haute Italie).

Digitized by Google

en faisceau les renseignements transmis par les historiens, les poètes, les philosophes, naturalistes et même les géographes grecs et latins sous ce nom commun et vague, n'aurait d'autre résultat que d'augmenter la confusion existant déjà dans les esprits relativement à ces temps reculés. Ces renseignements ne seraient pas seulement confus, ils seraient incomplets. A un moment difficile à fixer, et dont la date varie suivant la patrie des écrivains qui se sont occupés de nos pères, les noms de *Galli* et de *Galatæ* ont remplacé et éclipsé celui de *Celtæ* [1]. Déterminer ce qui, dans les récits relatifs aux Gaulois, est applicable aux temps anciens où le nom des Celtes dominait seul, est une tâche des plus ardues. Déterminer ce qui y est relatif à la Gaule proprement dite, à notre Gaule, n'est pas plus facile, le nom de Gaulois, *Galli* ou *Galatæ*, quoique moins étendu que celui de *Celtæ*, ayant toutefois, du Ier au Ve siècle de notre ère, été indifféremment donné à des groupes plus ou moins importants qui, en dehors de la Gaule, occupaient les îles Britanniques, le Jutland et une partie des bords de la Baltique, la Bohême, une partie de la Thrace, la Bavière, le Tyrol, une partie de l'Illyrie et de l'ancienne Cisalpine, et même quelques cantons de l'Espagne. Le groupement des textes concernant la Celtique est donc chose très délicate et demande une grande circonspection.

Un fait, cependant, frappe l'esprit de l'observateur attentif à classer les textes chronologiquement. A partir du IVe siècle avant notre ère, il voit se dessiner dans la vaste contrée dite Celtique une foule de nations diverses, petites et grandes, dont aucune n'est présentée comme nouvelle venue, dont plusieurs figurent même déjà dans les écrivains antérieurs, et qui sont assez nettement distinctes des Celtes pour occuper désormais une place à part dans la géographie et dans l'histoire. Outre les Ibères, les Ligures, les Illyriens et les Sigynes, nous rencontrons les noms nouveaux des Bastarnæ, des Carni, des

1. On peut dire d'une manière générale que c'est à l'époque de l'invasion des Galates en Italie. Voir notre mémoire sur la *Valeur des mots* CELTÆ *et* GALATÆ *dans Polybe* (*Rev. archéol.*, janvier, février et mars 1876).

Digitized by Google

Galatæ, des Scordisci, des Suevi, des Taurisci, des Cimbri, des Aquitani, des Belgæ, et enfin, des Germani et des Getæ, dans lesquels nous ne sommes point autorisés à voir des Celtes. Les noms de Celtibère, de Celto-Ligyes et de Celto-Scythes, dont se servent quelques écrivains pour désigner certaines populations mieux connues de l'ancienne Celtique, indiquent la transition des idées vagues de l'époque primitive à des idées plus nettes et plus conformes à la réalité. Nous donnons de même, aujourd'hui, à plusieurs populations de l'Inde, d'origine obscure, le nom d'Indo-Scythes, nom hybride indiquant l'embarras où nous sommes d'en faire nettement des Touraniens ou des Aryas.

Ainsi, à mesure que le jour se lève sur l'Occident, que les brouillards des premiers âges se dissipent, la carte de l'ancienne Celtique se colore peu à peu de teintes variées représentant des nationalités diverses, et l'on comprend parfaitement que si les anciens ont donné tout d'abord à l'Europe un nom unique, c'était, comme le dit Strabon, uniquement par ignorance.

Si donc nous voulons savoir ce que pouvaient représenter réellement, à l'origine, ces mots mystérieux de *Celtæ* et de *Celtica*, la logique veut que nous en dégagions d'abord ces éléments confus. C'est seulement quand nous aurons rendu aux Ibères, aux Ligyens, aux Gaulois ou Galates, aux Illyriens, aux Cimbres, aux Bastarnes, aux Belges, aux Aquitains, aux Germains, etc., ce qui leur appartient en propre, que nous pourrons peut-être, par exclusion, reconnaître la part qui, dans cette confusion de renseignements venus de toutes parts et accumulés sans ordre pendant des siècles sous une étiquette commune, revient légitimement aux Celtes ou, si l'on aime mieux, à la période celtique, à la civilisation celtique ; car trouver un groupe ethnique qui mérite le nom de Celtes, rien ne nous dit que nous puissions jamais y parvenir [1].

1. On a vu, à l'article *Celtes*, que l'entreprise ne nous paraît pas irréalisable. Voir aussi ce que nous disons dans notre préface des deux périodes de notre histoire ayant précédé l'invasion des Galates.

Digitized by Google

Cette marche du connu à l'inconnu est d'autant plus nécessaire que, nous le savons aujourd'hui, grâce au progrès des études anthropologiques, la Gaule a été peuplée par des races très distinctes. Les types les plus divers coexistaient sur notre sol dès les temps les plus reculés [1].

Nous avons pensé, en conséquence, qu'il était prudent de nous attacher d'abord à l'étude d'une question limitée et de concentrer nos efforts sur l'un des groupes humains les mieux définis, celui que les Romains ont connu sous le nom de *Galli*, les Grecs sous celui de *Galatæ*.

Ces termes *Galli* et *Galatæ* apparaissent dans l'histoire à un moment dont nous pouvons déterminer la date avec une approximation suffisante. Ils sont appliqués dès le début, surtout au début, à des groupes précis dont nous connaissons les noms et qui occupent une contrée parfaitement définie : je veux parler des bandes guerrières qui, après avoir envahi la haute Italie, s'étaient avancés jusqu'à Rome, l'an 390 avant notre ère, et s'en étaient emparées. De nombreux détails nous ont été transmis par les Romains, ou par des Grecs ayant vécu à Rome, sur le caractère physique et moral, sur l'état social et les mœurs de ces envahisseurs. Le portrait qui a été fait d'eux par les contemporains de leur domination en Cisalpine est resté aux yeux de tous, jusqu'à ces derniers temps, le type gaulois par excellence, bien que déjà, dès le commencement de notre ère, il ne répondît plus complètement aux originaux, du moins dans la Gaule centrale. C'est le groupe à la fois le plus compact, le plus homogène, le plus célèbre de l'ancienne Celtique. C'est celui dont le nom a fini par prédominer des Apennins à la mer du Nord. Il est donc très important de l'étudier à son origine, et nous avons le droit d'attendre des résultats heureux de cette étude ; d'ailleurs nous n'avons pas le choix. C'est le seul groupe qui se détache avec netteté au milieu de tous les autres, le seul au sujet duquel on puisse énoncer des affirmations précises.

1. Voir le beau travail de MM. de Quatrefages et Hamy : *Crania ethnica*.

Digitized by Google

En résumé, nous sommes en présence de deux noms ethniques, *Celtæ* et *Galli* ou *Galatæ*, ayant été successivement appliqués à des populations occupant à peu près les mêmes contrées. Du premier nous ne savons presque rien de précis : les renseignements les plus anciens se réduisent à quelques mots. Un seul point les concernant paraît bien établi. Les principales tribus celtiques connues des Grecs au début de leurs rapports avec la Gaule occupaient le sud et le sud-est du pays et s'étendaient de l'autre côté des Alpes jusqu'au Pô, dont elles possédaient les deux rives. Mais à mesure que nous approchons des temps où l'histoire projette sur les événements une lumière plus vive, les documents concernant les Celtes deviennent de moins en moins nets, l'ethnique *Celtæ* commençant alors à se confondre avec l'ethnique *Galli*. Le nom des *Galli*, au contraire, est très précis à l'origine. Les anciens nous ont parlé avec grands détails des populations portant ce nom célèbre, qui ne perd de sa précision qu'en absorbant et remplaçant celui de *Celtæ*. La logique commandait de commencer par l'étude des *Galli* ou *Galatæ*, avant que leur nom eût pris une trop grande extension et par conséquent perdu de sa précision première.

GAULOIS, CISALPINS ET TRANSALPINS

D'après Polybe

Polybe, nous croyons l'avoir démontré [1], ne confond point les Celtes et les Galates. Les Celtes sont pour lui, comme pour les Grecs de son temps, les antiques populations sédentaires de l'Italie supérieure, distinctes des Ligyens, des Étrusques et des Vénètes. Les Galates sont des tribus plus guerrières, d'origine plus récente, dont le trait principal était d'avoir pris Rome avec l'aide des Celtes. Si nous réunissons en faisceau les traits divers formant le portrait des Gaulois ou Galates d'après Polybe, Tite-Live, Plutarque, Pausanias

1. Voir notre mémoire sur la *Valeur des expressions* Κελτοί *et* Γαλαται *dans Polybe*, résumé à la fin de ce volume.

Digitized by Google

et leurs imitateurs, nous reconnaissons dans ces Gaulois des hommes du Nord ou présentant, du moins, tous les caractères des races septentrionales actuelles : une haute stature, une peau blanche et lactée, les cheveux d'un blond ardent et les yeux bleus. Ce portrait est encore celui qu'Ammien Marcellin[1], six siècles après Polybe, nous fera traditionnellement des Gaulois; c'est aussi celui que reproduit Jordanes[2] vers l'an 550 de l'ère chrétienne. Il y a là un type physique très caractérisé. Tous les historiens sont d'accord à cet égard. Rien ne nous dit que ce type appartînt, à ce même degré, aux Celtes.

A quelles populations ce portrait s'appliquait-il dans l'esprit de Polybe? Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet. Il s'agit uniquement pour lui de certaines populations non liguriennes, ombriennes ou étrusques, situées en Italie au nord-est des Apennins, sur le versant méridional des Alpes, d'un côté; et, de l'autre, des populations de même origine occupant le versant opposé, versant septentrional des Alpes, les Transalpins[3]. La Lombardie au sud, au nord le Tyrol autrichien et la Bavière, telles sont à peu près dans Polybe les limites des pays gaulois. Par Transalpins, Polybe ne désigne jamais les habitants du Nord-Ouest, les habitants de notre Gaule. Nous devons prendre bonne note de ce fait important.[4]

1. Amm. Marcellin, XX, 25 ; XXVII, 4.

2. Jordanes, *De tempor. success.*, V, 9, etc.

3. La Cisalpine était habitée, du temps de Polybe, par un mélange de Celtes, d'Étrusques et de Ligures, mêlés aux Gaulois ou Galates d'origine transalpine, qui formaient alors la population dominante par l'autorité, et même peut-être aussi par le nombre. Voir notre mémoire sur la *Valeur des expressions* CELTÆ et GALATÆ *dans Polybe*.

4. A la suite des objections qui nous ont été adressées, nous avons relu Polybe avec soin, à ce point de vue. Nous n'y avons trouvé aucune assertion qui infirmât notre opinion première. Nous avons puisé, au contraire, dans cette lecture nouvelle, de nouveaux motifs de conviction. On peut étendre vers le nord, si l'on veut, dans le prolongement de l'axe de Italie, la zone des populations transalpines galatiques, c'est-à-dire les faire remonter sur la rive droite du Rhin jusqu'au-dessus de Mayence, dans la Westphalie, sur la rive gauche jusqu'à la Saône et aux sources de la Seine. Les textes de Polybe n'y contredisent point, et l'archéologie est favorable à cette délimitation des tribus galatiques primitives. En placer plus à l'ouest sur la Loire, le Cher, ou la Dordogne serait, selon

Digitized by Google

L'énumération des divers groupes gaulois Celtes ou Galates dont Polybe parle successivement, tant transalpins que cisalpins, donnera une idée plus précise encore de l'aire géographique dans laquelle se meut son récit. Ces groupes sont, en Italie, outre deux noms probablement altérés [1] : les Insubres, les Cénomans, les Ananes, les Boïens, les Lingons, les Sénons, les Taurisques, les Agônes, au sud des Alpes. Au nord un nom domine, celui des *Gæsates :* « *Gæsates*, c'est-à-dire ceux qui servent moyennant salaire, car c'est là le sens précis du mot [2]. » Polybe, en dehors des Gæsates, ne nomme, de ce côté-ci des Alpes, que les Allobriges. Mais il est permis de supposer que, comme au temps de Strabon, on y trouvait les mêmes noms qu'au sud, et en particulier les Boïens et les Taurisques. Polybe dit en propres termes que les Boïens [3] et les Allobriges [4] étaient des Galates, non des Celtes. Les Lingons, les Sénons, les Taurisques, sont aussi indubitablement des Galates.

Quant à l'indifférence de Polybe au sujet des populations de la Gaule Celtique (la Gaule telle que nous l'entendons depuis César), il l'explique lui-même. Polybe, en effet, a soin de nous dire que s'il ne parle pas de ces contrées, c'est qu'il ne les connaît pas, c'est qu'elles étaient inconnues de son temps : « Les contrées situées au nord du Narbon et du Tanaïs nous sont, jusqu'ici, complètement inconnues. » « Ceux qui parlent de ces régions, ajoute-t-il, n'en savent pas plus que nous, nous le déclarons hautement; ils ne font que débiter des fables [5]. » Or, les contrées situées au nord du Narbon (l'Aude) et du Tanaïs pris comme points extrêmes

nous, se mettre en contradiction à la fois avec le texte de Polybe et avec les faits archéologiques recueillis jusqu'ici. — Voir les teintes vertes de notre carte (la Gaule 400 ans environ avant notre ère). Les découvertes nouvelles confirment de plus en plus à nos yeux la justesse de cette manière de voir. — *Deuxième édition.*

1. Les Λαῖοι et les Λεβέκιοι, liv. II, c. XVII.
2. Polyb., liv. II, c. XXII.
3. Polyb., liv. II, c. XXXIV, liv. III, c. XXXX et XLIX.
4. Polyb., liv. III, c. L.
5. Polyb., liv. III, c. XXXVIII.

Digitized by Google

de l'Europe à une certaine latitude, ce sont justement celles qui sur les cartes antiques portaient le nom de Celtique. On peut donc affirmer, sans crainte de se tromper, que Polybe n'a jamais eu l'intention de nous donner quelque renseignement que ce soit sur notre Gaule, et l'on est en droit de supposer qu'il ne se doutait point que l'on considérerait un siècle et demi plus tard les bords du Cher et de la Seine, rivières dont il ignorait probablement le nom, comme le point de départ de toutes les grandes invasions des Gaulois en Italie. En tout cas, cette question ne le préoccupait aucunement. Hérodote[1], près de trois cents ans avant Polybe, avait déjà dit que l'on ne possédait, de son temps, aucune notion précise sur les contrées situées au nord de l'Ister (le Danube), dont il plaçait la source dans les Pyrénées. Il ne faut jamais perdre ces faits de vue quand on étudie l'histoire primitive de la Gaule et de la Germanie. Appliquer aux habitants de la Gaule centrale (la Celtique de César) la description que Polybe, Tite-Live et leurs imitateurs nous ont laissée des Gaulois des expéditions d'Italie et de Grèce, tant Cisalpins que Transalpins, est une simple conjecture dont nous aurons à examiner la valeur, mais qui, en tout cas, ne repose sur aucun témoignage antérieur au VIIe siècle de Rome.

Poursuivons le portrait des Gaulois. A l'époque où Polybe écrivait (150 ans environ avant notre ère), les Cisalpins étaient définitivement soumis aux Romains. Quelques-uns s'étaient habitués à habiter les villes comme plus tard les Allobroges en Gaule[2]. Ils en avaient même fondé plusieurs : Mais les mœurs de la majorité étaient encore sensiblement différentes de celles des autres populations de l'Italie. « Ces peuplades, écrit Polybe, sont disper sées (il faudrait dire campées) dans des villages sans murailles, et ignorent absolument les mille choses qui font le bien-être de la vie. Ne connaissant d'autre lit que la paille, ne mangeant que de la

1. Hérod., liv. V, c. IX et X.
2. Strabon, p. 186.

Digitized by Google

chair, elles mènent la vie la plus agreste. Étrangères à tout ce qui n'est pas guerre ou travail de la terre, elles n'ont ni science ni art quelconque. Leurs richesses consistent uniquement en or et en troupeaux. Ce sont, en effet, les seules choses qu'elles puissent en toute circonstance emporter avec elles et déplacer à leur gré. Enfin elles attachent un grand prix à ce que l'on peut appeler clientèles, parce que chez elles le plus puissant et le plus redoutable est celui qui voit autour de sa personne le plus d'hommes prêts à lui rendre hommage et à suivre ses volontés[1]. »

Ces traits de mœurs, communs aux Cisalpins et aux Transalpins, ainsi que Polybe nous l'apprend expressément, sont, on le voit, très nettement dessinés, très caractéristiques. La lecture attentive des écrivains du siècle d'Auguste, grecs ou latins, qui ont puisé leurs renseignements ailleurs que dans les *Commentaires de César*, nous montre que ces traits sont bien ceux de toute la famille galatique, tant des Alpes que du Danube, avec de légères variantes. Deux faits sont particulièrement à noter : l'absence d'*oppida*[2], c'est-à-dire de centres de résistance ou d'occupation, d'un côté; l'absence de toute organisation religieuse, de l'autre. Aucune trace de caste sacerdotale héréditaire ou élective, point d'enseignement, point d'aèdes nationaux, point d'industrie; une organisation exclusivement guerrière et encore à moitié nomade. *Galli* et *Galatæ*, ceux du Pô comme ceux du Danube, ceux du Rhône comme ceux de Galatie, se ressemblent à cet égard. Nous ne saisissons point là un ensemble de nations, de *civitates*. Un peuple n'est une unité compacte et résistante que quand il est enlacé dans les liens d'une religion, d'une croyance commune; autrement ce n'est qu'une agglomération fortuite, maintenue par des circonstances passagères, comme

1. Polybe, liv. II, 17.

2. L'habitude d'entourer de fortifications en terre, terre et pierres, terre, pierres et poutres, des éminences naturelles, et particulièrement la croupe des hautes collines, est spéciale à certains groupes de populations de l'Europe et non générale. Cet usage ne paraît pas avoir été pratiqué par les Galates primitifs, les Galates des grandes expéditions.

Digitized by Google

l'énergie d'un chef. Mais qu'un orage vienne, et ces éléments non cimentés par une idée morale se désagrègent : le tout tombe en poussière. C'est ainsi que certains peuples disparaissent sans laisser de traces. Le brahmanisme chez les Indous, le mazdéisme chez les Perses, le druidisme chez les Celtes, ont fait de chacun de ces groupes de grandes individualités dont l'esprit a survécu, si je puis dire, à la désorganisation du mécanisme politique dont ils étaient l'âme[1]. Il n'en a point été de même chez les Galates. Les Gaulois Cisalpins et les Galates, aussi bien ceux d'Asie Mineure que de la Vindélicie et du Noricum, si nous nous en tenons à ce que nous savons de positif à leur égard, n'avaient ni culte national, ni légendes héroïques, ni sacerdoce, ni aèdes. C'étaient des bandes guerrières chez lesquelles la principale, disons même la seule vertu, était le courage, le dévouement au chef, le sentiment des devoirs de la clientèle; quand le chef vient à manquer, quand le groupe armé est livré à lui-même, il se disperse aussitôt et l'on n'en retrouve plus que les débris sous le nom de *mercenaires*[2]. Ainsi disparaissent les Boïens d'Italie, sans qu'aucun texte nous dise ce qu'ils devinrent; ainsi les Sénones, ainsi les Boïens, les Scordisques, les Tectosages du Danube et les Galates d'Asie. Ces bandes guerrières sont, sans doute, celles dont parlait Aristote quand il disait, dès l'an 350 avant notre ère, dans un des chapitres de sa *Politique* : « Les peuples d'Europe (les Grecs exceptés, qui ont toutes les qualités, bien entendu) sont généralement pleins de courage, mais ils sont certainement inférieurs aux Asiatiques en intelligence et en industrie, et s'ils conservent leur liberté, ils sont politiquement indisciplinables et n'ont jamais pu conquérir leurs voisins[3]. » Le génie de l'organisation sociale leur manquait en effet essentiellement; aussi, dans les divers pays qu'ils ont traversés

1. Nous pouvons citer en particulier les Celtes d'Irlande, très distincts des Galates.
2. Les Gæsates.
3. Aristot., *Polit.*, II, 6.

Digitized by Google

d'Asie en Europe, quelque longue qu'y ait été leur occupation, n'ont-ils rien fondé de durable. Leur nom n'est attaché à aucun groupe de monuments, à aucun usage, à aucune divinité locale ou de tribu dont on puisse avec certitude leur faire honneur.

C'est à ces bandes guerrières, au contraire, que sont empruntés presque tous les traits de courage individuel et de témérité qui forme comme le fond légendaire du caractère gaulois. C'est d'un de ces groupes que s'est détaché le Celte (lisez Galate) qui, au nom des siens, répondait à Alexandre le Grand campé sur le Danube chez les Gètes : « Nous ne craignons rien que la chute du ciel. » C'est de l'une de ces associations mercenaires, les Gæsates, que Polybe raconte qu'ils combattirent nus à l'une de ces sanglantes batailles livrées aux Romains en Italie, la bataille de Télamon. « Les Boïens, dit Polybe, se présentèrent au combat couverts de braies et de saies légères ; mais les Gæsates, par forfanterie autant que par audace, avaient négligé de se vêtir, et nus, avec leurs armes seules, ils se placèrent au premier rang. » Ce sont ces groupes, tant du Danube que de la Cisalpine ou de la Thrace, qui fournirent des mercenaires à toute l'Europe et même à une partie de l'Asie et de l'Afrique pendant plus de trois siècles (du IVe au Ier siècle avant notre ère). C'est chez ces mêmes Gaulois que nous trouvons particulièrement l'habitude de couper les têtes des ennemis, de les fixer à l'extrémité de leurs piques au-devant de leurs habitations, ou de les suspendre à la selle de leurs chevaux. Enfin, il est évident pour nous que c'est d'une de ces bandes armées qu'Aristote a voulu parler quand il a accusé les *Celtes* d'habitudes antiphysiques.

On a dit et répété que les Gaulois présentaient les plus étranges contrastes. Si l'on s'adresse à des groupes nettement délimités, si l'on se borne à interroger les écrivains qui ont été plus ou moins directement en rapport avec les *Galli* ou *Galatæ* primitifs, cette assertion est erronée. Le groupe dont nous venons de nous occuper offre, au contraire, à son début et dès qu'il nous apparaît, jusqu'au moment où il dis-

Digitized by Google

paraît de l'histoire et perd sa personnalité, des traits communs très accentués, reliés entre eux par des caractères moraux de même ordre où tout s'enchaîne logiquement. Les contrastes ne commencent à se dessiner que quand on confond des groupes distincts ou appartenant à des époques différentes.

Les rites funéraires jouent un grand rôle dans la vie des peuples primitifs. L'inhumation et l'incinération, en particulier, marquent, à l'origine, des courants de civilisation très tranchés. Cette vérité devient de jour en jour plus évidente. Il serait donc très utile de savoir quels étaient, à cet égard, les usages traditionnels des Cisalpins et de leurs frères du nord. Malheureusement les textes sont peu précis. Toutefois, la probabilité est qu'ils pratiquaient en général l'inhumation, bien que l'incinération ne leur fut pas plus étrangère que chez les Thraces leurs voisins (Hérod., V, 6)[1]. Ce qui paraît plus certain et n'est pas sans signification, c'est qu'ils attachaient une médiocre importance au manque de sépulture. Pausanias (X, 21) nous dit positivement que ceux qui attaquèrent Delphes sous le second Brennus (et ceux-là appartenaient bien au groupe dont nous parlons), au grand scandale des Hellènes, ne demandaient point de trêve pour enterrer les morts. Il leur paraissait indifférent de devenir sur le champ de bataille la proie des animaux carnassiers ou des oiseaux dévorants. Ce manque de respect pour la mort existait également chez les Parthes (Justin, XLI). C'est un fait d'autant plus précieux à noter qu'il pourrait expliquer pourquoi on n'a point jusqu'ici découvert de cimetières galates dans la haute Italie[2].

Nous ne connaissons qu'imparfaitement l'habillement et l'armement de ce groupe ; nous avons toutefois, à cet égard, quelques données positives auxquelles on n'a peut-être pas fait assez attention. Nous savons, par exemple, que l'arme

1. Il nous paraît très probable que les Celtes incinéraient et que les Galates inhumaient. Les incinérations dans les contrées *galatiques* appartiennent peut-être aux groupes celtiques mêlés sur tant de points aux Galates.

2. Nous avons vu cependant plus haut, p. 349, que trois tombes gauloises à inhumation avaient été découvertes à Marzabotto. — D'autres sont signalées à Este et autour du lac de Côme. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

offensive principale des Gaulois en Italie était l'épée, non pas l'épée de bronze, mais l'épée de fer, une épée qui ne ressemblait en rien ni à l'épée grecque ni à l'épée romaine, et dont la lame remarquablement longue, à deux tranchants, mais à pointe mousse et faite, par conséquent, pour frapper de taille, était d'une trempe si mauvaise qu'il fallait presque à chaque coup la redresser sous le pied. Cette arme est tout à fait caractéristique et d'autant plus intéressante que les fouilles exécutées sous le patronage de la Commission de la topographie des Gaules[1] dans l'est de la France en ont déjà exhumé plusieurs spécimens bien conservés. Polybe (XI, 30, 33) donne positivement à cette épée l'épithète de galatique. La petite épée ibérique, à pointe aiguë, ne fut employée par les armées gauloises, du moins en Italie, qu'à l'époque des guerres puniques. Nous avons là des dates précises et déterminées par des textes. Les Cisalpins portaient le bouclier comme arme défensive, mais ce bouclier protégeait moins efficacement le corps que celui des Romains de la même époque. C'est Polybe qui nous l'apprend. Le casque paraît avoir été rare, du moins chez les bandes de la haute Italie. Elles se servaient, au contraire, avec grand succès, de chars de guerre[2] dont l'usage se perdit plus tard, et qu'au temps de César nous ne retrouvons plus que chez les Bretons. C'est à propos des Galates et des Gæsates particulièrement qu'il est fait mention des bracelets et torques en métal brillant, or ou airain, dont était orné le col et les bras des guerriers. Il n'est point sûr que les bandes gauloises portassent toutes indistinctement ces signes de valeur. Cette mode paraît n'avoir été ni générale ni constante chez les Gaulois. Les Cisalpins et leurs frères des Alpes étaient peu vêtus, au moins durant leurs expéditions. Les Boïens et les Galates, à la bataille de Télamon, portaient des braies (ἀναξυρίδαι) et de larges saies (σάγοι) analogues au *plaid* écossais.

En présence de l'état social que nous venons de décrire,

1. Voir notre mémoire sur les *Tumulus de la commune de Magny-Lambert.*
2. Polybe, II, 23. Des chars de guerre figurent parmi les trophées galatiques de Pergame. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

on ne doit pas s'attendre à trouver l'art du monnayage très développé chez les Gaulois; c'est uniquement chez eux un art d'imitation. Sont-ils établis en Macédoine, ils copient avec plus ou moins de perfection les tétradrachmes de Philippe et d'Andoléon, roi de Péonie; s'avancent-ils vers la Thrace, ils copient les tétradrachmes de Thasos. Les Sénones de Rimini prennent pour modèle l'*æs grave* italique et romain; dans le nord de l'Italie, se trouvant en contact avec des nations qui usent du système monétaire de la drachme et de ses multiples et divisions, les Gaulois le copient jusqu'au moment où ils sont refoulés sur le Danube. En Ligurie, ils copient les drachmes massaliètes. Campent-ils sur les rives du Danube, dans le Norique, ou dans la Rhétie, ils copient encore les systèmes monétaires de leurs voisins. Des tétradrachmes des Boïens sur lesquelles est inscrit le nom de BIATEC, l'un de leurs chefs, reproduisent le type du denier romain de la famille Fufia frappé entre l'an 62 et l'an 59 avant J.-C. En un mot, la même habitude d'imitation se retrouve partout au berceau de la numismatique gauloise proprement dite : sur la rive gauche du Rhin, ce sont les statères d'or de Philippe qui servent de modèle pour l'or et parfois pour l'argent; dans l'Aquitaine, ce sont les pièces d'*Emporiæ*, de *Rhoda* et de *Massalia*. L'Armorique et les contrées limitrophes sont les premières qui adoptent pour leur monnaie des types que l'on peut dire nationaux, bien que réflétant encore celui des statères macédoniens. Remarquons que nous sommes là dans une des régions les plus celtiques de la Gaule : il est donc naturel que la diversité de génie des deux races celtique et gauloise s'y manifeste plus clairement.

Nous avons dit que, dans les récits relatifs à l'Italie, à la Grèce ou à l'Asie Mineure, aucune mention n'est faite soit de druides, soit de prêtres organisés à leur imitation. On cherche en vain à se renseigner sur ce que pouvait être la religion de ces bandes armées. Toutefois Polybe parle d'un temple de Minerve (Athéné) d'où, vers l'an 220 avant J.-C., les Insubres tirèrent, comme signe de guerre à outrance, les

Digitized by Google

oriflammes d'or qui y étaient renfermées et qui portaient le nom d'*immobiles*. Fait isolé, mais à noter. Il est bon de remarquer qu'il s'agit des Insubres, les plus sédentaires de tous les Cisalpins et les plus anciennement mêlés aux populations liguriennes et ombriennes[1]. Il est d'ailleurs difficile de savoir ce qu'il faut entendre par le τὸ τῆς Ἀθηνᾶς ἱερόν dont parle Polybe. Toutefois, de ce texte et de quelques autres, on peut conclure que les Cisalpins avaient moins horreur pour l'idolâtrie que les populations qui s'inspiraient des doctrines du druidisme.

De quelle contrée venaient ces hordes à demi nomades dont l'Italie eut pendant plus de trois siècles à soutenir les assauts presque incessants? Où chercher le centre d'impulsion de ces mouvements tumultueux? Dans quel rapport les Cisalpins et les population des Alpés étaient-ils originairement avec les vieilles populations de la Gaule Celtique, de la Gaule de César? Devons-nous croire qu'au milieu des bandes guerrières que nous venons de décrire, nous sommes en présence de ces *Celtes*, dont la réputation avait, bien avant cette époque, retenti jusqu'au fond de l'Orient?

Si nous n'avions à notre disposition que les récits de Polybe et des auteurs grecs où il nous est parlé des Galates, Plutarque et Pausanias en particulier, nous n'éprouverions aucune hésitation dans nos réponses: c'est au nord-est des Alpes, dans la vallée du Danube, sur les confins du Pont-Euxin[2], et au delà jusqu'au bord de la Grande mer des anciens, que nous irions chercher cette *officina Barbarorum*, vers laquelle le monde latin et grec, quatre cents ans avant notre ère, tourna tout à coup des regards si effrayés; mais il ne nous est pas possible de nous laisser aller ainsi naïvement à la pente naturelle de notre esprit. Nous nous trouvons tout d'abord en présence d'un préjugé fort enraciné d'après lequel, contrairement au sentiment qui ressort si nettement de la lecture de Polybe, le centre de ce mouvement aurait été le

1. Les Insubres étaient probablement des Celtes, non des Galates.
2. Nous croyons qu'il faut rattacher les Galates aux Cimmériens. Telle était déjà l'opinion de Fréret.

Digitized by Google

pays des *Bituriges*, le cœur même de la Celtique de César, préjugé qui s'abrite derrière un bien grand nom, celui de Tite-Live. S'il fallait s'en rapporter au XXXIVe chapitre du Ve livre des *Décades,* le problème serait en effet résolu dans un tout autre sens que d'après les récits de Polybe et de Plutarque. Suivant une tradition recueillie par l'historien latin, mais dont nous ignorons l'origine, les instigateurs des premières invasions gauloises en Italie seraient deux princes bituriges, et les émigrants descendus avec eux dans l'Italie supérieure d'un côté, dans la forêt Hercynienne de l'autre, auraient été la souche première de toutes les agglomérations de Gaulois dont l'histoire fait plus tard mention, sur le Danube et sur le Pô. Les *civitates* ayant originairement pris part à ce mouvement seraient les suivantes : 1° les Bituriges ; 2° les Arvernes ; 3° les Éduens ; 4° les Ambarres ; 5° les Carnutes ; 6° les Aulerkes ; 7° les Sénones. Les invasions en Italie n'appartiendraient donc point à ce grand courant naturel qui a si longtemps poussé les peuples d'Orient en Occident. Ce serait, si je puis dire, un choc en retour d'une époque où l'on avait déjà perdu le souvenir de l'origine orientale de nos pères. Nous ne pouvons accepter sans examen cette manière de voir, qui se heurte à des invraisemblances de toutes sortes.

Une première remarque n'échappera à personne, c'est que, à l'exception d'une seule, aucune des peuplades énumérées par Tite-Live dans ce XXXIVe chapitre n'est connue de Polybe et ne figure dans son récit. Si nous mettons en regard les listes de l'historien grec et de l'historien latin, nous avons en effet le tableau suivant :

LISTE DE POLYBE[1]	LISTE DE TITE-LIVE
1. Les Læi (?).	1. Les Bituriges.
2. Les Lébéciens.	2. Les Arvernes.
3. Les Insubres.	3. Les Eduens.
4. Les Cénomans.	4. Les Ambarres.
5. Les Ananes.	5. Les Carnutes.
6. Les Boïens.	6. Les Aulerkes.
7. Les Lingons.	7. Les Sénones.
8. Les Sénones.	
9. Les Taurisques.	
10. Les Agônes.	

(1) Polybe, II, 17; II, 15.

Digitized by Google

tableau qui ne contient qu'un seul nom commun, celui des *Sénones*[1]. Mais ce qui étonne le plus, ce n'est pas qu'aucune des populations de la liste de Tite-Live, les Sénones exceptés, ne se retrouve dans Polybe, c'est qu'aucune ne se retrouve dans aucun document historique, ni en Italie, ni sur le Danube; c'est que l'auteur même de cette liste, Tite-Live, qui avait la prétention de la tenir d'une antique tradition, se soit cru obligé, au chapitre suivant, de la compléter, sans réflexion aucune, en nous apprenant qu'une troupe de Cénomans, de Salluviens, de Boïens, de Lingons et de Sénones (les Sénones qui figurent déjà dans la première liste) vint bientôt prendre place auprès des premiers émigrants. Or, n'est-il pas surprenant que ce soit ce second ban d'envahisseurs, dont la tradition la plus ancienne ne parlait pas, qui seul ait fondé en Italie des établissements durables ? Comment se figurer que des populations aussi vivaces que les Bituriges, les Arvernes, les Éduens, les Carnutes, encore à la tête du pays au temps de César, eussent, dès le temps de Polybe, complètement disparu au sud des Alpes, si elles avaient été la souche des populations cisalpines ? Comment s'expliquer que, par une bizarre compensation du sort, ces Boïens, ces Sénones, ces Cénomans si célèbres et si puissants, soit en Italie, soit dans les Noriques, eussent cessé, bien avant César, de jouer aucun rôle politique sérieux en Gaule, si réellement ils en avaient joué un prépondérant autrefois? Ainsi, d'un côté, les populations les plus vivaces de la Gaule ne se retrouvent point en Italie, et, de l'autre, les populations les plus connues de la Cisalpine ne forment plus en Gaule, à l'époque où l'histoire est fixée par des récits authentiques, que des *civitates* insignifiantes. N'y a-t-il pas là motif à réflexions? Ne semble-t-il pas que Tite-Live ait eu deux listes sous les yeux : l'une légendaire, de fabrication récente, puisque les populations qui y sont inscrites sont exclusivement celles qui, de son temps, faisaient figure dans

1. Madvig, dans son édition critique de Tite-Live, retranche les Sénones; il n'y aurait alors aucun nom commun entre la liste de Tite-Live et celle de Polybe.

Digitized by Google

la partie de notre pays que César appelle plus particulièrement la Gaule Celtique[1] ; l'autre réelle et représentant les vrais habitants de la Cisalpine, sensiblement distincts des habitants de la Gaule centrale ; et qu'il ait été lui-même fort gêné en présence de ces documents contradictoires, à un moment surtout où tous les regards étaient tournés vers la Celtique de César, devenue la principale et presque la seule Gaule aux yeux des Romains ? Si nous ajoutons à ces considérations que le récit de Tite-Live, en dehors de bien d'autres invraisemblances de détail, a été déjà victorieusement attaqué au point de vue du synchronisme de l'émigration gauloise placée au temps de Tarquin l'Ancien et de la fondation de Marseille par les Phocéens — synchronisme dont l'auteur, quel qu'il soit, tire un épisode si pathétique — nous serons bien tenté de voir dans ce chapitre XXXIVe une véritable légende[2]. Il faudrait, en tout cas, avoir d'autres témoignages que le récit de Tite-Live, dont l'historien lui-même semble n'accepter la valeur que sous benéfice d'inventaire, *accepimus*, pour croire à l'origine celtique, je veux dire biturige, éduenne, arverne et carnute, des populations des versants nord et sud des Alpes et des vallées et plaines voisines. Or, ces témoignages manquent.

A la difficulté de s'expliquer comment des colonies aussi importantes que celles de la Cisalpine et du Noricum avaient, au temps de Polybe, perdu tout souvenir de leur première patrie, s'ajoute une difficulté plus grave, celle de faire sortir un type physique très caractérisé et tout septentrional de ce mélange de populations dont aucune, à l'époque de César, ne nous présente au même degré ce type en Gaule.

Mais ce n'est pas le type physique seulement qui diffère. Les tendances morales, religieuses et sociales, si je puis dire, de la Gaule Celtique, aussi bien que ses institutions, nous apparaissent avec un tout autre caractère que celles des

1. M. Gaidoz nous signale un chapitre de l'*Histoire ancienne des peuples de l'Europe* où le comte du Buat exprimait déjà les mêmes idées en 1772. Voir plus loin, à l'appendice, un extrait de ce chapitre.

2. On sait que dans les légendes, même quand elles s'appuient sur un fait vrai au fond, il n'y a ni chronologie, ni géographie positive.

Digitized by Google

Gaulois de la Cisalpine et du Danube. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir le VIe livre des *Commentaires de César*[1], où il nous est parlé pour la première fois clairement et en détail de la Celtique, cette troisième partie de la Gaule d'où Tite-Live fait partir l'émigration de Sigovèse et de son frère.

« Il n'y a, dit César, en Gaule que deux classes qui comptent et qui aient de l'influence ; la plèbe est presque en état de servitude ; elle n'ose rien par elle-même et n'est jamais consultée. » Ce texte seul suffirait à prouver que nous ne sommes plus au milieu de populations exclusivement guerrières et chez lesquelles chaque homme a le droit de porter les armes, comme cela avait nécessairement lieu chez les Cisalpins, d'après le récit même de Polybe. « Ces deux classes, continue César, sont celles des druides et des chevaliers, » ou, comme nous dirions, le clergé et la noblesse.

Les Druides. — Quelque importance qu'aient donnée, et très justement donnée au druidisme les derniers écrivains qui se sont occupés de la Gaule, il nous semble, chaque fois que nous reprenons le récit de César, qu'ils sont encore restés au-dessous de la vérité. On est confondu de la puissance que révèle chez cet ordre l'énumération des droits que César lui reconnaît, et qui faisait dire à un écrivain grec de la fin du Ier siècle de notre ère que « les rois sur leurs sièges d'or et au milieu de leurs palais, n'étaient que les ministres et les serviteurs des commandements de leurs prêtres[2] ».

« Les druides, écrit César, président aux cérémonies religieuses, font les sacrifices publics et privés, interprètent les signes de la volonté divine. Une jeunesse nombreuse vient s'instruire auprès d'eux. Ils jouissent dans le pays de la plus

1. Guerre des Gaules, liv. VI, c. XIII.

2. Dion Chrysostome, *Orat.* XLIX : Καὶ κοινῇ δὲ τὰ ἰσχυρότατα τῶν ἐθνῶν, ἐπειδὴ οὐ δύνανται ἀεὶ βασιλεύεσθαι ὑπὸ τῶν φιλοσόφων, ἐπιστάτας τοῖς βασιλεῦσι καὶ ἄρχοντας τούτους ἀπέδειξαν... Κελτοὶ δὲ οὓς ὀνομάζουσι Δρυΐδας, καὶ τούτους περὶ μαντικὴν ὄντας καὶ τὴν ἄλλην σοφίαν, ὧν ἄνευ τοῖς βασιλεῦσιν οὐδὲν ἐξῆν πράττειν οὐδὲ βουλεύεσθαι · ὥστε τὸ μὲν ἀληθὲς ἐκείνους ἄρχειν, τοὺς δὲ βασιλέας αὐτῶν ὑπηρέτας καὶ διακόνους γίγνεσθαι τῆς γνώμης, ἐν θρόνοις χρυσοῖς καθημένους καὶ οἰκίας μεγάλας οἰκοῦντας καὶ πολυτίμως εὐωχουμένους.

Digitized by Google

haute considération, car c'est à leur jugement que sont déférées presque toutes les contestations qui intéressent l'État ou les particuliers; qu'il s'agisse de quelque attentat, d'un meurtre, d'une question d'héritage ou de délimitation, ce sont eux qui prononcent et qui fixent les peines et les compensations. Quiconque ne se conforme pas à leurs décrets, peuple ou particulier, est frappé de la peine qui, aux yeux des Gaulois, est la plus redoutable, l'interdiction des sacrifices. Ceux qu'elle atteint sont tenus dès lors pour impies et scélérats : tout le monde s'éloigne d'eux, on fuit leur abord et leur entretien de crainte de souillure ; ils sont hors la loi et aucun honneur ne peut leur être accordé. » C'est une véritable excommunication.

Ainsi religion, justice, instruction publique, droit d'excommunication sur les individus et sur les peuples, c'est-à-dire toutes les forces morales du pays, étaient entre les mains des druides, sans qu'eux-mêmes dépendissent d'aucun pouvoir humain supérieur. « Le corps des druides, continue César, a pour chef l'un des leurs qui jouit parmi eux d'une autorité prépondérante. A sa mort, le plus considérable par l'éclat de son mérite lui succède, et si plusieurs paraissent avoir des titres égaux, les suffrages du corps en décident. »

L'élection du chef suprême par le corps des druides se recrutant lui-même, et se recrutant, César l'affirme, à l'aide d'un vaste système d'enseignement qui ouvrait l'entrée de l'ordre à toutes les capacités sans distinction d'origine : tel est le couronnement de cette forte organisation, l'une des plus extraordinaires qui aient jamais existé dans aucun pays de l'Occident avant le christianisme. Ajoutez à ces droits les plus grands privilèges[1] : « Les druides ne vont point à la guerre et ne payent point d'impôt, comme le reste de la nation ; ils sont exempts de la milice et de toute autre espèce de charge. Ces grandes prérogatives leur attirent une foule de disciples qui viennent d'eux-mêmes à leurs écoles ou y sont envoyés par leurs familles. »

1. Nous retrouvons un état de choses semblable chez les Celtes d'Irlande.

Digitized by Google

La puissance des druides, puissance toute morale, était acceptée de tous dans toute l'étendue de la Gaule, du moins de la Gaule Celtique (César ne s'explique pas nettement à l'égard de l'Aquitaine et de la Belgique). Au milieu de ces *civitates* toujours en guerre, eux seuls représentent l'unité du pouvoir : « Chaque année, à une époque fixe, les druides s'assemblent en un lieu consacré, sur le territoire des Carnutes, qui est regardé comme le centre de toute la Gaule. Ceux qui ont des différends à vider y viennent de toutes parts pour se soumettre aux arrêts et au jugement des prêtres. » Bien plus, on allait à l'étranger, jusqu'en Bretagne où étaient leurs principaux sanctuaires, pour s'initier aux secrets mystères de la science. « On croit que leur doctrine est originaire de Bretagne, d'où elle fut transférée en Gaule, et maintenant encore ceux qui veulent la connaître à fond vont l'étudier dans cette île. »

L'élévation de leur enseignement et de leur morale n'était pas moins remarquable que leur puissance politique. La science des druides étonnait les Pères de l'Église. Saint Augustin déclare que leur philosophie se rapproche beaucoup du monothéisme chrétien. Les druides, en effet, ne croyaient pas seulement à l'immortalité de l'âme, ils professaient le dogme de l'immatérialité de Dieu. Renfermer la divinité dans un temple leur paraissait une impiété ; la représenter sous une forme sensible passait à leurs yeux pour une profanation. Tel était l'enseignement que recevait la majorité des Gaulois de la Gaule Celtique. Y a-t-il là rien qui ressemble à cette absence de vie morale que nous avons constatée chez les Cisalpins et les Galates ? Évidemment nous sommes dans un milieu tout différent. Le portrait des *Galli* de Polybe ne peut s'appliquer aux Celtes de César.

Les Chevaliers. — Il est vrai qu'à côté des druides, et comme eux au-dessus du bas peuple, César place un autre ordre, celui des chevaliers. Voyons donc quelle part d'influence lui était faite dans les institutions de la Celtique, et dans quelle mesure cette noblesse armée a droit de représenter le pays.

Digitized by Google

« L'autre ordre est celui des chevaliers : ceux-ci, lorsque les besoins de la guerre l'exigent, ce qui avant César arrivait presque chaque année, soit qu'on voulût attaquer, soit qu'on eût à se défendre, sont tous tenus de prendre les armes. Chacun selon son rang et ses moyens se fait accompagner par un nombre plus ou moins grand d'*ambactes* et de clients : c'est pour eux le véritable signe du crédit et de la puissance. » Sur le reste César se tait. Y avait-il autre chose à dire? Le laconisme du grand capitaine relativement à la noblesse gauloise montre du moins, et mieux que tout ce que nous pourrions dire, à quel point cet ordre était à ses yeux moralement et politiquement au-dessous de celui des druides. La noblesse de la Gaule Celtique est associée aux druides, elle ne les domine pas. Elle est, si l'on veut, la Gaule armée ; mais les druides, et derrière eux le peuple tout entier, forment la Gaule pensante et croyante. Si nous ajoutons que César ne nous fait nulle part le portrait physique des Gaulois au milieu desquels il vécut près de dix années (d'où il est permis de conclure que ceux-ci ne lui présentait point un type tranché et uniforme), nous avons le droit de répéter qu'il y avait bien peu de rapport entre la Gaule Celtique et la Gaule Cisalpine. Est-il permis après cela de croire que l'une procédât de l'autre? De deux choses l'une : ou les prétendues émigrations de Sigovèse et de Bellovèse eurent lieu avant l'organisation du druidisme, ou elles eurent lieu après. Si après, est-il croyable que l'expédition se soit faite en dehors de l'influence des druides? La première chose que les émigrants emportaient avec eux dans l'antiquité, c'étaient leurs dieux, leurs croyances, leur culte ; nous retrouverions dès lors le druidisme en Italie ou dans la forêt Hercynienne, comme nous le retrouvons en Irlande. Si avant, d'où serait venu, à une époque si rapprochée de nous et chez un peuple à demi esclave, comme nous l'apprend César, ce mouvement religieux que la noblesse ne dirige pas, puisqu'il place les prêtres au-dessus d'elle et si haut qu'ils peuvent, sans danger, mettre le pied sur la tête des rois?

Non, le druidisme, ignoré des bandes cisalpines, des

Digitized by Google

Galates du Danube, de Thrace et d'Asie Mineure, n'est point sorti des flancs de la chevalerie gauloise, et n'a pu sortir des entrailles du pays ou s'y répandre qu'à une époque où cette chevalerie ne le dominait pas. Le druidisme est un fait antérieur aux renseignements précis concernant la Gaule, et tenant directement aux influences orientales les plus reculées. Si l'on réfléchit mûrement à tous ces faits, si l'on veut se donner la peine de les analyser dans leurs détails, si on les éclaire à la lumière des textes scientifiquement classés, on reste convaincu que le druidisme ne saurait être l'œuvre de la noblesse gauloise telle qu'elle existait au temps de César, pas plus que la noblesse n'a pu procéder directement du druidisme. On sent que ce sont là deux puissances d'origine distincte, qui se sont rapprochées un jour, probablement malgré elles, et, par nécessité et prudence, se sont donnés la main. Le druidisme nous apparaît clairement comme un fait antérieur à l'établissement, en Gaule, des chevaliers, et tenant plus profondément aux origines mêmes des races qui faisaient le fond des populations de la Celtique, de ces populations qui « n'osaient plus rien par elles-mêmes » et n'étaient plus consultées au temps de César, mais au-dessus desquelles le ministère des druides planait toujours comme une consolation et une protection suprêmes. La situation des druides en Gaule est de celles qu'une aristocratie guerrière subit quelquefois, quand elle la trouve établie dans un pays conquis, mais qu'elle ne crée pas. Il y a là l'union de deux forces d'ordre différent, qui se partagent le pouvoir, mais qui sont visiblement d'origine indépendante. Or personne, je pense, ne contestera que le lien le plus étroit rattachât le fond de la population celtique aux druides. Le pouvoir des druides sur la Gaule est une de ces forces morales qui ne se développent que lentement chez un peuple et par suite d'une longue pratique des mêmes sacrifices, d'une intime communion des mêmes idées et des mêmes croyances. Le peuple et le druidisme dans la Gaule Celtique ne font qu'un. L'histoire, d'ailleurs, confirme cette opinion. Le druidisme, aux yeux

Digitized by Google

des écrivains grecs et latins était un fait particulier aux plus vieilles populations de la Celtique. C'était une doctrine déjà fort ancienne à l'époque de l'auteur du traité *de la Magie*, attribué par Diogène Laërce à Aristote[1], qui la mettait sur le même rang que le brahmanisme, le magisme et l'orphisme. Païens et chrétiens, aux premiers temps du christianisme, tombaient d'accord à cet égard. Le druidisme était une émanation de la vieille sagesse orientale et faisait partie de ce que certaines sectes chrétiennes appellent l'*Évangile éternel*. C'est aux temps pélasgiques, plutôt qu'aux temps helléniques, qu'il faut remonter pour en trouver l'origine. Les traditions relatives au druidisme se mêlent et se confondent en partie avec les traditions relatives aux Hyperboréens, à Pythagore et à Abaris. Elles font entrevoir dans un passé plus ou moins lointain un âge tout théocratique et patriarcal durant lequel les druides auraient — comme, ce semble, à l'origine, les brahmanes dans l'Inde — concentré entre leurs mains tous les pouvoirs civils et religieux[2]. L'état décrit par César ne peut être que l'effet d'une révolution postérieure violente. Il nous fait penser, comme malgré nous, à la Gaule de Clovis et à la conversion des Francs lorsque le clergé catholique, la seule puissance morale qui restât alors debout après l'écrasement des druides, consentit à légitimer la conquête à la condition de conserver son influence, ses privilèges et sa foi.

Les faits que nous venons de résumer, et qui nous semblent inattaquables dans ce qu'ils ont de général, justifient donc suffisamment le soin que nous avons pris de distinguer nettement les *Galli* des *Celtæ*, ou, si l'on aime mieux, les populations et la civilisation gauloises de la Cisalpine, du Noricum et même des contrées orientales de notre Gaule, des populations et de la civilisation plus celtiques des contrées méridio-

1. Diogène Laërce, *Introduction*; cf. Suidas, *s. v.* ' Αντισθένης.

2. Il nous paraît probable que le druidisme avait pénétré en Gaule par le nord. Cette hypothèse est conforme à la tradition recueillie par César : « On croit leur doctrine originaire de la Bretagne, et maintenant ceux qui veulent la connaître à fond vont l'étudier dans cette île. » (B. G., VI, 13.)

Digitized by Google

nales du centre et de l'ouest, populations et civilisations entre lesquelles une sorte de fusion avait, il est vrai, eu lieu déjà depuis un certain temps à l'époque où César entra en Gaule, mais pas au point d'effacer toute trace de l'état antérieur.

On voit ainsi s'établir de plus en plus, dans notre histoire primitive, deux périodes distinctes, l'une plus particulièrement celtique, l'autre plus particulièrement gauloise. C'est de cette dernière seule, la plus récente, que les historiens nous parlent. Nous ne pouvons faire encore la part de la période celtique, mais nous entrevoyons le moment où cela sera possible. Cette part se fait peu à peu et comme d'elle-même dans le *Dictionnaire*[1], et nous résumerons les résultats acquis dans l'Introduction. Ce serait pour le moment, et avant que la grande enquête archéologique qui s'instruit dans le pays sous le patronage du ministère de l'instruction publique soit achevée, une tentative prématurée.

Nous pouvons cependant déjà le dire en toute assurance : dans le classement de nos antiquités nationales, aux époques consacrées par l'usage et par la science de la renaissance et du moyen âge, aux époques mérovingienne ou franque, romaine et gauloise, il faudra ajouter désormais une période antérieure à laquelle nous ne pouvons, ce me semble, donner d'autre nom que le nom de période celtique, époque aussi distincte de la période gauloise proprement dite que la période gauloise elle-même l'est de la période romaine, la période romaine de la période franque. Ces périodes gauloise et celtique auront même probablement besoin d'être bientôt subdivisées[2].

Croire que les faits se simplifient d'autant plus que nous nous enfonçons davantage vers le passé est une erreur grave. Plus nous remontons haut dans l'histoire des pays occiden-

1. *Dictionnaire d'Archéologie* (*époque celtique*), publié par la Commission de la topographie des Gaules. Le premier volume et le premier fascicule du deuxième sont en vente. — La publication de ce grand ouvrage a été, depuis, interrompue. — *Deuxième édition.*

2. Nous espérons que les articles publiés dans le présent volume rendront cette vérité évidente.

Digitized by Google

taux, plus nous constatons de nuances tranchées entre les groupes humains que nous y distinguons, plus apparaissent nombreuses et variées les influences qui y dominent. L'unité apparente de ces temps anciens est un mirage de notre ignorance.

L'archéologie justifie ces réflexions. La carte des antiquités de la Gaule, quoique incomplète, montre que nos antiquités nationales se divisent en effet, chronologiquement, en deux grandes périodes, géographiquement en deux zones très-nettement distinctes : une période où dominent les instruments et armes en pierre avec mélange d'armes et objets de bronze déjà perfectionnés, signe assuré d'une influence orientale; une période où domine le fer; une zone de l'Ouest, une zone de l'Est ou plus exactement du Sud-Est. La première période [1] est la période celtique, qui se prolonge plus longtemps dans l'Ouest avec ses caractères originaux. Avec les armes de fer apparaissent les Gaulois. L'Est est plus particulièrement leur domaine; il n'est pas impossible de se rendre compte de la route qu'ils ont suivie. Les grandes directions de leur invasion sont comme jalonnées par des antiquités d'un ordre spécial [2]. Ce sont les trouées par lesquelles les Francs et les Bourguignons passèrent plus tard. On sent que, comme ces derniers, les Gaulois venaient, les uns du Danube, les autres du Nord-Est, et avaient pénétré par les passes du Jura et des Vosges, quand ils n'étaient pas entrés directement par la Belgique. La Seine, la Marne, la Saône et le Rhône forment les limites naturelles de leurs conquêtes. Le reste du pays paraît avoir été soumis, pour ainsi dire, de loin et par influence.

Ne confondons point des populations si distinctes. Les divisions dans la science font la clarté dans l'esprit. La Gaule, bien avant la conquête romaine, se composait déjà d'éléments nombreux et divers, éléments ethniques et éléments moraux. Acceptons-les tels que l'archéologie nous les montre. Ne

1. Nous avons vu que cette période ne commençait réellement pour nous qu'avec l'introduction des métaux en Gaule.

2. Suivre les teintes vertes sur notre carte, *La Gaule 400 ans environ av. J.-C.*

Digitized by Google

cherchons pas l'unité là où la variété domine ; n'appliquons pas aux Aquitains ou aux Celtes devenus Gaulois un portrait et des mœurs qui ne conviennent en réalité qu'aux Cisalpins d'abord, à leurs frères du Danube et peut-être plus tard aux Belges. C'est aux archéologues et aux anthropologistes à reconstituer pièce à pièce, les traits de nos populations primitives. Les textes y sont impuissants. Ils nous donnent le portrait des Galates des bords du Pô et de l'Ister. Ils ne nous donnent pas autre chose. Nous avons cherché à dégager ce portrait des obscurités et des confusions au milieu desquelles il a été jusqu'ici comme voilé [1].

Mais gardons-nous aussi des conclusions trop hâtives, n'exagérons pas les conséquences d'un fait qui nous paraît évident. De ce que nous devons ajouter à la période gauloise une période celtique, cela n'implique nullement pour notre Gaule, d'une période à l'autre, une transformation radicale en toute chose et surtout un changement de population. Avec la période romaine, nous voyons en Gaule la langue, les mœurs, les coutumes, bientôt la religion, se modifier presque de tout point. Les populations, pourtant, restent partout les mêmes. Il n'y a eu, pour ainsi dire, à cette époque aucun mélange de sang étranger. Après l'arrivée des Francs, les modifications de langue et de religion sont à peu près nulles. Le sang nouveau infusé est, au contraire, un peu plus considérable ; ce sont surtout les institutions politiques qui se modifient. Dans quelle mesure, sur quels points essentiels l'invasion gauloise du IVe ou Ve siècle avant notre ère, qui a introduit chez nous l'usage des armes de fer et un art *sui generis* très accentué, a-t-elle modifié l'état de choses antérieur, et quel était cet état de choses? Quelles modifications ont été apportées par suite de cette révolution à la langue, à la religion, à la

1. Ici se termine l'article du *Dictionnaire*. Les pages suivantes font partie de notre communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et forment comme un commentaire de l'article lui-même.

Digitized by Google

constitution politique, au type physique et moral des populations occupant précédemment les vastes contrées qui s'étendent du Rhin à l'Océan, de la Manche aux Alpes et aux Pyrénées ? Cette révolution a-t-elle été le pendant de la révolution romaine ou le pendant de la révolution franque ? Vous n'attendez pas de moi que je vous le dise. Ce sera l'œuvre de l'avenir, œuvre de patience et de sagacité qui exigera les efforts accumulés d'un grand nombre de travailleurs. Je crois pouvoir affirmer toutefois, dès maintenant, que l'archéologie française n'est pas au-dessous d'une pareille tâche.

Les résultats résumés sur les deux cartes exposées sous vos yeux en sont la preuve convaincante [1].

D'un côté, vous voyez le classement méthodique des antiquités reconnues sur le sol de la France, de la Belgique, des provinces rhénanes et de la Suisse, c'est-à-dire de l'ancienne Gaule, aboutir à des groupes saisissants par leur homogénéité et leur cohérence. Un examen même rapide des planches et du registre d'inscription qui a servi de base à ce travail ne peut laisser aucun doute sur sa légitimité. Ce n'est point là une œuvre de doctrine ; c'est l'œuvre inconsciente de près de trois cents correspondants isolément consultés et placés chacun, dans leur province, à un point de vue personnel différent.

Quand nous demandons séparément aux savants de deux départements limitrophes de nous indiquer les traces de voies antiques existant sur le domaine de leur activité, et qu'il se trouve que ces tronçons mis bout à bout se raccordent d'un département à l'autre, sans aucune entente préalable de nos correspondants, nous sommes sûrs que l'enquête a été bien faite et les voies exactement reconnues. Le hasard ne procure point à lui seul de pareilles surprises. De même quand, procédant sur des milliers de faits, il se trouve que les mêmes monuments, les mêmes antiquités, des objets d'un art et d'une

1. Ces cartes et les albums qui les justifient ont figuré, en juillet 1875, à l'Exposition du Congrès international de géographie à Paris. Nos planches donnent la réduction des deux principales.

Digitized by Google

fabrication analogues, nous sont toujours signalés, et cela depuis plus de quinze ans, dans les mêmes régions, et restent inconnus, au contraire, dans d'autres ; quand l'inscription de ces antiquités sur nos cartes conduit peu à peu aux résultats que vous voyez, sans que nous puissions en rien les modifier, quelque esprit de système que nous ayons pu apporter au début de nos recherches ; nous sommes en droit de dire qu'il y a là les vestiges, les traces indéniables d'un état de choses ancien important, qui devient un véritable document historique.

Mais qu'est-ce, quand d'un autre côté, à ces faits reconnus par nous en Belgique, en France et en Suisse, viennent se joindre les observations concordantes des travailleurs italiens, allemands du Nord et du Sud, suédois, danois, anglais et irlandais, dont les efforts multiples et indépendants ont abouti, à travers la diversité des pays et des points de vue, à la répartition des antiquités de même ordre sur le sol de l'Europe en grandes masses analogues, formant le tableau que vous voyez ici et qui vous paraîtra, comme à moi, si éloquent dans sa simplicité?

Comment ne pas reconnaître là les éléments d'une histoire primitive de l'Europe, établie sur les bases les plus solides?

Remarquez, par exemple, cette teinte jaune, indice de la prédominance des objets de bronze à l'exclusion des armes de fer, et qui s'associe presque partout à la teinte rose représentant la civilisation de la pierre polie. Vous constatez son intensité en Irlande, en Danemark, en Jutland, en Hanovre, en Mecklembourg, puis plus au sud, en Hongrie et en Suisse, tandis qu'elle ne se retrouve que sporadiquement, pour ainsi dire, en Italie et en Gaule ; vous saisissez là les indices d'une première civilisation très étendue, quoique inégalement, en Europe, et uniforme ; civilisation surtout septentrionale, hyperboréenne, qui enlace l'Europe centrale comme d'une large ceinture, nous permettant de constater, ainsi que nous vous le disions l'année dernière, pour l'introduction des métaux en Occident, un fait analogue à l'histoire des langues

Digitized by Google

indo-européennes qui envahirent de la même manière, et peut-être à la même époque, ce même monde occidental et s'y implantèrent avec des variétés qui ressortent partout sur l'uniformité du fond[1].

Vous comprenez, par la disposition même des teintes, comment ce monde du bronze, si civilisé, permettez-moi le mot, à certains égards, est resté, pourtant, si longtemps comme inconnu de l'antiquité classique.

Jetez les yeux sur cette longue traînée de couleur verte, teinte des tumulus et des cimetières où dominent les armes de fer, qui, s'allongeant dans la vallée du Danube, s'épanouit, pour ainsi dire, aux approches des Alpes, pour inonder de là les vallées du Pô et du Rhin. Pouvez-vous ne pas y voir la preuve qu'un nouveau groupe humain, dont nous aurons à déterminer plus tard les éléments, est venu réclamer sa place au centre de ces contrées fertiles, et qu'il l'a réclamée à main armée ?

L'Irlande, le Danemark, la Suède, le Hanovre, le Mecklembourg, continuent pendant ce temps à développer paisiblement, silencieusement, leur vieille civilisation du bronze. Il semble que ces pays, effrayés de l'approche d'ennemis redoutables qui les menacent déjà, bien que de loin, se soient, par instinct, repliés sur eux-mêmes et aient établi, dès lors, autour de leurs îles et de leurs marécages, un cordon d'isolement protecteur.

Les conséquences de cette large trouée faite au centre de l'Europe par les bandes armées de l'épée de fer sont faciles à comprendre. L'Europe est, dès lors, coupée en deux. La ressemblance entre les antiquités du Sud et du Nord, si frappante au début de l'âge des métaux, disparaît de ce fait, tout à coup, pour ne reparaître qu'avec les invasions gothiques qui inondent, à nouveau, le Sud et le Nord à la fois.

Le Nord devient de plus en plus étranger aux contrées où

1. Nous sommes convaincu aujourd'hui que le groupe dominant parmi ces introducteurs des métaux dans l'Europe septentrionale et occidentale, au nord du Danube et en Gaule, étaient les Celtes. — 1er février 1876.

Digitized by Google

se développe l'activité du monde grec et romain, du monde méditerranéen, qui ne communique plus avec les contrées boréales qu'à l'occasion de l'ambre. Par le Dnieper d'un côté, par l'Oder de l'autre, l'ambre continue, en effet, comme par le passé, à descendre vers la mer Noire et dans la vallée du Danube, d'où il est transporté dans les îles, en Italie et en Gaule.

Résumons-nous.

De même que l'examen des textes nous a fait reconnaître deux états distincts et successifs, dont l'un se résume dans le groupe compact que j'appellerai danubien-alpestre, et l'autre reste jusqu'ici indéterminable dans sa vaste complexité, de même le classement méthodique des antiquités nous montre dans ces mêmes contrées de l'antique Celtique, venant prendre place à côté des antiquités de l'âge de la pierre et du bronze, un groupe d'antiquités tout particulier où dominent les armes de fer et qui couvre à peu près les mêmes régions que les bandes armées auxquelles nous avons donné, avec Polybe et Plutarque, le nom de Galates.

De plus, dans l'ordre chronologique, ce groupe d'antiquités se place, indépendamment de toute considération historique, de l'avis des archéologues les plus compétents, entre 500 et 250 ou 200 avant notre ère. C'est l'époque des expéditions gauloises en Italie et en Orient. Nous concluons donc que l'archéologie est d'accord avec l'histoire pour nous entraîner à faire des Gaulois ou Galates, comme des antiquités du Danube et des Alpes, un anneau particulier de la série formant la chaîne de notre histoire nationale.

Vous remarquerez pareillement que le sens vague et étendu du mot *Celte*, tel que nous l'avons défini, est, pour ainsi dire, suffisamment commenté par l'étendue et la dispersion des teintes jaunes et roses qui représentent la pierre et le bronze, c'est-à-dire l'état antérieur à la venue du fer et des Gaulois, teintes dominant justement dans les contrées reconnues pour plus spécialement celtiques : l'Irlande, le Jutland, notre Bretagne et certaines vallées alpestres.

Digitized by Google

Il y a là, pour le moins, des présomptions qui doivent être prises en considération sérieuse.

Saint-Germain, 10 mai 1875.

APPENDICE

Deux objections principales ont été adressées à la thèse soutenue dans l'article précédent par des savants dont l'opinion fait autorité. Les uns, comme M. d'Arbois de Jubainville, n'acceptent point la distinction établie par nous entre les Celtes et les Galates. Nous avons essayé de répondre à ces savants par la publication de notre mémoire sur la valeur des expressions Κελτοί et Γαλάται dans Polybe [1]. D'autres, comme M. Max. Deloche, ont défendu contre nous l'authenticité du récit de Tite-Live, où ils se refusent à voir une simple légende. M. d'Arbois de Jubainville, d'accord avec nous sur ce point important, s'est chargé de développer les raisons qui militent en faveur de l'opinion que nous soutenons de concert. Il a même porté le débat devant la Société des antiquaires de France (séance du 19 septembre 1875). Une discussion s'est engagée à cette occasion, à laquelle nous avons pris part. Nous croyons utile, eu égard à la gravité du problème, de reproduire, ici, d'après le *Bulletin* de la Société (octobre-décembre 1875), les principaux traits de cette séance, où la question se trouve résumée à tous les points de vue. Nous faisons suivre ce résumé de l'analyse de notre mémoire sur les expressions Κελτοί et Γαλάται d'après le compte rendu de l'Académie des inscriptions.

LE XXXIVe CHAPITRE DU Ve LIVRE DE TITE-LIVE

(Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France.*)

M. Delisle lit la note suivante, adressée par M. d'Arbois de Jubainville [2], associé correspondant à Troyes (Aube), relative au chapitre XXXIV du livre V de Tite-Live :

« Des savants de premier ordre, dont l'érudition fait honneur à notre pays, paraissent trouver étranges les doutes que M. A. Bertrand et moi nous avons exprimé sur la valeur historique d'une partie des assertions contenues dans le chapitre XXXIV du livre V de Tite-Live. Ce chapitre est une des bases du système d'Amédée Thierry sur les origines celtiques ;

1. Voir *Rev. arch.*, janvier, février et mars 1876, et tirage à part.
2. Aujourd'hui membre de l'Institut.

Digitized by Google

et l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry est le livre où, depuis 1828, la plupart des Français ont recueilli les notions qu'ils possèdent sur la partie la plus ancienne de l'histoire nationale. L'auteur a mérité ce succès par son incontestable érudition et par le talent d'exposition dont il fait preuve. Mais la persistance de ce succès a eu l'inconvénient grave d'immobiliser chez nous la science. Les découvertes de Zeuss et de ces sucesseurs ne sont connues en France que dans un cercle des plus restreints. Pour le plus grand nombre des érudits français, les doctrines de linguistique émises en 1828 par Amédée Thierry et maintenues dans les éditions suivantes par ce savant si recommandable, mais qui avait cru inutile de se tenir au courant des progrès de la science, ces doctrines, qu'aujourd'hui on pourrait appeler enfantines, semblent encore fondamentales, et servent de point de départ à des spéculations nouvelles, encore plus hasardées que celles d'Amédée Thierry. Les dernières réunions de la Sorbonne ont fourni plus d'un exemple de cette aberration, et je dois constater, à l'honneur du savant secrétaire de la section d'archéologie, que malgré la courtoisie de sa critique, il n'a pas été complice de ces extravagances, qui sont quelquefois presque inévitables chez des écrivains dépourvus de livres, mais dont la multiplicité n'est pas chez nous à la gloire de la science provinciale.

« Je cite ces faits à titre d'exemple et pour montrer que les jugements portés par Amédée Thierry sur les origines celtiques ont besoin d'être revisés, au moins sur certains points.

« Suivant Tite-Live, V, xxxiv, dont Amédée Thierry a reproduit les doctrines (5e édition, t. I, p. 145-147), la première émigration des Gaulois en Italie est contemporaine de la fondation de Marseille, 600 ans avant J.-C., et du règne de Tarquin l'Ancien (614-576). Amédée Thierry, en acceptant sur ce point l'autorité de Tite-Live, a suivi l'exemple d'un des savants dont l'érudition française du siècle dernier a le plus droit d'être fière; je veux parler de Fréret (*Œuvres complètes*, t. IV, p. 203). Contester la valeur historique du synchronisme indiqué par Tite-Live peut donc paraître, non seulement hardi, mais téméraire, pour ne pas dire plus. Mais cette témérité, si témérité il y a, a été avant M. Alexandre Bertrand et moi le fait de trois hommes qui tiennent en Allemagne, et je puis dire, en Europe, le premier rang parmi les érudits de notre siècle. En contestant la valeur historique de ce synchronisme, je ne fais que répéter ce qu'ont dit avant moi Zeuss, Jacques Grimm et M. Mommsen, tous trois d'accord pour considérer comme fondée sur ce point la critique de Niebuhr [1].

« Dans son bel ouvrage sur *les Germains et les races voisines* [2], qui date

1. M. d'Arbois de Jubainville semble croire que Niebuhr est le premier à avoir critiqué le récit de Tite-Live. Je le croyais comme lui; mais M. Gaidoz m'a signalé un ouvrage du XVIIIe siècle : *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, par le comte du Buat, où une partie des objections faites au récit de Tive-Live sont déjà développées. La priorité revient donc à du Buat. Voir à l'*Annexe* un résumé des opinions exposées par cet auteur.

2. *Die Deutschen und die Nachbar-Staemme*, p. 165.

Digitized by Google

de 1837 et qui peut encore aujourd'hui être considéré comme le fondement des études sur l'ethnographie européenne, Zeuss s'exprime ainsi, p. 165 :

« L'expédition des Celtes vers l'Est eut lieu au commencement du IVe siècle avant J.-C. ; et c'est à cette époque que leur invasion en Italie est fixée par les renseignements que nous fournissent Polybe [1], Diodore [2], Appien [3], Dion Cassius [4], et Justin [5]. Tite-Live seul s'écarte des autres historiens d'une manière importante, en plaçant au temps de Tarquin l'Ancien le passage des Alpes par les Celtes. Niebuhr, dans son *Histoire romaine*, a prouvé que cette date est inadmissible. Cette date a été chez Tite-Live le résultat d'une addition fabuleuse à l'ancienne tradition qu'il reproduit. Ailleurs, cet historien se met lui-même en contradiction avec cette doctrine chronologique, puisque, dans son récit des événements qui eurent lieu de l'an 395 à l'an 387 avant J.-C., les Gaulois, arrivés en Italie, suivant cette doctrine chronologique, deux cents ans plus tôt, sont appelés par l'Assemblée générale des Étrusques *gentem invisitatam, novos accolas* (V, 17); les habitants de Clusium voient en eux *formas hominum invisitatas et novum genus armorum* (V, 35); et pour exprimer la pensée des Romains, une formule analogue est reproduite : *invisitato atque inaudito hoste ab Oceano terrarumque ultimis oris bellum ciente* (V, 37). La fable, sur laquelle Tite-Live fonde sa thèse chronologique, raconte que les Phocéens, arrivant pour fonder Marseille et trouvant chez les Salyes un accueil hostile, obtinrent des Gaulois, alors en marche vers les Alpes, un secours contre les Salyes. Mais une tradition plus ancienne, qu'Athénée a reproduite d'après Aristote [6] et qui a été aussi conservée par Justin [7], nous apprend que les Phocéens, bien reçus par les habitants de la côte, furent seulement plus tard attaqués par les Salyes [8]. »

Ainsi parlait en 1837, neuf ans après la première édition de l'*Histoire des Gaulois*, le savant illustre et trop peu lu qui a le premier jeté les bases de la vraie science celtique. Onze ans plus tard, le créateur de la philologie germanique, Jacques Grimm, dans son *Histoire de la langue allemande*, exposait plus brièvement la même thèse : « Tite-Live, dit-il, veut que, dès le temps de Tarquin l'Ancien, environ 600 ans avant J.-C., les Bituriges aient passé les Alpes pour entrer en Italie et pénétré dans la forêt Hercynienne. Tout ce que nous apprend l'histoire, c'est que deux cents ans plus tard, 388 ans avant J.-C., les Gaulois s'emparèrent de Rome [9]. » Cet

1. Polybe, II, 17-18, 2e édition de Didot, t. I, p. 80.
2. Diodore, XIV, 113, édition Didot, t. I, p. 621.
3. Appien, l. IV, *De rebus gallicis*, c. 2, édition Didot, p. 25.
4. Dion Cassius, édition Bekker, p. 23.
5. Justin, XX, 5, et XXIV, 4, édition Teubner-Ieep, p. 126, 142.
6. Aristote, édition Didot, t. IV, 2e partie, p. 276.
7. Justin, XLIII, 3, édition Teubner-Ieep, p. 211.
8. Ma traduction est littérale, si ce n'est que j'ai donné aux citations de Tite-Live, c. 17, 35 et 37, un peu plus de développement que ne l'avait fait Zeuss.
9. On peut toucher du doigt, pour ainsi dire, dans le chapitre XXXV, la contradiction où tombe Tite-Live. Aux premières lignes de ce chapitre, il date du

Digitized by Google

accord avec Zeuss est d'autant plus remarquable que souvent Grimm cède à la tendance de contredire le savant celtiste.

M. Mommsen, dans son *Histoire romaine*, ne traite pas mieux Tite-Live : « Le lien établi par l'historien romain entre l'expédition de Bellovèse et la fondation de Marseille, dit M. Mommsen, fait remonter cette expédition au IIe siècle de Rome (653-554). Mais ce lien est naturellement étranger à la tradition locale, qui ne contenait pas de date; il est dû aux recherches postérieures des chronologistes et ne mérite aucune confiance. Il est possible qu'à une époque fort ancienne il y ait eu quelques incursions et quelques invasions isolées, mais les grandes conquêtes celtiques dans l'Italie du nord ne peuvent avoir précédé le déclin de la puissance étrusque, c'est-à-dire la seconde moitié du IIIe siècle de Rome (503-454 avant J.-C.)[1]. » Telles sont les paroles de M. Mommsen. Ce savant admet avec Tite-Live (V, XXXIV) et Justin (XXXIV, 4) la réalité de l'expédition de Bellovèse en Italie; avec Tite-Live (V, XXXIV), Justin (XXIV, 4) et César (VI, 24), la réalité de l'expédition faite en même temps par Sigovèse dans la forêt Hercynienne et en Pannonie; mais il rejette la date attribuée par Tite-Live à cet ensemble de grands faits militaires que Justin ne sépare pas chronologiquement de la prise de Rome par les Gaulois, et qui, supposant la conquête d'une partie de l'empire étrusque par les Gaulois, ne peut être chronologiquement séparé de la période où commence la ruine de ce puissant et splendide empire.

« Ainsi, des savants éminents m'ont précédé dans la voie que j'ai suivie, Je ne puis, par conséquent, être taxé de témérité. D'ailleurs, pour m'adresser ce reproche, il faudrait établir que, dans le passage en question, Tite-Live, dont l'érudition est si souvent superficielle, a été particulièrement informé. Quelle est la date de l'auteur anonyme auquel Tite-Live, vers l'an 25 ou 20 avant J.-C., a emprunté la légende du secours prêté par les Gaulois aux fondateurs de Marseille ?

« Marseille a été fondée sur le territoire des Ligures, comme nous l'apprennent vers l'an 500 avant notre ère, Hécatée de Milet, cité par Étienne de Byzance[2], et au IIIe siècle, Timée, cité par Scymnus de Chio[3].

temps de Bellovèse, qui aurait vécu, suivant lui, 600 ans avant notre ère, l'occupation des territoires de Brescia et Vérone par les Cénomans. Or Brescia et Vérone sont tout proches de Mantoue, ville étrusque, comme nous l'apprennent Virgile et Pline : et vers l'an 400 les Étrusques, si proches voisins des Gaulois depuis deux siècles, les auraient appelés *gentem invisitatam*, *novos accolas!* Il est également impossible de concilier ces expressions avec le ch. XXXIII, qui nous montre l'empire étrusque s'étendant au nord du Pô jusqu'aux Alpes à l'époque précisément où la conquête de l'Italie du nord par Bellovèse aurait eu lieu ; en sorte que ce serait sur les Étrusques que les Gaulois de Bellovèse auraient, en l'an 600, conquis l'Italie du nord : les Gaulois auraient conservé ces conquêtes, il les possédaient encore en 400, et, à cette date, les Gaulois auraient été, pour les Étrusques, des inconnus!

1. *Rœmische Geschichte*, 6e édition, t. I, p. 326-327.
2. Étienne de Byzance, édition Westermann, p. 190.
3. Didot-Mueller, *Geographi Graeci minores*, t. I, p. 204.

Digitized by Google

L'anonyme copié par Tive-Live croit que Marseille a été fondée sur le territoire des *Salluvi* (les Salyes des Grecs): il croit donc que les *Salluvi* sont Ligures, ce qui fut plus tard l'opinion de Pline. Or les *Salluvi* sont compris par Tite-Live lui-même (V, xxxv) dans la liste des Gaulois qui envahirent l'Italie. Ce texte n'est pas le seul. En 218, suivant Tite-Live (XXI, xxvi), une flotte romaine longe les côtes de l'Étrurie, celles des Ligures; puis, avant d'atteindre Marseille, arrive en vue des montagnes des *Salluvi*, qui sont, par conséquent, opposés aux Ligures : *Præter oram Etruriæ Ligurumque, et inde Salluvum montes, pervenit Massiliam*[1]. Strabon classe les Salyes parmi les Celtes transalpins : πρώτους δ' ἐχειρώσαντο Ῥωμαῖοι τούτους τῶν ὑπεραλπείων Κελτῶν[2]. L'auteur anonyme suivi par Tite-Live, chapitre 34 du livre V, appartient donc à une date où s'était déjà effacée dans certains esprits la notion de la distinction de race entre les Ligures, anciens habitants des environs de Marseille, et les Salyes ou *Salluvi*, peuple gaulois vainqueur des Ligures et établi sur la côte, précédemment ligurienne, qui s'étend du Rhône aux Alpes. Cet auteur anonyme écrivait à une époque où les *Salluvi* conquérants et les Ligures vaincus, vivant ensemble mêlés sur le même sol, semblaient les uns comme les autres d'origine ligurienne. Ainsi les Français, malgré la présence chez eux d'un élément francique et d'un élément latin, se croient en général descendants des Gaulois. Cet auteur anonyme était à peu près contemporain de Tite-Live. Peut-être, à l'époque des guerres de César contre les Gaulois, y aura-t-il eu quelque tentative d'arracher Marseille à l'alliance romaine et d'attirer la ville grecque du côté des Gaulois ; la légende du secours prêté par les Gaulois aux Phocéens aura été inventée pour venir en aide aux négociateurs.

« La définition de la Celtique qui précède cette légende, au chapitre xxxiv de Tite-Live, paraît tirée des Commentaires de César. César a dit, livre I, c. 1 : *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur.* Les paroles de Tite-Live : *Celtarum quæ pars Galliæ tertia est,* ont été vraisemblablement inspirées par ce passage des mémoires du grand capitaine romain. Les Commentaires ont aussi suggéré la nomenclature des peuples attribués à la Celtique par le même chapitre de Tite-Live. Les *Bituriges*, les *Arverni*, les *Senones*, les *Ædui*, les *Ambarri*, les *Carnutes*, les *Aulerci*, sont tous mentionnés par César. Les *Ambarri*, les *Carnutes*, les *Aulerci*, les *Bituriges* ne sont nommés par personne avant lui, et leur nom ne se trouve mêlé au récit d'aucun des événements antérieurs à César, que nous racontent les historiens de Rome.

« La doctrine qui fait venir de la Gaule de César une partie des con-

1. Le nom des *Salluvi* ou *Salyes*, au livre XXXI, c. x, où ce peuple paraît compris parmi les Ligures soulevés contre Rome, est remplacé par celui des Célines dans l'édition donnée chez Teubner par Weissenborn, t. IV, p. 8. Ce passage ne peut donc nous être objecté. La bonne orthographe du nom des *Salluvi* est donnée par les *acta triumphorum (Corpus inscriptionum*, t. I, p. 460).

2. Strabon, t. IV, c. 6, § 3, édition Didot, p. 169.

Digitized by Google

quérants de l'Italie, au commence ment du IVe siècle avant notre ère, a pour elle, il est vrai, l'autorité de Caton cité par Pline : *Cenomanos juxta Massiliam habitasse in Volcis*. Elle s'accorde avec le passage où Tite-Live nous montre l'invasion gauloise en Italie se faisant par le pays des *Taurini*. Mais le système suivant lequel tous les conquérants gaulois seraient arrivés en Italie de la Gaule de César, ne peut se concilier avec la leçon des bons manuscrits de Tite-Live qui fait passer une partie de ces conquérants par les Alpes Juliennes. L'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger placent les Alpes Juliennes sur la route d'Aquilée à Laybach, une des routes par lesquelles, de Noréia en Styrie, l'antique capitale des Taurisques (Pline, III, 23) et du Noricum, on gagnait l'Italie. Le fragment de Sempronius Asellio qui, un demi-siècle avant Tite-Live, comprend Noréia dans la Gaule, jette sur le passage de Tite-Live la plus vive clarté. On ne peut révoquer en doute l'autorité de Sempronius Asellio (150-80), contemporain de la bataille où, sous les murs de Noréia, 113 av. J.-C., le consul Cnéius Papirius Carbo fut défait par les Cimbres. Du reste, l'exactitude de Sempronius Asellio est confirmée par Posidonius, qui écrivait à la même époque. En effet, Strabon, après avoir raconté la défaite de Papirius Carbo par les Cimbres, près de Noréia (p. 214), décrit plus loin, d'après Posidonius, la marche des Cimbres, et il nous les montre traversant le pays des Taurisques dont, comme nous venons de le dire, Noréia était la capitale ; puis il ajoute que, suivant Posidonius, les Taurisques étaient Galates (p. 293), c'est-à-dire Gaulois. Ainsi la Gaule de la fin du IIe siècle et du commencement du Ier avait d'autres limites que celle de César et de Tite-Live. A plus forte raison, la Gaule du commencement du IVe siècle, qui a envoyé dans l'Italie du nord ces armées conquérantes, n'était pas identique à la Gaule de César et de Tite-Live, à la Gaule des années 58 et suivantes avant J.-C.

« La conclusion est que, dans le chapitre XXXIV du livre V de Tite-Live, on trouve, associées à la vieille tradition de la double migration de Sigovèse et de Bellovèse, d'autres notions de date relativement récente, qu'il faut remettre à leur place chronologique et qui ne peuvent servir de base aux systèmes par lesquels on prétend éclairer les obscurités des origines celtiques.

« Telle est la doctrine de Niebuhr, de Zeuss, de Jacques Grimm, de M. Mommsen.

« Je ne crains pas qu'on me taxe d'esprit aventureux, parce que je la partage. Je devrais plutôt craindre d'être accusé de présomption pour avoir entrepris de la défendre ; et, malgré l'excuse que la discussion engagée m'apporte, je ne puis m'empêcher d'éprouver un certain embarras, quand, à la suite des quatre noms illustres dont cette thèse est signée, j'ose placer le mien. »

Après cette lecture, M. Quicherat présente à la Société une série d'observations qui peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

« En matière de critique, il n'y a qu'une autorité : c'est l'évidence. Les meilleurs érudits, les plus habitués à rencontrer juste, peuvent se tromper

Digitized by Google

parfois, et leur mérite bien connu ne fait pas que l'erreur où ils ont été entraînés devienne vérité. Les Allemands ne sont pas à l'abri de cette éventualité. Il y a des questions sur lesquelles ils se méprennent. L'antiquité de la nation gauloise est du nombre.

« Il est certain qu'il y a eu dans l'antiquité deux opinions sur l'époque de la conquête de la haute Italie par les Gaulois. Suivant les uns, cet événement précéda immédiatement la prise de Rome ; suivant les autres, il en fut séparé par un grand intervalle de temps.

« La seconde opinion est à coup sûr celle qui offre le plus de vraisemblance ; car comment admettre qu'une nation aussi puissante, aussi avancée en civilisation que les Étrusques, ayant des armes perfectionnées et des villes fermées de murailles, aurait été dépossédée d'une immense étendue de pays tout d'un temps, par l'effet d'une seule poussée de barbares ?

« L'opinion contraire ne s'appuie pas sur un si grand nombre de témoignages, la plupart des auteurs ayant mentionné les deux faits à la suite l'un de l'autre sans assigner de date à aucun. Seul, Diodore de Sicile a établi le synchronisme, ou plutôt a fourni de quoi l'établir.

« Le témoignage de Tite-Live se présente avec bien plus de titres à la recommandation, puisque cet historien donne les deux versions ; et c'est parce que la première lui a paru inacceptable qu'il a cherché et trouvé la seconde.

« Les épithètes dont il s'est servi pour peindre l'effarement des Romains et des autres à la vue des barbares, n'impliquent de sa part aucune contradiction. Dans sa pensée, les Gaulois, quoique maîtres depuis longtemps du bassin du Pô et renouvelés sans cesse par l'émigration des Transalpins, étaient restés cependant séquestrés dans leurs possessions et sans rapports avec les autres peuples d'Italie, séparés qu'ils en étaient par la chaîne des Apennins.

« Quant aux arguments allégués pour détruire le synchronisme de la première invasion des Gaulois en Italie avec la fondation de Marseille, ces arguments ne consistent qu'en des conjectures tout à fait gratuites, sauf un seul, qui est la revendication de la nationalité gauloise pour les Salyes. Or, si quelque chose est établi par les témoignages de l'antiquité, c'est la nationalité ligurienne des Salyes. Strabon dit positivement que les Salyes avaient été appelés Ligyes ou Ligures par les anciens auteurs grecs, et l'*Ora maritima* d'Aviénus, qui est l'écho de ces anciens auteurs, place les Salyes sur la rive ligurienne du Rhône, après avoir signalé ce fleuve comme la ligne de démarcation entre les Ibères et les Ligures.

« De ce que la critique moderne est entrée, non sans raison, en défiance contre Tite-Live, il ne serait pas juste de lui refuser tout discernement. Il n'est pas de ceux dont on peut dire que le sens commun leur a manqué. Ses fautes en histoire ont leur source dans sa partialité pour Rome. Il était homme à voir juste et à choisir les bonnes sources. C'est ce qu'il fait dans le cas présent, et si son récit de l'entrée des Gaulois en Italie contient des détails de mise en œuvre qu'on est libre de rejeter, le fait

Digitized by Google

capital qui en est le fond subsistera tant qu'on n'aura pas à y opposer d'autres arguments que ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. »

M. Alex. Bertrand demande à répondre brièvement à M. Quicherat :

« Il ne comptait pas, dit-il, prendre la parole sur une question qui, cependant, lui est particulièrement à cœur, et qu'il se fait honneur, comme le reconnaît M. d'Arbois de Jubainville, d'avoir le premier mise à l'ordre du jour en France. Il aurait voulu attendre la publication d'un mémoire qu'il va lire à l'Institut, mémoire achevé déjà depuis quelque temps et qui, il l'espère du moins, est de nature à éclairer les obscurités de la question. La solution du problème est, suivant notre confrère, dans la distinction, non admise par M. d'Arbois, et que M. Quicherat rejette également, des Celtes et des Galates (*Galli* des Romains). Les difficultés inextricables auxquelles se heurtent tous ceux qui ont abordé jusqu'ici ce difficile problème viennent toutes de cette confusion.

« M. Quicherat nous dit : de quoi s'agit-il au fond ? de savoir si la conquête de la haute Italie par les Gaulois précéda immédiatement la prise de Rome ou en fut séparée par un grand intervalle de temps. La seconde opinion, suivant M. Quicherat, est la plus vraisemblable. Nous ne le nions pas, mais il faut s'entendre. Car alors comment s'expliquer, ainsi que l'ont fait remarquer du Buat, Niebuhr, Zeuss, Jacques Grimm et M. Mommsen avant M. d'Arbois de Jubainville, que deux cents ans après l'invasion rapportée par Tite-Live à l'an 600 environ, les Gaulois soient encore appelés par l'assemblée des Étrusques, leurs voisins depuis longtemps au dire de Polybe, *gentem invisitatam, novos accolas ;* comment justifier les expressions de *formas hominum invisitatas*, de *novum genus armorum*, qui figurent dans un autre chapitre du grand historien latin? Comment justifier l'opinion que les Étrusques eux-mêmes paraissaient avoir eue qu'il s'agissait de combattre en 389 des hommes venus de l'extrême Nord, de contrées voisines de l'Océan ?

« Comment s'expliquer, de plus, qu'aucune mention de ces Galates ou *Galli*, établis en Italie depuis Tarquin l'ancien, ne se trouve, dans les historiens tant latins que grecs qui nous ont été conservés, avant la date très récente relativement de 260 ? Quoi ! ajoute M. Bertrand, une grande invasion a eu lieu six cents ans environ avant notre ère, elle s'est étendue des Alpes à l'Adriatique, dépassant le Pô, dont elle a occupé les deux rives, elle a refoulé les Étrusques au delà des Apennins, et deux cents ans plus tard non seulement les envahisseurs sont encore traités d'hommes nouveaux, de guerriers aux armes inconnues, d'aventuriers venus en Italie des extrémités les plus septentrionales de la terre, mais leur nom, au moins sous la forme la plus connue de *Galli*, n'a pas été prononcé par les historiens ou poètes anciens avant Timée (260 ans avant J.-C.) ! Tout cela est, il faut l'avouer, bien extraordinaire, bien singulier. Ceux qui en ont fait la remarque, qu'ils soient Allemands ou Français, ont fait preuve d'une saine critique. Ces faits méritent explication.

« Faut-il croire cependant, comme le voudrait M. d'Arbois de Jubainville, que le grand mouvement qui a poussé les Celtes d'Orient en Occident

Digitized by Google

et les a amenés tant sur le Pô que sur le Rhône, ne remonte pas plus haut que l'an 500? Mais d'où viendrait alors, lui demande avec raison M. Quicherat, l'opinion unanime des anciens concernant l'ancienneté et la puissance de la race celtique, ancienneté et puissance qu'il est impossible de nier?

« Ainsi, d'un côté, affirmation très nette par Tite-Live même du caractère nouveau de l'invasion de 390, et de l'autre, affirmation non moins nette de l'antiquité de la race celtique et de son établissement dans la haute Italie non seulement dès l'an 600, mais bien antérieurement, si, comme on le doit, croyons-nous, il faut rattacher à cette race les Ombriens, *veteres Galli*. Ces assertions, en apparence opposées, sont-elles donc contradictoires? Aucunement. Il faut simplement, pour les concilier, faire des Celtes et des Galates ou *Galli* deux branches distinctes d'un même tronc: Γαλάται τοῦ Κελτικοῦ γένους (Plut. in *Camillo*). Les Celtes mentionnés par Hécatée (500 ans environ avant J.-C.), par Hérodote (en 450), par Scylax, probablement à la même époque, sinon antérieurement (Scylax qui, dans son périple, les trouve établis sur l'Adriatique, près de Rimini), par Platon (400), Aristote (350), Éphore (310), avant que le nom des Galates ou Galli ait été prononcé une seule fois, ne peuvent être considérés sérieusement par personne comme une race nouvelle en 390. C'étaient eux, les Celtes, qui, suivant Éphore (un peu avant 300), occupaient en majorité les contrées du Couchant, parallèlement aux Indiens qui occupaient l'Orient, aux Scythes qui occupaient le Nord, aux Éthiopiens qui occupaient la partie méridionale du monde, dont les Hellènes formaient comme le centre. Cette géographie, acceptée par Aristote, était encore enseignée à peu près généralement peu de temps avant Auguste. Les Celtes sont donc bien une antique et puissante race, nous ne contredirons point M. Quicherat sur ce point. En taxant de légende le récit de Tite-Live, nous n'avons jamais pensé rien retrancher de l'antiquité de la race celtique, ni même de l'ancienneté de la prise de possession par quelques-unes de ses tribus des contrées de la haute Italie aussi bien que de la Gaule. Nous disions expressément dans notre article *Gaulois* : « Il ne faut « pas croire que le silence fait par nous volontairement autour du mot « *Celtæ* tienne à ce que nous méconnaissions la grandeur et l'importance « (ajoutons aujourd'hui l'antiquité) de la civilisation à laquelle on donne « généralement le nom de civilisation celtique. » Nous sommes donc d'accord avec M. Quicherat sur un point, la date très ancienne de l'entrée de quelques tribus celtiques en Gaule et en Italie; mais à part ce fait, que nous acceptons avec toutes ses conséquences, nous ne pouvons partager la manière de voir de notre estimable confrère, et nous ne pouvons consentir à appliquer à ces premières invasions les détails contenus dans le XXXIVe chapitre du Ve livre de Tite-Live, soit qu'il s'agisse de prendre à la lettre la date de 600, soit même qu'il soit question seulement, date à part, de tenir pour réelle la descente des Bituriges, des Arvernes, des Éduens, des Carnutes, etc., en Italie à cette époque reculée, ou bien de considérer comme parfaitement authentique le point de départ de l'invasion fixé

Digitized by Google

sur les rives du Cher, de l'Allier ou du Rhône. De toutes ces populations, pas une seule ne nous semble avoir occupé la Cisalpine avant l'an 390.

« Les nouveaux venus, les terribles envahisseurs qui imprimèrent dans l'esprit des Romains une terreur ineffaçable, ce furent non les Celtes, mais les Galates, les Galates du Danube et des Carpathes, οἱ Γαισάται Γαλάται, οἱ Βοῖοι καλούμενοι Γαλάται, ainsi que s'exprime Polybe. Ces Galates, qu'ils soient descendus en Italie à titre de mercenaires à l'appel des Celtes[1] et particulièrement des Insubres, ou qu'ils aient envahi la péninsule de leur propre mouvement ou sur l'invitation d'un chef étrusque mécontent, avaient en effet des armes nouvelles (l'archéologie le démontre), une tactique et des mœurs à part, distinctes de celles des Celtes de l'Italie: Τῶν κατὰ τὴν Ἰταλίαν Κελτῶν (Polybe, II, 13). Polybe ne manque jamais de donner à ces armes, à cette tactique l'épithète de Γαλατικά (Polybe, II, 30, 43; III, 62, 114, etc.), même dans des chapitres où il se sert presque exclusivement du terme Κελτοί. Recrutés, comme nous venons de le dire, sur le Danube ou en Thrace, et en communication constante, selon toute vraisemblance, avec des tribus de même race riveraines de la Baltique, ces Galates avaient conservé leur type septentrional presque sans altération. C'est à ce type, à ce type exclusivement, que s'appliquent, comme nous l'avons déjà affirmé dans notre article *Gaulois*, les descriptions non seulement de Polybe. mais de Tite-Live et de tous ses imitateurs jusqu'à Ammien Marcellin, qui n'a fait que copier ses devanciers, comme il l'affirme lui-même.

« Tel est, suivant nous, le nœud de la question.

« Je maintiens donc, comme je l'ai déjà dit, le caractère *légendaire* du récit de Tite-Live. Une légende, on le sait, tout en s'appuyant sur des faits réels (ici ces faits sont la présence des Celtes en Italie dès la plus haute antiquité), les altère de mille façons, ne connaissant ni chronologie, ni géographie positive. Le récit de Tite-Live fait allusion à une invasion réelle de l'Italie avant 390, sans que pour cela nous devions prendre à la lettre les détails et les dates qu'il contient, pas plus que nous n'accordons un caractère historique aux fantaisies du cycle de Charlemagne.

« La véritable histoire des Celtes d'Italie et des Galates doit être cherchée non dans Tite-Live, mais dans Polybe. J'espère le démontrer un autre jour.

« En résumé, M. d'Arbois de Jubainville a raison de nier le caractère historique du récit de Tite-Live. Il a tort, à mon sens, de nier l'ancienneté de l'établissement de la race celtique en Italie. M. Quicherat, de son côté, a raison de réclamer en faveur de l'antiquité de la race gauloise, mais il n'est pas fondé à nier le caractère légendaire du récit de l'historien latin.

« Le récit de Polybe concilie tout. Il suffit, pour s'en apercevoir, de ne point confondre, ainsi que l'ont fait toutes les traductions tant françaises que latines, les Celtes et les Galates. »

1. Nous penchons de plus en plus vers cette explication. — *Deuxième édition.*

Digitized by Google

DE LA VALEUR DES EXPRESSIONS Κέλτοι ET Γαλάται

DANS POLYBE

(Compte rendu du mémoire de M. Alex. Bertrand, *Bulletin de l'Académie des Inscriptions.*)

M. Alexandre Bertrand lit un mémoire intitulé: *De la valeur des expressions* Κελτοί *et* Γαλάται, Κελτική *et* Γαλατία *dans Polybe.* M. Bertrand y soutient la thèse suivante: Les traducteurs de Polybe (traductions latines aussi bien que traductions françaises) rendent par un seul mot, *Gaulois* ou *Galli*, les termes grecs employés par Polybe, qui sont tantôt Κελτοί, tantôt Γαλάται. Ils appellent *Gaule* ou *Gallia* la contrée à laquelle Polybe donne successivement les noms de Γαλατία et de Κελτική. Dans l'esprit des érudits qui ont traduit Polybe, les mots Κελτοί et Γαλάται, Γαλατία et Κελτική sont donc absolument synonymes et peuvent être indifféremment employés. On peut sans altérer le sens n'user que de l'un des deux à l'exclusion de l'autre. M. Bertrand cherche à démontrer, par l'étude minutieuse de tous les chapitres où Polybe emploie ces deux expressions, que cette manière de voir des traducteurs est une erreur grave, que Polybe n'emploie point indifféremment ces deux termes, et qu'il est nécessaire de respecter sous ce rapport, comme sous tous les autres, le texte de l'historien grec.

Les Grecs, antérieurement à César, ne confondaient point les Celtes et les Galates. Diodore de Sicile, cinquante ans avant J.-C., voyant que cette confusion commençait à s'établir, avertissait ses contemporains (liv. V, chap. XXXII) que « le nom de Celtes s'appliquait exclusivement aux peuplades établies au-dessus de Marseille, entre les Alpes et les Pyrénées. Celles qui habitent le long de l'Océan et de la forêt Hercynienne jusqu'à la Scythie sont appelées Galates. » C'est un point, ajoute-t-il, « utile à définir, quoique ignoré de beaucoup de personnes. » Strabon, quelque cinquante ans plus tard, « avait idée que les Grecs avaient emprunté le nom de Celtes aux habitants de la Gaule narbonnaise voisins des Massaliotes » (Strabon, IV, p. 189). La phrase par laquelle César ouvre le récit de la guerre des Gaules : *qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur*, montre que les Gaulois eux-mêmes ne considéraient point les deux expressions comme synonymes. Plutarque, bien plus tard, ayant à parler des Galates, déclarait qu'ils étaient de race celtique: Γαλάται τοῦ Κελτικοῦ γένους (Plut. in *Camillo*, c. XV). C'était évidemment les distinguer des Celtes pris dans le sens restreint. Pour Plutarque, à côté des Celtes proprement dits, existaient des populations de race celtique qu'il ne fallait pas confondre avec eux et au nombre desquelles étaient les Galates. L'expression Κελτοί καὶ Γαλάται, familière à plusieurs écrivains de l'époque

Digitized by Google

impériale, est une preuve de plus qu'aucun des deux mots Κελτοί et Γαλάται ne suffisait à leurs yeux, pris séparément, pour désigner la race celtique tout entière. On a souvent cité, enfin, le texte de Sulpice Sévère (*Dial.* I, 20) : *vel celtice aut si mavis gallice loquere,* à l'appui de l'existence de deux dialectes, sinon de deux langues parlées en Gaule antérieurement au v° siècle de notre ère. Il y a là un problème déjà posé par les anciens et que l'on résout trop facilement en le supprimant.

Après ce préambule, M. Bertrand constate que, dans ses quarante livres, Polybe emploie 107 fois le mot Κελτοί, 101 fois le mot Γαλάται, 2 fois le mot Κελτία, 2 fois le mot Κελτική, 16 fois Γαλατία. Polybe se sert-il indifféremment de l'une ou de l'autre de ces expressions? Le groupement des deux termes livre par livre n'est pas favorable à ce préjugé. M. Bertrand remarque en effet que dans le III° livre, par exemple, Κελτοί paraît 50 fois contre 8 fois Γαλάται ; dans le XXII° livre, Γαλάται se montre 16 fois sans que l'on rencontre un seul Κελτοί. Le classement, chapitre par chapitre, dénote la même prédominance alternative de l'un ou de l'autre des deux termes. Dans le livre II, où les deux expressions au premier abord semblent se balancer, puisque l'on y trouve 43 Κελτοί contre 40 Γαλάται, on compte, du chapitre XXV au chapitre XXVIII, 15 Κελτοί contre 1 Γαλάται. Il ne semble pas que ces différences puissent s'expliquer par le seul besoin d'euphonie. On peut conclure, dit M. Bertrand, que, même extérieurement, et à ne s'en prendre qu'aux apparences sans peser chaque expression à part, tout conduit à penser qu'il n'y a point identité chez Polybe entre les termes Γαλάται et Κελτοί.

Mais cette vérité devient évidente à la suite de l'examen des conditions dans lesquelles chacune des expressions est employée. On trouve en effet très facilement, par la différence des applications, le secret de cette distribution anormale des deux termes dans l'ensemble. Les quarante livres de Polybe peuvent se diviser en deux groupes : I-III, où il est surtout question des affaires d'Italie ; IV-XL, où le récit a trait surtout aux affaires d'Orient. Dans les trente-sept derniers livres, Γαλάται domine absolument, dans la proportion de 53 Γαλάται contre 9 Κελτοί. Or, dans ces trente-sept livres, Polybe ne varie jamais, Γαλάται désigne exclusivement les bandes guerrières mercenaires et autres, figurant dans les expéditions de Thrace, de Macédoine, de Grèce, de Syrie et d'Asie Mineure. Κελτοί paraît seulement dans les parenthèses où l'auteur fait un retour vers les événements de Gaule ou d'Italie. L'étude détaillée de ces neuf mentions des Κελτοί, poursuivie par M. Bertrand dans son mémoire, ne peut laisser de doute à cet égard. Nous donnons la parole à l'auteur lui-même.

« Concluons : dans les trente-sept derniers livres de Polybe, le terme Γαλάται a un sens propre et distinct du mot Κελτοί ; il s'applique à des populations de race celtique, sans doute, mais ayant certainement une organisation particulière et que l'on peut délimiter géographiquement. Le centre d'action de ces tribus, la *ruche* principale d'où partent les essaims, doit être placée sur le haut Danube, en Thrace, sur les rives du

Digitized by Google

Bosphore, et plus tard en Asie Mineure. Dans aucune circonstance Polybe, en parlant de ces populations, ne leur donne le nom de Κελτοί; dans aucune circonstance il ne laisse supposer qu'elles soient originaires des contrées de l'Ouest. »

Cette distinction radicale des termes Κελτοί et Γαλάται, constatée dans les trente-sept derniers livres de l'historien grec, est-elle applicable aux trois premiers? M. Bertrand croit pouvoir le prouver. Polybe ne confond pas plus dans les premiers livres que dans les derniers les Celtes et les Galates. Les Celtes sont pour lui les populations depuis longtemps établies à côté des Étrusques dans la haute Italie, à côté des Ligures dans la Gaule méridionale; les Galates sont les bandes armées des Transalpins qui, descendues en Italie à plusieurs reprises depuis l'an 390, se trouvent mêlées aux Celtes dans les combats livrés contre Rome, soit avant, soit pendant les guerres puniques. « Ce qui a trompé, généralement, les critiques même les plus sagaces, dit l'auteur du mémoire, c'est qu'ils n'ont pas remarqué que pour Polybe, comme pour la majorité des Grecs de son temps et des temps antérieurs, tout ce qui, dans l'Italie du nord, n'était pas Ligurien ou Étrusque, était Celte au même titre que les populations de la Gaule méridionale. La Cisalpine, comme les contrées du littoral méditerranéen à l'ouest du Rhône, portait particulièrement et spécialement chez les géographes grecs de ce temps le nom de Celtique, Κελτία ou Κελτική; Γαλατία était le nom nouveau imposé par les Romains à la province créée par eux dans ces contrées. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, ayant à faire l'histoire rétrospective de l'Italie circumpadane et transpadane, Polybe ne trouve d'abord sous sa plume, passez-moi l'expression, que le terme Κελτοί. »

Mais dès qu'apparaissent les Transalpins, c'est-à-dire les Galates, Polybe ne manque pas de le constater. « La dix-neuvième année après la bataille d'Ægos-Potamos la sixième après la bataille de Leuctres, les Galates, Γαλάται, dit Polybe, (II, 22), venaient de s'emparer de Rome et l'occupaient tout entière. » Γαλάται κατὰ κράτος ἑλόντες αὐτὴν τὴν Ῥώμην κατεῖχον πλὴν τοῦ Καπιτωλίου. Les Celtes disparaissent ici devant les Galates. « Souvenez-vous, disent plus loin (II, 22) aux Gæsates Galates (Γαλάτας προσαγορευομένους Γαισάτους) les Boïens et les Insubres qui sont allés au nord des Alpes implorer leur secours, souvenez-vous de cette expédition glorieuse de vos ancêtres où non seulement vous avez vaincu les Romains, mais encore, après ce succès, pris Rome d'assaut. Maîtres de la ville et de ce qui y était renfermé, pendant sept mois, vous ne l'avez remise aux Romains que de votre plein gré et par grâce, puis, sans perte, sans dommage, vous êtes rentrés dans vos foyers chargés de butin. » A ces souvenirs, ajoute l'historien grec, les chefs gæsates furent saisis d'une telle ardeur que jamais armée plus nombreuse, plus illustre et plus brave ne sortit de ces contrées de la Galatie, ἐκ τούτων τῶν τόπων τῆς Γαλατίας. La patrie des Gæsates était donc la Galatie transalpine[1].

1. Une des principales villes de cette Galatie primitive était Noréia. Voir plus haut la note de M. d'Arbois de Jubainville, p. 410.

Digitized by Google

Cette insistance de Polybe à qualifier, dès qu'il les rencontre, les Transalpins de Galates, Γαλάται, leur contrée de Γαλατία (c'est le nom qu'il donne, comme nous venons de le voir, au pays des Gæsates transalpins), ne saurait paraître insignifiante à qui a constaté que le terme Κελτοί, le pendant de Γαλάται dans les histoires de Polybe, ne se rencontre pas une seule fois dans les trente-sept derniers livres de l'historien des guerres puniques, à moins qu'il ne s'y agisse des premières et antiques populations de l'Italie supérieure ou de la Gaule méridionale, et ne s'applique jamais aux Galates transalpins.

La question paraît donc se présenter à nous de la manière suivante : un ensemble de peuplades apparentées vraisemblablement aux Ombriens (*veteres Galli*) occupaient depuis longtemps, sous le nom de Celtes, Κελτοί, l'Italie supérieure, quand, vers 390 avant notre ère, d'autres peuplades de même race, cantonnées en partie dans les Alpes septentrionales où elles s'étaient peut-être établies de date récente, vinrent se joindre à ces premiers occupants, appelés par eux, selon toute probabilité, à titre de *mercenaires*, les entraînèrent contre les Étrusques et de là jusqu'à Rome.

Ce sont ces nouveaux venus, d'un type beaucoup plus septentrional que les Celtes d'Italie et dont l'armement était nouveau pour les Romains, que Polybe distingue des Celtes et, d'accord avec les historiens latins, désigne sous le nom de Γαλάται, forme grecque de l'ethnique *Galli*. « Polybe ne s'y trompe jamais. » C'est là cette *gens longinqua et ignotior* dont parle Tite-Live, ce sont là ces *novi accolæ humori et frigori assueti*, expressions qui ne peuvent s'appliquer aux Celtes des bords du Pô et sont au contraire très exactes appliquées aux Galates.

M. Bertrand fait remarquer que quand il s'agit de l'armement nouveau des troupes gauloises, celtiques ou galatiques (les Celtes avaient probablement adopté l'équipement plus perfectionné des Galates, et entre autres la grande épée de fer), Polybe emploie toujours l'épithète de γαλατικά (Polybe, III, 62, 114; II, 30; I, 91, etc.).

Si l'on veut bien se placer à ce point de vue, la préférence de Polybe, tantôt pour le mot Κελτοί, tantôt pour le mot Γαλάται, s'explique tout naturellement. Le récit nous transporte-t-il dans les contrées purement galatiques, versant septentrional des Alpes, vallée du Danube, rives de la mer Noire, Polybe emploie le terme Γαλάται, exclusivement et sans exception. Polybe a-t-il à parler des antiques populations de la Gaule cisalpine ou de la Gaule méridionale, c'est le mot Κελτοί qu'il adopte. Mais que dans ces contrées interviennent tout à coup des groupes galatiques, il ne manque pas de nous en avertir. Les Gæsates prennent Rome; il les qualifie aussitôt de Galates : οἱ Γαισάται προσαγορευομένοι Γαλάται. Parmi les populations occidentales des Alpes, les Allobriges sont des Galates; Polybe s'empresse de nous le dire : οἱ Ἀλλοβρίγες καλουμένοι Γαλάται. Enfin, au sud des Alpes, à côté des anciens Celtes, se sont établis des Boïens, Galates également; la même expression revient à ce propos : οἱ Βοῖοι καλουμένοι Γαλάται. Au service d'Annibal, Galates et Celtes se mêlent, quoique dans des proportions diverses, comme ils étaient déjà mêlés

Digitized by Google

dans les invasions antérieures depuis l'an 390. Il arrive alors quelquefois qu'après s'être servi du mot Γαλάται pour désigner particulièrement des usages ou un détail d'armement particulier et propre aux nouveaux venus, Polybe emploie immédiatement après le terme général Κελτοί de la manière suivante : « La grande épée galatique à pointe émoussée et mal trempée était une cause d'infériorité des Celtes vis-à-vis des Romains. » Celtes est mis ici pour Celtes et Galates réunis, armée celtique, comme on dirait dans un récit de la guerre de 1870 : « Le canon prussien Krupp fut d'un grand avantage aux troupes allemandes. » La confusion ne va jamais plus loin que la substitution dans des cas fort rares, et pour les affaires d'Italie uniquement, du terme général Κελτοί au terme plus restreint Γαλάται, qu'il renferme jusqu'à un certain point : Γαλάται τοῦ κελτικοῦ γένους, comme dit Plutarque. Il est essentiel de laisser subsister dans le récit de Polybe ces nuances évidemment intentionnelles. L'histoire a tout à y gagner.

« Je crois donc indispensable, dit en concluant M. Bertrand, que dans les traductions, soit latines, soit françaises, de Polybe, on rétablisse désormais ces deux mots partout où ils se trouvent, sans jamais substituer l'un à l'autre. Je ne formulerai pas d'autres conclusions. J'espère que dans cette mesure l'Académie voudra bien appuyer le vœu que j'exprime. »

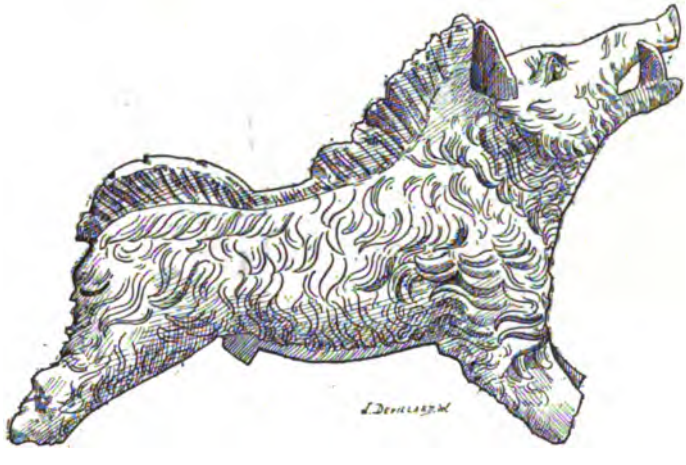

Fig. 107. — Sanglier-enseigne gaulois (ancienne collection Gréau). Figurine en bronze trouvée aux environs de Luxembourg.

Digitized by Google

ANNEXE *A*

OPINION DU COMTE DU BUAT

SUR LE CH. XXXIV DU Ve LIVRE DE TITE-LIVE

Le comte du Buat, dans l'ouvrage intitulé : *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, ouvrage publié à Paris en 1772, critiquait déjà le récit de Tive-Live et en montrait les invraisemblances. Il nous a paru intéressant de reproduire quelques passages de ce livre, et de rendre ainsi à un Français la priorité qui lui revient sur une question de première importance pour notre histoire nationale.

ON DISCUTE LE SENTIMENT DE TITE-LIVE ET ON EXPOSE CEUX DE POLYBE, DE DIODORE ET DE PLUTARQUE

(Chapitre II, t. I, p. 13.)

On comptait la 99e année de la fondation de Rome, lorsque Tarquin, surnommé l'*Ancien*, monta sur le trône. Son règne fut de 38 ans, ainsi il finit en l'an 137, cinq ans après la fuite des Scythes nomades qui avaient tyrannisé l'Asie pendant 28 ans.

On assure que ce fut sous le règne de ce prince que les Gaulois entrèrent pour la première fois en Italie, et voici comment Tite-Live rend compte de ce grand événement.

Ici est intercalée la traduction du récit de Tite-Live.

En lisant cette narration il se présente plusieurs réflexions qui paraissent devoir faire naître des doutes sur la vérité de ce qu'elle contient.

L'éloge que Tite-Live fait d'Ambigat et ce qu'il dit de la fertilité de la Celtique, s'accorde mal avec ce qu'il ajoute touchant le parti que prit ce sage prince.

Digitized by Google

Si l'on excepte quelques villes et quelques États peu étendus, il n'y a point d'exemple qu'une nation se soit multipliée au point d'être à charge à elle-même et à ses chefs...

La résolution que prit Ambigat, loin d'être celle d'un prince heureux et sage, fut un parti ou extravagant ou désespéré, auquel un roi ne pouvait se porter sans méconnaître la vraie source de sa puissance, ou sans avouer qu'il ne savait pas régner et qu'il était accablé du poids de sa grandeur. Mais Ambigat, malgré sa fortune et sa vertu, pouvait avoir des vues très bornées, l'âge pouvait avoir diminué en lui cette sagesse sans laquelle un long règne est rarement heureux. Supposera-t-on que ses neveux avaient partagé la faiblesse du vieillard sur son déclin? ou, que c'étaient deux jeunes ambitieux dont le désir de régner fit des aventuriers? Est-il vraisemblable qu'il y ait eu dans la Celtique un assez grand nombre d'hommes qui fussent mécontents de leur fortune présente et à qui il ne restât de ressource que dans un bannissement perpétuel, pour en composer deux grandes armées, que ni l'amour de la patrie, ni l'incertitude du succès, ni les obstacles ne pussent retenir chez eux? Une pareille résolution pouvait être celle d'un petit nombre de malheureux ou d'un peuple errant; elle ne put jamais être prise par six cent mille hommes ou environ, que doivent avoir partagés entre eux Bellovèse et Sigovèse, si ce furent autant de sujets d'un empire heureux et florissant.

Une autre observation regarde la rencontre des Marseillais. Suivant l'opinion des anciens auteurs, Cyrus ne se rendit maître de Sardes qu'en la première année de la cinquante-huitième olympiade, 208 ans après la fondation de Rome et lorsqu'il s'était déjà écoulé 71 ans depuis la mort de Tarquin l'Ancien. Suivant une autre opinion, plus favorable au récit de Tite-Live, Crœsus perdit sa couronne avec sa liberté, la première année de la cinquante-deuxième olympiade ou l'an de Rome 184.

On voit qu'il dut s'écouler un assez grand nombre d'années entre la prise de Sardes par Cyrus et l'établissement des Phocéens dans les Gaules, et que, quelque opinion que l'on embrasse sur le temps où la ville de Sardes tomba au pouvoir des Perses, il dut y avoir un intervalle de près de cent ans entre la mort de Tarquin et l'expédition de Bellovèse.

Dans la nécessité où nous nous trouvons d'opter entre la date que nous fournit le règne de Tarquin et celle qu'indique la rencontre de Bellovèse et des Marseillais, nous ne devons pas hésiter, ce me semble, à préférer la dernière. . . . . .

. . . . . .

A Tarquin l'Ancien succéda Servius Tullius, dont le règne fut de 43 ans. Il eut pour successeur son assassin, Tarquin le Superbe, qui régna 25 ans. Ainsi, il pouvait y avoir environ 33 ans que Rome était gouvernée par des consuls lorsque Bellovèse entra en Italie, et nous savons que Rome fut prise par les Gaulois 120 ans seulement après l'expulsion de Tarquin.

Donc, ou Bellovèse ne conduisit point en Italie les premiers Gaulois

Digitized by Google

qui y entrèrent, ou il s'en fallut beaucoup que cette première expédition eût précédé de 200 ans celle qui devint fatale aux Romains. . . . .

. . . . . .

Tite-Live paraît avoir fait un double emploi des Cénomans et des Sénonais.

Quant aux Sénonais, Tite-Live, après avoir dit que Bellovèse les conduisit en Italie, ajoute pourtant qu'ils y entrèrent les derniers et que ce fut pour s'y procurer un établissement qu'ils attaquèrent Clusium et qu'ensuite ils firent la guerre aux Romains.

Au reste, on peut remarquer, en général, que Tite-Live n'a composé l'armée de Bellovèse que des peuples qui habitaient le centre des Gaules, car les Ambarres étaient parents des Héduens, et qu'il s'est mis peu en peine de l'armée de Sigovèse.

En supposant pourtant que cette armée et son chef existèrent jamais, on pourrait nommer avec assez de vraisemblance la plupart des peuples dont elle fut composée.

Du Buat nomme les Boïens, les Lingons, les Tectosages, les Trocmes, les Scordisques, les Prauses, les Tolistobogiens.

Ici se présente une réflexion qui ne confirmera certainement pas le récit de Tite-Live. Tous les peuples qui, selon lui, suivirent Bellovèse en Italie étaient partis du centre des Gaules, dont le climat était le même que celui de la forêt Hercinie, et cependant ce prince ne les conduisit point dans cette forêt dont ils n'étaient pas éloignés, mais en Italie.

Sigovèse, au contraire, ne mena avec lui que des Celtes méridionaux, à l'exception des Lingons, et, par une résolution qu'on n'a pu fonder que sur la décision aveugle des sorts ou des augures, il conduisit les peuples qui s'étaient attachés à lui dans un pays beaucoup plus septentrional, plus rude et moins fertile que celui qu'ils avaient quitté.

Cette migration, si elle fut volontaire, ne ressemble à aucune de celles dont l'histoire fait mention; et si elle ne le fut point, on ne comprend pas de quel côté vint l'impulsion violente qui fit prendre aux Tectosages et à leurs compagnons une route si longue et dont le terme était si peu attrayant.

L'opinion de Tite-Live qui suppose que tout fut volontaire dans cette grande révolution ne peut être justifiée que par la décision des sorts ou des augures. Voilà la seule machine qu'il emploie pour partager l'Europe entre les Gaulois. Mais un dénouement qui n'est pas mieux amené dans une action si importante ne doit pas paraître bien satisfaisant.

Après avoir examiné le récit de Polybe et celui de Plutarque, qu'il préfère à celui de Tite-Live, et avoir montré que la plupart des peuples gaulois, entre autres les Boïens, étaient

Digitized by Google

venus en Gaule de la vallée du Dauube, Du Buat revient à l'expédition de Bellovèse et de Sigovèse, p. 45.

Il me paraît qu'on doit conclure de là que, si Bellovèse a existé, si ce fut lui qui mena en Italie les premiers Gaulois qui s'y firent un établissement, il n'y a aucun fonds à faire sur l'histoire de Sigovèse, puisque la plupart des peuples qu'il devrait avoir menés dans la forêt Hercinie n'habitaient point encore les Gaules lorsque Bellovèse en sortit. Je compte de même fort peu sur l'énumération que Tite-Live a faite des peuples qui suivirent le vainqueur des Toscans. On ne trouve en Italie ni les Bituriges, ni les Arvernes, ni les Héduens, ni les Ambarres, ni les Carnutes, ni les Aulerces. Car pour les Sénonais, il ne faut pas les compter entre les peuples auxquels Bellovèse procure des établissements, et si sous le nom des Aulerces on a voulu parler des Cénomans, ils ne passèrent les Alpes que quelque temps après. Il ne reste que les Insubriens dont le nom ait été un monument de l'expédition de Bellovèse et peut-être encore quelques peuples peu considérables qui se partagèrent entre l'Italie et cette partie des Gaules qui était voisine de Marseille et dans laquelle s'étaient d'abord fixés les Cénomans. . . . . .

Toutes ces réflexions me déterminent à préférer l'opinion de Plutarque à celle des autres historiens que j'ai cités, et à l'expliquer par les autres notions que nous fournissent les antiquités de l'Europe et de l'Asie. (p. 47)[1].

N'est-il pas curieux de voir ces idées, auxquelles les découvertes archéologiques récentes donnent une si grande vraisemblance, exprimées en 1772 par un diplomate français ? Le comte du Buat était ministre plénipotentiaire du roi de France près de l'électeur de Saxe.

1. Il faudrait citer en entier les chapitres II, III, IV, V et VI du livre de Du Buat. Une aussi longue citation est impossible. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage lui-même. On y trouvera, au milieu de graves erreurs, des vues d'une puissante originalité.

Fig. 108. — Partie supérieure du trépied de bronze trouvé à Vulci (Italie), identique à la partie correspondante du trépied de Dürckheim (rive gauche du Rhin).

Digitized by Google

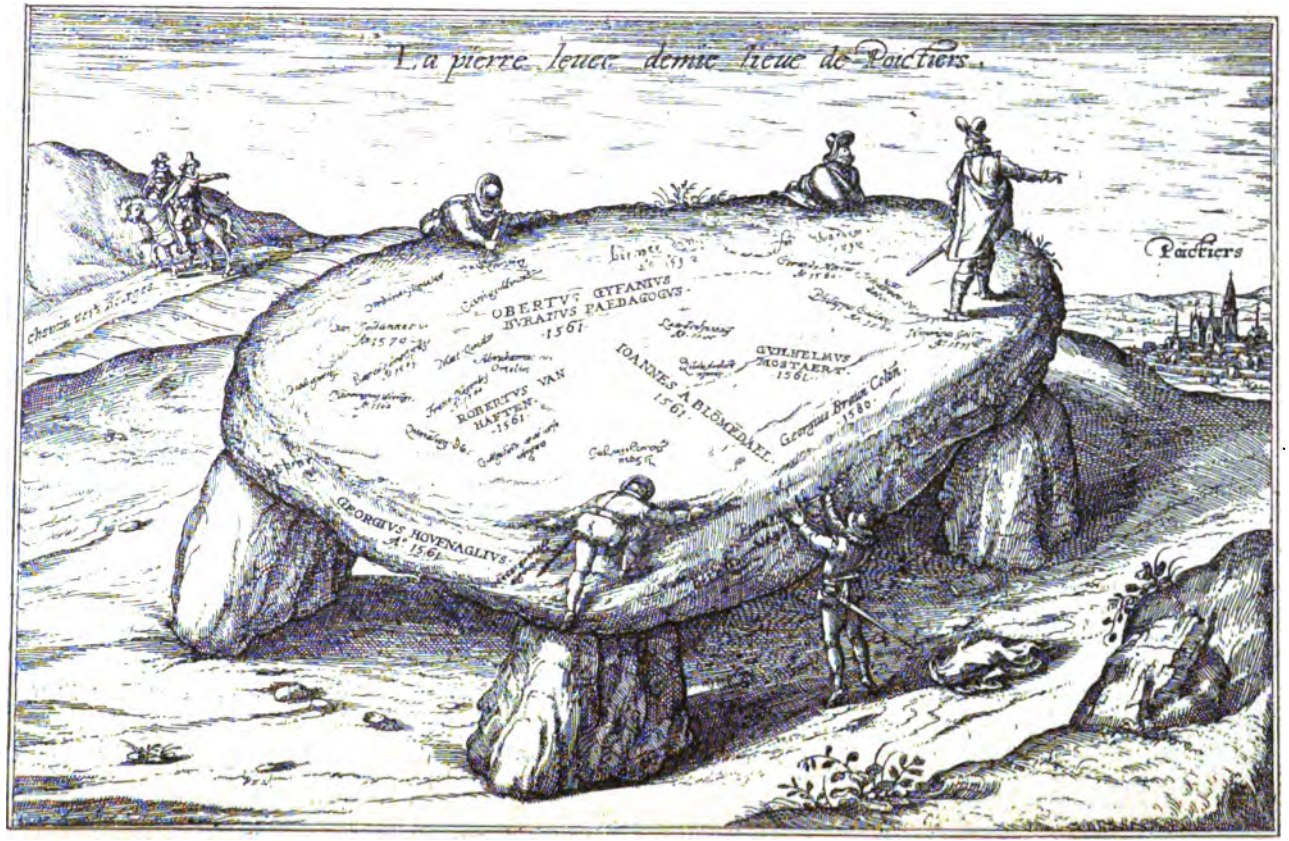

Fig. 109. — Dolmen de Poitiers, d'après une gravure du XVIe siècle.

Digitized by Google

ANNEXE *B*

LISTE DES CAVERNES HABITÉES OU SÉPULCRALES[1]

CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET PAR COMMUNES
D'APRÈS LE DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE[2]

FRANCE

1. Ain. Songieu (*Narovires*)[3].
2. Aisne. Vic-sur-Aisne *.
3. Allier. Créchy. — Chatelperron (*les Fées*).
4. Alpes-Maritimes. Nice. — Saint-Césaire (*Fourtanic; trou Bonhomme*). — Vence (*Mars*) *. — Villefranche (*Beaulieu*).
5. Ardèche. Bastide-de-Pirac. — Bastide-de-Vérac (*Ebbou*). — Casteljau. — Chandolas *. — Chassagnes (*la Gluzasse*). — Châteaubourg (*la Goule*). — Grospierres (*Voidon*). — Orgnac * (*Doulens*). — Soyons (*Néron; trou du Renard*). — Saint-Alban-en-Montagne *. — Saint-Remèze (*Cinq-Fenêtres; Thiouré*). — Vallon (*Cayre-Creit; la Chaire; Chaoumadou; Colombier; la Coulière; Derocs; Loûoi* **; la Vache*).
6. Ariége. Alliat (*la Vache*) ***. — Axiat. — Bédeilhac et Aynat (*Bédeillac* **; *Bouicheta; Castel-Audry; Gouttes; Meunier; les Plourgos; Salberg*). — Biert (Massat *inférieure; Massat supérieure*). — Bouan (*les Eglises*) ***. — Foix (*Loisel*). — Fougax et Barrineuf (*Camus*). — L'Herm *. — Loubens (*Portel*). — Maz-d'Azil **. — Montesquiou-Avantes. — Moulis (*Aubert*). — Niaux (*l'Eau; Niaux grande; Niaux inférieure; Niaux petite* **; le Turq*). — Ornolac (*Coumeseil; Fontanet*). — Rabut (*Braouttières; Enchanées*). — Saint-Lizier (*Mignet*). — Sinsat (*Camboseil*). — Tarascon-sur-Ariége (*du Midi; Sabart inférieure* **;

1. Nous marquons d'un astérisque * les cavernes ayant le caractère de *cavernes sépulcrales*; de deux astérisques ** les cavernes où se sont rencontrés des armes ou ustensiles de pierre polie; de trois astérisques *** celles où a été signalée la présence du bronze. On tnouvera plus loin (p. 429) la liste des cavernes où ont été découverts des objets travaillés en os ou en corne.

2. Voir la carte des cavernes faisant partie du IVe fascicule.

3. Nous mettons entre parenthèses et en *italiques* les noms sous lesquels les cavernes sont connues. Quand la caverne porte le nom de la commune, nous n'ajoutons rien à ce nom.

Digitized by Google

Sabart supérieure; le Pounchut; Sacany). — Ussat (*les Eglises*** ; *Lombrives**** ; *Ussat haut*). — Vernajoul.

7. Aude. Bize (*Moulins*). — Sallèles-Cabardès. — Gruissan (*la Crouzade*).

8. Aveyron. Clairvaux (*Balzac*). — Cornus (*Sorgues*). — Rodez (*Solzac*). — Salles-la-Source (*Bouche-Rolland*). — Saint-Jean et Saint-Paul (*Saint-Jean-d'Alcas*)*. — Tournemire. — Versols et Lapeyre. — Viala-du-Pas-de-Joux. — Larzac.

9. Belfort. Cravanches**.

10. Bouches-du-Rhone. Saint-Marc.

11. Charente. Angoulême (*Combe de Roland*). — Blanzac (*Mouthiers*). — Edon*. — Mouthiers-sur-Boëme. — Rancogne. — Vilhonneur (*les Fadets; Le Placard; Raillat; Rochebertier*). — Vouthon (*La Chaise; Montgaudier*).

12. Corrèze. Brive (*les Champs; Chez Pourré; Comba Negra; les Morts; Puy-Jarige; Raysse*). — Mallemort (*Puy de Lacam*). — Saint-Cernin-de-l'Arche (*la Grèze*).

13. Cote-d'Or. Balot (*la Baume*). — Genay (*Cras*). — Laignes (*Petite Baume*). — Ménétreux-le-Pitois. — Nuits (*trou Léger*). — Saint-Romain (*Bas-de-Loch*). — Santhenay*.

14. Dordogne. Beauregard (*Badegoul*). — Bourdeilles (*l'Ane; Fourneau du Diable*). — Corgnac. — Domme (*Combe-Granal*). — Saint-Martin-d'Excideuil (*l'Eglise*). — Lacaneda (*Pey de l'Azé*). — Lanouaille (*Miremont*). — Peyzac (*Moustier*). — Sorges. — Saint-Léon (*Cluseau de l'Isle; la Rochette*). — Saint-Sulpice-de-la-Linde. — Tayac (*Cros-Magnon*; Les Eyzies; Gorge-d'Enfer; Lacombe; Laugerie basse; Laugerie haute*). — Terrasson (*Bouzet*). — Tourtoirac. — Tursac (*Liveyre; La Madelaine*).

15 Doubs. Gondenans-les-Moulins. — Mancenans. — Osselle. — Vaucluse.

16. Finistère. Guiclan (*Roc'h-Toul*).

17. Gard. Alais (*l'Ermitage; l'Olivette*). — Arre (*Tessonne*). — Aubussargues. — Avèze (*Goulson; Vezenobre*). — Bouquet (*Payan*). — Bragassargues (*le Vieux-Château*). — Bréau (*Moutarès*). — Brouzet (*Aven-les-trois-Gorges; Curiosité; Grande Baume*). — La Cadière (*Baoumo di Græco; les Chèvres; Fleurie; les Mamelles; des Porcs; Puechagut; Vesson*). — Conqueyrac (*la Pélene; la Roquette; le Vieux-Château*). — Cornillon (*l'Olivette*). — Durfort (*les Morts*)*. — Liouc. — Mialet (*le Fort*). — Navacelles (*Rédollet*). — Pompignan (*Salpêtre*). — Puechredon (*Bergeron*). — Remoulens (*Pont du Gard; Sartanette****). — Sauve (*Dieuregard**; *Espléche; Mus; Noguier; Salpêtre*). — Saint-Hippolyte (*Esprit; Fournerie; Pédémar*). — Saint-Laurent-le-Minier (*les Camisards; la Salpêtrière*). — Seyne. — Souvignargues. — Sumène (*les Camisards; Claouzido; les Fées*). — Vers (*Saint-Privat*). — Villevieille (*Pondres*).

18. Garonne (Haute-). Aurignac*. — Gourdan (*Montréjeau*). — Saleich. — Salerm.

19. Gironde. Marchamps (*grotte des Fées, Jolias*). — Saint-Macaire (*Lavizon*).

Digitized by Google

20. Hérault. Baillargues (*Carabin*). — Cabrières (*Roca-Blanca*). — Cazilhac-le-Bas (*la Salpétrière*). — Cesseras (*Aldène*). — Le Cros ***. — Gallargues (*le Druide; Gallargues-le-Petit*). — Ganges (*les Baumelles*). — Gigean (*col de Gigean*; l'Homme-Mort*). — Laroque (*Aven-Laurier*; Beaume-Douce*). — Lunel-Vieil. — Minerve. — Montpellier (*Lavalette*). — Saint-Bauzille-le-Putois (*Chanson; les Demoiselles*). — Saint-Pons (*le Pontil* ***).

21. Isère. La Balance. — La Buisse* (*Balmes-de-Voreppe*). — Cognon (*les Fées*). — Crémieu (*Bethnas inférieure; Bethnas supérieure*). — Creys et Pusignieu (*Cresses*). — Saint-Baudille (*Brotel*).

22. Jura. Baume-les-Messieurs (*la Cascade; Fond de la Vallée*). — Gigny* (*Loisia*).

23. Landes. Sorde (*Duruty* **; Rocher del Pastour*).

24. Loir-et-Cher. Saint-Georges-sur-Cher. — Vallières-les-Grandes.

25. Loire (Haute-). Saint-Pierre-d'Eynac (*Peylenc*).

26. Lot. Bouzies-Haut. — Brengues. — Cabrerets. — Cras (*Mursens*). — Lanzac (*Cieurac*). — Saint-Géry* (*Cuzoul de Mousset; Gemettes; Peyrous*). — Saint-Martin-Labouval (*Pelissié*).

27. Lot-et-Garonne. Cuzorn (*Guirodel*). — Gavaudun (*Magrel; Moulin du milieu; Ratis*). — Monsempron (*las Pénélos*). — Sauveterre (*Forges-Hautes*). — Sainte-Vite-de-Bar (*Pronquière*).

28. Lozère. Meyrueis (*la Chèvre; Nabrigas*). — Saint-Pierre-des-Tripiès (*l'Homme-Mort*).

29. Maine-et-Loire. Châlonnes-sur-Loire (*Roc-en-Pail*).

30. Marne. Chouilly.

31. Mayenne. Louverné. — Saulges.

32. Meurthe. Aingeray (*Grosse-Roche; trou de la Grosse-Roche*). — Maron (*le Géant*). — Pierre-la-Treiche* (*Sainte-Reine; trou des Celtes*).

33. Oise. Séry-Maigneval.

34. Pas-de-Calais. Rinxent (*Clève*).

35. Pyrénées (Basses-). — Arudy (*l'Espaluncque*) **. — Rébenac **. — Saint-Pierre-d'Irube (*Bouhebon*)*. — Sainte-Colombe.

36. Pyrénées (Hautes-). Agos. — Bagnères-de-Bigorre (*Aurensan; du Bédat; Elisée-Cottin*). — Baudéan. — Estaing (*Arreborocut; Estaingel*). — Lortet. — Tibérian. — Jaunac (*Gargas*).

37. Pyrénées-Orientales. Argou. — Fouilla. — Villefranche de Conflent. — Vingrau (*Caune de las Encantadas*).

38. Rhin (Haut-). Munster (*Hexenkeller*). — Sentheim.

39. Saone-et-Loire. Culles. — Germolles (*la Verpillière*). — Cilly-sur-Loire. — Mellecey. — Rully (*Mère-Grand*). — Solutré (*Cros du Charnier*). — Vergisson.

40. Saone (Haute-). Echenoz-la-Méline. — Fouvent-le-Bas.

41. Savoie. La Balme. — La Biolle (*Savigny*). — Brison-Saint-Innocent (*les Fées*) ***. — Curienne* (*Challes*). — Vérel-de-Montbel. — Villarodin.

42. Savoie (Haute-). — Bossey (*l'Ours; Pied du Salève; Veyrier*). —

Digitized by Google

Collonges (*le Coin*). — Etrembières (*Petit-Salève*). — Monetier-Mornex (*Pas-de-l'Echelle*).

43. Seine-et-Marne. Buthiers (*Bourrelier*).
44. Sèvres (Deux-). Melle (*Loubeau*).
45. Tarn. Penne (*Battuts; Bruniquel*).
46. Tarn-et-Garonne. Bruniquel (*Courbet; Lafage; Montastruc; Plantade*). — Capelle-Livron (*le Chêne; la Vigne*). — Caylux (*Martinet*). — Saint Antonin (*Martines*).
47. Var. Belgentier (*Tisserand; Truby*). — Chateaudouble*. — Gonfalon*. — Toulon.
48. Vaucluse. Buoux (*Baoumo des Peyrards*).
49. Vienne. Charroux (*la Barronnière; le Bois d'Amour; Bois de Gorce; Bois des Caves; La Borie; Cantes; Greffier; Malmort; Malpierres; la Martinière; la Roche; Roche-Fredoc; Rochemean*). — Chauvigny* (*Iioux*). — Gouex (*la Buthière*). — Ligugé (*Roc-Saint-Jean*). — Lussac-les-Châteaux (*l'Ermitage; les Fadets*). — Nouaillé (*au Loup; Pron*). — Poitiers (*Portuan*). — Savigné (Chaffaud)**. — Saint-Pierre. — Les Eglises.
50. Yonne. — Arcy-sur-Cure (*les Fées*). — Guerchy (*Saut-du-Diable*).

PAYS ÉTRANGERS AYANT FAIT PARTIE DE LA GAULE

BELGIQUE

Liége (Province de). Ayvaille (*Remouchamps*). — Chokier. — Comblain-au-Pont. — Ehein (*Engihoul*). — Engis. — Esneux. — Forêt-lès-Chaudfontaine (*Sottais*). — Fraipont (*Goffontaine*).

Namur (Province de). Anseremme (*Pont-à-Lesse*). — Houvignes. — Celles-lès-Dinant (*les Allemands; Gendron; trou des Allemands*). — Dinant (*Montflat*). — Falaën (*le Chêne; l'Erable; Lierberg; Montaigle; Philippe; le Sureau*). — Falmignoul. — Furfooz (*Frontal*; Gatte-d'Or Nutons; Praule; Reuviau; Rosette*). — Godinne (*Chauveau*)*. — Hastière. — Hulsonniaux (*Chaleux*). — Marche-les-Dames. — Mozet (*Goyet*). — Pont de Lesse (*Trou Magrite*). — Rochefort — Waulsort (*Freyr*).

SUISSE

Canton de Bale. Liesberg.
Canton de Neuchatel. Cotencher.
Canton de Schaffouse. Thaïngen.
Canton de Vaud. Villeneuve (*le Scé*).

Digitized by Google

LISTE DES CAVERNES

OU ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS DES OBJETS TRAVAILLÉS EN OS OU EN CORNE

ALLIER. Châtelperron (*les Fées*). — ARIÈGE. Alliat (*la Vache*). Biert (*Massat inférieure*). — AUDE. Bize. Gruissan (*la Crouzade*). — CHARENTE. Vilhonneur (*le Placard, Rochebertier*). Vouthon (*La Chaise, Montgaudier*). — DORDOGNE. Cognac, Saint-Martin-d'Excideuil. Tayac (*Cro-Magnon, les Eyzies, Gorge d'Enfer, Laugerie basse*). Tursac (*La Madelaine*). — GARD. Remoulens (*Pont du Gard*). — GARONNE (HAUTE-). Gourdan. Marsoulas. Aurignac. — GIRONDE. Marchamps (*grotte des Fées, Jolias*). — ISÈRE. Crémieu (*Bethnas supérieure*). — LANDES. Sorde (*Duruty*). Chalosse. — MAYENNE. Thorigné (*Cave à Margot*). — PYRÉNÉES (HAUTES-). Bagnères-de-Bigorre (*Aurensan inférieur*). Lortet. — SAVOIE (HAUTE). Bossey (*Pied du Salève, Veyrier*). — TARN-ET-GARONNE. Bruniquel. — VIENNE. Savigné (*Chaffaud*). — YONNE. Arcy-sur-Cure (*Les Fées*).

NAMUR (PROVINCE DE). Falaën (*Sureau*). Hulsonniaux (*Chaleux*). Mozet (*Goyet*). Pont de Lesse (*Trou Magrite*).

SCHAFFOUSE (*Thaingen*).

Nous serons reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous indiquer, à nous ou à M. Salomon Reinach, attaché au Musée de Saint-Germain, les omissions ou inexactitudes de cette liste. — A. B.

Digitized by Google

ANNEXE C[1]

LISTE DES DOLMENS ET ALLÉES COUVERTES
DE LA GAULE

CLASSÉS PAR DÉPARTEMENTS, D'APRÈS LES DOCUMENTS RECUEILLIS PAR LA COMMISSION DE LA TOPOGRAPHIE DES GAULES[2].

FRANCE

AIN. (Néant.)

AISNE. Ambleny, 1. — Cierges (Caranda), 1. — Montchâlons, 1. — Montigny-l'Engrain, 2. — Neuvillette, 1. — Saint-Christophe-en-Berry, 1. — Saint-Gobain, 1. — Vic-sur-Aisne, 1. — (8 communes, 9 monuments.) M. Watelet[3].

ALLIER. (Néant.)

ALPES (BASSES-). (Néant.)

ALPES (HAUTES-). Gap, 1. — Saint-Jean-Saint-Nicolas, 1. — Tallard, 1. (3 communes, 3 monuments.) M. Roman.

ALPES-MARITIMES. Saint-Césaire, 10. (1 commune, 10 monuments.)

ARDÈCHE. Auriolles, 10. — Banne, 11. — La Bastide-de-Nirac, 1. — Beaulieu, 19. — La Baume, 30. — Berrias, 16. — Bidon, 15. — La Blachère, 8. — Casteljau 11. — Chandolas, 2. — Chassagnes, 2. — Darbres, 1. — Grospierres, 7. — Lagorce, 1. — Largentière, 2. — Lussas, 6. — Orgnac, 1. — Prunet, 2. — Ruoms, 11. — Saint-Alban-sous-Sampzon, 31. — Saint-André-de-Cruzières, 9. — Saint-Fortunat, 10. — Saint-Marcel-d'Ardèche, 9. — Saint-Martin-d'Ardèche, 2. — Saint-Maurice-d'Ibie, 3. — Saint-Remèze, 1. — Saint-Sauveur-de-Cruzières, 4. — Thauriers, 1. — Vogué, 1. (29 communes, 327 monuments.)

ARDENNES. (Néant.)

1. Nous reproduisons ici, avec de légères modifications, la liste donnée dans la première édition de ce livre. Voir plus haut, p. 148, pour la rectification des chiffres récapitulatifs par départements.

2. Nous ne marquons qu'un seul monument dans les communes où il nous en a été vaguement signalé plusieurs sans détermination précise. Le nombre total des monuments n'est donc qu'un minimum.

3. Les noms propres placés à la suite de certains départements sont ceux des correspondants qui ont revu ces listes et ont consenti à ce qu'elles fussent publiées sous leur responsabilité.

Digitized by Google

Ariège. Les Bordes, 1. — Camarade, 1. — Cerisols, 1. — Gabre, 1. — Mas-d'Azil, 3. — Sabazat, 1. (6 communes, 8 monuments.) Abbé Pouech.

Aube. Avant, 1. — Bercenay-le-Hayer, 2. — Bourdenay, 1. — La Fosse-Cordouan, 1. — Marcilly-le-Hayer, 2. — Pont-sur-Seine, 3. — La Saulsotte, 6. — Soligny-des-Etangs, 2. — Saint-Loup-de-Buffigny, 1. — Trancault, 7. — Villeneuve-en-Chatelot, 1. (11 communes, 27 monuments.)

Aude. Caunes, 1. — Coustouge, 1. — Fontjoncouse, 1. — Villeneuve-les-Chanoines, 1. (4 communes, 4 monuments.)

Aveyron. Bertholène, 36. — Bessuejouls, 1. — Bozouls, 16. — Broquies, 5. — Buzeins, 15. — Campagnac, 4. — Campuac, 1. — Capelle-Balagnier, 2. — Castelnau-Rive-d'Olt, 1. — Castelnau-Peyzerols, 8. — La Cavalerie, 2. — Centres, 1. — Clairvaux, 2. — Colombiez, 2. — Compregnac, 4. — Concourès, 2. — Cruesouls, 1. — Druelle, 2. — Espalion, 6. — Flavin, 4. — Gabriac, 6. — Gaillac-d'Aveyron, 5. — Lapanouse-Sévérac, 1. — Lapanouse-de-Cernon, 1. — Lavernhe, 1. — La Loubière, 6. — Marcillac-d'Aveyron, 3. — Martiel, 16. — Millau, 8. — Monastère, 2. — Montjaux, 3. — Montpaon, 4. — Montrozier, 12. — Monsales, 4. — Mostuejouls, 1. — Muret, 6. — Onet-le-Château, 8. — Palmas, 20. — Rodelle, 21. — Rodez, 3. — Roussennac, 2. — Salles-Courbatiers, 3. — Salles-la-Source, 25. — Salvagnac, 3. — Sauclières, 5. — Ségur, 1. — Sévérac-le-Château, 1. — Sévérac-l'Eglise, 4. — Saint-Affrique, 6. — Saint-André-des-Vésines, 3. — Saint-Beauzély, 1. — Sainte-Croix, 3. — Sainte-Eulalie-de-Larzac, 2. — Saint-Félix-de-Lunel, 1. — Saint-Georges-de-Luzanson, 11. — Saint-Jean-Alcapiez, 2. — Saint-Just, 1. — Saint-Léons, 2. — Sainte-Radegonde, 6. — Saint-Rome-de-Tarn, 1. — Saint-Salvadou, 1. — Touels, 1. — Valady, 2. — Verrières, 3. — Versols-Lapeyre, 5. — Viala-du-Pas-de-Jaux, 2. — Viala-du-Tarn, 4. — Villefranche-de-Panat, 10. — Villeneuve-d'Aveyron, 3. (69 communes, 360 monuments.) Abbé Ceres [1].

Bouches-du-Rhône. Aix-en-Provence, 1. — Fontvielle, 1. (2 communes, 2 monuments.)

Calvados. Bellengreville et Chicheboville, 5. — Cairon, 1. — Condé-sur-Laison, 2. — Fontenay-le-Marmion, 1. — Jurques, 1. (6 communes, 10 monuments). M. Travers.

Cantal. Anglards-de-Salers, 1. — Coltines, 2. — Jabrun, 1. — Lavastrie, 2. — Malbo, 1. — Nieudan, 1. — Seriers, 1. — Saint-Christophe, 1. — Saint-Flour, 1. — Saint-Gérons, 1. — Saint-Paul-des-Landes, 1. — Les Ternes, 1. — Vebret, 1. (13 communes, 15 monuments.) M. Rames.

Charente. Ansac, 1. — Balzac, 1. — Barro, 1. — Bessé, 1. — Bourg-Charente, 1. — Brie-de-la-Rochefoulcauld, 1. — Bunzac, 1. — Celettes, 2. — Cellefrouin, 1. — Challignac, 1. — Châteauneuf, 1. —

1. Notre liste, p. 148, porte seulement 304 monuments ; 56 monuments nouveaux nous ont été signalés depuis.

Digitized by Google

Dignac, 1. — Dirac, 1. — Edon, 1. — Esse, 1. — Fontenille, 3. — Lessac (Petit), 1. — Ligné, 1. — Lonnes, 1. — Luxé, 3. — Massignac, 1. — Puyréaux, 1. — Ronsenac, 1. — Saulgond, 1. — Soyaux, 1. — Saint-Brice, 1. — Saint-Estèphe, 1. — Saint-Fort, 1. — Saint-Martin-de-Cognac, 1. — Saint-Mesme, 1. — Trois-Palis, 1. — Verteuil, 1. — Vervent, 1. (33 communes, 38 monuments.) M. Lièvre.

Charente-Inférieure. Ardillières, 2. — Arvert, 1. — Aytré, 1. — Beaugeais, 3. — Château-d'Oleron, 1. — Cozes, 1. — Dolus, 3. — Echebrune, 1. — Geay, 1. — Gemozac, 1. — La Jarne, 1. — Marsais, 2. — Mechers, 1. — Montguyon, 1. — Surgères, 2. — Saint-Augustin-sur-Mer, 3. — Saint-Eugène, 2. — Saint-Germain-de-Marencennes, 1. — Saint-Pierre-d'Oléron, 1. — Saint-Rogatien, 1. — Saint-Savinien, 1. — Saint-Sever, 1. — Saint-Sornin, 1. — Talmont, 1. — La Vallée, 3. (25 communes, 37 monuments.) M. Luguet.

Cher. Graçay, 1. — Mehun-sur-Yèvre, 1. — Nohant-sur-Graçay, 1. — Villeneuve-sur-Cher, 1. (4 communes, 4 monuments). Buhot de Kersers.

Corrèze. Althilhac, 2. — Aubazine, 1. — Beynat, 1. — Combrossol, 1. — Espartignac, 1. — Estivaux, 2. — Feyt, 1. — Lagraulière, 1. — Lamazière-Haute, 1. — Noailhac, 1. — Saint-Cernin-de-Larche, 4. — Saint-Fortunade, 1. — Uzerche, 1. (13 communes, 18 monuments.) M. Ph. Lalande.

Côte-d'Or. Chassagne, 3. — Châtillon-sur-Seine, 1. — Decize, 3. — La Rochepot, 2.— Santenay, 3. — Semond, 1. — Volnay, 1. (7 communes, 14 monuments.) MM. J. d'Arbaumont et Hamy.

Cotes-du-Nord. Allineuc, 1. — Bocqueho, 1. — Bourbriac, 1. — Caurel, 1. — Coadout, 1. — Cohiniac, 2. — Corlay, 1. — Crehen, 1. — Duault, 2. — Erquy, 1. — Evran, 1. — Glomel, 1. — Goarec, 1. — Gommené, 1. — Le Gouzay, 4. — Grâce, 1. — Henan-Bihen, 1. — Henansal, 1. — Kerhors, 3. — Langourla, 2. — Laniscat, 3. — Lanrelas, 1. — Lantic, 1. — Locquenvel, 2. — Lohuec, 1. — Louannec, 1. — Maël Pestivien, 1. — Merleac, 1. — Meslin, 1. — Moustéru, 1. — Mur, 1. — Penguily, 1. — Penvenan, 1. — Pestivien, 1. — Peumerit-Quintin, 1. — Pledran, 2. — Plélauf, 1. — Plénée-Jugon, 1. — Pleneuf, 1. — Plerneuf, 2. — Plésidy, 2. — Pleubian, 1. — Pleudihen, 1. — Pleumeur-Bodou, 3. — Pleumeur-Gauthier, 1. — Plévenon, 1. — Pleven, 1. — Plouaret, 1. — Ploufragan, 2. — Ploulech, 1. — Pluduno, 1. — Plurien, 1. — Plussulien, 1. — Pommerit-le-Vicomte, 1. — Pordic, 1. — La Poterie, 1. — Prat, 1. — Rouillac, 1. — Servel, 1. — Squiffiec, 1. — Saint-Aaron, 1. — Saint-Agathon, 1. — Saint-Alban, 1. — Saint-Brandan, 1. — Saint-Connan, 2. — Saint-Gelven, 1. — Saint-Gilles-Pligeaux, 1. — Saint-Laurent, 2. — Saint-Mayeux, 1. — Saint-Quay-Etables, 1. — Saint-Vran, 1. — Touquédec, 1. — Trébeurden, 4. — Trebry, 2. — Tredias, 1. — Tregastel, 1. — Tregon, 1. — Tregonneau, 1. — Trelevern, 1. — Tremel, 1. — Trevon-Treguignec, 1. (81 communes, 104 monuments.) M. Gaultier du Mottay.

Digitized by Google

Creuse. Aulon, 1. — Basville, 1. — Bénévent, 1. — Blessac, 1. — Faux, 1. — Felletin, 1. — Marsac, 4. — Merinchal, 1. — Mourioux, 2. — Naillat, 1. — Pionnat, 2. — Saint-Agnan-de-Varsillac, 2. — Saint-Etienne-de-Fursac, 1. — Saint-Georges-la-Pouge, 1. — Saint-Hilaire-la-Plaine, 1. — Saint-Martin-Sainte-Catherine, 1. — Saint-Pierre-de-Fursac, 1. — Saint-Priest-la-Feuille, 1. — Saint-Priest-Palus, 1. — Serre-Bussière-Vieille, 1. (20 communes, 26 monuments.) M. de Cessac.

Dordogne. Angoisse, 1. — Archignac, 1, — Beaumont-du-Périgord, 1. — Beleymas, 1. — Belvès, 1. — Bergerac, 1. — Besse, 1. — Biron, 1. Born-de-Champs, 1. — Bouillac, 1. — Brantôme, 2. — Brouchaud, 1. — Le Bugue, 1. — La Chapelle-Aubareil, 1. — Cherval, 1. — Condat-sur-Tricon, 1. — Conne-de-Labarde, 1. — Coux-et-Bigaroque, 1. — Creysse 1. — Creyssensac, 1. — Domme, 1. — Excideuil, 1. — Eyliac, 1. — Eymet, 1. — Eyvignes, 1. — Eyzerac, 1. — Faux, 3. — Lalinde, 1. — Lanquais, 1. — Limayrac, 1. — Liorac, 1. — Loubejac, 1. — Mauzac, 1. — Mussidan, 1. — Negrondes, 1. — Nojals, 1. — Paizac, 1. — Paussac, 1. — Rampieux, 1. — Roque-Gazeac, 1. — La Rouquette-d'Eymet, 1. — Salignac, 1. — Sarlat, 1. — Segonzac, 1. — Singleyrac, 1. — Saint-Aquilin, 1. — Saint-Capraise, 1. — Saint-Cernin-de-la-Barde, 2. — Saint-Félix-de-Villodeix, 2. — Saint-Front-de-la-Rivière, 1. — Saint-Léon, 2. — Saint-Martin-de-Fressengeas, 1. — Saint-Orse, 1. — Saint-Pardoux-la-Rivière, 1. — Teillots, 1. — Tocane-Saint-Apre, 1. — Urval, 1. — Verteillac, 1. — Vezec, 1. — Villamblard, 1. (60 communes, 66 monuments.)

Doubs. (Néant.)

Drôme. (Néant.)

Eure. Andelys, 1. — Bus-Saint-Remy, 1. — Portmort, 1. — Rugles, 1. — Saint-Léger-de-Rote, 1. — Les Ventes, 1. — Verneusses, 1. (7 communes, 7 monuments.) M. Lebeurier.

Eure-et-Loir. Allaines, 1. — Alluyes, 1. — Bonneval, 3. — La Chapelle-Fortin, 1. — Civry, 1. — Cloyes-sur-le-Loir, 1. — Corancez, 1. — Dampierre-sur-Avre, 3. — Ecluzelles, 1. — Fontenay-sur-Conie, 1. — Maintenon, 1. — Margon, 1. — Mévoisins, 1. — Moléans, 1. — Montlouet, 3. — Montreuil, 1. — Morancez, 1. — Neuvy-en-Dunois, 1. — Nottonville, 1. — Orgères, 2. — Péronville, 3. — Prudemanche 2. — Romilly-sur-Aigre, 1. — Saumeray, 1. — Sours, 2. — Saint-Avit, 1. — Saint-Lubin-de-Cravant, 1. — Saint-Maixme-Hauterive, 1. — Saint-Maur, 3. — Saint-Piat, 2. — Tillay-le-Penneux, 1. — Toury, 1. — Ver-lès-Chartres, 1. — Vert-en-Drouais, 1. — Viabon, 1. — Villeau, 1. — Villiers-Saint-Orien, 2. — Voves, 1. — Ymonville, 2. (39 communes, 55 monuments.)

Finistère. Argol, 1. — Bannalec, 2. — Beuzec-Cap-Sizum, 2. — Beuzec-Conq, 1. — Camaret-sur-Mer, 2. — Carantec, 1. — Cléder, 1. — Clohars-Carnoët, 2. — Commana, 1. — Conquet (le), 2. — Crozon, 3. — Dinéault, 1. — Ergué-Armel, 1. — Goulveu, 1. — Guimaëc, 1. — Henvic, 1. — Isle-de-Batz, 1. — Isle-de-Seins, 1. — Lanildut, 1.

Digitized by Google

— Loqueffret, 1. — Melgven, 3. — Moëlan, 6. — Névez, 1. — Nizon, 5. — Penmarch, 1. — Peumerit-Cap, 1. — Plabennec, 1. — Pleyben, 1. — Plobannalec, 2. — Plogastel-Saint-Germain, 2. — Plomodiern, 1. — Plonéour-Lavern, 3. — Plouevez-du-Faou, 1. — Ploudalmézeau, 1. — Plouégat-Guerraud, 1. — Plouescat, 2. — Plouézoch, 2. — Plougasnou, 2. — Plougoulm, 1. — Plouhinec, 2. — Plounéour-Ménez, 2. — Plounéour-Trez, 4. — Plovan, 2. — Plozévet, 4. — Pluguffan, 1. — Pont-Aven, 3. — Pouldreuzic, 2. — Poullan, 1. — Quimperlé, 2. — Riec, 4. — Roscoff, 2. — Spezet, 1. — Saint-Goazec, 5. — Saint-Jean-Trolimon, 1. — Saint-Nic, 1. — Saint-Paul-de-Léon, 4. — Saint-Yvi, 1. — Telgruc, 2. — Trefflagat, 1. — Tréflez, 1. — Trégunc, 1. — Trévoux, 1. (62 communes, 112 monuments.)

Gard. Aiguèze, 1. — Alzon, 2. — Barjac, 15. — Blandas, 2. — Campestre, 8. — Conqueyrac, 1. — Courry, 1. — Le Garn, 2. — Laval, 5. — Méjannes-le-Clap, 3. — Montdardier, 5. — Salazac, 4. (12 communes, 49 monuments.)

Garonne (Haute-). (Néant.)

Gers. (Néant.)

Gironde. Bellefond, 1. — Illats, 1. — Leognan, 1. — Pujols, 1. — La Rivière, 1. — Saint-Ciers-de-Canesse, 1. — Saint-Palais, 1. (7 communes, 7 monuments.)

Hérault. Bédarieux, 1. — Le Bosc, 1. — Brissac, 1. — Cazevieille, 5. — Félines d'Hautpoul, 10. — Frontignan, 1. — La Livinière, 1. — Minerve, 25. — Montpeyroux, 4. — Parlatges, 6. — Puechabon, 1. — Saint-Guillem-le-Désert, 4. — Saint-Guiraud, 1. — Saint-Jean-de-la-Blaquière, 1, — Saint-Maurice, 12. — Saint-Michel, 1. — Saint-Pargeoire, 3. — Saint-Pons, 1. — Saint-Privat, 12. — Sorbs, 2. — Soumont, 1. — La Vacquerie, 17. — Vailhauquès, 3. (23 communes, 114 monuments.) M. Cazalis de Fondouce.

Ille-et-Vilaine. Bruz, 1. — Chapelle-Erbrée, 1. — Combourg, 1. — Essé, 1. — Landéan, 2. — Langon, 2. — Messac, 1. — Meilhac, 1. — Montfort-sur-Meu, 1. — Orgères, 1. — Paimpoul, 1. — Pléchâtel, 1. — Rétiers, 1. — Saint-Aubin-d'Aubigné, 1. — Saint-Briac, 2. — Saint-Germain-en-Cogles, 3, — Saint-Just, 3. — Saint-Suliac, 2. — Trans, 1. — Tressé, 1. — Vern, 1. (21 communes, 29 monuments.) M. Béziers [1].

Indre. Aigurande-sur-Buzanne, 1. — Anjouin, 1. — Bagneux, 1. — Ceaulmont, 1. — Chaillac, 2. — Chalais, 1. — La Châtre-Langlin, 1. — Ciron, 1. — Crevant, 1. — Liniez, 1. — Libre, 1. — Lucay-Saint-Aigny, 1. — Montchevrier, 1. — Moulins, 1. — Parnac, 1. — Sainte-Gemme, 1. — Saint-Hilaire, 1. — Saint-Plantaire, 1. (18 communes, 19 monuments.)

Indre-et-Loire. Beaumont-la-Ronce, 1. — Boussay, 1. — Brisay, 1. — Céré, 1. — Charnisay, 1. — Cravant, 1. — Crouzilles, 2. — Isle-

1. De nouvelles recherches de M. Béziers portent le nombre des monuments à 37.

Digitized by Google

Bouchard, 3. — Le Liége, 1. — Ligré, 1. — Maracy-sur-Esvres, 1. — Marcilly-sur-Maulne, 1. — Neuil, 1. — Neuillé-Pontpierre, 1. — Noyant, 2. — Parçay-sur-Vienne, 1. — Paulmy, 1. — Pouzay, 1. — Reignac, 1. — Restigné, 1. — Rillé, 1. — Saint-Antoine-du-Rocher, 1. — Saint-Maur-de-Touraine, 1. — Saint-Quentin, 1. — Thizay, 1. — Yseures, 1. (26 communes, 30 monuments.) M. A. de Méloizes.

Isère. (Néant.)

Jura. (Néant.)

Landes. Sorde, 1. (1 commune, 1 monument.) M. Tartière.

Loir-et-Cher. Brevainville, 1. — Chapelle-Vendomoise, 3. — Freteval, 2. — Huisseau-en-Beauce, 2. — Landes, 4. — Langon, 3. — Ouzouer-le-Marché, 1. — Pezou, 1. — Pont-Levoy, 1. — Sargé, 1. — Saint-Hilaire, 2. — Saint-Martin-des-Bois, 2. — Ternay, 1. — Thésée, 1. — Thoré, 1. — Tripleville, 4. (16 communes, 30 monuments.) Marquis de Rochambeau.

Loire. Balbigny, 1. — Roanne, 1. — Saint-Sauveur-en-Rue, 1. (3 communes, 3 monuments.) M. Vincent Durand.

Loire (Haute-). Saint-Elbe, 1. — Saint-Jean-d'Aubrigout, 1. — Trilbac, 1. — Vieille-Brioude, 1. (4 communes, 4 monuments).

Loire-Inférieure. Ancenis, 1. — Besné, 1. — Le Clion, 1. — Corsept, 2. — Crossac, 1. — Donges, 3. — Guenrouet, 1. — Guérande, 1. — Herbignac, 1. — Missillac, 1. — La Plaine, 1. — Pornic, 1. — Port-Saint-Père, 1. — Rouans, 1. — Soudan, 1. — Saint-Lyphard, 6. — Sainte-Marie, 3. — Saint-Nazaire-sur-Loire, 4. — Sainte-Pazanne, 1. — Saint-Père-en-Retz, 1. — Sainte-Reine, 1. — Vertou, 1. (22 communes, 35 monuments.)

Loiret. Coulmiers, 1. — Cravant, 1. — Epieds, 1. — Erceville, 1. — Huisseau-sur-Mauves, 1. — Ruan, 1. — Sougy, 1. — Travers, 1. — Tournoisis, 1. — Triguères, 1. — Villamblain, 1. (11 communes, 11 monuments.)

Lot. Alvignac, 5. — Assier, 2. — Bach, 2. — Bastide-du-Val (la), 2. — Bastide-Marnhac (la), 4. — Bastide-Murat (la), 2. — Bastit (le), 2. — Beauregard, 4. — Beduer, 1. — Belfort, 1. — Belmont-Lalbengue, 4. Blars, 2. — Cabrerets, 1. — Cadrieu, 2. — Carjac, 2. — Calès, 3. Calvignac, 5. — Caniac, 6. — Carlucet, 2. — Catus, 4. — Génevières, 3. — Cezac, 1. — Concols, 2. — Couzou, 4. — Cras, 1. — Cregolz, 2. — Cressensac, 2. — Croissac, 5. — Cuzance, 4. — Durbans, 11. — Escamps, 1. — Espédaillac, 3. — Flaujac-Lalbenque, 2. Flaujac-Livernon, 6. — Floirac, 6. — Fontenade-Lunegarde, 3. — Gignac, 2. — Ginouillac, 1. — Goujounac, 1. — Gourdon, 1. — Gramat, 5. — Gréalou, 8. — Grèzes, 1. — Issendolus, 2. — Junies, 2. — Lalbenque, 6. — Lanzac, 4. — Laramère, 5. — Larnagol, 2. — Lascabanes, 1. — Lauzès, 2. — Lemignes, 5. — Lentillac-près-Lauzès, 1. — Livernon, 17. — Loubressac, 1. — Lugagnac, 2. — Luzech, 1. — Marcillac-du-Lot, 1. — Mauroux, 5. — Miers, 2. — Montbrun, 2. — Montgesty, 1. — Montvalent, 5. — Ornhac, 2. — Padirac, 1. — Pin-

Digitized by Google

sac, 1. — Promilhanes, 5. — Puyjourde, 2. — Quissac, 4. — Reilhac, 2. — Reilhaguet, 6. — Roc (le), 1. — Rocamadour, 5. — Saint-Céry, 2. — Saint-Chels, 12. — Saint-Jean-de-Laur, 5. — Saint-Jean-l'Espérance, 1. — Saint-Martin-Labouval, 4. — Saint-Médard-Catus, 1. — Saint-Médard-de-Presque, 5. — Saint-Pantaléon, 1. — Saint-Paul-la-Bouffie, 2. — Saint-Simon. 2. — Saint-Vincent-Rive-d'Olt, 1.— Saux, 2.— Senaillac, 3.— Serignac, 2.— Sonac, 2.— Soucirac, 1. — Souillac, 2. — Teyssieu, 1. — Themines, 1. — Vaglats, 3.— Varaire, 3. — Vers, 4. (95 communes, 257 monuments). M. Castagné.

Lot-et-Garonne. (Néant.)

Lozère. Auxillac, 5. — Balsièges, 10. — Banassac, 4. — Canourgue, 5. — La Capelle, 2. — Chanac, 11. — Chasserades, 2. — Chirac, 2. — Cultures, 1. — Esclanèdes, 2. — Florac, 1. — Gabrias, 2. — Grèzes, 8. — Hures, 1. — Lanuéjols, 3. — Laval-du-Tarn, 18. — La Malène, 1. — Marchastel, 1. — Marvéjols, 5. — Massegros, 5. — Le Monastier, 1. — Montrodat, 4. — Palhers, 3. — La Parade, 3. — Pin-Moriès, 1. — Puylaurent, 1. — Recous, 2. — La Rouvière, 2. — Saint-Chely-du-Tarn, 1. — Sainte-Enimie, 7. — Saint-Georges-de-Lévézac, 10. — Sainte-Hélène, 1. — Sainte-Pierre-des-Tripiers, 2. — Saint-Préjet-du-Tarn, 20. — Saint-Saturnin, 1. — La Tieule, 10. — Vebron, 1. — Villard, 2. (38 communes, 151 monuments.) Dr Prunières.

Maine-et-Loire. Bagneux, 2. — Beaulieu, 1. — Beauvau, 1. — Broc, 2. Chacé, 2. — Charcé, 1. — Chemellier, 2. — Chênehutte-les-Tuffeaux, 1. — Corzé, 1. — Coudray-Macouard, 1. — Coutures, 2. — Dénezé-sous-Doué, 3. — Distré, 1. — Echemiré. 1. — La Ferrière, 2. — Fontaine-Guérin, 3. — Gennes, 4. — Lion-d'Angers, 1. — Louresse-Rochemenier, 1. — Marcé, 1. — La Meignanne, 1. — Miré, 1. — Pontigné, 1. — Rou-Marson, 1. — Soucelles, 1. — Saint-Florent-le-Vieil, 1. — Sainte-Gemmes-sur-Loire, 1. — Saint-Georges-Châtelaison, 1. — Saint-Georges-des-Sept-Voies, 1. — Saint-Hilaire-Saint-Florent, 1. — Saint-Lambert-la-Potherie, 1. — Saint-Martin-du-Bois, 1. — Saint-Remy-la-Varenne, 1. — Saint-Sauveur-de-Flée, 1. — Thouarcé, 1. — Le Thoureil, 1. — Les Ulmes, 1. (37 communes, 50 monuments.)

Manche. Appeville, 1. — Bretteville, 1. — Bricquebec, 3. — Cosqueville, 1. — Cretteville, 1. — Flamanville, 1. — Grand-Celland, 1. — Martinvast, 1. — Mesnil-Auval, 1. — Saint-Aubin-des-Préaulx, 1. — Tourlaville, 1. — Varengueber, 1. — Vauville, 1. (13 communes, 15 monuments.)

Marne. Congy, 1. — Potangis, 1. (2 communes, 2 monuments[1].)

Marne (Haute-). Nogent-Haute-Marne, 1. — Vitry-les-Nogent, 1. (2 communes, 2 monuments.)

Mayenne. La Dorée, 2. — Hambers, 2. — Hercé, 1. — Niort, 2. — Sainte-Gemmes-le-Robert, 3 — Sainte-Suzanne, 2. (6 communes, 12 monuments.)

1. Ces deux monuments, aujourd'hui presque complètement détruits, sont d'un caractère très douteux.

Digitized by Google

MEURTHE. (Néant.)

MEUSE. (Néant.)

MORBIHAN. Ambon, 2. — Arradon, 3. — Arzon, 4. — Augan, 4. — Baden, 5. — Bangor, 3. — Baud, 5. — Belz, 9. — Bieuzy, 2. — Bignan, 2. — Billiers, 2. — Bohal, 1. — Branderion, 1. — Brech, 2. — Camors, 2. — Campeneac, 1. — Corentoir, 1. — Carnac, 25. — La Chapelle, 2. — Cléguerec, 2. — Cournon, 1. — Crach, 10. — Elven, 2. — Erdeven, 3. — Etel, 3. — Gourin, 1. — Grand-Champ, 1. — Groix, 11. — Guidel, 4. — Guiscrif, 1. — Hennebont, 1. — Isle-aux-Moines, 5. — Isle-d'Arz, 2. — Kervignac, 3. — Langoelan, 2. — Langonnet, 2. — Lauzach, 1. — Locmariaker, 23. — Locoal-Mendon, 7. — Malanzac, 1. — Mauron, 1. — Moustoirac, 23. — Mazillac, 1. — Nostang, 1. Noyal-Muzillac, 2. — Le Palais, 1. — Penestin, 6. — Plaudren, 4. — Pleucadeuc, 2. — Plœmeur, 5. — Ploërmel, 5. — Plougoumelen, 2. — Plouharnel, 8. — Plouhinec, 9. — Plouray, 1. — Pluherlin, 1. — Plumelec, 6. — Plumeret, 1. — Queven, 1. — Quiberon, 1. — Riantec, 1. — Roudouallec, 1. — Sarzeau, 7. — Sené, 1. — Surzur, 2. — Saint-Abraham, 1. — Saint-Congard, 2. — Saint-Gildas-de-Ruis, 2. — Saint-Gravé, 1. — Saint-Guyomard, 3. — Saint-Jean-Brevelay, 1. — Saint-Marcel, 2. — Tréal, 1. — Trédion, 3. — Tréhorenteuc, 1. (75 communes, 268 monuments.)

MOSELLE. (Néant.)

NIÈVRE. Château-Chinon, 1. — Dun-les-Places, 1. — Marigny-l'Église, 1. — Planchez, 1. — Semelay, 1. — Saint-Agnan, 1. — Saint-Brisson, 1. — Saint-Martin-du-Puitz, 1. — Vandenesse, 1. (9 communes, 9 monuments.)

NORD. Hamel, 1. (1 commune, 1 monument.)

OISE. Abbecourt, 1. — Boury, 1. — Chamant, 1. — Clairoix, 1, — Courtieux, 1. — Pontpoint, 1. — Trye-le-Château, 1. — Villers-Saint-Sépulcre, 1. — Villers-sur-Coudun, 1. — Vambez, 1. (10 communes, 10 monuments)

ORNE. Argentan, 1. — Authieu-du-Puis, 1. — Bazoches-sur-Hoène, 1. — Boissy-Maugis, 1. — Céaucé, 1. — Chapelle-Moche, 1. — Coudehard, 1. — Ferté-Fresnel, 1. — Fontaines-les-Bassets, 1. — Glos-la-Ferrière, 1. — Hableville, 1. — Madeleine-Bouvet, 1. — Montmerrei, 1. — Passais, 1. — Remalard, 1. — Saint-Agnan-sur-Erre, 1. — Saint-Cineri-le-Geret, 1. — Saint-Sulpice-sur-Rille, 2. (18 communes, 19 monuments.) M. de la Sicotière.

PAS-DE-CALAIS. Avesne-le-Comte, 1. — Fresnicourt, 1. — Outreau, 1. (3 communes, 3 monuments [1].)

PUY-DE-DÔME. Ambert, 1. — Clermond-Ferrand, 1. — Dore-l'Église, 1 — Medeyrolles, 1. — Ménétrol, 1. — Montaigut-le-Blanc, 1. — Saillant, 1. — Saint-Diery, 1. — Saint-Étienne-des-Champs, 1. — Saint-Germain-près-Herment, 1. — Saint-Gervasy, 1. — Saint-Nectaire, 3. —

1. Le caractère de ces monuments est douteux. Il n'est pas certain que ce soient de véritables dolmens, c'est-à-dire des monuments sépulcraux.

Digitized by Google

Saint-Sauves, 1. (13 communes, 15 monuments.) M. Bouillet.

Pyrénées (Basses-). Borce, 1. — Buzy, 1. — Escout, 1. — Goès, 1. — Mendive, 1. (5 communes, 5 monuments.) M. P. Raymond.

Pyrénées (Hautes-). (Néant.)

Pyrénées-Orientales. Arles-sur-Tech, 1. — Llauro, 3. — Moligt, 1. — Oms, 1. — Sournia, 1. — Saint-Paul-de-Fenouillet, 1. — Tautavel, 1. — Tour-de-France, 1. (8 communes, 10 monuments.)

Rhin (Bas-). (Néant.)

Rhin (Haut-). (Néant.)

Rhône. (Néant.)

Saône (Haute-) Champey, 1. (1 commune, 1 monument.)

Saône-et-Loire. (Néant.)

Sarthe. Aubigné, 2. — Cerans-Foulletourte, 1. — Chenu, 1. — Dissay-sous-Coursillon, 2. — Dissay-sous-le-Lude, 1. — Duneau, 1. — Homme, 1. — Le Lude, 1. — Mansigné, 2 — Marçon, 2. — Saint-Germain-d'Arcé, 1. — Saint-Jean-de-la Motte, 1. — Saint-Léonard-des-Bois, 1. — Saint-Mars-Locquenay, 1. — Torcé, 1. — Tuffé, 1. — Vaas, 1. — Volnay, 1. — Vouvray-sur-Huisne, 1. (19 communes, 23 monuments.)

Savoie. (Néant.)

Savoie (Haute-). Crauves-Sales, 1. — Reignier, 1. — Saint-Cergues, 1. (3 communes, 3 monuments.)

Seine. (Néant.)

Seine-et-Marne. Chapelle-sur-Crecy, 1. — Rumont, 1. (2 communes, 2 monuments.)

Seine-et-Oise. Argenteuil, 1. — Bouray, 1. — Breuil, 1. — Chérence, 1. — Epône, 1. — Etang-la-Ville, 1. — Follainville, 1. — Isle-Adam, 1. — Luzarches, 1. — Marly-le-Roy, 1. — Mantes, 1. — Meudon, 1. — Presles, 1. — Thionville, 2. — Vauréal, 1. (15 communes, 16 monuments.) M. Guégan.

Seine-Inférieure. Montmain, 1. — Ymare, 1. (2 communes, 2 monuments.)

Sèvres (Deux-). Amuré, 1. — Availles-sur-Chizé, 1. — Bougon, 2. — Brieul, 1. — Chenay, 1. — Exoudun, 1. — Faye-l'Abbesse, 1. — Lezay, 1. — Limolonges, 1. — Luzay, 1. — Messé, 1. — Mothe-Saint-Héraye, 2. — Moutiers, 1. — Nanteuil, 3. — Noizé, 1. — Oiron, 1. — Rom, 1. — Saint-Eanne, 1. — Taisé, 1. (19 communes, 23 monuments.)

Somme. Aubigny, 1. — Bealcourt, 1. — Beauvraignes, 1. — Lucheux, 1. (4 communes, 4 monuments.)

Tarn. Bastide-Rouairoux, 1. — Cordes, 1. — Roussairoles, 1. — Sainte-Cécile-du-Cayrou, 1. — Saint-Michel-de-Vax, 1. — Tonnac, 2. — Trevien, 1. — Valderiés, 1. — Vaour, 1. — Verdier, 1. — Vindrac-Alayrac, 1. (11 communes, 12 monuments.)

Tarn-et-Garonne. Bouloc, 1. — Bruniquel, 1. — Cazals, 1. — Espinas, 1. — Feneyrols, 1. — Loze, 1. — Montricoux, 4. — Puy-la-Roque, 1. — Septfonds, 2. — Saint-Antonin, 2. — Saint-Cirq, 2. — Saint-Projet, 1. (12 communes, 18 monuments.)

Var. Draguignan, 1.

Digitized by Google

VAUCLUSE. Menerbes, 2. (1 commune, 2 monuments.)

VENDÉE. Aizenay, 1. — Angles, 1. — Apremont, 1. — Avrillé, 8. — Bazoges-en-Paillers, 1. — Bazoges-en-Pareds, 4. — Beauvoir-sur-Mer, 1. — Belleville, 1. — Le Bernard, 14. — Boissière-des-Landes, 1. — Bretignolles, 1. — Les Brouzils, 1. — La Bruffière, 2. — Challans, 1. — Champ-Bretaud, 1. — Champ-Saint-Père, 1. — Chantonnay, 1. — Charzais, 1. — La Châtaigneraie, 1. — Château-d'Olonne, 2. — Cheffois, 2. — Commequiers, 1. — Cugand, 1. — Curzon, 2. — Les Épesses, 3. — Falleron, 1. — Fontaines, 1. — Froidfond, 1. — La Garnache, 1. — La Gaubretière, 1. — Le Givre, 1. — Landevieille, 1. — Longueville, 2. — Lucs, 2. — Mervent, 1. — Monsireigne, 1. — Noirmoutier, 10. — Olonnes, 1. — Orbrie, 1. — Pouzauges, 1. — Saint-Benoît-sur-Mer, 1. — Saint-Denis-la-Chevasse, 1. — Saint-Fulgent, 1. — Saint-Hilaire-du-Bois, 1. — Saint-Hilaire-la-Forêt, 6. — Saint-Martin-de-Brem, 2. — Saint-Mesmin, 1. — Saint-Sornin, 1. — Saint-Vincent-sur-Jard, 2. — Sallertaine, 1. — Serigné, 1. — Soullans, 1. — Le Tablier, 1. — Thiré, 1. — Vairé, 3. — Verrie, 1. (56 communes, 105 monuments.) Abbé Baudry.

VIENNE. Andillé, 7. — Arçay, 2. — Archigny, 1. — Aslonnes, 1. — Availles, Limouzine, 1. — Ayron, 1. — Basses, 1. — Beaumont, 1. — Blanzay-1. — Le Bouchet, 1. — Bournand, 2. — Champigny-le-Sec, 5. — Chapelle-Bâton, 1. — Charroux, 2. — Château-Larcher, 11. — Chauvigny, 1. — Frozes, 1. — Gouex, 1. — Lathus, 1. — Leigne-les-Bois, 1. — Loudun, 2. — Marigny-Brizay, 1. — Maulay, 1. — Mazerolles 1. — Mirebeau, 1. — Montmorillon, 1. — Moussac-sur-Vienne, 3. — Mouterre, 1. — Neuville-de-Poitou, 1. — Nouaille, 2. — Les Ormes-sur-Vienne, 1. — Plaisance, 1. — Poitiers, 1. — Rochereau, 1. — Roiffé, 2. — Saulgé, 1. — Savigny-sous-Fayé, 1. — Sillards, 5. — Sommières, 1. — Saint-Georges-les-Baillargeaux, 2. — Saint-Laon, 6. — Saint-Léger, 2. — Saint-Martin-Lars, 1. — Saint-Pierre-de-Maillé, 2. — Saint-Pierre-d'Excideuil, 1. — Saint-Saviol, 1. — Les Trois-Moutiers, 5. — Usseau, 1. — Usson-du-Poitou, 4. — Vigean, 1. (50 communes, 96 monuments.) M. de Longuemar.

VIENNE (HAUTE-). Arnac-la-Poste, 1. — Azat-le-Ris, 1. — Berneuil, 1. — Breuil-au-Fa, 3. — Chamboret, 1. — Château-Chervix, 1. — Cognac, 1. — La Croisille, 1. — La Croix, 1. — Cromac, 1. — Eybouleuf, 1. — Folles, 2. — Fromentel, 1. — Gorre (Saint-Laurent-sur-), 1. — Mailhac, 2. — Roche-l'Abeille, 1. — Saint-Martial, 1. — Saint-Sulpice-les-Feuilles, 4. (18 communes, 25 monuments.) Abbé Lecler.

VOSGES. (Néant.)

YONNE. Michery, 1. — Pont-sur-Yonne, 1. — Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, 1. (3 communes, 3 monuments.)

Nous recevrons avec reconnaissance, comme pour les cavernes, tout renseignement rectificatif concernant les dolmens. — A. B.

Digitized by Google

ANNEXE *D*

Figure 110.

CARTE DE L'EUROPE CENTRALE

INDIQUANT LA DISTRIBUTION DES RASOIRS DE BRONZE[1].

1. Cette carte a été dressée par M. Salomon Reinach, attaché des Musées nationaux.

Digitized by Google

STATISTIQUE DES RASOIRS DE BRONZE

(L'astérisque * désigne les rasoirs de type septentrional.)

La liste qui suit, dont les résultats sont rendus plus sensibles par la carte gravée plus haut, a pour but d'indiquer le groupement des rasoirs de bronze dans l'Europe centrale. On remarquera : 1° l'absence presque complète de rasoirs dans les contrées de l'ouest de la Gaule, domaine des monuments mégalithiques; 2° la fréquence des rasoirs dans une zone assez large, s'étendant du sud au nord, sur la Haute-Italie, la Gaule orientale, la Germanie occidentale; 3° l'absence complète de rasoirs dans la région du bas Danube; 4° le groupement des rasoirs appartenant au type septentrional, indiqué sur notre carte par un signe en forme de T

Il nous semble que cette distribution géographique des rasoirs offre un intérêt incontestable pour la connaissance des routes suivies, à l'époque des *armes de bronze*, par le commerce et par la civilisation qu'elles caractérisent.

I. — ITALIE.

A. *Italie sans provenance précise :*

1 au musée de Copenhague ;
14 au musée du Louvre (*Albums de dessins à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain*) ;
2 au musée de Saint-Germain (8938, 20959) ;
1 dans l'ancienne collection Aug. Castellani, à Rome ;
2 au musée de Zurich (*Albums Cournault*, à la Bibliothèque du musée de Saint-Germain, t. IV, pl. 46) ;
1 au musée de Breslau (moulage au musée de Saint-Germain, n° 23510) ;
2 sans provenance précise publiés dans Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. VII, pl. 53, I et II. Le type rappelle celui d'un rasoir conservé à l'Université de Bologne.

B. *Apulie :*

1 dans l'ancienne collection Garrucci (*Bullettino dell' Instituto*, 1866, p. 57) ;

C. *Picenum :*

1 des environs d'Asculum, au musée de Reggio ;
5 de Colle di Tronto, au musée d'Ascoli ;
1 de Grottamare (au N.-E. d'Ascoli), dans la collection Aria, à Bologne
1 de Montelpare, près Fermo, dans la collection Grilli ;

Digitized by Google

1 de San Egidio al Vibrata, près d'Asculum (*Notizie degli Scavi*, 1878, p. 27);
1 de Tolentinum (*Notizie*, 1883, p. 336);

D. *Ombrie :*

1 de Casalecchio (près de Rimini), au musée de Rimini ;
1 de Jesi (à l'ouest d'Ancône), *Bullettino dell' Instituto*, 1881, p. 212, n. 7 :
1 de Norcia (à l'est de Spolète), ancienne collection Castellani.
1 des environs de Ravenne, à la bibliothèque de Ravenne.
1 de la Romagne, dans l'ancienne collection Gozzadini.
1 d'Interamna; cf. Helbig, *das homerische Epos*, 2e éd., p. 248.

E. *Etrurie :*

1 d'Arezzo dans la collection Guarnacci, à Arezzo.
1 de Borgomozzano (près de Lucques), dans la collection Strozzi, à Florence.
1 de Cære (Cervetri), dans l'ancienne collection Castellani.
1 de Colonna dans la Maremme de Grosseto (ancienne Vetulonia?). Cf. Helbig, *das homerische Epos*, 2e éd., p. 248.
10 ou plus de Corneto (Tarquinia). Cf. *Bull. dell' Instit.*, 1882, p. 17, 18, 19, 162, 165, 171, 175; 1883, p. 121, *Notizie degli Scavi*, 1881, p. 349. On en a découvert un dans la tombe dite *du guerrier ;* cf. *Annali*, 1874, p. 258 ; *Monumenti*, t. X, pl. X*b*, 4.
1 au musée de Saint-Germain (n° 20417), venant du territoire de Florence.
1 au musée Kircher, à Rome, sans provenance précise.
5 au musée de Florence, sans provenance précise.
3 de Pérouse dans l'ancienne collection Faina, aujourd'hui à Orvieto.
20 de Poggio-Renzo (près de Chiusi), dont 1 dans la collection Paolozzi, 1 à Saint-Germain (n° 20416) et 4 à Florence.
13 de Sarteano (au sud-ouest de Chiusi), dans la collection Bargagli. Cf. *Bullettino dell' Instit.*, 1875, p. 235.
1 de Viterbe, dans la collection Meester de Ravestein (*Catalogue*, t. I, p. 426).
1 de Visentium sur le lac de Bolsena; cf. Helbig, *das homerische Epos*, 2e éd., p. 248.
4 des environs de Volterra, dont 2 au musée civique, 1 dans la collection Manetti, 1 autre dans la collection Morelli, de Florence. Cf. *Bull. de paleoethnol. ital.*, 1876, p. 152, pl. V, 12.

F. *Gaule cispadane.*

3 du cimetière de Barzano (Bolonais), dont un à la mairie de Barzano et 2 dans la collection Crespellani (1877);
1 de Bismantova (près de Reggio); cf. *Bull. di paleoethnol.*, 1875, p. 47, pl. II, 2;
74 des fouilles Benacci à Bologne, dans la collection Benacci (1877) ;
40 ou plus dans le dépôt de la place Saint-François, à Bologne ;

Digitized by Google

2 provenant des fouilles Malvasia, à Bologne, dans la collection Malvasia;
2 de Bologne au musée de l'Université;
4 du Bolonais au même musée;
2 de Bonzana (Bolonais), dans l'ancienne collection Gozzadini;
1 de Canovella (Bolonais), dans l'ancienne collection Gozzadini;
2 de la terramare de Castione, près de Parme (*Mittheilungen der antiq. Gesellschaft in Zurich*, t. XIV, 6e fasc., 1863, pl. II, fig. 25 et 26);
1 du Modenais au Peabody Museum;
1 de provenance inconnue au musée de Parme;
13 de Pontecchio (Bolonais), dans l'ancienne collection Gozzadini;
1 de Savignano, près de Modène, dans la collection Crespellani (1877);
12 de Villanova, près de Bologne, dans l'ancienne collection Gozzadini.
1 d'Imola; cf. Helbig, *das homerische Epos*, 2e éd., p. 248.

G. *Gaule transpadane et Rhétie.*

5 au musée de Vienne, en Autriche, provenant de la station de Peschiera sur le lac de Garde (*Albums Cournault*, à la bibliothèque du musée de Saint-Germain, t. IV, pl. 49);
2 au musée de Trente, sans provenance précise;
3 de Vadena, dont 1 au couvent de Gries, près Bolzano, et 2 dans la collection Thun, à Thun.

H. *Vénétie:*

1 d'Este; cf. *Notizie degli Scavi*, 1882, p. 22.
1 de Montebelluna, au nord-nord-ouest de Venise; cf. *Notizie degli Scavi*, 1883, p. 108.
1 de Plaisance; cf. *Annali dell' Instit.*, 1885, p. 61.

II. — HELVÉTIE (Suisse).

1 de l'Uetliberg, près de Zurich (*Mém. des antiq. de France*, t. XXX, pl. V).
1 d'Anet, près de Berne;

Lac de Bienne....	13 de Mœringen, collection Gross, à Neuveville et au musée de Berne; cf. Cournault, *Albums*, t. IV, pl. 47 et 48. 15 de Nidau; 1 de Wangen, au musée de Berne.
Lac de Genève....	1 de Bellevue, près Genève, dans la collection de Thioly; cf. l'*Indic. des antiq. suisses*, 1872, p. 305; 5 de la station des Eaux-Vives;
Lac de Morat.....	2 de la station de Guévaux;
Lac de Neuchâtel..	Au moins 20, provenant des stations d'Auvernier, Corcelettes, Cortaillod et Estavayer. Collection Gross, à Neuveville; musées de Lausanne, de Neuchâtel, de Berne, etc.

Digitized by Google

Le Dr Gross, dans ses *Protohelvètes* (stations lacustres des lacs de Bienne et de Neufchâtel), dit avoir récolté 69 rasoirs de diverses formes et en connaître 123, de même provenance, appartenant à d'autres collections et musées, ce qui donne un total de 192 objets (aujourd'hui 200, suivant l'évaluation du même auteur.) A la pl. XIV du même livre, M. Gross publie la photographie de 23 de ces rasoirs, dont un seul, celui de Guevaux, provient de la station d'un lac voisin, celui de Morat.

Le Dr Keller a fait graver, dans son *Zweiter Bericht* (pl. II, nos 86-98), treize rasoirs provenant des palafittes des lacs de Bienne et de Neuchâtel, qui faisaient partie de la collection Schwab, à Bienne. Un autre rasoir de la même collection a été gravé dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, t. XIV, 6e fasc., 1863, pl. XIV, no 10. Les rasoirs publiés par le Dr Keller sont compris dans les 192 exemplaires de la liste du Dr Gross.

III. — AUTRICHE-HONGRIE (cf. Peschiera, I, G.).

2 de provenance hongroise (?), au musée de Pesth (*Albums Cournault*, t. IV, pl. 49).

7 de provenance hongroise, et un manche de rasoir de même provenance. (*Congrès de Buda-Pesth*, 1876, t. II, pl. XVII).

IV. — ALLEMAGNE.

A. *Pays de Bade.*

5 de Hagnau, au musée de Constance ;
1 du lac de Mindli, au musée de Constance ;
1 de Uhldingen, au musée de Friederichshafen en Würtemberg.

B. *Bavière.*

2 de Amberg, au musée de Munich ;
1 de Brück sur l'Amper, au musée de Munich ;
2 de Griesbach, au musée de Landshut ;
1 de Partenkirchen, au musée de Munich ;
2 de Seefeld, au musée de Munich.

C. *Hanovre.*

1* d'Aurich, au musée de Hanovre ;
1 de Belm, près d'Osnabrück, au musée de Hanovre ;
1 de Dielbrük, près de Paderborn, au musée de Hanovre ;
1* de Gœdenstorf (cercle de Winsen), au musée de Hanovre ;
1* de Harsefeld, près de Brème, au musée de Hanovre ;
1* de Lubberstedt (cercle de Winsen), au musée de Hanovre ;
1 de Pattensen, près de Lünebourg, au musée de Hanovre ;
1* de Tœpperstedt (cercle de Winsen), au musée de Hanovre ;
1* de Wellendorf, au musée de Hanovre.

D. *Hesse.*

1 de Bruchkœfel, au musée de Hanau ;
1 de Gambach, au musée de Wiesbaden ;

Digitized by Google

1 de Lorsch, au musée de Darmstadt;
1 de Ockstadt, dans la collection Dieffenbach, à Friedberg;
1 de Sœdel, même collection.

E. *Hesse rhénane.*

2 de Gaualgesheimer Wald, au musée de Mayence;
1 de Hechtsheim, au musée de Mayence.

F. *Hohenzollern.*

1 de provenance inconnue, au musée de Sigmaringen (Cournault, *Albums*, t. IV, pl. 47).

G. *Holstein.*

1* au musée de Kiel.

H. *Mecklembourg.*

1 de Toddin, près d'Hagenow, au musée de Schwerin.

I. *Wurtemberg.*

1 de Ohnhülben, dans la collection Fœhr, à Stuttgard.
1 de Bürkle, dans la collection du duc de Wurtemberg.

V. — HOLLANDE ET BELGIQUE.

1 de Deurne (Brabant septentrional), au musée de Leyde.
3 de Gédinne (Louette-Saint-Pierre), près de Namur, au musée de Namur.
1 de Sinsin, près de Namur, au musée de Namur.

VI. — FRANCE.

A. *Alpes (Hautes).*

1 de Ribiers, au musée de Saint-Omer.

B. *Cher.*

1 de Chanteloup (commune de Lunery, près de Bourges).

C. *Côte-d'Or.*

1 du bois de Langres (Prusly-sur-Ource), près de Châtillon-sur-Seine, au musée de Châtillon-sur-Seine.
2 de Cosne (Quemigny-sur-Seine), près de Châtillon-sur-Seine, au musée de Saint-Germain.
1 de Créancey, près de Beaune, au musée de Saint-Germain.
1 de Genay, près de Semur, au musée de Semur.
2 de Méloisey, près de Beaune, au musée de Saint-Germain.
1 du Monceau-Laurent, près de Châtillon-sur-Seine, au musée de Saint-Germain.
1 du Monceau-Milon, près de Châtillon-sur-Seine, au musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

1 de Nod, près de Châtillon-sur-Seine, dans la collection du conservateur des forêts à Dijon (1881).

2 (dont un en fer) du tumulus de la Perrouse, près de Beaune, au musée de Saint-Germain.

1 du tumulus de la Vie de Bagneux, près de Châtillon-sur-Seine, au musée de Saint-Germain.

Les rasoirs de Saint-Romain-le-Haut et de Quemigny-sur-Seine, qui figurent dans la *Statistique* de Trœltsch, font double emploi avec deux des précédents. Magny-Lambert est la commune sur laquelle sont situés le Monceau-Laurent, le Monceau-Milon et la Vie-de-Bagneux.

D. *Côtes-du-Nord.*

13 trouvés à Hénon, près de Saint-Brieuc. (Cf. *Matériaux pour servir à l'hist. de l'homme*, t. XXI, 1887, p. 567.)

E. *Ille-et-Vilaine.*

5 de Saint-Grégoire, près de Rennes, au musée de Rennes.

F. *Jura.*

2 de Larnaud, près de Lons-le-Saulnier, au musée de Saint-Germain.

G. *Loire-Inférieure.*

1 des bords du Brivet, près de Saint-Nazaire. (Dessins de M. Pitre de Lisle, à la bibliothèque de Saint-Germain.)

H. *Lot.*

1 de Gramat, près de Gourdon, au musée de Saint-Germain. Trouvé avec une épée en bronze.

I. *Manche.*

2 (?) provenant de la lande de Beauvais (commune de Sartilly), au musée d'Avranches.

Le prétendu rasoir de Saint-Georges-de-Livoye (*Bull. monum.*, 1875, p. 164) ne paraît pas appartenir à la catégorie d'objets que nous étudions.

J. *Nièvre.*

2 de Pougues-les-Eaux, près de Nevers. (Cf. *Matériaux.*, t. XIV, p. 386 et 390.)

K. *Rhin* (*Bas-*).

1 de Lechberg, au musée de Saverne ;

1 sans provenance connue, au musée de Strasbourg.

L. *Rhin* (*Haut-*).

1 de la forêt de la Hardt, près de Colmar, au musée de Colmar.

M. *Saône-et Loire.*

3 de l'ancienne collection Febvre, de Mâcon, aujourd'hui au musée de Saint-Germain.

1 de l'ancienne collection Gréau, provenant de Savigny-le-Vieux (commune de Curgy).

Digitized by Google

N. *Savoie.*

Lac du Bourget Musées d'Aix et de Chambéry, collection Costa de Beauregard, etc.....	5 de la station de Châtillon : 8 (18 suivant M. Trœltsch) de la station de Grésine 5 de la station du Sault ; 3 de stations diverses (Trœltsch).

O. *Seine.*

1 du lit de la Seine, ancienne collection Forgeais.
1 sans provenance précise, publié par Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. IV, 2e partie, à la fin. Trouvé avec une épée de bronze.

P. *Seine-et-Oise.*

3 de Villeneuve-Saint-Georges (près de la Seine), au musée de Saint-Germain.

Q. *Seine-Inférieure.*

1 sans provenance connue, au musée de Rouen.

R. *Somme.*

1 du lit de la Somme à Abbeville (ancienne collection Boucher de Perthes).

S. *Vaucluse.*

2 trouvés à Visan, arrondissement d'Orange, collections Rousset et Dumas, à Uzès. (*Bulletin du Comité des trav. hist.*, 1887, p. 19.)

T. *Vosges.*

1 de Grand, près d'Épinal, au musée d'Épinal.
1 de Neufchâteau, au musée de Semur.

U. *Yonne.*

1 sans provenance précise, dans la collection Julliot de Sens.

VII. — GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

1 de Kinleith (Midlothian), publié dans les *Proceedings of the Society of antiquities of Scotland*, t. V, p. 87.
3 provenant d'Écosse, au musée de la Société des Antiquaires d'Écosse.
3 au musée de Dublin (Wilde, *Catalogue*, t. I, p. 549.) ; 1 au musée de *Trinity college* à Dublin (Evans, p. 220).

M. J. Evans (*Ancient bronze implements*, 1881, pp. 217-221) mentionne 10 rasoirs provenant d'Écosse et 5 provenant d'Angleterre et des îles du canal Saint-Georges.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES[1]

Planche I. — Le Renne de Thaïngen (p. 75).

Planche II. — Silex taillés de la grotte des Eyzies (p. 87).

Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6. Poinçons ou aiguilles.
7, 8. Pointes de flèche ou de javelot.
9. Grattoir destiné à être emmanché.
10. Grattoir à tête arrondie et taillé à petites facettes.
11, 12, 13. Couteaux.
14. Pointe de lance.
15. Grattoir à tête double.

Planche III. — Objets en os (p. 90).

Nos 1, 2, 3. Aiguilles en os (*Laugerie-Basse*).
4. Outil pointu par les deux bouts en os de renne sculpté (*id.*).
5. Cuiller à recueillir la moelle, en os de renne (*id.*).
6, 7. Canine de bœuf percée pour ornement (*id.*).
8. Outil en os de renne (*id.*).
9. Os de l'oreille d'un bœuf ou d'un cheval, ayant servi de pendeloque (*Combe-Granal*).
10. Harpon sculpté en os de renne (*Laugerie-Basse*).
11. Canine de loup percée pour ornement (*id.*).
12. Première phalange d'un pied de cervidé creusé en sifflet (*les Eyzies*).
13. Os percé pour pendeloque (*Laugerie-Basse*).

Planche IV. — Carte des Dolmens (p. 146).

Planche V. — Carte archéologique de la Gaule (400 ans environ avant J.-C.), p. 264.

1. Les planches II et III sont la reproduction, légèrement réduite, des planches du mémoire de Lartet et Christy.

Digitized by Google

Planche VI. — Tumulus dit *Monceau-Laurent*, sur la commune de Magny-Lameert (p. 275).

Nos 1. *Coupe du tumulus : a, b.* Couche superficielle mêlée de terre grasse destinée à empêcher l'infiltration des eaux.

c. Incinération.

d. Caveau avec squelette et les objets représentés pl. VII.

Les parties blanches indiquent la portion du tumulus qui n'a pas été fouillée.

2. *Plan du tumulus* : D. Fond du caveau où reposait le squelette avec l'épée de fer à sa droite et le seau de bronze au-dessus de la tête.

Le mur qui entame et soutient le tumulus au sud, est de construction moderne.

Planches VII-VIII. — Objets trouvés dans le tumulls dit *Monceau-Laurent* (p. 285).

Nos 1. Anneau de bronze, trouvé en c, au milieu de l'incinération.

2. Perle de terre cuite recueillie à côté de l'anneau n° 1.

3. Soie avec tronçon de l'épée de fer qui gisait à la droite du squelette dans le caveau du fond D. Les divers fragments de cette épée, mesurés en place, ont donné pour longueur totale 1 mètre.

4. Rasoir de bronze découvert près la tête du squelette.

5. Cuiller ou puisoir en bronze, orné de dents de loup près du bord. L'attache seule de la queue reste. Deux restaurations de l'époque se voient, l'une sur le bord, l'autre sur la panse de la cuiller.

6. Fragments de poterie brune.

7. Seau de bronze à côtes.

8. Coupe en feuille de bronze à bords plats, trouvée au fond du seau.

9. Fragment de métal blanc formant la garniture intérieure du rebord du seau.

10. Pendeloques de bronze fondu appartenant aux anses du seau n° 7.

Planches IX-X. — Objets divers recueillis dans les trois tumulus de la commune de Magny-Lambert, fouillés en même temps que le Monceau-Laurent (p. 292).

Nos 1. Rasoir de bronze du tumulus de la *Vie de Bagneux*.

2. Bracelet de bronze (*id.*).

3. Demi-bracelet de bronze (*id.*).

Digitized by Google

4 Grand cercle en fil de bronze très fin, avec enroulements aux extrémités, trouvé près de la tête du squelette du tumulus dit *la Combe-Bernard*.

5. Bracelet fabriqué avec une tige de bronze carrée et tordue (*même tumulus*).

6. Grande épingle de bronze à tête ornée, trouvée sur l'humérus gauche du squelette (*même tumulus*).

7. Fragments d'un bracelet en espèce de lignite. Ce bracelet porte une rainure destinée probablement à recevoir une pâte ou résine colorée qui a disparu (*même tumulus*).

8. Plaque ou applique d'or ornée de dessins faits au repoussé (*même tumulus*).

9. Aiguille de bronze (*même tumulus*).

10. Petit ruban de bronze en forme de bague (*même tumulus*).

11. Perle bleue en pâte de verre opaque, avec ornement en zigzag sur la panse en même matière et d'une couleur vert d'eau (*même tumulus*).

12. Anneau de jambe avec gros enroulements inverses aux extrémités et nervure au milieu, trouvé près des pieds du squelette (*même tumulus*).

Planche XI. — Le casque de Berru (p. 357).

Planche XII. — Détails d'ornementation du casque de Berru (p. 359).

Digitized by Google

LISTE DES FIGURES

INTERCALÉES DANS LE TEXTE

Figures. Pages.

1. Mammouth gravé sur un fragment de défense. (Collection du Muséum.) Grotte de la Madeleine (Dordogne). 7
2. Squelette de mammouth reconstitué au musée de Lyon . . . 7
3. Dolmen armoricain (Korkonno) 15
4. Bois de renne gravé, découvert dans la caverne de Chaffaud (Charente) en 1851. 15
5. Silex quaternaires. Types divers. (Demi-grandeur réelle.) . . 17
6. Habitations lacustres de la Suisse restituées 18
7. Allée couverte dite : « Les Pierres-Plattes », à Lokmariaker. 28
8. Vue des alignements de Carnac, d'après un tableau de Richner, au musée de Saint-Germain. 29
9. Charrue attelée de la grande sculpture du rocher de Tegneby, en Bohuslæn (Suède). 61
10. Hommes à cheval représentés sur l'un des rochers de Tegneby (Bohuslæn). 61
11. Navire avec son équipage figuré sur un des rochers du Bohuslæn 61
12. Navire figuré sur un des rochers du Bohuslæn 62
13. Vase d'argile découvert dans un tombeau de l'âge de la pierre en Suède 71
14. Le renne de Thaïngen. (Dessin de Heim.). 77
15. Vertèbre lombaire d'un jeune renne, transpercée par une pointe de flèche en silex. (Abri sous roche des Éyzies.). 84
16-17. Harpon et couteau en silex, des cavernes. 86
18-19. Statuettes en ivoire. 87
20. Bouquetin? Abri sous roche de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne) 88
21. Aurochs. (Abri sous roche de Laugerie-Basse.) 89
22. Manche de poignard sculpté, représentant un renne. (Abri sous roche de Laugerie-Basse.). 99
23. Vue d'ensemble de monuments mégalithiques de l'Algérie (province de Constantine), dessin de M. Féraud. 162
24. Tumulus avec dolmen de l'Algérie, dessin de M. Féraud. . . 163

Digitized by Google

Figures. Pages.
25. Tumulus avec dolmen de Suède, d'après Sjöborg. 164
26. Vue d'ensemble de monuments mégalithiques de la Suède, d'après Sjöborg 164
27-28-29. Tumuli avec dolmens de l'Angleterre, d'après Thurnam. 165
30. Tumulus-dolmen de l'Aveyron (France), d'après M. Cartailhac. 166
31. Squelette dans la position accroupie (dessin de M. Féraud) . 167
32. Squelettes dans la position accroupie, d'après Sjöborg. . . . 168
33. Dolmen troué de Trye-le-Château (Oise) 176
34. Allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). . 177
35. Dolmen troué de la Justice, commune de Presles (Seine-et-Oise). 177
36. Tumulus-dolmen d'Avening (Angleterre) 179
37. Tumulus-dolmen de Rodmarton (Angleterre). 179
38. Dolmen troué d'Ala-Safat (Palestine) 180
39. Dolmen troué des monts Nilgherris (Inde) 182
40. Plan d'un gamme ou habitation souterraine des Lapons norwégiens 185
41. Habitation des Esquimaux groënlandais 186
42. Allée couverte d'Oxevalla (Suède) 186
43. Tumulus de Kergonfals (Morbihan). Coupe et élévation . . . 190
44. Tumulus de Kergonfals. Plan. 190
45. Allée couverte de Kercado (Morbihan). Plan. 190
46. Bracelet de bronze de la station lacustre de Mœringen (Suisse). 200
47. Bracelet de bronze d'un tumulus de Boryzow (vallée de Dniéper en Lithuanie) 201
48. Épée de bronze de la station lacustre de Mœringen (Suisse). . 202
49. Épée de bronze du Vermland (Suède). 202
50 Épée de bronze d'une sépulture gauloise du département de l'Aube (France). 202
51. Épée de bronze irlandaise. 202
52. Poignard de bronze triangulaire (France) 203
53. Poignard de bronze triangulaire (Mecklembourg) 203
54. Épée de bronze de Vaudrevanges (France). 221
55. Mors de bronze de Vaudrevanges 222
56-57. Mors de bronze de la station lacustre de Mœringen (Suisse). 223
58. Fragment d'épée de fer avec poignée de bronze de la station lacustre de Mœringen (Suisse). 224
59. Urne cinéraire de Poggio-Renzo, près Chiusi (Italie), dans son enveloppe de pierre. 231
60. Colline de Poggio-Renzo, près Chiusi, avec vue de l'emplacement des tombes. 233
61. Urne cinéraire de Poggio-Renzo, ornée du swastika ou croix-gammée. 234
62. Urne cinéraire de Poggio-Renzo, sans ornements. 235
63-64. Rasoirs découverts dans les urnes cinéraires de Poggio-Renzo. 237
65. Urne cinéraire de Cære, ornée du swastika. 241

Digitized by Google

Figures. Pages.
66. Urne cinéraire de Chiusi, ornée du swastika 243
67. Fragment de poterie, ornée du swastika, trouvé à Cumes (Italie). 244
68. Fragment de poterie, ornée du swastika, trouvé à Hissarlik (Troade). 245
69. Tintinnabulum faisant partie de la découverte de Vaudrevanges 249
70 Épée de fer, du tumulus, dit : La Vie de Bagneux (commune de Magny-Lambert) 281
71. Épée de fer restaurée d'après l'épée de fer du tumulus de la Perrouse et les épées de Hallstatt. 281
72. Épée de fer du tumulus, dit Monceau-Laurent, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or) 281
73. Épée de bronze irlandaise. 283
74. Épée de bronze suédoise 283
75. Épée de bronze lacustre (Suisse). 283
76. Épée de Vaudrevanges (France). 283
77. Épée de bronze de Hallstatt (Autriche) 289
78. Répétition de la figure 58. 291
79. Épée de bronze de la station lacustre de Mœringen (Suisse). . 291
80. Rasoir de bronze de l'un des tumulus de la commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or). 292
81. Rasoir de bronze des sépultures à incinération de Poggio-Renzo, près Chiusi (Italie) 297
82. Ciste de bronze à cordons du tumulus du Monceau-Laurent, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or). 304
83. Pendeloques de l'anse de la ciste du Monceau-Laurent 311
84. Coupe de bronze du tumulus des Favargettes (Suisse) 313
85. Anse de la coupe des Favargettes 314
86-87-88. Cistes à cordons, du cimetière gaulois de Hallstatt . . 325
89 Vase du tumulus gaulois de Grœckwyl (Suisse), avec représentation de la Diane ailée 335
90. Boucle d'oreilles en électrum de Camiros (Ile de Rhodes), avec représentation de la Diane ailée 337
91. Coupe en terre peinte de la sépulture gauloise de Somme-Bionne (Marne) 343
92. La même, vue en élévation. 344
93. Coupe en terre peinte de la sépulture gauloise de Rodenbach (Bavière rhénane). 345
94. Coupe de bronze de la sépulture gauloise de Rodenbach. . . 346
95. Coupe en terre peinte de la sépulture du Petit-Aspergle, près Ludwigsburg (Wurtemberg). 347
96. Epée de fer d'une tombe gauloise du cimetière de Marzabotto, près Bologne (Italie), avec son fourreau 350
97. Epée de fer analogue à la précédente, provenant d'une sépulture de l'un des cimetières gaulois du département de la Marne (France) 350

Digitized by Google

Figures. Pages.
98. Fourreau en fer de l'épée précédente 350
99. Pointe de lance en fer de l'une des sépultures gauloises du cimetière de Marzabotto (Italie). 351
100. Pointe de lance en fer de l'une des sépultures gauloises du département de la Marne (France). 351
101. Fibule en fer de l'une des sépultures gauloises du cimetière de Marzabotto (Italie). 352
102. Fibule en fer de l'une des sépultures gauloises du département de la Marne (France). 352
103. Casque gaulois provenant de l'Italie du Nord (Cisalpine) . . 355
104. Casque de la sépulture de Berru (Marne). 359
105. Casque de la sépulture de la Gorge-Meillet, commune de Somme-Tourbe (Marne) 367
106. Casque d'Amfreville. 370
107. Sanglier-enseigne gaulois 419
108. Partie supérieure du trépied de bronze, trouvé à Vulci (Italie), identique à la partie correspondante du trépied de Dürckheim (rive gauche du Rhin) 423
109. Dolmen de Poitiers, d'après une gravure du XVIe siècle . . . 424
110. Carte de la distribution des rasoirs de bronze dans l'Europe centrale 440

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION . . . . . I-XXXI

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION . . . . . XXXI-XXXII

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

I. — ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE. Quel sens doit-on donner à cette expression ? 1

II. — LES TROIS AGES. *Age de la pierre, âge du bronze, âge du fer.* 8

III. — L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE STOCKHOLM EN 1874. *Rapport au Ministre de l'Instruction publique* 30

IV. — LES TROGLODYTES DE LA GAULE ET LE RENNE DE THAÏNGEN . . 72

V. — LES MONUMENTS PRIMITIFS DE LA GAULE. *Monuments dits celtiques.* Dolmens et tumulus, avec note additionnelle touchant la distribution des dolmens sur la surface de la Gaule 100

VI. — MONUMENTS DITS CELTIQUES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE. 160

VII. — L'ALLÉE COUVERTE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE ET LES DOLMENS TROUÉS. 175

VII (*bis*). — UN MOT SUR L'ORIGINE DES DOLMENS ET ALLÉES COUVERTES. 184

ÈRE CELTIQUE

VIII. — ÈRE CELTIQUE : LA GAULE APRÈS LES MÉTAUX. *Introduction des métaux en Gaule* 191

IX. — LE BRONZE DANS LES PAYS TRANSALPINS 194

X. — LA GAULE ET L'ITALIE ONT-ELLES EU LEUR AGE DU BRONZE ? *De l'expression : âges du bronze, appliquée à la Gaule* . 205

XI. — DEUX MORS DE CHEVAL DE BRONZE. *Mœringen et Vaudrevanges. La part des Dieux* 215

Digitized by Google

Pages.

XII. — L'INCINÉRATION EN ITALIE PENDANT L'ÈRE CELTIQUE. *Sépulture pré-étrusque de Poggio-Renzo près Chiusi* (Italie), avec appendice concernant les tumulus de Ger (Hautes-Pyrénées) 228

XIII. — LES CELTES. *Premières tribus celtiques connues des Grecs* . 250

ÈRE GAULOISE

XIV. — LES ARMES DE FER 265

XV. — Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or) 269

XVI. — VASES ÉTRUSQUES DÉCOUVERTS AU DELA DES ALPES. *Le vase de Græckwyl, avec note additionnelle sur les vases en terre de Rodenbach et de Somme-Bionne* 226

XVII. — DÉCOUVERTES D'ARMES GAULOISES EN CISALPINE (Italie). . . 348

XVIII. — LE CASQUE DE BERRU. 356

XIX. — LES GALATES OU GAULOIS. *Gaulois transalpins et cisalpins* d'après Polybe, avec appendice relatif à la valeur des expressions Κέλτοι et Γαλάται. 371

ANNEXES

ANNEXE A. — OPINION DU COMTE DU BUAT SUR LE XXXIVe CHAPITRE DU Ve LIVRE DE TITE-LIVE 420

ANNEXE B. — LISTE DES CAVERNES HABITÉES OU SÉPULCRALES, *classées par départements et par communes* 425

ANNEXE C. — LISTE DES DOLMENS ET ALLÉES COUVERTES DE LA GAULE, *classés par départements* 430

ANNEXE D. — STATISTIQUE DES RASOIRS DE BRONZE DÉCOUVERTS *dans l'Europe centrale, avec carte* 440

EXPLICATION DES PLANCHES 449

LISTE DES BOIS INTERCALÉS DANS LE TEXTE. 452

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

Age, ce que c'est qu'un —, 210.
Ages (les trois), 8.
Age des cavernes, 72.
Age de la pierre, ses caractères, 18, 207.
Age du bronze, 9, 20, 54; en Gaule et en Italie, 207, 208, 209, 219.
Age du fer, 26, 220; en Suède, 65.
Age du renne, 35. Cf. *Renne*.
Agylla (Cære), 241.
Aiguilles de bronze, 300.
Ala-Safat (dolmen d'), 180.
Albano (nécropole d'), 230, 242.
Albe-la-Longue, 242.
Alignements, 103, 122, 145.
Allées couvertes, 175, 184.
Ambre, 63, 65, 404.
Amfreville (casque d'), 370.
Anet (tombelles d'), 270.
Anneaux à enroulements, 315; — de Boryzow, 201; — de bronze, 300; — de jambes, 274; — de Mœringen, 200.
Antico-italique, sens de ce mot, 204.
Apollonius de Rhodes, auteur des *Argonautiques*, 256.
Arbois de Jubainville (d'), observations et objections de cet auteur, 405, 406.
Archéologie préhistorique, sens de cette expression, 1.
Arctique (groupe *dit*), 43.
Argonautes (expédition des), 59, 199, 230, 256.
Aristote, son témoignage sur les Celtes, 260.
Armes de fer, 265. Voir *Épées*.
Armes gauloises découvertes en Italie, 348.
Art celtique, 146, 192.
Art des troglodytes, 98. Voir *Thaingen*.
Artémis persique, 336.
Assyrien (casque), 368.
Athènes (céramique d'), 245.
Aube (épée de l'), 202.
Aurensan (grotte d'), 74.
Aurochs, 87, 89.
Avening (dolmen d'), 179.
Aveyron (dolmens de l'), 166.

Bellehaye (allée couverte de), 178.
Berru (casque de), 356.
Beuvray (mont), 196.
Blocs erratiques, 102.
Bohuslæn (Suède), 61.
Boïens, 384, 386.
Bois de Langres, 276, 284.
Bois de renne gravé, 15.
Boixe (forêt de la), 178.
Bologne, 296.
Bornholm (île de), 22, 66.
Borysow (anneau de), 201.
Boucher de Perthes, 16.
Bou-Merzoug (sources du), 161.
Bouquetin, 87, 88.
Bracelets de bronze, 273, 274, 300.
Bracelets de lignite, 300.

Digitized by Google

Braies, 386.
Bretagne (rites funéraires en), 248.
Broggi, ses découvertes à Poggio Renzo, 232.
Bronze. Armes et outils, 25; — dans le Nord, 212; — en Étrurie, 327; dans les pays transalpins, 194; — sous les dolmens, 155. Fonte, 198; importation, 94, 195. 197; — origine, 54; — ornementation, 199; — région des objets en bronze, 402.
Buat (comte du), opinion de cet historien, 420.
Bucchero (vases de), 232, 233.

Cære, 230, 241.
Camers, ancien nom de Clusium, 242.
Camiros (boucles d'oreilles de), 337.
Camps ou enceintes, 104.
Camps romains, 118.
Canaries (îles), 96.
Capoue, 339.
Carnac (alignements de), 29.
Casques assyriens, 368; de Berru, 356; d'Amfreville, 356, 370; de la Gorge-Meillet, 367; — gaulois, 355.
Caucase, centre métallurgique, 198; dolmens du —, 180.
Cavernes. Age des —, 72, 97; civilisation des —, 81; classification des —, 85; — habitées et sépulcrales (liste des), 425.
Caylus, son opinion sur les dolmens, 158.
Celtæ, Celtica, 374.
Celtes, n'ont pas élevé les dolmens, 113, 145, 152; leur nom, 191; sens et extension de ce mot, 250; mention des — par les écrivains grecs, 254; — distingués des Galates, 264, 405 et suiv.
Celtique (ère), 192.
Celtiques (monuments dits), 107.
Celto-hyperboréenne (civilisation), 220.
Cercles de pierres, 123.
Chaffaud (caverne de), 15, 78.
Chaldée, 198.
Chalybes, 198.
Champs de bataille, 117.
Chars de guerre, 265, 386; — de Græckwyl, 332; — de Pérouse, 339; — gaulois, 363.
Chassemy (cimetière de), 363.
Châtellier (P. du), ses fouilles, 248.
Chevaliers gaulois, 392, 394.
Chevaux sigynnes, 226.
Chiusi, 208, 230, 240, 243. Urne de —, 243.
Chypre (poterie de), 245.
Cimetières celtiques de l'Italie, 205.
Cimetières de la Marne, 351.
Cisalpine, 321, 381.
Cistes à cordons (ou cistes à côtes), 303, 325.
Cistes de pierre, 50.
Civilisation des métaux, 213.
Clusium, 339. Voir *Chiusi*.
Cojou (landes de), 166.
Combe à la Bolteuse (tumulus dit de la), 274.
Combe Bernard (tumulus de la), 273.
Commerce, route qu'il a suivie, 195.
Conflans (allée couverte de), 175, 177
Constantine (province de), 160.
Corporations de métallurgistes, 212.
Coupes de bronze, 312.
Couteau en silex, 86.
Craniologie (opinion de Virchow sur la), 43.
Croix gammée, 237, 244.
Cumes (poterie de), 244.
Cuvier, 33.
Cypsèle (coffret de), 211.

Dactyles idéens, 69, 198.
Damour, ses recherches sur la jadéite, 91.

Digitized by Google

Danube (voie du), 65, 198.
Décharnement des cadavres, 175.
Déformations crâniennes, 227.
Desor, 218.
Délos, 58.
Dessin (commencement des arts du), 79.
Diane asiatique, 336.
Dniéper (voie du), 65, 198.
Dolichocéphalie, 227.
Dolmens, 103. — de Korkonno, 15; sont-ils des autels? 113. — Distribution géographique, 125, 146, 174; — hors de la Gaule, 129-140; ouvrages sur les —, 130; — troués, 139, 141, 175; — conclusions sur les —, 142, 157; statistique des — en France, 148; ne sont pas celtiques, 152; antiquités des —, 153; bronze dans les —, 155; — en Algérie, 140, 160, 168; — de l'Aveyron, 166; — ossuaires, 175; origine des —, 184; — de Poitiers, 424; liste des — et allées couvertes de la Gaule, 430.
Druides, 392.
Druidiques (monuments dits), 121.

Enceintes, 103, 104, 118, 123.
Épées de bronze, 220; — à Copenhague, 199; type des —, 201; — de Mœringen, 202; — d'Irlande, 202; — de l'Aube, 202; de Vermland, 202; comparaison des —, 202, 283, 289.
Épées de fer, 224, 273, 280, 286, 350; — de Mœringen, 225.
Éphore, son opinion sur les Celtes, 260.
Épingles de bronze, 274, 300.
Ère celtique, 192; — hyperboréenne, 193; — gauloise, 265.
Esquimaux, leurs habitations, 186.
Étain, 20.
Étoffes, 273.
Étrurie (commerce de l'), 195.
Étrusques (art et industrie), 195, 203.

Faune des cavernes, 73.
Favargettes (tumulus des), 313.
Femme (statuette de), 87.
Fer, 38; considéré comme impur, 22; ancienneté du —, 67; invention du —, 198; ne manque jamais dans les nécropoles cisalpines, 206; très anciennement connu en Italie, 208; son introduction en Europe, 213.
Féraud, son mémoire sur les dolmens algériens, 167.
Fibules, 29, 352.
Finlande, 45.
Forêt hercynienne, 389.
Fusion du métal, 38.

Gæsates, 267, 380.
Γαλάται dans Polybe, 415.
Galates, 371, 404, 407, 411. Voir *Gaulois*, *Galli*, 374.
Gamme des Lapons, 85.
Gaule (introduction des métaux en), 191.
Gaulois ou Galates, 371; — en Italie, 348, 407; distingués des Celtes, 413.
Ger (tumulus de), 247.
Gérofin, 91.
Glaciaire (époque dite), 47.
Golasecca, 205, 229.
Gourdan (grotte de), 82.
Græckwyl (vase de), 328.
Gravures sur os, 83, 85.
Grec (influence de l'art — sur la Gaule), 197.

Hallstatt (cimetière de), 225, 288.
Harnais, 224.
Haouanet, 181.
Harpons, 86.
Hecatée de Milet, 253.

Digitized by Google

Heim, professeur à Zurich, 75.
Hercynienne (forêt), 389.
Hésiode, sa fiction des trois âges, 27.
Hissarlik, 245.
Homme préhistorique en Suède, 71.
Homme quaternaire, 33.
Homogènes (cimetières), 240.
Hotting (cimetière de), 230.
Hyperboréens, 214, 262.
Hyperboréenne (civilisation), 189, 198.

Incinération, 37, 57, 115, 385 ; — sous les dolmens, 155 ; — en Italie, 228 ; cimetières à —, 238.
Influence grecque en Gaule, 196.
Inhumations, 115, 385 ; — dans l'Italie du Nord, 230 ; — sous tumulus, 265.
Irlande (épée d'), 202.
Italie (civilisation préétrusque en), 204.
Ivoire (statuette d'), 87.

Jadéite, 90.
Justice (dolmen de la), 177.

Κέλτοι dans Polybe, 415.
Kercado (allée couverte de), 190.
Kergonfals (tumulus de), 190.
Korkonno (dolmen de), 15.
Kourganes, 139.

Lac des Merveilles, 62.
Lacustres (stations), 11, 18, 26, 36, 208, 239.
Langres (bois de), 276, 284.
Larnaud (fonderie de), 211.
Laugerie-Basse, 87.
Légendes, leur langage, 2.
Ligures ou Ligyens, 228.
Ligurie, 253.
Lindenschmit, son hypothèse sur le commerce étrusque, 195, 327 ; son opinion sur l'âge du bronze, 10.
Lithuanie, 200.
Locras (station de), 90, 91.
Lucrèce, son opinion sur les âges, 12.

Madelaine (art de la), 86.
Magny-Lambert (tumulus de), 269.
Maître (Abel), son rapport sur les fouilles de Magny-Lambert, 270.
Mammouth. Squelette de —, 7 ; — gravé sur un fragment de défense, 7.
Manches de poignards, 87, 98.
Manche de rasoir, 237.
Marne (cimetières de la), 323, 357.
Martelage, 38, 211.
Marzabotto (cimetière de), 240, 348.
Massagètes, 21.
Matrai (cimetière de), 230, 336.
Maury, son rapport sur les monuments mégalithiques, 100.
Mégalithes, 14, 51, 112, 160, 163. Voir *Dolmens*.
Menhirs, 102, 103, 122.
Métallurgie, 194. Voir *Bronze*, *Fer*.
Métaux (ère des), 37.
Métaux, leur introduction en Gaule, 191.
Milo (poterie de), 245.
Mœringen, 26, 291 ; anneau de —, 200 ; épée de —, 202 ; mors de cheval de —, 217.
Mommsen, son opinion sur un récit de Tite-Live, 408.
Monceau-Laurent (tumulus dit), 270.
Monceau-Milon (tumulus dit), 276.
Monnayage gaulois, 387.
Monuments mégalithiques. Voir *Dolmens*.
Morlot, sa théorie sur l'âge du bronze, 11 ; mors de cheval, 217, 222, 223.
Moulage du bronze, 211.

Digitized by Google

Néolithique (civilisation), 35, 36, 51.
Néphrite, 90.
Nilgherris (dolmens des), 182.

Obturateur des dolmens, 177.
Ombrienne (civilisation), 205.
Or, 21, 57, 317.
Ornementation celtique, 192.
Ornementation géométrique du bronze, 199.
Orose, son texte sur la *Part des Dieux*, 222.
Orphiques (légendes), 59.
Ossements travaillés, 78.
Oxevalla (allée couverte d'), 186.

Palestine (dolmens de), 180.
Paros (marbre de), 214.
Part des Dieux, 217, 221.
Pélasges, 39, 205.
Pendeloques de bronze, 311.
Perles de verre, 274.
Pérouse, 339.
Perrouse (bois de la), 285.
Petit-Aspergle (vase du), 347.
Phéniciens, 195.
Phrygie, centre de la métallurgie, 198.
Pierres à bassins, 102, 122; branlantes, 102, 122; consacrées, 122; limitantes, 122.
Pierres plates (allée couverte des), 28.
Pierre polie, durée de cette époque en Gaule, 95.
Piette (collection), 81.
Poggio Renzo (cimetière de), 229, 231, 233, 234, 235.
Poignards de bronze, 201, 203.
Poitiers (dolmen de), 424.
Polybe, distingue les Celtes et les Galates, 379, 415.
Pothier (fouilles de M. le colonel), 247.
Prasias (lac), 225.
Prométhée (mythe de), 58.
Puits funéraires, 232.

Quaternaire (époque), 4.
Quicherat, observations de ce savant, 410.

Rasoirs, 234, 236, 237, 238, 273, 284, 292; distribution géographique et statistique des — de bronze, 440, 441.
Renne, 42, 46, 47, 48, 87; — de Thaïngen, 72, 75, 84; disparition du —, 73; son antipathie pour la vache, 97.
Repoussé (travail au), 211.
Rites funéraires, 385.
Rodenbach (tumulus de), 344, 346.
Rodmarton (dolmen de), 179.
Roues de chars, 332.
Russie (le renne en), 74.

Sacrifices humains, 114.
Sagum, 265.
Saies, 386.
Sainte-Colombe, 276.
Sanglier-enseigne, 419.
Santorin (île de), 338.
Sculptures rupestres, 61.
Scylax de Caryande, 253.
Scythes, 21.
Seaux de bronze, 303.
Sesto-Calende (nécropole de), 229, 230.
Sibérie, 60.
Sigynnes, 226.
Silex quaternaires, 17.
Simpulum, 312.
Sjöborg, 164.
Solutré (époque dite de), 85.
Somma (cimetière de), 208.
Somme-Bionne (coupe de), 342.
Squelette accroupi, 167.
Stations lacustres, 208, 259. Voir *Lacustres*.
Statuette en ivoire, 87.

Digitized by Google

Stockholm (Congrès archéologique de), 30.
Succin, 63.
Suède (antiquités de la), 32, 41, 49, 71.
Superposition de sépultures, 173.

Tarbes (collection de), 247.
Terramares, 208.
Teucriens, 246.
Thaïngen, 72, 75.
Tintinnabulum, 249.
Tissus, 273.
Tite-Live, son récit de l'invasion gauloise en Italie, 389, 406.
Tombes à char, 365.
Torques, 265.
Tours du silence, 175.
Trépied de bronze, 423.
Troglodytes en Gaule, 72, 80.
Trye-le-Château (dolmen de), 176.
Tsiganes, 214.
Tubal-Caïn, 67.
Tumuli-dolmen, 156-165.
TUMULUS. Classification des —, 104; s'ils sont celtiques, 114; leur caractère, 115, 120, 126; — agglomérés, 116; conclusion sur les —, 144; — à incinération, 207; — de l'âge du bronze, 239; — de la Combe-Bernard, 273; — de la Combe à la Boiteuse, 274; — de Graeckwyl, 329.
Tutsagmioutes (statuettes es), 87.

Urne cinéraire de Græckwyl, 341; de Poggio Renzo, 231; — de Cære, 241; — de Chiusi, 243.

Vadena (cimetière de), 230.
Varègues, 65.
VASES de Magny-Lambert, 274; — étrusques, 326; — de Græckwyl, 328; — de Rodenbach et de Somme-Bionne, 342.
VAUDREVANGES. Épée de —, 221; *tintinnabulum*, 249.
Vénètes, 228.
Vermland, 202.
Verre (perles de), 319.
Vic-sur-Aisne (dolmen de), 178.
Vie de Bagneux, 272.
Villanova (cimetière de), 208, 230, 234, 296.
Villers-Saint-Sépulcre, 178.
Virchow, son opinion sur la craniologie, 43.
Vistule (vallée de la), 198.

Worsaae, 44, 119.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google